This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 909,737

PARIS SANS PAIX
BIBLIOTHÈQUE
DE
PAUL LACOMBE

L
1007
.T3936

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1887

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré Lasale, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, administrateur de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Léonce Janmart de Brouillant, de la Société des Bibliophiles de Belgique; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; H. Moulin, ancien avocat général; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron de Ruble; Schwab, de la Bibliothèque Nationale; Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES

1887

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE
219, rue Saint-Honoré (au coin de la rue d'Alger)
1887

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

1887

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES RELATIFS

A

JEANNE D'ARC

PAR

M. PIERRE D'ARC.

PACCINI (Jean). — *Giovanna d'Arco. Milan*, 1830.

Fut jouée le 12 mars de cette année-là, à la Scala de Milan, sans aucun succès. (Voy. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. VII, p. 114.).

PAILLIET. — Rapport sur l'histoire de Jeanne d'Arc de M. l'abbé Barthélemy de Beauregard. *Orléans*, juillet 1851, in-8.

Extrait du tome X des *Mémoires de la Soc. des sciences d'Orléans.*

PALDREUX D'ARNOLDE (pseudonyme de *Perdoux de la Perrière*). — La Pucelle d'Orléans. *Orléans, Rouzeau*, 1724, in-12.

Cantate.

PARIS. — *Dans ses *Manuscrits français*, 1848, p. 377-383.

PAROLE (LA) EST A JEANNE D'ARC, inspirée, secondée, condam-

née, glorifiée, canonisée. S. nom. *Paris*, *Féchoz*, 1878, in-8 de 50 p. (prix 0 fr. 50; 4 fr. la douzaine).

Cette brochure montre Jeanne combattant pour la *légitimité* du Roi de France. En voici la conclusion :

« Du haut de ses étriers de bronze, Jeanne crie à tous les Parisiens, à tous les Français, heureux de l'entendre : *Rendez la ville et la France au Roi !* Tous les Parisiens et tous les Français répondront : *Vive Jeanne d'Arc, vive la Patrie, vive le Roi !* »

C'est sur la prière de l'auteur M. Ch. de H···, alsacien, chevalier hérédit. du Saint-Empire, que nous avons respecté son anonymat. Cette plaquette est en vente chez Ad. Josse, 31, rue de Sèvres.

Parr (Henriette). — The life and death of Jeanne d'Arc called the maid. (La vie et la mort de Jeanne d'Arc dite la Pucelle). *Londres, Smith Elder*, 1866, 2 vol. in-12 de VIII, 278 et 288 p., portrait.

Vente Lechevallier, 1885, cart. 10 fr. Nous avons vu aussi citer une édition de 1869; ne serait-ce pas la même?

Pasquier (Etienne).

En 1561 parle avec élévation et enthousiasme de Jeanne qu'il appelle un vrai miracle de Dieu. Livre VI de ses *Recherches sur la France*, chapit. IV et V : « De la Pucelle et de son Procès. » (*Amsterdam*, 1728, 2 v. in-fol. ou 1 in-4).

Pataud (l'abbé), chanoine honoraire, vicaire de St-Aignan et aumônier du lycée d'Orléans. — Eloges de Jeanne d'Arc prononcés le 8 mai 1805 et le 8 mai 1811.

Extrait des « *Discours prononcés à différentes époques devant tous les corps constitués de la ville d'Orléans et recueillis par l'abbé J. J. P. D. (Orléans, Impr. Huet Perdoux*, 1813), in-8 de 99 p., rare. Valeur 20 fr.

Réimprimés séparément :

— Eloge de Jeanne d'Arc, prononcé le 8 mai 1805. *Orléans, Herluison*, 1869, in-8 tiré à 20 ex. (prix 1 fr. 25).

— Eloge de Jeanne d'Arc prononcé le 8 mai 1811. *Orléans, Herluison*, 1869, in-8 de 28 p. tiré à 50 exemplaires (prix 1 fr.)

PATRON (l'abbé), chanoine et aumônier du Sacré-Cœur à Orléans.— Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé dans l'église de Domrémy. *Saint-Dié*, impr. L. Humbert (1878), in-8 de 28 p.

Au profit du monument de J. d'Arc.

PAU (Mme Marie Edmée). Voyez *Marie Edmée.*

PAUFFIN (Chéri), magistrat. — * *Chants du soir* (*Paris, Royer*, 1844), in-12 avec 1 grav. en frontispice représentant la statue de la Princesse Marie.

On trouve dans ce recueil une pièce de poésie sur la statue de Jeanne d'Arc par la princesse Marie (prix 3 fr. 50).

PAULIN. — La Pucelle d'Orléans à la butte Saint-Roch.

Extrait du *Musée des familles*, 1834-5, p. 19.

PAULOF (Mme Caroline), née Iœnisch. — Jeanne d'Arc, tragédie de Schiller, traduite en vers français. *Paris, Firmin-Didot*, 1839, in-8 de IV et 216 p.

Vente de Latour, demi-maroq. 3 fr.
Ne fut jamais représentée.

PAUQUET. — Jeanne d'Arc, poème en vingt-quatre chants. *Paris, Bourron*, 1876, in-4 fig.

PAYELLE. — Jeanne d'Arc, chant héroïque, paroles de M. Payelle dedié à son ami Serrur par C. Bernon. *Paris*, in-fol. avec lithographie par Bregeant.

PELLASSY DE L'OUSLE (J.). — Biographie populaire de Jeanne d'Arc de 1429 à 1431. *Noyon*, impr. de *Andrieux-Duru*, 1866, gr. in-8 de 50 p.

— Le même. *Compiègne, Valliez*, 1869, in-18 de 156 p. (prix 1 fr. 25).

PELLERIN. — Histoire de Jeanne d'Arc. *Epinal*, imagerie *Pellerin* (1865), in-8 de 32 p. avec 17 planches coloriées.

PERDOULX DE LA PERRIÈRE. Voyez *Paldreux d'Arnold* et *Roussel.*

PERDOUX (l'abbé). — Discours sur la Pucelle d'Orléans et sur la délivrance de cette ville, prononcé dans l'église cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1767. *Orléans, Jacques Philippe Jacob*, 1767, pet. in-8 de 58 p. 1 f. d'approbation et privilège (prix 2 fr.).

PÉRIN (René), sous-préfet du premier empire. — La maison de Jeanne d'Arc, comédie-anecdote en un acte représentée par les comédiens sociétaires de l'Odéon, le 16 septembre 1818. *Paris, Barba*, 1818, in-8 de 16 p. (prix 1 fr. 25).

PÉRIN et Elie SAUVAGE. — Jeanne d'Arc en prison, monologue en un acte et en vers. *Paris*, impr. *Vve Dondey-Dupré*, s. date, gr. in-8 de 4 p.

Ce petit drame historique « fait partie de la collection d'ouvrages consacrés aux exercices des élèves de M. Raucourt » et fut joué en 1845 au théâtre du Luxembourg.

— Le même. *Paris, Dubochet*, 1844, in-12.

Barthélemy cite une édition de *Marchand*, 1844.

PERNOT, artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur, membre de plusieurs Académies, Sociétés archéologiques et savantes.— Jeanne d'Arc champenoise et non pas lorraine (mémoire lu au Congrès scientifique de France dans sa XVIIIe session tenue à Orléans en septembre 1851. *Orléans, Alex. Jacob*, 1852, in-8 de 19 p. et un plan (val. 1 fr. 50).

Dans ce vol. du congrès scientifique 1851, t. II, p. 267, on trouve un mémoire de M. Pernot sur les œuvres littéraires et artistiques inspirées par Jeanne d'Arc.

On y lit entre autres choses que la chapelle de Bermont possède une cloche avec les initales :

† A. V. E. M. P. E. I. A †
D. E. A. A. P. M
A. N. G. T †

Ainsi traduites : Ad virginem e manibus populi extrahente imperium Anglicani dedicatum est apud agrum post mortem ad nominis gloriam tintinnabulum.

Voir dans le même volume, sur le même sujet, le mémoire de Fr. Dupuis, vice-président du trib. d'Orléans.

PERRAUD (le P. Adolphe), prêtre de l'Oratoire, chanoine d'Orléans, professeur à la Sorbonne ; aujourd'hui évêque d'Autun ; de l'Académie française. — Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1872, en la fête du 443e anniversaire de la délivrance de la ville. *Orléans, Blanchard ; Paris, Douniol, Dupuy, Leclère,* 1872, in-8 de 52 p. (prix 1 fr.).

PERREYVE (l'abbé Henri), professeur à la Sorbonne, chanoine honoraire d'Orléans. — Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale d'Orléans, à la fête anniversaire du 8 mai 1862. Imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans, Gatineau,* 1862, in-8 de 32 p. (prix 1 fr.).

— Le même. Deuxième édition, mais non aux soins de la ville. *Paris, Douniol, Orléans, Blanchard,* 1862, petit in-8 de 40 p. (prix 1 fr.).

— Le même. Jeanne d'Arc. Discours et notes historiques, troisième édition. *Paris, Charles Douniol, Orléans, Blanchard,* 1863, in-12 de 108 p. (prix 1 fr. 25).

Vente de Latour, demi-maroq. 5 fr. 50.

PERRIN. — Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France. Tome VII contenant les mémoires de la Pucelle d'Orléans, ceux du connétable de Richemont et ceux de Florent sire d'Iliers, XIVe et XVe siècles. *Londres et Paris,* rue d'Anjou-Dauphine. 6, 1785, in-8 de 467 p., qq. ex. sur pap. de Holl.

Vente de Latour, demi-vélin, 4 fr.

Ce vol. contient aussi la lettre de Guy de Laval. Les mémoires de la Pucelle d'Orléans sont ceux de Cousinot de Montreuil.

Cette collection, rédigée par Perrin, est dite aussi Roucher, elle comprend 72 vol.

PETITOT. — Précis de l'histoire de Jeanne d'Arc surnommée la Pucelle d'Orléans, extrait de la collection des mé-

moires relatifs à l'histoire de France. *Paris, Foucault*, 1819, pet. in-8 de 178 p. (prix 5 fr. 50, le double sur vélin).

Ce ne sont que les fascicules 15 à 26 du tome VIII de cette collection, intitulé : « *Mémoires concernant la Pucelle* » Foucault, 1819, 402 p.

Cette notice n'est pas mauvaise, mais les qq. documents qui la suivent sont uniquement copiés dans Lenglet-Dufresnoy. Sans valeur depuis les collections Buchon, Michaud, et surtout Quicherat.

Peyruau. — Notes sur le séjour de Jeanne d'Arc au château de Beauvoir près Compiègne (mai 1430). Dans la *Revue des Soc. savant.*, 1875, p. 384 suiv. Voir aussi Lascoux, p. 381 suiv.

Pfeiffer (Fr.). — Zur Geschichte der Iungfrau von Orleans, dans son *Serapeum*, 1847, p. 357 suiv.

Philippon de la Madeleine. — Jeanne d'Arc et le siège d'Orléans.

P. 209 à 293 de son *Histoire de l'Orléanais* (Paris, Mallet, 1845), gr. in-8 de 84 p. fig. s. bois, val. 3 fr. 50.

Pie II, pape, xve siècle.

Dans ses mémoires qu'il publia sous le nom de son secrétaire Jean Gobelin, au sixième livre qui traite des affaires de France, il parle avec beaucoup de jugement de la Pucelle; c'est à lui que nous devons les détails du sacre de Reims; tout ce qu'il rapporte il le tient de témoins oculaires. Denys Godefroy dans son *Histoire de Charles VII* en donne un extrait, Quicherat aussi.

Pie (l'abbé E.), vicaire de la cathédrale de Chartres, puis cardinal-évêque de Poitiers. — Eloge de Jeanne d'Arc, prononcé dans l'église cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1844, jour anniversaire de la délivrance de cette ville. *Orléans, Alexandre Jacob* (1844), in-8 de 41 p. (prix 1 fr. 25).

— Le même, deuxième édition. *Poitiers, Oudin*, 1850, in-8 de 36 p.

— Le même. *Orléans, Herluison*, 1869, in-8 de 24 p. tiré à 25 ex.

Voir Migne, *Orateurs sacrés*. T. LXXXIII, p. 123. Fait aussi partie des *Discours et instructions pastorales de Mgr l'évêque de Poitiers* (*Poitiers, Oudin*, 1858, in-8, t. I, p. 1 à 36).

PIÈCES RELATIVES à Jeanne d'Arc. Epître de Belzebut à l'auteur de la Pucelle (Voltaire). *Genève*, 1760, in-8 (val. 1 fr. 50).

PIGAULT-LEBRUN. — * Histoire de Charles VII le victorieux. *Paris*, 1827, in-12.

PLACE (l'abbé Charles de), chanoine de Paris, prédicateur de l'empereur. — Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale d'Orléans, à la fête du 8 mai 1858. Impr. par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans, Gatineau*, 1858, in-8 de 40 p. (prix 1 fr.).

PLACE (Mlle Louise de), fille du général de ce nom. Voyez *Louis Morvan*.

PLANCHER-VALCOUR (Ph. Aristide), 1751-1815. — *Jeanne d'Arc, mélodrame en 4 actes et en vers. Paris*, 1786.

Cité par le *Dictionnaire des ouvr. dramat. de H. Duval.*

PLANUS (l'abbé), de la soc. des prêtres de Saint Irénée de Lyon, vicaire général honoraire d'Autun, chanoine honoraire de Nevers. — Jeanne d'Arc et la foi populaire, panégyrique prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1881 pour le 452e anniversaire de la délivrance d'Orléans. *Orléans, Herluison*, 1881, in-8 de 43 p. (prix 1 fr.).

PLEINCHESNE (Roger Thimothée Regnard de), ancien officier, gouverneur des pages du roi. — La Pucelle d'Orléans ou le fameux siège, pantomime héroïque en trois actes. *Rouen*, 1786, in-12.

POGGIO BRACCIOLINI (Jacopo di). — Novella della pulzella di Francia, dove si raconta l'origine delle guerre fra i

Francesi e gli Inglesi di messer.. *Lucca* presso *Baccelli*, 1850, in-8.

Poirier dit le Boiteux. — L'histoire admirable de Jeanne d'Arcque native de Lorraine, dite Pucelle d'Orléans, avec le siège et la prise de Rouen sous son règne par les Anglais, ensuite la réduction de la ville par Charles VII, roi de France, revue et corrigée de nouveau. Complainte. S. lieu ni date, in-12 de 8 p.

Polluche (Daniel). — Problème historique sur la Pucelle d'Orléans. *Orléans*, impr. de *Couret de Villeneuve* le jeune, 1749, pet. in-8 de 24 p.

Val. 5 fr. Dissertation sur la famille de Jeanne d'Arc; a été imprimée dans le recueil de l'abbé Lenglet.

Voir aussi dans le *Mercure* de mai 1750 : *Examen de deux articles de l'abbé d'Artigny touchant la Pucelle d'Orléans* (articles que d'Artigny inséra ensuite dans son tome VII, p. 57-67). Voyez Beauvais de Préau, *Essais historiques sur Orléans*.

La Bibl. d'Orléans, sous le numéro 451, possède un manuscrit de Polluche que le catalogue attribue par erreur à Jousse.

= Examen de quelques opinions sur la conduite particulière de la Pucelle d'Orléans.

Extrait du *Bibliophile Orléanais*, in-8 de 2 p., val. 0 fr. 50.

Ponce. — Jeanne d'Arc brulée par les Anglais à Rouen en 1431. Extrait des *Illustres Français*. (Paris, Ponce, 1790, in-fol. et aussi 1816).

56 planches d'après Marillier dont un portrait de Jeanne. Prix 100 fr., val. 30 fr.

Pontus Heuterus, prévôt d'Arnheim au xvie siècle.

Fait dans ses mémoires un récit louangeur de la vie de Jeanne; Lenglet et Quicherat en donnent un extrait.

Porchat-Bressenel (Jean-Jacques), recteur de l'Académie de Genève. — La mission de Jeanne d'Arc, drame en cinq journées, en vers. *Paris*, *Dubochet*, 1844, in-18 de 144 p. (prix 2 fr.).

Ne fut pas représenté.

= La vie et la mort de Jeanne d'Arc racontées à la jeunesse. *Paris, Borrani et Droz,* 1852, pet. in-18 (prix 1 fr.).

— Le même. *Paris, Ch. Delagrave,* 1882, in-8 de x et 192, fig. s. bois de Godefroy Durand (prix 2 fr.).

— Le même. *Paris, Delagrave,* 1885, in-8 de x et 192 pages.

Quoique identique avec les mêmes gravures, cette édition est différente; elle a été imprimée par Nuret-Majesté à Châteauroux, tandis que la précédente est de Dupin de Boy, à Paris.

Voir le compte rendu de Waille dans le *Bulletin de la Soc. d'instruct. élément.*, et aussi *Paris*, 1852, in-8.

Postel (Guillaume). — * Les très merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde et comme elles doibvent à tout le monde par raison commander et même à ceulx qu'auront la monarchie du monde vieil. A Madame Marguerite de France. *Paris,* imprimerie de *Jean Goullard,* a lenseigne du Phenix près le college de Rheims, 1553, in-24, et aussi *Jehan Ruelle*, 1555, 2 vol. in-12 (val. 5 fr.). A été réimprimé au xviiie s. sous le même titre.

Jeanne d'Arc y fait le sujet d'un chapitre VIII, intitulé : « *Démonstration très claire que Dieu a plus de providence de la France qu'il n'a de tous les États temporels, et la déclaration quelle chose fut la pucelle Barroisse ou Lorraine Jeanne d'Arc dite de Vaucouleurs.* » Le ms. figurait à la bibl. de M. Baluze, n° 434; il a passé à la Nationale. Lenglet en donne un extrait; il ajoute que Postel dans son *Apologie contre les détracteurs de la Gaule* (Paris, 1552) réfute la thèse émise par du Bellay-Langey dans sa *Discipline militaire* qui conteste à Jeanne le caractère de sa mission.

— Le même... avec une notice biographique par Gustave Brunet. *Turin, Gay*, 1869, in-8.

Tiré à 100 exemplaires. Valeur 5 fr.

Pottier (André). — Restauration de la fontaine de Jeanne

d'Arc sur la place de la Pucelle d'Orléans à Rouen. *Rouen,* imprim. *E. Cagniard,* 1862, in-8.

Extrait de la *Revue normande.*

Voir aussi du même auteur un art. dans les *Travaux de l'Académ. de Rouen*, 1858, p. 291-305.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE de Jeanne d'Arc (s. nom d'aut.). *Toul,* 1843, in-18.

PRÉSEAU (V.-Ch.). — Jeanne d'Arc ...Jacques Cœur... grandes figures nationales et héros du peuple. *Paris,* 1872, gr. in-18 de 359 p.

PROCÈS DE L'ORDINAIRE relatif à la béatification et à la canonisation de Jeanne d'Arc. *Orléans,* 1874, in-8. Voyez *suprà Collin et Desnoyers.*

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉPUTATION de la ville d'Orléans à Domrémy-la-Pucelle, pour assister à la cérémonie de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Jeanne d'Arc le 10 septembre 1820. S. nom d'auteur, in-18 de 15 p. (val. 1 fr.).

PROGRAMME DU FAMEUX SIÈGE, pantomime représentée devant leurs majestés à Marly le 5 juin 1778. Sans nom d'aut. *Paris, imprim. de P.-R.-C. Ballard* (1778), in-8 (val. 3 fr. 50).

PROSPECTUS D'UNE SOUSCRIPTION autorisée par le gouvernement pour la réédification à Orléans d'un monument en l'honneur de Jeanne d'Arc, libératrice de la France, envahie par les Anglais sous le règne de Charles VII. S. nom d'auteur. *Orléans, Jacob aîné,* s. date, in-4 de 7 p. (val. 1 fr.).

PRUDHOMME (L.). — Dans ses *Cérémonies et coutumes religieuses* (*Paris*, 1810, 13 vol. in-fol.) et dans son **Répertoire universel des femmes célèbres* (*Paris*, 1826-27, 4 vol. in-8, au t. III).

— Le même sous le titre de *Biographie des femmes célèbres* (*Paris*, 1830, 4 vol. in-8).

PUCELLE D'ORLÉANS (Jeanne d'Arc dite la), in-8 de 32 p.

Extrait du *Répertoire général des causes célèbres anciennes et modernes* (Paris, Louis Rosieu, 1833, p. 49-80).

PUCELLE (LA) D'ORLÉANS, tragédie en prose selon la vérité de l'histoire et les rigueurs du théâtre. Sans nom d'auteur (par *Hédelin*, abbé d'Aubignac). *Paris*, *François Targa*, au premier pilier de la grand salle, 1642, pet. in-12 de 167 p.

Fut joué la même année au théâtre du Marais, mais sans succès.

Pour respecter la règle des trois unités, Hédelin condense toute l'action en vingt-quatre heures et la place au jour du supplice de Jeanne. « Pour mettre une intrigue qui donnast le moyen de faire joüer le théatre, dit-il dans sa préface, j'ay supposé que le comte de Warwick estoit amoureux de la Pucelle et sa femme jalouse : car bien que l'histoire n'en parle point, elle ne dit rien au contraire, de sorte que cela vraisemblablement a pu estre. » Pour éviter des syllabes malsonnantes il appelle l'évêque de Rouen *Chauchon*. Voir Ch. Livet, *Précieux et Précieuses* (Didier, 1860), et *Bulletin du Bouquiniste*, 15 mars 1858, lettre du comte de Puymaigre.

Cette mauvaise tragédie en prose fut mise en vers la même année par de La Mesnardière; voyez ci-après.

PUCELLE (LA) D'ORLÉANS, tragédie. S. nom (de *La Mesnardière*). *Paris, Ant. de Sommaville et A. Courbé*, 1642, in-4 de 98 p.

Cette pièce, qui n'est que mise en vers la pitoyable tragédie de l'abbé Hédelin d'Aubignac, avait été attribuée par Paul Boyer à Benserade, mais Samuel Chapuzeau dans son *Histoire du Théâtre français* relève cette erreur. Elle avait été jouée au théâtre du Marais en 1629. Valeur 15 fr.

PUELLA OU LA DÉLIVRANCE D'ORLÉANS. S. nom d'aut. *Orléans*, 1851 (prix 1 fr.).

PUJET (A. de). — Voyez *suprà C'est de Jehanne*. S. nom d'aut.

En voir le compte rendu dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. VIII, p. 61-68.

Puymaigre (le vicomte Théodore de). — Jeanne d'Arc, tragédie. *Metz, Dembour; Paris, Débécourt,* 1843, gr. in-8 de IX et 226 p. (prix 4 fr., val. 2 fr. 50).

— Le même, avec une feuille de titre nouvelle. *Paris, Débécourt,* 1843.

Vente de Latour, demi-maroq., 3 fr.

Une des meilleures tragédies sur ce sujet; elle est en 5 actes et en vers, aisée de forme, originale et vraie quant au fond. Les 45 premières pages sont consacrées à une excellente étude sur les poètes de J. d'Arc. En voir le compte rendu de la *Quotidienne*, 20 août 1843.

Dans ses *Heures perdues* (1886, tiré à pet. nomb.), M. de Puymaigre a consacré un fort beau sonnet à Jeanne.

= Jeanne d'Arc au théâtre (1439-1875). *Paris, Douniol,* 1875, in-8 de 32 p. (1 fr.).

Extrait du *Correspondant*, 10 décembre 1875, p. 984-1013.

= La chronique espagnole de la Pucelle d'Orléans. *Paris, V. Palmé,* 1881, in-8 de 18 p.

Extrait de la *Revue des questions historiques* (Janvier-Avril 1881, p. 553-566). C'est une étude sur la *Cronica de la Poncella d'Orliens* (1512) et sur l'*Histoira de la Pouzella de Francia* (1530) à propos d'un exemplaire du premier de ces ouvrages acheté par la Biblioth. nation. — Voir *suprà* ces deux titres.

Quatremère de Roissy (Jean-Nicolas), ancien conseiller au Châtelet, 1754-1834. — Jeanne d'Arc. *Paris, Lenormand fils,* 1827, in-8 de 176 p. (prix 3 fr.).

L'auteur a cherché à rendre populaire et à resserrer en un volume l'histoire de Lebrun des Charmettes, surtout en la dramatisant : « Il me semble que cette histoire, telle que je l'ai rédigée, peut être considérée comme un drame, oserais-je dire comme une épopée ? »

— Le même, mêmes lieu et date, in-18.

Voir aussi : l'*Histoire d'Agnès Sorel et de Mme de Chateauroux* (Paris, 1825, in-18).

Quelques pièces curieuses sur le mariage prétendu de

Jeanne d'Arc la Pucelle d'Orléans. S. nom d'aut. *Paris, Dentu*, 1830, in-8.

Quicherat (Jules), directeur de l'Ecole des Chartes, membre de l'Institut. — * Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, suivis de tous les documents historiques qu'on a pu réunir et accompagnés de notes et éclaircissements (publié par la Société de l'histoire de France). *Paris, Jules Renouard,* 1841-1849, 5 vol. in-8.

Prix 45 fr. et a conservé cette valeur. Cependant vente de Latour, demi-maroq., 25 fr. seulement.

Un des ouvrages les plus nécessaires à tout homme qui s'occupe de l'histoire du xve siècle. La collection de documents la mieux faite et de beaucoup la plus complète que nous ayons sur Jeanne d'Arc.

Le tome I, de 506 p., est consacré au procès de condamnation (texte latin).

Le tome II de 472 p., au procès de réhabilitation, aussi en latin.

Le tome III de 473 p. donne la fin du procès de réhabilitation. A partir de la p. 389 Quicherat donne les mémoires extra-judiciaires publiés sur J. d'Arc au xve s. comme le résumé des conclusions données par les docteurs réunis à Poitiers; le traité de Jacques Gelu (archevêque d'Embrun) *De puella aurelianensi* — d'après un ms. assez obscur de 72 p. pet. in-4, à la Bibl. nat., dont Lenglet avait déjà donné un extrait; — les propositions d'Henri de Gorcum; enfin la *Sibylla Francica.*

Le tome IV de 537 p. continue les mémoires et chroniques de la même époque,

Enfin le tome V de 575 p. donne la reproduction de plusieurs poésies (d'Astésan, Le Franc, Chastellain, Villon, Saint-Gelais, etc.) sur la Pucelle, et d'un grand nombre de pièces de tous genres, lettres, actes, témoignages, extraits des livres des comptes, de documents relatifs à la fête du 8 mai, aux fausses Jeanne, au procès, etc.

Voir le compte rendu de cet ouvrage dans les *Causeries du Lundi* de Sainte-Beuve, t. II, 1858, p. 388-420.

A propos de cette édition des Procès, la meilleure que nous en ayons, nous donnons la liste des principaux manuscrits remarquables que l'on connaît d'eux.

A. *Processus condemnationis* :

1. Biblioth. nat. n° 5965 f. lat., pet. in-fol. de 158 ff. rel. veau, intitulé : « Processus Joannis puellæ », ms. authentique datant du xve s. ; il est signé à chaque folio par le greffier Bois Guillaume. A la suite se trouvent plusieurs pièces relatives au procès.
2. Bibl. nat. n° 5966, p. in-fol. rel. basane de 220 ff. numérot., paraît être la copie du précédent et porte les mêmes attestations.
3. Bibl. nat. n° 5967, in-fol. recouvert en parchemin de 270 ff. numérotés.
4. Bibl. nat. n° 5968, pet. in-fol. en jap. relié en veau aux armes de France ; a fait partie de la biblioth. du président de Thou.
5. Bibl. nat. n° 5969, pet. in-fol. rel. veau, daté de 1500. Au fol. 1, dans l'initiale V, se trouve une vignette représentant la Pucelle devant ses juges.
6. Bibl. nat. n° 5970 bis, in fine ; très complet, signé à chaque folio par deux notaires ; a été collationné en 1475 sur la minute originale ; ce ms. appartenait à M. Laurent, d'Orléans, mort en 1783.
7. Bibl. Méjanes à Aix n° 91 (fonds Peiresc), in-fol., copie du xviie s. d'un des mss. originaux, d'une fort belle écriture, rel. veau.
8. Bibl. de Loménie de Brienne (n° 180), aujourd'hui à la Bibl. nat., in-fol. daté du 15 janvier 1652, relié aux armes de Loménie. Il porte la signature de MM. Pithou et Petau qui l'ont collationné ; de 325 ff., par suite d'une erreur de pagination.
9. Chambre des comptes, in-fol. provenant de la Bibl. de Caumartin, passé à la Bibl. nat.
10. Bibl. de Saint-Germain-des-Prés, in-fol. de la Bibl. de Harlay, passé à la Bibl. nat.

11. M. de Saint-Genis, auditeur à la Cour des comptes, possédait un ms. provenant de la bibl. de Charles du Lys, avocat général à la Cour des Aydes au XVIe s. et descendant de Pierre, frère de la Pucelle.

12. Les archives nationales ont un in-fol. du XVe s. sur vélin assez beau.

13. Le cardinal de Rohan avait aussi un in-fol. de la même époque. Dans sa biblioth. on trouvait encore un ms. français pet. in-fol. du XVIe s. rel. veau, ayant en frontispice une gravure de Jeanne, habillée en femme, par Charles David, épée de la main droite, avec au-dessous deux pièces de vers. La première de 8 vers est attribuée par une note manuscrite à P. Patris, gentilhomme de Caen; la seconde est le sixain bien connu de Malherbe, dans lequel il compare le genre de mort de Jeanne à celui d'Hercule. Le musée J. d'Arc à Orléans possède un exempl. de cette gravure de Ch. David; elle a été reproduite dans le Wallon illustré. L'auteur veut parler de « Messire Pierre de Brézé et Jeanne la Pucelle vrai honneur des dames et jeunes pucelles, qui nous vengea de l'injure insupportable que nous avaient faite les Anglois nos anciens adversaires lesquels furent contraints de prendre la fuite ou de faire leur cimetière en ce pays. En ce livret est contenu le traictié du procès de Jehanne la Pucelle lequel fut faict à Rouen par l'Evêque de Beauvais, avorable aux Anglois. J'ai sommairement extraict et rédigé, ajoute-t-il, le pays, la nativité et les noms du père et de la mère d'icelle, ancienne prouesse et œuvres miraculeuses qu'elle feist. »

La bibl. du marquis de Paulmy contenait un ms. in-4 de la même histoire.

B. *Processus justificationis.*

1. Bibl. nat. n° 5970, in-fol. du XVe s. de 204 ff. n. numér. rel. maroq. r. aux armes de France, intitulé : « Processus justificationis Joannæ d'Arc », expédition authentique signée à chaque fol. par les greffiers. Outre les procès, ce vol. contient huit traités du XVe s. relatifs à Jeanne; au fol. CX celui de Gerson; au CXI celui d'Helias Petracoriensis episcopus; au CXXXII celui de Thomas Basin; au CXLIV celui de Ber-

ruyer ; au CLI celui de Jean, évêque de Lisieux ; au CLIII celui du docteur Jean de Mascon ; au CLX celui du doyen Mathieu signé Robert Cybole et daté de 1452 ; au CLXXV celui de Jean Bréhal ; enfin au CCII une poésie anonyme de 700 vers latins sur l'arrivée de la Pucelle et la délivrance d'Orléans, assez médiocre, quoique certains vers ne manquent pas de vigueur. Quicherat en a donné un extrait, ainsi que le Wallon illustré.

2. Chambre des comptes, in-fol.

3. Bibl. de Saint-Genis.

4. Bibl. de Saint-Germain-des-Prés n° 336, provenant aussi de la Bibl. de Harlay (ces 3 derniers ms. ont passé à la Bibl. nat.).

5. Bibl. vaticane n° 3878, ms. intitulé : « Varia super negocio Joannæ vulgo la Pucelle », renfermant :

1° Une consultation sur la défense de Jeanne à son procès (fol. 1), intitulée : « Justificatio Puelle Francie que a rege celorum sempiterno arbitratur Karolo regi Francorum directa ad ipsius consolationem et gubernationem, sed olim per gentem Anglorum capta dignoscitur et morti tradita. » La Bibl. de l'Arsenal (fonds latin, Hist. n° 88) en possède une copie manuscrite du cardinal Elie de Bourdeille.

2° Un abrégé de tout le procès de condamnation, fol. 147. (Ces deux ouvrages sont de *Théodore de Leliis*, auditeur du Palais apostolique.) La Biblioth. du cardinal de Rohan-Soubise contenait un ms. français, intitulé : « Théodore », qui était la traduction de ces ouvrages. La copie s'en trouve sous le n° 5970 bis in principio à la Bibl. nation.

3° Consultation pour la défense de Jeanne par Paul Pontanus Dupont, avocat consistorial.

4° Mémoire à consulter sur les procès.

5° Lettre de Jehan Bréhal.

6. Bibl. du Vatican, fonds de la reine Christine n° 256.

7. Bibl. du Vatican, fonds Peteau n°s 237, 744 et 836.

8. Bibl. du collège Saint-Benoît à Cambridge.

9. Bibl. nation., ms. provenant de Loménie de Brienne et relié à ses armes, in-fol. collationné n° 181.

10. Archives de la cathédrale de Coutances.

11. Bibl. Méjanes d'Aix fonds Peiresc n° 90, in-fol. du XVIIe s.

12. Archives nationales, in-fol. du XVe s. sur vélin.

13. Bibl. nation. n° 17013, ms. in-fol. rel. veau de 180 ff., signé à chaque page par les greffiers de la commission (donc authentique comme le n° 5970). Ce volume fut écrit pour Guillaume Chartier, évêque de Paris de 1447 à 1472, qui fut un des juges du procès. Il resta assez longtemps à la Bibl. du Chapitre de Paris (Lettre H n° 10), puis passa au fonds Notre-Dame n° 138.

C. Manuscrits contenant les deux procès :

1. Bibl. nat. fonds Saint-Victor n° 417, in-fol. du XVe s. Le procès de condamnation occupe les fol. 73 à 342 ; celui de réhabilitation le reste du vol.

2. Bibl. nat. n° 14665 (même fonds 285) n'est qu'une copie du n° 17013. Ce ms. donne, dans une initiale E au fol. 350, un portrait de Jeanne qui a été reproduit en couleurs par M. de Heffner, « Trachten des christlichen Mittelalter » (Mannheim, 1848, in-4, t. II, pl. 26).

3. Cathédrale d'Orléans, in-4 en 2 parties de la fin du XVe s. contient : Le journal du siège de Trippault, tel qu'il a été imprimé, plusieurs lettres et diverses pièces. La seconde partie est consacrée aux procès; elle n'en donne pas les textes, mais seulement des extraits.

4. Bibl. du collège Saint-Benoist à Cambridge.

5. La Bibl. de Genève possédait un ms. in-fol. contenant le Journal du siège et les Procès ; il serait passé, paraît-il, à la Bibl. nat.

6. M. de Flandre de Brunville avait un in-fol copie des deux procès qui provenait de la bibl. du président Duret de Meinières.

= Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc par J. Quicherat. *Paris, Jules Renouard,* 1850, in-8 de 167 p. (prix 3 fr. 50).

Tandis que le premier ouvrage de Quicherat était une production de documents, ceci est une sorte d'histoire de Jeanne.

Cette étude savante a donné lieu à de nombreuses controverses;

on a reproché à l'érudit auteur d'être injuste à l'égard de Charles VII qu'il accuse formellement d'avoir trahi la Pucelle; on lui a même reproché des tendances rationalistes.

= Histoire du siège d'Orléans et des honneurs rendus à la Pucelle. *Paris*, *Hachette*, 1854, in-16 de 64 p. (prix 50 c.).

Vente de Latour, 1885, demi-chag., 2 fr. 50.

= Nouveaux documents sur Charles VII et Jeanne d'Arc. *Rouen*, *E. Cagniard*, 1866, in-8.

Extrait de la *Revue de Normandie*.

= Relation inédite sur Jeanne d'Arc, extraite du livre noir de l'hôtel de ville de la Rochelle. *Orléans*, *Herluison*, 1879, in-8 de 40 p.

Pap. vergé tiré à 60 ex. Portrait fac-simile d'après Leclerc le jeune, prix 4 fr.

Avait paru déjà dans la *Revue historique*, t. IV, juillet-août 1877, p. 327 à 344, avec fig.

Etude relative à la relation du greffier de l'hôtel de ville de La Rochelle, contemporain de Jeanne. Cette relation est précieuse quant au portrait de la Pucelle, à ses vêtements, à son épée de Fierbois, à la reddition de Troyes après les prédications du frère Richard.

Voir encore de Quicherat : 1° *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1845, p. 545-549. — 2° *Supplément aux témoignages contemporains sur Jeanne d'Arc* paru dans la *Revue historique*, t. XIX, mai-août 1882, p. 60-83, texte d'une relation inédite d'après le ms. 23018 de la Bibl. nation. (voir *suprà : Basin*).

R... (Mme). — Jeanne d'Arc, le barbier de Midas, etc. *Epinal*, *Impr. de Pellerin* (1866), in-16.

R. (A.) et R. (c.) — Jeanne d'Arc et la France au XVe siècle. S. nom (par Mlles Adèle et Céline *Renard* (Marie-Jenna) nièces d'Athanase Renard). *Paris*, *Téqui*, S. D. in-12 de 30 p.

Extrait de *L'Église à travers les siècles*, T. III, Les croisades et les saints du moyen-âge. S. nom (*Renard*). Paris, Téqui, 1880, in-12 de 364 p. (prix 2 fr.)

Le chapitre XII, p. 287-315, est le récit dialogué de l'histoire de Jeanne.

RACHAT DE LA TOUR DITE DE JEANNE DARC. Conseil municipal de la ville de Rouen. Délibération du 26 janvier 1866. S. lieu ni date. (*Rouen, Lecerf et Duval*, 1866), in-4 de 11 p.

C'est le rapport de la commission concluant ainsi : « En réponse à l'adresse de la commune de Domrémy, le conseil municipal décide qu'une souscription nationale sera ouverte, sous le patronage de la ville de Rouen, pour le rachat de la Tour du Donjon, dernier vestige du château de Philippe-Auguste, où Jeanne Darc fut interrogée et mise en face des instruments de la torture. La ville de Rouen s'inscrira en tête de la liste de souscription pour une somme de 25,000 fr. (Extrait du registre des délibérations, séance du 26 janvier 1866. Verdrel maire.) »

RANXIN-MUEL. — Ode pour la solennité nationale de Domrémy, le 10 septembre 1820. *Neufchateau, Impr. de Beaucolin*, 1820, in-8 de 4 p. (valeur 1 fr.).

RAPIN-THOYRAS.

Quoique Français, cet auteur, réfugié en Angleterre à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, se montre dans son *Histoire d'Angleterre* fort hostile à Jeanne dont il fait l'instrument d'une faction politique. (*Lahaye*, 1724, 1726 et 1749, t. IV, p. 180 et suiv.)

RASTOUL (A.). — Jeanne d'Arc et la guerre de cent ans. *Paris*, 1874, in-18 de 36 p. (prix 50 c.).

(Voir aussi *suprà* Guillemin, *Jeanne d'Arc l'épée de Dieu...*)

RATHERY. — Jeanne Darc surnommée la Pucelle d'Orléans. *Paris, Treuttel et Wurtz*, 1844, in-8 à 2 col.

Notice fort sommaire extraite du t. XX de l'*Encyclopédie des gens du monde*.

RAUMER.

Ueber Johanna d'Arc dans son *Historiche Taschenbuch* (Manuel historique), 1845, t. VI, p. 445 et suiv.

RÉÉDIFICATION DU MONUMENT de Jeanne d'Arc, dans la ville

d'Orléans, par le citoyen Gois fils, artiste statuaire sous le consulat de Bonaparte, la préfecture de J.-B. Maret et la mairie de Crignon-Desormeaux. S. nom d'auteur. *Orléans, Jacob l'aîné*, an XI, in-8 de 23 p., fig. (prix 50 c.).

* Regalium Franciæ libri duo, s. nom d'auteur (par Charles de Grassailles, natif de Carcassonne). *Lyon*, 1538 et aussi 1545.

Donne une gravure xylographique curieuse sur Jeanne, qui a été reproduite par le *Magasin pittoresque*, janvier 1879, p. 16.

La plus ancienne gravure connue représentant Jeanne Darc.

Nous en donnons ci-joint le fac-simile.

Renard (Athanase), médecin inspecteur de Bourbonne-les-Bains, ancien député de la Haute-Marne, membre de plus. soc. sav., décédé en 1885. — Jeanne d'Arc ou la fille du peuple au xve siècle, drame historique et critique en vers libres. *Paris, Furne*, 1851, in-12 de 144 p. (prix 2 fr.).

— Le même ... suivi de commentaires historiques et littéraires et d'un examen du caractère général des compositions poétiques dont Jeanne d'Arc a été le sujet. *Paris, Claye*, 1861, gr. in-12 de 291 p. (p. 2 fr. 50.).

— Et aussi 1869, identique.

La préface occupe les dix-huit premières pages, les commentaires les p. 160 à 291. Le drame a été réimprimé, mais les commentaires datent de 1854, époque à laquelle ils furent joints aux exemplaires du drame (édition de 1851) restés en magasin. — Le drame fut réédité, mais les commentaires qui le suivent sont toujours du même tirage unique.

Ce drame qui contient de beaux vers ne fut pas représenté.

= Souvenirs du Bassigny champenois. Jeanne d'Arc et Domremi. *Paris, Claye*, 1857, in-8 de 24 p. (prix 1 fr.).

Extrait des *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*, 1851.

(A suivre).

Gravure xylographique extraite du *Regalium Franciæ libri duo*... Lyon, 1538, par Charles de Grassailles.

La plus ancienne gravure que l'on connaisse, représentant la Pucelle.

MONTAIGNE AU PARLEMENT DE PARIS.

Montaigne est un écrivain de bonne foi. Il se montre, dans son livre, à découvert, avec ses qualités et ses faiblesses. Esprit libre, caractère indépendant, il analyse, il discute, il critique les hommes, leurs institutions et leurs opinions. Mais, au milieu de ses doutes et de ses incertitudes qui lui ont valu le renom peut-être immérité de sceptique, il garde sa foi politique et religieuse. S'il est tolérant, s'il blâme les persécutions, il ne déteste pas moins les nouveautés qui troublent les consciences et bouleversent les Etats. En maint passage *des Essais* il se déclare catholique. Sa vie confirme ses déclarations. Dans la relation de son voyage en Italie, relation qu'il n'avait pas destinée à la publicité, il note qu'il a fait ses Pâques à Notre-Dame de Lorette. On n'a pas oublié la lettre touchante dans laquelle Pasquier, son ami et son *familier*, nous le peint sur son lit de mort, entouré de ses voisins mandés pour recevoir ses adieux, faisant dire la messe en sa chambre, et, au moment de l'élévation, se dressant tout à coup, les mains jointes, et rendant l'âme dans cet élan suprême de piété.

Ces souvenirs expliquent un acte de Montaigne qui, jusqu'à ce jour, paraît avoir échappé aux recherches de ses biographes et dont nous avons trouvé la trace sur les registres du Parlement de Paris. A la date du vendredi 12 juin 1562, on y lit (1) : « Ledict jour, maistre Michel de Montaigne, conseiller au Parlement de Bourdeaux, a faict la révérence à la court et l'a suppliée, pour avoir voix

(1) Registre du conseil du 10 mai au 27 juin 1562, ancien VIxxXV, X 1602 aux archives nationales.

délibérative à l'audience d'icelle, estre receu à faire profession de foy, suivant ce qu'il avoit esté adverty avoir esté ordonné par arrest d'icelle Court du sixième de ce moys, ce qu'il a faict ès mains de monsieur le premier président et a signé au rang des conseillers de la dicte Court.

Ledict jour, Me Philippes Dupuy, conseiller lay en ladite Court et Jean Lescalopier, receveur et payeur d'icelle Court, font leur profession de foy ès mains de monsieur le président et l'ont signée ; aussi Me Michel de Montaigne, conseiller au parlement de Bourdeaux, ayant demandé entrée au plaidoyer, a faict la syenne et signé. Puys ont esté appellés advocats et après les huys ouverts, Me Baptiste Dumesnil, advocat du Roy en la dicte court pour le procureur général dudict seigneur, a dict qu'il est aisé de congnoistre que l'arrêt et ordonnance d'icelle qu'elle mesmes a commencé à exécuter ont esté trouvez bons saincts et bien receuz pour ung chacun comme l'on peult veoir à ce que volontairement on s'y est soubmis par serment et signature de sa propre main, par quoy ne leur semble besoing user en cest endroict de plus amples remontrances, ains seullement dire que ce n'est assez d'avoir juré et signé, si, hors la Court, chascun ne se monstre tel par effect que ses serment et seing l'ont obligé ; oultre cela que en sa famille face devoir envers sa femme et enfans clercs serviteurs et aultres sur les quels il a puissance, leur enseignant tenir mesme foy et religion qui soit celle contenue et prescripte ès articles desquels mescredy dernier fut faicte lecture.... ce qu'il a requis estre dict par arrest, et qu'il soit enjoinct à tous advocats et procureurs de la dicte Court assister dymanche prochain à la procession qu'elle a délibéré faire de Saincte Genevieve à Sainct Médard. Sur quoy la Court..... »

Telle qu'elle est relatée par le greffier Du Tillet, la démarche de Montaigne semble d'autant plus remarquable qu'elle a un caractère de spontanéité. Simple voyageur à Paris, rien ne l'obligeait à se présenter devant le Parle-

ment de cette ville ; il n'appartenait pas à cette compagnie ; il n'était pas soumis à ses injonctions. Il pouvait attendre que le Parlement de Bordeaux, dont il était membre, se fût prononcé. S'il est venu devant la Grand'chambre de Paris réclamer, comme une faveur, d'y faire sa profession de foi, il faut en conclure que la mesure à laquelle il apportait ainsi une adhésion libre et volontaire, ne lui répugnait point.

DUPRÉ LASALE,
Conseiller à la Cour de cassation.

DEUX CAPITAINES POÈTES

DU XVIe SIÈCLE

I

Il y a une curieuse anologie dans la destinée de ces deux gentilshommes : l'un, Poitevin, l'autre Angevin, tous deux militaires de profession, et poètes dans leurs moments perdus, ayant vécu à la même époque et à peu près de la même façon, et morts à peu d'années de distance l'un de l'autre. On ne sait s'ils se connurent personnellement ; mais, comme on va le voir, Lasphrise serait devenu volontiers le beau-frère de Le Poulcre ; — de la main gauche.

François le Poulcre, seigneur de la Motte-Messemé, etc., né en 1546, prétendait descendre en droite ligne du consul romain Appius Claudius Pulcher, dont la postérité serait venue s'établir en Anjou après le sac de Rome par Alaric :

Sont cinq et six cents ans et plus que j'en ay tiltre
Autantique et probant, inscrit en maint registre,
Toujours continué, comme toujours depuis
Mariage ensuivy toujours de père en fils.....
Et par corruption de langage on me nomme
Le Poulcre.....

Cette généalogie présentait bien encore une petite lacune rétrospective de cinq ou six siècles, mais Le Poulcre ne l'en tenait pas moins pour avérée. Ce qui est plus positif, c'est qu'il était fils d'un officier de la maison de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, et né chez cette princesse, qui voulut, dit-il, être sa marraine, et « l'avoir toujours près d'elle pour son plaisir ». La vision gracieuse de la *Marguerite des Marguerites* était son plus lointain souvenir d'enfance, car il n'avait guère plus de trois ans quand elle mourut (2 décembre 1549). Ce jour, dit-il,

..... mit à mon heur une fin
Que je ne sentis pas, pour ma grande jeunesse.
A toute heure cherchant ma royne, ma maîtresse,
Qu'on me disoit toujours devoir venir demain.
Mais depuis ce temps-là, l'ay attendue en vain,
Comme encore je fais.....

Le Poulcre commença ses études à l'Université de Paris, mais il dit lui-même « qu'il en avait peu profité, n'y ayant pas son cœur ». Il préféra le métier des armes, comme plus digne d'un descendant de consuls, se signala dans les guerres de religion, du côté des catholiques, notamment depuis 1567, à Saint-Denis, Jarnac et Moncontour. Il le dit du moins, et on peut l'en croire, puisqu'il parvint au grade de capitaine de cinquante hommes d'armes. Charles IX l'avait pris en affection, et nommé gentilhomme de sa chambre et chevalier de son Ordre.

Le Poulcre nous apprend aussi qu'il n'était pas moins ardent en amour qu'en guerre. Il avait passionnément aimé « la plus belle fille qui fût lors à la cour », appelée

Charlotte, dont le Roi (Charles IX) était pareillement féru,.. mais tous deux, le Roi et lui, avaient perdu leur temps et leur peine. Ce amour l'aurait entraîné bien loin pour un bon catholique, s'il fallait prendre au pied de la lettre cette effusion rétrospective :

Je me fusse damné pour cueillir un tel bien,
Et l'enfer m'eust semblé pour son paradis rien,
S'il y a un enfer ordonné par justice,
Pour punir ceux qui font à leur dame service.

Il ajoute que cette inhumaine est encore, au moment où il écrit (1587), la plus belle femme de la cour, comme elle en était naguère la plus belle fille. Monmerqué croit qu'il s'agit ici de cette maîtresse royale à laquelle Brantôme fait allusion, sans la nommer, dans son *Discours sur Charles IX*, et qui, suivant Dreux du Radier, n'aurait été autre que Madeleine de Bourdeilles, sœur de Brantôme. Ces conjectures ne semblent guère applicables à une personne qui, si nous en croyons Le Poulcre, aurait résisté au Roi aussi bien qu'à lui.

Ce fut sans doute pour se consoler de ses rigueurs, qu'il épousa en 1570, Emée Savary, dame de Saché et de la Haute-Chevrière, âgée de 22 ans environ.

Et dame de valeur de deux cent mille francs.

Cette jeune femme réunissait tout ce qui pouvait lui plaire, y compris les deux cent mille francs ; une jolie somme dans ce temps-là ! Malheureusement elle mourut après huit mois de mariage ! La mort de Charles IX fut pour Le Poulcre un autre malheur; le nouveau Roi (Henri III), sous les ordres duquel il avait pourtant servi, n'eut pas l'air de s'en souvenir, et ne fit rien pour lui. Dégoûté de la cour, il se retira dans sa terre de La Motte Messemé, aux environs de Luçon. Il fait un tableau enchanteur de cette partie du Poitou, dont Richelieu, évêque de Luçon quelque quarante ans après, disait que c'était le diocèse le plus crotté de France. Mais Le Poulcre,

revenu des illusions de l'amour et des grandeurs, était dans les meilleures dispositions pour apprécier les charmes de la vie rustique :

> Je ne me presse point pour me lever matin ;
> Je me couche à mon heure, aimant mieux mon jardin...
> Assis mollettement sur l'herbe la plus verte,
> Qu'estant auprès d'un dais, la teste découverte,
> Tout debout sus mes piez, tant que dure le jour,
> Y faire, comme ay faict, inutile séjour.

Ce fut dans cette retraite qu'il écrivit ses *Mémoires* en vers. Ils forment un petit volume fort rare, intitulé : *Les sept livres des honnestes loisirs de M. de la Motte Messemé, chevalier de l'ordre du roi, et capitaine de cinquante hommes d'armes de S. M., intitulés chacun du nom d'une des planètes.* Paris, Marc Orry, 1587, pet. in-12 de 288 ff. On peut juger, par les citations précédentes, du mérite poétique de cette élucubration, qui contient quelques détails curieux sur les événements militaires auxquels l'auteur avait assisté.

Il composa un second ouvrage — celui-là en prose — dont Monmerqué a le premier signalé l'existence en 1823. L'exemplaire qu'il cite portait le titre suivant : *Passetemps de messire François le Poulcre, seigneur de la Motte Messemé, chevalier des ordres du roi.* Deuxième édition, augmentée *par lui-même d'un second livre, outre la précédente.* Paris, Jean le Blanc, 1597, petit in-8 en deux parties, d'ensemble 124 feuillets, avec un avertissement préliminaire constatant qu'à cette date l'auteur n'existait plus. Il résulte de cet intitulé qu'il avait paru une première édition, ne renfermant qu'un seul livre. La prose de Le Poulcre est de la même force que ses vers, mais ce second ouvrage n'est pas sans intérêt pour l'histoire militaire du temps. On y trouve quelques faits singuliers, et des observations sur les changements introduits dans la manière de combattre, depuis François Ier jusqu'à Charles IX,

observations qui sont bien d'un homme du métier. Il y a aussi intercalé quelques pièces de vers qui ne figuraient pas dans son précédent volume des *Honnêtes Loisirs*.

Le Poulcre avait une sœur ou cousine nommée Renée, pensionnaire dans un couvent du Mans. Elle fut courtisée par l'autre capitaine (Lasphrise), dont il nous reste à parler, et fut ainsi — ou plutôt faillit être — un point de contact entre les deux capitaines poètes.

II

Marc de Papillon, seigneur de Lasphrise, né à Amboise vers 1555, était cadet d'une famille noble établie depuis trois siècles en Touraine, mais venue de Gascogne. Les vers de Marc prouvent qu'il avait retenu quelque chose de cette origine. Ayant perdu son père de bonne heure, il quitta le collège dès l'âge de douze ans pour prendre du service, à l'exemple d'un frère aîné qu'il avait. S'il faut l'en croire, il aurait combattu sur terre et sur mer, non-seulement en France, en Allemagne et en Flandre, mais en Asie et en Afrique! Peut-être conviendrait-il d'éliminer ces deux parties du monde. Toujours est-il qu'après avoir vaillamment guerroyé contre les huguenots dans diverses provinces, et conquis le grade de capitaine auquel il joignait le titre de son fief de Lasphrise (sans doute un de ces fiefs minuscules dont un mauvais plaisant du dernier siècle disait qu'on en pouvait faire le tour en p.....t), Marc de Papillon, couvert de blessures, criblé d'infirmités précoces, prit sa retraite en 1589. La mort de son frère, tué l'année précédente devant Orléans, l'avait laissé seul héritier des biens de la famille, qui n'étaient pas des plus considérables, et furent grignotés en procès, dans l'espace de peu d'années. Il était déjà fort gêné quand il publia la première édition de ses œuvres (1597), et tout à fait misérable quand parut la seconde (1599). Ces vo-

lumes, tous deux fort rares, se complètent l'un par l'autre, plusieurs des pièces que contient le premier ayant été supprimées et remplacées dans le second.

Les vers de Lasphrise sont fort supérieurs à ceux de Le Poulcre. Il se vante de ne savoir ni grec ni latin, de ne devoir qu'à la nature son talent poétique :

> Le collège est un camp, l'étude un corps de garde,
> Où, sans les livres, j'ai des livres composé...
> Au champ de Mars, je fais, je chante mes amours;
> Trompettes et canons, les fifres, les tambours,
> Ce sont les instruments de ma Muse hardie...
> Nul que moi n'a encore osé tailler sa plume
> Parmi les bataillons; et là, poétiser...

C'était, comme plus tard Cyrano, un poète spadassin ; les critiques auraient mal passé leur temps avec lui. Il avait changé son prénom de *Marc* en *Mars*, sans doute comme porte-respect. Il y a dans ce recueil bien des pièces libres, et plus que libres, mais on en trouve aussi de fort gracieuses, et même de touchantes, comme les stances sur la mort de sa mère et de sa sœur. D'après le ton généralement licencieux de ses poésies, il est permis de conjecturer que les infirmités précoces de l'auteur n'avaient pas été gagnées exclusivement au « champ de Mars ». Ses premiers essais (sonnets, élégies et chansons) portent le nom collectif d'*Amours de Théophile*. C'est le pseudonyme de la sœur ou cousine de l'autre capitaine poète, pensionnaire, sinon religieuse, dans un couvent du Mans, évidemment des moins cloîtrés, Renée Le Poulcre. Deux des sonnets qu'il lui adressa donnent l'anagramme du nom véritable de cette belle. Rebuté de ses rigueurs persistantes, il se rabattit sur une dame de Rochefort, qui fut de meilleure composition, et dont il a célébré les charmes en grand détail dans un second recueil intitulé : *Amours passionnées de Noémie*. D'autres pièces sont dédiées à deux des mignons d'Henri III, Mongiron et Livarot, avec lesquels Lasphrise

était intime. Néanmoins on aurait tort de le soupçonner de pareils égarements. Il affirme « ne s'être jamais écarté du sentier de l'honneur et de la vertu ».

Toutefois il resta célibataire, et ne fit jamais la cour aux femmes que pour le mauvais motif. Son refrain favori était :

J'aime la cour, j'aime les dames,
Plus pour maîtresses que pour femmes.

Une autre partie de ses poésies, et qui n'est pas la moins intéressante, contient les épitaphes qu'il avait composées pour plusieurs personnages notables de la cour des derniers Valois.

Parmi les pièces ajoutées dans la seconde édition, on remarque un *Désaveu* ou rétractation d'une satire intitulée *le fléau féminin* qui figurait dans la première (satire inspirée sans doute par un mouvement de dépit contre quelque belle inhumaine ou perfide) ; — une *Nouvelle tragi-comique ;* cinq requêtes en forme d'Elégies, adressées au Roi (Henri IV), pour obtenir quelques secours en récompense de ses anciens services militaires ; et quelques *Poésies chrétiennes* qu'il avait composées, dit un de ses biographes, pour expier les erreurs de sa jeunesse, et se disposer à une mort plus édifiante que sa vie. Il était alors dans un état de détresse complète, et sa santé n'était pas moins délabrée que sa fortune. Pour attendrir Henri IV, il avait dédié ce volume au jeune duc de Vendôme, le fils de Gabrielle. Si ce qu'il dit de l'état auquel il était réduit est bien exact, il n'a pas dû survivre longtemps à l'époque de cette publication.

Le capitaine Lasphrise a payé largement tribut au goût de son siècle. Outre les gaillardises qui foisonnent dans son œuvre, on y trouve des tours de force, notamment un sonnet tout en monosyllabes, et d'autres où le dernier mot de chaque vers est le premier du vers suivant.

Il a été fait, en 1870, une réimpression complète de ces poésies, tirée seulement à cent exemplaires, sous ce titre :

Les Gaillardes, poésies du capitaine Lasphrise (Marc de Papillon, s[r] de), publiées d'après les éditions de 1597 et de 1599), par un membre de la Société des Bibliophiles gaulois. *Turin, J. Gay*, pet. in-12.

UNE GUERRE ENTRE CHANOINES

(1647-1650)

Cette guerre est celle qui éclata, à propos de l'édition des œuvres de saint Yves de Chartres, entre deux savants plutôt faits pour s'estimer que pour s'escrimer : Souchet, chanoine de la cathédrale de Chartres, et Fronteau, chanoine de Sainte-Geneviève. Cet incident de l'histoire littéraire du XVIIe siècle a déterminé, entre les exemplaires en papier ordinaire et ceux en grand papier de l'édition des œuvres de saint Yves de 1647, une différence singulière qui mérite d'être rappelée ici.

Les antécédents de cette querelle—comme ceux de bien d'autres qui ont eu des suites plus tragiques — sont singulièrement compliqués. Souchet (Jean-Baptiste), natif de Chartres, et depuis 1632 chanoine de la cathédrale de cette ville, avait préparé une édition annotée des œuvres de saint Yves, en donnant, comme de raison, une attention particulière aux *Lettres* du saint, très intéressantes pour l'histoire du pays chartrain et même pour l'histoire générale de la France à cette époque. Ces lettres avaient déjà été publiées à part, en 1585 et 1610, avec un commentaire par F. Juret, chanoine de Langres, dont Souchet mit à profit le travail, mais en l'améliorant beaucoup.

Il désirait que l'ouvrage fût publié à Paris, mais il lui était impossible, pour plus d'un motif, d'aller y surveiller l'impression. Ses obligations comme chanoine ne lui permettaient pas de s'absenter de Chartres souvent, ni longtemps ; de plus, les communications entre les deux villes n'étaient ni promptes, ni sûres.

Pour trouver un éditeur à Paris, — une grosse affaire dès ce temps-là, — Souchet s'était adressé à un de ses compatriotes, ecclésiastique et érudit comme lui, qui hatait cette ville. C'était l'abbé de Goussainville, alors chapelain de l'hospice des Incurables (et non Incurable lui-même, comme l'ont dit quelques biographes). Goussainville s'occupa d'abord sérieusement de cette affaire. Sur sa demande, le libraire Laurent Cottereau se chargea de l'impression des œuvres de Saint Yves, en un volume in-fol., et obtint en son nom le privilège du Roi. Mais Goussainville, qui préparait de son côté des éditions de S. Grégoire le Grand et de Pierre de Blois, s'entendit avec l'imprimeur pour confier la revision du texte de Saint Yves et la correction des épreuves au P. Fronteau, jeune et docte chanoine de Sainte-Geneviève, déjà connu par la publication d'une *Somme de Saint Thomas* (1639), et par le rôle qu'il avait joué plus récemment à propos de la belle édition de l'*Imitation* de 1640, dans le débat élevé entre les partisans de Gerson et ceux de Thomas a Kempis.

Comme le dit avec raison le savant auteur de l'*Histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève*, M. l'abbé Féret, il est bien difficile de croire que cette substitution de Fronteau à Goussainville ait eu lieu malgré Souchet, ou même à son insu. Mais Fronteau pécha par trop de zèle, il en fit plus qu'on ne lui demandait. Non content de revoir le texte et les épreuves, il écrivit, sous son propre nom, une Vie de saint Yves et une épître dédicatoire à Lescot, alors évêque de Chartres, et alla si vite en besogne, que l'impression et le tirage des exemplaires en papier ordinaire étaient terminés avant que Souchet en fût informé. L'ouvrage,

qui porte le millésime de 1647, est divisé en deux parties. Dans ces premiers exemplaires, le nom de Souchet ne paraît qu'en tête de la seconde partie (qui contient les Lettres du saint), avec celui de Juret, leur premier éditeur ; et au commencement de la première partie figurent l'épître dédicatoire à Lescot, et la Vie du saint, l'une et l'autre signées du P. Fronteau, sans nulle nouvelle de Souchet. De cette façon, Fronteau semblait s'affirmer l'éditeur d'un ouvrage dont il n'était en réalité que le reviseur...

Il paraît que Souchet n'eut connaissance de cet escamotage qu'en recevant les feuilles imprimées. Il se hâta de composer une autre épître dédicatoire à Lescot, dans laquelle il se plaignait amèrement de ce plagiat, et la fit parvenir directement à Cottereau, lui enjoignant de la faire imprimer d'urgence et de la joindre à tous les exemplaires. Cottereau communiqua cette pièce à Fronteau, qui cria d'autant plus fort qu'il n'avait pas la conscience nette, et signifia au libraire que s'il publiait cette épître, il aurait affaire à toute la communnauté de Sainte-Geneviève. Cottereau, se trouvant ainsi entre l'enclume et le marteau, prit un moyen terme. Il laissa les exemplaires *en petit papier* tels qu'ils étaient. Mais il fit imprimer la dédicace de Souchet à l'évêque Lescot, et la plaça dans les exemplaires en *grand papier*, immédiatement à la suite du frontispice, avant la lettre de Fronteau au même évêque. Il ajouta aussi, sur le frontispice de ces exemplaires, une petite bande de papier, sur laquelle est imprimé le nom de Souchet. Ces volumes grand papier sont d'ailleurs rarissimes, et nous ne croyons pas qu'il en ait été signalé jusqu'ici plus de trois, ceux des bibliothèques du Mans et de Chartres, et celui qui était en la possession de l'auteur de l'article *Souchet* dans la Biographie Michaud (Hérisson). Dans tous les trois, on rencontre cette double particularité ; les deux épîtres dédicatoires juxtaposées, et la petite bande de papier avec le nom de Souchet, collée sur le frontispice.

Cependant Souchet, auquel cette mince satisfaction ne suffisait pas, ou qui même ne l'avait peut-être pas encore obtenue, renouvela ses plaintes dans la préface d'un autre ouvrage qu'il publia à Paris en 1649, non plus chez Cottereau dont il n'avait pas eu lieu d'être content, mais chez Billaine. C'est la Vie du bienheureux Bernard, fondateur de l'abbaye de Tyron au diocèse de Chartres (1109), composée par Geoffroi le Gros, son contemporain. C'est un volume in-4°, qui n'est rien moins que commun.

Fronteau, qui n'avait rien publié sur son démêlé avec le chanoine de Chartres, s'émut de cette nouvelle attaque, et essaya de se justifier dans une lettre à l'évêque du Puy, imprimée en 1650. Il y insistait sur la part importante qu'il avait prise à la publication du saint Yves comme reviseur, et en même temps rejetait sur l'imprimeur la responsabilité de l'omission du nom de Souchet sur le frontispice, comme s'il n'aurait pas dû revoir ce frontispice aussi bien que le reste! Cette défense maladroite ne fit que provoquer une foudroyante réplique de Souchet, un véritable Mémoire, avec pièces à l'appui, imprimé la même année à Chartres sous ce titre: *J.-Bapt. Soucheti D. T. necnon Carnutensis ecclesiæ canon. veritatis défensio in P. J. Frontonem.* C'est un petit vol. in-8° de 111 pages, rarissime. Souchet y renouvelle ses récriminations, confirmées par des lettres de Cottereau, de Goussainville, de D. Sauvage, prieur de Saint-Victor, de l'illustre d'Achery et de Fronteau lui-même, qui avait écrit à Souchet, le 20 novembre 1647, une lettre d'excuses assez embarrassée. Souchet jouait impitoyablement sur le nom de son adversaire. Il disait, par exemple, « qu'il fallait bien du *front* à mons. Fronteau, pour prétendre que l'édition de saint Yves était sienne, quand c'était lui, Souchet, qui avait fait toutes les recherches, choisi l'imprimeur, etc. (1) La polémique finit par ce coup de ton-

(1) Quâ *fronte*, dominc *Fronto*, Ivonis editionem tuam esse asseris, meam

nerre ; Fronteau courba le *front* devant la vérité! Il semble même qu'il ait fait une démarche indirecte, l'année suivante, pour se réconcilier avec son adversaire, en dédiant à « l'illustre et vénérable chapitre de Chartres » une « dissertation philologique (*sic*) sur la virginité ».

Parmi les écrivains qui ont raconté cette polémique, un seul, le P. Niceron, a pris parti pour Fronteau, et qualifié de libelle le Mémoire de Souchet, qu'il n'avait lu que superficiellement. D. Liron, dans sa *Bibliothèque Chartraine* ; l'abbé Goujet, dans les articles *Fronteau* et *Souchet* du Moréri de 1759, se prononcent nettement en faveur de Souchet. C'est aussi à lui que donne raison, bien qu'un peu à regret, le savant historien de l'*abbaye de Sainte-Geneviève*, M. l'abbé Féret, tout en s'efforçant d'atténuer les torts de Fronteau. La meilleure excuse qu'on puisse alléguer en faveur de celui-ci, c'est qu'il avait agi par esprit de corps, plutôt que par amour-propre personnel. Il n'aurait pas été fâché que cette œuvre importante fût considérée comme génovéfaine.

Souchet ne survécut pas longtemps à ce démêlé. Il mourut subitement, le 9 avril 1654, laissant en manuscrit une importante *Histoire de la ville et de l'église de Chartres*, depuis les premiers siècles jusqu'en 1639. Cet ouvrage, dont le manuscrit original est conservé dans la bibliothèque de Chartres, et dont il existe une copie à la Bibliothèque nationale, a été consulté utilement par la plupart des écrivains qui ont traité le même sujet. Ce qui lui donne surtout du prix, c'est que l'auteur avait fait usage de documents empruntés aux archives de la cathédrale, de l'évêché et de divers monastères, documents aujourd'hui en grande partie disparus. Souchet avait formé une précieuse bibliothèque qu'il légua à l'abbaye de Josaphat-lès-Chartres, et

negas? Cum semper ipsi præfuerim, sive illius præsulis operibus colligendis, sive typographo ut ea typis daret commendandis (*Veritatis defensio*, p. 24).

dont quelques articles seulement, échappés au naufrage révolutionnaire, sont arrivés à la bibliothèque de Chartres.

Son ancien adversaire, quoique bien plus jeune, ne lui survécut guère. Il mourut à peine âgé de 51 ans, en 1662, après une existence des plus laborieuses, des plus agitées, dont on trouvera le détail dans l'histoire déjà citée de l'abbaye de Sainte-Geneviève (1). Fronteau, dont Pierre Corneille, qui s'y connaissait, a dit que « c'était un grand homme en tout », était un des plus savants hommes de son temps. Il serait probablement arrivé aux plus hautes dignités de l'Église, sans son caractère frondeur et ses témérités théologiques, qui lui valurent, à diverses reprises, d'éclatantes disgrâces. — Ni lui ni Souchet ne figurent dans le *Dictionnaire des littératures* Vapereau.

B. E.

CATALOGUE DE LIVRES PRÉCIEUX

PROVENANT DE

LA BIBLIOTHÈQUE PARTICULIÈRE DE L. TECHENER

LIBRAIRE A PARIS

DEUXIÈME PARTIE

Nous ne saurions mieux faire, à propos de cette deuxième série, que de reproduire ici l'avertissement déjà placé en tête de la première. « Ces livres font partie

(1) V, t. II, 215 et suiv. Cette notice intéressante sur Fronteau et ses écrits est extraite d'une *Vie* inédite de ce savant, qui se trouve à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

d'une collection acquise au prix de trente années d'efforts, de recherches incessantes, et de très grands sacrifices. La plupart sont bien connus, et ont été décrits plus d'une fois, soit dans le *Bulletin du Bibliophile,* soit dans le *Répertoire universel.* » Libraire et bibliophile, mais bien plus bibliophile que libraire, Léon Techener n'a rien épargné pour se procurer les plus beaux exemplaires de ces ouvrages.

Nous ajouterons seulement que ce nouveau catalogue renferme un nombre beaucoup plus considérable d'articles de premier ordre en tout genre ; au point de vue, soit de la rareté des textes ou des éditions, soit de leur intérêt historique, littéraire ou artistique, soit enfin de leur illustre provenance, ainsi que du mérite et de la conservation des reliures. Sous ces deux derniers rapports surtout, la présente collection peut affronter les comparaisons les plus redoutables. On y rencontrera des livres aux armes de François Ier, Henri II, Louis XIII, Louis XIV, d'Anne d'Autriche, de Marie-Thérèse, du Dauphin, de Marie-Antoinette, de Mesdames, de J. A. de Thou, du duc de Guise, de Richelieu, de Colbert, du comte d'Hoym, de la marquise de Pompadour, de la comtesse du Barry, etc. ; — plusieurs magnifiques spécimens des reliures exécutées au xvie siècle pour le célèbre Grolier ; — quantité de reliures des xviie et xviiie siècles en maroquin doublé, par Boyet, les Padeloup et les Derome ; et, en fait de reliures modernes, plus d'un chef-d'œuvre signé Trautz-Bauzonnet.

On verra aussi que la section des manuscrits avec miniatures, à peine représentée dans la première série, l'est richement dans celle-ci.

Nous donnons ci-après, en suivant l'ordre des matières, l'indication de quelques-uns des articles les plus importants. Mais « nous en avons passé, et des meilleurs » ; et l'on trouvera dans ce catalogue bien d'autres livres, dignes de figurer en belle place chez les amateurs les plus difficiles.

THÉOLOGIE. — Heures de François II, superbe manuscrit sur vélin avec miniatures, acheté 6,000 francs à la vente Bancel. — Psalterium Davidis, manuscrit sur vélin du XIIIe siècle, miniatures byzantines. — Psaultier a l'usage de Liège, XIIe siècle, manuscrit sur vélin avec miniatures. — Preces piæ, manuscrit italien de la fin du XVe siècle, d'une finesse d'exécution exceptionnelle. — Prières chrétiennes, manuscrit sur vélin exécuté pour Louis XIV, petit in-8°, mar. cit. doublé de mar. vert. — Heures a l'usage d'Alby, in-16 sur *vélin* avec miniatures, rel. en velours v. dans un étui. — Manuscrit autographe de Mme de Maintenon, in-8°, mar. r. anc. rel. (non cité par M. Geffroy). — Heures a l'usage de Rome. Hardouyn, 1509, grand in-8°. (Exemplaire de la famille d'Haussonville. Ce volume et les cinq suivants imprimés sur vélin.) — Heures a l'usage de Paris, 1498, miniatures, in-8°, mar. r. — Officium beatæ Mariæ... *Venetiis,* 1505, in-8°, mar. noir. — Heures a l'usage de Paris, 1500, in-8°, mar. v. — Heures a l'usage de Langres (cal. de 1544 à 1567), in-8°, mar. brun, comp. du style Grolier. Rel. du XVIe siècle. — Horæ beate Virginis Marie... *Paris,* 1541, petit in-8°, v. brun, rel. du XVIe siècle.

Ordre de S. Lazare et du Mont Carmel, in-4°, mar. r. Superbe exemplaire aux armes de Marie-Antoinette Dauphine.

JURISPRUDENCE. — Arrests de Bretagne, in-fol. mar. r. aux armes de Colbert. — Coutume de Normandie, *Rouen, Le Mégissier,* 1588, in-4°, imprimé sur vélin, exemplaire de Huet, évêque d'Avranches.

SCIENCES PHILOSOPHIQUES. — Bessarionis, card. nic. in calumniatorem Platonis libri IV, etc. Dans le même volume : Theophrasti metaphysicorum libri. *Ven., Aldus,* 1516, petit in-fol. mar. br., comp. mosaïque, fil. t. d. Edition rare, plus complète que celle de 1503. Ex. avec initiales peintes en rouge et en noir. L'une des plus belles reliures qui aient été exécutées pour Grolier, avec son nom et sa devise.

Laurent Joubert. Erreurs populaires, 2 vol. in-16, mar. r. doublé, dent. t. d., rel. du XVIIe siècle.

AGRICULTURE. Libri de re rustica : M. Catonis libri I. — M. Ter. Varronis lib. III ; — L. J. Mod. Columellæ libri XII. — Palladii, lib. XIII, etc. *Venetiis, in ædibus Aldi,* 1533 ; grand in-8°, mar. v., comp. à la Grolier, tr. dorée et ciselée. Belle et curieuse reliure italienne, sur le plat *verso* de laquelle on lit cette inscription : *Bononiæ anno M.D.XLIII* (1543) *XXVII Jun.,* qui indique non seulement la ville, et l'année où cette reliure a été exécutée, mais le jour où elle a été terminée ; — particularité rarissime dans l'histoire de la reliure.

SCIENCES ET ARTS. — Livres sur la chasse. — Oppiani de venatione libri quatuor, J. Bodino andegavensi interprete. *Lutetiæ, M. Vascosan,* 1555, in-4°, v. f. comp., tr. dorée et ciselée. (Exemplaire offert par Bodin à Gabriel Bouvier, évêque d'Angers, aux armes de ce prélat. Très belle rel. du XVIe siècle à comp.) — Le livre du Roy Modus, 1526, in-4°, mar. r., anc. rel. — La Fauconnerie de J. d'Arcussia (rarissime), 1627, in-4°, mar. r. jans. *Chambolle.* — La Vénerie de J. du Fouilloux, 1re édit., in-4°, mar. r. *Chambolle.* — Origines de la Caza, 1634 ; in-4°, mar. bleu doublé. *Chambolle,* etc.

BELLES-LETTRES. Poètes latins anciens. Horatius ; *Londres, Pine,* 1733, 2 vol. grand in-8°, mar. r., anc. rel. (Bel exemplaire du premier tirage.) — J. Hygini, Augusti liberti fabulorum liber, etc. *Basileæ, apud J. Hervagium,* a. 1525, petit in-fol. mar. br., comp. tr. dorée. Exemplaire de l'édition *princeps* splendidement relié, provenant de la bibliothèque de Canevarius, le célèbre médecin du pape Urbain VIII, avec son médaillon en or et en couleurs, représentant le *char du Soleil.*

Poètes latins modernes. Sangrino (Angelo). Poesis christiana, *Batavii, Gratiosus Perchorinus,* 1565 ; pet. in-4° de 320 ff. mar. r., comp., tr. dor. et gauffrée. (Magnifique rel. exécutée à Rome pour le cardinal Bonelli, qui fut envoyé en France comme légat *à latere* en 1571, avec un frontispice gravé, une grande planche qui représente l'auteur à genoux devant la Madone, et de nombreuses et belles lettres majus-

cules à vignettes, représentant chacune un personnage dont le nom commence par cette lettre. A (Antée), C. (Cacus), E. (Eurydice), etc.)

POÈTES FRANÇAIS. — Pierre de Brach, 1574, in-4°, mar. r., ex. Nodier. — Livret des folastries, 1553, in-8°, mar. comp. *Trautz.* — L'Enfer de Cl. Marot, 1548, in-8°, mar. r. *Trautz.* — Odes d'Olivier de Magny, 1559. Superbe exemplaire, mar. doublé. *Trautz.* — Œuvres poétiques de Des Mazures, 1557, in-4°, mar. — Premiers exercices de J. Vittel, 1588, in-12 mar. r. *Trautz.* — P. Gringore: Menus propos de Mère Sote, mar. r. Ex. Didot. — Du même: *Château* de Labour, mar. v. Ex. Didot. Le Temple de Chasteté, 1549; in-8° mar. r. anc. rel., etc. — Une série peut-être unique de chansons du xvie siècle, dont celles de Susato, Ronsard, Nic. de la Grotte, Cajetan, Guédron, etc. — Un superbe exemplaire en mar. doublé du *Parnasse des Muses.* — Un exemplaire *complet*, rel. en mar. r. par *Bauzonnet*, du recueil publié à *Caen,* chez *Claude Mangeant,* recueil rarissime, surtout avec la 2e partie (ex. provenant de la vente Bancel). — La *Henriade,* 1789, grand in-4°, mar. r., anc. rel., fig. de Quéverdo avec les eaux-fortes, etc.

ROMANS. — latins. Heliodori æthiopicæ historiæ (première traduction latine par Stan. Waskiewicz). *Basileæ, Jo. Oporinus,* 1552, in-fol. mar. comp. (L'une des plus belles reliures exécutées pour Grolier, avec son nom et sa devise).

ROMANS FRANÇAIS. — Le Roman de la Rose, édit. de Vérard, in-fol. goth., mar. r. — Le Champion des Dames. *Lyon,* G. Le Roy, 1485, in-fol. goth., mar. r. doublé. (Très bel exemplaire de l'édition originale.) — Le Livre de la Diablerie, in-fol. goth., 1508 (édit. orig). — Chronique de Judas Machabée. *Paris,* 1514, in-fol., goth. (Ex. à toutes marges de l'éd. *princeps*). — Mélusine, in-fol. goth., mar. r. doublé. (L'une des plus anciennes éditions allemandes du plus rare des romans de chevalerie.) — Les faitz de Jehan Molinet, in-fol. goth., imp. par *J. Longis,* etc., etc. — Manon Lescaut. *Paris, Didot,* 1797, 2 vol. in-18, mar. r. *Bozérian,* fig. de

Lefèvre avant la lettre. — LAZARILLE DE TORMES, 1801 ; 2 vol. in-8°, mar. v., fig. de Ransonnette avant la lettre. — AMOURS DE MYRTIL, 1761, in-12 v. marbré, fig. en rouge.

VOYAGES. CHAMPLAIN ; voyages à la nouvelle France, éditions de 1613 et de 1632, très beaux ex. en mar. r., reliés par *Chambolle*. — LAUDONIÈRE. Histoire de la Floride, 1586, in-8°, superbe exemplaire dans sa première reliure en parchemin. Cette édition originale est rarissime ; la réimpression même, qui fait partie de la bibliothèque elzévirienne Jannet, se rencontre difficilement.

HISTOIRE. Histoire ancienne. VALÈRE MAXIME, manuscrit sur vélin avec miniatures, in-fol., mar. v. — PAULI JOVII... libri quatuor. *Florentiæ,* 1549, in-fol., mar. br., comp. or et mosaïque. Exemplaire de Grolier, l'une des plus belles reliures connues de cette provenance. — SALLUSTIUS, *Aldus* 1509, in-8°, rel. en v. f. aux armes de François Ier. — PLUTARQUE, 1542, in-fol. v. brun, à comp. bleus et noirs (rel. du XVIe siècle). — TACITUS, *Elz.*, 1634, 2 vol. petit in-12, mar. r. doublé. *Boyet.* — SUETONIUS, 1644, 2 vol. in-12, mar. r. doublé. — P. VICTORII variorum lectionum libri ; in-fol., v. br., riches comp. Ex. de Maioli avec son nom et sa devise. — GOTHORUM SUEVORUMQUE Historiæ, in-fol. mar. br., comp. aux armes de Henri II et de Diane. — APPIANI ALEX., in-fol., superbe reliure avec comp. mosaïques, aux armes du duc de Guise (*le Balafré*). — Enfin, un livre capital, *De claris mulieribus* de Boccace (1473), avec des figures sur bois des plus curieuses.

HISTOIRE MODERNE. CL. DE SEYSSEL, la grand' monarchie de France, 1557, pet. in-8°, mar. r. doublé. *Boyet.* — MÉMOIRES DE LANGEY, in-fol., mar. r., aux armes de de Thou. — HISTOIRE DE CHARLES VI, in-fol., mar. r. (superbe exemplaire aux armes d'Anne d'Autriche.) — LES CHRONIQUES DE S. DENIS. *Vérard,* 1493, mar. r., anc. rel. Précieux exemplaire d'une conservation parfaite. — STATUTS de l'ordre de S. Michel, ex. sur vélin, aux armes de Henri II, belle rel. du temps en v. f., comp. — ENTRÉE de Henri II à Paris, 1549, ex. très grand, mar. r. — ENTRÉE de Henri IV à Lyon, 1594, in-4°, mar. r.

— Id. à Rouen, 1596, in-4°, mar. r. — de Louis XIII à Avignon, 1623, mar. r., dent. comp. (*belle rel. de Le Gascon*). — SACRE de Louis XV, gr. in-fol., mar. r. (Padeloup). — Id. de Louis XVI, gr. in-4°, mar. r. (*anc. rel.*). — FÊTES données par la ville de Paris, pour le mariage du Dauphin (1745-47), 2 vol. gr. in-fol. mar. r. (*anc. rel.*).

Nous finirons par l'indication de quatre articles de premier ordre :

Le premier, qui rentre dans la catégorie des documents historiques, est le MANUSCRIT ORIGINAL des instructions rédigées pour l'archiduchesse d'Autriche Marie-Antoinette par l'Empereur son père ; in-4°, mar. v., *aux armes de la même, devenue Reine de France.*

Le second, un exemplaire du fameux Rabelais de 1542, avec le tiers livre de 1547 ; volume de la conservation la plus parfaite, à toutes marges et dans sa reliure primitive.

Le troisième, la collection complète, peut-être unique, et du plus haut intérêt au point de vue littéraire, des dix premières éditions des Caractères de La Bruyère, publiées par Muguet, et dans lesquelles on a pu suivre les modifications et additions de l'auteur. Ces dix volumes sont reliés uniformément en mar. par Trautz-Bauzonnet.

Le quatrième article, enfin, n'est rien moins que ce fameux Monstrelet, objet de tant de nobles convoitises, payé 30,500 fr. à la vente A. F. Didot.

Si ces quatre articles, et la plupart des autres que nous venons de signaler, sans parler du reste, ne donnent pas lieu à de mémorables batailles, il n'y a plus de justice en ce monde ; — même dans le petit monde d'élite des bibliophiles! (1).

---

(1) On trouvera encore dans cette vente plusieurs suites intéressantes de vignettes du XVIIIe siècle ; comme celle de Fragonard pour les Contes de La Fontaine (avant les n^os^) ; la 1re de Moreau pour Voltaire avec la plupart des eaux-fortes (très rares) ; les portraits de Corneille, Fénelon, Molière, Montaigne, etc., par Ficquet (épr. *avant les noms*), etc., etc.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique, par M. Geffroy, de l'Institut. *Paris, Hachette,* 2 vol. in-12 de LXXXI, 349 et 413 pages.

Cet important travail est le complément indispensable de tous les ouvrages parus jusqu'ici sur cette femme célèbre. Toutes les pièces qui y figurent, lettres et entretiens, ont été choisies parmi les plus caractéristiques et revues sur les manuscrits, dont l'examen attentif a fourni à M. Geffroy des corrections et additions importantes. Il a notamment éliminé les lettres apocryphes intercalées par ce la Beaumelle, dont on pourrait dire, en parodiant un proverbe bien connu : *Editore, Traditore !*

Dans tout le cours de l'ouvrage, et d'abord dans l'introduction qui en est comme le programme, M. Geffroy défend habilement la mémoire de son héroïne contre les imputations de Saint-Simon, de la princesse palatine, des écrivains protestants. Son jugement, sur ce point, concorde avec celui de Voltaire. Cette justification semble à peu près complète pour madame de Maintenon ; peut-être l'est-elle moins pour Françoise d'Aubigné, c'est-à-dire pour les années de jeunesse, sur lesquelles on n'a que très peu de documents, tandis qu'ils abondent et surabondent sur l'époque de l'âge mûr. Cependant M. Geffroy en a produit un, qui, suivant son expression, « est d'une grande importance dans l'histoire morale » de la veuve de Scarron. C'est une lettre inédite du 6 septembre 1669, adressée à Mme de Brinon, la future directrice de Saint-Cyr. Celle-ci se trouvait alors à ce fameux château de Villarceaux, qui joue un si grand rôle dans les traditions scandaleuses recueillies par Saint-Simon. Mme Scarron adressait, par

l'intermédiaire de Mme de Brinon, ses condoléances à la marquise de Villarceaux sur la mort de son jeune fils qui venait d'être tué dans l'expédition de Candie. Aurait-elle osé donner une pareille commission, si son ancienne liaison avec le mari de cette dame avait été aussi avérée que le prétend Saint-Simon? M. Geffroy va plus loin, il croit pouvoir conclure que cette liaison n'a jamais existé. C'est peut-être aller un peu loin. On pourrait demander pourquoi Mme Scarron n'envoyait pas directement ses condoléances à la châtelaine de Villarceaux, dans cette résidence qu'elle-même connaissait si bien. Pourquoi recourir à une voie détournée en pareille circonstance? Se sentait-elle coupable, ou seulement soupçonnée? Malgré toute l'habileté du nouveau défenseur de la veuve de Scarron... et de Louis XIV, il y a là un problème historique des plus délicats ; — dont savaient probablement quelque chose les marronniers plus que deux fois séculaires de la terrasse de Villarceaux (encore debout il y a vingt ans) — qui avaient vu se promener sous leur ombrage le galant châtelain avec Ninon de Lenclos et Françoise d'Aubigné!

Quelques autres lettres inédites, d'une sérieuse importance, figurent dans l'ouvrage de M. Geffroy. En voici l'indication : deux de 1686 à Madame de Brinon (I, 173), relatives l'une à la *grande opération* qui sauva la vie à Louis XIV ; l'autre à une visite projetée à Saint-Cyr, par Madame de Motteville, « personne d'un mérite singulier, qui a été aimée tendrement par trois reines, *et que moi, indigne, j'aime très fort aussi* » ; — une au comte d'Ayen, de 1702 ; — une du 25 septembre 1706 au duc d'Orléans, à propos de l'échec de l'armée d'Italie et de la levée du siège de Turin. « Ce n'est ni le courage, ni la lumière qui vous a manqué. Votre valeur n'a surpris personne ; mais... elle a reçu un nouveau lustre : Vous avez ouvert tous les bons avis ; et, s'ils avaient été suivis, nous serions aussi glorieux que nous sommes malheureux. » Cette lettre et la réponse affectueuse du duc ne s'accordent guère avec les insinuations malveillantes de Saint-Simon. Une dernière lettre inédite, non moins intéressante, de la fin d'avril 1711, est adressée au roi d'Espagne, à propos du rappel du marquis de Brancas, ambassadeur de France, qui avait déplu au Roi, c'est-à-dire à la princesse des Ursins. Madame de Maintenon, écrivant ou étant censée répondre d'elle-même sur ce point délicat, prenait nettement la défense du marquis, tout en

gardant beaucoup de réserve dans la forme. « Il est vrai, Sire, que je considère beaucoup M. le marquis de B. Il passe pour un homme d'honneur, de courage et de piété... Il peut avoir des ennemis qui lui ont rendu peu de justice auprès de V. M. Dieu veuille éclairer V. M. sur tout..., la consoler dans l'affliction qu'il a voulu lui envoyer la mort récente de la Reine...., et lui donner du repos dans un royaume qui lui a tant coûté. » M. Geffroy avait à sa disposition bien d'autres pièces inédites, mais il n'a voulu donner que celles qui lui ont paru avoir un véritable intérêt psychologique ou historique, ce qui est d'un excellent exemple par le temps qui court.

Bien des détails, dans cet ouvrage de M. Geffroy, offrent aux Bibliophiles un intérêt spécial ; par exemple, les pages consacrées à la description des manuscrits sur lesquels il a travaillé. « Quel trésor, que ces trois magnifiques volumes de lettres autographes de Mme de Maintenon, que M. le duc de Mouchy a reçus en présent de M. le duc de Cambacérès ! Qu'on se figure trois vénérables in-folio aux tranches rouges, à la pleine reliure datant sans conteste du XVIIIe siècle. » Ils provenaient de l'ancien conventionnel, depuis prince archichancelier, « qui très probablement les avait *achetés* pendant la Révolution, à la suite du pillage de l'hôtel de Noailles. Un autre volume, également autographe, de plus petit format, avec une reliure du même genre, et en plus, les N couronnés, a dû être *acheté* ; — ou changer de propriétaire ; — dans les mêmes circonstances. Celui-là appartient présentement à M. le baron de Longuerue (1).

L'une des collections autographes les plus précieuses est la correspondance avec son frère Charles d'Aubigné ; un frère bien gênant de toute manière, dont elle disait plus tard « qu'il ne lui avait jamais donné de joie que dans la manière (édifiante) dont il était mort ». Les originaux de ces lettres appartiennent au roi de Hollande, auquel ils ont été cédés par Feuillet de Conches. C'était avec son frère que Françoise se gênait le moins, avant et après son étonnante fortune. Aussi l'on retrouve çà et là dans cette correspondance, surtout dans les premières années, certaines

(1) M. Geffroy n'a pas eu connaissance d'un autre curieux manuscrit de cette femme célèbre, qui fera partie de la seconde série d'ouvrages précieux provenant de la bibliothèque L. Techener, dont la vente aura lieu au mois de mai prochain.

boutades dignes de son aïeul Agrippa. Elle donnait à Charles, par rapport à sa femme bien plus jeune que lui, des conseils très sages et non moins inutiles. « Elle a de la piété, et vous devez la conserver dans les bonnes impressions qu'elle a là-dessus. Votre intérêt est conforme à celui de Dieu, et, quoiqu'elle soit laide, elle trouvera à mal faire si vous lui ôtez ce qui peut la retenir (1678). — Les hommes aiment toutes sortes de libertés et n'en laissent aucune ; ils enferment pendant qu'ils courent. — Cela est hasardeux avec la plupart (des femmes), et imprudent avec toutes » (1684).

Pour terminer, nous indiquerons aux curieux trois ou quatre lettres qui montrent que Mme de Maintenon se préoccupait de la reliure des livres de piété dont elle se servait ordinairement. En mars 1678, elle recommandait à son directeur, M. Gobelin, de faire relier pour elle « avec du chagrin et des fermoirs d'or », un petit livre intitulé : *Brève intelligence de l'ordre des cérémonies de la messe*, dont il était l'auteur. En décembre 1680, elle écrivait au même : « Si vous vouliez bien me faire relier un *Nouveau Testament*, vous me feriez plaisir. Je voudrais pouvoir le porter dans ma poche, et si vous jugiez à propos de le mettre en plusieurs tomes, ils seraient, ce me semble, plus commodes. Il les faut relier de chagrin avec des fermoirs d'acier, et une *Imitation de Jésus-Christ*, de même l'*Introduction à la vie dévote* et votre livre pour la messe. Ce sera là toute ma bibliothèque...; il les faudra tous en chagrin avec les mêmes fermoirs. » Enfin, le 2 novembre 1703, le cardinal-archevêque de Noailles ayant envoyé à Versailles deux exemplaires richement reliés de son recueil d'offices et de prières connu sous le nom d'*Heures de Noailles*, l'un pour la duchesse de Bourgogne, l'autre pour Mme de Maintenon; celle-ci l'en remerciait avec effusion. « Je ne m'étonne plus, Monseigneur, de la longueur du relieur : il vouloit faire un chef-d'œuvre des *Heures* de Mme la duchesse de Bourgogne et des miennes. Dieu veuille que nous en profitions à proportion de la joie que nous avons eue de les recevoir ! Mais vous faites des présens trop magnifiques », etc. Ces lettres suffisent pour prouver que, sans être précisément bibliophile, Mme de Maintenon comprenait le mérite et l'attrait des reliures de maîtres. C'est une qualité qu'on ne lui connaissait pas encore, et que nous sommes heureux de signaler dans le *Bulletin*. Mais que peut-il être devenu, ce livre, dont elle

appréciait si bien le contenu, et le contenant? Lui aussi était du monde, où, comme dit Malherbe, les plus belles choses ont trop souvent le pire destin; — les livres comme les femmes, — surtout en temps de révolution.

B. E.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES RELATIFS

A

JEANNE D'ARC

PAR

M. PIERRE D'ARC.

= Jeanne d'Arc était-elle française? Réponse au mémoire de M. H. Lepage intitulé Jeanne Darc était-elle lorraine? *Chaumont, Renard-Charlet; Bourbonne, Leclert* (1852), in-8 de 34 p. (prix 1 fr.).

= Jeanne d'Arc était-elle française? Deuxième réponse à M. H. Lepage. *Paris, Claye*, 1855, in-8 de 32 p. (prix 1 fr.).

= Jeanne d'Arc était-elle française? Troisième réponse à M. J. Lepage. *Paris, Claye*, 1857, in-8 de 29 p. (prix 1 fr.).

= Du nom de Jeanne d'Arc. Examen d'une opinion de M. Vallet de Viriville. *Paris, Garnier*, 1854, in-8 de 16 p. (prix 1 fr.).

= La mission de Jeanne d'Arc. Examen d'une opinion de M. Jules Quicherat. *Paris, Garnier*, 1855, in-8 de 32 p. (prix 1 fr.).

— Le même. *Garnier*, 1856, in-8 de 38 p.

= Jeanne d'Arc, examen d'une question de lieu. *Orléans, Georges Jacob*, 1862, in-8 de 16 p.

Parut aussi dans les *Mémoires de la Soc. archéol. et histor. de l'Orléanais* (1862, p. 38 à 52).

= L'état civil de Jeanne d'Arc. *Langres, Imprim. Firmin Dangien*, 1879, in-8 de 16 p.

(Extrait du *Bulletin de la Société histor. et archéol. de Langres*).

= La patrie de Jeanne d'Arc. *Langres, Firmin Dangien,* 1880, pet. in-8 de 15 p.

Dans ces divers opuscules, M. Renard soutient avec conviction et pétulance que Jeanne était champenoise et non lorraine, que son nom doit s'écrire avec une apostrophe, etc. Tous ces ouvrages, importants au point de vue historique, sont épuisés; dans presque tous la couverture imprimée sert de titre.

Rendu (Z.). — Jeanne Darc et Guillaume de Flavy. *Compiègne, Delahaye,* 1865, in-8 de 32 p., fig. (prix 3 fr. 50).

Renzi (A.), administrateur de l'institut historique de France, membre de plusieurs académies et société. sav. françaises et étrangères. — Jeanne Darc, sa mission et son martyre, avec le plan du siège d'Orléans et la photographie de la statue équestre de M. Foyatier. *Paris, Dentu; Orléans, Pesty; Tours, Sorin et Couturier; Rouen, Fleury et Le Brument,* 1855, in-8 (prix 3 fr.).

— Le même, même lieu. Deuxième édition revue, corrigée et augmentée, 1857, in-8 de 129 p., 2 ff. prél., 1 grav. et 1 plan (prix 1 fr. 50).

Vente de Latour, demi-maroq., 10 fr.

Restif de la Bretonne (Nic.-Edm.). 1734-1806. — *La prévention nationale, action adaptée à la scène avec deux variantes et les faits qui lui servent de bases. *A La Haye et se trouvent à Paris,* 1784, 3 part. en 2 vol. in-12, 10 figures.

Aux pp. 144 à 216 on trouve une notice sur Jeanne d'Arc et une estampe représentant la Pucelle recevant un blason des mains de Charles VII.

Ouvrage fort rare qui n'a pas été réimprimé et qui fut retenu à la censure à cause de la *correspondance* qui termine la 3e partie; correspondance entre Mademoiselle de Saint-Léger, auteur, avec Mademoiselle d'Aigremont (Rétif). Rouquette, 1885, demi-maroq. r. (par Trautz-Bauzonnet), 1,000 fr.

En dépit du titre, ce récit n'a pas la forme dramatique. Restif est un des rares contemporains qui eurent le courage de blâmer ouvertement la *Pucelle* de Voltaire.

Riant (l'abbé). — De la nationalité de Jeanne d'Arc. *Epinal, Veuve Gley*, 1870, in-8 de 9 pages.

Extrait des Annales de la Société d'émulation des Vosges. 1870. p. 218-225.

Ricard (A.). — La Tulipe à Jeanne d'Arc, pot-pourri en cinq actes, précédé d'un prologue. *Paris. Barba*, 1825, in-8 de 32 p.

Parodie de la tragédie de Soumet.

Richard (Ch.), conservateur des archives de Rouen, puis préfet du Finistère. — * Episode de l'histoire de Rouen. XIVe et XVe siècles. *Rouen, Imprim. A. Péron*, 1815. in-8 de 88 p.

Voir sur le même sujet les *Esquisses sur Navarre*, par M. d'Avannes. *Rouen*, 1839. gr. in-8. titre, 7 fig. et 1 plan, fleuron gravé. Un chapitre y est consacré à « la Pucelle à Navarre ».

Richer (Edmond), syndic de la faculté de théologie de Paris au XVIIe s., — fit une *Histoire sur la Pucelle d'Orléans*, très consciencieuse mais restée inédite.

Au moment où le libraire Debure allait la publier, elle fut pillée par Lenglet-Dufresnoy (voyez ce nom) à qui ce ms. avait été communiqué. En 1756, d'Artigny (voy. ce nom, dans ses *Mémoires* t. VII, en a publié des fragments.

Ce ms. autographe existe encore à la Bibl. nation. n° 10448. 4 vol. in fol (ancien 285 du fonds Fontanieu) Il est daté de 1628; quoiqu'il renferme une lettre de privilège datée de 1691, il est resté inédit.

Richer (T.). — Cantate sur l'inauguration de la statue équestre de Jeanne d'Arc le 8 mai 1855. *Orléans. Imprim. de Pagnerre*, 1855, in-8 de 4 p. (prix 50 c.).

= La Pucelle, procession du 8 mai 1859. *Orléans, Herluison*, 1869, in-8 (prix 50 c.).

Robville (de). — Histoire de Jeanne d'Arc dite la Pucelle

d'Orléans, suivie de Jeanne Hachette ou l'héroïne de Beauvais. *Paris, Lebailly*, S. D. (1857), pet. in-18 de 120 p.

Fig. s. bois grossières, très mauvaise impression. Les 108 premières pages sont consacrées à Jeanne d'Arc. Œuvre de vulgarisation pour le peuple, sévère pour la monarchie et rejetant le surnaturel.

Vente de Latour, demi-maroq., 3 fr.

— Et aussi 1858, 1860, 1863, 1865, 1867, 1868, toujours in-18 de 120 p.

Rogier (Jean), au commencement du XVIIe s., parle de Jeanne dans son : *Recueil des Chartres, tiltres de l'hostel de ville de Reims.*

Manuscrit de la Bibl. nat. suppl. franç. numéro 1515 bis. Publié par Varin dans ses *Archives législatives de Reims*. (Seconde partie statuts, t. I, p. 596) et par Quicherat au t. IV de ses procès.

C'est par Rogier que nous connaissons les lettres de la Pucelle et celles de Charles VII.

Rollin (G.) de Guise. — Dissertation sur une médaille en plomb de Jeanne d'Arc, extraite d'une vie inédite de la Pucelle. (*Revue de numismatique française*, t. I, 1836, p. 413).

Vallet ; Michaud et Poujoulat (p. 182) en donnent une analyse avec fac-simile. Voir aussi un article dans le *Magasin pittoresque*, 1862, p. 176 : *Une médaille de Jeanne Darc*.

Ronde de Jeanne d'Arc pour le jour de sa fête à Domrémy. S. nom d'auteur. *Neufchâteau*, 7 *mai* 1820, in-12.

Roque (Gilles André de la). — De la noblesse de Jeanne d'Arc dite du lys, pucelle d'Orléans, des principales circonstances de sa vie et de sa mort, publié et annoté par le Baron G. de Braux. *Orléans, Herluison*, 1878, in-8 de 39 p. (prix 4 fr.).

Tiré à 60 ex. dont 4 sur vélin et 1 sur chine.

Voir sur le même sujet : *Le héraut d'armes*, revue illustrée de

la noblesse (gr. in-8, 1861-1864 par de Bizemont, Beaune, Semainville).

Rosières (Raoul). — La mission de Jeanne d'Arc.

Extrait de la *Revue politique* du 27 janvier 1877.

Roubet (Louis). — Le boulet de Jeanne d'Arc. *Nevers*, 1873, in-8.

Vente H···, 1875, 5 fr.

Rougemont (de). — La maison de Jeanne d'Arc, anecdote-vaudeville en un acte représentée sur le théâtre de Vaudeville le 3 octobre 1818. *Paris*, *Fages*, 1818, in-8, de 32 p.

— Le même. *Paris*, *Nouzou*, 1818 (prix 1 fr. 25).

Rouquette (l'abbé G.), chanoine honoraire de Bordeaux. — Le patriotisme et le surnaturel. Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1878. Imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans*, *Herluison*, 1878, in-8, 44 p.

— Le même (non par les soins de la ville). *Paris*, *Impr. Wittersheim*, 1878, in-8 de 47 p. (prix 1 fr.).

Roussel (R.), (pseudonyme de *Perdoulx de la Perrière*). — Poème français et cantique latin sur la délivrance d'Orléans. S. nom d'aut. *Orléans*, *Rouzeau*, 1729, in-4 de 6 p.

L'épître dédicatoire au maire est signée Roussel, ce qui est un pseudonyme.

Roussy (l'abbé), chanoine de Larochelle, membre de l'Académie de cette ville. Voyez suprà A···

Roustan. — Dieu, la France et Napoléon IV, chronique de l'avenir. *Versailles*, 1876, in-8 (prix 5 fr.).

Roy (J. J. E.), professeur aux collèges de Sainte-Barbe et de la rue des Postes. — Histoire de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans. *Paris*, 1833, in-8.

— Le même. *Tours*, *Mame*, 1839, in-12 de VIII et 304 p. 4 fig. (prix 1 fr. 25).

Et aussi 1840, 1841, 1844, 1850, 1851, 1852, 1854, 1857, 1859, 1861, 1862, 1865, 1867.

Il en existe une traduction allemande éditée à *Leipsig*, et une traduction espagnole par M...y. D... de *Barcelona*, 1841, in-8 grav.

Rymer. — * Dans ses Fœdora et cujuscumque federis acta publica (*Londres*, 1727, t. IV).

Entre autres pièces originales, publie (p. 160) une ordonnance du roi d'Angleterre intitulée : *Proclamatio contra capitaneos et soldarios tergiversantes incantationibus Puellæ terrificatos.*

Saint-Antonin de Forciglioni, archevêque de Florence, qui vivait en 1429, a laissé quelques lignes élogieuses sur la Pucelle dans le chap. IX du titre XXII de son **Historiarum opus trium partium historialium seu cronica libri XXII*. (Venise, 1480, Nuremberg, 1484, Bâle, 1491. Lyon, 1517, in-folio).

Saint-Foix (de). — * Dans ses *Essais historiques sur Paris*, (*Londres et Paris, Duchesne*, 1757, in-12).

Sainte Beuve de l'Académie française. — Jeanne d'Arc. Dans sa Galerie des femmes célèbres tirée des Causeries du Lundi, illustrée de douze portraits gravés au burin.. d'après les dessins de G. Staal. *Paris, Garnier frères*, 1859, gr. in-8.

— Le même, 1862.

Portrait de Jeanne. Prix 20 fr., rel. 26.

Sala (Pierre), valet de ch. de Louis XI. Parle de Jeanne dans ses *Hardiesses des grands rois*.

Le manuscrit en est à la Bibl. nation. suppl. franç. n° 191

Témoignage curieux. C'est lui qui nous révèle le secret qui existait entre le roi et la Pucelle, particularité que l'auteur tenait du chambellan de Boisy.

Symphorien Guyon, Lenglet, Quicherat ont reproduit ce qui a trait à Jeanne.

Sautereau. — A Jeanne d'Arc, souvenir des fêtes et des

expositions d'Orléans de mai 1876. *Orléans, Herluison,* 1876, in-8 (prix 0 fr. 75).

Saux (Agathe de). — Jeanne d'Arc, poème. *Paris, Lethiel leux*, 1868, in-12 de VIII et 199 p. (prix 3 fr.).

Schiller. — Voltaires Pucelle und die Iungfrau von Orleans. (Das edle Bild der Menschheit zu verhöhnen).

Fait partie du : *Taschenbuch für Damen auf das Iahr* 1802. *Herausgegeben von Huber Lafontaine, Pfeffel und andern*, grav. (Tubingue, Cotta, 1802, in-16).

Cette poésie, dans laquelle Schiller reproche vivement à Voltaire la mauvaise action qu'il a commise en insultant Jeanne, occupe la 3e partie, p. 231 suiv.

= 1. Kalender auf das Iahr 1802. Die Iungfrau von Orléans. Eine romantische Tragödie von Schiller. *Berlin, Johann Freidrich Unger*, S. D. (1802). in-12 de 15 ff. prél. 260 p. et 37 ff. — Frontispice en taille-douce, tête de Minerve d'après un médaillon du professeur Meier gravée par Fr. Bolt.

La Pucelle d'Orléans de Schiller fut représentée pour la 1re fois à Weimar en 1801. C'est un drame fait dans un excellent esprit et avec talent, il est regardé aujourd'hui encore par les Allemands comme un des chefs-d'œuvre de leur théâtre national ; malheureusement la vérité historique y est par trop ouvertement violée. Schiller en 1792 avait reçu le titre de citoyen français.

Les ouvrages de littérature où cette pièce est analysée sont innombrables en France comme en Allemagne. Voir cependant dans la *Bibliothèque allemande* les commentaires de Schink ; le chap. XV du *Cours de littérature allemande fait à la Sorbonne* par A. Bossert (*Hachette*, 1873, in-8, p. 297-316).

Cette œuvre de Schiller, devenue classique, a été réimprimée un très grand nombre de fois.

— 1 bis. La même édition, mais avec une nouvelle feuille de titre ne portant pas : Kalender auf das Iahr 1802.

— 2. Le même ... mit einem Kupfer. Ladenpreis acht

groschen. *Berlin, bei Johann Fr. Unger*, 1802, in-8 de 216 p.

Avec le frontispice de la première édition.

— 3. Le même. *Francfort et Leipsig*, 1802, in-8 (prix 1 florin).

— 4. Le même ... Dritte Auflage. *Kreusnach Kehr*, 1802, in-8.

— 5. Le même. ... *Berlin, f. Fr. Unger*, 1804, in-8 de 260 p.

En caractères latins. Prix 12 gros.

— 6. Le même, mêmes lieu et date.

En caractères allemands avec 1 grav. Prix 12 gros.

— 7. Le même ... neue verbesserte Auflage. *Tubingue, Cotta*, 1805, in-8.

— 8. Le même. *Tunbingue, Cotta*, 1816, in-8.

— 9. Le même. *Aachen*, 1817, in-16.

— 10. Le même., *Carlsruhe*, 1818, in-18 (val. 1 fr. 50).

— 11. Le même ... neue Ausgabe mit 11 gravures de Jury. *Berlin*, 1822, in-12.

— 12. Le même. *Studgard, Cotta*, 1855, in-8.

— 13. Le même. *Leipsig*, s. date (prix 2 fr.).

— 14. Le même. *Stuttgard*, verlag de J. G. Gotterschen Buchhandalg, 1867, in-12 de 136 p.

Extrait de Schillers sämmtliche Werke in 12 Band., t. V, p. 146-280.

— 15. Le même ... nach den vorzüglichsten Quellen revidirte Ausgabe. *Berlin, Gustave Hempel*, S. D. (1869), pet. in-16.

Le titre porte les armes de Schiller. — Extrait des *œuvres complètes* (T. V, p. 129 à 246). Cette pagination a été conservée, elle est précédée toutefois de 5 p. d'avant-propos.

— 16. Jeanne d'Arc, tragédie, édition classique précédée d'une notice littéraire par H. Grimm. *Paris, Delalain*, 1875, in-12 (prix 1 fr. 40).

— 17. Jeanne d'Arc, tragédie, texte allemand publié avec un argument analytique, une notice littéraire, des éclaircissements et des notes par M. Bailly, maître de conférences à la faculté des lettres de Douai. *Paris, Hachette*, 1886, pet. in-16 de 320 p.

La notice littéraire, qui est de grande valeur, occupe les 49 premières pages. Les notes de chaque page sont excellentes au point de vue littéraire et historique, toutes les inexactitudes historiques de Schiller y sont relevées (prix cart. 2 fr. 50).

Le manuscrit original de Schiller appartient à la librairie Cotta de Tubingue. Il avait appartenu au comte de Lepel de Nassau, il fut vendu en octobre 1827 à Berlin aux enchères. Il figure dans ce catalogue, p. 141, n° 19, sous ce titre : « Vollst. Drück-Mscript von Schiller's Jungfrau von Orléans, Worin Titel, Sämmtl. Abänderungen Verbesserungen und noten von Schiller's eigener hand sind Quartformat. Ppb. »

— Traductions françaises :

1. Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans, tragédie en cinq actes, auteur Schiller, traducteur Charles Frédéric Cramer, éditeur L. S. Mercier de l'Institut national. *Paris, Cramer*, an X (1802), in-8 de XVI et 196 p. (valeur 4 fr.).
2. Jeanne d'Arc, tragédie romanesque, traduite de l'allemand. Le texte en regard par J. B. Daulnoy. *Düsseldorf Duntzer*, 1815, in-8 (prix 4 fr.).
3. La Pucelle d'Orléans, tragédie romantique. *Paris, Ladvocat*, 1821, in-8 de 175 p.

Extrait du tome III des *Œuvres dramatiques de F. Schiller* (traduites de l'allemand par *de Barante*.) S. nom. d'auteur, 6 v. Prix 30 fr. et 90 fr. sur vélin. — La seconde édition est de *Paris, Dufey*, 1834, 6 vol. in-8, prix 45 fr. ; la troisième de *Marchant*, 1844, in-8 avec grav. ; la quatrième de *Charlieu et Huillery*, in-8 avec 24 vignettes sur acier, val. 8 fr.; la cinquième revue par

M. de Suckau *Didier*, 1862, 3 vol. in-8 à 5 fr. ; la sixième identique, même lieu, 1865, 3 vol. in-12 à 3 fr. 50.

4. La Pucelle d'Orléans traduite par Brissot-Thivars. *Paris, Brissot-Thivars*, 1822, 6 vol. in-18 (prix 12 fr.)

Brissot-Thivars, libraire, ne sachant pas l'allemand, s'est contenté de paraphraser la traduction de Barante.

5. La Pucelle d'Orléans, traduction nouvelle de M. Horace Mayer. *Paris, Rue de Seine-Saint-Germain, Saintin*, 1834, gr. in-8 à 2 col. (prix 12 fr.).

Extrait des *Œuvres dramatiques précédées d'une notice...*

6. La Pucelle ... traduction de X. Marmier. *Paris, Charpentier*, 1840, in-18, 1844, in-18 de 514 p., et aussi 1873.

7. Jeanne d'Arc, tragédie de Schiller, traduite en vers français par Mme Paulof. *Paris, Firmin-Didot*, 1839. (Voyez *suprà Paulof.*)

8. Jeanne d'Arc, traduite par V. Cappon. *Paris, Imp. Schneider*, 1844, in-8 (val. 2 fr.).

9. Jeanne d'Arc, traduite en vers français par Théodore Braun. *Strasbourg*, typogr. de *G. Silbermann*, 1858, in-12 de 200 pages.

Extrait de *Trois tragédies de Schiller*, in 12 de 695 p. Jeanne d'Arc y occupe les p. 307 à 497. Rare, n'ayant pas été mis dans le commerce. Certains passages de cette traduction ne manquent pas d'inspiration ; aussi, en 1872, l'Académie française lui décerna-t-elle le prix Langlois. M. Braun fut conseiller à Colmar, puis président du consistoire protestant de Strasbourg.

— La même, *Berger-Levrault*, 1870, 3 v. in-8.

Rare aussi, cette édition ayant péri presque en totalité, lors du bombardement de Strasbourg.

— La même, *Paris, Fischbacher*, 1881-82, 3 v. in-18.

10. La Pucelle d'Orléans, tragédie romantique de Schiller, traduite en français par Ad. Regnier, membre de l'Institut. *Paris, Hachette*, 1861 et aussi 1869, in-8.

Extrait du *Théâtre de Schiller*, tome III, où elle occupe les p. 131 à 252.

La même traduction sous ce nouveau titre : Schiller. Jeanne d'Arc, poème dramatique, traduction française par Adolphe Regnier. *Paris, Hachette,* 1886, pet. in-16 de VIII et 178 p. (prix 2 fr.).

— Traduction italienne : La Pucella d'Orléans, tragedia romantica. Fedelmente traducta del Tedesco in tanti versi italiani quanto l'originale contiene da Carlo Benjamin *Schade*. *Sorau,,* 1831, in-8.

La pièce de Schiller si populaire en Allemagne a eu bien d'autres éditions, nous nous sommes contenté d'en citer les principales ; elle fut mise plusieurs fois en musique notamment par Bernard Anselme *Weber* ; en 1841 par Joseph *Klein* de Cologne ; en 1857 par *Damrosch* de Weimar ; en 1859 par Max *Bruch* de Cologne.

Voir aussi les deux tragédies de *d'Avrigny* (1819) et de *Soumet* (1825), qui sont toutes deux imitées de Schiller.

Schlegel (Frédéric). — Geschichte der Jungfrau von Orleans. Aus alten franzoesischen Quellen, nebst einem Anhange aus Hume und einer Vorrede. Geschichte von England. Herausgegeben von Schlegel. *Berlin, D. Sander*, 1802, in-8.

Vente de Latour, demi-vélin, 2 fr.

Schmidt (doct.). — * Dans sa *Geschichte von Frankreich*, 1840, t. II de l'*Histoire des Etats Européens*, de Heeren et Ukert.

Scribe (Pierre-Alexandre-Adolphe). — Jeanne d'Arc, hommes et choses de son temps. Etude historique, drame. *Paris, Dumoulin, Garnier frères, Amiens, Lenoël Hérouart*, 1861, in-8 de XX et 240 p. (prix 3 fr.).

Etude dialoguée divisée en cinq actes en prose, qui forment chacun un drame séparé : Domrémy, Chinon, Orléans, Reims et Rouen, mais dont aucun ne fut joué.

Séché (Léon). — * Dans son recueil de poésies intitulé :

Amour et Patrie, fait une pièce de vers sur la Canonisation de Jeanne d'Arc (dédiée à Mgr Dupauloup). *Paris, Lemerre,* 1875, in-12 (prix 4 fr.).

Ségur (comte de) de l'Académie française, pair de France. 1753-1832. — Jeanne d'Arc, épisode historique. *Paris, Alexis Eymery*, 1829, in-8 de 224 p.

Extrait du tome VIII de ses *Œuvres complètes. Histoire de France*, p. 309 à 535.

Semet (L. T.). — Jeanne d'Arc, poème en dix chants. *Paris, Dufour*, 1828, in-18 et 1 grav.

— Le même .... seconde édition corrigée. *Lille, Bronner-Bauvens ; Paris, Abel Ledoux*, 1832, in-12 (prix 2 fr.).

Semmig (Herm.). — Die Jungfrau von Orléans, ihre Denkmale und Denkfeste, dans *Deutsche Jahrb.* (1863, t. IX).

Sepet (Marius), ancien élève de l'Ecole des Chartes. — Jeanne d'Arc avec une introduction par Léon Gautier. *Tours, Mame,* 1861, in-8.

— Le même, même lieu, 1869, in-8 de xx-314 p. 4 grav. (prix 3 fr.).

Vente de Latour, 1885, demi-vélin sur grand papier, 15 fr.

— Le même, 1873, in-8.

— Le même, 1869, in-12.

— Le même ... deuxième édition. *Tours, Mame*, 1870, in-12 de 288 p. 4 fig. d'Emile Bayard (prix 1 fr. 25).

— Le même. *Tours, Mame*, 1871, gr. in-8 de 333 p.

— Le même ... troisième édition. *Paris, Société Bibliographique,* 1876, tr. pet. in-16 de 128 p.

— Le même, 1877, même format, 128 p.

Ces deux dernières éditions très abrégées font partie de la *Bibliothèque à vingt-cinq centimes*.

LE CONNÉTABLE ANNE DE MONTMORENCY

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE.

Nous n'avons nullement l'intention d'entreprendre une étude sur la vie du connétable de Montmorency. M. Francis Decrue lui a consacré un travail trop remarquable, comprenant son existence jusqu'à la mort de François Ier, pour que nous ayons la prétention de le recommencer. Mais M. Decrue, en abordant un si vaste sujet, a dû négliger forcément beaucoup de détails : il a dû sacrifier à l'intérêt général du livre le côté plus intime de la vie du connétable, qu'on se plaît trop facilement à considérer comme un homme au cœur dur, étranger notamment à tout sentiment de famille, comme un homme de guerre, habile diplomate peut-être, mais plus familier avec une épée qu'avec une plume. Ce point de vue nous a particulièrement frappé, et il nous a semblé qu'il y avait place, à côté de ce travail, pour un essai montrant un Anne de Montmorency plus intime : exposant les attentions des plus puissants souverains à son égard ; l'attachement respectueux que lui témoigna constamment la sœur bien-aimée du roi : la déférence de Diane de Poitiers, en pleine faveur ; enfin l'affection étrangement démonstrative que portait Henri II au connétable, prouvée par la correspondance autographe et inédite de ce prince.

I

Né à Chantilly le 15 mars 1493, Anne de Montmorency passa son enfance auprès du comte d'Angoulême, depuis

François Ier. Connu d'abord sous le nom de la Rochepot, il fit ses premières armes dans la campagne si brillamment signalée par la bataille de Marignan ; il s'enferma avec Bayard à Mézières en 1521 et reçut le bâton de maréchal dès 1522. C'est à ce moment qu'il prit le nom de Montmorency, tandis que son frère relevait celui de la Rochepot. Fait prisonnier à Pavie, il suivit le roi en captivité, et, mis en liberté avant lui, il s'employa activement à hâter sa libération. Le roi lui donna alors successivement le gouvernement du Languedoc, la grande maîtrise de France et la direction des affaires politiques du royaume. Charles-Quint trouva en lui un rude adversaire, et en ressentit cruellement les effets dans sa campagne de Provence : on le vit encore à l'œuvre en Italie et en Picardie, où il reçut, en 1538, une suprême récompense dans la dignité de connétable. Partisan de l'alliance impériale, c'est lui qui décida le roi à appeler Charles-Quint en France. L'idée n'était pas heureuse avec un adversaire aussi fourbe que ce prince. Ses ennemis s'emparèrent de l'échec des combinaisons que le connétable avait basées sur cet accommodement et il tomba complètement en disgrâce en 1541. L'avènement de Henri II lui rendit toute son autorité, mais il ne l'exerça plus seul et il eut à compter avec de dangereux collègues qui ne songeaient qu'à l'évincer. Battu à Saint-Quentin et fait prisonnier, il eut le tort de pousser vivement à la conclusion de la fâcheuse paix de Cateau-Cambrésis pour hâter sa mise en liberté. François II le tint à l'écart, mais avec Charles IX, Catherine de Médicis décida son rappel pour l'opposer aux Guises. Tout au contraire il constitua avec eux et avec le maréchal de Saint-André le fameux triumvirat qui combattit résolûment les Réformés. Vainqueur à la bataille de Dreux, il y fut fait cependant prisonnier. Mis en liberté l'année suivante (1563) il enleva le Havre aux Anglais et fut tué à la bataille de Saint-Denis contre les protestants en 1567.

La première lettre d'Anne de Montmorency, alors M. de

la Rochepot, que nous rencontrons, est datée d'Ambroise (1) le 31 octobre 1517. La cour était toute en fêtes depuis plusieurs mois et chacun ne pensait qu'au plaisir.

« La reyne fait bonne chère et est encore debout et semble qu'elle attende la venue de Mad^e de Bourbon (2). Madame (3) se porte très bien et aussy sont toutes mes dames. Mad^e la duchesse a dû garder deux fois la chambre à cause de la douleur cruelle d'un antrax qu'elle a eu au col, dont elle sera bientôt guérie au plaisir de N. S. que je prie vous donner ce que vous désirez. Le roy est parti de Paris et prend le chemin par Beynes (4) et Nogent, quérant les lieux pour la chasse, et volant, attendant des nouvelles de la reyne. Mon fils fut élu dimanche par la voie (*sic*) du Saint-Esprit evesque de Limoges (5). »

L'année suivante fut moins joyeusement remplie, car les complications politiques commençaient à assombrir l'horizon. La guerre était attendue entre le roi et l'empereur, mais la gravité de la lutte même retardait l'explosion de la crise, chacun voulant être plus complètement prêt. Pendant ce temps la faveur de la Rochepot grandissait et il partit pour Reims au mois de juillet 1521 avec le duc d'Alençon, commandant les troupes chargées de prêter main-forte à Robert de la Marck, seigneur de Sedan et de Bouillon, menacés par les Impériaux. La Rochepot eut à constater l'état des places frontières, Mézières et Mouzon, et il adressa au roi les renseignements les plus rassurants « si bien que ceulx qui voudroient les assaillir y pourroient recepvoir plus de honte que d'honneur (6). » La situa-

(1) Pour ne pas multiplier les renvois, nous indiquerons ici les volumes du Fonds Français (manuscrits) à la Bibliothèque nationale, où se trouvent les lettres que nous publions : 3003, 3051, 3125, 3126, 3128, 3132, 3139, 3147, 3188, 3222, 3986, 3995. Les lettres de Henri II sont presque toutes dans les volumes 3122, 3139, 3143 et 3150.

(2) La reine n'accoucha de son second fils que le 31 mars 1518 : le premier était né le 28 février 1517.

(3) La reine de Navarre, sœur du roi.

(4) Près Montfort-l'Amaury.

(5) Mort peu après, en 1519.

(6) De Reims, 13 août 1521.

tion n'était cependant pas bonne. Mouzon dut capituler le 29 août, et tous les efforts du duc d'Alençon se portèrent alors sur la défense de Mézières serrée de près par Nassau. La Rochepot eut ordre de s'y jeter, et, auparavant ayant pris des informations auprès de Bayard qui l'y avait précédé, celui-ci lui écrivit : « Depuis deux jours l'artillery des ennemys tire moins. Au surplus quant à ce que vous me mandez si nous pourrions tenir jusque vers la fin de cette semaine, nous ne vous y mettrons point de terme, mais nous vous supplions croire que ce seroit tant que notre honneur et nos vies se pourront estandre pour le service du maître (1). » Montmorency put entrer avant l'investissement : il s'écoula même un certain nombre de jours auparavant, et l'attente, jointe surtout à l'oubli dans lequel le roi paraissait laisser Mézières, semblent avoir assez vivement impressionné M. de Montmorency. Cette lettre à M. d'Alluye le prouve, ce nous semble, de reste :

« Nous avons envoyé quatre ou cinq fois devers le roy depuis sept à huit jours sans jamais en avoir de réponse. Je vous prie luy en dire un mot pour scavoir ce qu'il luy plaira que je fasse, car de me tenir icy, en ung lieu où la famine et la mortalité sont et ne pouvoir faire service, il m'ennuie merveillensement. Je vous assure que la ville est assez bien affamée comme si le siège y estoit. »

La canonnade commença le 31 août et l'on sait que grâce aux efforts des héroïques défenseurs de la place le siège fut levé le 27 septembre. Pendant sa durée, le roi avait racheté l'oubli dont s'était plaint Montmorency, en luy écrivant : « Non seulement je suis content de vous, mais « vous povez estre seurs que j'en feray telle démons- « tration que tout le monde le cognoistra. » Ces paroles

(1) De Mézières, ce mardi, 10 h. de la nuit. — Puisque l'occasion s'en présente, nous donnerons cet autre billet de Bayard à Montmorency : « 23 février. — Monseigneur, j'ay reçeu la lettre que vous m'avez escripte par M. de Montimard et vous mercie des bonnes souvenances qu'avez de moy et vous promets ma foy que vous n'avez pas tort, car je suis aussi fidelle pour la cause de Montmorency que vous mesme. »

cependant ne paraissent pas avoir été bien vite suivies d'effet et d'après cette lettre de la Régente au trésorier Robertet, ce dernier aurait à plusieurs reprises rappelé les titres des deux défenseurs de Mézières :

« De Meaux, 7 octobre (1521).

« Vous cognoissez la bonne nature du roy et soyez bien assuré que pour recueillir gens qui luy ont fait tels services que Bayard et Montmorency, qu'il n'a rien oublié de ce qu'il y faille faire. Et au regard du bon traitement qu'il tient propre faire au dit Bayard, j'en suys très ayse et sçay bien qu'il le fera tant qu'il pourra, et aussy est-ce en endroict où le dict sire ne sauroit rien perdre d'y user de sa débonnaire et grande libéralité car c'est pour un personnaige qui vaut et merite tout et tant que pour luy on ne sauroit trop faire. »

Montmorency reçut cependant l'année suivante le bâton de maréchal.

Montmorency fut pris à Pavie, et emmené en captivité, avec le roi. De Madrid il écrivait assez souvent à Marguerite de Navarre pour lui donner des nouvelles de son frère ; ces lettres qui devaient évidemment passer sous les yeux des agents de l'Empereur, sont presque toutes identiques ; nous n'en reproduirons qu'une :

« Du 21 may.

« Madame depuys que le roy par ce porteur a été rassuré de votre santé, cela luy a donné tel plaisir qu'il est tout résolu de faire selon sa fortune la meilleure chière quy luy sera possible et on ne le pourroit voir en meilleure santé : quoy est vous supplyant Madame, tant et s'y tres humblement comme je puys de croire que je ne feray autre chose que de luy donner le plus de plaisir que je pourroy jamais l'abandonner. Madame le plus souvent que je pourroy vous faire sçavoir de ses nouvelles, quy sera la fin, madame, me recommandant à vostre bonne grâce plus que très humble supplyant de créateur, etc.

Nous passerons quelques années pour donner une lettre autographe de Montmorency à l'évêque d'Angers, ambassadeur à Rome. François de Dinteville était son cousin et quelques mois auparavant il avait eu à le sauver de

poursuites ordonnées par le Parlement à cause des sévices dont il avait usé envers un des vassaux de son abbaye de Montiérender. Montmorency l'emmena tranquillement à Chantilly pendant que les huissiers venaient pour l'arrêter : puis il mit les plus hautes influences en jeu auprès du roi qui ne trouva pas de meilleur moyen de soustraire l'évêque à la justice que de le nommer à l'ambassade de Rome. On comprend dès lors combien celui-ci était à la discrétion du maréchal qui s'exprimait avec lui sans réticence au sujet de la politique de Clément VII qui se laissait trop dominer à ce moment par l'Empereur. Cette lettre est assurément curieuse :

A M. d'Auxerre ; ambassadeur à Rome.

Je suis seur qu'on vous aura faict delà autant d'alarmes de la veue comme l'on faict en Angleterre et aux autres lieux, et principalement en la cour de l'Empereur, car il tenoit la chose pour toute asseurée, vous asseurant que je n'en ay jamais veu une seule apparence du côté de deçà, encore que le roy en ait été souvent recherché. Le pape ne veut pas faire l'archevêque de Toulouse (1) cardinal. Il semble que N. S. P. n'ait pas grande envie de faire plaisir au roy et qu'il veut faire en cet endroit comme ceulx que l'on dit estre maudicts en l'Evangile. Si N. S. P. à la longue ne faict rien pour le roy, ni pour le roy d'Angleterre et qu'il la veuille dédaigner jusques là et qu'à la longue il ne s'en trouvera pas bien.

Je vous advertiray que la vye de Madame (2) a esté si bonne en toutes choses que après son décès l'on luy a bien trouvé 14 à 1,500,000 escus en or, meubles et aultres choses et qu'à la fin du mois le roi rachetera les terres de Madame de Vendôme.

Les moynes sont maulvais garçons qui veulent tromper le pape et le roy, mais il faudroit pour les châtier les envoyer en quelque bon pélérinage.

Le roy compte beaucoup sur les cardinaux de Mantoue et Trivulze : au premier il a donné une abbaie de 3 à 4,000 escus ; au

(1) Monseigneur d'Orléans Longueville.

(2) Louise de Savoie venait de mourir le 22 septembre de la peste près de Nemours.

second l'evesché de Bayeux et a bonne volonté de faire du bien aux aultres cardinaulx qui se mettront en debvoir de lui faire services à Rome.

(Villiers, 7 octobre 1531 (1).

Montmorency tout-puissant dans le conseil en profitait pour placer partout les hommes sur lesquels il pouvait compter : c'est ainsi qu'il fit donner au frère de l'évêque d'Auxerre, l'ambassade de Londres (janvier 1533), quand il s'agit de prévenir la rupture entre Rome et l'Angleterre. Seulement Henri VIII était un allié compromettant et sans s'inquiéter de l'intervention de François Ier, il épousa Anne de Boleyn avant l'arrivée du bailli de Troyes. Montmorency paraît en avoir pris assez facilement son parti et dans une lettre à son cousin il ne lui demande que des détails sur les fêtes du couronnement de la nouvelle reine pour amuser le roi. Il lui annonçait en même temps un envoi d'argent.

« Pour vous aider à supporter la dépense qu'avez esté contrainct faire à ce couronnement de la reine d'Angleterre, des cérémonyes auquel, pareillement des tournoys et aultres triomphes qu'ils font pour cest effect par delà. Je vous prye de nous les escrisre bien au long et par le menu, car ce sera grand playsir au roy et à ceste compaignie de l'entendre. Le duc de Norfolk doit estre à Paris : en passant en Picardie il a faict si bonne chère que je ne faicts doulte qu'il ne s'en contente tres fort. Il a passé par ma maison de Chantilly là où je suys aussy seur qu'il n'aura point esté mal accueilly et qu'il y aura eu du plaisir (13 juin 1533) ».

Montmorency dans la même lettre annonçait la guérison du roi, alors à Avignon avec le Pape : Norfolk s'y rendit, mais la négociation, comme on sait, n'eut aucun

(1) Dans une autre lettre au même du 28 octobre, le maréchal se plaint de voir les assurances de l'Empereur mieux accueillies à Rome que celles du roi ; l'empereur parle d'une entrevue, mais en la retardant toujours sous prétexte qu'il « nose cheminer du côté de l'Allemagne à l'occasion des affaires qui ne sont pas comme il désire ».

succès: elle ne pouvait en avoir avec un prince comme Henri VIII.

En 1536, la guerre se ralluma pour la troisième fois entre la France et l'Empire et la cour dut se transporter à Lyon dès le milieu de l'hiver. Montmorency, disgracié depuis quelques mois par l'influence de l'amiral Chabot de Brion, rentra brusquement en scène et devint général en chef des armées. On sait quel péril courut alors la France envahie par les impériaux en Provence, mais le maréchal fut à la hauteur de la situation :

« Mon frère, écrivait-il à M. de la Rochepot, le 17 juillet, je suis prest à marcher vers la Provence avec l'armée du roy et elle est si puissante que sy l'Empereur se joue d'y venir comme il en faict démonstration tant par mer que par terre, j'espère qu'il ne feult oncques de sa vye plus empêché, et pour le moins suis seur qu'il aura une partie de la peur de ce qu'il en sera. Vous en aurez toujours nouvelles..... Les ennemys s'approchent de Chantilly. Je n'y ay oultre le capitaine que femmes et enfants ».

Le 2 septembre il écrit à son cousin M. d'Humières, gouverneur de Péronne : (1)

« L'Empereur ne peut bouger. Ils font estat d'avoir perdu depuis leur arrivée en ce païs de maladie et de faim plus de 7 à 8,000 hommes de guerre avec tous leurs chevaux, qui ayde beaucoup à rendre leur camp infect..... Ayant appris qu'ils avoient relevé des moulins vers la Durance, je les ay envoyé de rechef démolir et brûler entièrement, et oultre cela mis en pièces six vingt espagnols qui les gardoient. Il ne peut y avoir de farine que par là ».

Puis il lui annonçait avec entrain — d'Humières servait alors comme lieutenant général en Provence — la levée du siége de Péronne par le comte de Nassau :

« M. de Nassau a donné assault à Peronne auquel il a perdu beaucoup de monde et a esté repoussé si rudement que je crois

(1) M. d'Humières était aussi gouverneur du Dauphiné, et sa fille épousa La Rochepot, frère de Montmorency. Il existe à la Bibliothèque nationale des centaines de lettres adressées par le maréchal à son cousin.

qu'aysement n'y fera retourner ses gens. Nos bretons ont prins quelques nefs venant du Pérou dans lesquelles ils ont trouvé grande quantité d'or et d'argent (9 septembre 1536) ».

A la fin de l'année mourut le dauphin François à la suite d'une imprudence et non par suite d'un crime, comme voulut le faire croire un agent de l'Empereur (1). A ce sujet Montmorency écrivit au roy en lui adressant ses condoléances, et à M. d'Humières pour lui apprendre la nouvelle. M. Decrue qui ne cite qu'une phrase de cette dernière lettre en conclut que cette mort causa peu de regret au maréchal :

« Sire, Jay veu par vos dictes lettres aussy comment il a plu à Dieu appeller de sa part Monseigneur le Dauphin et qui m'ont esté nouvelles bien tristes plus que je ne pourrois dire. Toutefois il se faut résoudre à la volonté de N. S. et penser qu'il faict toutes choses pour le mieulx, qui est une chose que je pense plus aisément dire que le faire et spécialement à moy qui estoit tant tenu et obligé vers luy.

A M. d'Humières,

« La nouvelle la plus triste et la plus ennuyeuse qui vous eust seu advenir pour plusieurs raisons que assez devez comprendre, c'est la mort de Mgr le Dauphin qui doit être regretté d'ung chacun, mais trop plus sans comparaison de ceulx qui savoient ce qu'il valoit. Toutefois puis qu'il a plu ainsy à Dieu, il nous fault en cela comme en toutes aultres choses conformer à sa volonté et le

(1) Ce bruit fut d'abord très accrédité comme on en jugera par cette lettre de Breton de Villandry à M. d'Humières. Le « paillard » en question était le comte de Montécuculli, ecuyer du Dauphin, qui fut accusé, mis à la torture, avoua sous l'influence des souffrances et fut exécuté le 7 octobre. « Monseigneur, vous avez piéça entendu l'inconvénient survenu de la mort et trespas de Mgr le Dauphin, et n'est besoingt que je vous en dye aultre chose sinon que l'on presuppose qu'il a esté empoysonné. Il y a ung paillard italien a Lyon, lequel estant sur la gehaghe a confessé l'avoir faict et avoir esté envoyé par deça par Antoine de Leyve avecque deux ou trois aultres personnages, non seulement pour empoysonner feu Mondit sr, mais aussy le roy et tous messieurs ses enfants. Toutefois despuis, il s'est desdict, mectant en avant que s'il a confessé cela ce n'a esté que par le tourment qu'on luy faisoit. Néanmoing on est après luy faire son procès en quoy ne lui sera faict autant tort ». Valence, 17 août 1536.

louer et mercier de tout, ne laissant pour cela de continuer à donner ordre à tout ce qui sera requis pour le service du maître.

Avignon, 12 novembre 1536 ».

L'année suivante Montmorency commandait l'armée en Picardie : il y dirigea contre Saint-Venant un coup de main dont il adresse le récit à M. d'Humières dans une lettre qui par son entrain nous paraît digne d'être citée :

A M. d'Humières :

« Il y a deux jours ayant eu advis qu'au lieu de Saint-Venant, ils avoient logé 7 à 800 hommes de pied et faict un fort pour empêcher le passage de la rivière du Lis. Je les alles voir en compagnie de 2,000 lansquenets et 1,000 adventuriers françois, mais ce fût de si près qu'il ne s'en saulva un seul qui ne fut mis en pièces ou noyé. Et encore tout maintenant je viens d'avoir nouvelles que ceste nuit une enseigne de gens de pied de ceulx qui estoient demeurés à la garde du château de Hesdin s'est trouvé vers Doullens épiant nos vivandiers et a esté desfaict par la bande du prévost de Paris et gaigné l'enseigne comme lon les rembarre si bien de tous les côtes que maintenant ils pensent plus d'une fois avant de passer outre leur barrière. Car entendez qu'il n'est demeuré avant ni après nous et jusques à Béthune, Aire, Arras, ville ni chasteau où ils se fussent retirés que nous n'ayons prins, et espère que de bref notre entreprise y sera parfaite pour prendre le chemin de Lyon. Je ne veulx oublier que MM. de S. Paul et de Guyse estoient de ladite entreprise (Piennes, 27 avril) ».

Pendant ce temps M. d'Humières à la tête de ses troupes en Piémont se dépitait de l'abandon où on semblait le laisser et s'effrayait de la responsabilité qui pesait sur lui. Le maréchal cherchait à le rassurer et nous allons voir comme il savait tenir au besoin un langage que son caractère ne ferait pas supposer :

« Vous pryc, lui écrit-il de Fontainebleau, le 8 septembre 1537, ne vous donner si grands maulx des choses qui ne vont selon votre intention que vous en puissiez tomber en plus grand inconvénient, car en fesant ce que vous pouvez, il me semble que c'est bien assez. Mais surtout vous pryc en outre avoir principale-

ment regard au recouvrement de vostre santé qui est chose que le roy vous désire. »

Quatre jours après il cherche à le réconforter encore davantage en lui transmettant les félicitations du roi pour le bon ordre mis à Pignerol :

« Vous pryant ne vous passionner de choses que vous doubtez que l'on puisse avoir dictes et calomnyes de vous, car la réputation et estime en laquelle vous estes des gens de bien sera toujours plus forte que les meschantes paroles d'autruy. Aussy je crois que vous avez bien ceste assurance de moy et que je ne laisseray cela passer sans le bien réveiller et rabattre. »

A ce moment la campagne d'Artois était terminée par la conclusion d'une trêve signée le 30 juillet 1537, sur la proposition des Impériaux. Montmorency avait activement travaillé à la faire accepter; il y voyait le salut de Thérouanne alors serré de très près, le moyen de reporter nos troupes vers l'Italie et surtout de se fortifier contre les Anglais. Voici ce qu'il en écrivait quelques jours auparavant au cardinal de Tournon :

« Jusque icy les forces de l'ennemy ont esté si grandes et les nostres si petites que n'avons eu moyen de faire autre chose que pourveoir aux villes au mieux qu'il a été possible, attendant la venue de nos forces, lesquelles s'en vont telles que sy seulx qui sont dedans Thérouanne tiennent encore le temps que je pense bien qu'ils tiendront, j'espere que contraindront les ennemis à se lever de devant, car déjà ils ont serré leur camp, depuis qu'ils ont sceu que Mgr le Daulphin s'est jetté en campagne, et sans sa personne laquelle importe tant que surtout il faut craindre de le hazarder n'eusse tant demeuré à m'y jetter pour essayer de faire quelques meysances aux dicts ennemys avec ce peu que nous estions. Si est-ce que je ne vouldroit pas pour beaucoup que Monseigneur n'y eust esté, car sa présence donne grande faveur à ceste armée, et d'aultre part il se conduit si sagement et tout au contentement d'un chacun qu'oultre le plaisir que c'est au roy de l'entendre, cette compagnie en a trop meilleure volonté de bien faire, de sorte que s'il plait à Dieu, il s'en ira victorieux et avec grand honneur et réputation, selon le désir de tous ses bons serviteurs et

à la confusion des dicts ennemys. Je croys qu'il n'y a chose qui ayt faict le roy malade que le soin et soucy qu'il a prin et prend pour satisfaire tant d'endroits où il avoit affaire. Cela le soulagera et aussy le laissera plus libre vers l'Italie.

Camp de Doullens, 23 juillet ».

Pendant l'invasion de la Picardie, La Rochepot avait occupé Corbie. Après la retraite de l'ennemi, en tombant d'une galerie il s'était grièvement fracturé une jambe. — Montmorency qui aimait beaucoup son frère en fût vivement affecté et lui écrivit souvent pour le consoler et lui recommander la prudence :

« J'ay entendu par Picquet, écrit-il de Paris le 22 janvier 1537, bien au long de vos nouvelles et entre autre, comme vous commencez à remuer le pied. ce qui m'a esté tel et si grand ayse et plaisir que pouvez penser. vous priant bien fort, mon frère, m'escripre ordinairement de vostre santé et disposition, car je ne saurois avoir plus grand plaisir en ce monde que d'entendre qu'elle soit bonne... J'ay eu nouvelle détaillée comme le duc de Florence a esté tué par un gentilhomme son amy qui feignant d'aller voir sa femme et s'estant couché, le tua, qui est la vengeance faicte de M. le cardinal de Médicis, son cousin (1) ».

Il était profondément attaché à son frère : à quelques jours de là, il lui annonçait qu'il lui avait obtenu le baillage de Caen pour l'indemniser des pertes qu'il avait eues à subir au cours de la précédente campagne :

« Vous entendez bien qu'en toutes choses qui touchent vostre bien et advancement, ne m'y emploierai de moindre affection que si c'estoit pour moy-mesme ». (25 janvier).

En 1538 eût lieu l'entrevue de Charles-Quint et de François Ier à Aigues-Mortes, ménagée après de difficiles négociations par Montmorency. Voici en quels termes il

(1) Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent, se signala par d'odieuses violences et par une conduite revoltante. Il fut assassiné par Lorenzino de Médicis, son cousin. Il avait épousé Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint. Le lendemain, Montmorency ajoute dans une autre lettre à son frère : « Les affaires du roy sont bien de tous costés. Cette mort ne peut qu'y apporter du bien ».

en rendit compte à son frère de la Rochepot, le 7 juillet, en lui recommandant de répandre ces nouvelles dans toute la Picardie.

« Mon frère, en suyvant ce que je vous ay dernièrement escript de l'espérance en quoy nous estions de l'entrevue du roy et de l'empereur, je vous advise que dimanche dernier le dit seigneur-empereur avec toutes ses galères, accompagné de vingt-deux de celles du roy, arriva près de la ville d'Aigues-Mortes environ trois heures après midy, où le dict seigneur l'alla voir sur sa générale, et le lendemain le dict seigneur-empereur vint dinner avec luy et y demeura tout le jour en suyvant jusque à cinq heures du soir quy s'en retourna embarquer, et l'accompagnèrent le roy et Monseigneur ses enfants jusque sur sa dicte galère. Vous advisant que durant leur assemblée ont faict la meilleure et plus privée chière qu'il soit possible, en usant tant de si bons et honnestes propos d'amitié que en cela ne se pourroit ce me semble rien adjouter, et se sont départis ensemble leurs compagnies au plus grand contentement l'un d'avecque l'aultre qui firent oncques princes. En sorte que par ce qui se pourra en suyvre de ceste entrevue et grande amitié se peuvent dorénavant estimer les affaires de l'un et de l'aultre une mesme chose..... Vous estes autorisé à venir prendre possession à Paris du gouvernement de l'Isle-de-France ».

A ce moment Anne de Montmorency était à l'apogée de sa puissance : il avait véritablement sauvé la France par sa campagne de Provence, et par le forcement du pas de Suze : la négociation avec l'Empereur avait consacré sa réputation de militaire et de diplomate. Il gouvernait en réalité pour le roi affaibli par la maladie. Le 10 février 1538, il reçut en grande cérémonie la récompense suprême de ses services, l'épée de connétable de France. Sa politique triomphait et c'était celle qui consistait à rétablir solidement l'alliance entre le royaume et l'empire. Pour cela il voulait transformer la trêve de 1537 en une paix définitive, et il entama dans ce but de longues négociations, traitées souvent directement avec l'Empereur. C'est lui qui décida le voyage de ce prince en France, prétextant qu'il serait plus

sûr pour lui de prendre le chemin de terre plutôt que de s'embarquer pour aller dans les Pays-Bas. Voici en quels termes il s'adressait alors au puissant empereur :

« Je vous supplie de suivre ce conseil et bon advis comme du meilleur frère que vous ayez. Je vous supplieray en mon pauvre endroit tant et si très humblement que je prends que usant principalement en ceux de l'assurance et fermeté de cette bonne loyale et souveraine amitié, vostre plaisir sait recevoir ce bon et fraternel advis que ledict sire vous donne et obtempérer à ceste tant affectueuse prière qu'il veut en faire, estant assuré que le plus grand aise et plaisir qu'il scauroit jamais avoir en ce monde est de vous recevoir, recueillir, traiter et honorer en cestuy son royaulme, et aussi grand honneur et fraternelle amitié qu'il le scauroit désirer pour sa propre personne. Et ira, si vostre bon plaisir est de le luy demander audevant de vous en Espagne avec Messeigneurs ses enfants pour vous quérir, et accompagner et conduire en son dict royaulme auquel vous pourrez user et disposer des choses qui y seront tout ainsy qu'en vos propres païs. Et en cela, Sire, je vous assure et promets en foy de bon et loyal gentilhomme et comme celuy qui scait l'intention du dict sire et l'amour qu'il vous porte que ne trouverez autant fault ». (De Compiègne, — octobre.)

On sent que le connétable savait le pouvoir dont il disposait alors et que son maître s'en remettait aveuglément à lui.

L'empereur passa la Bidassoa le 27 novembre 1539, arriva le 10 décembre à Loches où le roi l'attendait. Le connétable avait minutieusement veillé à ce que tout fût bien organisé sur son passage, on en jugera par cette lettre à M. du Bouchage (1).

« J'ay esté très ayse d'avoir entendu des nouvelles de vous et de ma sœur et pensois bien aujourd'huy aller coucher en vostre logis, mais la traite depuis le lieu de là ou je suis parti jusque-là eust esté trop longue. Je suis bien ayse que vous ne bougiez pour ceste heure et que vous attendiez jusques à nostre retour de nous

(1) Jean de Batarnay, comte du Bouchage, avait épousé une sœur de Anne de Savoie-Tende, femme du connetable.

venir trouver vers Chatellerault ou ailleurs où vous adviserez au devant de nous. Et je vous prye, n'oubliez de m'ammener quelque bonne monture pour moy, soit mulle, tracquenart ou hacquenet, car je suis asseuré que nos bestes seront en piteux estat quand je reviendray pour le chemin qu'elles auront faict. J'écris à ma sœur pour meubler quelques chambres et salles du château de Loches afin que nous puissions honnestement recepvoir et loger l'empereur, car si vous ne nous aydez à cela nous y demeurerons tout à plat. Vous savez qu'il ne se pourroit rien perdre ni gaster puisqu'il n'est question que d'un passant.

De Montrichard, 13 novembre 1539 ». (1)

Mais Charles-Quint trompa complètement le connétable et tout le système que celui-ci avait basé sur l'alliance impériale venant à échouer, ses ennemis, et il en avait de nombreux et de puissants, eurent beau jeu contre lui. Au mois de juillet 1541 sa disgrâce était complète et il vécut dans une profonde retraite jusqu'à ce que l'avènement de Henri II lui rendît tout d'un coup une entière faveur. A ce point que dès le premier jour, le nouveau roi ne trouva pas de lieu plus sûr pour loger ses enfants qu'en les envoyant dans l'une des terres du connétable à l'Isle-Adam, sous la surveillance de Madame d'Humières, sa nièce :

« Logez-les au mieulx, lui écrit-il, le 7 août et faictes leur la meilleure chière que pourrez. »

Il n'y a pas de soins qu'il ne prenne alors pour la santé de ces augustes hôtes ; la princesse Elisabeth devint malade de la rougeole.

« Je vous envoie, mande-t-il aussitôt à Madame d'Humières, le 27 décembre, de la licorne, le roy sachant que vous n'en avez pas. Je vous envoie le peu que j'en ay afin de vous en servir autant qu'il en sera besoing, et après me le faire bien garder en ayant soin de ne point la mettre dans l'eau chaude ».

Deux ans après mourait le duc d'Orléans.

« Je ne vous manderay rien de l'ennuy qu'a apporté au roy et

(1) Le lendemain lettre dans le même sens à Madame de Bouchage pour meubler Loches, notamment de tapisseries.

à la reyne la perte qu'ils ont faicte de feu Mgr le duc d'Orléans, leur fils, écrit-il à Mme d'Humières, le 27 octobre 1550, mais ils vous scavent gré de la peine que vous avez prise jusqu'à sa mort. Il faut soigner Madame Claude qui a encore mauvais visage. »

Nous allons continuer à reproduire un certain nombre de lettres du connétable redevenu tout-puissant. Plus d'une révèle des faits intéressants, et toutes nous semblent curieuses en montrant l'habileté et l'entrain avec lesquels il savait écrire. D'abord cette lettre adressée de Troyes, le 17 mai 1528 à M. de la Rochepot, montre combien Anne de Montmorency entendait faire respecter la discipline dans les troupes.

« Je vous vays advertir que le roy eust hier nouvelles que le 7 de ce moys, estant le chevalier de Bonuyvet à voir les bandes de nostre nepveu d'Andelot qui passoient en une ville de Bretagne et faisoient les salves, un malheureux luy tira ung coup d'arquebuse dont il mourut sur l'heure, qui est une telle perte que vous pouvez penser. Et pour ce que telles voyez ces façons si estranges commencent à avoir cours, à quoy il est besoin d'obvier s'il est possible. Le roy veut suyvant ce qui a esté escript cy devant que vous fassiez recouvrer le plutôt possible les soldats françoys renvoyés d'Angleterre pour estre mis en mains du Prévost qui leur fera leur procès, afin que la justice et punition en soyt faicte telle et si cruelle que l'exemple en aille par tout le monde; et au demeurant que vous fassiez défendre parmy les soldats telles sortes de salves et que dorénavant nul sera puni de vye n'aye à tirer un coup d'arquebuse pour son plaisir, et si ce n'est en une affaire au secours du roy ou qu'il luy soit permis ou commandé par son capitaine, et que vous fassiez bien chastier ceulx qui contraindroient à la dicte défense ».

Le connétable avait pour son frère, nous l'avons déjà dit, une profonde affection et il ne perdait pas une occasion de l'entretenir dans les bonnes grâces du roi :

« J'ay dit, lui écrit-il, au roy, la bonne santé en quoy vous estes, lequel m'a fait réponse que vous ne valez rien si vous n'estes en lieu pour travailler et pour faire exercice et qu'il entend très bien que la peine que vous prenez vous faict passer beaucoup de douleurs de gouttes et aultres maladyes ».

C'est à lui qu'il s'adressa quand il dut aller remettre à la raison les Bordelais insurgés à cause du monopole de la gabelle, et on sait avec quelle rapidité, mais aussi avec quelle rigueur, il vint à bout de ce qu'il appelait « cette vermine ».

« Expédiez vitement les lanquenets, car je pars dans quatre ou cinq jours pour m'en aller à mon voyage, et je désire bien que toutes nos forces arrivent au lieu de l'affaire en même temps, et le plutôt est le meilleur, d'autant que cette vermine se va de jour à aultre augmentant et fort toujours de pis en pis, à quoy j'espère promptement remédier si tost que j'ai faict par deça (8 septembre 1548). »

Quatre jours après il lui adressait encore cette lettre curieuse. Le roi venait d'envoyer un corps d'armée en Ecosse pour soutenir Marie Stuart ; et l'Angleterre, se considérant comme offensée, se prépara à la guerre. Le connétable voulait qu'on feignit de n'y pas croire et il recommandait à son frère des atermoiements assez peu compatibles avec son caractère.

« Le roy se contente de ce qui s'est passé entre vous et les Anglais. Vous assurez qu'ils ne bougeront en rien. Il est assez ayse à voir par leurs déportements et la façon de faire directement avec les Français qu'ils ont une très mauvaise volonté qu'ils ne différent d'exciter que faulte de moyens. Nous ne devons rien obmettre pour les empêcher de mal faire..... Toutefois il faut leur faire la plus belle et aimable démonstration extérieure que l'on pourra pour leur rendre ce qu'ils nous veulent bailler, et cependant assurer et fortifier tant qu'il sera possible les affaires du roy de ce côté-là. Vous allez recepvoir encore un peu d'argent, mais advisez-vous de le faire dépenser le plus lentement et avec la meilleure monnaye que vous pourrez ».

Aussi Anne de Montmorency ressentit une vive douleur quand deux ans après il perdit son frère. Voici en quels termes il l'annonce à M. d'Humières, le 23 avril 1551.

« Je ne vous scauray dire l'ennuy et grande faschery que je porte de la perte que j'ay faicte de mon frère qui m'est aultant dure à passer que fortune qui m'eust pu advenir. Je ne fais nul

doubte que ma sœur de sa part n'en soit fort désolée et attristée pour y avoir perdu la personne qui luy estoit le plus cher. Je vois bien qu'il est besoin qu'elle et moy nous conformions à la volunté de N. S. et que nous portions cela patiemment, ne pouvant rien plus faire pour luy que de faire prier Dieu pour son âme ».

En 1552, la guerre recommença avec l'Empereur et la Picardie vit reparaître les bandes ennemies. Leur cruauté indignait le connétable comme on en jugera par cette lettre, adressé le 10 septembre 1552 à M. d'Humières :

« Les ennemys sont venus aux villages de Sailly et de Salligny. Je vous envoye la compagnie de Losse. Sitost qu'il sera arrivé, je vous prye, vous regarderez avec ce que vous pourrez assembler de forces ainsi que m'escripvez, non seulement d'empescher l'ennemy de courrir, mais de prendre si bonne revanche des feux et inhumanitez qu'il a faicts, et le contraignez à faire la guerre aultrement que par le feu et si cruellement qu'ils l'ont faicte envers les paysans de ces pauvres villages ».

La lettre suivante, au même, du 7 avril 1553 donne un curieux exemple des mœurs du temps et de la manière dont on marchandait parfois ses services au roi :

« J'ay receu la lettre que m'avez escripte par ce porteur qui m'a demandé de la part du personnage qui veut entrer au service du roy, choses bien déraisonnables, car il veut que luy et ses gens soient entretenus tant en temps de paix que de guerre et que dès à présent on leur avance 400 escus sans que nous ayons assurance quelle qu'elle soit de ce qu'il fera. Il me semble que de vouloir ainsi marchander avec le roy, ce n'est pas le train d'homme qui veuille franchement entrer en son service et qui y soit conduict d'autre volonté que de son profict particulier. Au moyen de quoy vous leur ferez entendre que s'il a envie de venir au service du roi, il ne faut pas qu'il marchande avec luy, mais seulement qu'il s'assure qu'il aura affaire à un roy grand, libéral, qui ne délaisse jamais ceux qui le servent bien et fidèlement et duquel en faisant ainsy, et il recepvra plus de bien et advantage en un jour que ne scauroit valoir tout ce qu'il demande ».

Au mois d'avril les Impériaux reprirent le siège de Thérouanne, où le fils du connétable se jeta avec d'Essé :

aussi ne serons-nous pas surpris de la vivacité avec laquelle Anne de Montmorency stimule, le 26, d'Humières :

« Quant au bruslement que le sieur de Villebon vous a mandé que vous allez faire à l'entour d'Arras et de Bapaume, vous ne scaurez faire plus de services au roy que de l'exécuter le plus vivement que vous pourrez sans rien espargner ne mettre devant vos yeux que la revanche qu'ils en pourroient prendre sans nous, car courant et bruslant les païs du roy comme il fait, ce nous seroit trop de défaveur de l'endurer sans nous en repentir en le faisant à bon escient en la nécessité et difficulté de vivre où nous scavons bien qu'ils se retrouvent, nous les ruinons en bien ostant les moyens de faire entreprinse sur nous, pourquoy je vous prie que vous ne les espargnez en sorte de monde et que tout le dommage que vous leur pouvez porter, vous le fairez d'autant que vous aimez et désirez faire quelque chose qui soit au bien et advantage des affaires du roy ».

François de Montmorency fut fait prisonnier après la prise de Thérouanne, enlevée d'assaut le 20 juin et saccagée. Nous donnerons à ce propos deux lettres qu'il adressa à son père pendant sa captivité ; elles font connaître comment était traité un prisonnier de l'importance du fils du connétable :

« Bugnicourt me fait scavoir qu'il a fait son possible en son voyage en cour, mais n'a pas obtenu permission de me mettre à rançon. Son gentilhomme a fait ouvrir la fenestre de ma chambre qui m'a esté un grand bien, car l'air n'y avoit pas entré depuis vingt moys et m'a donné espérance que M. de Bugnicourt permettra que je puisse me promener quelques fois hors de ce chasteau pour prendre l'air des champs, car il est si mauvais céans que de neuf prisonniers français qui y sommes, il y en a presque toujours quelqu'un malade. Quant au duc de Bouillon, le garde que j'y ay envoyé l'a vu jouant à la paume en la cour du Chasteau de Gand où il faisoit fort bonne chière.

« Pour ce que par la lettre qu'il vous a pleu m'escripre du 1er de ce moys vous me commandez que ne faillisse vous mander la liberté que j'ay et quel traitement, et ce que je despense par jour. Quant à la liberté depuis que je suis en ce lieu, je n'en ay sorty

en façon que ce soit, et pour tout exercisse j'ay ung jardin et la cour pour me promener quand je veux, et quelque fois ay-je ce bien d'avoir à dinner ou souper M. de Contay ou quelqu'un des aultres prisonniers, et vous assure, Monseigneur, qu'il ne tient à M. de Bugnicourt que je ne sois mieulx, car de tout ce qui est en sa puissance, il ne s'épargne me donner à cognoistre l'envie qu'il a de me favoriser en ce qu'il peut et m'a fait ce bien depuis quelque temps de m'assurer que sitôt que sa santé le pourra porter qu'il s'en ira à la Cour pour avoir congé me mettre à ranson, et a grande espérance et presque assurance qu'il ne luy sera pas refusé. Quant à ma despense, toutes choses sont icy au double plus chières qu'en France et suis contraînct de dépanser environ trois escus par jour et espère que quand j'auray ce bien de vous veoir et pouvoir faire entendre les occasions, ne le trouverez mauvais, et vous supplie très humblement me vouloir envoyer de l'argent, car de ce qu'il vous plût m'envoyer par Fontaine, m'en suis acquitté sauf de 400 escus que je dois à M. de Bignicourt dès la prise de Thérouanne, comme vous en ay jà adverti. Et n'eust esté Monseigneur, qu'il y a environ trois sepmaines que me suis trouvé mal et ay eu quelque commencement d'une fièvre quotidienne. Toutefois, grâce à Dieu, j'en suis hors, je n'eusse failly plus long à vous mander de mes nouvelles.

« Monseigneur, je ne veux faillir à vous advertir que M. de Bugnicourt m'a assuré que sitôt qu'il aura pouvoir de me mettre à rançon qu'il y usera de telle honnêteté et le trouverez si raisonnable qu'il s'assure que bientôt vous serez d'accord ensemble, qui sera l'endroit de vous, etc.

« Château de Lille, 27 novembre 1853. »

Toute la lettre suivante, datée de Crécy-sur-Terre, le 9 octobre 1555, est à citer et montre le connétable sous un jour d'esprit plaisant auquel on est peu accoutumé. Après avoir annoncé au Cardinal de Lorraine que le roi est venu de Saint-Quentin coucher à Crécy où l'ont rejoint, arrivant de Guise, le Dauphin et le duc de Guise ; qu'il se rend ce jour même à Marchais, chez le cardinal, pour y chasser le cerf le lendemain vendredi ; et coucher le samedi chez lui à la Fère pour passer les fêtes de la Toussaint à Villers-Cotterets.

« Il a vu par letttres de mon cousin le maréchal de Brissac comme le duc d'Albe sentant M. d'Aumalle, votre frère, marcher avesques l'armée droict à luy au pont d'Esture, s'est retiré à Alexandrye avec partie des forces de l'Empereur encore de meilleure heure qu'il ne l'est de devant Santia, après avoir laissé la plupart d'icelles forces audict pont et départy le reste en autres places de là autour qui donne lieu à cognoistre qu'il n'a pas grande volonté de combattre davantage. Le Sr de Vieilleville annonce que nous avons repris le château d'Ennery entre Metz et Thionville après qu'il a reçu 80 à 100 coups de canon, combien qu'il y eut fossez fort profonds et larges et plains d'eaux qu'aucuns de nos soldats passèrent comme barbets qu'estonna tant ceulx en dedans qu'il se rendirent incontinent à discrétion, et furent prins deux qui l'avoient vendu lesquels furent mis le lendemain à la roue pour servir d'exemple aux autres.

« Depuis la présente signée nous sommes arrivés en vostre maison de Marchetz que j'ay trouvé beaucoup plus malaisé à approcher à cause des mauvais chemins qui sont en vos marais qu'aisé à défendre pour ce que avecques arcs à jallets, nous avons troué vos boullevarz et rempartz, et ne se fault pour ceste heure que vous aiez si grande craincte qu'elle soit bruslée, que noyée, car vous n'y avez feaulte d'eau dans vos caves et jardins ; mais pour celles-ci nous n'avons laissé d'y trouver vos vins fort bons et d'en boire à vous comme le porteur vous dira. »

Le connétable prit une part décisive à la conclusion de la paix de Cateau-Cambrésis et voici en quels termes il l'annonce à ses neveux le cardinal et l'amiral de Chatillon.

« Messieurs mes nepveux, je n'ay voulu laisser partir ce courrier sans vous faire la présente pour vous advertir que, grâce a Dieu, la paix est faicte, et conclue, et Madame sœur du roi mariée, dont je vous prye l'advertir et lui baiser les mains de ma part, espérant qu'elle en aura contentement (27 mars 1559). »

Nous avons dit qu'on lui reprocha ce traité, en effet regrettable pour la France, et que pendant le court règne de François II, le connétable fut encore tenu à l'écart. Il semble même qu'on lui ait fait assez vivement sentir sa disgrâce d'après cette lettre au duc de Guise au sujet du

don ordinaire de 18,000 fr. que lui avaient voté les États du Languedoc et que le roi s'opposait à lui laisser accepter. Il pria alors le duc d'intervenir pour que le roi revînt sur sa décision.

« Car cette somme pourra de beaucoup ayder à parfaire le reste du paiement de ma rançon. Le présent porteur vous dira le piteux état en quoy est ma belle fille la maréchalle. » (1)

« De Chantilly, 22 novembre 1560. »

Mais François II était mort depuis dix-sept jours.

On sait que Montmorency fut blessé à la bataille de Dreux. La Connétable voulut accourir aussitôt auprès de lui, mais le duc de Guise l'engagea à attendre en lui adressant ce billet.

« Il se porte si bien de ses blessures que dans cinq ou six jours il en sera de tout guery. Il n'a plus la goutte, ny aultre mal, se promène en son logis assez souvent avec Madame la princesse, (2) n'aiant voulu faillir à vous escripre et envoier hier sa lettre par ce porteur qui je m'assure vous consolera fort. A quoy vous supplye, vous pryant tenir pour certaine que je ne vouldrai faire moings mon debvoir à servir M. le Connétable et vous que sy j'estois de vos propres enfants. »

Nous terminerons cette première partie de nos citations par ces deux lettres du Connétable à la reine. La première relative à cette malheureuse échauffourée de Pamiers où les protestants expulsèrent les catholiques et provoquèrent de terribles représailles. L'autre contient un aperçu intéressant de la situation politique des Pays-Bas d'après le récit d'un gentilhomme qui en arrivait.

« A la Reine,

« Madame, j'ay veu par les lettres qu'il vous a pleu m'escripre le bon ordre que le roy et vous avez donné pour chastier ses mes-

(1) Femme d'Antoine d'Ailly, seigneur de Picquigny, vidame d'Amiens.

(2) Fille de François Ier (1523-1574), duchesse de Berry, mariée en 1559 au duc de Savoie, suivant une des conditions du traité de Cateau-Cambrésis. La Bibliothèque nationale possède un grand nombre de lettres d'elle, dont la publication serait intéressante, car on sait que Marguerite était une femme de haut savoir, très lettrée et très amie des arts.

chans et malheureux rebelles de Palmiers, qui sont les vrays et souverains remèdes condignes à telles tirannies et cruaultez, qui sont de telles et si périlleuses conséquences qu'ils sont grandement à craindre que si la pugnition ne s'en ensuivoit bien aspre et rigoureuse que plusieurs aultres villes à l'imitation de celle-ci ne voulussent dresser leurs cornes pour entreprendre de faire telles meschancetés et encore pis s'ils pouvoient. Toutesfois Madame, ad ce que je puis veoir vous y avez uzé de si bons remèdes que cela fera penser à la conscience de ceulx qui seroient si téméraires de vouloir commettre choses si détestables et meschantes. Et me semble, Madame que vous avez choisy les vrays moïens et pour chastier ceulx qui ont jà failly et pour empescher l'exécution et effects de la volonté des aultres qui les vouldroient suivre. Au demeurant Madame, je vous remercie très humblement de l'advertissement qu'il vous a plu me donner que le roy et vous ferez jeudy en notre maison d'Ecouen où je m'en vays ce jourd'huy coucher pour vous y attendre et my estre peine de vous y donner tout le plaisir que je pourray, me recommandant sur ce tant et si très humblement que faire puis à vostre bonne grâce, je supplie le créateur, etc.

« Chantilly, 15 juillet 1566. »

« Et n'y a grande apparence de les veoyr en repos de longtemps sy Dieu n'y met la main. C'est un grand repos au roy et à vous, Madame, de veoyr vostre royaulme, réduict en la tranquillité où il est maintenant, garanty de telles afflictions lesquelles il vous fault mectre d'éviter le plus que vous pourrez pour la conséquence à quoy tirent pareilles folies qui ne peuvent que grandement troubler l'estat des affaires où elles parviennent, de quoy je prie Dieu garantir vostre royaulme.

« Fère-en-Tardenois, 27 août 1566. »

Tout s'y préparait en effet pour un soulèvement général des Calvinistes qui allaient offrir à Charles IX de leur venir en aide.

Cte E. DE BARTHÉLEMY.

(*A suivre*).

A PROPOS DE QUELQUES PIÈCES RARES

RELATIVES AU RÈGNE DE FRANÇOIS Ier

Le *Bulletin du bibliophile* a publié dans sa livraison de février 1884 la liste d'une série de pièces rarissimes, relatives au règne de François Ier. Depuis lors, quelques-uns de ces documents sont allés enrichir les collections d'amateurs bien avisés; les autres, et ce ne sont pas les moins précieux, feront l'objet de cette étude. Nous apprécierons surtout leur importance historique, sans insister sur leur valeur bibliographique qui n'a besoin d'être rehaussée par aucun commentaire; nous suivrons l'ordre chronologique.

LE MESSAIGE DU HERAULT DANGLETERRE fait au treschrestien Roy de France. Pet. in-8 goth. de 4 ff., 3 fig. sur bois.

Cette pièce, d'une haute importance, est mentionnée par M. Deschamps comme imprimée à Rouen, mais ce n'est pas la même édition. Celle-ci paraît être imprimée à Paris. — Déclaration de guerre de François Ier au roy d'Angleterre en réponse à sa provocation.

Malgré les témoignages de cordiale amitié prodigués à la fameuse entrevue du Camp du drap d'or, Henri VIII n'avait pas tardé à prendre secrètement parti contre François Ier. Poussé par l'ambitieux Wolsey qui espérait obtenir, à la mort de Léon X, la tiare, grâce au crédit de l'Empereur; le roi d'Angleterre, après avoir proposé une médiation inacceptable, s'était définitivement allié avec Charles-Quint; levant le masque, il adressa, le 29 mai 1522, à François Ier une déclaration de guerre par un héraut; ces cartels, imitation un peu surannée des coutumes de la chevalerie, furent plus d'une fois échangés

entre les trois souverains qui s'accusaient volontiers d'en avoir menti par la gorge.

Le héraut anglais trouve François Ier à Lyon et l'avertit au nom de son maître « quil se garde de luy et quil est son ennemy mortel à feu et à sang ». Le roi d'Angleterre reproche au roi de France d'avoir, contreirement au traité d'Ardres, fait la guerre contre l'Empereur, employé « des gens estrangiers en ses besongnes et affaires », envoyé en Ecosse le duc d'Albanie, opposé au parti anglais, enfin suspendu le paiement des pensions convenues.

François Ier répond aisément à ces accusations. Il n'a fait que repousser les attaques de Charles-Quint ; s'il s'est servi « de gens estrangiers qui sont les Suisses », c'est pour « avoir esté contraint s'en aider, car ledict ēpereur faignant faire la guerre au sieur de Sedā fist descendre son armée en Chāpaigne et prēdre sa ville de Mosō. » Le roi très chrétien est peut-être moins véridique lorsqu'il affirme que le duc d'Albanie est allé en Ecosse sans son consentement et que « depuis l'a bien cuidé et voulu retirer, ce qu'il n'a peu faire ». Quant à la pension non payée, il déclare qu'instruit des menées hostiles d'Henri VIII, il « ne luy baillera iamais argent pour luy faire la guerre » et il offre de montrer les articles du traité secret conclu entre le roi d'Angleterre et Léon X.

François Ier, en cette occasion, avait le bon droit de son côté ; sa réplique, sauf en ce qui concerne le duc d'Albanie, ne laisse subsister aucun des griefs allégués par Henri VIII et il peut clore le débat par cette déclaration non moins hautaine que la provocation de son adversaire : « Et finablement le Roy a prononcé telles parolles : S'il y avait homme qui voulsist maintenir quil n'eust entretenu la promesse qu'il fist audist Ardres, il estoit pour le démentir. Et si le Roy son maistre n'avoit aultre querelle, elle n'estoit bonne ; avec ce, quāt il plairait à sondit maistre soy mettre aux champs, il y serait plustôt que luy. »

LES REGRETZ DE PICARDIE: et de Tournay a XXIX coupletz. Pet. in-8 goth. de 7 ff. non chiff., fig. sur le titre (le huitième feuillet *peut-être blanc* ? manque).

Cette édition n'est pas la même que celle mentionnée par Brunet.

Par un traité conclu en octobre 1518, François Ier avait obtenu d'Henri VIII, ou plutôt du cardinal Wolsey, tout-puissant sur l'esprit de son maître, la restitution de Tournai, ville française de cœur et qu'il était difficile au roi d'Angleterre de conserver. La ville même, Mortagne, Saint-Amand, et le reste du Tournaisis avaient été cédées à la France, moyennant 600,000 couronnes d'or, payables en douze années. Trois ans plus tard, Tournai était bloqué par les troupes de Charles-Quint; François Ier n'avait pu ou n'avait su secourir la malheureuse cité qui, après une héroïque résistance de six mois, dut capituler, faute de vivres.

Presque aussitôt, la Picardie n'était guère moins cruellement éprouvée: elle était saccagée par les Impériaux et les Anglais coalisés. Le comte de Buren, lieutenant-général de Charles-Quint aux Pays-Bas, rejoignait l'amiral anglais Surrey qui venait de débarquer à Calais avec un corps de troupes, et tous deux se jetaient sur la Picardie. Le duc de Vendôme, gouverneur de la province, ne pouvant repousser les ennemis supérieurs en nombre, se contenta de les harceler par d'incessantes escarmouches. Après avoir perdu six semaines au siège de Hesdin qu'ils ne purent reprendre, Surrey et Buren furent contraints de se retirer, non sans avoir incendié Doullens et dévasté tout le plat pays.

Tel est le lamentable sujet des *Regrets de Picardie et de Tournay*. La pièce n'est pas datée, mais le dernier couplet nous apprend qu'elle est de l'année 1522, postérieure de quelques mois à celle qui précède. C'est une sorte de complainte à trois personnages, l'*Acteur*, *Picardie* et *Tournesis*. Le plus souvent, chaque huitain est terminé par un vers proverbe, répété au commencement du couplet sui-

vant. L'Acteur met en scène les deux principaux interlocuteurs dont il a entendu la conversation pendant qu'il « sommeillait en l'ombre des bois vers », et Tournesis et Picardie commencent à échanger leurs doléances. Malgré l'abus des jeux de mots et des allitérations, trop familier aux poètes du temps, ces plaintes sont animées d'une certaine éloquence. Tournesis rappelle avec une fière tristesse sa longue et vigoureuse défense contre les Impériaux. A peine laisse-t-il échapper quelque reproche à l'adresse du roi qui ne l'a pas secouru :

Lorsque mon faict on na pas entendu,
Me suis rendu en temps et en saison.
Où force regne est perdue raison.

Cet abandon n'a pas ébranlé la fidélité de Tournesis au lys français :

J'ay sa racine en mon cueur imprimée.

La lutte a été prolongée autant qu'il était possible :

Neuf mois ou dix fus je vaillant tousdis,
Et ce tandis quasy mourant de fain,
Paille ne grain neuz demy an tout plain.

. . . . . .

Trop est batu qui n'a dequoy menger.

. . . . . .

Du mal foison euz par famine et guerre ;
A double assault on ne peult durer guerre.

L'heure de la capitulation a enfin sonné :

Mais par deffault lorsque le vivre fault,
Rendre se fault se on ne a quelque cõfort.

Picardie, quoique assez malmenée elle-même, essaie de consoler son compagnon d'infortune. Les proverbes, cette sagesse des nations et surtout des nations malheureuses, se pressent sur ses lèvres :

Les jours passez sont tousiours les meilleurs.
Apres labeur vient le plaisant seiour.

Chascun se plaint selon qu'il sent son mal.
Il nest meffaict qui demeure impugny.

Elle aussi a souffert :

Je vidz mes bledz dessus leaue chergier
Et meslongner pour pays estrangier.
. . . . . .
Sus mon terroy cheval, mulle et caroy
Par poure aroy tout liver je perdis.
La guerre a faict maïtz orphelïs mēdys.

Mais ses malheurs ne l'ont point abattue ; justement orgueilleuse de sa belle défense contre deux armées réunies, elle parle encore un mâle langage :

Nommée suis la haulte Picardie,
Fresche, hardie encontre mes nuysans.

Et elle réconforte du mieux qu'elle peut le pauvre Tournesis qui se laisse gagner à ces douces paroles :

Ung iour venra que serons exaulcez,
Celluy qui bons et maulvais iugera,
Quant luy plaira, son yre adoulcyra.

Puis, la ville conquise et la province saccagée s'unissent pour demander avant tout au ciel la conservation de la lignée royale :

Le principal est de prier Jesus
Qu'il mette en paix par amour libéral
Le sang royal. . . . . .

Tournesis ajoute à cette prière un vœu qui ne fut guère entendu : il conjure les puissants d'éloigner d'eux les flatteurs et les mauvais conseillers, ceux qui peut-être avaient détourné le roi de secourir la fidèle cité :

Pourtant seigneurs de noblesse et iustice,
Soyez de paix nobles explorateurs,
Fuyez flateurs, corrigez malfaicteurs.
Et inventeurs soyez de bon police.
Corrigant vice à Dieu ferez service
Et lieu propice au ciel aurez esleut.
Il fait assez qui pense à son salut.

L'Acteur reparaît pour dire l'épilogue de cette naïve élégie :

En cet instant ie mesveillay
Et tous les motz que entendus ieuz
Legierement escripre alay,
Et par ce plainement congneulx
Que l'an mil V. C. vingt et deux,
En haulte et basse Picardie,
Requerant trois monstres hideux
Le hault dieu du ciel les mauldie.

Quels sont ces « trois monstres hideux » que l'auteur voue à la malédiction céleste? Peut-être Charles-Quint, Henri VIII et son ministre Wolsey ; peut-être encore d'Egmont, sire de Fiennes, qui avait bloqué Tournai, le comte de Buren et Surrey, les dévastateurs de la Picardie. Quoi qu'il en soit, la haine de la domination étrangère et la chaleur d'un patriotisme que les revers ne peuvent abattre éclate d'un bout à l'autre de ces couplets. Cette force croissante du sentiment national fut évidemment un des plus puissants auxiliaires de François Ier dans sa longue lutte contre Charles-Quint ; les historiens semblent ne pas avoir assez insisté sur ce concours prêté par la nation à son roi. Les *Regrets de Picardie* sont un témoignage touchant et sincère de ce dévouement résigné des populations françaises ; en parlant de la fleur de lys, toutes pouvaient dire avec autant de vérité que l'infortuné Tournesis :

J'ai sa racine en mon cueur imprimée.

L'ABOUCHEMENT DE NOSTRE SAINCT PERE LE PAPE, l'Empereur et le Roy. faicte à Nice, auec les articles de la tresue. Auec priuilège pour troys moys de par monsieur le Chancellier, M. D. XXXVIII. *On les vend a Lyon, chez François Iuste, pres nostre dame de Confort;* in-8 de 16 ff. non chiffrés, lettres rondes.

Non cité.

Il s'agit de la trêve ménagée par le pape Paul III entre François Ier et Charles-Quint (1538). Les deux adversaires

avaient un égal désir de la paix. Malgré l'énergique et heureuse résistance de la Provence à l'invasion des Impériaux, malgré de récents succès en Flandre et en Piémont, François Ier souhaitait une suspension d'armes qui lui permît de donner quelque répit à ses sujets écrasés sous le poids des impôts. L'alliance avec Soliman, imposée par les nécessités de la politique, ne laissait pas d'alarmer la conscience du roi très chrétien. De son côté, Charles-Quint suivait d'un œil inquiet les progrès continus de la réforme en Allemagne et les menaces du Turc contre la Hongrie et l'Italie. Des symptômes de révolte se manifestaient dans les Flandres, longtemps si dévouées ; Gand même, la ville natale de l'Empereur, avait refusé de payer sa quote-part du subside imposé aux Pays-Bas. Quant au pape, il espérait rétablir l'unité religieuse par les décisions d'un concile universel, plusieurs fois annoncé, indéfiniment retardé ; il voulait en outre réunir les forces de la chrétienté contre les Ottomans. Le succès de ces projets était impossible sans la réconciliation préalable des deux souverains ; Paul III proposa sa médiation qui fut agréée.

La plaquette qui nous occupe est un témoignage fidèle de ces diverses préoccupations. Au verso même du titre, on lit deux pièces de vers latins : *De induciis regis Gallorum et Cæsarie*, sans nom d'auteur, et *Ad Gallos et Germanos de Pace et Bello, authore Johanne Lygaro*. Ces deux morceaux, l'un et l'autre d'ailleurs d'une latinité médiocre, montrent avec quelle impatience la paix était attendue. L'auteur anonyme va jusqu'à présenter le rapprochement éphémère des deux princes comme un complet accord de vues et une alliance définitive.

Una fides illis, una est iurata voluntas,
Cæsaris est unum Regis et Imperium.

Quelque étrange que paraisse cette confiance dans la solidité d'une union si fragile, elle s'accorde avec l'opinion de François Ier lui-même ; un mois plus tard, au lendemain de l'entrevue d'Aigues-Mortes, le roi de France déclarait

que dorénavant « les affaires du seigneur empereur et les siennes ne seraient plus qu'une même chose ».

Joannes Lygæus n'est pas moins ami de la paix : il invite Gaulois et Germains à envisager avec lui

Eventus belli miseros et commoda pacis ;

il engage les peuples à allumer des feux de joie :

Spargite per vicos celebres et compita flammas ;

il s'écrie avec attendrissement :

....Felices nimium qui pace fruuntur.

Paul III méritait bien de la chrétienté en entreprenant, malgré son grand âge, un voyage long et pénible ; parti de Rome le 23 mars, il n'arriva à Nice que le 16 mai. Les bourgeois de la ville ayant fermé leurs portes, le pape dut s'établir avec sa suite dans un faubourg, au couvent des Franciscains. L'empereur était déjà arrivé au petit port de Villafranca « avec 28 galères et trois naufz et sept enseignes de gens de pied, tous vieulx souldars, sans les lāsquenetz et Espaignols de sa garde ordinaire ». François Ier logea « en vne maison qui est dans les vignes sur la marine derriere le chasteau de Nice ». Les deux souverains ne voulurent point se voir et ne négocièrent que par l'entremise du pape. Charles-Quint avait déjà eu une entrevue avec Paul III avant l'arrivée du roi de France. Celui-ci, le 2 juin, « vint faire l'obedience a nostre sainct Père, lequel ne permist qu'il luy baisast les piedz, mais l'accola honorificquement, et apres les ceremonies présenta messeigneurs ses enfans au Pape, et le Pape pareillemēt luy fist presenter ses deux nepveux petiz cardinaulx. Cependant l'on buvait fraiz, tant aux despēs du Pape que des Cardinaulx de France, qui tenaient maison ouverte a tous venantz. »

Les négociations s'ouvrent enfin. « Le duc de Savoye visitait souvent les troys princes, et combien qu'il portast le dueil de sa femme, non obstant sembloit-il estre joyeux de ceste assemblée. » Joie bien peu justifiée, car le duc

devait payer presque seul les frais de la réconciliation ; la meilleure partie de son duché demeura occupée par les Français jusqu'au traité de Câteau-Cambrésis.

Un incident comique égaya les conférences. Charles-Quint « avoit fait faire ung pont dãs la mer, pour descendre des galères sans entrer en esquif » ; le 11 juin, la reine et mesdames étant allées rendre visite à l'Empereur, le pont, chargé outre mesure, se rompit ; « et tombèrent en l'eau nõ seullement les dames, mais aussi l'Empereur, le duc de Savoye et le duc de Mantoue, et les seigneurs Espaignolz qui estoient allez pour les recepvoir. La eussiez veu les gentilzhõmes, qui avoient plus grand desir de servir aux dames se getter en mer, les porter en l'air et tirer hors de l'eau ; à la vérité il y en eut de bien baignées ; je dis jusques au dessus de la ceincture ». Grâce à des vêtements de rechange, trouvés au logis de l'Empereur, le mal fut vite réparé, « de sorte qu'il n'y paressoit rien que ung refreschissement, allegresse et contentemẽt des gentilzhõmes. Bien vray est que celles qui n'avaient baigné que le petit orteil se mocquaiẽt de celles qui estoient plus baignéez ».

La trève fut conclue le 18 juin. « Le iour du corps de Dieu au soir le Pape monta en la galère du Conte de Tande, pour s'en retourner en Italie, et auoit grand monde à le veoir partir, mesmement de fẽmes qui ne se estaient encore mõstrées ; et le bon vieillard Pape faisoit souuuẽt mettre à terre sa chaire, affin que chascun puisse baiser sa pantouffle et ne cessoit de bailler Benedictions, tant en allant en la mer que dans l'esquif, et dans la galère estant en pouppe regardant tout le monde, dont chascun s'esbahissoit de la peine qu'il prenoit à leuer si souuent le bras.... Ainsi s'en retourna. Adieu nostre sainct pere. »

« S'ensviuent les articles de la tresve accordée en l'assemblée cy dessus escripte. » On connaît les conditions de cet accommodement peu sincère. Charles-Quint se refusant à restituer le Milanais, toute paix durable était impossible ;

on dut se contenter d'une trève de dix ans, qui fut promptement violée. L'Empereur conserva sa toute-puissance en Italie ; François Ier garda Hesdin et, malgré les stipulations contraires de la trève, continua d'occuper la plus grande portion des états du duc de Savoie, réduit au petit comté de Nice.

Avant de passer au détail des articles convenus, notre document expose, non sans une certaine noblesse de style, les puissantes raisons qui ont déterminé le pape à une intervention directe. « Au nom de Dieu le Créateur soit notoire à tous comme nostre sainct père le Pape Paule troisiesme, cõsidérãt despuis son advenement au Sainct Siege en quel dangier estait la République chrestienne a cause des dissensions et différens estãs entre les princes d'icelle, ait plusieurs fois escript et envoié ses nouices et legatz par devers l'Empereur et le Roy tres chrestien pour estre ceulx dont despend principallement le repoz de la chrestiẽté, affin de faire une bonne paix entre eulx. Et voyant qu'elle n'avoit encores peu venir a cõclusion ait prins la peine sans auoir regard a son vieulx aage ny aux dangiers que les changemens des regions peuuent causer, ne aultres incommoditez, de venir en ceste coste de Nice. » Puis, après avoir constaté avec regret qu'il a été impossible de conclure la paix « pour aulcunes importances et difficultés, » le document énumère les principales conditions de la trève, en insistant à plusieurs reprises sur la solennité du contrat et le devoir impérieux pour les deux princes de le maintenir, « Bonne, seure, vraye, ferme et loyalle tresve, estat et abstinence de guerre et cessation d'armes est faicte, conclue, arrestée, accordée et passée entre ledit seigneur Roy et Empereur, par terre, mer et eaues doulces, tant en levãt que ponent et en tous lieux et endroictz. » Et bientôt après : « Durant lesquelz dix ans lesditz seigneurs Roy et Empereur ne pourront directement ou indirectement endommager l'ung l'autre en quelque lieu et endroict que ce soit par eulx ne par autruy... Et ainsi se observera loyaul-

ment, simplemẽt, seurement et de bonne foy. » Il semble que le rédacteur de l'instrument de paix, pressentant les trop nombreuses chances d'une prochaine rupture, ait mis un soin tout particulier à éviter toute ambiguïté et à préciser nettement les devoirs des contractants. Le traité est obligatoire pour leurs héritiers. « Et obligent lesdictz seigneurs Roy et Empereurs leurs hoirs et successeurs psens et advenir. »

Cette très intéressante pièce se termine comme elle a commencé, par des vers. Jehan de Couches de Valence en Dauphyné recommande en ces termes la lecture d'un « nouveau escript » composé par Marot en l'honneur de la paix :

Amy lecteur, si tu pretendz de lire
Nouueau escript, Escript plain de doctrine
Lis les beaulx vers, plus resonnant que lyre
Faictz par Marot, touchant la paix diuine,
Ce quil en dit, ce qu'il en determine
Le rend si hault, en scauoir Heroïque
Que par tous lieux, vole fame publique,
Qu'il est sans per : car si point ne se lasse
De trauailler : Son esprist angélicque
Fera reuiure, Homere, Ouide, Orace.

Et en regard se trouve la nouvelle œuvre de Marot, intitulée : « La chrestienté parlant à Charles Empereur et à François Roy de France le premier de juing 1538. Vraye pronostication. » Ce titre est assez différent du suivant, que donnent les diverses éditions de l'aimable poète : « Cantique de la Chrestienté sur la venue de l'Empereur et du Roy au voyage de Nice. 1538. » On remarquera que, dans ce dernier titre, la date du 1er juin (précédant d'une quinzaine l'ouverture des négociations de Nice) a disparu ainsi que les mots : Vraye pronostication. Faut-il croire que le premier titre est le meilleur et que Marot sut réellement pressentir les résultats de l'entrevue de Nice. Cette sagacité lui ferait honneur ; mais comme le Cantique de la Chrestienté ne figure dans aucune des éditions de 1538, il

est plus probable qu'il fut écrit au lendemain de la trêve et que maître Clément ne fut, comme beaucoup d'autres, prophète qu'après coup.

Sans être une des meilleures choses de Marot, ce poème ne manque pas de quelque grandeur mélancolique. Les quatre premiers vers, répétés à la fin, sont sur un ton de commandement qui convient assez bien à la Chrétienté irritée et souffrante :

Aproche toy, Charles, tant loing tu soys,
Du magnanime et prudẽt Roy Françoys.
Aproche toy, Françoys, tant loing soys tu,
De Charles, plein de louable vertu (1).

Le poète insiste sur la nécessité d'une paix immédiate et sur l'épuisement des peuples :

Si pitié doncq, o princes triumphans,
Vous ne prenez des peuples voz enfans,
Dont reciter l'estat calamiteux
Seroit un cas trop long et trop piteux,
Si d'eux n'avez commiseration.
A tout le moins ayez compassion
Du noble sang et de France et d'Espaigne,
Dedans lequel ce cruel Mars se baigne.

Ce n'est plus seulement le sang des « simples soudars » qui coule à flots ; c'est encore celui des grands seigneurs et des « nobles chefz meritans diadesmes ».

O quantz et quelz de vos plus favoriz
Sont (puis dix ans) en la guerre perilz.
O quantz encore en verres desvier
Si à ce coup Paix ne vient obvier.

Il semble que Marot fasse quelques allusions aux me-

(1) Le texte des éditions ordinaires diffère un peu du nôtre :

Approche toy, Charles, tant loing tu soys,
Du magnanime et *puissant* Roy Françoys.
Approche toy, Françoys, tant loing soys tu,
De Charles, plain de *prudence* et vertu.

Nous avons relevé quelques autres différences, légères d'ailleurs, entre le texte consacré et celui de notre plaquette.

naces du Turc et au vœu général d'une prompte ligue des princes chrétiens :

Gardez qu'en fin je, qui suys vostre Troye,
Du puissant Grec ne demeure la proye.

Ce puissant Grec ne peut guère être autre que le redoutable Ottoman. Les vers suivants sont inspirés par la même pensée :

Car il n'est cueur (tant soit gros) qui ne tremble,
Si voz vouloirz il sent uniz ensemble.
Viengne sur champs Mars avec son armée
Vous présenter la bataille termée,
Il la perdra.....

Et la pauvre Chrétienté s'écrie en finissant :

.....O mon Dieu, qu'il me tarde!

DOUBLE DE LA PUBLICATION d'une lettre du discord du Roy nostre Sire et de l'Empereur roy des Hespaignes, avec vne Epistre enuoyée des Enfers par Anthoine de Leue, aux Espaignolz mutins. *A Lyon, chez feu Jehan de Cambray*, 1542; pièce in-8 de 4 ff., lettr. rondes, non chiffrés.

NON CITÉ. Déclaration de guerre envoyée par Françoys premier à Charles-Quint.

La trêve de Nice n'avait été observée par aucune des parties; l'entrevue d'Aigues-Mortes avait paru amener un rapprochement plus sincère entre les deux princes et Charles-Quint avait pu, non sans de vives alarmes, traverser impunément la France pour aller châtier la révolte de Gand. Mais il ne tint aucune des promesses faites pendant ce dangereux voyage; loin de restituer le Milanais à François Ier, il donna (octobre 1540) à son fils Philippe l'investiture du duché contesté. Cependant la paix se maintenait encore, lorsqu'une odieuse violation du droit des gens rendit une nouvelle guerre inévitable (1541). Deux envoyés de François Ier, César Frégose, réfugié génois et Antoine de Rinçon, espagnol proscrit par Charles-

Quint et employé par le roi de France auprès de Soliman, étaient assassinés près de Pavie sur l'ordre de du Guast, gouverneur impérial du Milanais. En vain celui-ci avait-il tenté de faire passer ce double meurtre pour un acte de brigandage particulier; une enquête minutieuse, très habilement conduite par Guillaume du Bellay-Langey, gouverneur français en Piémont, avait établi sans contestation possible la culpabilité de du Guast; il fut prouvé que des soldats de la garnison de Pavie étaient restés pendant trois jours embusqués sur le Tésin, attendant le passage des envoyés français. Malgré les plus pressantes demandes de réparation à l'Empereur et à la diète germanique, François Ier n'avait pu obtenir aucune satisfaction; il se décida à lancer sa déclaration de guerre, prélude de formidables armements.

« La cause du discord entre le roi de France et l'Empereur est par ces présentes déclarée. » François Ier commence par rappeler ses nombreux griefs contre Charles-Quint : « Il est assez congneu d'ung chascun quel tort l'Empereur roi des Hespaignes nous tient, et les grandes offences et iniures qu'il nous a faites. » Toutefois, en considération de l'intérêt général de la Chrétienté, le roi a longtemps supporté ces insultes; mais l'Empereur « lui a faict une iniure si grande, si execrable et si estrange... qu'elle ne se peut aulcunement oublier, souffrir ne tolerer. C'est que par aulcuns ses ministres ont esté traystreusement et inhumainemẽt meurtryrs et tués noz ambassadeurs les Seigneurs Cezar Fregouze, chevalier de nostre ordre, et Anthoine Rinçon, allant à Venise pour nos affaires. » L'Empereur ayant refusé toute réparation, « pour aultant qu'il est requis et nécessaire que nos subjects entendent et sçachent quelz sont noz ennemys,.. sçavoir faisons que nous auons déclairé ledict Empereur et ses adhérantz tenantz son party, ensemble ses subjects tenantz son party de ses pays patrimoniaulx (et non ceulx du Sainct Empire, lequel nous est perpétuellement allié) ennemys de nous et

de nos royaulmes, pays, terres, seigneuries et subjectz ». On remarque avec quel soin François Ier sépare la cause de Charles-Quint de celle du « Sainct Empire »; il revient plusieurs fois sur cette distinction et proteste qu'il ne fait la guerre qu'aux sujets des pays patrimoniaux de son rival; il tient à ménager les princes luthériens d'Allemagne, avec lesquels il voulait se réserver la possibilité d'une alliance ouverte ou secrète. La déclaration est spécialement adressée « à nostre trescher et tres aymé le conte de Buzançoys et de Charny, admiral de France, vice admiraulx et aultres lieuxtenants en ladicte admiraulté ». Elle devra être publiée « à son de trompe et cry public par tous les ports, havres de notre pays de Normandie et aultres de nostre royaulme.....Ainsi signé, par le Roy estant en son conceil. Bayard ». Ce Bayard, qui n'a rien de commun avec le chevalier sans peur et sans reproche, était un des meilleurs serviteurs de François Ier, secrétaire d'Etat, fort homme de bien, dit un contemporain, et affectionné au bien public; il fut disgracié, dès le début du règne de Henri II, et mourut en prison, pour avoir mal parlé de Diane de Poitiers.

Suit l'épître d'Anthoine de Leve :

Aux Espaignolz mutins, imitateurs
De foy mentir et de paix les fracteurs;
Et à leur Roy qui se dict Empereur,
Du bien publicq pervers dissipateur :
Anthoine de Leve à vous ses amateurs
Envoye salut avec perte et horreur.

Le brave capitaine, qui avait si vaillamment défendu Pavie et contribué par une sortie des plus opportunes à la déroute de François Ier, était légitimement impopulaire en France; son nom revient souvent dans les satires du temps. Une pièce de la même année 1542, également imprimée à Lyon chez feu Jehan de Cambray, le montre en compagnie de Ganelon et d'un autre traître de moindre célébrité, Sébastien de Monte-Cuculo, comparaissant « par devant les

trois juges des basses régions, Eacus, Radamanthus et Mynos », pour entendre la « Sentence sur le mérite de leur misérable vie prononcée par le juge Mynos ». Ici le pauvre de Lève est moins maltraité ; il semble qu'il se soit beaucoup repenti et amendé ; on le dirait presque gagné au parti français. Il renie sans façon ses compatriotes,

Peuple peruers, remply de felonnie,
Farcy d'orgueil, d'ordure et zizanie.

Écrivant l'histoire à sa manière, il apprend aux Espagnols qu'ils furent sujets des ancêtres du roi de France :

Charlemaigne de tes terres fut Roy,
Veu qu'il conquict et reduict à la Foy
Toute Espaigne. . . . . .

Mais, tout en prêtant à Antoine de Lève des sentiments si français, l'auteur de l'épître charge sa mémoire d'une imputation calomnieuse. Le dauphin François étant mort subitement en 1536, son échanson, le comte de Montecuculli avait été mis à la question ; il déclara avoir été déterminé à empoisonner le jeune prince par Fernand de Gonzague et Antoine de Lève, généraux de l'Empereur, et accusa même indirectement Charles-Quint. Ces aveux arrachés par la torture ne méritaient aucune créance ; le crime eût été d'ailleurs fort inutile, puisque François Ier, encore dans la force de l'âge, était père de deux autres enfants mâles. Mais la crédulité populaire, stimulée par les haines nationales, accueillit cette calomnie avec un aveugle empressement. De là la place assignée à de Lève dans les enfers entre Ganelon et Montecuculli ; de là aussi ces vers de notre épître :

D'ung royal prince ie conspiray la mort,
Dont a iamais scintray le remort.

. . . . . .

O sacré lys d'influence céleste,
Enfant royal, vertueux, tant honneste,
Qui fut extraict du vray tronc d'Ilion,
O sang Troyen, beau entre ung million,

Comment osa mon cueur comblé de blasme
Commettre cas si mauldict et infame.

Notons en passant qu'Antoine de Lève accepte la tradition qui nous donne pour ancêtre Francus, fils d'Hector, et qui devait bientôt inspirer à Ronsard les premiers chants de sa *Franciade* inachevée. Il finit en invitant les Espagnols à se soumettre au « bon roy » :

Faictes accord ou le fer de sa lance
Vos divers cueurs mettra tous à oultrance;

et en les engageant à méditer avec soin la déclaration qui précède :

Considerez le double de la lettre
Qu'a pleu au Roy a ses subjectz transmettre.

LA DEFFAICTE ET DESTROUSSE DU CONTE GUILLAUME deuant Luxembourg (faicte par les françois) jouxte la teneur des lettres cy apres déclarées. Auec la chanson nouuelle. *Imprimé à Lyon, chez le Prince* (1543); pet. in-8 goth. de 4 ff. non chiff.

Cette pièce fort curieuse est citée par Brunet. Récit de la défaite des troupes de l'empereur Charles-Quint assiégeant la ville de Luxembourg, par la gendarmerie du duc de Guise, et la garnison tenant pour le Roy de France.

Aussitôt après la fière déclaration de 1542, François Ier, joignant les actes aux paroles, s'apprête à porter à son adversaire des coups décisifs; en quelques mois, il met sur pied cent vingt mille hommes, français ou mercenaires. Renonçant sagement aux conquêtes éphémères en Italie, il dirige ses deux attaques principales vers les Pyrénées et la frontière de l'Est. L'expédition de Roussillon, d'abord pleine de promesses, aboutit à un échec complet. Quant à la campagne de l'Est, elle eut un plein succès. Le duc d'Orléans, second fils du roi, secondé par un vaillant chef d'aventuriers, Van Rosten, qui lui amena dix mille lansquenets et deux mille cavaliers, levés avec l'argent du roi, s'empara promptement de Damvilliers, d'Yvoy, d'Arlon, de Montmédy et de Luxembourg; bientôt l'Empereur ne conserva plus dans tout le duché

que la place de Thionville. Mais le départ précipité du jeune prince compromit les résultats de cette brillante campagne: Luxembourg fut perdu, repris et reperdu. Notre pièce est le récit d'une des tentatives infructueuses faites par les Impériaux pour reconquérir cette importante forteresse. Un soldat de la garnison raconte à un de ses cousins et amis les divers incidents de l'attaque et de la défense. Après un conseil tenu par le duc Claude de Guise « avec autres nobles, bons et vaillans capitaines qui tenoyent pour le Roy et la defence de ladite ville et pays de Luxembourg », il fut décidé « que l'on laissast faire les effors ausdits cõte Guillaume et de Nansot (Nassau) tenans le party de Lempereur; mais que chascun serait aux armes, bien délibéré à iceulx rebouter se ilz vouloient faire quelque oultrage en ladite cité. »

La résistance fut en effet des plus énergiques. Les assaillants avaient ouvert une brèche dans l'enceinte, « et se iectèrent par grosse impétuosité et à grosse tourbe pour entrer par ladicte bresche en icelle ville ». Mais de foudroyantes décharges d'artillerie les maltraitèrent tellement « qu'autant qu'il en descendoit en ladicte ville estoiẽt mis à mort ». Les ennemis revenant à la charge « ung notable capitaine homme de bien rallia nostre gendarmerie » et l'anima au combat en prononçant à haute voix ces paroles de l'Ecriture: *Constantes estote, videbitis auxilium Domini super vos; nolite timere. Cras egredimini et Dominus erit vobiscum.* « Apres ces choses dictes, nos gẽs prindrẽt telle hardiesse quilz sortirẽt à grosse puissance sur nos dictz ennemys, tellement qu'il y en eut de mors que de prisonniers unze à douze mil. » Des processions générales furent ordonnées dans toutes les églises pour remercier Dieu de cette victoire; « Et non sans cause; car sur tous les pechez qui regnent sur la terre, qui le plus desplaist à nostre Seigneur c'est le péché de ingratitude ». A ce propos, l'auteur cite l'exemple du roi Nabuchodonosor qui, n'ayant point voulu remercier Dieu de ses victoires, « fut,

sept ans ainsi comme une beste, destitué de son royaulme, vivãt de herbes et racines ».

Et, comme tout en France finit par des chansons, la lettre est suivie de quelques couplets sur « la deffaicte et destrousse » des Impériaux, couplets sans prétention poétique, dus évidemment à quelque plume populaire. S'adressant aux chefs de l'armée ennemie, le chansonnier leur rappelle, sans aucun ménagement, leur récente mésaventure :

Chascun de vous s'est montré sot.
. . . . . .
Vostre empereur vous donra blasme,
Car les Françaiz vous ont vaincus.

Non moins pieux que l'auteur de la lettre, il rapporte à Dieu cette victoire éclatante :

Mais Dieu le juge de droicture
A permis qu'à confusion
Soit ainsi feict par for faicture
De vostre sang effusion.

Il évalue aussi, avec quelque exagération sans doute, le nombre des morts et « navrez » à douze mille,

Dont les Françaiz sont honorez,
Car en la guerre ont ung bon stile.

Outre ses armements sur terre, François Ier avait fait équiper, surtout dans les ports de Normandie, une flotte considérable ; la chanson fait des vœux pour cette expédition navale qui ne se signala par aucun fait important :

Et vous, des Normands le franc choix,
Qu'il soit de vous bonne nouvelle.
Nautonniers, desployez la velle,
Vos nefz faictes vaguer sur mer ;
Nos ennemys tous qu'on debelle,
Leur liurant ung assault amer.

LA PUBLICATION DE LA PAIX faicte et accordée | entre les tres puissans princes Francoys par la grace de

Dieu Roy de Frãce tres chrestien | et Charles Empereur et Roy des Espaignes. Publie a Paris le samedy vingtiesme iour de Septembre | Lan de grace Mil cinq cens quarante-quatre. Avec priuileige (à la fin). *Imprimé à Lyon, chez le Prince* (1544); pet. in-8 goth. de 4 ff.

Non cité. Publication faite à Paris de la paix conclue le 20 septembre, entre François Ier et Charles-Quint.

L'inutile victoire de Cérisoles n'avait guère avancé les affaires de François Ier en Italie. D'autre part, l'invasion de Charles-Quint qui, maître de Château-Thierry, avait un instant menacé Paris, s'était terminée par une brusque retraite. Toujours préoccupé des querelles religieuses de l'Allemagne et des projets ambitieux de Soliman, l'Empereur, malgré ses récents succès, se montrait disposé à traiter; François Ier, qui venait d'apprendre la prise de Boulogne par les Anglais, avait hâte de pouvoir tourner toutes ses forces contre Henri VIII. La paix fut promptement conclue à Crepy en Laonnais, en dépit d'une opposition déclarée du dauphin, qui croyait qu'on pouvait accabler l'Empereur avant sa jonction avec les Anglais. Publiée à son de trompe par tout le royaume, la paix y fut accueillie avec joie.

« De par le Roy. On fait assavoir que bõne, sincère et perpétuelle paix, amytié, ligue et confédération est faicte, traictée, conclute et accordée entre très haulx et tres puissans princes, François, par la grace de Dieu Roy de France tres chrestien et Charles par la grace de Dieu Empereur et Roy des Espaignes. Pour eulz et leurs confederez, leurs hoirs et leurs successeurs, royaulmes, pays, terres et seigneuries, vassaulx et subjectz..... »

Suit « l'ordre qui a esté tenu à la publication du traicté de paix faicte à Paris le samedy vintiesme iour de Septembre mil cinq cẽs quarãte quatre ». Le document nous fait connaître avec une minutieuse précision le cérémonial usité en pareille circonstance. La marche était ouverte par le capitaine « des hacquebutiers tous à cheval, une jave-

line au poing, vestus de leurs hocquetons argentés, chascun un plumar au bonet ». Venaient ensuite les archers dans le même équipage; puis, deux à deux, les trompettes du roi « ayāt leurs trompettes garnies de banieres aux armoyries dudict Seigneur, qui à tous les carreffours ou fut publye ladicte paix, jouayent de leurs dictes trompettes mélodieusement »; les hérauts du roi; maîtres Jehan Morin et Pierre Seguyer, conseillers du roi, l'un lieutenant civil, l'autre lieutenant criminel de la Prévôté de Paris; les gens du roi et le greffier du Châtelet; les conseillers du Châtelet; les commissaires; le capitaine des arbalétriers et ses gens.

Le rendez-vous général était au Châtelet, d'où l'on partit en bon ordre. La paix fut proclamée par les hérauts aux endroits suivants : « à la pierre de marbre du palais, au bout du pōt Sainct Michel, aux carrefours Sainct Benoist et Saincte Geneviefve, à la place Mauber, devant Nostre Dame de Paris, pres la Magdalene, au bout du pont Nostre Dame, devāt l'hôtel de la Ville, à la port Baudetz, en la rue Sainct Anthoine, près Sainct Nycolas des Chāps, aux Halles, en la rue Sainct Honoré, devāt le Louvre, en la rue Sainct Denys, devāt les Sainctz Innocens, devāt le Chastellet, et aultres lieux accoustumez à faire cryz et proclamatiōs ».

Des cris de vive le roi ! dont le lieutenant-civil donnait le signal, des carillons joyeux dans toutes les églises et, le soir, des feux de joie et quelques muids de vin « deffoncez devāt l'hôtel de la ville » complètent cet ensemble de réjouissances publiques, suivies, selon le pieux usage du temps, d'une procession officielle. « Le lundy ensuyvant, XXIIe iour dudict mois de septēbre, en mercyāt Dieu et sa benoiste mère et tous les Saincts et Sainctes, furēt en procession en bōne ordre Messeigneurs de la court de Parlement et de la Ville depuis la Saincte Chappelle jusques à Nostre Dame, où furent portez plusieurs beaulx reliquaires, et faict le service bien sollempnel. »

DÉPLORATION SUR LE TRESPAS de feu tres hault tres puissant et tres noble Roy de France, Francoys de Valois premier de ce nom. A *Lyon, par Jean Pidier*, 1547 ; pet. in-8 lettres rondes de 4 ff. non chiffrés.

Sur la mort de François Ier au château de Rambouillet le 30 mars 1546. Autre édition citée par Brunet. (*Paris, Nicolas Buffet*, 1547.)

Les regrets donnés à la mort de François Ier semblent avoir été sincères. En dépit des fautes et des faiblesses de ce prince, la nation aimait en lui ses brillantes qualités et quelques-uns même de ses défauts. Pavie n'avait pas effacé Marignan ; le souvenir de la grande journée où le roi avait voulu être armé chevalier par la main de Bayard restait vivant dans l'imagination des peuples. Même hors de France, le nom de François Ier, moins redouté que celui de l'heureux Charles-Quint, était à peine moins glorieux.

Les Muses devaient un tribut de larmes au Père des Lettres, et elles le payèrent abondamment. Tout le Parnasse, latin et français, retentit de l'éloge du roi défunt. Notre *Déploration* ne saurait être rangée parmi les meilleurs morceaux que la douleur inspira aux poètes contemporains : assez médiocre pour les idées et le style, elle appartient à cette époque de transition qui sépare l'école de Marot de celle de Ronsard. On n'y retrouve rien de l'aisance gauloise et de la bonhomie naïve de maître Clément ; on y rencontre déjà cette mythologie banale et froide dont la Pléiade fera un si étrange abus. Suivant les règles de la poétique à la mode, l'auteur appelle à son aide Apollon et les Muses et les invite à gémir avec lui sur le royal trépas.

> Cõbien cestuy doibt-on plaindre et plorer
> Qui a tant sceu haultement decorer
> Le nom de France en la terre espendu
> Qu'à tout iamais immortel l'a rendu ?

Ce n'est point trop pour un semblable deuil de toutes les divinités du polythéisme gréco-latin. Dans une longue

énumération que traverse un lointain souvenir de l'invocation des *Géorgiques*, elles sont citées tour à tour au lit de mort de François Ier :

Et toi aussi, o Pan, dieu d'Arcadie (1),
Cesse chanter de Syringue la blonde,
Ains de la mort horrible et furibonde
La cruaulté soit par toy récitée.
. . . . . .
. . . . . .
Nymphes des bois et gentes Oreades,
Faunes, Sylvains, Satyres, demy Dieux (2),
Venez icy getter larmes des yeulx.

Eglé, Galatée, Tityre et la belle Echo sont aussi conviés à la grande lamentation. Quelques accents d'une émotion vraie se font peut-être jour çà et là à travers cette douleur classique :

Plore la mort, plore, France honnorée,
De ton bon Roy qui par divins escriptz (?)
Avoit tant faict qu'entre tous bons esprits
Guigné avait la palme de victoire,
. . . . . .
Qu'en le perdant, tu as perdu celuy
Qui n'a laissé autre semblable à luy.

Les invectives contre la rigoureuse, la dure, la cruelle Mort étaient un des lieux communs obligés de ces sortes de poème :

Tu as estainct (hélas, dont je me deux),
Tu as estainct, vieille au regard hydeux,
Par ton alaine infame et pestilente,
De nostre temps la lumière excellente.

---

(1) Pan, ovium custos, tua si tibi Mœnala curæ
Adsis, o Tegeæe.....
(*Géorgiques*, l. I.)

(2) Et vos, agrestum præsentia numina, Fauni,
Ferte simul Faunique pedem Dryadesque puellæ.
(*Géorgiques*, l. I.)

Le poète, en finissant, réclame pour son héros les honneurs décernés à Auguste et à Achille.

Octroyez lui semblable tesmoignage
Que les Romains à l'un ont ordonné,
Et dont les Grecz ont l'autre guerdonné.

Tel est cet ensemble de pièces véritablement rares et précieuses. Toutes attestent un patriotisme profond, une communion d'idées, beaucoup plus étroite qu'on ne l'imagine d'ordinaire, entre le roi et ses sujets. Si les derniers représentants de la féodalité expirante supportaient avec peine les progrès de l'autorité royale, si le plus illustre d'entre eux abandonnait lâchement la France pour l'Empereur, la nation était loin de partager ces idées. Avec cet instinct des foules qui n'est pas toujours aveugle, elle sentait que sa cause et celle de la royauté étaient communes ; le sentiment de la patrie, encore un peu indécis jusqu'alors, s'affirmait avec éclat ; l'unité française se fondait. Cette force nationale, sur laquelle l'histoire n'a pas assez insisté, a soutenu puissamment François Ier et Henri II dans leur longue querelle avec la maison d'Autriche ; elle a permis à la France de reprendre une glorieuse offensive après des désastres comme ceux de Pavie et de Saint-Quentin. Les milices nationales combattent à côté des bandes mercenaires ; des armées, considérables pour le temps, surgissent sur tous les points du royaume ; la Picardie et la Provence résistent avec une égale opiniâtreté aux invasions ennemies. En somme, la France sort victorieuse de la lutte : si elle perd, au traité de Câteau-Cambrésis, ses éphémères conquêtes d'Italie, elle acquiert Metz, Toul et Verdun ; elle recouvre Calais après deux siècles d'occupation anglaise ; elle a défendu avec succès, contre les dangereuses entreprises de Charles-Quint et de Philippe II, sa propre indépendance et l'équilibre européen. De pareils résultats n'ont pu être obtenus sans un accord intime du roi et de la nation ; cette impression se dégage avec force des pièces que nous venons d'examiner

rapidement; un ardent patriotisme éclate dans toutes, surtout dans les *Regrets de Picardie,* populaire et touchant témoignage de la vigueur de l'esprit national au XVIe siècle.

E. DELAPLACE.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES.

Œuvres de Pascal, nouvelle édition, d'après les manuscrits autographes, les copies authentiques et les éditions originales, par M. Prosper Faugère, tome Ier. — *Paris, Hachette,* in-8° de CLIX et 327 pages.

Cette édition, qui comprendra, outre les *Provinciales*, les *Pensées* et les divers écrits qui s'y rattachent, les ouvrages de physique et de mathématiques, est la *troisième des œuvres complètes* de ce grand homme. Les deux précédentes sont : celle donnée, en 1779, par l'abbé Bossut, en 5 vol. in-8°; *à la Haye, chez Detune* (en réalité *à Paris, chez Vyon*); et celle publiée à Paris, en 1819, chez Lefèvre, aussi en 5 vol. in-8°, laquelle n'est, à peu de chose près, qu'une reproduction de celle de Bossut.

La nouvelle édition, bien plus correcte et plus complète, fait partie de la collection des grands écrivains de la France, publiée par M. Hachette. Le soin de cette édition a été confié à M. Prosper Faugère, diplomate et littérateur émérite, auquel nous devions déjà un *Éloge* de Pascal, couronné par l'Académie, et une édition des *Pensées* justement célèbre. Ce choix était assurément le meilleur qu'on pût faire.

L'Histoire de la vie et des œuvres de Pascal ne paraîtra que dans le dernier volume. Le premier contient, sous le nom d'Introduction, l'histoire particulière et la bibliographie des *Provinciales*,

et les douze premières. M. Faugère a cru devoir se conformer scrupuleusement, pour le texte, à un manuscrit du XVIIe siècle qu'il croit avoir été exécuté sous les yeux de Pascal lui-même, pour une édition définitive. Il fait une description minutieuse de ce manuscrit, acheté par lui en 1850 à la vente Saint-Albin. « L'écriture est régulière et nette, quoique très fine et serrée ; elle est aisée et annonce une certaine application qui n'est pas celle d'un simple copiste.... La reliure, en veau plein, est assez bien conservée pour qu'il soit facile de reconnaître qu'elle date de la même époque que l'écriture. » M. Faugère est convaincu que ce manuscrit est postérieur à l'édition des *Provinciales* de 1659, mais pourtant écrit encore du vivant de Pascal. Tout en l'adoptant comme texte définitif, il a eu soin d'indiquer en note les variantes des premières éditions. Le caractère magistral des retouches de style qu'on remarque dans plusieurs passages tendrait à fortifier l'opinion du savant éditeur sur l'origine et la destination primitive de ce document, bien que cette opinion, en quelque sorte intuitive, ne soit appuyée sur aucun renseignement contemporain.

Nous signalerons encore une addition des plus heureuses qui suffirait pour donner une grande importance à cette nouvelle édition des *Provinciales*. C'est l'annexion à chacune, des passages originaux des casuistes traduits ou résumés par Pascal, avec des indications biographiques sur les auteurs. Ce travail a coûté à M. Faugère des investigations longues et pénibles, mais le résultat obtenu est considérable. Désormais il n'est plus permis d'appeler Pascal avec Châteaubriand un « calomniateur de génie » ; ni les *Provinciales*, avec Veuillot, un « illustre mauvais livre. » M. Faugère produit aussi un auguste témoignage qui atténue sensiblement, s'il ne la fait pas disparaître tout à fait, la sentence portée naguère contre ce chef-d'œuvre. Ce témoignage est celui du pape Pie IX, qui, en mai 1847, a dit à M. Faugère lui-même, devant plusieurs illustres Français (Rossi, Villermé, Schnetz, Alaux), « qu'à la réserve peut-être de bien peu de chose, *tout* ce qu'avait écrit Pascal était bon ; — qu'il avait vu, lui aussi, que toutes les choses n'étaient point parfaites. » (*Anche egli aveva veduto che tutte le cose non erano genuine*).

Bien que ces paroles n'aient pas été prononcées *ex cathedrâ*, il n'est que juste d'en tenir grand compte. La pensée qui les a dictées n'a rien d'équivoque. L'opinion personnelle de Pie IX était qu'au

XVIIe siècle la Société de Jésus avait besoin de réformes, tout comme le gouvernement papal au XIXe. La sincérité, les bonnes intentions de Pascal sont hors de doute comme son génie. Mais ce serait aller bien au delà de la pensée de Pie IX, de mettre tous les torts du côté des jésuites dans ces déplorables querelles. S'il est vrai que les meilleurs arbres se reconnaissent à leurs fruits, la comparaison n'est pas à l'avantage du jansénisme. Malgré les écarts de quelques-uns de ses membres, la célèbre Société, prise dans son ensemble, a fait de grandes choses, et l'apostolat de saint François-Xavier vaut un peu mieux que les jongleries des convulsionnaires de saint Médard, et que la constitution civile du clergé français, derniers et tristes fruits du jansénisme.

A propos des *Provinciales*, M. Faugère n'a pas manqué d'évoquer le souvenir d'un modeste et infatigable collectionneur, dont le nom est bien connu des lecteurs du *Bulletin*, M. Basse. Tout en s'exprimant avec une courtoisie parfaite sur le compte de ce fervent admirateur de Pascal, M. Faugère s'efforce de démontrer que M. Basse s'est trompé en émettant ici même l'opinion que Nicole aurait fait sa traduction latine, publiée en 1658 sous le pseudonyme de Wendrock, sur une édition française corrigée, dont il a cherché inutilement un exemplaire toute sa vie (1). Suivant M. Basse, certaines modifications introduites dans le texte latin ne pourraient s'expliquer que par l'existence de cette édition qu'il n'a pu trouver. M. Faugère croit qu'elle était d'autant plus difficile à trouver qu'elle n'a jamais existé, et que les variantes en question auront été faites directement par Nicole, pour donner un tour plus élégant à la version latine. B. E.

(1) *Bulletin du Bibliophile*, 1846, p. 733.

REVUE DES VENTES

VENTE DE LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. EDOUARD MEAUME

7-9 FÉVRIER

Nous voulons faire précéder de quelques lignes ce trop rapide compte rendu de la vente des livres, autographes et estampes de M. Edouard Meaume. Cet aimable et savant bibliophile était un de nos collaborateurs les plus assidus, un ami de la maison ; c'est dans le *Bulletin* qu'il écrivit ses dernières pages sur la comtesse de Boufflers et sur la petite cour du roi Stanislas. Son érudition élégante et profonde embrassait les sujets les plus divers ; toutefois, ancien magistrat à la cour de Nancy, il s'attachait spécialement à tout ce qui concernait sa chère Lorraine. Sa bibliothèque, ses recueils d'autographes et estampes accusent nettement cette prédilection. Espérons que bon nombre des livres lorrains auront pris la route de Nancy ; d'autres, nous le savons, ont été pieusement recueillis par les amis de l'homme de bien qui sera longtemps regretté de tous ceux qui l'ont connu.

8. Œuvre de Jehan Fouquet. *Paris, L. Curmer*, 1866, 2 vol. in-4, nombreux ornements et fig. en chromolithog. mar. vert, grande croix en mosaïque de mar. violet et comp. dorés au centre des plats, doublé de moire cerise, dent. étui. (*Marmin, dorure de Marius-Michel*). — 300 fr.

Magnifique publication reproduisant par la chromolithographie, en or et en couleurs, les superbes miniatures peintes par Jehan Foucquet au XVe siècle.

9. Ces présentes heures à lusaige de Tou (Toul) toutes || au long sans reqrir : avec les figures et signes de lapo || calipse : la vie de thobie et de iudic, les accidēs de lhō || me, le triumphe de cesar, les miracles nostre-dame : *Ont été faictes a Paris pour Symō Vostre libraire || demourāt en la rue neufve a lēseigne s. iehā levāgel || s. d.* (Almanach de 1515 à 1530), gr. in-8, fig.

mar. viol. fil. à fr. doublé de mar. r. large dent. étui en mar. viol. (*Duru*). — 910 fr.

Edition rare qui réunit aux grandes et aux moyennes planches les bordures et tous les petits sujets qui, à cette époque, décoraient les grandes heures de Simon Vostre. Elle se compose de 100 ff. non ch. sign. a-b. par 8 ff. c par 4, d-h. par 8, i par 10, a e i par 8, o par 6. Les 14 derniers ff. contiennent diverses oraisons en français.

Exemplaire sur VÉLIN, suivi de 2 ff. mss. sur papier contenant une prière en français, pour un membre de la famille d'Anglure : *Orayson pour lamy décédé.* Puis viennent diverses mentions : *Ces heures ont esté, à feu, Monsieur de Mellay, grand maistre, a la maison, de Son Altesse, Madame de Mellay, sa feme, me les a heu doné, en lanee, mil V^c IIII^xx XVII, A moy, seigneur de Chalette, chambellan, à Son Altesse. — L'an mil cinq cents, quarante-deux, le XIIIe; jour de feburier, feut nez, Monseigneur, Charles, duc de Lorraine, Entre XI et XII heures de nuyt, etc.*

Hauteur : 228 mill.

10. Heures Paris contenant plusieurs oraisons dévotes, en françoys et en latin, et confession generalle. *Imprimé à Paris, par Thielman Kerver*, 1552, in-12, fig. et bordures sur bois, v. f. comp. dor. et à mosaïque sur les plats, fermoirs en argent ciselés ajoutés. (*Rel. de l'époque*). — 635 fr.

« Ce joli livre d'Heures est orné des mêmes vignettes et encadrements de fleurs, d'oiseaux et de grotesques, qu'on remarque dans plusieurs des Heures publiées par G. Tory. Thielmann Kerver, qui a imprimé celles-ci, avait acquis, à ce qu'il paraît, le matériel typographique d'Olivier Mallard, successeur de G. Tory, en sa qualité d'imprimeur du Roi. (*Voir l'ouvrage de M. Bernard, sur G. Tory*, p. 163.)

« Ce livre, par l'élégance de ses ornements, par sa belle conservation et sa curieuse reliure à la Grolier, se recommanderait déjà à l'attention des amateurs; mais, ce qui en fait un volume des plus précieux, c'est qu'il a appartenu à Marie des Marquets, amie de Ronsard, et qu'il se trouve, sur le dernier feuillet de garde, HUIT VERS AUTOGRAPHES du prince des poètes francois du XVIe siècle.

« Le nom de Marie des Marquets est écrit quatre fois sur les gardes, une fois avec ces mots en deux lignes : « *Ce présent livre appartient à Marie des Marquets.* »

« Charles Nodier a consacré à ce volume un des articles les plus intéressants de ses Mélanges tirés d'une petite bibliothèque (pp. 100 et suivantes). »

13. Office de la Semaine sainte, en latin et en françois, dédié à la Reine pour l'usage de sa Maison. *A Paris*, 1728, in-8, titre gr. et fig. mar. r. dos orné, plats couverts de dorures, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 50 fr.

Exemplaire aux armes de la reine MARIE LECZINSKA.

18. Les Provinciales, *S. l.*, 1656-1657, in-4, mar. brun jans. (*Thibaron-Joly*). — 105 fr.

Bel exemplaire de l'ÉDITION ORIGINALE des 18 lettres publiées du 23 janvier 1656 au 24 mars 1657. Couvert de notes manuscrites, il porte la signature de Baluze.

40. (Justiniani Institutiones). In noīe dni nri ihesu cristi Impator cesar flavus iustinianus... Incip liber pmus dni iustin, impatoris institucōnū seu elementorum. (A la fin) : *Pns institutionū p̄clarū opus Alma in urbe magūtina... e ɔsummatū p Petrū Schoyffer de Gerns'hemnno dnice incarnationis Millesimo. cccc. LXXII. XXIX. die mensis octobris* (1472), in-fol. goth. v. brun, fil. à fr. dent. int. tr. dor. (*Petit, succ. de Simier*). — 81 fr.

Réimpression fidèle de la première édition donnée à Mayence par le même imprimeur en 1468. Elle se compose de 103 ff. à 2 col. ; les pages sont entourées de gloses. Les caractères employés sont ceux de la Bible de 1462, pour le texte, et du Rationale de Durand, de 1459, pour la glose. La souscription finale est suivie des fameux douze distiques relatifs à l'invention de l'imprimerie.

53. Essais de Messire Michel, seigneur de Montaigne. *A Bourdeaus, par F. Millanges, M. D. LXXX.* (1580), 2 tomes en 1 vol. in-8, mar. vert. (*Duru*). — 226 fr.

ÉDITION ORIGINALE rare et précieuse.

Exemplaire aux chiffres du comte ROGER (du Nord). Titre remmargé dans le haut.

55. Les Caractères de Théophraste, (par La Bruyère). *A Paris, chez Estienne Michallet*, 1688, in-12, mar. r. dos orné, fil. et comp. à la Du Seuil. (*Bauzonnet-Trautz*). — 125 fr.

ÉDITION ORIGINALE.

Exemplaire de YEMENIZ. Hauteur : 157 mil.

79. Pratique de la Géométrie sur le papier et sur le terrain. Avec un nouvel ordre et une méthode particulière (par Séb. Le Clerc). *A Paris, chez Thomas Jolly*, 1669, in-12, front. et fig. mar. r. dos orné, fil. et comp. à la Du Seuil (*Thibaron-Joly*). — 85 fr.

ÉDITION ORIGINALE, contenant le PREMIER TIRAGE des fig. de Séb. Le Clerc.

EXEMPLAIRE dans lequel on trouve la rarissime estampe du *Pêcheur à la ligne* (page 17) et les 16 planches nouvelles qui ont été faites pour la seconde et la troisième éditions parues en 1682 et 1700. La planche qui a remplacé celle du *Pêcheur à la ligne* a été placée immédiatement après celles-ci, les autres se trouvent à la fin du volume avant la table.

91. Histoire des peintres de toutes les écoles, par M. Ch. Blanc, *Paris, Renouard*, 1862-1876, 12 tomes en 10 vol. gr. in-4,

fig. demi-rel. mar. r. et 2 vol. en feuilles. — Ens. 14 tomes en 12 vol. — 280 fr.

111. Eaux-fortes et gravures des maîtres anciens tirés des collections les plus célèbres et publiées avec le concours d'Edouard Lelièvre. Notes par Georges Duplessis. *Paris*, 1874-1878, 9 vol. in-fol. — 370 fr.

Tomes I à IX comprenant 360 planches. Les tomes I à IV étaient reliés en 2 vol. demi-rel. mar. r. avec coins, tête dor. non rog. (*Marmin*), les tomes V à IX, en fascicules.

123. Pinax iconicus antiquorum ac variorum in sepulturis rituum ex Lilio Gregorio (Gyraldio Cynthio) excepta (a Cl. Baldino), picturisqz, juxta hypographas exacta arte elaboritis effigiata... Cum privilegio Regis. P. Woiceriot, In. F. (A la fin) : *Lugduni apud Clementem Baldinum*, 1556, pet. in-4 obl. fig. mar. ol. plats semés de C entrelacés et de croix de Lorraine (*Capé*). — 595 fr.

Volume fort rare orné de charmantes figures gravées par P. Woeiriot et qu'il est difficile de rencontrer complet, avec le portrait de Woeiriot et la marque de Cl. Baudin, qui manquent presque toujours. Les planches, au nombre de 13, y compris le titre-frontispice gravé, le portrait, l'épitre dédicatoire, et la marque du libraire sont remarquables par l'excessive finesse de la gravure et font rechercher ce livre.

124. Devises héroïques, par M. Claude Paradin. *A Lion, par Jan de Tournes et Guil. Gazeau*, 1557, in-8, titre gravé et fig. mar. citron, grand milieu doré. (*Trautz-Bauzonnet*). — 245 fr.

Première édition très recherchée pour les belles et curieuses figures sur bois dont elle est ornée.

Bel exemplaire.

128. Jani Jacobi Boissardi Vesuntini Emblemata cum tetrastichis latinis. Jani Aubrii typis. *S. l. n. d.* (*Metz*, 1584), pet. in-8 obl. fig. vélin. — 74 fr.

Edition originale, d'une excessive rareté. Elle renferme les premières épreuves des estampes dues au burin d'Alexandre Vallée, au-dessous de chacune desquelles se trouve un quatrain en latin.

128. Jani Jacobi Boissardi Vesuntini Emblematum liber. Emblèmes latins de J.-J. Boissard avec l'interpretation françoise du J. (*sic*) Pierre Joly, Messin. *Metis, excudebat Abrahamus Faber*, 1588, titre-front. gravé, le portrait de Boissard et 42 planches d'emblèmes. — Icones diversorum hominum fama et rebus gesstis

(*sic*) illustrium. *Metis Mediomatric. excudebat Abrahamus Faber*, 1591, titre et 52 portraits gravés par Alexandre Vallée de Bar-le-Duc. — Ens. 2 ouvrages en 1 vol. pet. in-4 mar. r. jans. (*Thibaron*). — 120 fr.

Exemplaires grands de marges de ces deux ouvrages rares. Le premier a de petits raccommodages au titre et au fol. L 1 ; le second contient à la fin un privilège gravé et un portrait de Boissard.

129. Jani Jacobi Boissardi Vesuntini Emblematum liber. Ipsa Emblematum abs auctore delineata : a Theodoro de Bry sculpta, et nunc recens in lucem edita. *Francofurti ad Moenum*, 1593, in-4, titre-front. gravé, portr. et 52 pl. mar. bleu, fil. à fr. et comp. dor. (*Duru et Chambolle*). — 142 fr.

Edition rare et recherchée pour les belles figures gravées par Théodore de Bry, dont elle est ornée. Elles sont ici en belles épreuves.

133. Les images de tous les saincts et saintes de l'année suivant le Martyrologe romain. Faictes par Jacques Calot *(sic)*. Et mises en lumière par Israel Henriette *(sic)*. Dédiées à Monseigneur l'Eminentissime cardinal duc de Richelieu. *A Paris, chez Israel Henriette* (*sic*), 1636, pet. in-fol. fig. vélin. — 275 fr.

Charmante suite comprenant 490 estampes sur 124 ff., une sur chacun des deux premiers (le titre et le frontispice) et quatre sur chacun des autres, plus une dédicace imprimée.

Exemplaire du PREMIER TIRAGE, caractérisé par le titre où les noms de Callot et d'Henriet sont écrits *Calot* et *Henriette*, par le frontispice où le cartouche du bas ne contient que les mots *A Paris chez Israel Henriet. Avec Privilège du Roy*, 1636, et par l'absence d'inscriptions dans les marges inférieures des sujets qui sont tous à l'eau-forte pure et portent tous le nom d'Israel.

Cet exemplaire contient la mention suivante sur un f. de garde : *Livre provenant de mon grand-père le général Suetchine qui l'a acheté à Rome le 22 mai 1819. Comte de Ségur d'Aguesseau*

134. Les Images de tous les saincts et saintes de l'année. Suivant le Martyrologe romain. Faictes par Jacques Calot *(sic)*. Et mises en lumière par Israel Henriet. Dédiées à Monseigneur l'Eminentissime cardinal duc de Richelieu. *A Paris, chez Israel Henriet*, 1636, pet. in-fol. fig. mar. brun, fil. (*Chambolle-Duru*). — 231 fr.

Exemplaire du *second tirage* avec le nom d'Henriet, correctement écrit au titre, l'inscription *Non erit ultramors*, etc.; dans le cartouche du frontispice, et tous les sujets à l'eau-forte pure et sans aucune inscription dans les tablettes, sauf pour les trois planches des fêtes mobiles, où les douze figures qui y sont contenues portent toutes le nom de Callot, et une légende en latin et en français.

139. Figures de la Passion de N. S. Jésus-Christ. Présentées à Madame la Marquise de Maintenon, par son très humble et très obéissant serviteur Séb. Le Clerc. *A Paris, chez G. Audran, s. d.* pet. in-4 obl. mar. r. milieu orné, dent. (*Masson-Debonnelle*). 580 fr.

Suite de 36 planches y compris le titre gravé; c'est un des chefs-d'œuvre de Sébastien Le Clerc. (Voir: Meaume. *Sébastien Le Clerc et son œuvre*, pp. 187 et suiv.)

Epreuves du *second état*, avant la bordure et avant le double filet autour de l'estampe. On a ajouté à cette suite les neuf dessins originaux des estampes suivantes: N° 2, *Arrivée de Jésus au Jardin des Oliviers;* N° 8, *Jésus chez Caïphe;* N° 10, *Jésus devant Pilate;* N° 16, *Pilate se lave les mains;* N° 20, *Simon porte la croix à la place de Jésus;* N° 24, *On crucifie les deux voleurs;* N° 25, *Jésus crucifié entre les deux voleurs;* N° 34, *Incrédulité de saint Thomas;* N° 36, *Descente du Saint-Esprit.*

« Les dessins originaux et *finis* de cette suite, dit M. Meaume, sont admirables. Il y en a neuf dans notre collection; nous ignorons ce que sont devenus les autres. »

140. Histoire sacrée en tableaux, par Monsieur de Brianvillée. *A Paris, chez Charles de Sercy*, 1670, 1671, 1675, 3 vol. in-12 front. et fig. mar. violet, fil. à fr. (*Duru*). — 125 fr.

PREMIÈRE ÉDITION de cet ouvrage et PREMIER TIRAGE des jolies figures de Sebastien Le Clerc.

Bel exemplaire avec le frontispice répété au tome III.

145. Almanach royal, commençant par année 1705... etc. Où est parfaitement observé le cours du soleil d'injustice; ou theatre de la guerre en Europe, qui comprend des Emblemes des VII. vertus heroïques, etc. etc. *Imprimé à Brusselles... s. d.*, in-fol. fig. demi-rel. vél. blanc avec coins. — 200 fr.

Recueil de caricatures publiées en Hollande et dirigées contre Louis XIV et Philippe V; chaque planche est accompagnée d'une explication en vers français et hollandais.

170. Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle: avec leurs portraits au naturel. Par M. Perrault, de l'Académie françoise. *A Paris, chez Antoine Dezallier*, 1696-1700, 2 tomes en 1 vol. in-fol. front. et portr. mar. r. dos orné, comp. à la Du Seuil (*Capé*). — 210 fr.

Bel exemplaire en GRAND PAPIER contenant les portraits d'Arnauld et de Pascal, plus les portraits de Du Cange et de Thomassin qui les remplacent ordinairement et les quatre biographies. On y a ajouté une épreuve AVANT LA LETTRE du frontispice, très rare en cet état.

171. Les Émaux du Petitot du musée impérial du Louvre. *Paris,*

Blaisot, 1862-1864, 2 vol. in-4, portr. mar. r. dos orné, fil. et comp. à la Du Seuil *(Bertrand)*. — 235 fr.

Épreuves sur chine, avant la lettre.

222. Le Rommant || de la Rose. *On les vend à Paris par Arnoul et Char || les, les Angeliers frères, tenans leur bou || tique au premier pillier de la grant || salle du Palays devant la chappelle de messieurs || les présidens* || (A la fin:) ¶ *Fin du rommāt de la rose veu et || corrige oultre les precedētes īpres || sions. Et imprime nouvellement a || Paris, lan mil cinq cens XXXVIII* (1538), petit in-8, goth. fig. sur bois, mar. r. avec mosaïque de mar. vert, riches comp. au pointillé, dent. *(Capé)*. — 360 fr.

Édition rare comprenant 8 ff. prélim. non ch. pour le titre, le prologue et la table; 403 ff. ch. dont les deux derniers sont cotés par erreur CCCII, CCCIII; 1 f. contenant au verso la grande marque des Angeliers (voir Silvestre, n° 519).

Exemplaire recouvert d'une riche reliure de Capé, genre Le Gascon. Le titre est remmargé dans le bas.

223. La destruction || de Jherusalem. La Vengeance de notre Sei || gneur *(sic)*: et comment Pylate fina ses jours. || *S. l. n. d.*, pet. in-fol. goth. de 14 ff. non ch. à 2 col. de 44 lignes, signat. A. B. mar. La Vall. riches comp. dent. int. tr. dor. *(Thibaron)*. — 200 fr.

Édition de la plus grande rareté, non citée. Elle a été probablement imprimée à Lyon, à la fin du XVe siècle à la suite d'une édition de la *Vie de Jésus-Christ*, et a beaucoup d'analogie, sauf le titre, avec celle dont parle Brunet (V. col. 1185). Incomplet du dernier feuillet.

232. Les Amours d'Olivier de Magny, Quercinois. *A Paris, pour Jan Longis (imprimé par Estienne Groulleau)*, 1553, in-8, mar. bleu, dos orné, fil. dent. int. tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 475 fr.

Volume très rare. Sur le second feuillet se trouve un joli portrait sur bois, représentant la maîtresse d'Olivier de Magny, tenant une couronne.

Exemplaire des bibliothèques Chaponay, Béhague et Bancel.

Hauteur : 156 mill.

268. Les Baisers, précédés du Mois de Mai, poème. (Par Dorat). *A la Haye, et se trouve à Paris, chez Lambert et Delalain*, 1770, in-8, front. fig. vignettes et culs-de-lampe gravés, mar. bleu *(Lortic)*. — 585 fr.

Un des plus beaux livres du XVIIIe siècle, orné de charmantes illustrations par Eisen.

Exemplaire en grand papier de Hollande, titre rouge et noir.

280. Le premier (et le second) volume du || triumphant Mystère des Actes des Apostres || dernierement ioue a Bourges, et impri || me nouvellement a Paris, mil || cinq cens quarante... (A la fin:) ¶ *Cy fine le neufviesme et dernier livre des Actes des Apostres nouvellement imprimees a Paris pour Arnoul et Charles les Angeliers, frères... M. D. XL.* (1540); 2 tomes en 1 vol. in-4, goth. à 2 col. mar. r., fil. (*Bauzonnet-Trautz*). — 235 fr.

Édition rare et recherchée.

Exemplaire des bibliothèques Cailhava, Chédeau, et J. Renard. Quelques petits raccommodages.

281. Les Œuvres et Meslanges poetiques d'Estienne Jodelle. *A Paris, chez Nicolas Chesneau et Mamert Patisson*, 1583, pet. in-12, mar. bleu, doublé de mar. rouge, large dent. (*Trautz-Bauzonnet*). — 115 fr.

Jolie édition.

Exemplaire au chiffre du comte Roger (du Nord) avec les feuilets 289-298 (ce dernier côté 294), contenant: *Ode au comte d'Alcinois* (*Nic. Denisot*) et autres Poésies qui ne se trouvent pas dans tous les exemplaires et qui manquent à l'édition in-4.

Hauteur: 136 mill.

283. Les (six premières) Comédies facetieuses de Pierre de Larivey, Champenois... *A Lyon, par Benoist Rigaud*, 1597. — Trois comédies des six dernières de Pierre de Larivey... *A Troyes, par Pierre Chevillot*, 1611. — Ens. 2 vol. pet. in-12, réglés, mar. vert jans. dent. int. tr. dor. (*Thibaron-Echaubard*). — 118 fr.

Il est très difficile de trouver ces deux volumes réunis; le second, n'ayant eu qu'une édition, est excessivement rare.

« Larivey, dit Sainte-Beuve, mérite, après l'auteur de Pathelin, d'etre regardé comme l'écrivain le plus comique de notre vieux théâtre. »

285. La Salmée, pastorelle comique, ou Fable bocagère, sur l'heureuse naissance du filz premier-né de très hault et très généreux Prince Monseigneur de Vaudemont François de Lorraine, par Nicolas Romain, natif de Pont-à-Mousson, docteur ès Droictz, et Secrétaire de mondict Seigneur. *Au Pont-à-Mousson, par Melchior Bernard*, 1602, pet. in-8, mar. bleu, fil. à fr. (*Duru*). — 145 fr.

Pièce extrêmement rare.

M. Meaume a ajouté à cet exemplaire une clef manuscrite.

296. Œuvres de Racine. *Paris, Denys Thierry*, 1679, 2 vol. in-12, frontispice et figures par Chauveau et Séb. Le Clerc, mar. r, jans, doublé de mar. bleu, large dent. (*Trautz-Bauzonnet*). — 679 fr.

PREMIÈRE ÉDITION collective du théâtre de Racine, contenant ses dix premières pièces, c'est-à-dire depuis la *Thébaïde* jusqu'à *Phèdre* et *Hippolyte*, dont le titre se trouve sur la table du tome II.

Très bel exemplaire provenant de la vente BANCEL. Hauteur : 156 mill.

298. Esther, tragédie tirée de l'Escriture sainte (par Racine). *A Paris, chez Denys Thierry*, 1689. — Athalie, tragédie tirée de l'Ecriture sainte (par le même). *A Paris, chez Denis Thierry*, 1691. — Ens. 2 pièces en 1 vol. in-4, 2 front. mar. r. comp. à la Du Seuil à fr. et coins dorés. (*Trautz-Bauzonnet*). — 265 fr.

EDITIONS ORIGINALES de ces deux pièces, ornées chacune d'un frontispice, le premier gravé par Sébastien Le Clerc d'après Le Brun, le second par Mariette d'après J.-B. Corneille.

Exemplaire avec une double épreuve du frontispice pour *Esther*, dont un est du PREMIER ÉTAT, dit *aux trois pieds*. (Voir : Meaume, *Sébastien Le Clerc et son œuvre*, p. 184.)

306. La Folle Journée, ou le Mariage de Figaro, comédie en cinq actes, en prose. Par M. de Beaumarchais. (*Kehl*) *De l'imprimerie de la société littéraire-typographique*, 1785, in-8, fig. mar. r. dos orné, fil. et comp. à la Du Seuil, dent. int. tr. dor. (*David*). — 126 fr.

Edition ornée des figures de Saint-Quentin gravées par Halbou, Liénard et Lingée.

Exemplaire en PAPIER VÉLIN, aux armes du prince d'ESSLING avec l'errata.

310. Les amours pastorales de Daphnis et Chloé (par Longus). *S. l.* (*Paris, Quillau*), 1718, pet. in-8, front. gravé et fig. mar. r. dos orné, large dent. doublé de tabis bleu, tr. dor. (*Derôme*). — 900 fr.

Edition ornée des figures gravées par Audran d'après les dessins du Régent.

Exemplaire réglé avec toutes les figures encadrées de filets vert et rouge ; la figure dite des *Petits Pieds* s'y trouve.

311. L'Heptaméron des nouvelles de Marguerite de Valois, royne de Navarre, remis en son vray ordre... par Claude Gruget. *A Paris, pour Gilles Robinot*. (A la fin) : *Imprimé à Paris, pour Benoist Prevost*, 1560, in-4, mar. bleu, dos et plats ornés de marguerites. (*Trautz-Bauzonnet*). — 350 fr.

Edition rare.

Exemplaire de M. de Monmerqué contenant : 1° fol. 78 une *Nouvelle* écrite de sa main qui n'est pas dans cette édition et qu'il dit avoir copiée dans un manuscrit de cet ouvrage, conservé à la bibliothèque d'Orléans, — 2° une variante de la *Nouvelle* qui se trouve au fol. 94; — 3° le reçu du manuscrit de la bibliothèque d'Orléans écrit et signé de la main de M. de Monmerqué.

313. Le printemps d'Yver, par Jacques Yver, seigneur de Plaisance, et de la Bigottrie, gentilhomme poitevin. *A Lyon, par Benoist Rigaud*, 1582, in-16, titre gravé, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Du Seuil*). — 60 fr.

Exemplaire de Ch. Nodier, aux armes du marquis de Coislin.

315. Histoire amoureuse des Gaules (par Bussy-Rabutin). *A Liège, à la croix de Malte, s. d.* (vers 1665), pet. in-12, mar. or. fil. et milieu à petits fers (*Allô*). — 51 fr.

Edition originale dont on ignore encore le lieu d'impression : elle comprend 1 f. pour le titre, 190 et 69 pp. plus 2 ff. pour la clef.

334. Histoire de Gil Blas de Santillane. Par M. Le Sage. *A Paris*, 1747, 4 vol. in-12, fig. mar. La Vall. dos orné, large dent. (*David*). — 161 fr.

Dernière édition et la meilleure publiée du vivant de Le Sage.

Exemplaire du premier tirage.

880. Cosmographiæ || introductio || cum quibus || dam geome || triæ || ac || astrono || miae principiis ad || cam rem necessariis. || Insuper quattuor Americi || Vespucii navigationes. || Universalis Cosmographiæ descriptio tam || in solido q^{3} plano/eis etiam insertis || quæ Phtolomeo ignota a nu || peris reperta sunt || ... [A la fin] : *Urbs Deodate tuo clarescens nomine præsul qua Vogesi Montis sunt juga pressit opus... Finitū iiij. kl. Septēbris Anno supra sesquimillesimū. vij.* (1507), in-4, fig. d'astronomie gravées sur bois, mar. bleu, fil. à fr. (*Duru*). — 1,080 fr.

Livre fort rare, le premier imprimé à Saint-Dié, et un des plus précieux qui aient été publiés sur l'Amérique; on y trouve réunis pour la première fois les quatre voyages de Vespuce.

Exemplaire conforme à la description que Brunet donne de cette édition, tome II, col. 317; il provient des bibliothèques de Yemeniz et du Dr Court.

386. Chronologie universelle des souverains pontifes, anciens pères, empereurs, rois, princes et hommes illustres dès le commencement du monde (jusqu'en l'an 1622.) *S. l. n. d. (Paris, 1622)*, gr. in-fol. titres manuscrits entourés d'un encadrement gravé, portr. et texte gravés, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 365 fr.

Recueil rare et très recherché connu sous le nom de *Chronologie collée*.

387. (Chronique de Nuremberg.) Registrum || huius ope || ris libri cro || nicarum || cū figuris et ymagī || bus ab initio mūdi. (Au verso du dernier feuillet :) *Ad intuitū autem et preces providorū civiū Sebalde Schreyer et Sebastiani Kamermaister hunc librum dominus Anthonius Koberger Nuremberge impressit. Adhibitis tamē viris mathematicis pingendiqz arte peritissimis Michæle Volgemut et Wilhelmo Pleydenwurff. Quarū solerti acuratissimaqz animadversione tum civitātum tum illustrium virorum figure inserte sunt. Consummatū autem duodecima mensis Julii. Anno salutis nrę*, 1493, in-fol. fig. parch. — 375 fr.

Ce livre connu sous le nom de *Chronique de Nuremberg*, est remarquable par ses gravures en bois qui sont au nombre de 2,000.

420. La Vie et Faits notables de Henry de Valois. Tout au long, sans rien requerir, où sont contenues les trahisons, perfidies, sacrileges, exactions, cruautez et hontes de cest hypocrite et apostat, ennemy de la religion catholique. *S. l. (Paris, Millot)*, 1589. in-8 de 92 pp. fig. sur bois, mar. r. dent. *(Bauzonnet)*. — 80 fr.

Édition originale de ce violent libelle attribué à Jean Boucher.

Exemplaire provenant des bibliothèques de Ch. Nodier et de M. de Montesson.

450. Champier. Le Recueil ou chroniques des hystoi || res des royaulmes Daustrasie ou France orientale dite a present Lorrayne de Hierusalem, de Cicile. Et de la duche || de bar... || *Venūdantur in vico mercuriali apud Lug || dunum in officina Vincentii de portunariis de tridino.* || (Au recto du dernier f. :) *Cy finist lordre de chevalerie ou on peult, facilement || congnoistre et entendre la noblesse de chevalerie, la manie || re de creer et faire les chevaliers, et la signifiance de leurs || harnoys et instruments de guerre. Lequel livre a este nou || vellement imprime a Lyon sur le Rosne et acheve le XI. iour || de iuillet lan de grâce mil cinq cens et dix pour Vincent || de portunaris de trinc libraire demourant audict Lyon en || la rue Merciere* (1510), in-fol. goth. fig. sur bois, mar. 6 fil. *(Bauzonnet-Purgold.)* — 290 fr.

Ouvrage rare et précieux orné de nombreuses figures sur bois. Quoique l'on trouve des exemplaires de cette chronique avec des différences dans le texte au premier et au dernier f., il n'y aurait eu, d'après M. Allut, qu'une seule édition imprimée à Lyon par Janot de Campis.

453. ¶ Chronicque abregee || par petis vers huytains des empereurs, || roys et Ducz Daustrasie : Avecques || le quinternier, et singularitz || du Parc d'honneur... (par Nicole Volkyr de Serouville) ¶ *Ilz se vendent en la rue Sainct Jacques chez* || *Didier maheu a lenseigne Sainct Nicolas.* || (A la fin :) ¶ *Cy fine la cronicque... nouvellemẽt imprimee a Paris, par Nicolas couteau demourãt en la rue Sainct Victor, s. d.* (1530), in-4, goth. mar. orange, fil. *(Kœhler).* — 255 fr.

Chronique écrite moitié en vers, moitié en prose ; elle est extrêmement rare, peu connue et fort curieuse.

Exemplaire de Pixerécourt et de Nodier.

464. Elegie de ce que la Lorraine a souffert depuis quelques annees par peste, famine et guerre sur l'elegie latine de l'auteur et par soy mesme, tesmoing oculaire d'une partie, ayant sceu le reste de ceux qui habitoient les villes et villages, et de ce qui s'en disoit communément... *A Nancy, par Antoine Charlot*, 1660, 32 pp. titre compris. — Deplorandi Lotharingiæ status ab aliquot annis elegia in qua videre est quid passa sit peste, fame, bello... *Nanceii apud A. Charlot*, 1660, 24 pp. titre compris et 1 f. blanc. — De serenissimi atque invictissimi principis Lotharingiæ et Barri ducis Caroli III optatissimo reditu panegyris... *Nanceii, apud Anthonium Charlot*, 1660, 18 pp. titre compris et 1 f. non ch. — Ens. 3 pièces en 1 vol. in-4, réglé, mar. vert jans. dent. int. tr. dor. *(Capé).* — 100 fr.

Ces trois opuscules sont tout ce qu'on connaît de Jean Heraudel, avocat à Nancy. Le premier, qui fut supprimé par les Français, est extremement rare, c'est une traduction en prose rythmée de l'élégie-satire en latin qui le suit.

466. Le Siege de Mets, en l'an M. D. LII (par B. de Salignac). *A Paris, chez Charles Estienne*, 1553, pet. in-4, plan de Metz, mar. r. fil. et comp. à la Du Seuil, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 120 francs.

Exemplaire aux armes et au chiffre de Philippe de Bethune. Quelques exemplaires de ce livre rare portent la date de 1552, mais il n'y a qu'une seule et meme édition.

Petits raccommodages.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Livres et éditions rares ; bibliophiles et bibliothèques célèbres, etc.)

Le P. Antoine de Balinghem (1571-1630), jésuite, a laissé quelques livres ascétiques encore recherchés ou dignes de l'être pour leur singularité et leur rareté : notamment : *Les après dîners et propos de table contre l'excès au boire et au manger pour vivre longuement.* Lille, 1615, petit in-8°. Il y a des exemplaires avec un nouveau frontispice : Saint-Omer, 1624, et une traduction latine publiée à Cologne en 1620. Un autre livre encore plus rare du même auteur est celui-ci : *Les plaisirs spirituels contre-quarrés aux sensuels du Quaresme-Prenant*, Douay, 1627, in-12. On connaît aussi de lui un livre latin assez curieux intitulé : *Zoopædia*, Saint-Omer, 1621, pet. in-8. C'est, comme le titre l'indique, une série de leçons morales empruntées à l'histoire naturelle. Cet ouvrage pourrait bien avoir donné l'idée à un confrère du P. de Balinghem, le P. Leroy, de celui qu'il a intitulé *la Vertu enseignée par les oiseaux,* qui parut à Liège.

Vincent de Bandello, célèbre théologien de l'ordre des dominicains (1435-1506), fut l'un des plus violents adversaires de l'Immaculée Conception, défendue par les franciscains. Ce fut, dit-on, lui qui commença la querelle par son *Liber recollectorius de veritate conceptionis B. Mariae Virginis ; Milan, Valdarfer,* in-4° goth., 1475. Il la poursuivit dans un *Tractatus* imprimé à Bologne en 1481. Ces deux incunables sont rarissimes. On sait que le pape Sixte IV donna tort à Bandello et à ses adhérents par une bulle de 1483.

Barat, savant orientaliste de la fin du XVIIe siècle, mort encore jeune en 1706, est auteur d'un excellent livre trop peu connu : *Nouvelle bibliothèque choisie.* Amsterdam, Mortier, 1714, 2 vol. in-12. C'est un recueil d'observations sur des livres curieux, classiques grecs et latins, Pères grecs, etc., dont il avait formé une collection. Il paraît que ce savant abrégea ses jours par excès de travail.

Nous avons raconté, d'après Lombard de Langres, les dernières et émouvantes péripéties de la vie du P. Philippe Barbe (de la Doctrine chrétienne), en septembre 1792. (Dans l'article intitulé : *Une petite ville sous la Terreur*, à la suite des *Souvenirs de la Terreur* de l'abbé Dumesnil.) Ce savant et excellent homme est l'auteur de deux volumes anonymes de *Fables et Contes philosophiques*, publiés à Paris, l'un en 1762 (2e édition, *dédié à la dauphine,* 1770) ; l'autre en 1771. Ces deux volumes sont devenus rares. Le crime d'avoir dédié un ouvrage à la Dauphine (Marie-Antoinette) aurait suffi et par delà pour le faire massacrer. Manuel, qui avait été professeur avec lui au collège de Chaumont, le sauva en lui donnant un passeport sur lequel il était, dit-on, qualifié *d'honnête homme quoique prêtre.* Mais il mourut de fatigue ou d'émotion quelques jours après sa sortie de Paris. Plusieurs de ses fables sont fort jolies.

Barbieri, savant philologue italien (1519-1574) est auteur d'un livre rare et recherché : *La guerra d'Attila.* Ferrare, 1568, in-4. C'est une traduction abrégée, soi-disant d'un auteur latin contemporain d'Attila, mais en réalité d'un manuscrit en ancien français, qui se trouvait dans les archives de la maison d'Este.

Saint Jacques, tragédie en 5 actes et en vers, par Bar-

don de Brun. *Limoges*, 1596, in-4. (Très rare). Cette pièce, dans le genre des anciens mystères, fut représentée à Limoges par les membres de la confrérie de Saint-Jacques, le jour de la fête de leur patron. Il existe une vie de Bardon de Brun, personnage fort édifiant, par le P. Pétiot, jésuite, imprimée pour la première fois à Bordeaux en 1636.

Description de la France équinoxiale, ci-devant appelée la Guyanne, et par les Espagnols el Dorado, nouvellement remise sous l'obéissance du roi. Paris, 1666, in-4. Ce volume curieux et très rare est de Le Fèvre de la Barre, qui avait été gouverneur de la Guyane, et avait repris Cayenne sur les Hollandais en 1663. Il fut moins habile ou moins heureux vingt ans après au Canada.

Basinio de Basanii, l'un des bons poètes latins du xv° siècle, mourut à 32 ans, en 457. Son meilleur ouvrage est, dit-on, le poème des *Hespérides* en 3 chants, qui contient l'histoire des guerres de Sigismond Malatesti de Rimini, son protecteur. Un recueil de ses œuvres choisies a été publié, avec des commentaires, par Laurent Drudi. *Basini opera prestantiora*, etc. Rimini, 1794, 2 vol. in-4. C'est un ouvrage curieux et très rare, surtout en France.

Baudot, archéologue dijonnais, a publié dans le *Magasin encyclopédique*, de 1808 à 1814, de nombreux *Mémoires* dont il faisait tirer à part des exemplaires pour ses amis. Il a composé aussi des opuscules d'intérêt local, également tirés à petit nombre, dont on trouve la liste complète dans la *France littéraire*, I, 219. Leur réunion forme 2 vol. in-8°. Il avait fait imprimer pour le premier volume, un frontispice, un errata, une Table, etc., et voulait en

faire autant pour l'autre volume ; mais le temps lui manqua. Il n'est pas facile de former la collection complète. Né en 1760, Baudot est mort en 1816.

Un autre Baudot plus ancien, qui n'était pas de la même famille, bien qu'également dijonnais, est auteur d'un petit volume rarissime : *Lettres en forme de dissertations* sur l'ancienne Bibracte et l'origine de Dijon, 1710, in-12. (Sur cet autre Baudot, qui fut maire de Dijon, v. *Bibliothèque de Bourgogne*, I, 15).

Parmi les nombreux ouvrages du comte de Barruel-Beauvert, il en est deux très rares : *les Actes des philosophes et des républicains*, Paris, 1807, in-8, dont il retira, *par ordre*, les exemplaires en circulation ; et l'*Histoire tragi-comique de la soi-disant princesse de Bourbon-Conti* (*Besançon*, 1810) : supprimée par la police impériale. C'est de Barruel-Beauvert, auteur aussi médiocre que fécond, que Nodier a dit que « personne n'avait plus perdu que lui à l'invention de l'imprimerie » ; attendu qu'il était impossible de causer mieux et d'écrire plus mal. Barruel Beauvert était un peu fou ; il avait réellement couru des dangers pendant la Révolution pour son royalisme, mais moins qu'il ne le disait et peut-être qu'il ne le croyait. Détenu au Temple pendant le Consulat, il se rallia à l'Empire, accepta une place et une pension ; puis, en 1814, il prétendit avoir pris une part importante au rétablissement des Bourbons. Dans ses Mémoires qu'il publia en 1815 après les Cent-Jours, il dit pis que pendre des royalistes qui s'étaient ralliés à l'*usurpateur*, et semble avoir parfaitement oublié qu'il avait fait de même. Sa femme vécut longtemps avec Dumouriez.

Le marquis d'Yeunes (Philippe de la Baume Saint-Amour), petit-neveu par sa mère du cardinal de Granvelle.

avait le malheur d'être gouverneur de la Franche-Comté pour l'Espagne, quand Louis XIV entreprit la conquête de cette province. Il n'avait pu empêcher cette conquête à lui tout seul, n'ayant reçu aucun secours, et ne disposant que de quelques bataillons de milices qui s'enfuyaient plusieurs heures avant la bataille comme le Picrochole de Rabelais, ou capitulaient à la première sommation. Accusé fort injustement de trahison, d'Yeunes publia un mémoire apologétique, document très curieux pour l'histoire de cette première occupation de la Franche-Comté. Cet écrit, petit in-4°, s. l. n. d., mais qu'on croit imprimé en 1668 à Paris, est divisé en deux parties, l'*Apologie* du gouverneur proprement dite, qui forme 75 pages, et sa *Correspondance* avec le Parlement (117 pages). D'Yeunes, vieux soldat assez borné, mais loyal, prouva fort bien qu'il avait la bonne volonté de se défendre, mais qu'il n'avait été secondé ni du dehors, ni au dedans. Cet opuscule, aujourd'hui presque introuvable, mériterait d'être réimprimé, au moins à petit nombre, à cause de son grand intérêt historique. Malgré cette apologie, d'Yeunes resta suspect aux Espagnols, et mourut peu de temps après à Paris, probablement de chagrin.

Jean du Bec Crespin, né vers 1540, avait voyagé en Orient dans sa jeunesse. Il tomba, à son retour en France, au beau milieu des guerres de religion, se battit comme un beau diable contre les protestants, et reçut au siège d'Issoire, en 1577, sa *onzième* blessure, tellement grave, qu'il dut quitter le service militaire. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu de l'abbaye de Mortemer, et ensuite nommé évêque de Saint-Malo par Henri IV. Sans négliger ses ouailles, il composa divers ouvrages, tant sacrés que profanes. On n'en connaît que trois d'imprimés: neuf sermons sur l'Oraison dominicale; *Paris*, 1586, in-8; — *Un discours sur l'antagonie du chien et du*

lièvre, s. l., 1593, in-8 ; opuscule peu épiscopal, rare et recherché ; — et une *Histoire de Tamerlan*, 1602, in-8, nouvelle édition corrigée, avec un avertissement de l'auteur daté de 1594. Il y aurait donc eu, à cette date, une première édition dont on n'a pu encore découvrir d'exemplaire. Jean du Bec Crespin mourut en 1610, et fut rapporté à son abbaye de Mortemer, où il était dit, dans son épitaphe, « qu'il avait composé autant d'ouvrages qu'il avait reçu d'arquebusades » ; et l'on vient de voir que les arquebusades ne lui avaient pas manqué ! Ainsi il avait été tour à tour voyageur, homme de guerre, lettré, chasseur, abbé et prélat. C'est une figure originale, et qui mériterait d'être étudiée de plus près.

Béchet, l'historien de Salins, né en 1759, mort en 1830, est aussi auteur d'un *Examen critique de la huitième satire de Boileau* (s. d., in-8). Cet opuscule fut considéré par les académiciens de Besançon, confrères de Béchet, comme une insulte au législateur du Parnasse. Plusieurs d'entre eux se constituèrent les champions de Boileau, et publièrent des brochures contre Béchet. Celui-ci, désolé d'avoir soulevé cette tempête, retira et détruisit tous les exemplaires de son *Examen critique* sur lesquels il put mettre la main.

L'un des ouvrages les plus rares de Beffroi de Reigny (le cousin Jacques), est le *Dictionnaire néologique des hommes et des choses de la Révolution* qu'il avait commencé en 1800, et dont la police arrêta la publication. Les quinze fascicules parus, comprenant les lettres A, B, et une partie du C forment 3 vol. in-8 (*Paris*, Moutardier, an VIII), qu'on ne rencontre pas facilement. Interrompu dans sa tâche, l'auteur de *Nicodème dans la Lune* n'a donc pu parler que des hommes de la Révolution dont le nom commence par les trois premières lettres de l'alphabet. Il

les traite comme ils le méritent, mais dans un bien mauvais français! Cet écrivain, qui avait eu quelque succès, du moins au théâtre, mourut oublié et misérable en 1811 à Charenton (pas dans la maison des fous cependant).

Jean Béhourt, grammairien et poète dramatique, qui *florissait*, comme on dit, à Rouen dans la première moitié du XVIIe siècle, est l'auteur d'un *Abrégé de la grammaire* de Despautère qui fut longtemps en usage dans les écoles, et dont on aurait bien de la peine à retrouver un exemplaire aujourd'hui. Il a aussi composé trois tragédies de collège, imprimées à Rouen, *Polixène*, *Hypsicrate* et *Esaü;* cette dernière est l'histoire du plat de lentilles dialoguée. Ce « Théâtre » est d'une insigne rareté.

Les deux plus belles bibliothèques de la Lorraine étaient celles de Senones et de Moyen-Moutier; la première considérablement augmentée par Dom Calmet, la seconde créée par Dom Humbert Belhomme, le savant abbé de ce monastère de Moyen-Moutier, dont il a écrit l'histoire (*Strasbourg*, 1724, in-4). Ces deux précieuses collections ont été vendues *au poids* pendant la Révolution, y compris les manuscrits!!

Belleginque, médecin natif de Besançon, plus qu'à demi fou, dut une espèce de célébrité locale à deux opuscules bizarres, l'un scientifique, l'autre littéraire. Le premier: *la philosophie du chaud et du froid*, est une brochure de 62 pages, imprimée en 1798, avec une épître dédicatoire au général Bonaparte, et cette étrange épigraphe, qui se rapporte évidemment aussi à Bonaparte: *Moins je le conçois, plus je l'admire.* L'ouvrage entier n'est pas plus intelligible que l'épigraphe, mais Belle-

ginque disait « qu'il n'écrivait que pour cinq hommes, en Europe ». L'autre opuscule est un poème en l'honneur de Napoléon, terminé à la Restauration en l'honneur de Louis XVIII, et intitulé en conséquence la *Bourbonapartide!!* Après avoir proposé au Roi de faire l'acquisition du manuscrit, il en fit commencer l'impression à Besançon. Mais on n'en était encore qu'à la septième feuille, quand l'ordre arriva de Paris d'arrêter le travail et de tout détruire. Les très rares exemplaires échappés à cette exécution forment un volume in-12 de 168 pages, « et d'une force d'étude et de logique, dit l'auteur dans l'introduction, qui en dérobe la pensée aux profanes ». Cet auteur incompris et incompréhensible est mort en 1826.

Fleury de Bellingen, l'un des prédécesseurs de Quitard, est l'auteur de l'*Etymologie ou explication des proverbes français*, en forme de dialogue, imprimé à la Haye, 1656, petit in-8°, réimprimé frauduleusement par le libraire parisien Nicolas Pépingué sous le titre: *les illustres proverbes*. Il n'y avait de changé que le titre, et la contrefaçon eut bien plus de succès que l'ouvrage original. On trouve de grands détails sur cet escamotage, dans les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* (Nodier), pp. 128-132.

Belse (Guillaume), 1756-1817, savant anglais, traducteur d'Hérodote, du poème de Coluthus, d'Aulu Gelle, etc., se recommande surtout aux bibliophiles par son recueil d'anecdotes bibliographiques et de notices sur des livres rares (*Anecdotes of literature and scarce books*, 6 vol. in-8°, 1807-1812). On trouvera l'indication des pièces et documents que renferme ce recueil dans l'article Belse de la *Biographie universelle* Michaud (par Parisot). Il n'intéresse pas seulement les bibliophiles anglais.

Mantova ou Marc Mantouan, jurisconsulte et littérateur (1489-1582), appartenait à une famille d'origine espagnole, établie à Mantoue, dont le vrai nom était *Benavides*. C'est lui qui eut l'agrément, assez rare, de lire et même de publier sa propre oraison funèbre, composée par son ami Jérôme Négri. Celui-ci, pendant une grave maladie de Mantova, avait eu l'attention délicate de composer d'avance cette oraison pour n'être pas pris au dépourvu. Mais Mantova guérit, survécut longtemps à Négri, et devint l'éditeur de ses œuvres, parmi lesquelles il retrouva la pièce en question. La plupart des œuvres de jurisprudence et des œuvres littéraires de Mantova sont d'une insigne rareté, notamment les suivantes: *Polymathiæ libri VII*, Venise, 1558, in-8°. — *Epistolæ familiares*, Padoue, 1578, in-8°. — *Loculati opusculi libri quinque*, Padoue, 1580, in-4°, avec un grand nombre de gravures sur bois et le portrait de l'auteur, très bien exécutés.

L'article *Benincasa* dans la *Biographie universelle* Michaud, est un tissu d'erreurs. Il n'est pas vrai que les ouvrages de la spirituelle et galante comtesse de Rosenberg, Justine Wynne, soient du comte Benincasa. On a des opuscules français signés de lui qui sont absolument ridicules, et ne ressemblent en rien aux *Morlaques*. Tout ce qu'on peut admettre, c'est qu'il a pu remplir auprès d'elle, entre autres fonctions, celle de secrétaire, et écrire sous sa dictée. Il n'est pas plus exact que *les Morlaques* soient une traduction de l'ouvrage de l'abbé Fortis (voyage en Dalmatie), auquel J. Wynne a seulement emprunté quelques renseignements pour le sien. Il a été question plus d'une fois dans le *Bulletin* de ce livre, dont Ch. Nodier a dit « qu'il en connaissait peu de plus neufs, de plus intéressants et de plus curieux ».

L'édition originale de la célèbre édition de portraits

d'artistes, dite *collection de Cook*, est celle de 1572: *Pictorum aliquot celebrium Germaniæ inferioris effigies*, etc. *Antw. ap. viduam H. Cock*, 1572, pet. in-fol. Elle contient vingt-trois portraits gravés, dont dix-sept sans nom de graveur, cinq signés J. H. W. (Wierix), et un signé I. H. Toutefois, dans quelques exemplaires, il y a *neuf* portraits signés de ces dernières initiales.

La deuxième édition diffère de l'originale: 1° en ce qu'elle est *sans date*, et à l'enseigne *des quatre Vents*; 2° En ce que les légendes des portraits sont *gravées*, et non *imprimées*. — La troisième, également s. d., mais qui a dû paraître vers 1600, porte l'adresse de Th. Galle. Elle contient un portrait de moins que les deux premières, celui de H. Cock. Les épreuves sont notablement inférieures. Ces vingt-deux portraits de la collection de Cock se retrouvent copiés, pour la plupart en sens inverse, parmi les soixante-huit dont se compose le recueil gravé et publié vers 1610 par Hondius (*Hag. Com.*, s. d.).

Charles-Joseph Degrave, jurisconsulte belge, né en 1736, mort en 1805, est auteur d'un livre curieux et peu connu: *la République des Champs-Elysées*, ou *le Monde ancien* (œuvre posthume), publié à Gand en 1806. Il y a fait de grands frais d'érudition, pour démontrer que la Flandre était le véritable emplacement du Paradis terrestre (!).

Delandine, ancien membre de l'Assemblée Constituante, puis bibliothécaire de Lyon (1756-1820) a publié un grand nombre d'ouvrages estimables, dont plusieurs ne sont pas communs; par exemple la *Bibliothèque historique et raisonnée des historiens de Lyon* (Lyon, 1787, in-8°), — *le Conservateur*, bibliothèque choisie de littérature, de morale et d'histoire (1787-88), excellent recueil, dont les deux derniers volumes se rencontrent difficilement. Un

volume plus rare encore est le recueil des travaux de Delandine à la Constituante, publié en 1791 sous ce titre: *De quelques changements opérés ou projetés en France*, depuis 1789. La plupart des exemplaires de ce livre périrent dans l'incendie du magasin de Gattey, le libraire aristocrate du Palais-Royal, guillotiné le 25 germinal an II, et il n'a jamais été réimprimé. On doit aussi à Delandine un travail bibliographique très important, le *Catalogue* de la bibliothèque de Lyon (8 vol. 1812-21), terminé par son fils (Delandine de Saint-Esprit), qui l'avait remplacé comme bibliothécaire; — un *Tableau* (plusieurs fois réimprimé) *des prisons de Lyon* pendant la Terreur; un *Mémorial historique des Etats-Généraux*, du 1er novembre 1789, encore utile à consulter aujourd'hui, etc.

Derossi, poète italien de quelque talent (1754-1827), dont la comédie, *il Cortigiano onesto* figure dans la collection des chefs-d'œuvre étrangers publiée par Ladvocat, a laissé plusieurs ouvrages dramatiques et lyriques, dont un tiré à petit nombre et très rare; spécimen remarquable des belles impressions bodoniennes; *les Amusements poétiques et Pittoresques* (en ital.); *Parme*, Bodoni, 1798, in-8°, vignettes. Derossi était riche, bien que poète, et avait fait exécuter ce volume avec un soin particulier.

Lady Foster, ensuite duchesse de Devonshire (Elisabeth Hervey, 1759-1824), fut d'abord célèbre par sa passion pour la littérature et par sa beauté, qui lui valurent en 1787 une singulière aventure avec le célèbre historien de la décadence et de la chute de l'Empire romain, Gibbon. Celui-ci, malgré sa laideur et son obésité exceptionnelles, s'imagina que l'enthousiasme manifesté par lady Foster (elle n'en était encore qu'à son premier mari) s'adressait à l'homme autant qu'à l'écrivain, et tomba à

ses pieds, — sans qu'il lui fût possible de se relever, même avec le secours de son admiratrice, qui riait aux larmes. C'était un effondrement définitif, irrémédiable, comme celui de l'empire romain. Il fallut, d'un commun accord, attribuer ce changement d'attitude à une chute ordinaire et requérir l'assistance de deux robustes servantes. Leurs efforts combinés suffirent à peine pour rétablir l'équilibre du grand homme ; — auquel l'objet de cet élan téméraire de passion garda généreusement le secret tant qu'il vécut.

Le souvenir de la duchesse de Devonshire doit être particulièrement cher aux bibliophiles, à cause de deux ouvrages qu'elle fit imprimer et illustrer avec le plus grand soin ; tirés l'un et l'autre à un très petit nombre d'exemplaires ; *le Voyage à Brindes*, d'Horace (texte latin et traduction italienne), et la traduction italienne de l'Enéide par Annibal Caro. Mécontente de la première édition du *Voyage à Brindes*, qui n'avait été tirée qu'à cent cinquante exemplaires, elle n'en distribua que soixante, fit détruire le reste, et redonna une seconde édition plus soignée, tirée à deux cents exemplaires ; — puis une troisième avec une autre traduction italienne, et d'autres illustrations plus exactes et mieux exécutées que les précédentes. Cette dernière édition, supérieurement imprimée à Parme, par la veuve de Bodoni, parut en 1818. Il n'en fut tiré que cent cinquante exemplaires avec les gravures. Les premières illustrations représentaient, *dans leur état actuel*, les sites décrits par Horace ; dans l'édition définitive, on s'est efforcé de restituer l'ancien état.

L'Annibal Caro est un superbe ouvrage en deux volumes in-folio, imprimé à Rome en 1819, et orné des portraits de Virgile et de son traducteur, de celui de la duchesse, et de soixante gravures, compositions historiques ou paysages. Ce livre ne fut tiré qu'à cent soixante-quatre exemplaires, tous donnés en présent.

Le célèbre Gail, qui, suivant Courier, son concurrent malheureux à l'Académie, « ne savait lire de grec que la lettre moulée », a rendu des services incontestables comme vulgarisateur. Mais, comme érudit, il était au-dessous de sa réputation, et la rapidité extrême de son travail lui a fait commettre d'étranges bévues. Par exemple, en copiant un catalogue d'éditions d'Anacréon pour l'index bibliographique joint à sa version, il eut le malheur de prendre l'abréviation *E. bro.* (Exemplaire broché) pour un nom de lieu, et d'indiquer l'édition comme *imprimée à Ebro;* — méprise comparable à celle du singe de La Fontaine, quand il prend le Pirée pour un nom d'homme.

Gaillard, dit le *Roudié* (charron), était natif de Rabastens ou Rabasteins (du diocèse d'Alby) où il exerçait en effet cet état. Ce Rabasteins n'est pas celui à l'assaut duquel Montluc reçut au visage la furieuse blessure qui l'obligea à porter un masque toute sa vie, et dont il se vengea par une tuerie générale; celui-là est dans les environs de Tarbes. Mais le Rabasteins albigeois ne fut pas plus épargné dans les guerres de religion ; il fut pris, repris et chaque fois pillé par les deux partis. Gaillard, ayant perdu tous ses outils, eut l'idée d'utiliser le talent naturel qu'il avait pour la poésie en patois albigeois et même en français, et de voir

Si l'état de rimeur lui donnerait à vivre.

On connaît de ce poète original quelques volumes très rares, notamment « Le banquet où l'on trouvera toutes sortes de mets, parce que tout le monde n'a pas le même goût » (en patois). *Paris*, 1584, in-18; — *Description du château de Pau et des jardins d'icelui* (en français), 1592. — *Les Amours* (albigeois et françois), etc. Il mériterait d'être plus connu, et le serait, s'il avait écrit davantage en français. On trouve une notice sur ce Gaillard, dans la bibliothèque de l'abbé Goujet.

Un autre Gaillard, qui s'intitulait sieur de la Porteveille, et vivait dans la première moitié du siècle suivant, fit imprimer à Paris, en 1634, ses œuvres diverses (in-8°, portr.). La principale pièce de ce recueil très rare est une comédie ou satire dialoguée : *la Furieuse Monomachie de Gaillard et de Braquemard*. Il y a des traits spirituels dans cette polémique burlesque entre deux méchants poètes. Ne pouvant s'accorder sur le mérite respectif de leurs œuvres, ils prennent pour arbitre ce Neufgermain dont a parlé plus tard Boileau, mais dont la réputation d'extravagance était faite depuis longtemps. Naturellement il adjuge le prix au plus ridicule des deux concurrents. Mais Gaillard a le tort de faire intervenir dans cet arbitrage burlesque, une femme des plus respectables, dont le plus grand tort était de vivre trop longtemps, Mlle de Gournay, nièce de Montaigu. Les jeunes fous qui se moquaient du costume et du langage surannés de la pauvre vieille n'auraient sûrement pas écrit le quatrain sur le portrait de Jeanne d'Arc :

Comment accordes-tu, Vierge du ciel chérie,
La douceur de tes yeux et ce glaive irrité? —
La douceur de mes yeux caresse ma patrie,
Et ce glaive en fureur lui rend la liberté.

Galant, poète toulousain, né en 1575, occuperait sûrement une place distinguée dans l'histoire littéraire de son temps, s'il n'était mort dès 1605, à l'âge de trente ans. Ses œuvres furent réunies et publiées sous le titre de *Recueil de poèmes et chants royaux*, etc., *Toulouse*, 1611, in-8°. Ce volume, orné du portrait de l'auteur, est des plus rares. On y trouve le commencement d'une traduction de l'Enéide en vers, la tragédie de *Phalante*, supérieure, malgré ses défauts, à la plupart des pièces de la même époque, et plusieurs petites pièces, dont une *Ode à la Rose*, qui soutient victorieusement la comparaison avec celle de Gentil Bernard.

Galli, magistrat piémontais, né en 1732, fut dès l'origine partisan de la réunion à la France, ce qui lui valut de sérieux désagréments lors de la reprise momentanée du Piémont par les Austro-Russes, en 1799. Par contre, après la « délivrance » de l'Italie à Marengo, Galli fut nommé président de la Cour d'appel de Turin, et conseiller d'État. Il mourut *à propos*, au commencement de 1813. Nous donnons à ce savant jurisconsulte une place dans ces notes à cause de son livre *Delle dignità et cariche nel Piemonte* (1790, in-8°), volume rare où l'on trouve beaucoup de faits historiques curieux et peu conus.

Gamon, poète français, né à Annonay vers 1575, mort après 1619, se fit surtout connaître par son poème didactique : *la Semaine ou création du monde, contre celle de du Bartas*, dont la meilleure édition est la seconde, *Niort*, 1612, in-12. Il y expliquait et soutenait, l'un des premiers en France, le système de Copernic, contrairement à Du Bartas, qui avait suivi les anciennes erreurs astronomiques et physiques encore généralement admises de son temps. Il y a dans le poème de Gamon d'autres choses fort sensées, comme la réfutation des préjugés superstitieux contre les comètes. En revanche, il croyait aux merveilles de l'alchimie, qu'il a chantés dans un autre ouvrage, *le Trésor des Trésors* (Lyon, 1610, in-12). Il n'admettait pas l'influence de la lune sur le flux et reflux, et préférait croire que ce mouvement avait été créé par Dieu pour nettoyer la mer, et faciliter l'entrée des vaisseaux dans les ports. Gamon est aussi l'auteur des *Pescheries divisées en deux parties* (celles de la mer et celles de l'eau douce) : Lyon, 1599, in-12, petit volume très rare, avec le portrait de l'auteur en médaillon.

L'Histoire et description du Phœnix, composé à l'honneur et louange de Madame Marguerite de France (sœur

de François Ier), par Guy de La Garde, écuyer, sieur de Chambonas. *Paris*, 1550, in-8°. Ce volume, très rare, est analysé dans la *Bibliothèque* de l'abbé Goujet, XI, 397-402. Deux ans auparavant, La Garde avait fait imprimer une traduction française du traité de Baduel, *De ratione vitæ studiosæ ac litteratæ in matrimonio collocandæ ac degendæ* titre qu'il interprète de cette façon étrange: Traité très fructueux touchant la dignité du mariage, et de l'honnête conversation des gens doctes et lettrés ! !

Louis Garon, né vers 1580, de parents protestants réfugiés à Genève, fut correcteur d'imprimerie à Lyon vers 1600, se fit catholique en 1609, et mourut vers 1635. Il publia depuis sa conversion plusieurs ouvrages, les uns ascétiques, les autres facétieux, dont le plus connu est le *Chasse-ennuy, ou l'honnête entretien des bonnes compagnies*, dont il existe trois éditions également recherchées (*Rouen*, 1628; *Paris*, 1641, *Rouen*, 1652), parce que chacune d'elles contient des anecdotes qui ne se trouvent pas encore, ou ne se trouvent plus dans les autres. Il y en a de fort grivoises. Il existe sur cet écrivain une notice intéressante de Péricaud, publiée en 1837.

Pierre de Garros, poète gascon, né à Lectoure vers la fin du xv° siècle, est auteur des *Psaumes de David, virats en langue gasconne*. Toulouse, 1565, in-8°; volume rare, recherché par les amateurs d'ouvrages en dialectes provinciaux. Cette traduction est faite, dit-on, directement sur le texte hébreu.

Jean Gast, théologien protestant du xvi° siècle, est auteur de nombreuses compilations, dont la seule encore recherchée est le recueil de propos de table intitulé : *Convivalium sermonum liber, meris jocis ac salibus refertus*,

publié d'abord sous le pseudonyme de *Joannes Peregrinus Petroselanus*. L'édition originale (Bâle, 1542, in-8°) est extrêmement rare. Elle contient, ainsi que la seconde, publiée l'année suivante, des passages licencieux que l'auteur, « à raison de la gravité des temps », supprima dans une troisième édition qui parut en 1549, et dans laquelle il fit d'ailleurs des additions considérables, mais d'un caractère différent; aussi cette édition est moins recherchée que les deux premières! Un autre ouvrage rare de Gast est celui qu'il publia sur ou contre les anabaptistes : *De anabaptismi exordio,* etc. Bâle, 1544 in-8°. On y trouve des détails curieux sur les pratiques de ces sectaires.

NÉCROLOGIE.

Feuillet de Conches.

Le nom de ce collectionneur émérite a figuré bien souvent, et pendant un grand nombre d'années, dans les pages du *Bulletin*. C'est donc pour nous un devoir de rendre un hommage funèbre à la mémoire d'un amateur d'élite, d'un véritable lettré, dont le souvenir demeurera vivant dans le petit monde délicat de la curiosité.

Le baron Félix Sébastien Feuillet de Conches s'est éteint, le 6 février 1887, au milieu de sa famille et de ses amis, dans sa 89e année. Né en 1798, il était entré dès l'âge de seize ans, sous les auspices de l'académicien Lémontey, au département des affaires étrangères. Aussi laborieux que capable, doué de l'esprit le plus fin et du

caractère le plus sympathique, il obtint, par son seul mérite, un avancement rapide, et parvint à l'un des postes les plus considérables de ce service, celui de directeur du protocole qu'il a occupé pendant plusieurs années, avec le grade de ministre plénipotentiaire. A ces fonctions, qui réclament des connaissances spéciales, un travail sérieux et continu, il en joignait d'autres, qui ont aussi leur importance dans le service des affaires étrangères et exigent des qualités spéciales, un grand usage du monde, et du meilleur monde : — celles d'introducteur des ambassadeurs et de maître des cérémonies, dans lesquelles il avait succédé au baron de Saint-Mauris, le célèbre bibliophile. Il les a remplies pendant la monarchie de Juillet, sous l'Empire, et pendant la Présidence de Thiers et une partie de celle du maréchal Mac-Mahon. Il demanda sa retraite en 1874, après soixante ans de services, pendant lesquels il avait assisté à cinq révolutions et vu passer un nombre incalculable de ministres.

Ce n'est pas aux lecteurs du *Bulletin* qu'il est besoin d'apprendre que Feuillet de Conches ne brillait pas seulement par les qualités professionnelles. C'était un érudit hors ligne en matière d'art et d'histoire, de beaucoup de goût, de beaucoup d'esprit et du plus fin. Sa conversation était des plus intéressantes, avec une pointe de malice, mais sans malignité. Contre l'ordinaire, il réservait ses railleries pour les puissants du jour, et ne parlait qu'avec déférence des grandeurs déchues. « Je ne suis pas, disait-il, de ceux qui se mettent à plat ventre devant les gens en place, et leur vident le p. de c. sur la tête quand ils s'en vont. »

Il jouissait d'une réputation cosmopolite comme amateur d'autographe, et communiquait les plus précieux avec une obligeance dont il fut quelquefois la victime. On connaît le mot d'un célèbre académicien, auquel Feuillet de Conches faisait, depuis plusieurs années, réclamer vainement, par un ami commun, un manuscrit autographe d'un

des plus grands écrivains du XVIIe siècle : « M. Feuillet de Conches a son droit, mais moi j'ai ma passion!!(1) ».

Il était aussi grand amateur de tableaux, de miniatures. Gracieusement secondé par sa femme et ses filles, il fit, pendant bien des années, les honneurs de son salon avec autant d'urbanité que d'esprit.

Il a rendu d'importants services aux lettres, par la publication de plusieurs ouvrages, dont nous nous bornerons à indiquer les principaux :

Lettres inédites de Montaigne, tirées des archives de Monaco ;

La vie et les œuvres de Léopold Robert, travail du plus grand mérite ;

Les causeries d'un curieux, quatre volumes dont l'éloge n'est pas à faire dans le *Bulletin*. On sait qu'ils abondent en recherches, en découvertes, en détails anecdotiques sur les amateurs, les collections fameuses et les salons du XVIIe et du XVIIIe siècles, etc. ;

Recueil des lettres de Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth, six volumes où l'on rencontre une foule de documents historiques de premier ordre, surtout pour la période de l'émigration ;

Histoire de la peinture anglaise ;

Il avait aussi écrit la Préface de l'album d'autographes publié par le *Figaro*, et avait fourni à ce recueil de nombreuses pièces.

Nous en passons, et des meilleurs !

Comment, avec de semblables titres, Feuillet de Conches n'était-il pas arrivé à l'Institut ? Ceci réclamerait des explications qui, pour plus d'un motif, ne seraient pas ici

(1) Il est bien peu d'hommes illustres dont Feuillet de Conches n'ait signalé et possédé des lettres importantes. Parmi les documents les plus curieux dont on lui doit la connaissance, il faut citer la correspondance de Mme de Maintenon avec son frère Charles d'Aubigne, qu'il a cédée à S. M. le Roi de Hollande, et dont M. Geffroy vient de publier les pièces les plus importantes, dans son beau livre sur *Mme de Maintenon* (Hachette).

à leur place. Mais, après tout, mieux vaut être de ceux dont on se demande : pourquoi n'en était-il pas ? que de ceux dont on se demande : pourquoi en était-il ?

B. E.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

Le tome VI des Mémoires du marquis de Sourches, comprenant les années 1698, 1699 et 1700, vient de paraître à la librairie Hachette. Il y a, de loin en loin, dans ce volumineux répertoire, des choses curieuses et qui ne se trouvent pas ailleurs. Voici, par exemple, dans quels termes le grand-prévôt, du haut de sa grandeur, mentionne la maladie et la mort de Racine.

16 mars (1699). « On sut, ce jour-là, que Racine, gentilhomme ordinaire du Roi, et qui écrivoit son histoire, étoit à l'extrémité; et comme c'étoit un homme qui avoit un grand nombre d'amis parmi les seigneurs de la cour, on ne parloit d'autre chose à Marly, où le Roi étoit alors. » Il ajoute en note que ce Racine « étoit un homme de Picardie et d'une naissance médiocre, *qui d'abord avoit composé des comédies*; mais qu'ensuite la marquise de Montespan lui avoit procuré l'honneur de faire l'histoire du Roi... » C'est évidemment à cause de sa qualité d'historiographe que le grand-prévôt juge Racine digne de quelque attention.

17 mars. « Le lendemain, on apprit qu'on lui avoit donné l'émétique, qui avoit fait crever un abcès qu'il avoit dans le corps, et on commença d'avoir quelque lueur d'espérance. » Mais cette lueur ne dura guère; « le 22 avril, on apprit que Racine étoit mort. »

Autres articles intéressants :

8 décembre 1698. — « Le Roi donna... une pension de mille livres à des Perrières, vaguemestre général de sa maison. (C'est-à-dire qu'il avoit soin des chariots de la maison dans les voyages; il

avoit aussi le soin de faire toute l'année engraisser des poulets pour le Roi.) Mais il y eut cela de particulier que le Roi lui ayant offert jusqu'à trois mille livres, il les refusa, disant qu'une pension de mille livres étoit suffisante pour un homme comme lui; rare exemple de modération, particulièrement dans ce siècle-là; » et dans beaucoup d'autres.

12 janvier 1699. — Le 12, l'archevêque de Paris eut une très longue conférence avec le Roi dans son cabinet, et on sut ensuite que certain libelle qu'on avoit fait contre lui seroit brûlé à Paris par la main du bourreau. » C'est le livre intitulé : *Problème ecclésiastique proposé à M. l'abbé Boileau de l'archevêché, à qui l'on doit croire, de messire Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons en* 1695, *ou de messire Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris en* 1696. Ce livre, devenu naturellement fort rare, est attribué au P. Doucin, jésuite.

Le bref latin du pape Innocent XII, daté du 12 mars 1699, qui condamne le livre des *Maximes des Saints*, reproduit le titre de l'édition originale en français : Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure, par messire François de Salignac-Fénelon, archevêque duc de Cambrai, précepteur de Messeigneurs les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry. A Paris, chez Pierre Aubouin, Pierre Emeri, Charles Clousier, 1697 (in-12). Ce bref, le mandement de rétractation de l'archevêque, la lettre circulaire du Roi aux archevêques de son royaume du 22 avril, la lettre de soumission de Fénelon au pape, du 4 du même mois, et quelques autres pièces également relatives à cette affaire, furent réunies dans un volume intitulé : Constitution en forme de bref de N. S. P. le pape Innocent XII, portant condamnation et prohibition du livre intitulé : *Maximes des Saints*, etc., avec le mandement de Mgr l'archevêque duc de Cambrai, etc.; sa lettre au pape, le procès-verbal de l'assemblée provinciale des évêques de la province de Paris, et plusieurs autres pièces, tant en latin qu'en français. *Paris, et se vend à Bruxelles, chez J. B. de Leener*, 1699. In-12 de 230 p. — La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de ce petit volume rarissime.

Dans sa circulaire du 22 avril (1699), Louis XIV avait reconnu que « le sieur archevêque de Cambrai avoit voulu être le premier à reconnoître la justice de cette condamnation, et (à) réparer, par la promptitude de la soumission, le malheur qu'il avoit eu de

l'attirer par les propositions qui étoient dans son livre.. » Il paraît pourtant qu'on réussit encore à inspirer au Roi quelques doutes sur la sincérité de cette soumission, car de Sourches nous apprend, sous la date du 27 janvier 1700, « qu'encore que Bagnols, intendant de Flandre, eût la goutte très fort, le Roi lui avoit envoyé ordre de se transporter à Cambrai, en quelque état qu'il pût être, ce qu'il avoit fait, et il y avoit fait enlever l'imprimeur dont se servoit l'archevêque, ainsi que toute son imprimerie. »

Il y a parfois dans ces Mémoires des détails d'un comique achevé; d'autant plus achevé que le bon marquis ne s'en doute pas! Par exemple, le 16 juillet 1709, il inscrit avec un sérieux imperturbable l'anecdote suivante :

« Le P. de la Chaise présenta au Roi une liste de dix Jésuites, afin qu'il lui plût d'en choisir un pour être confesseur de la duchesse de Bourgogne; et le Roi régla que *cette princesse en essayeroit pour choisir celui qui lui conviendroit le plus*... Le 18, le P. Paulmier fut nommé pour être le premier qui confesserait... » De Sourches ajoute en marge : « Il fut le premier, mais il fut fort aise de n'être pas choisi, et fit même ce qu'il falloit pour cela. » Malheureusement de Sourches ne dit pas comment ce Jésuite s'y prit, et il ne dit rien non plus de la suite de ces essais; — plus ou moins loyaux.

Finissons par une autre anecdote, qui rentre tout à fait dans la spécialité du *Bulletin*.

26 juillet 1700. « On vit paraître à la cour un médecin arabe qui venoit de Damas pour voir le Roi, auquel il fit présent du Pentateuque en ancienne langue hébraïque, écrit du temps d'Esdras (?), en un seul volume, sur une peau qui étoit de la longueur de la grande galerie de Versailles (!). Il donna aussi à Sa Majesté trois tomes de l'histoire des Druses en arabe. » Il est probable que cet ouvrage figurera dans le « Catalogue des manuscrits syriaques de la Bibliothèque nationale, » auquel travaille M. Renan, quand l'*Abbesse de Jouarre* le lui permet. X...

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES RELATIFS

A

JEANNE D'ARC

PAR

M. PIERRE D'ARC.

— Le même. Jeanne d'Arc. *Tours, Mame*, 1884, pet. in-4 de XI-563 p.

Illustré de 30 dessins hors texte gravés par Méaulle, assez médiocres. Prix 15 fr. (demi-rel. 25 fr.), il a été tiré 150 exempl. d'amateur numérotés à 50, 60, 75 et 100 fr. suivant papier.

Cette édition est de beaucoup plus complète que les précédentes, elle comprend en outre une introduction sur la France avant et au temps de Jeanne, et une partie complémentaire : Réhabilitation, étude des monuments de la postérité dans l'histoire, la poésie, l'art, etc... Ce complément est, à peu de chose près, la partie publiée par Sepet dans le Wallon illustré, moins les excellentes reproductions dues à F. Didot. (Voir un compte rendu de Bruel dans la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 1886, p. 123).

SEPTIER. — * Manuscrits d'Orléans, 1820, p. 211-225.

SERMET. — Jeanne d'Arc ou l'héroïne du XVe siècle, d'après les monuments contemporains et les principaux écrivains modernes. *Paris, Vrayet de Surcy*, 1841, in-18 de 216 p.

SERRES (Jean de). — Le fameux siège d'Orléans et le sacre du Roi à Reims, traduction anglaise d'un extrait de : J. Serrani syllabus annalium Galliæ a Pharamundo ad Henricum IV. In-folio du XVIIe s. (1660) (9 ff.) publié en Angleterre.

SERVANT d'Orléans, 1740-1767. — La France sauvée ou

le siège d'Orléans levé. Epître suivie d'une autre sur le bon usage de la poësie et d'une ode tirée du psaume miserere. *Orléans, Legall, Paris, Le Jay*, 1772, in-8.

Quérard dit que ces pièces ont été auparavant imprimées séparément.

S.··· F.··· (T. P. de). — *Revue de Champagne et de Brie*, 1876, p. 63-66.

SHAKSPEARE (William). — * Henri VI, drame historique en cinq actes.

Shakspeare, ou plutôt Green, puisqu'il paraît que c'est à ce dernier qu'il faut attribuer cette pièce, dans la première partie d'Henri VI, nous présente Jeanne comme une sorcière. — Ce drame a eu de nombreuses éditions soit dans les œuvres complètes, soit comme impressions à part. (Voir la traduction de Benjamin Laroche. *Paris, Marchand*, 1839, in-8, et celle de M. F. Michel, *Paris, Firmin Didot*, 1869, in-4, T. II.)

SIBYLLA FRANCICA || seu || de admira || -bili pvella, Iohan || -na Lotharinga, pastoris || filia dvctrice exercitvs Francorvm || sub Carolo VII. Dissertationes aliquot coœvorvm || scriptorum historicæ et philosophicæ, in quibus || de arte magica obiter disputatur et histo || riæ aliæ complures lectu Iucun || dissimæ inseruntur. || Item || Dialogi duo || de querelis Franciæ et An || gliæ, et jure successionis utrorumque Regum || in regno Franciæ. || omnia ex bibliotheca Melchioris || Haiminsfeldii Goldasti eruta || et in lucem producta. *Vrsellis ex officina Cornelii Sutorii, impensis Johannis Berneri anno M.DCVI* (1606) in-8 carré.

Ce volume rare et curieux, imprimé à *Ursel* dans le duché de Nassau, a été vendu 120 fr. à la vente Didot, 1883, maroq. citron, par Lortic. Il se compose de deux ff. prélim. pour l'index auctorum.

L'ouvrage se compose de deux parties avec pagination séparée: la première qui occupe les pages 1 à 36 est consacrée à la dissertation :

« *Laudayani cujusdam anonymi clerici de Sibylla Franciæ Rotuli duo quos Goldasto communicavit R. P. Iohannes Myn-*

zenbergius Prior Monasterii Carmelitarum apud Francofurdianos. »

La seconde, composée de 43 pages renferme :

« 1. *M. Heinrici de Gorckeim Propositionum de Puella militari in Francia libelli II.*

2. *Johannis de Gerson, Cancellarii Parisiensis apologia pro eadem ; quam tamen veluti spuriam censet Goldastus.*

3. *Ejusdem veritas ad justificationem ejusdem Puella : quam et ipsam spuriam esse affirmat Goldastus.*

4. *Petri Episcopi Cameracensis Dialogi II de querelis Franciæ et Angliæ, et jure successionis utrorumque Regum in regno Franciæ.*

Ce *Dialogus cujus interlocutores sunt milites duo unus Francus alter Anglus*, est aussi imprimé dans les *Œuvres complètes* de Gerson, au tome II. (*Cologne, Jean Koeloff*, 1483, 4 vol. in-fol. ; ou *Parisiis*, 1606, in-fol. p. 870) ; ou au tome IV, ex editione Ellies du Pin (*Antuerpiæ*, 1706, 5 v. in-fol. ; ou *Hagæ comitum)* sous le titre de :

« Opus collativum de quâdam puellâ, quæ olim in Franciâ equitavit. Cujus editio Mag. Joanni de Gerson adscribitur, sed magis apparet stylus Mag. Henrici de Gorckeim. »

Fabricius ne paraît pas avoir eu connaissance de ces propositions.

Les deux premiers chapitres intitulés *Sibylla Franciæ clerici anonymi Rotuli duo* et les propositions de Gorcum, qui ont été composés comme le reste de l'ouvrage, vers 1429, ont été reproduits par Quicherat, t. III.

La Biblioth. Vaticane (fonds de la reine de Suède, n° 307), possède un mot de la *Sybilla* sur lequel Quicherat a pu corriger les lacunes de l'édition de 1606. La Bibl. nat. suppl. latin n° 1033, possède un mst du XVIIIe s. copié sur celui du Vatican.

Sickel (Th.). — Jeanne d'Arc. *München*, 1860, gr. in-8 de 60 p.

A aussi été publié par Sybel, dans son *Historich. Zeitschrift*, (1860, t. IV, p. 273-330).

= Lettre de Jeanne d'Arc aux Hussites. (*Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 1860, p. 81-83).

Simonet (E.). — Une halte militaire à Domrémy, *Neufchâteau, Imprim. Beaucolin*, 1877, gr. in-12 de 8 p.

Peinture en vers du spectacle offert par Domrémy traversé par un régiment, musique en tête, drapeau déployé en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Sismondi (Sismonde de), correspondant de l'Institut, membre de diverses Académies.

— Histoire de Jeanne d'Arc. *Paris, Treuttel et Wurtz,* 1831, in-8 de 92 p.

Extrait du tome XIII de son *Histoire des Français*, et aussi : *Bruxelles, soc. typogr. d'Adolphe Wahlen*, 1839, in-8, tome IX, pages 1 à 60.

Sismondi est assez froid en parlant de la Pucelle, quoique ce qu'il en dise soit généralement exact.

Smollet. — * Dans son *Histoire d'Angleterre* (Londres, 1758), et traduction par M. Targe. *Orléans, Rouzeau-Montaut*, 1773), in-8, tomes 7 et 8.

Solera (Thémistocle). — Giovanna d'Arco. (Musique de *Verdi). Paris, Lange-Lévy*, 1844.

— Le même, *Bruxelles,* 1855, in-32 de 61 p.

Cette édition porte le nom de Louis Danglas, pseudonyme de M. Joos.

Cet opéra fut représenté en février 1845, à la Scala de Milan, et le 28 mars 1868, au théâtre italien de Paris. La partition en fut éditée par Léon Escudier.

Solignac (de). — Jeanne d'Arc. *Limoges, Ardant frères*, S. D. (1863), in-8 (val. 1.50).

= *Histoire du brave Lahire, scènes du xve siècle. *Limoges, Ardant frères*, 1863, in-8.

Sorel (Alexandre) président du tribunal civil de Compiègne, membre de la Soc. historiq. de cette ville, chevalier de la Lég. d'honneur. — La maison de Jeanne d'Arc à Domrémy, avec vues et plan. *Paris, Champion, Orléans, Herluison,* 1886, gr. in-8 de 101 p., 1 errata, (prix 2.50).

Tiré à 200 exempl. sur vélin, 25 sur pap. vergé, 2 sur teinté.

Cinq gravures libres représentant la maison, la chambre, la statue de la Pucelle à Domrémy, la porte d'entrée et un plan de la maison (par Alex. Duflot).

Etude intéressante qui complète celles de Jollois, de Haldat du Lys, Boucher de Molandon, Huin, Bourgaut, Weber, etc...

Voir sur le même sujet : le *Magasin pittoresque*, 1834, p. 43 ; le *Musée des familles*, octobre 1833 ; Godefroy, Wallon, Jollois, Lebrun des Charmettes, J. Fabre, et bien d'autres ont donné des croquis de la maison de Domrémy.

SOUMET (A.) de l'Académie française, conservateur des bibliothèques du Roi. — Jeanne d'Arc, tragédie en 5 actes et en vers, représentée pour la première fois sur le théâtre royal de l'Odéon, le 14 mars 1825. *Paris, J. N. Barba,* 1825, in-8 (prix 4 fr.)

Vente de Latour, dem. maroq. 5 fr.

— Le même, deuxième édition. *Paris, J. N. Barba,* 1825, in-8 de 80 p.

Une gravure représentant Mlle Georges, à la scène du bûcher. Vente de Latour, dem. maroq. 3 fr.

Une des meilleures tragédies sur Jeanne par le fond et par la forme, qui eut assez de succès puisqu'elle fut jouée à deux reprises, à vingt ans d'intervalle.

— Le même : Jeanne d'Arc, tragédie en cinq... le 14 mars 1825, et reprise au Théâtre Français, le 3 février 1846. *Paris, Tresse,* 1846, in-8 de 20 p. (prix 1 fr.).

— Le même. *Paris, Michel Lévy,* 1846, in-8 de 18 p. (prix 0 fr. 60).

— Le même. *Paris, Tresse,* 1847, in-8.

= Jeanne d'Arc, poème. *Paris, Firmin Didot,* 1845, in-8 de 561 p. (prix 10 fr.).

— Le même. Jeanne d'Arc, trilogie nationale. *Paris, Imprimerie Royale,* 1846.

Composition pleine de grandeur et de charmes, dont plusieurs fragments avaient déjà paru dans les *Annales romantiques*. Cette édition fut faite par les soins de la fille de l'auteur Mme d'Alten-

heim, cette trilogie se compose d'une idylle, d'une épopée, d'une tragédie (correspondant aux trois phases de la vie de la Pucelle) d'un prologue et d'un épilogue. La tragédie est l'ouvrage cité précédemment ; il fut joué en 1825 à l'Odéon, et en 1846 au Théâtre Français.

En lire le compte-rendu dans le T. I. de la *Nouvelle encyclopédie* de Firmin Didot (mai 1846, p. 63-74).; la *Quotidienne*, 1, 5 et 9 mai 1846.

Souscription nationale destinée à ériger une statue équestre à Jeanne d'Arc, sur la grande place publique d'Orléans. *Paris, Imprimerie de Juteau* (1848), in-8.

Southey (Robert), 1774-1843. — Joan of Arc. *London. Longman Brown Green and Longman Paternoster Row*, S. D. (1795) in-12 de 346 p., fig.

Vente de Latour, cart. 3 fr. 50.

— Le même. Fourth edition. *London, Longman Hurts* 1812, 2 vol. in-12, portrait. (val. 6 fr.) et aussi *London, Murray*, 1850, in-8.

(Extrait de ses œuvres complètes en 10 vol.)

Poème en dix livres, racontant les exploits de Jeanne depuis le départ pour Chinon jusqu'au sacre. Ce roman historique est un éclatant hommage rendu à la Pucelle, ce qui fit accuser l'auteur de manquer de patriotisme. Voir aussi supra *Mahon* (Lord) et de *Buzonnière*.

Statue (La) de Jeanne d'Arc. — (S. nom d'aut.) *Paris, E. Proux*, S. D. (1847) in-8.

Lettre de M. Laurentie à l'Académie des Beaux-Arts, suivie de la réponse de l'Académie, signée Raoul Rochette.

Statue (La) de Jeanne d'Arc à Reims, sur la place du Parvis. S. nom. *Reims*, 1886, in-8 de 14 p. avec plan (prix 1 fr.)

Steenakers (F. F.), directeur des télégraphes au 4 sept. 1870, député. — Agnès Sorel et Charles VII ; essai sur l'état politique et moral de la France au xve siècle. *Paris, Didier*, 1868, in-8 de 428 p. portrait. (prix 7 fr.)

Voir de Beaucourt, *Revue des Quest. histor.* 1868, p. 250, suiv.

STEGGAL (Robert). — Jeanne Darc and other poems. *London, Alf. W. Bennett*, 1868, in-12.

Vente de Latour, cartonné 3 fr.

Poème plein d'énergie et de chaleur, dédié : « aux sœurs de Jeanne d'Arc, aux filles de France. »

STERN (Daniel), pseudonyme de la comtesse d'Agoult, née Marie de Flavigny. — Jeanne Darc, drame historique en cinq actes et en prose. *Paris, Michel Lévy*, 1857, in-12 (prix 2 fr.).

Vente de Latour, dem. maroq. 1 fr. 50.

Drame trop sentimental qui ne fut jamais représenté.

STRASS (le Doct. K. Fr. Henri). — Jeanne d'Arc die Jungfrau von Orleans, deren wahrhafte Geschichte, ihr Process ihre Verurtheilung, ihr Feuertod und ihren Ehrenrettung, dargestellt nach den auf der Kaiseriche Bibliothek zu Paris befindlichen Untersuchungsakten und den sonstigen besten Quellen. (Jeanne d'Arc, son histoire, son procès, sa condamnation, sa mort sur le bûcher et sa réhabilitation. Exposé d'après les actes du procès qui se trouvent à la Bibliothèque impériale de Paris et d'après les sources les plus authentiques.) *Berlin, Fœrster*, 1862, gr. in-8 de III-177 p. et un portrait.

SUB (Eugène). — Jeanne Darc, la Pucelle d'Orléans. *Paris, Lacroix, Verbœckoven*, 1865, in-12 (prix 2 fr.).

Vente Latour, 1885, dem. maroq. 3 fr.

— Le même. *Deuxième édition*, 1865, in-18.

— Le même. *Paris, Charlieu et Huillery*, S. D. (1866) in-4 de 96 pag., fig. s. bois. (prix 1 fr. 30).

La couverture sert de titre.

Sorte de roman historique parfois assez inexact.

TAXIL (Léo), pseudonyme de Maurice Jogand. — Jeanne d'Arc V... et brûlée par les prêtres, étude historique avec révélations, accompagnée de tous les documents

authentiques à l'appui. *Paris, Librairie anti-cléricale,* 26, *rue des Ecoles*, S. D. gr. in-8.

Cette libraire a aussi édité *la Pucelle* de Voltaire.

Nous n'avons pas eu ce livre entre les mains, mais nous possédons des prospectus de vente dans le style de l'ouvrage, c'est-à-dire le plus ordurier; ils suffisent à montrer ce que peut être l'œuvre.

Quoique non daté, nous supposons ce livre antérieur à 1885, époque où son auteur s'est tourné à l'opinion conservatrice, adorant ce qu'il avait jusqu'alors essayé de souiller. Ceux qui l'ont accueilli ont pratiqué largement le pardon des injures, s'il est possible qu'on puisse jamais oublier de pareilles saletés. Lors de sa soi-disant conversion, Taxil prétendit que ce fut en écrivant cette histoire que ses yeux se dessillèrent. Un vrai miracle à l'actif de Jeanne! Comme nous devons être reconnaissants à celle-ci d'une pareille recrue.

Ternaux-Compans. — * Dissertatio de Jacques Cœur, præfecto redditorum publicorum supremo Franciæ regnante Carolo VII. Gœttingue, 1826, in-4.

Voir les *Mémoires* de Bonnamy.

Tescusien d'Haudricourt. — Dans ses * Fastes de la nation française. (Paris, 1807, in-4).

Théaulon et Armand Dartois. — Jeanne d'Arc ou la délivrance d'Orléans, drame lyrique en trois actes, musique de M. le chevalier Carafa. Représenté pour la première fois, sur le théâtre royal de l'Opéra comique, le 10 mars 1821, par les comédiens ordinaires du Roi. *Paris, Martinet, Delavigne*, 1821, in-8 de 64 p. (prix 2 fr.)

Opéra-comique, en prose mêlée de couplets, représentant les scènes de la vie de Jeanne, jusqu'au siège d'Orléans. Le rôle de la Pucelle était rempli par Mme Lemonnier.

—Costumes de la pièce de Jeanne d'Arc, drame lyrique de MM. Théaulon et Dartois, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra-Comique le 10 mars 1821. *Paris, Lithograph. G. Engelman*, 1821, in-8, de

JEANNE LA PUCELLE

Portrait gravé le plus ancien que l'on connaisse de notre héroïne. Extrait des *Vrais pourtraits et vies des hommes illustres*..... par André Thevet. Paris, Keruert, 1584, in-fol.

(Collection de M. Pierre d'Arc.)

12 lithog. coloriées d'Hippolyte Lecomte, représentant les acteurs dans leurs rôles (rare).

THEVET (André). — * Les vrais || pourtraits || et vies || des || hommes illustres || ... recueilliz de leurs tableaux || livres, medalles antiques || et modernes || par André Thevet Angoumoysin || premier cosmographe du Roy. *Paris, Vefve I. Keruert et Guill. Chaudière, rue Saint-Iacques*, 1584, 2 tom. gr. in-fol. de XVI ff. n. chiff. et 664 ff. non numér. plus XVIII de table analytique.

Le titre est gravé. Au folio 279, il y a un portrait de la Pucelle à mi-corps, cuirasse démasquinée, tête nue, cheveux au vent, son étendard à la main gauche, la droite sur son épée. Au-dessus ces mots : « Jeanne la Pucelle chapitre XXV. » C'est le portrait gravé le plus ancien que l'on connaisse après celui du *Regalium Franciæ* de 1538 ; nous en donnons ci-joint la reproduction. A la suite se trouvent trois ff. de texte racontant les hauts faits de l'héroïne, dans un style qui ne manque pas d'originalité. En voici le préambule :

« Il n'y a celui qui sçache que Dieu choisit les choses viles, hũbles et abiectes pour s'en servir a cõfondre et dompter, ce qui semble estre le plus fort et puissant. Et ainsy par la cõférence des escritures trouvõs avoir esté pratiqué et obseruué qu'vn sexe feminin fragile et imbécile a maintefois esté présenté pour secourir un royaume exposé à la fureur des ennemis : les exemples de Débora, Haster et Iudith ne sont que trop notoires etc... » Quoique Thevet ait employé les mots vils et abjects, que l'on n'oublie pas qu'il vivait au XVIe siècle et que le mot — peu galant — *imbécile* est employé dans son sens latin.

Dans plusieurs autres notices qui précèdent, ou qui suivent, comme dans celle de Talbot etc.., il est parlé incidemment de Jeanne. Voir au fol. 284 verso l'incident de l'épée de Fierbois.

— Le même. Histoire des plus illustres et savants hommes de leurs siècles. *Paris*, 1670, 8 vol. in-12.

Contient une réduction de la gravure de la première édition, le cartouche portant « Jeanne la Pucelle » se trouve au-dessous du portrait.

Opmeer avait donné une autre réduction de ce portrait dans son *Opus chronologicum.* (*Anvers*, 1611), in-fol. T. I, p. 411.

THIAIS (H. David de), avocat ; conservateur de la Bibliothèque de Poitiers, ancien préfet. — Jeanne d'Arc et Napoléon, poème dialogué. *Poitiers, Saurin ; Paris, Maison,* 1846, in-8 (prix 3 fr).

THOMAS, évêque de Lisieux au xve siècle. — Opinio et consilium Thomæ Lexoviensis Episcopi, super processa Joannæ puellæ Aurelianensis. (Manuscrit de la Biblioth. Vaticane, n° 1832).

THOMAS (l'abbé Alexandre), missionnaire apostolique, chanoine de Versailles et aumônier de l'hospice de cette ville. — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé dans la cathédrale d'Orléans le 8 mai 1864. Imprimé par les soins de la ville d'Orléans. *Orléans, Gatineau. Impr. E. Chenu,* 1864, in-8 de 61 p.

— Le même... non aux soins de la ville. *Orléans, Herluison,* 1864, petit in-8 de 64 p. portrait et deux plans (prix 1 fr).

THOMAS (Mgr.) archevêque de Rouen. — L'Eglise et la société moderne d'après l'encyclique de Léon XIII, suivi d'un discours sur Jeanne d'Arc. *Paris, Douniol,* 1886, in-8 carré de 55 p. plus 2 f. Il y a des exempl. avec titre rouge et noir (prix 1 fr).

Le discours sur Jeanne d'Arc a été prononcé le 6 déc. 1885, au congrès des catholiques de Normandie ; il est aux p. 35 à 55.

— Le même, sous le titre de : Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé dans l'église métropolitaine de Rouen, le dimanche 6 décembre 1885. *Orléans, Herluison,* 1885, in-8 de 15 p. (prix 1 fr).

= Fête solennelle en l'honneur de Jeanne d'Arc, célébrée le 1er juin 1886 dans la Cathédrale de Rouen. *Rouen, Imprimerie Espérance Cagnard,* 1886, in-8 de 66 p. imprimé avec grand luxe sur japon, avec une photograv. de Jeanne d'Arc d'après un projet de vitrail.

Cet opuscule comprend trois parties :

1° Compte-rendu de la cérémonie, par l'abbé Julien Loth, de 22 p.

2° Le discours de S. G. Mgr l'archevêque, prononcé le 1er juin sur l'héroïsme de Jeanne, qu'il ne faut pas confondre avec le discours précédent prononcé le 6 décembre 1885, qui est sur la mission de la Pucelle. Ce discours occupe les p. 23 à 41.

3° Le poème de Paul Allard, libretto de l'oratorio qui fut exécuté à cette cérémonie, p. 41 à 66. Ceci est la première édition dudit poème ; pour la seconde, voir *infrà* à notre *supplément* le nom *Allard*.

Très jolie couverture bleue fleurdelysée.

THOMASSIN (Matthieu), procureur général fiscal en Dauphiné sous Charles VII, raconte les hauts faits de la Pucelle dans son *Registre delphinal* publié par Buchon dans son *Panthéon littéraire* (vol. Matthieu de Coucy) et par Quicherat, t. IV.

Le manuscrit original est à la Bibliothèque de Grenoble.

THOMASSINI. — * Dans son *Abrégé de l'histoire de France en quatre langues*. Notre-Dame de l'ermitage (Suisse) 1693, *Strasbourg, Stedel, Coire David, Tertz*, 2 vol. in-8.

TIVIER, professeur à la Faculté des lettres de Besançon. — Etude sur le mystère du siège d'Orléans et sur Jacques Millet, auteur présumé de ce mystère. Thèse de doctorat présentée à la faculté des lettres de Paris, par H. Tivier, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, professeur de rhétorique au lycée d'Amiens. *Paris, Ernest Thorin*, 1868, in-8 de 300 p. (prix 6 fr., val. 2 fr. 50).

A propos de ce mystère, M. Tivier fait l'analyse des principaux drames dont Jeanne a été le sujet avant le XIXe siècle, c'est-à-dire de ceux de Fronton du Duc, Schiller, Shakspeare.

L'essence de ce travail a été reproduite dans : *L'histoire de la littérature dramatique en France, depuis ses origines jusqu'au Cid*, par Tivier. (*Paris, Ernest Thorin*, 1873, in-8 de 632 p.). La partie consacrée au mystère du siège d'Orléans, y occupe les pp. 274 à 382.

Voir sur le même sujet une étude de Vallet de Viriville dans la

Biblioth. de l'École des Chartes, 25e année, pp. 1-17; Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, T. III, p. 352, trois articles.

TORRES (T.). Histoire de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans. *Bruxelles, Deroy*, 1840, in-12.

TOUCHARD-LAFOSSE. — *Raconte le siège d'Orléans et parle des monuments de la Pucelle dans cette ville au tome III, p. 439, suiv. de la *Loire historique* (*Tours, Lecesne*, 1851, 5 vol. in-8 (val. 30 fr.).

Plusieurs vignettes sur acier et sur bois relatives à la Pucelle.

TOURNILHON (Hector), caporal au 3e régiment de la garde. — Jeanne d'Arc à Orléans, dithyrambe. *Orléans, Alex. Jacob*, 1828, pet. in-8 de 11 p. (val. 75 centimes).

TOUTAIN-MAZEVILLE. — La mission de la Pucelle d'Orléans, chronique mise en vers. *Le Havre, Costey frères*, 1865, in-8 (prix 3 fr. 50, val. 2 fr. 50).

TRIPPAULT (Léon). — Sylvula || antiquitatum || aureliana-rum. || Lugdo Triputio in aure || -lianensi Presidatu consiliario || Regio auctore. || *Aurelianis apud Eligium Gibierium universitatis aurelianensis in græcis et latinis typographum* M. D. LXXIII (1573). tr. pet. in-4 format in-12 de 28 p.

A la fin se trouvent les armes du Bâtard d'Orléans. Le P. Lelong, no 35589 donne des renseignements complètement inexacts sur cet ouvrage.

Elon Gibier est un des libraires d'Orléans dont il nous est resté le plus de productions. Sa marque offre dans un ovale le *prelum* avec la devise : « In sudore vultus tui vesceris pane tuo. »

= Joannæ || Darciæ obsi- || -dionis Aurelianæ || liberatricis res gestæ imago || et judicium. || Les || faicts, pourtraict et iugement de Iean || -ne Darc dicte la Pucelle || d'Orleans (s. nom) *à Orléans, par Eloy Gibier, imprimeur et libraire iuré de l'université, M. D. LXXXIII* (1583) tr. pet. in-4 form. in-12 de XX ff. non chiff.

Jugement des commissaires pour la justification de la Pucelle,

avec traduction française et précédé d'un abrégé de la vie de l'héroïne de 4 p.

Portrait, sur bois libre, de Jeanne d'après le tableau de l'hôtel de ville, c'est-à-dire épée dans la main droite, mouchoir dans la gauche, chapeau à plumes, au bas cette inscription : « Ieanne d'Arc natifve Vaucouleur, en Lorraine, dicte la Pvcelle dorleans. 1428. » Cette gravure n'a pas dû être faite pour cette édition, on a été obligé, vu le format, de la replier. Un plan in-fol. d'Orléans intitulé : « Vray pourtraict de la ville comme elle estoit lors du siège des Anglois en 1428. »

Vente de Bure (1853) dem. maroq. 26 fr

— Le même, réimprimé à 60 ex. *Orléans, Herluison*, 1884, in-8.

Cet ouvrage fait partie de toutes les éditions de l'*Histoire du siège*, du même auteur.

= ✲ L'histoire et discovrs av vray dv siège qvi fvt mis deuant la ville d'Orleans par les Anglais le mardy XII iour d'octobre M CCCC XXVII (sic) regnant Charles VII roy de France, contenant toutes les saillies, assauts, escarmouches et autres particularitez notables, qui de jour en jour y furent faictes : avec la venue de Ieanne la Pvcelle et comment par grace divine et force d'armes elle feist lever le siège de devant aux Anglais ; prise de mot à mot sans aucun changement de langage d'un vieil exemplaire escript à la main en parchemin et trouvé en la maison de la dite ville d'Orleans, illustree de belles annotations en marge. *Orléans, Saturnin Hotot*, 1576, in-4 de IV et 50 ff.

Vente Ch. Brunet (1868) maroq. r. par Bauzonnet 505 fr.; de Béhague (1880) maroq. fleurdelysé par Trautz-Bauzonnet, 950 fr.

Cette édition fut faite aux frais de l'échevinage d'Orléans « pour ce que c'est chose lamentable que la Pucelle respectée par les estrangers soit mal traictée par plusieurs nostres plus ennemys de l'honneur français que ceux qui n'appartiennent pas à la France. » Ces frais s'élevèrent à trente livres tournois, la ville se réserva 30 exempl. dont deux sur parchemin.

C'est l'impression d'un manuscrit de Pierre Soudan, daté de

1467 fait aussi sur l'ordre de l'échevinage d'Orléans auquel il coûta onze sous parisis. Le manuscrit original a disparu, mais il en avait été fait plusieurs copies.

Honoré d'Urfé en possédait une très belle sur parchemin vélin du xve s. de 290 ff. n. chiff. tr. belle écrit, avec réclames, reliée en bois recouvert de velours vert avec garnitures en vermeil et écusson à ses armes. Ce manuscrit appartint ensuite à M. Fevret de Fontette, conseiller au parlement de Dijon, qui le tenait de M. d'Istan auquel il avait été cédé par M. de Chavannes. Outre la chronique du siège, ce manuscrit contenait la minute française du procès de revision, les procès de condamnation et de réhabilitation.

La Biblioth. Saint Victor sous le n° 285 avait aussi une copie du xve s. — Ces deux manuscrits fort précieux, qui paraissent être contemporains de celui de Pierre Soudan, sont actuellement à la Biblioth. nationale sous le n° 14665. Enfin la Bibl. de l'Ecole des Chartes en possède une copie du xvie s. de 30 ff. in-fol.

Il est peu d'ouvrages sur l'Orléanais ou sur la Pucelle qui aient eu autant d'éditions que ce *Journal du siège*, sorte de registre tenu au jour le jour.

Lenglet dit qu'il y eut un second tirage de cette même édition, portant Paris, 1577, au lieu d'Orléans, 1576 ; nous ne l'avons vu mentionné nulle part. Barthélemy met le comble à la confusion, en répétant plusieurs fois cet ouvrage avec des titres tronqués, et des lieux divers, comme si cette édition unique eût donné plusieurs ouvrages différents.

LE CONNÉTABLE ANNE DE MONTMORENCY

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE.

II

Nous avons dit que la tendresse n'a jamais paru être la qualité dominante du caractère d'Anne de Montmorency. Nous avons vu déjà cependant quelle affection l'unissait à son frère, quel intérêt constant il lui porta. Nous voulons seulement ici reproduire quelques billets qui montreront à la fois les sentiments réels de famille qui animaient le connétable et aussi la sincérité de ses sentiments religieux.

Voici d'abord ce que Montmorency écrivit à sa nièce, quand elle perdit son mari, M. d'Humières, que nous avons toujours vu si intimement attaché au Connétable.

« A Madame d'Humières,

« Madame, j'ay attendu jusques à ceste heure à vous escripre le grand regret et desplaisir que j'ay de la perte que vous avez faicte de feu Monsr d'Humières, scachant bien que ce vous est le plus grand ennuy et tourment qu'il vous eust pu advenir et à moy d'avoir perdu un si bon parent et amy que cesluy-là. Je vous prye me faire ce plaisir que de vouloir vous consoler en ceste fortune et vous vouloir conformer à la volonté de N. S. et prendre la consolation en cest endroit que vous voudrez donner au meilleur de vos parents ; ensemble de croire que vous n'en avez pas de meilleur que moy, ni qui songe plus à vous faire plaisir et support à vous et à mes cousins vos enfants que je feray, ainsi que l'effect vous en portera témoignage. Vous priant de nous faire scavoir de vos nouvelles et croire qu'elles seront les très bien venues de celuy que pour jamais trouverez tout dévoué, etc.

« D'Anet, 22 juillet 1558 ».

Il affirme plus vivement encore ces sentiments en écrivant, le 27 novembre 1559, au fils du défunt.

« Quand nous aurions cent procès, je les voudrois accorder avec vous par la singulière affection que je vous porte, ensemble à toute vostre maison, car ayant vescu d'ancienneté en grande amytié avec vos prédécesseurs, vous pouvez estre certain que je désire continuer le bien en plus, comme j'espère que nous ferons, Dieu aydant. Prévenez-nous de vostre retour pour que nous puissions parachever ce que nous avons si bien commencé. »

A la vidamesse d'Amiens (1) en lui envoyant un faucon il écrit :

« Nous advisant que je m'emploieray toujours à ce qui vous touchera en particulier comme pour l'un de mes enfants, et pour ce qui concerne les vostres et ceux qui me seront recommandés de votre part, je n'en feroy pas moing que pour les miens, ainsi que j'ay bien bonne envie de vous faire connoître à toutes les occasions qui s'offriront, en attendant lesquelles je vous diray que depuis un mois je me suis fort mal porté d'une fièvre continue de mes gouttes, comme d'une colique, mais, grâce à Dieu, je commence à me bien porter et désire fort d'estre à Chantilly pour avoir moyen de vous y voir. Ma niepce Suzanne, vostre sœur est icy et me faict fort bonne compagnie à moy et à ma femme.

« 10 avril 1561. »

Avec son cousin, le prince de Porcien, voici les précautions dont il l'avise :

« Pour ce que l'on a donné, ces jours passés à entendre à la reyne disant que vous faisiez assembler des vivres et des gens en vostre maison, et que vostre frère M. de Bussy, en faisoit autant, je n'ay voulu faillir de vous en advertir et dire que je l'ay assurée qu'il n'en estoit rien, continuant l'amitié et bons offices que je désire faire pour vous. Pour quoy je vous prie, mais c'est le plus affectueusement que je puis, de me mander par ce porteur exprès ce qui en est afin que je la puisse éclairer et faire connoître de vostre part au contraire, car en cella et tout autres endroicts vous

(1) Femme d'Antoine d'Ailly, seigneur de Piequigny, vidame d'Amiens.

ne trouverez jamais parent et amy qui de meilleure volonté s'emploie en tout ce qui vous touchera que moy.

« Troyes, 31 mars 1563. »

A sa belle-sœur du Bouchage, le connétable adresse cette lettre à l'occasion de la mort du petit-fils de celle-ci :

« Je suis merveilleusement marry de quoy vous avez perdu votre petit-fils et aussy de l'ennuy et peine que vous en donnez. Je vous prie prendre le conseil en cela tel que vous voudriez le donner à quelque aultre et vous conformer à la volonté de Nostre Seigneur. Je vous conseille d'oblier cela et vous conserver et garder pour les autres que vous avez. Vous me ferez grand plaisir de me mander de vos nouvelles et comme tout le reste de vostre ménage se porte. Quant à moy je fais très bonne chière et vostre sœur aussy, sinon qu'elle est malade de sa grossesse. Priant Dieu etc... (29 juin 15..) »

Anne de Montmorency ne négligea jamais rien de ce qui touchait à sa famille.

III.

Nous voudrions maintenant montrer quelle situation le Connétable avait su prendre auprès des plus grands personnages, des plus puissants souverains. Charles-Quint lui écrit le 31 août 1530, d'Augsbourg :

« Rabodange m'a dit de vostre part le bon et honneste vouloyr à tout ce qui concerne la vraie, sincère et bonne amitié de mon frère et moy, dont vous mercye et scay très bon gré, et suis tout assuré que selon vostre bonne coustume et vray zèle au bien de la paix, tiendrez toujours la main en choses qui y pourront duire. »

De Spire, il lui renouvelle encore l'expression de ses bons sentiments, le 3 décembre suivant, pour le remercier de la réception qu'il avait faite à sa sœur et « du soin que vous mettez à entretenir l'amytié entre le roy et moy, sachant par mon ambassadeur vos continuels bons offices. »

Henri VIII de son côté lui écrivait pour le remercier de ses bons offices auprès de François Ier (21 février 1539). Le

duc de Lorraine échangeait avec lui des oiseaux de chasse, et il ajoute un jour : « Toutes nos nouvelles ne sont pas de chiens et d'oyseaux et l'on se porte en ces quartiers assez bien pour la religion : vous supplye me tenir en vos bonnes grâces (22 septembre 1560). » Une autre fois ce prince avait offert au connétable une hacquenée « bonne pour la chasse et la volerye.» (29 mai 1522.) Et toujours il le traite de « bon amy », de bon compagnon. Marie Stuart l'appelle « mon bon amy » (11 juillet 1559). Nous relèverons deux lettres d'elle ; la première au Connétable, la seconde à la Connétable, à l'occasion de la captivité de son mari.

« Mon cousin, ayant congnu la bonne volonté que avez toujours porté au feu roy mon sieur et mary, que Dieu absolve, et à moy je n'ay voullu laisser aller ce porteur que le roy m'avoit envoyé sans par luy vous faire entendre de mes nouvelles et de celles de ce royaulme, vous priant le vouloir croire » (10 juillet).

« J'ay antendu ces jours passés la prinse de mon cousin Mr le Connétable avec un bien grand regret, estant l'une des personnes à quy je désyre autant de bien et contentement et aussy pour l'ennuy dans lequel je m'assure vous estes, que vous pourrez supporter moins mal puisque la fortune est advenu pour une si bonne et si juste querelle que j'espère à l'ayde de N. S. aura ocasion de le louer de tout ce qu'il lui plait envoyer. Je voudrai bien avoyr moyen pour vous faire quelque bon plaisir à tous deux, estant de mes meilleurs amys pour lesquels je voudroys employer ce peu de puissance que Dieu m'a donné et d'aussy bon cœur que je le prye vous donner en santé le plus parfaict de vos bons désirs (Lislebourg, 28 janvier). »

L'Archiduchesse Marguerite écrit au Connétable de sa main : « Mon cousin, la chose en ce monde que plus je désire est de voir pour à jamais assurée la bonne amytié qu'avons dressée. Je suis seure qu'à vous ne tiendra comme aussi ne fera à moy (Malines 11 septembre). »

Jeanne de Navarre lui confie ses hésitations à quitter le Béarn à cause du voisinage de Montluc : « Je scays bien que je ne seray pas sitôt esloignée de ce païs, qu'il y fera ung beau ménage. » Et elle le presse d'intervenir en sa faveur

(15 juillet 1560). La duchesse de Ferrare le prie de s'occuper du rétablissement de sa pension comme fille de France : « Je me plains de vous, ajoute-t-elle, de ce qu'il faille par aultre lieu que j'ay sceu la joye que vous et ma cousine vostre femme avez d'ung beau fils. » Le duc de Nevers se recommandait à Montmorency pour avoir des sacres et des faucons. Enfin Marguerite de France (1) entretenait avec lui une active correspondance, et elle le qualifiait toujours de « mon père ». Nous citerons quelques-unes de ces lettres. Une d'abord qu'elle lui adressa pendant sa captivité après la bataille de Saint-Quentin.

« Mon père, je croi que ne doutez point de l'ayse que j'ay repsue de la vostre, aiant eu se bien et contentement de voir le roy. Je vous prie de croire que si s'eust esté selon mon désir que n'eussiez tant atendu. J'ay espérance que Dieu nous fera ceste grâce par le moïen d'une bonne paix de vous ravoir du tout qui ne sera jamais si tost que je le souhaite, et sependant que je n'oray si bien, vous me tiendrez mon père, en vostre bonne grace d'aussy bon cueur que je me recommande et prie Dieu de vous donner très longue et heureuse vie. Vostre bonne fille et cousine — Marguerite de France. »

« Mon cousin, je sens vostre aise tel pour avoir Madame la Maréchale avecque vous qu'il ne vous souvient de vos amis en me réputant de ce nombre, ne veus faillir à vous dire qu'avons icy le séneschal du Poitou et qu'il fait bonne dilligence de vous supplanter, pourquoy ferez bien de y remédier par présence qui.... sans assez y estre demandée. Et combien que la Compagnie en laquelle je scays que desires estre se porte bien, si vous assureray-je que y en trouveriez une petite tant plaisante que n'auriez regret d'avoir entrepris ce voyage. Je ne vous en diray pas plus pour ceste heure, sinon que je prie en N. S. vous donner l'aise que vous désirez (Blois, 31 août). »

(1) Fille de François Ier (1523-1574), duchesse de Berry, mariée en 1559 au duc de Savoie, suivant une des conditions du traité de Cateau-Cambrésis. La Bibliothèque nationale possède un grand nombre de lettres d'elle, dont la publication serait intéressante, car on sait que Marguerite était une femme de haut savoir, très lettrée et très amie des arts.

« Mon père, je vous prie de mexcuser ci plus tost ne vous ay faict response aux bonnes nouvelles que m'escriviez de la défaite du marquis Albert mes les piteuses qu'avons entendues depuis de la prise de Hedin et de la mort du duc de Castros m'ont tant annuiée que cela man a empeschée, auci que je cregnois aulx grandes afferes quaves maintenant de vous donner paine de lire mes laîtres : je loue Dieu de quoi Monsieur le Conte *** est en vie, je croy que les bonnes prières de Madame la Connestable conserva (*sic*) ie vous assure, mon père, que tout cete compagnie faict le mieulx qu'elle peut son debvoir à prier Dieu c'il me faict tant de bien que d'ouïr les mienes, le roy et vous serez toujours en bonne santé et victorieulx ce que je luy suplie en caure de reschef et de vous donner bonne vie et longue et à moy vostre bonne grasse à laquelle je me recommande de bien bon cueur. Vostre milieure figle et cousine, Marguerite de France. »

La Connétable du reste partageait les honneurs rendus à son mari et à ce titre nous donnerons une lettre que lui adressa Marguerite de France après la fâcheuse chute de la place d'Hesdin.

« Ma cousine, je n'ay point voullu que ce porteur soit passé par Chantilli sans vous porter mes laîtres. Je vous en eusse plutôt envoié, mais les piteuses nouvelles qu'avons rescues de Hesdin nous en ont gardé, car je n'aime point à mander de mauvaises nouvelles, et en ceste perte j'ay esté très ayse d'entendre que M. le Comte de Villars votre frère, est seulement prisonnier avec tant d'onneurs que je suy seur que vos prières luy ont beaucoup servy. Vous ferez tant pour moy ma cousine de croire quen tout se qui vous touchera que je seray merveilleusement ayse aussy qu'ils soient heureux comme vous le désirez et moy aucy, ce que je suplie de bien bon cœur Dieu et de vous donner bonne grasse à laquelle de bien bon cœur me recommande ; votre meilleure amye et cousine, Marguerite de France. »

Enfin voici en quels termes François Ier s'adressait à Anne de Montmorency :

« Je ne puis vous dire autre chose de mon aize sinon ce que je seur que en pensez en louant Dieu de la grâce qu'il m'a faicte en vous remerciant du travail et peine que avez prise au demeurant. Je ne fairay point pour le mal que j'ay eu lequel est guary de

partir demain afin d'estre au jour de jeudy au matin là où vous savez comme vous dira ce porteur. Par quoy fesant fin à cette lettre je remets le tout sur luy. Vostre bon maistre (1). »

Nous ne voulons pas oublier une jolie lettre, la seule que nous ayons rencontrée, de Diane de France, mariée en 1557 à François de Montmorency, fils aîné du connétable. Elle était fille du Dauphin, depuis Henri II, et d'une Piémontaise, ou suivant Brantôme, ce qui est absolument erroné, de Diane de Poitiers. Légitimée après l'avènement de son père, elle épousa Horace Farnèse duc de Castro, second fils du duc de Plaisance et de Parme (2). Cette lettre est adressée à la Connétable.

« Madame, je vous assure que la reyne est fort contente de M. le Connétable, et qu'elle luy fait la meilleure chière du monde. Nous partons demain assurément pour aller droit à Bourges là ou on espère que nous ne serons guère sans le prendre, et vous assure Madame, que le roy de Navarre et M. de Guyse ont bien delibéré de garder que M. le Connétable n'y fasse le métier qui faict à Blois et espère de là en solliciter si bien que vous contenterez de vostre fille qui ne désire rien tant que faire chose que vous aies agréable. Baisant les mains de Votre Segnorie. »

IV.

Nous arrivons à la partie la plus importante, croyons-nous, de notre travail, aux lettres intimes adressées par le

(1) Autographe. A titre de curiosité nous donnerons encore cette lettre du même roi à la Connétable :

« Ma cousine, pourceque le Sr don Anthonio de Tholedo prenant aujourd'huy congé de moi pour s'en retourner m'a faict entendre qu'il désireroit grandement voir les reliques de ma Sainte Chapelle, au Palais de Paris, en quoy je le veulx bien gratifier, à ceste cause, craignant que mon cousin le Connétable n'eust les clefs des dites reliques avec luy et qu'il les eust laissées à Chantilly j'ai avisé de vous envoyer ce porteur exprès avec la présente, par laquelle je vous prie que si d'adventure vous aviez les dites clefs avec vous à Chantilly, vous les délivriez incontinent au dit porteur pour les porter en diligence à mon dit Cousin » (27 septembre 1760).

(2) Tué au siège d'Hesdin après six mois de mariage. Elle épousa, le 3 mars 1557, François de Montmorency.

roi Henri II au Connétable. Ces lettres confirment ce qu'on savait déjà de la toute-puissance exercée par Anne de Montmorency sur ce prince. Toutes ces lettres sont autographes, tracées, sans aucune rature, d'une grande écriture très lisible, mais avec l'orthographe la plus fantaisiste (1). Nous pensons que nos lecteurs seront frappés comme nous l'avons été des termes d'une affection tout à fait extraordinaire du souverain pour son sujet.

François Ier aimait médiocrement son fils et il le tint toujours éloigné des affaires « en sorte, dit l'ambassadeur vénitien Contarini (2), qu'il vint au trône, dénué, peut-on dire, de toute notion pertinente au gouvernement d'un si grand royaume ; aussi se mit-il tout entier dans les mains du Connétable, lequel a fait et fait tout ». Montmorency ne négligeait rien pour entretenir le roi dans cette ignorance des affaires. Le même ambassadeur dit encore : « Le Connétable, pour se maintenir en cette grandeur, tend à ce que le roy ne se mêle point trop de gouverner, et il le tient encore d'une manière si particulière qu'il en résulte que le roy hésite à se croire capable ; aussi est-ce encore l'usage que les ambassadeurs qui veulent parler au roy aillent d'abord à son ministre pour lui faire part de l'objet de l'audience qu'ils demandent. Ledit Connétable va alors à S. M., lui expose l'objet de l'audience et lui dit ce qu'elle doit répondre. Il voudroit ainsi que le roy continuât à être comme en tutelle et il l'engage fort à ses exercices du corps le persuadant que cela l'empêchera de devenir trop gros, ce que le roi redoute fort. »

La correspondance que nous publions constate que l'affection du roi pour le Connétable résista au désastreux échec de Saint-Quentin qui compromit si gravement le salut du pays et qui était absolument dû à l'obstination de

(1) Contarini, ambassadeur de Venise à Paris, dit dans une de ses *Relazione*: « Le roi n'est pas lettré et sait tout bonnement lire et écrire. »

(2) *Ibid., année 1550.*

Montmorency et à son imprévoyance. Nous voyons Henri II lui prêcher sur tous les tons la patience en prison, lui recommander de soigner sa santé, lui communiquer les nouvelles politiques et lui demander ses avis. Le Connétable supportait au contraire très impatiemment cette détention ; il craignait les progrès que ses ennemis pouvaient faire en son absence et il redoutait l'influence rapidement gagnée par Guise. Aussi ne négligeait-il rien pour pousser vivement à la paix : Diane de Poitiers le secondait. Avant la bataille de Saint-Quentin, elle combattait jusqu'à un certain point le Connétable, mais à cette heure elle redoutait également la faveur de Guise demeurant sans rival auprès du roi, et elle désirait le retour de Montmorency pour les opposer l'un à l'autre. » Comme nous voyons au ciel ces deux astres, lit-on dans des mémoires manuscrits sur la cour d'Henri II, le soleil et la lune, avoir toute principauté sur les autres, de même Montmorency et Diane avoient entière et absolue puissance en ce royaulme : le premier sur la couronne, l'aultre sur la personne (1). »

Le Roi, froidement traité par son père, avait vu la couronne tomber sur son front, non sans inquiétude : il trouva auprès du Connétable un puissant réconfort, et du premier jour il lui voua cette affection, à la fois tendre et soumise, qui ressort de ces lettres, dont le style certes étonnera de la part du souverain d'un grand Etat. Se remettant de tout sur lui, ne se confiant qu'à lui, Henri II ne savait plus que devenir du moment où il était éloigné de son « cher compère » : il ne le dissimule pas, et ce sentiment, évidemment entretenu par Diane, fut assez fort pour ne laisser au roi, au moment où le duc de Guise par ses succès militaires pouvait faire espérer un relèvement rapide, qu'une idée, qu'un désir, ravoir le connétable : il consent à toutes les conditions de paix pourvu que « son compère » revienne

(1) Coll. Dupuy, vol. 86 : Bib. Nat.

auprès de lui. Et ce dernier ne se fit pas faute d'en profiter. Le traité de Cateau-Cambrésis en résulta (1).

Quant au ton de la correspondance intime d'Henri II avec le Connétable, on s'en fera une idée, en lisant ce billet :

« Mon amy, encore que n'y est guyère que je vous aye escrypt sy ne veuge laisser passer une seule ocasyon sans vous fayre toujours connoystre l'amour que je vous porte quy est tele que je suys comme ung houme quy atant ung ases de fyevere de peur que je ne vous voye comme je desyre. Je ne vous fere plus longue lettre de peur de vous anuyer, en vous donnant le bon soyr.

« Vostre bon et léal amy. »

Les premières lettres du roi sont adressées les unes collectivement au Connétable et au duc d'Aumale pendant qu'ils étaient occupés à réprimer l'insurrection de Bordeaux et les mouvements de la Saintonge et de la Guyenne, durant l'été de 1548, les autres à Montmorency seul. Elles contiennent les détails les plus curieux sur le mariage de Jeanne d'Albret, sur les difficultés qui l'ont précédé et les réjouissances qui y ont donné lieu. Mais nous n'en parlerons pas davantage ici, ce sujet ayant été trop complètement traité par le baron de Ruble.

I. « Je resu les lettres par Andellot que vous m'aves escryptes et trouve fort bon la fason de quoy vous avez use jusque a sete heure, et me sanble que ne poures myeus fayre que de dylyganter le plus tost quy vous sera posyble, car je suys asure que estant au

(1) Les lettres d'Henri II au Connétable sont au nombre de 39. Nous les reproduisons toutes intégralement après être parvenu à assigner une date au plus grand nombre d'entre elles. Quelques fragments en ont déjà été publiés, mais trop courts, quelques lignes seulement, pour ne pas laisser tout l'intérêt à une reproduction complète. Les lettres dont les passages ont été imprimés sont les nos V, VI, VII, VIII, par le comte de la Ferrière dans son excellente étude sur *Marguerite d'Angoulême* (Aubry, 1862, in-8); VI, par M. le baron de Ruble, dans le mariage de *Jeanne d'Albret* (Labitte, 1877), XXV, XXVI, XXVII, XXXI, XXXII, XXXIII, par Mme Coignet, dans son histoire de *François de Seipeaux* (Plon, 1886). Naturellement M. Decrue n'a pas encore eu à en parler, la première partie de son travail s'arrêtant à la mort de François Ier.

lyu arete jare byen a fayre de vous deux pour beaucoup de choses que je voy quy sofret lesquels seroyt trop longues à vous escrypre et pour sete heure nares autre chose de moy que le bon soyr que je vous donne (1).

« Votre bon conpère et mestre. »

II. « Je reseu les letres que vous m'aves escryptes par Conte me samble que aves doune l'ordre très bon et tel que je le sares soueter, et ma dyst ausy le chemyn que aves delybere defayre quy est à se que jantans le plus court, mes ancore ne layty tant que je ne vous souete une foys le jour isy pour avoyr part au pase tans que je toute les aperes dyner la où la reyne Decoss ne soublye poynt et vous asure que s'est le plus parfayct anfant que je vys james. Je ne vous mande ryen des otres car vous les veres. Vous mescuseres sy je ne vous mande dotres nouvelles car je tout remys a vostre venue et pour se hates vous sy vous voulez. Je ne vous fayre plus longue lettre pour vous douner le bon soyr.

« Vostre bon conpère et mestre (2). »

III. « Mon conpère, je veu se que vous m'aves escrypt touchant le senechal d'Angoumoys et vous asure que je n'aves james espere otre chose. Il me sanble que je luy feroys grand tort si je ne le fesoys prandre afyn de fayre de luy ce que j'avoys delybére de fayre des otres, car je panse quy la myeus méryté une boune punysyon que seus quy la tandent pour sela ne falles à le fayre prandre et mander à Monsyr du Lude quy mete quelque ung sepandant an sa plase. Je ne vous fayre plus longue letre remetant le surplus sur se porteur sy se n'est que je prye a Dyeu quy doynt la santé que vous désire

« Vostre bon conpere. »

IV. « Mon conpère je byen voulu retenyr se porteur ses deux jours atendant quy vint quelque chose dygne de vous mander et pourse que m'est aryvé ung paquet de Souyse et ung aultre de Maryllac lesques je vous anvoye par luy et veres coume mes bons conpéres sont résolus ne conprandre point le recouveremant de Mylan, il me sanble que je ne saroys myeus fayre pour sete heure, que de ne leur parler de ryens, car nous avons encore dys

(1) Au Connétable et au duc d'Aumale.
(2) Au Connétable et au duc d'Aumale.

heuyt moys pour y panser. Vous nous manderes vostre opynyon. Je mande à Monsyeur le Chanselyer quy se trouvat isy pour regarder a sesy, mes je ne se sy luy poura estre pour demyn, car lon ma dyst quy vyent aveque la royne de Nauare et monsyeur de Vandôme. Je vous layse à panser tout le reste, mes je vous puys bien asurer que tant plus je voys an avant et plus je connois le peu d'oblygasyon que je an ma tante, son mary et son beaufyls lequel recounest fort peu le byen que je luy pourchasse, et sy je n'avoys autre esgart que a luy je ne se que set que je feroys. Mon conpère, je dépeche les abeyes que vous m'avez demandes, coume maves mandé et suys byen mary que ne pus puys gratyfyer de meylleure chose pour vous fayre counetre l'amytyé que je vous porte quy est tele que je vous prye de croyre que ne vous voyant poynt les jours me duret années quy me fera vous solycyter nestre point paresseus et vous depecher le plus tost que poure afyn que je se byen de vous voyr ne pouvant vyvere sans vous.

« Vostre bon conpère. »

V. « Mon conpère je vous anvoye se porteur quy vous sera byen randre conte de toutes choses. Toutesfoys je ne tere à vous mander se mot que seus que je vous ayoys mandé quy estoient demeures daryere ont eu peur que je ne mapersuse de ce quy fesoyt quy estoyt que l'ambassadeur de l'ampereur estoyt venu voyr la reyne de Navarre et le Chanselyer pour les persuader de ronpre se maryage de Monsyeur de Vandome et a se que je peus congnoitre ils ont grande anvy quy ne se fasse poynt, car le Chanselyer me dyt que l'on an vouloyt mestre de grans partys an avant. Je luy dys que il falloyt que je les eusse devant que an répondre. La royne ma tante ala incontynant dyre à ma fame et à Madame de Valantynoys, et pour se quy seroyt trop long à vous escrypre se porteur les vous dyra : toutesfois je fort byen connu au propos que ma dyt la bonne dame quel a grand anvye que sesy ne se fasse poynt. Je panse que je poure anfyn de fayre les noses ou pour le moyn les fyancaylles à Moulyn et vous asure que les feray ou par amour ou par force, et sy ne le fe, souvene vous de ce que je vous dys, le jour que jaloys à vygyle. Je ne veus fallyr à vous mander qu'il me sanble que se seroyt bien fayt de panser de bonne heure à seluy que vous léses dedans quant vous an vyenderes, car a se que Monsyeur d'Aumalle me mande il lese Monsyeur de Lude au Sayntonge quy est celuy que

vous saves que je désire de leser en Guyene. Il me sanble que otant Monsyeur de Lude delà où il est que le conte Sansere y sera byen propre : panses-y. Monsyeur d'Aumalle m'a envoyé ung mémoire de toutes les villes de Saintonge quy ont esté rebelles et que presque toutes me sont redevables de la gabele et davantage. Vous trouverez que tous mes ofysyers ont favorysé les communes et seus quy ne l'ont voulu fayre ont esté tués pour cela. Je pense quy les fodera tous changer. Mon conpère, je vous prye n'estre annuyé de sy longues letres que je vous escrys, mes ne vous voyant poynt je ne otre plesyr que de vous escryre pansant au moyns que mes letres seront veus de la personne de se monde que j'ayme le plus et vous repons que je nore plesyr que je ne vous voye.

« Vostre bon conpère. »

VI Au connétable et au duc d'Aumale.

« Sete letre servyra pour tous deus estant ansanble de sete heury coume je suys asure que estes ; se quy ma fayt tarder à vous escryre sa esté la venue du roy de Navare lequel m'est venu trouver en sete vyle ; l'on m'avoyt averty quy disoyt quy parleroit byen à moy se que j'atanday an grant devosyon, toutefoys sa colere set refredye et m'a tyns les plus dous propos quy l'est posyble et me parla d'otre chose, et voyant quy ne me fesoyt sanblant de ryens, je luy dys sy ne vouloyt mestre fyn à se quy mavoyt promys quy estoit du maryage de sa fylle et fyt se quy peut pour la longer, mes je luy dys quy falloyt quy le fyt et que se fut dedans dymanche ce quy ma acordé. Les contras sont tous pase et les noses seront dymanche, et quant a se quy me touche jan suys quyte à bon marché. Je luy balle seulement quinze mille francs tout les ans pour le couveremant de son reaume, set moyns que je ne luy avoys offert par Mounys (1), car y vous souvient je luy avoys ofert dis myle escus. Il me fyt pryer que je fuse contant de vouloyr que n'y eust poynt de cles (*sic*) que je ma fyse an luy : je luy fys dyre que puysquy vouloyt que je fyse pour luy quy falloyt quy rabatyst de la soume des dys myle escus, se quy a esté fayt et soumes venus à la soume que je vous escrypte. Voylà coume tout est pasé. Il est vayray que ma boune tante et son mary se vellent le plus grand mal du monde, elle neme déjà

(1) Lieutenant du roi en Guyenne.

guyere son beaufylz ; le roy de Navare ne jure que par la foy quy me doyt et je me fye an luy coume je doys. Il n'est plus de besoyn que vous ouveyes les paques quy s'adreseront à luy ny a sa fame, car ausy byen ny ay chose quy valle ; et m'a dyt que il savoyt byen que s'étoyt sa fame qui estoyt cause que je n'avoys resu tous ses paques, et m'a dyt ausy que se seroyt bien fayt de chatyer le presydant de la Chasagne et que set ung mechant pallart. Il me sanble que vous ne saryes myeus fayre que vous souvenyr de se que je vous mandys par Monge de leser Monsyeur de Lude quant vous an vyendres dedans Bourdeaux et ne sera besouyng quy déclere le pouvoyr que vous luy ballerez mes quy dye que vous leses la jusques à tant que vous meyes doune antandre coume tout se porte et je vous dyre mes (*sic*) que je vous voye pour quoy set que je vous escrypes se sy lon m'avoit dyt que le roy de Navare me vouloyt quyter son couvernemont et me feroyt grant plesyr, mes je ne le croy pas. Je ne vous fayre plus longue letre pour sete heure sy n'est que je vous souete tous deux byen revenus.

« Vostre bon conpère et mestre.

« Sy Monsyeur le marquys ne fayt plus ryen la, anvoye le voyr sa fame. »

Cte E. DE BARTHÉLEMY.

(A suivre.)

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

Livres et éditions rares ; bibliophiles et bibliothèques célèbres, etc.)

Claude Gauchet, omis, ainsi que la pluplart des auteurs précédents, dans le *Dictionnaire des Littératures*, est l'auteur du poème intitulé : *Plaisir des champs, divisé en quatre livres, selon les quatre saisons de l'année.* Paris, 1583, in-4°. Cette édition originale, longtemps inconnue à Brunet, est bien préférable à l'édition *expurgée* de 1604,

où l'on ne retrouve ni certaines gaillardises un peu fortes pour un prieur, aumônier du Roi de France, ni deux passages singulièrement énergiques sur les misères du temps et les excès des gens d'armes. Toute la partie de ce poème relative à la vénerie est fort remarquable. Gauchet, qui menait joyeuse vie dans son prieuré, était un chasseur émérite, et ses poursuites s'étendaient, dit-on, à toute espèce de gibier.

Copperonnier de Gauffecourt (1691-1766), grand amateur des livres et du beau sexe, fut l'ami de Rousseau, et voulut, si nous en croyons celui-ci, être plus que l'ami de sa Thérèse. Il avait installé à son habitation de Montbrillant une imprimerie sur laquelle on trouvera des détails dans l'ouvrage de Nodier : *Mélanges tirés d'une petite Bibliothèque*, p. 305. On croit que c'est à Montbrillant qu'ont été imprimés notamment les deux rarissimes opuscules de Mme d'Epinay, *Lettres à mon fils*, et *Mes moments heureux*, et le *Traité de la reliure des livres* par Gauffecourt lui-même, tiré, selon Peignot, seulement à douze exemplaires, et où l'on voit que Gauffecourt s'amusait à relier lui-même les livres qu'il avait imprimés.

Gaultherot, né à Langres vers la fin du XVIe siècle, s'occupa pendant toute sa vie de l'histoire et des antiquités de sa ville natale, et y publia en 1649 un in-quarto, fruit de longues recherches, sous ce titre emphatique : *L'Anastase* (résurrection ou évocation) *de Langres, tirée du tombeau de son antiquité*. Ce volume très rare est divisé en deux parties, dont l'une, *Langres payenne*, comprend l'histoire civile ; et l'autre, *Langres chrétienne*, l'histoire religieuse. Févret de Fontette possédait un exemplaire de ce livre, avec des dessins à la plume représentant les antiquités et les monuments de Langres, et des additions

manuscrites. Ce volume est aujourd'hui à la bibliothèque de Dijon.

Gayot de Bellombre, célèbre bibliophile du XVIIIe siècle, et son frère ainé Gayot *tout court*, touchaient de près à la famille des Bourbons par leur mère Anne-Louise *Raisin*, fille naturelle de la célèbre comédienne de ce nom, et du grand-dauphin, fils de Louis XV. La bibliothèque de Gayot de Bellombre, mort en 1767, fut vendue à Paris en 1770. Le catalogue de cette vente, rédigé par de Bure, est un document bibliographique d'une haute importance. Il en existe aussi un catalogue manuscrit, rédigé en 1762 et probablement moins complet, mais qui est un chef-d'œuvre de calligraphie, orné de vignettes et culs-de-lampe, exécutés à la plume. L'une de ces vignettes représente Minerve, à laquelle de petits génies présentent différents livres, dont l'un, entr'ouvert, laisse voir son titre, Mahomet II, ce qui confirme l'assertion de Sénac de Meilhan, que la tragédie de ce nom, représentée et imprimée sous le nom de l'acteur La Noue, est en réalité de Gayot l'ainé.

Le P. Georges (1460-1540), religieux franciscain, était un théologien savant, mais un peu fou, qui s'était mis en tête de concilier le texte des livres saints avec la philosophie platonicienne et la cabale. Les deux ouvrages dans lesquels il a exposé ce système, *De Harmoniâ mundi totius cantica tria* (Venise, 1525, in-fol.) et *In sacram scripturam problemata* (Id. 1536, in-4°) furent mis à l'index, mais l'auteur ayant déclaré se soumettre au jugement de l'Eglise, et supprimé les passages censurés, ne fut l'objet d'aucune poursuite. L'édition originale, non expurgée, du premier de ces ouvrages est seule recherchée.

Agidius Nucerensis (Jean Gilles, de Noyers en Champagne), et Dupuy de Troyes (*Nicolaus Bonaspes Trecen-*

sis), ont traduit en latin les *Proverbes communs* recueillis par Jean de la Vesprie, prieur de Clairvaux, à la fin du XVe siècle. Jean Gilles traduisit la totalité, et Dupuy seulement un choix de ces proverbes. On consultera utilement sur ces deux écrivains et sur les diverses éditions de leurs ouvrages la *Bibliographie champenoise* de L. Techener (pp. 365 et suiv., et 392).

Le catalogue de la bibliothèque de Ginguené, rédigé en grande partie par lui-même, et précédé d'une notice sur sa vie et ses écrits par Garat, fut publié en 1817. Il comprenait, entre autres articles, 1675 numéros d'auteurs italiens formant plus de 3,000 volumes, et près de cent volumes de tout format sur la musique. L'un des articles les plus importants était un recueil en 8 vol. in-4° oblong d'airs notés autographes de J. J. Rousseau, avec dédicace également autographe à la comtesse d'Egmont. Cette bibliothèque a été acquise en entier par le *British Museum*.

Melchior Gioja, célèbre économiste italien, partisan de l'occupation française, et admirateur passionné de Napoléon Ier, écrivit en faveur du blocus continental une brochure intitulée : *Gli Inglesi dipinti di loro medesimi*, etc. Milan, 1806, in-8°. Cet opuscule, aujourd'hui très rare, fut traduit en français par ordre du vice-roi (Eugène). Gioja y soutenait habilement la thèse napoléonienne. Il rejetait sur l'avidité et l'égoïsme de l'Angleterre toute la responsabilité de ces mesures extrêmes.

Georgius (Bernard Giorgi), poète latin, né à Venise dans les premières années du XVI° siècle, remplit plusieurs emplois importants, et composa dans ses loisirs divers opuscules dont le plus grand mérite est la rareté, notam-

ment une épître sur la vie solitaire et tranquille (*Venise*, 1537); une suite de distiques sur les doges, édition aldine de 1547, etc.

Séraphin Grassi, poète et historien piémontais (1769-1835), est auteur de deux ouvrages, l'un plus que folâtre, l'autre des plus sérieux, mais l'un et l'autre intéressants et rarissimes. Le premier est une œuvre de jeunesse, un volume de poésies, *li Bacci* (les baisers), qui n'a absolument rien d'angélique, malgré ce prénom de *Séraphin*. Il y avait du talent dans ces vers, mais encore plus de licence; aussi l'on dit que le permis d'imprimer avait été obtenu par surprise dans un moment où les autorités piémontaises avaient bien d'autres soucis. Toutefois la réimpression en fut défendue, et plus tard l'auteur, devenu un homme grave, se garda bien d'exhumer ce péché de jeunesse.

L'ouvrage sérieux de Grassi est l'histoire d'Asti, sa ville natale, qu'il écrivit du temps du premier Empire, quand Asti était le chef-lieu du département du Tanaro. Grassi était alors conseiller de préfecture, et eut toute facilité pour consulter les documents originaux. La *Storia d'Asti*, en 2 vol. in-4°, publiée en 1817, n'a été tirée qu'à un très petit nombre d'exemplaires. On y trouve des détails très curieux et peu connus, notamment sur les événements qui se passèrent au XVIe siècle, quand cette ancienne République passa un moment sous la domination de princes français.

Grégoire, patriarche de Constantinople en 1283, d'abord partisan, puis adversaire acharné de la réunion à l'Eglise Romaine, a laissé un grand nombre d'ouvrages et d'opuscules sur divers sujets, dont quelques-uns seulement ont été imprimés en tout ou en partie. Il y en a vingt-deux d'indiqués à la suite de sa Biographie écrite par lui-même,

et publiée par le P. Bernard de Rubeis, avec une traduction latine des notes et plusieurs pièces inédites ; *Venise*, 1753, in 4°. Ce volume n'est pas commun. Ce patriarche écrivait plus purement le grec que la plupart de ses contemporains.

Jacques Grézin, vicaire général d'Angoulême dans la seconde moitié du XVIe siècle, est l'auteur d'une sorte de drame ou de dialogue à cinq personnages sans distinction d'actes ni de scènes : *Advertissements faits à l'homme par les fléaux de N. S., de la punition à lui deue de son péché, comme est advenu depuis trois ans en çà :* Angoulême, 1565, in-4°. C'est un rappel des dévastations huguenotes, de 1562, dans lesquelles l'Angoumois n'avait pas été épargné. Ce drame est suivi de *Sonnets lamentables de notre mère Sainte Eglise*, et de *Vers lamentables pour chanter dans la semaine sainte.* Lacroix du Maine et Duverdier n'ont connu ni ces lamentations ni leur auteur, ce qui suffit pour prouver combien ce livre est rare. Néanmoins on trouve l'analyse de ces « Advertissements » dans la *Bibliothèque du Théâtre Français* (I, 178).

Samuel Gringalet, né dans les environs de Genève, tour à tour apprenti relieur, laquais, soldat maraudeur, espion et enfin prisonnier à la Bastille de 1702 à 1713, y composa un ouvrage qui fut imprimé en Hollande, probablement après sa mort, et dont l'intitulé semble indiquer que l'auteur avait le cerveau quelque peu fêlé. *Réflexions pieuses inspirées à la Bastille à S. Gringalet sur les IV questions : Qui suis-je ? Où suis-je ? Qui m'y a mis ? Et pourquoi ? Essais philosophiques et théologiques pour arriver à la parfaite intelligence de tous les mystères renfermés dans l'Ecriture Sainte.* La Haye, 1725, pet. in-8° de 174 p., très rare. Pendant la guerre de la succession

d'Espagne, il recevait des subsides du gouvernement anglais pour lui signaler les mouvements maritimes à Brest, ce qui aurait pu lui coûter plus cher que dix ans de Bastille. On ignore le nom véritable de cet aventurier, car à Genève et dans les environs, *gringalet* est un adjectif. (Littré.)

Pierre des Gros, religieux et moraliste français du xve siècle, est un des écrivains dont l'existence a été révélée par l'excellent ouvrage de Paulin Paris sur les *Manuscrits de la Bibliothèque royale*. Le *Jardin des Nobles*, composé en 1464, et dédié par Pierre des Gros à Yves du Fou, conseiller et chambellan de Charles VII et de Louis XI, est une des plus heureuses restitutions qu'ait faites le regretté collaborateur du *Bulletin* à notre histoire littéraire. C'est dans le *Jardin des Nobles* que se trouve cette rude objurgation aux dames trop décolletées, qui protestent qu'elles ne le font pas avec méchante *entencion*. « Se tu ne veulex vendre vin, pourquoy meets-tu l'enseigne devant ton huys ? »

Les ouvrages de Gruenpeck, secrétaire de l'empereur Maximilien, astrologue et médecin, sont tous rarissimes, et tiennent une belle place parmi les Incunables allemands. On ne connaît qu'un seul exemplaire d'un livre de pronostication imprimé à Vienne en 1496, et deux d'un volume de Comédies latines imprimées à Augsbourg en 1497. Parmi ses autres ouvrages, on remarque un traité « de pestilentiali scorra, sive *mala de Franzos* », et une version allemande de ce traité, l'un et l'autre imprimés à Augsbourg en 1496. Il paraît que ce mal soi-disant français n'était pas rare à cette époque en Autriche, car on retrouve dans les œuvres du même auteur un autre traité « de *mentulagrâ alias morbo gallico*, » sous la date de 1503.

Constance Guénard, né à Dôle en 1584, tour à tour avocat, capucin, cordelier, trouvant que ses confrères ne rendaient pas suffisamment justice à son mérite, abjura le catholicisme, et publia à Genève, en 1618, la *Déclaration des causes de sa conversion*, in-8°. Cet opuscule fut brûlé publiquement, par arrêt du parlement de Dôle, et vigoureusement réfuté par plusieurs écrivains, notamment par d'Esternod, dans son *Espadon satyrique*. On ne connaît pas un seul exemplaire de la *Déclaration*.

Guersens, poète français, né à Gisors en 1543, mort de la peste à Rennes en 1583, avait composé beaucoup de vers latins et français, qui selon Scaliger étaient de *moyenne étoffe*. Il n'y a eu de tout cela d'imprimé que *Panthée, tragédie prise du grec de Xénophon ;* Poitiers, 1571, in-4°, très rare. D'après Scaliger et Lacroix du Maine, ce poète était doué d'une mémoire prodigieuse, et d'un talent de déclamation qui faisait paraître ses vers bien meilleurs qu'ils n'étaient.

Marguerite-Andrée-Elisa Dillon, seconde femme de M. Guizot, et nièce de sa première femme, était, suivant Villemain, « une de ces personnes rares et charmantes dont l'existence intéresse comme un modèle de dignité et de bonheur ». Après sa mort prématurée, son mari fit imprimer à l'imprimerie royale et à 60 exemplaires seulement, sept nouvelles et essais littéraires de cette jeune femme. La meilleure de ces nouvelles, *Caroline* ou *l'effet d'un malheur,* avait déjà été publiée en 1828 à la suite d'*Une Famille,* roman inachevé de la première Madame Guizot (Pauline de Meulan).

Gabriel Guttery, ou de Guttery, était né en France (à Cluny), mais d'une famille d'origine italienne, attachée à

la maison des Guise. Il était fils ou neveu d'un médecin qui avait été attaché au cardinal de Lorraine, puis à Claude de Guise, abbé de Cluny. Il dut mourir d'une façon subite et assez étrange ; car on prétendit qu'il avait été empoisonné par son patron, qui n'avait pas trouvé de meilleur moyen pour se dispenser de lui payer ses gages. C'est du moins ce qui est dit dans la *Légende de dom Claude de Guise*, où il y a à prendre et à laisser. Quant à Gabriel Guttery, c'était un homme d'esprit, qui néanmoins, — ou pour cette raison même, — ne voulut jamais se mêler de politique. Il s'occupa aussi, en amateur, de littérature légère, et plus que légère. On a de lui deux opuscules en italien : la *Comiletta*, dédiée à l'illustrissime signor d'Alincourt (Villeroy) ; et la *Priapeia*, l'un et l'autre imprimés à Paris en 1586, in-8°. Ce sont des dialogues de courtisanes, dans le genre des *Ragionamenti* de l'Arétin. Ces pièces édifiantes sont presque toujours réunies dans le même volume, mais on ne les rencontre pas souvent. On doit à Guttery un autre livre plus honnête, une traduction française de l'Apologie de Marie Stuart, par Turner, (*Paris*, 1589, in-12).

Balthazar Guynaud, ci-devant gouverneur des pages de la chambre de Louis XIV, est l'auteur de la *Concordance des prophéties de Nostradamus avec l'histoire, depuis Henri II jusqu'à Louis le Grand* (Paris, 1693, in-12 de 402 pages), ouvrage rare et singulier, dont Louis XIV accepta la dédicace. Guynaud n'admet pas que Nostradamus ait pu se tromper ; en conséquence, il modifie les passages de prophéties par trop en contradiction avec l'histoire. Il explique à sa façon les oracles non encore accomplis, et, chemin faisant, n'épargne pas les objurgations à ceux qui ont osé douter de l'infaillibilité de son prophète.

On recherche encore plusieurs des écrits publiés à l'occa-

sion de la querelle sur les géants, qui commença en 1613, par la découverte en Dauphiné d'un tombeau renfermant des ossements d'une grandeur extraordinaire, qui furent envoyés à Paris. Habicot, célèbre anatomiste de ce temps-là, prétendit, dans un opuscule intitulé *Gigantostéologie* (1613, in-8° de 63 p.) que ces os étaient ceux d'un géant haut de 13 pieds. Cette opinion fut aussitôt attaquée par le médecin Rialon, qui démontra, dans sa *Gigantomachie*, que ces ossements étaient ceux de quelque grand quadrupède. Mais, non content d'avoir raison, il injura grossièrement Habicot et toute la classe des chirurgiens. L'un de ceux-ci, Guillemeau, intervint dans la querelle. Dans son *Discours apologétique touchant la vérité des Géants* (Paris, 1614, in-8°), il distribue de part et d'autre des horions, tombe à bras raccourcis sur Rialon, et n'épargne pas davantage Habicot, qui, suivant lui, a mal défendu la vérité. Habicot, à son tour, réfuta successivement Guillemeau dans une *Réponse au discours apologétique* (1615, in-8°), et Rialon dans l'*Anti-gigantologie* (1618, in-8° de 182 pages). Tous ces écrits sont rares, et forment une collection curieuse. Les os du prétendu géant appartenaient sans doute à quelque animal anté-diluvien.

Pierre Capretto, plus connu sous le nom latinisé de *Hædus*, vivait dans les dernières années du xve siècle. C'était un savant et pieux ecclésiastique, qui, pour détourner du libertinage son neveu, étudiant à l'Université de Padoue, composa l'ouvrage intitulé : *De amoris generibus, sive anteroticorum libri tres*. Il y explique les peines et les dangers de l'amour, les moyens de s'en garantir, la supériorité de l'amour de Dieu sur tous les autres. Ce livre édifiant a été pris pour un manuel de galanterie par des écrivains superficiels. L'édition originale (*Trévise*, par Gérard de Flandres, 1492, in-4° de 97 pages, plus six prélim.) est un chef-d'œuvre de typographie, et d'une

rareté insigne. On en connaît une autre de 1503, imprimée en 1503 à Leipzig, et une, avec un changement de titre qui ne laisse aucune prise à l'équivoque : *De contemnendis amoribus libri tres* (Cologne, 1601, in-12), dans laquelle on a retranché quelques passages trop naïfs. On attribue aussi à Hœdus un autre livre également très rare : *De miseriâ humanâ libri quinque*, Venise, 1558, in-4°.

Martin Hamkema (Hamconius), poète hollandais, mort en 1621, est auteur d'un ouvrage recherché des curieux, plus pour les figures que pour le texte : *Frisia, seu de viris rebusque Frisiæ illustribus, libri duo*, dont l'édition originale est de 1609., et qui reparut avec un nouveau titre en 1620 et 1623 (A Amsterdam). C'est un recueil de portraits des illustres Frisons, avec leurs vies annotées (en vers).

Hamon, habile calligraphe du XVIe siècle, et protestant zélé, fut pendu en Grève en 1569, ce qui lui a valu une mention honorable dans l'*Histoire des martyrs protestants*. On avait trouvé dans ses papiers des preuves de son attachement à l'hérésie, et un sonnet injurieux contre le roi Charles IX. Il est auteur d'un *Alphabet de l'invention et utilité des lettres et caractères en diverses écritures* (Paris, Lucas Breyer, 1566 ou 67), très rare, et important pour l'histoire de la calligraphie.

Hugues, dit d'Hancarville, antiquaire lorrain (1719 ou 29 — 1805), est l'auteur de deux ouvrages qui ont dû leur grande vogue à des curiosités des moins innocentes, sous le couvert de l'archéologie, les *Monuments de la vie privée des douze Césars*, Caprée (Nancy, Leclerc, 1780 ; et ceux du *Culte secret des dames romaines*, faisant suite au précédent, *id.*, 1784. Le même ouvrage, moins développé,

avait déjà paru en latin sous ce titre: *Veneres et Priapi, uti observantur in personis antiquis*, à Naples en 1771, puis à Leyde s. d., avec traduction anglaise en regard. On sait que ces prétendues pierres gravées n'existent pas, et que c'est là une œuvre de pure, ou plutôt d'impure fantaisie. Ces figures ont été composées d'après des scènes licencieuses décrites par Ovide Properce ou Petrone.

Haslewood, *sollicitor* à Londres, et bibliophile passionné, fit un bel usage d'une fortune considérable amassée dans la chicane. Il avait formé une collection de livres précieux, et sous quelques rapports incomparable, notamment en livres de chasse et de pêche. Il fut aussi l'un des fondateurs du club de Roxburgh, et fit réimprimer à ses frais plusieurs curiosités bibliographiques d'une rareté exceptionnelle, en y joignant des explications, préfaces, notes, etc., comme *le livre de Saint-Albans* (1811).

Simon Girault, de Langres (1535-1613), composa pour l'instruction de ses enfants divers ouvrages élémentaires, notamment le *Dialogue pour apprendre les principes de la langue latine*, Langres, 1590, in-4°, fig. (rarissime), dont Nodier a donné l'analyse dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*. Mais il s'était trompé aux initiales du prénom et du nom de l'auteur indiqués sur le titre, *S. Gir.*, dont il avait fait *Saint Gir.* Son ami Weiss lui signala cette erreur. Cette ingénieuse grammaire paraît être le type des livres élémentaires en figures, aujourd'hui si multipliés.

Jean Lemaire de Belges, poète et historien du xve et du xvie siècle, *appartint* successivement à Marguerite d'Autriche et à Anne de Bretagne. Il est connu surtout par ses *Trois livres des Illustrations des Gaules et singu-*

larités de Troyes, dont l'édition originale est celle de 1512 (*Paris*, in-fol.), et qui eut dans la première moitié de ce siècle plusieurs éditions de différents formats, dont les plus recherchées sont celles in-8° de 1531 et de 1540. Ce fut lui qui eut le premier l'idée de faire descendre les rois de France d'un Francus fils d'Hector. Il croyait trouver des preuves sans réplique de cette généalogie dans le Psautier, Homère, Virgile, Tibulle et Ovide, dans certaines ressemblances de noms troyens avec des mots empruntés au bas-breton, qui, suivant lui, était le langage usité à la cour de Priam. Cette bourde fut reproduite par tous les historiens français jusqu'à la fin du XVIe siècle (Weiss, art. LEMAIRE, dans la Biographie Michaud); — et par plusieurs encore au delà, entre autres dans l'*Histoire universelle* de Jacques de Charron, l'un des valets de chambre de Louis XIII; et, sur sa parole, dans « l'Histoire généalogique des Roys de France depuis la création du monde enrichie de leurs portraits », au nombre total de 152 (depuis Dieu inclusivement jusqu'à Louis XIII). *Paris, Thomas Blaise*, 1630. Dans ce livre bien connu des curieux, Francus occupe le n° 36 de la série.

Lemaire a composé plusieurs autres ouvrages, dont un, des plus sérieux, le *Traité de la différence des schismes et des conciles*, etc. (1511) et quelques opuscules plus que folâtres, comme les deux épîtres à Marguerite d'Autriche sur *le triomphe de l'amant vert* (*Paris*, 1535, in-16) (1), et *les trois Contes intitulés de Cupido et de Atropos* (*Paris*, 1525, in-8°), livre rare. Le poète suppose que Cupidon,

(1) Plusieurs érudits se sont mis l'esprit à la torture pour deviner ce que pouvait être cet *amant vert*. L'abbé Goujet, entre autres, crut que c'était l'auteur lui-même et s'étonnait qu'un vil roturier comme Lemaire respectât si peu les quartiers d'une haute et puissante princesse, et se vantât de ses faveurs *urbi et orbi*. Depuis, en lisant ces deux épîtres avec attention, on s'est aperçu que l'*amant vert* était tout bonnement un perroquet favori, que la princesse n'avait pas voulu emporter dans un voyage, et qui était mort de chagrin pendant son absence.

dans une rencontre avec la redoutable Parque, a changé par mégarde d'arc avec elle, et que depuis ce temps-là les mortels qu'il blesse de ses flèches sont atteints du *mal d'amour*, sous sa forme et avec ses suites les plus désagréables. Comme cet ouvrage est incontestablement de Lemaire, on lui en a attribué de confiance un autre du même genre, encore plus malpropre et plus rare ; *le Triomphe de très haute et puissante dame V..., royne de Puits d'Amour* (*Lyon*, 1539, in-8°). Toutefois cette attribution est contestée.

Le chef-d'œuvre du graveur rouennais Noël Lemire est le Partage de la Pologne : le *Gâteau des Rois*, allégorie composée et exécutée par lui, sous le nom d'*Erimel*, anagramme de Lemire. La planche à peine terminée fut brisée par ordre supérieur, mais le lieutenant-général de police permit à l'artiste d'en tirer des épreuves, seulement pendant 24 heures. Aussi cette belle gravure se rencontre difficilement.

Parmi les livres les plus rares du XVIe siècle, on cite plusieurs opuscules du poète suisse Simon Lemchen (Lemnius), célèbre par les persécutions dont il fut l'objet de la part de l'Académie luthérienne de Wittemberg. Ces persécutions commencèrent à propos d'un recueil d'épigrammes publié en 1538 à Wittemberg par Lemnius (chez *Nich. Scirlenz*, in-8°), dans lequel on crut reconnaître quelques allusions injurieuses à l'Académie, et à deux des grands protecteurs du luthéranisme, l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, l'homme aux deux femmes. Le poète, sommé de se justifier, n'ayant pas comparu, fut condamné à un bannissement perpétuel de Wittemberg, à la confiscation de sa bibliothèque, et à la suppression de l'ouvrage incriminé. Lemnius se vengea en le faisant réimprimer la même année à Bâle, avec des additions dans les-

quelles il attaquait violemment Luther, qu'il considérait comme le premier auteur de ses maux. Il est certain que Luther exerçait une influence despotique sur l'Académie de Wittemberg, dont le recteur n'était autre que son fidèle et docile Melenchton. Lemnius revint à la charge dans un petit écrit apologétique, publié à Cologne en 1540, et qui fut sans doute supprimé avec le même soin que le recueil de Wittemberg, car il est presque introuvable. On peut en dire autant d'un autre opuscule du même auteur, mais d'un genre tout différent, publié sous le pseudonyme de Juvénal. C'est un dialogue satirique, intitulé *Monachopornomachia*, sans lieu ni date, ni pagination. Rien qu'au titre, on devine que la décence n'était pas plus ménagée dans cette pièce, que le monachisme.

Il ne faut pas oublier, parmi les Elzévirs les plus rares et les plus curieux, l'ouvrage adressé aux magistrats d'Utrecht, par Cyriaque Lentulus; *Augustus, sive de convertendâ in monarchiam republicâ* (*Amst. Elz.* 1645); — un titre aujourd'hui de circonstance.

Les sermons de Léonard d'Udine (*de Utino*), célèbre prédicateur du xve siècle, mort vers 1470, figurent parmi les plus anciens et les plus rares incunables. De 1471 à 1478, on connaît cinq éditions plus ou moins complètes de ses sermons de carême. La plus ancienne est celle de 1471 (s. l.), probablement imprimée à Venise, par F. Heilbrun). Elle est intitulée: *Quadragesimale aureum*, c'est un in-f° de 202 feuilles à longues lignes. Viennent ensuite: une édition vénitienne de 1473 avec le nom d'Heilbrun, une de la même date, à deux colonnes, sans nom de lieu ni d'imprimeur, une d'Ulm de 1471, et celle de Paris imprimée par Ulric Gering en 1478, que Debure croyait être l'édition *princeps*. Il y a aussi plusieurs éditions des

sermons pour les dimanches et fêtes, et de ceux sur les Saints, imprimés au xve siècle à Venise, à Vicence, à Ulm, à Lyon, à Paris, etc.

On compte aussi, au nombre des incunables précieux, plusieurs ouvrages latins d'un grammairien alors fameux, Ognibene (*Omnibonus Leonicenus*); comme le traité des huit parties du discours, imprimé à Venise en 1473; à Ferrare en 1474 (premier livre imprimé dans cette ville); à Padoue aussi en 1471 (deux éditions); à Rome (*par Phile de Lignamine*) 1475; — le traité du vers héroïque, Milan, 1473 (très rare); — des Commentaires sur Lucain (Venise, 1475); — sur l'*Orateur* de Cicéron, Vicence, 1476); — l'édition *princeps* de la *Rhétorique* et de l'*Invention* de Cicéron (in-4°, *Venise, N. Jenson,* 1470); un petit traité de versification (s. l. n. d.), (*ad scandendum*), en caractères ronds, qu'on croit avoir été imprimé de 1470 à 1480; et plusieurs autres Commentaires et traductions, imprimés avant 1500 à Venise et ailleurs. On conjecture que cet écrivain a dû naître vers 1420, parce qu'on a une lettre de lui datée de 1441, qui nous apprend qu'à cette époque il s'occupait déjà de traduire des fables d'Esope. Il prit des leçons de plusieurs des savants grecs réfugiés en Italie depuis la prise de Constantinople, notamment de Chrysoloros à Venise. Il paraît avoir vécu longtemps dans cette ville, on croit qu'il y donna des leçons et qu'il devint le directeur de l'imprimerie Jenson, l'une des plus considérables des premiers temps, où ont paru plusieurs des ouvrages les plus considérables d'Oquiben, notamment l'édition *princeps* de la Rhétorique de Cicéron. Mais ce n'est là qu'une hypothèse, car bien d'autres travaux du même auteur parurent vers la même époque dans d'autres villes d'Italie, à Milan, à Vicence, à Padoue, à Rome, à Ferrare. Le premier monument typographique de cette dernière ville est une réimpression, faite en 1474, du Traité des parties du discours, dont l'édition originale avait paru l'année précédente à Venise.

Ce qui est hors de doute, c'est que les ouvrages d'Omnibonus Leonicenus, comme ceux du prédicateur Léonard d'Udine, jouissaient, dans cette seconde moitié du xve siècle, d'une vogue prodigieuse, mais qui ne dura guère. *Sic transit gloria mundi.*

On recherche encore, ou plutôt on ferait bien de rechercher les ouvrages de Marc Lescarbot, surtout son *Histoire de la Nouvelle France*, dont l'édition la plus simple est celle de 1618. Lescarbot était un observateur véridique, judicieux et impartial, qualités peu communes chez les voyageurs de tous les temps. Il avait seulement le défaut de se croire bon poète, ce qui lui a donné la fâcheuse idée de joindre à son livre sur l'Amérique de méchants vers composés pendant le voyage, et de rédiger en vers encore plus mauvais un autre ouvrage, le *Tableau de la Suisse* (1619), qui renferme pourtant des particularités curieuses.

Letellier, archevêque de Reims, frère de Louvois, et l'abbé Faure son précepteur, vicaire général et factotum, étaient l'un et l'autre de zélés bibliophiles, ce qui doit leur faire pardonner bien des écarts. Avant de devenir coadjuteur de Reims (1667), Letellier avait voyagé en Italie, en Hollande et en Angleterre, et en avait rapporté un grand nombre de livres précieux. Depuis sa promotion, il sut toujours trouver du temps pour s'occuper de sa bibliothèque, qui s'accrut encore du legs que lui fit en mourant l'abbé Faure d'une grande partie de ses livres. La collection de Letellier comprenait 50,000 volumes, quand il en fit faire par Nicolas Clément le catalogue qui parut en 1693. (*Bibliotheca Telleriana*, impr. royale, in-fol.) L'avertissement contient des détails intéressants sur la formation de cette bibliothèque. Letellier y fait aussi un grand éloge de Faure, qui avait été son maître dans sa jeunesse ; — et depuis

on sait que ce plus ou moins digne prélat eut l'heureuse idée de léguer ses livres à la bibliothèque Sainte-Geneviève, où ils sont encore.

NÉCROLOGIE.

Prosper Faugère

Nous avons rendu compte, dans le précédent numéro du Bulletin, du tome Ier de la nouvelle édition des œuvres complètes de Pascal, dont MM. Hachette avaient judicieusement confié le soin à M. Prosper Faugère. La mort de ce savant et excellent homme a suivi de bien près la publication de ce premier volume.

Né à Bergerac, le 10 février 1810, Armand-Prosper Faugère avait débuté en 1835 dans la carrière des lettres, par une Etude sur la vie de la Rochefoucault-Liancourt. De 1836 à 1842, il remporta trois fois le prix d'éloquence au concours de l'Académie française, sur les sujets suivants : *Eloge de Montaigne* (1836); *Eloge de Gerson* (1838); *Eloge de Pascal* (1842). Les recherches qu'il fit à l'occasion de ce dernier travail le mirent sur la voie de documents précieux et jusqu'alors inédits, notamment d'un grand nombre de fragments de lettres, de notes, qui avaient échappé aux précédents éditeurs, ou par eux écartés comme incompréhensibles ou illisibles. Doué d'une activité d'esprit qui ne se ralentit jamais dans tout le cours de sa carrière, Faugère fit constamment marcher de front, avec un égal succès, les travaux diplomatiques et littéraires. D'abord attaché, en 1839, comme chef du secrétariat, au ministère de l'instruction publique, il passa bientôt comme rédacteur, aux affaires étrangères, passa par tous les degrés de la hiérarchie, remplit avec une rare intelligence diverses missions

importantes, et devint finalement directeur des archives et de la chancellerie. Il fut du nombre des fonctionnaires émérites du département des affaires étrangères, sacrifiés, parce qu'on avait besoin de leurs places pour des amis politiques, étrangers aux affaires.

L'œuvre capitale de Prosper Faugère est son édition des *Pensées, fragments et lettres de Pascal*, qui mérite le nom d'édition *princeps*, et par le nombre et l'importance des pièces inédites qu'elle contient, et pour le classement de l'ensemble. A cette publication se rattachent, comme corollaire indispensable, celles des *Lettres, opuscules* et *Mémoires* de Mme Périer et de Jacqueline, sœurs, et de Marguerite Périer, nièce de Pascal (1845); l'*Abrégé* de la Vie de Jésus-Christ et le *Testament* de Pascal (1846); les *Lettres* d'Angélique Arnauld (1858). On lui doit encore : une édition complète et définitive des *Mémoires* de Mme Roland (1864); la publication du curieux *Parallèle des trois rois*, ouvrage inédit de Saint-Simon, et qui contient plusieurs de ses plus belles pages ; des *Fragments de littérature morale et politique* (1865); et dans un autre ordre d'études, le savant *Mémoire* sur le Zollverein (1864), couronné par la Société d'encouragement. N'oublions pas l'important Mémoire qu'il publia en 1868, pour démontrer la fausseté des lettres de Galilée, Newton, etc., chèrement payées, et produites par E. Chasles, et dont l'authenticité avait été sérieusement admise par plusieurs de ses confrères de l'Académie, *entre autres par M. Thiers*. Nous possédons, *ex dono auctoris*, un exemplaire de ce Mémoire devenu rare, avec une curieuse lettre de Faugère que nous publierons quelque jour.

Comme diplomate, et surtout comme littérateur, Prosper Faugère a sa place marquée — et une place des plus honorables — dans les Fastes du XIXe siècle. Son nom vivra uni à ceux de Pascal et de Saint-Simon.

B. E.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES RELATIFS

A

JEANNE D'ARC

PAR

M. PIERRE D'ARC.

— Le même... en ceste editiõ y a esté adiousté la harangue du roy Charles VIJ || à ses gens, et celle de la Pucelle au roy, avec la continuation || de son histoire iusques à sa mort, ensemble le iugement contre || elle donné par les Anglais à Rouen, rescindé par le privé cõ || -seil du Roy avec les antiquités de la dite ville d'Orléans || (toujours sans nom). *A Orléans, chez Olyvier Boynard et Iean Nyon, libraires demourans au cloistre Saincte Croix*, 1606; avec privilège du Roy. pet. in-8 de v ff. n. numérot. et 216 pp.

Le frontispice gravé par Léonard Gaultier, dont nous donnons ci-joint un fac-simile, représente un portrait de Jeanne d'Arc d'après celui de l'Hôtel de ville, dans une fenêtre enguirlandée de laurier. A gauche les armes royales, à droite celles d'Orléans. En haut dans un cartouche : « Jeanne d'Arc natifve de Vaucouleur en Lorraine, dite la Pucelle d'Orléans. » En bas : « à Orléans chez Olyvier Boynard 1606. » A la page 200 commencent les « *antiquités de la ville d'Orléans, par Léon Trippault.* »

Ventes Claudin (1883) 60 fr.; Didot (1883) maroq. r. fil par Lortic 130 ; de La Tour, 1885, cuir de Russie, 12 fr.

Boynard fut plutôt libraire qu'imprimeur , Jean Nyon était son gendre. Sa marque représente un personnage agenouillé devant un calvaire avec cette légende : « Adoramus te Christe et benedicimus tibi quia per sanctam crucem redemisti mundum. »

— Le même, même titre. (Toutefois l'erreur d'impression de 1427 pour 1428 a été corrigée.)... revue et augmentée de nouveau outre les precedentes impressions. *Orléans Olyvier Boynard et Iean Nyon au cloistre Saincte Croix M D CXI* (1611) in-12 de 148 ff. n. numérot. plus le privilège daté de 1606.

Le titre est rouge et noir, aux armes de France. Au verso se trouve le portrait par Léonard Gaultier de l'édition précédente, mais sans les ornements qui l'entouraient, sans la fenêtre, sans les lauriers, ni les cartouches, car le format de cette nouvelle édition ne permettait pas d'insérer la gravure en entier. Ce portrait a été reproduit plusieurs fois, entre autres par Vallet dans ses *Recherches iconographiques*.

Cette édition est plus complète que celle de 1606 en ce que les 27 premiers feuillets contiennent une partie nouvelle intitulée : « Extraict d'un ancien livre escript à la main et curieusement : contenant le procès de Jehanne d'Arc. Auquel livre il y a quelques feuillets rompus tellement que le commencement défaut. Histoire de la Pucelle d'Orléans. » Le reste du volume est semblable.

Toute cette partie préliminaire est empruntée à un manuscrit inédit intitulé « *Abreviateur du procès* », compilation sans originalité ni grand intérêt, faite sur l'ordre de Louis XII à l'instigation de l'amiral Malet de Graville, en 1500 ; ce n'est guère qu'une copie de la *Chronique* de Chartier. Ce manuscrit fut publié depuis par Buchon (*Chronique et procès de la Pucelle, Verdière*, 1827) et par Quicherat, t. IV. — Ce manuscrit est à la Bibliothèque d'Orléans sous le n° 411. Barthélemy dit qu'il avait déjà été publié en 1581 à la suite de l'*Histoire et Chronique de Normandie* (Rouen, 1581). Le P. Lelong parle d'une édition identique de 1612, il a dû faire erreur.

Ventes Didot (1883), maroq. par Lortic, 65; R... 1885, maroq., 30 fr.

— Le même. *Orléans, Robert Hotot*, 1621, in-12 sans chiffre ni réclame, avec signature, le portrait et le plan.

Ventes Yéméniz (1867), maroq. vert, 65 ; J. Renard (1881), mar. r., 39.

— Le même, sous un nouveau titre : La vie et || déplorable || mort de la || Pucelle d'Orléans || contenant au vray

Vignette du titre de *La vie et déplorable mort de la Pucelle d'Orléans.*, Lyon, Claude Larjot, 1619.
(Collection de M. P. d'Arc.)

l'histoire de la dite ville || assiegee par les Anglois le 12 octobre || 1428 sous Charles VIII || roy de France || tiree d'un vieil manuscrit françois. (S. nom d'aut.) *Lyon, Claude Larjot*, 1619, in-12 de 6 ff. non chiff. et 251 p. pour l'Histoire du siège.

Les 6 premiers feuillets comprennent : 1° le titre portant un portrait sur bois de « Ieanne Darc pucelle d'Orléans » en robe à falbalas, dont nous donnons la reproduction quoiqu'il soit assez grossier et tout différent des jolies gravures de Léonard Gaultier ; 2° une dédicace aux échevins d'Orléans ; 3° un avant-propos de l'imprimeur au lecteur, et une pièce de poésie.

Sous un titre différent, cet ouvrage n'est que l'*Histoire et discours au vray*, de 1606, éditée déjà par Hotot, pour lequel Larjot obtint un privilège comme s'il s'agissait d'une œuvre originale.

Vente Didot (1883), maroq. r. par Trautz-Bauzonnet, 71 fr.

— Le même. L'Histoire et discours au vray.... *Orléans. Pierre Bon, marchand libraire au cloître Saincte Croix*, 1621, in-12 de 298 ff. non chiff.

En frontispice, un portrait de la Pucelle à cheval, l'épée à la main. A droite et à gauche, les armes de la ville et de France, au fond, la ville d'Orléans.

Vente H··· (1863), maroq. r., 55 fr.

— Le même. Jeanne d'Arc, natifve de Vaucouleur en Lorraine dite la Pucelle d'Orléans. (S. nom.) *Orléans, chez Louis Foucault*, 1621, pet. in-8 de 28 p. pour l'*Histoire de Jeanne*, et 199 pour *Le siège et les antiquités d'Orléans*.

Au verso du dernier feuillet on lit : « achevé d'imprimer le 15 juillet 1622, en la maison d'Edme Briden à Troyes. »

Vente H··· ex. incomplet, 8 fr.

— Le même. Réimpression de l'édition de 1611. *Rouen, Iacques Caillov*, 1621, in-12.

Le libraire a eu l'audace de reproduire l'épître dédicatoire des éditeurs orléanais et de la signer de son nom en la datant d'Orléans, du 8 mai 1621. Au verso du titre, copie sur bois du portrait réduit par Léonard Gaultier, qui figure à l'édit. de 1611.

Vente Didot (1883), maroq. r. par Capé, 55 fr.

Nous avons vu mentionnée il y a quelque temps une édition de Paris, 1621, in-8, mais nous croyons que c'est par erreur.

— Le même. Réimpression de l'édit. de 1606. *Orléans, Boynard et Nyon*, 1686, in-8.

— Le même. L'histoire et discours au vray... *Orléans, chez Olyvier Boynard et Jean Nyon*, 1606 (1855, *A. Jacob*), in-8 de VI et 138 p. (prix 3 fr.).

En frontispice, sur papier fort et libre, un exemplaire du joli portrait de J. d'Arc, qui figurait dans les *Essais historiques sur Orléans*, par Beauvais de Préau (voy. *suprà* ce nom) tiré sur le cuivre original. On a effacé la phrase : « d'après le tableau de Lemire, présenté à M. de Cypierre par Couret de Villeneuve » pour la remplacer par une nouvelle légende : « Portrait gravé en 1777 par N. Lemire sur un ancien tableau de l'hôtel de ville d'Orléans. A Orléans, chez Alphonse Gatineau, libraire-éditeur, marchand d'estampes, rue Royale, n° 78. » En regardant attentivement, on aperçoit la trace de l'ancien texte mal effacé. Comme on peut se procurer des exemplaires de ce tirage moderne, nous n'avons pas cru utile de donner la reproduction de cette gravure qui est cependant un des plus jolis portraits de la Pucelle.

— La même édition à laquelle on a toutefois mis un titre nouveau et dont on a réimprimé les 21 ff. liminaires. Journal du siège par les Anglais en 1429, ou l'histoire et discours au vray... *Orléans, Herluison*, 1867, in-12 de VI et 138 p.

Le frontispice a été remplacé par une médiocre figure sur bois de Debiremont, portrait avec le chapeau à plumes, main droite appuyée sur son épée, main gauche sur la hanche. Exemplaires bien inférieurs à ceux de 1855 (prix 2 fr.).

— Le même, en caractères microscopiques, in-32. *Orléans, Herluison*, 1884.

Quicherat a donné une reproduction de l'ouvrage de Trippault au tome IV de ses procès.

TROGNON (Auguste). — * Dans son *Histoire de France* (Paris, Hachette, 1863, t. II, p. 412 à 452).

TROLLE (A.). — Dissertatio historica de Joanna Puella

aurelianensi, gallicè vocata Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans. *Londini, Suev.* 1751, in-4.

TROUBAT (Jules), ancien secrétaire de Sainte-Beuve. — * Dans le *Blason de la Révolution* consacre un chapitre intitulé « Jeanne d'Arc et Guillaume de Flavy » à étudier la trahison de la Pucelle par le gouverneur de Compiègne.

TURINAZ (Mgr.), évêque de Tarentaise, puis de Nancy. — Jeanne d'Arc, la France, l'Eglise et Dieu. Panégyrique prononcé dans la cathédrale d'Orléans le 8 mai 1879, pour le 450e anniversaire de la délivrance d'Orléans. Imprimé par les soins de la ville. *Orléans, Herluison,* 1879, in-8 de 36 p. (prix 1 fr.).

— Le même, sans la mention : *imprimé aux frais de la ville.*

TURNER SHARON. — * Dans son *Histoire d'Angleterre* (t. III, 1823), quoique légèrement partial, rend hommage à la sagacité et au patriotisme de notre héroïne.

TURPIN, collaborateur à l'encyclopédie de Diderot. — Jeanne d'Arc. Histoire de France. Notice extraite de l'encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers, par une Société de gens de lettres, mis en ordre et publié par M. Diderot.... *A Genève, chez Pellet,* M D CC LVII (1777), in-4 de 10 colonnes.

Extraite du tome III de l'*Encyclopédie*, où elle occupe les pages 212 à 217.

Notice contenant d'excellentes choses à côté de grossières erreurs ; repousse l'intervention divine.

= * La France illustre ou le Plutarque français, contenant les éloges historiques... Paris, 1780, 4 vol. in-4 avec 39 portraits (val. 20 fr.).

Voir notamment la Vie de Guillaume de Gamaches.

VAISSETTE (dom). — * Dans son *Histoire du Languedoc* (1742, in-fol. T. IV).

VALENTIN (F.). — * Consacre à Jeanne d'Arc le chapitre VI des *Ducs de Bourgogne. Histoire des XIVe et XVe siècles. Tours, Mame,* 1841, pages 158 à 185.

VALLET (Auguste), natif de Viriville, 1815-1868, professeur à l'Ecole des Chartes, un des auteurs qui se sont le plus occupés de notre sujet, et qui ont publié les plus solides études.

— Mémoire adressé à l'Institut historique, sur la manière dont on doit écrire le nom de famille que portait la Pucelle d'Orléans. *Sèvres, de l'imprimerie d'A. René*, 1839, gr. in-8 de 10 p. à 2 col. (val. 3 fr.).

Extrait du journal l'*Institut historique*.

= La bannière de Jeanne d'Arc.

Article paru dans le *Magasin pittoresque*, 1848, p. 148-150, avec deux reproductions de la bannière appartenant alors à M. Vergnaud Romagnési, aujourd'hui au Musée Jeanne d'Arc, à Orléans.

= Un épisode de la vie de Jeanne Darc.

Extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1842, t. IV, p. 486.

= Jeanne Darc d'après les dernières recherches, sa vie, sa mémoire.

Extrait de la *Revue de Paris*, 1854, p. 161 à 186; 435 à 454.

= Notice sur une statuette équestre de Jeanne Darc en bronze, possédée par M. Carrand « la Pucelle d'Orliens » avec fac-similé.

Extrait de l'*Illustration* du 15 juillet 1854, p. 48.

Cette notice a été reproduite par Vallet, dans ses *Recherches conographiques sur J. Darc* (voyez ci-après).

La reproduction de cette statuette a été donnée en 1878 par la *Gazette des Beaux-Arts*, et par de Bouteiller et de Braux, dans leurs *Notes iconographiques*.

= Texte restitué de deux diplômes relatifs à la Pucelle.

Extrait de la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 1854, p. 271.

= Privilèges de Domrémy la Pucelle.

Extr. du *Bulletin de la Soc. de l'Hist. de France*, 1854, p. 104.

= Nouvelles recherches sur la famille et sur le nom de Jeanne Darc dite la Pucelle d'Orléans, accompagnées de

tableaux généalogiques et de documents inédits. *Paris, Dumoulin*, 1854, in-8 de 50 p. (prix 2 fr.)

Avait déjà paru dans l'*Investigateur*.

Voir aussi un article publié dans le tome V de la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 3e série, p. 277.

= Notes bibliographiques sur le *Mirouer des femmes vertueuses*, par Alain Bouchard. *Paris, Dumoulin*, in-8.

Extr. de la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 1855, p. 151.

= Recherches iconographiques sur Jeanne Darc dite la Pucelle d'Orléans ; analyse critique des portraits ou œuvres d'art faits à sa ressemblance. *Paris, Dumoulin*, 1855, in-8 de 24 p. et 2 planches (prix 2 fr.).

Extrait de la *Revue archéologique* (Paris, A. Leleux, 1855-56), XIIe année, p. 84, suiv. fig.

C'est la description avec 7 reproductions de plusieurs vignettes, dessins, miniatures tirées de manuscrits des xv et xvie siècles.

= * Agnès Sorel, étude morale et politique sur le xve siècle. *Paris, Dumoulin*, 1855, in-8 de 42 p. (prix 2 fr.).

Extrait de la *Revue de Paris*, 1 et 15 octobre 1855.

= * Nouvelles recherches sur Agnès Sorel, 1856, in-8.

Extrait des *Mémoires de l'Académ. des sciences morales et politiques*.

Voir aussi : *Un mot sur Agnès Sorel*, par Ludovic Lalanne, dans l'*Athenæum* du 24 nov. 1855, p. 1020 ; et les *Eclaircissements historiques relatifs à Agnès Sorel*, par Vallet, avec la réponse de M. Lalanne, dans l'*Athenæum* du 22 décembre 1855, p. 1110-1113.

= Charles du Lis. Opuscules historiques relatifs à Jeanne Darc dite la Pucelle d'Orléans. Nouvelle édition précédée d'une notice historique sur l'auteur, accompagnée de diverses notes et développements, et de deux tableaux généalogiques inédits avec blasons. *Paris, Aubry*, 1856, pet. in-8 de xv-114 p. et 2 planches (prix 6 fr.).

Titre en 2 couleurs. Quatrième vol. de la Collection : trésor des pièces rares ou inédites. Tiré à 350 ex. dont 4 sur chine, 8 sur pap. teinté, et 8 sur vélin.

Ventes Desq (1866), ex. sur chine, maroq. (David), 30 fr. ; de la Tour, 1885, Hollande, 3 fr.

= Essais critiques sur les historiens originaux de Charles VII. *Paris, Dumoulin,* 1857, in-8 de 60 p.

Extrait de la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 4e série, 1857.

C'est le premier essai sur la *Chronique de la Pucelle,* par Cousinot, étude que Vallet compléta et publia en 1859, chez Delahays (voy. ci-après).

= Observation sur l'ancien monument érigé à Orléans en l'honneur de la Pucelle, lu à la Société des antiquaires de France, dans les séances des 3 et 10 décembre 1856, et des 7 et janvier 1857. *Paris, typ. de Lahure,* 1858, in-8 de 31 p. (prix 1 fr.).

Extrait du tome XXIV des *Mémoires de la Soc. des antiquaires de France*, 1859, p. 101 à 131.

= Notice d'une tapisserie contemporaine de Jeanne Darc et représentant l'arrivée de cette héroïne auprès de Charles VII.

Extrait de l'*Illustration,* 1858, p. 103 et 286, une gravure. Vallet a publié sur le même sujet, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1859, p. 316-319, un article curieux avec un portrait de la Pucelle.

= ✻ Chronique de Charles VII roi de France, par Jean Chartier, nouvelle édition revue sur les manuscrits, suivie de divers fragments inédits, publiée avec notes, notices et éclaircissements. *Paris, P. Jannet,* 1858-59, 3 vol. in-16 (prix 15 fr.).

Collection de la Bibliothèque Elzévirienne.

La base de ce travail avait déjà été publiée en 1857, dans la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes : « Essais critiques, 2e essai, Jean Chartier »* et aussi dans le *Bullet. de la Soc. de l'hist. de France* (février-mars 1858). *« Fragments inédits de Jean Chartier, ébauche de chronique latine, texte et traduction. »*

= ✻ Chronique de la Pucelle ou chronique de Cousinot, suivie de la chronique Normande de P. Cochon, relatives au règne de Charles VII, restituées à leurs auteurs et publiées pour la première fois intégralement à partir de l'an 1403, d'après les manuscrits avec notices, notes et développements. *Paris, Adolphe Delahays,* 1859, in-16

de 540 p. (prix 3 fr. sur pap. vergé et 7 fr. grand pap.), fait partie de la *Bibliothèque Gauloise.*

Vente de La Tour, dem. vélin, grand pap. 4 fr. 50.

Ce volume se compose de 2 parties distinctes :

1° La *Chronique de la Pucelle*, de Cousinot, 2° la *Chronique Normande*, de P. Cochon. (Voyez les noms de ces deux auteurs.)

La base de ce travail avait été donnée par Vallet dans ses *Essais critiques*, 1857 (voy. *suprà*) et dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1857. La notice historique qui forme l'avant-propos de Cousinot avait été lue à l'*Académie des Inscript. et belles-lettres* en août-décembre 1855, et janvier 1856, et publiée dans les *Mémoires présentés par divers savants*, in-4, 1re série, t. V, p. 98 et 218, *Notice des manuscrits*, in-4, t. XIX.

= Charles VII roi de France et ses conseillers. *Paris, Dumoulin*, 1859, in-8 de 64 p.

En lire l'analyse dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1859, p. 373.

= Note sur deux médailles de plomb relatives à Jeanne Darc. *Paris*, 1861, in-8 de 30 p.

Extrait de la *Revue archéologique*, 1861, p. 380 à 392, et 425 à 438, pl.

Vallet fit aussi paraître sur le même sujet dans le *Magasin pittoresque*, 1862, p. 176, un article avec figure *Une médaille de Jeanne Darc.*

Voir aussi Forgeais, *Notice sur les plombs historiés trouvés dans la Seine*, 1860.

= ✻ Histoire de Charles VII roi de France, et de son époque (1403-1461). *Paris, veuve Renouard*, 1862-1865, 3 vol. in-8 (à 7 fr. 50 le vol.).

La couverture du 1er vol. porte la date de 1863.

Le tome I de 488 p. expose les faits antérieurs à la venue de la Pucelle.

Le tome II de 462 p. est presque en entier consacré à Jeanne, années 1424 à 1444,

Le tome III de 512 p. termine le règne, il est muni d'une table analytique.

Ouvrage fort important, auquel l'Académie a décerné le grand prix Gobert de 20,000 fr. — Vallet a utilisé les travaux inédits de Gaspard de Fontanieu, conseiller d'Etat au XVIIIe s. Cette histoire

de Charles VII, restée manuscrite, se trouve à la Biblioth. nation. suppl. fr. n° 4805 (in-fol. de 430 ff.). Plusieurs fragments de cet ouvrage avaient été déjà publiés :

Bulletin de la Soc. de l'hist. de France, 1861, p. 111 ; *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 1862, p. 54 ; *Bulletin du Bibliophile*, 1863, p. 13-34.

Voir plusieurs comptes-rendus de l'ouvrage de Vallet, par du Fresne de Beaucourt : *Correspondance littéraire*, 1862, p. 71, 1863, p. 176 ; dans la *Revue bibliographique*, 1866. (Voyez Beaucourt).

= ⁂ Procès de condamnation de Jeanne Darc dite la Pucelle d'Orléans, traduit du latin et publié intégralement pour la première fois en français, d'après les documents manuscrits et originaux. *Paris*, *Didot*, 1867, in-8 (prix 6 fr.).

En voir un compte-rendu de H. Wallon, dans le *Correspondant* du 25 décembre 1867, p. 761 à 777.

= Les anneaux de Jeanne Darc, in-16.

Extrait des *Mémoires de la Soc. des antiquaires de France*, 1868, p. 82-97, publié ensuite dans l'*Almanach du Glaneur*, 1870.

= ⁂ Mémoire sur les institutions de Charles VII. *Paris*, 1872, gr. in-8.

Avait déjà été publié dans la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 1872, p. 5 à 118.

Nous citons cet ouvrage parce qu'il complète la liste des travaux de Vallet sur le règne de Charles VII.

Voir Guizot, *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1865, p. 811-817.

= Jeanne Darc.

Notice extraite de la *Nouvelle biographie générale* du docteur Hœfer, tome XIII, p. 79 à 102 (Firmin Didot, 1866, in-8 à 2 col.)

Voir aussi les notices de *Charles VII*, *Du lis* (Charles) etc...

VARAN (Valéran), théologien de Paris, natif d'Abbeville, xve siècle. — ¶ Valerandi Vara || nij De gestis Joanne virginis France || egregie bellatricis libri quattuor. || Venundantur Parisii a Joanne de || Porta in clauso Bru-

nelli sub signo ca || thedre commemorante. S. D. (1516) in-4 goth. de 68 fr. n. chiff.

Poème latin dédié au Cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen, et à Charles de Hangest, évêque de Noyon, suivi de quelques poésies relatives à la Pucelle. Il compte environ trois mille vers héroïques, il est assez conforme à l'histoire, mais emphatique.

La Bibl. Sainte Geneviève, n° 1643, possède un manuscrit in-4 de cet ouvrage.

Valéran Varan déclare s'être servi pour son poème du manuscrit des procès qui se trouvait à la Bibl. Saint-Victor.

Vente Didot (1883), veau 120 fr.

Ce poème fut reproduit par Forest de Bergame (voyez ce nom); Lenglet et Quicherat, t. V, en donnent un extrait.

Consult. Joseph Boulmier dans la *Correspondance littéraire*, 1859, p. 60-64.

VASSAL (de). — La croix Blon et la croix Faron. *Orléans*, 1846, in-8 (val. 1 fr. 50).

= Mission divine de Jeanne d'Arc. *Orléans*, 1861, gr in-8.

VATOM, premier bibliothécaire du Roi.

Dans *Le Château d'Eu* (Paris, 1836, 5 vol. in-8, T. I, p. 94, suiv.).

VAUZELLES (Ludovic de), conseiller à la Cour d'Orléans. — Fête du 8 mai 1868. 439e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, poème. *Paris, Imprim. Ch. Lahure*, 1868, in-8 de 15 p. (prix 0 fr. 50.).

VÉGA (D. Lope Félix de).

M. Godefroy dit avoir vu de cet auteur une tragédie intitulée *Juana de Francia*. Nous n'avons pu la trouver, même dans les œuvres complètes de cet auteur.

VENTURA (G.). — Storia di Giovanna d'Arco, detta la Pulzella d'Orleans. Donna cattolica. *Genova*, 1874, in-16 de 48 p.

VERGNAUD-ROMAGNÉSI (C. F.), de la Soc. des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, de plusieurs Soc. sav. et Acad.,

correspondant du ministère du Commerce et de celui des Travaux publics.

= Dieu protège la France, romance par Vergnaud Romagnési, musique de A. Romagnési. *Paris*, *Hertz jeune*, 1824.

= Notice historique sur la fête de Jeanne d'Arc à Orléans, le 8 mai 1829, 400 ans après la délivrance de cette ville. (S. nom, ni lieu, ni date). Imprimé lithographié par Vergnaud Romagnési. *Orléans*, 1829, in-fol. de 4 ff. plus un album de 6 lithograph. signées Charles Pensée (valeur 7 fr.).

= Notice sur une ancienne bannière de la ville d'Orléans, portée jadis aux processions de la délivrance de la ville. *Paris*, *Roret*, *Orléans*, *Gatineau*, 1836, in-8 de 23 p. plus une planche représentant la bannière (valeur 1 fr. 50).

Extrait du tome XIV des *Annales de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.*

= Document inédit sur le siège d'Orléans par les Anglais, en 1428 et 1429. *Paris*, *Pannier*, *Roret ; Orléans, Gatineau*, S. D. (1837), in-8 de 41 p. et 1 pl.

Mémoire communiqué à la *Société des Sciences*, le 4 août 1837.

= Mémoire sur les monuments élevés en l'honneur de Jeanne d'Arc, sur les gravures, sur les peintures qui la représentent, et particulièrement sur une ancienne bannière de la ville d'Orléans. *Orléans, Gatineau*, *Paris*, *Roret*, 1846, in-8 de 16 p. pour les monuments, et 12 p. pour la bannière, numérotées séparément avec un titre nouveau ; 2 planches.

= Des portraits de Jeanne d'Arc et de la fausse Jeanne d'Arc. *Orléans*, *Imprim. de Pagnerre* (1854), in-8 de 8 pp. et fig.

= Mémoire sur les fausses Jeanne d'Arc. *Orléans*, *Pagnerre*, 1854, in-8 de 19 p. (valeur 2 fr.).

Extrait du tome Ier des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Orléans.*

Voir sur le même sujet un article de l'*Estafette* du 7 janvier 1842 ; et un autre du Comte de Puymaigre, dans l'*Union des arts*.

= Fête de Jeanne d'Arc à Orléans, les 6, 7, 8, 9 et 10 mai. Précis sur la vie et les exploits de Jeanne d'Arc, ses portraits, les monuments en son honneur, ses médailles, ses armoiries, les fêtes remarquables de la délivrance d'Orléans, le programme de celles de cette année et les indications pour les étrangers. *Orléans, Gatineau; Paris, Roret,* 1855, pet. in-8 de 16 p. suivi d'un appendice de IV p. et 3 f. lithogr.

Sur le titre, portrait de Jeanne, par Debiremont. Ce bois figurera comme frontispice d'une édition de Trippault (Herluison, 1867).

= Lettre au conseil municipal d'Orléans sur la conservation des restes du pont des Tournelles, de l'ancien pont d'Orléans et de son appropriation à un monument en l'honneur de Jeanne d'Arc, qui fut blessée en 1428, près de cette tête de pont. *Orléans, Imprim. Pesty*, 1856, in-8 de 4 p.

Extrait du *Moniteur du Loiret.*

= Fête de la délivrance d'Orléans, dite la fête de Jeanne d'Arc, 8 mai 1857. Description, à cette occasion, d'une ancienne bannière de la ville d'Orléans, appelée bannière de Jeanne d'Arc, documents nouveaux inédits et très curieux à ce sujet. *Orléans, Gatineau*, S. D. (1857), in-8 de 24 p. et 3 pl. (prix 1 fr.).

Les douze dernières pages sont la description de la bannière, tirée des manuscrits de Peiresc à Carpentras, avec fac-similé.

= Notice sur les divers ouvrages et sur les nombreux écrits relatifs à Jeanne d'Arc. Dans le *Bulletin du bouquiniste*, 1857, p. 499-502, 561-565, 591-594; 1858, p. 1-6, 19-24, 45-47, 79-82, 135-137.

Ce catalogue n'est guère que l'énumération des ouvrages cités par Quicherat dans ses *Procès*. Voir dans le *Bulletin*, à la suite de la Notice de Vergnaud, une lettre de Quicherat s'en plaignant publiquement.

= Tapisserie de Jeanne d'Arc, du musée d'Orléans (février 1859). *Orléans, Imprim. Constant aîné*, S. D. (1859), in-8 de 6 p.

Cette tapisserie allemande, datant probablement de 1430, fut donnée au Musée Jeanne d'Arc à Orléans, par M. d'Azeglio. Elle a été gravée dans l'*Illustration*, octobre 1858, p. 286 ; voir Bordier et Charton, *Histoire de France*, t. I, p. 518 ; Vallet (suprà) et le Wallon illustré.

= Mémoire et documents curieux inédits sur les anciens et nouveaux monuments élevés à la mémoire de Jeanne d'Arc à Orléans, à Rouen, à Domrémy, etc., sur ses portraits ou figures peintes, gravées, lithographiées, sur ses médailles, sur son logement à Orléans, sur son chapeau qu'on y conservait, et sur son armure, etc... suivis d'une notice sur les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. *Epinal, Imprimerie Veuve Gley*, S. D. (1861), in-8 de 51 p. et 2 pl. (prix 2 fr.).

Extrait des *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*, t. XI, 1er cahier, 1861.

Etude très sérieuse sur les gravures et l'iconographie de la Pucelle.

Voir dans le *Magasin pittoresque*, 1861, p. 407, article *Le chapeau de Jeanne Darc*, probablement de Vallet.

= Siège d'Orléans en 1429. Mémoire sur les dépenses faites par les Orléanais, en prévision du siège et pendant sa durée en fortifications, armes diverses, troupes, gratifications, dons à Jeanne d'Arc et autres. Extrait des comptes de la ville d'Orléans et de divers auteurs et manuscrits. *Paris, Aubry*, 1861, in-8 de 16 p. pap. vergé (prix 1 fr.).

Extrait du *Bulletin du bouquiniste*, nos 96, 98 et 99 (1 décembre 1860, 15 janvier, 1 février 1861), tiré à 52 exempl.

= Notes curieuses dont plusieurs inédites sur les fêtes de la ville d'Orléans, dites fêtes de Jeanne d'Arc, le 8 mai, sur ses monuments à Orléans, et sur son chapeau qu'on

y conserva jusqu'en 1792. *Orléans, Herluison,* 1862, in-8 de 16 p. tiré à 100 ex. (prix 1 fr.).

= Examen philosophique et impartial des apparitions et de la mission divine de Jeanne d'Arc. Anniversaire de la délivrance d'Orléans. *Orléans, chez les libraires. Impr. Constant,* 1861 (1868), in-8 de 23 p.

= Prisons de Jeanne d'Arc à Rouen, et son premier exploit à Orléans. *Orléans, imprim. Puget,* 1866, in-8 de 4 p. et 2 grav. par Helot.

= Souvenirs de Jeanne d'Arc à Orléans. *Epinal, Veuve Gley,* 1866, in-8 de 4 p. et 1 planche.

Extrait des *Annales de la Société d'Emulation des Vosges,* tome XII, 2e cahier, 1865.

Toutes ces études, qui éclaircissent bien des points de détail, sont intéressantes et, cela va sans dire, épuisées depuis longtemps.

VERNULZ (Nicolas de), 1583-1649. — Nicolaï Vernulocei publici eloquentiæ professoris in Academia Lavaniensi, Joanna Darcia vulgo Puella Aurelianensis tragœdia. *Lovanii, typ. Phil. Dormalii,* 1629, in-8 de 52 ff.

Tragédie en V actes et en vers latins, dédiée au cardinal de Richelieu, que l'auteur compare à Jeanne d'Arc.

Excessivement rare.

— Le même, dans ses œuvres complètes : Nicolaï Vernulæi historiographi regii publici eloquentiæ... tragœdiæ decem nunc primum simul editæ. *Lovanii, apud Joannem Oliverium et Corn. Coestenium,* 1631, in-8.

La cinquième pièce est *Joanna Darcia.*

— Et aussi *Lovani, typis Petri Sasseni,* 1656, 2 vol. in-12.

— Le même. Jeanne d'Arc, tragédie latine en cinq actes, par N. de Vernulz. Edition nouvelle accompagnée d'une traduction française en regard et d'une dédicace. Introduction par A. de Latour. *Orléans, Herluison,* 1880, in-18, portrait, pap. vergé.

Vente de Latour, cart. 3 fr.

En voir le compte-rendu dans le *Correspondant* du 25 août 1880,

et dans la Causerie littéraire du *Français* du 3 oct. 1880 article de Δ Φ, intitulé « Jeanne d'Arc dans la poésie. »

VIAULT (H.). — Jeanne d'Arc, poème lyrique qui a obtenu une violette réservée aux jeux floraux de Toulouse. *Larochelle*, 1861, in-8 (prix 1 fr.).

VIÉ (l'abbé), chanoine honoraire, directeur du petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin. — Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le samedi 8 mai 1886, pour le 457e anniversaire de la délivrance d'Orléans. *Orléans, Herluison*, 1886, in-8 de 31 p. (prix 1 fr.).

Il y a quatre éditions identiques à la même date.

VIE DE JEANNE D'ARC, s. nom d'auteur. *Paris, Duchesne*, 1762, in-12.

Extrait des *Vies des femmes illustres de la France*, tome I, p. 1 et suiv.

VIE DE JEANNE D'ARC, par l'auteur de Mme la duchesse d'Orléans (pseudonyme de la Duchesse d'Harcourt). *Paris, Lévy frères*, 1864, in-12 de 346 p. (prix 3 fr.).

— Le même. Deuxième édition, sous le même pseudonyme, mêmes lieu et date.

Voir aussi un article de J. Levallois, compte-rendu.

L'abbé Ulysse Chevalier, par confusion, donne comme auteur de cette histoire la comtesse d'Agoult.

VIE (la) ET DÉPLORABLE MORT de la Pucelle d'Orléans, contenant au vray l'histoire de ladite ville.... *Lyon, Claude Larjot*, 1619 (voyez *suprà* Trippault.).

VIEHOFF (H.). — Schillers Jungfrau von Orleans für Hans und Schule erlæutert. *Düsseldorf*, 1841, in-8.

VIGNEULLES (Philippe de Gérard, natif de), 1471-1528. — Jeanne d'Arc dans les chroniques messines de Philippe de Vigneulles, publié d'après le manuscrit original, par E. de Bouteiller, ancien député de Metz. *Orléans, Herluison*, 1878, in-8 de 26 p. (prix 4 fr.).

Tiré à 60 ex. dont 4 sur vélin.

Cet opuscule est un extrait du livre III des *Grandes Chroniques de Metz et de Lorraine*, par Philippe de Vigneulles.

VIGNIER (le P.), de l'oratoire. — Trait curieux sur la Pucelle d'Orléans, rapporté par Doneau de Vizé, dans son *Mercure galant*, du mois de novembre 1683. *Paris, Nyon*, 1752, in-12.

Ce sont les p. 251 à 263 des *Variétés historiques*, de Boucher d'Argis, tome I.

— Le même. *Amsterdam*, 1759.

= Lettre sur la Pucelle d'Orléans, écrite par M. de Vienne-Plancy à M. Vignier de Richelieu en 1684.

Extrait du *Mercure galant*, février et mai 1725.

= Réponse de M. Vignier à M. de Vienne-Plancy. *Paris, Nyon*, 1752.

Extrait des *Variétés historiques* de Boucher d'Argis, tome II, p. 499, suiv.

Voir sur ce sujet le *Magasin pittoresque*, 1844, p. 286 et 298 : *Si Jeanne d'Arc a été brûlée*.

VIGUIER (Adrien). — La légende de Jeanne d'Arc, drame en cinq actes reçu à correction au théâtre français. *Paris, Dentu*, 1870, in-12 de XXVII, 201 p. et 1 f. de musique.

Vente de Latour, dem. maroq. r. 3 fr.

N'a jamais été jouée ; l'auteur explique dans sa préface pourquoi. Quoiqu'il n'ait pas l'air de s'en douter, ce refus doit être plutôt attribué à la forme de sa pièce qu'au sujet.

VILLA (H.). — L'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie au concours régional d'Orléans, le 10 mai 1868. *Orléans, Herluison*, 1868, in-8 de 54 p.

Le nom de l'auteur est à la fin du volume.

Nous citons cet ouvrage parce que les fêtes de ce concours furent données à l'occasion du 439e anniversaire de la délivrance ; parce que le nom de la Pucelle s'y trouve souvent, et que son souvenir y est souvent évoqué ; enfin parce que p. 41 y est raconté un épisode relatif à un neveu de l'héroïne, qui nous touchait de près. Cet épisode devait avoir son dénouement deux ans après à Gravelotte, où fut tué le jeune lieutenant qui avait répondu à l'impératrice, le

félicitant de son nom et de la façon dont il le portait : « Majestée, comme Jeanne a servi sa Patrie, je suis prêt à servir la France. » Parole trop généreusement tenue ! (Voir le *Figaro* du 2-3 janvier 1872.)

VILLARET (l'abbé). — * Dans son *Histoire de France (Paris, Saillant*, 1765-1785, 33 vol. in-12, et aussi *Desray*, 1819, 33 vol. avec 118 portraits.)

Portrait de la Pucelle. Il est parlé de Jeanne, sans grand enthousiasme toutefois, aux vol. XIV et XV. Villaret repousse le merveilleux. Voir sur la Pucelle, à l'occasion de cet ouvrage, *La Gazette littéraire*, 1764, p. 63 et 263.

DESCRIPTION DES BAS-RELIEFS sur le piédestal du monument de Jeanne d'Arc. Ville d'Orléans. S. nom d'auteur. *Orléans, Imprim. Colas-Girardin.* S. D. (1861) in-fol.

VILLENAVE (Théodore), membre de plus. Soc. savantes. — Jeanne d'Arc, poème historique. *Paris, Imprimerie de Didot l'aîné*, 1829, in-18 de 16 p. (val. 1 fr.).

VILLIAUMÉ (Nicolas), avocat, économiste, descendant de Pierre d'Arc, par Catherine de Hordal. — Histoire de Jeanne Darc et réfutation des diverses erreurs publiées jusqu'à ce jour. *Paris, Dentu*, 1863, in-12 de 439 p.

Prix 3 fr. 50. Vente de Latour, dem. chagr., 1 fr. 50.

— La seconde édition est de *Paris, Lacroix Verbœckoven*, 1864, in-8.

— La troisième. *Paris, Bourdier*, 1864, in-8 de 416 p. (prix 7 fr. 50).

— La quatrième. *Paris, Librairie du Petit Journal*, 1865, in-12 de 439 p.

— La cinquième « revue et corrigée par l'auteur ». *Paris, Librairie du Petit Journal*, 1866, in-8.

Vente de Latour, dem. maroq. bl., 5 fr.

— La sixième. *Paris*, 1874.

Opinions bien souvent extraordinaires et parfois fort critiquables ; Villiaumé est injuste envers Wallon et Quicherat.

Voir un compte-rendu de *Vallet de Viriville* dans la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 4e série, t. V, p. 173 à 175.

VIREY DES GRAVIERS. — Tragédie de Ieanne d'Arqves dite la Pucelle d'Orléans, native du village d'Emprenne près Vaucouleurs, en Lorraine. *Rouen, Raphaël du Petit-Val*, 1600, pet. in-12 de 48 p.

Tragédie en V actes et en vers, dans le goût mythologique le plus outré, avec prologue et chœurs, qui fut représentée à Rouen en 1600, à Paris, au théâtre du Marais, en 1603, et à l'hôtel de Bourgogne, en 1611.

— Réimpressions : *Rouen, Raphaël du Petit-Val*, 1603, 1607, 1611, 1612, in-12.

— *Troyes, Nicolas Oudot*, 1628, pet. in-8.

— Et aussi dans le *Théâtre des Tragédies françaises nouvellement mis en lumière* (*Rouen, Raphaël et David du Petit-Val*, 1615).

L'édit. de 1600, ventes de Soleinne, 37 fr.; Bertin, 42 fr.; d'Auffay en 1863, par Trautz, 200 fr.; l'édit. de 1611 n'atteignit à la vente Baudelocque que 7 fr.

VIRGILE (Polydore).

Cet Italien écrivit au commencement du XVIe s. une *Histoire d'Angleterre* en XXVI livres, dans laquelle, quoique admettant le secours de la divinité, il est assez dur pour notre héroïne et très partial pour ses juges qu'il cherche à excuser. Lenglet, tome III, en donne un extrait.

VISION (THE) OF THE MAID of Orleans. S. nom d'auteur. *London*, 1812, 2 vol. in-12.

Poème en trois chants et en vers.

VISITE (UNE) AU BERCEAU DE JEANNE D'ARC. — Notes de voyages. S. nom (J. Delvincourt). *Vichy, Imprim. Wallon*, 1886, in-18 de 30 p.

VOLTAIRE (François-Arouet de).

Quoique dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, il appelle Jeanne d'Arc « une héroïne » et dise qu' « elle aurait eu des autels dans les temps où les hommes en élevaient à leurs libérateurs », son *Dictionnaire philosophique* (article d'*Arc*) contient les plus grossières erreurs et les plus odieux mensonges.

— La Pucelle d'Orléans, poème héroï-comique. *Paris*, s. nom d'imprimeur, 1755, pet. in-12 de 2 ff. non cotés pour le titre, et une épître de l'imprimeur au poète dans laquelle celui-là s'excuse de livrer au public la Pucelle; 216 p. pour *quatorze* chants et un épilogue.

L'existence de réclames fait croire à M. Desnoireterres que cette édition est de Bâle. Cette édition est en tous cas l'une des moins fautives.

Voltaire comprit si bien la mauvaise action qu'il commettait en prenant comme sujet de ses bouffonneries la plus pure de nos gloires françaises, qu'il se défendit longtemps d'avoir écrit la *Pucelle*, et que les premières éditions de cet ouvrage ne portaient pas le nom de leur auteur.

Ce poème fut condamné le 20 janvier 1757 par la cour de Rome; en septembre de la même année, huit imprimeurs ou relieurs furent condamnés au carcan et à trois ans de bannissement, pour en avoir vendu ou recélé des exemplaires. Cet ouvrage fut aussi brûlé à Genève.

Alexandre Soumet flagelle comme il convient Voltaire en disant de Jeanne d'Arc :

> .... sa cendre au fleuve fut jetée,
> Et trois siècles après, Voltaire l'a chantée ?

M. Joseph Fabre, dont l'opinion ne saurait être suspecte d'inimitié, ni de parti pris pour Arouet, traite cette œuvre de « Crime de lèse-patrie, qui demeure la tâche de la mémoire de Voltaire ».

M. Clovis Hugues lui-même n'a pu s'empêcher d'écrire en parlant de la *Pucelle* : « Ce livre où la plus sainte de nos héroïnes a été abominablement traînée dans la boue par un Français, outrageant la France en Jeanne d'Arc. »

Et cependant nous connaissons plus de cent éditions de *la Pucelle*, ce qui est triste à constater.

Brunet, dans son supplément, dit qu'un manuscrit, écrit par Tinois et par la marquise du Chastelet, avec une centaine de vers de la main de Voltaire, se trouvait en 1875 chez un libraire de Paris, lequel en demandait 2,000 fr.

(A suivre.)

LE CONNÉTABLE ANNE DE MONTMORENCY

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE.

VII (1). Au connétable et au duc d'Aumale.

« Je vous ranvoye se porteur vous randre conte des noses de Monsyeur de Vandome quy furent ier et vous asure que je ne vys james mariée plus joyeuse que sele sy et ne fyt james que ryre. Je croy quy ne luy a pas fayt grant mal. Lon ma dyst que le roy de Navarre san veult aler de Nevers et anmener sa fylle aveque luy. Je ne suys pas delybere de leur refuser leur congé, car il me sanble que ayant maryé sa fylle set le plus grand gage que je puys avoyr de eus. Il fayt sanblant d'estre le plus contant du monde: vous couneses l'oume, mes en se que je peu savoyr de luy et de beaucoup dotres anderoys il n'est delybere puysque sa fylle est maryee synon damaser forse arjant et fayre bonne chiere: il m'a dyt beaucoup de propos quy seroyt trop lons à vous escryre, que je vous dyre à vostre retour et vous asure que sy souet avoyt lyu se seroyt dedans vynte quatre heures.

« Vostre bon conpère et mestre. »

VIII. — Au connétable et au duc d'Aumale.

Je resu les letres que vous maves escryptes par Synt Syforyen quy ma dyt lordre que vous donnes partout que je trouve fort bon. Je ne vous sorays mander ryen de nouveau. Le partement du roy de Navarre lequel dyt estre le plus contant du monde et de fayt il ma dyt que sy sa fylle avoyt des anffans quy ne se remaryroit james. Je vous asure que Monsyeur de Vandome le gouverne. Ledyt roy ma dyt byen rougner le teryn a son beaufys et vous asure quy ly a byen commanse, car tous les jantysommes qui le vouloyt suyvre sont desesperes et se retyrent tous chez

(1). Le mariage du duc de Vendôme avec Jeanne d'Albret fut célébré à Moulins, le 28 octobre 1548.

eus. La reyne de Navarre est le plus mal quy lest posyble aveque son mary pour l'amour de sa fylle laquele ne tyent conte de sa mère. Vous ne vytes james tant pleurer que a fayt ma tante au partyr et sy neust este moy el ne fut james retournée avecque son mary. Je panse quy n'ont point tous ensemble dys janti sommes. Le roy de Navarre ma prye de luy baller ung lyeutenant. Je luy dys que je i panseroys; il me sanble que c'est byen loyn de le vouloyr chosyr luy mesme comme il vouloyt fayre. Je ne veux fallyr à vous avertyr comme le duc d'Atrye est revenu de Roume depuys laryvée de Pot quy dyt que le pape s'estoyt trouvé mal et que l'on n'avoyt poynt veu ancore au luy sy grandes aparanses de san aler byen plus..... tost qua sete heure et ma dyt quy ne fayt plus de servyce et pour sela je suys delybere de fayre achemyner les cardinaus quy ne peuvet coure la poste toubelement. Voyla se que je aprys depuys que je vous escrypvys; je vous prye mandes moy quand vous partyres et le chemyn que vous tyenderez afyn que je vous anvoyes mules et aquenees au devant de vous afyn que n'ayes escuse de fayre bonne dylyganse. Et quant à vous d'Aumale, je vous souete une tele monture que vostre frère et moy avons recouverte laquele nous gardons à Monsyeur le connétable et panse quy san contantera. Je ne vous fere plus longue letre pour sete heure de peur de vous donner trop de peyne a me repondre sy nest que je prye a Dieu vous randre ausy tost que le desyre seluy quy veult demourer a james

« Vostre bon compère et mestre. »

IX. — « Je resu la lettre que vous m'aves escripte par Brye lequel me fayt antandre toute sa charge et me sanble que tout est fort byen et ma dyst que vous partyres jeudy et que vous voules prandre vostre chemyn par Angiers. Je trouve que s'est beaucoup le plus long et que sy sela est, vous ne me veres jusques au douse ou quynsyeme du moys quy vyent. Je vous prye, panses que sy se doyt fayre quelque pratyque touchant se que le duc de Ferrare a antre meyn se sera an se tans la. Je seres byen ayse que vous y fusyes pour an avoir vostre opynyon; toutes foys se que je vous an mande, n'est pas pour vous ater synon insy que connetres quy lan sera besoyng. Je euse byen esté d'oppynyon sy vous fusyez venus par Poytyers que Monsieur d'Aumalle eust pryns la poste au partyr du dyt Poytiers car sa fame sera le vyntième à Parys.

Je ne vous fayre plus longue lettre sy nest vous donner le bon soyr.

« Vostre bon conpère et mestre. »

Ces deux lettres concernent le coup de main exécuté en 1552 en Picardie par le comte de Rœux, qui ravagea le pays de la plus cruelle manière : Noyon, Chauny, Follembray furent saccagés et le plat pays absolument dévasté. La ruine du château de Follembray fut extrêmement sensible à Henri II, qui y était allé en 1549, et l'avait beaucoup admiré (1).

X. — « Mon conpère Pot vous dyra de mes nouvelles et de seles de sete compagnye et me samble que je lui feroys tort de vous fayre long dyscours masurant byen quy sara myeus dyre de bouche que je ne vous saroys escrypre. Je resues arsoyr votre lestre par laquele me mandes les annemys estre devant Sint-Qantin se que je savoys des ier au matyn coume vous dyra Pot quy me gardera vous antretenyr de plus longue lestre an vous fesant mes recoumandasyons et seus de Madame de Vallantinoys quy me prye les vous fayre. — Sy Monsyeur de Monmorensy est aveque vous il trouvera mes recoumandasyons au sete lestre.

« Mon conpère je vous escryvis ier coume les ennemys voyant Monsyeur l'amyral dedans la Fere ne voulurent asyéger, mes san allèrent le chemeyn de Chauny la ou i sont dedans ayant brullé partout ou sont pasés et séjournet. Je ne puys panser pour quoy set synon pour amaser force vyvres et aller bruller beaucoup de pays. I leur est byen aysé à fayre se quy veullent veu le mauves ordre quy trouvent partout et ne doute poynt quy ne puysent aller juques à Parys sy lan nont anvye et me sanble que nous avons fayt une faute quy nous coutera cher quy est que nous n'avons de mylleure heure fayt serer les vyvres dedans les plases et oster les fers de moulyns et valet beaucoup myeus leser cryer le peuple que voyr se que nous voyons ojourd'huy. Le porteur vous dyra le surplus, pryant Dyeu quy vous ayt en sa garde.

« Votre bon conpère et amy. »

(1) Lettre d'Henri II au roi de Navarre, de Follembray, le 15 octobre 1549.

XI. — « Mon compère, je vous anvoye Soubyse quy vous dyra toutes nouvelles ne me pouvant garder de plyndre du mauvais ordre que Monsigeur de Vendome a donne an Pycardye pour les vyvres, car tant san faut quy lest faict ce que je luy aves ordonné et qui masvet mande par Genes estre fayt que nos annemys ne vyvet d'otre chose que de se quy trouvet par les vylages et puys brulet se qui demeure quy n'est pas syneque veullet repaser par ou sont venus. Je ne se sy scachant que Monsyeur l'admyral est entré dedans la Fère sy la syegeroit et pouret y paser plus oultre et aller bruler Chauny esperon byen que epargneront pas Folombre Dyeu veulle quy faset plus grand mal que sety la : se porteur vous dyra le surplus pryant N. S. quy vous doynt bon et bref retour.

« Vostre bon mestre et amy. »

En 1553, l'empereur mena une campagne qui fut d'abord des plus fâcheuses pour nous. Thérouanne fut enlevée le 20 juin et c'est là que le fils du Connétable fut fait prisonnier. La conservation d'Hesdin devenait d'autant plus importante et nous voyons dans la lettre suivante quelle recommandation le roi adressait à ce sujet au Connétable, et le mécontentement que lui causa la conduite du duc de Bouillon, qui laissa prendre cette ville le 18 juillet.

XII. — « Mon conpère, je ouy se matyn Lepont lequel ma fayt le raport de tout se quye a veu dedans Hesdyn e este byen ayse d'antandre le bon devoyr quy me dyt i avoyr fayt. Messyeurs de Boullon et conte de Vyllars, quy est byen loyn de se que l'on disoyt et sy lest insy comme dyt Lepont il me sanble que an deves fayre ung bon chatymant de seus qui portet teles paroles. Je remetere surplus a se porteur sachant byen quy sara randre beaucoup mylleur conte de bouche que je ne saroys fayre par escrypt quy me fera fere fyn a sete letre pryant N. S. de vous donner autant de byen que vous an desyre seluy quy est plus vostre que sien.

« Vostre bon conpère et amy. »

XIII. — « Mon compère je resu la letre qua maves escrypte par Rostyn et suys byen ayse dantandre la dyllygence que faytes asanbler mon canp de Magyart. Je avanse les Souyses tant que je puys lesquels ne seront sy tost que vous pansyez coume vous dyra

se porteur. Je vous lese a panser l'anneuy que se mest ne pouvant estre de lontans auperes de vous. Je fays tout ce quy mest posyble pour recouver denyers? a quoy mesyeurs les cardynaux ne sy epargnet pas; et quant au fayt d'Angleterre, je grant peur que Madame Marie ne soit james guyeres bonne fransoyse. Je ne vous an fere plus long dyscours remetant le tout à Rostyn quy vous an sara randre bon conte et je ne veus fallyr, mon conpère à me pleyndre de vous de quoy ne maves mandé la fason de la prinse de Hedyn laquele est d'une fason sy estrange que sy lest vayray je puy oyre Monsyeur de Boullon le plus malheureus houme qui fut james et ne me deplayt sy non de seus i lapartyent et dellouneur et amour que toute ma vye je luy e porté et au contere le regueret me croyt de la mort de mon pauvre fyls pour la reputasyon quy laquyse. Je ne vous fayre plus longue letre pour sete foys m'asurant que ares toujours au memorye de se luy quy vous ayme myeus que soy memes et quy veult a james demourer vostre bon conpere et amy. »

La lettre suivante est évidemment relative à la défaite que le Connétable infligea, devant Doullens, au corps d'armée commandé par le duc d'Arschot et par le prince d'Epinay, où 600 hommes furent tués avec ce dernier et 500 pris avec le premier. (Juillet 1537.)

XIV. — « Mon conpère je reseu ier les letres que mescrivystes par La Chapele aveque la bonne nouvelle de la defayte que je puys dyre n'est moindre que dune avant garde. Je resu ausy a sete heure les ansegnes que Rostin ma aportes. Je ne vous dyre poynt le plesyr que se ma esté de voyr ung sy bon commansement esperant an Dyeu que la fin an sera ancores meilleure et pour se mon conpere que Rostin ma dyt que s'etoyt vostre oppynion que je partise jeudy je n'y faudre pas et vous prye me mander le tant que vous voules que soujourne par les chemyns afyn de ariver au jour que vousles que je antre an mon camp et vous asure que je vous ambrasere dausy bon cœur que je fys quant vous revyntes de Bourdeaux. Je remetere le surplus se porteur, prynt Dyeu quy vous doint autant de byen que vous an desyre, vostre bon compere et amy.

« Henry, »

Au printemps de l'année suivante, Henri II, décidé à frapper un coup décisif, mit trois armées sur pied et réunit ses généraux à Crécy-en-Laonnais, le 10 juin 1554. C'est alors que le Connétable s'empara de Marienbourg (29 juin) et ravagea à son tour les domaines de la reine de Hongrie, en représaille des violences accomplies par les ennemis en Picardie en 1552. La campagne se termina par la victoire remportée à Renty, due à l'héroïque concours du maréchal de Tavanes (13 août 1554), à laquelle fait certainement allusion la lettre, car le Connétable n'y assista pas. Les deux premières lettres sont du commencement du printemps, puisque le roi y parle encore de l'attente où il est de l'arrivée des Suisses.

XV. — « Mon compère, je vous ranvoye Fontenes quy vous sara randre bon conte de ce quy la veu par desa et ancores que je soys asure quy le vous dyra beaucoup myeus que je ne le vous saroys escryre sy ese que je ne me saroys garder de vous dyre lese que je eu a nuyt quant je antandu que les Souyses marchoyt pour lesperance que je que arons byentost le moyen de nous revancher de nos ennemys et ausy que je ai ese byen de estre operes de vous quy ne sera james sy tost que le desyre celuy à quy ares a james puysance de commander et quy vous doune le bon soyr.

« Vostre bon conpère et amy ».

XVI. — « Mon conpère, je vous anvoye Lefevre quy vous dyra la boune dylyganse que font les Souyses et vous aseure que set la mylleure nouvelle quy meut seu dyre pour lanvye que je destre operes de vous, et pour se, mon conpere, que Rocandolfo ma dyt que faytes dreser les estapes du dys Souyses deroyt à Corbye ; je luy e demande quel chemyn vous voulies que je prysse: il ma dyt que vous ne luy en aves ryens dyt et pour sela je vous e byen voulu depecher se porteur pour vous dyre que je me delybere de suyvre la resolusyon que nous primes quant vous partytes quy estoyt que je machemyneroy peu à peu voyant les Souyses peres du camp et pour sela je fere la fete de la mi hout à Montdydyer et atanderes la de vos nouvelles et pour savoyr le chemyn

que voudrerez que je prayne comme je dys a se porteur quy sera landeroyt ou je synere sete letre et vous donnere le bon soyr.

Vostre bon conpere et amy ».

XVII. — « Mon conpère, je vous envoye les letres que Monsyeur de Vandosme ma escryptes et par la veres coume les ennemys vyenent à la Fère, vous saves myeus que nul autre lynportance de quoy ele est et netant paracheve ancore il me sanble que lon ne lapeut defandre que a forse d'houmes : consyderant donc toutes ces choses il ma samblé ny avoyr autre remede ny plus pront que de renvoyer les sys anseignes. Je vous lese a panser la poyne anquoy je suys sachant byen le besouyn que aves de jans, et pour se, mon conpere que Pot en vous randra conte de toutes choses ne vous fayre plus longue letre pryant Dyeu quy vous doynt se que vous desyre.

« Votre bon conpere et amy ».

XVIII. — « Mon conpère, je vous ranvoye La Marque qui vous randera bon conte de se quy la veu de desa et pour sela je ne vous annuyre de longue letre et vous asure que le plus grant plesyr que je puyse avoyr set dantandre que faytes bonne chere. Il me sanble que nos ennemys ne saroyt myeus fayre pour nous que de satacher à Maryenbour mes que le fut garnye de jans comme elle deveret et se byen ausy coume il est dyfysylle dy an fere anterer estant anclose, Dyeu la gardera sy luy playt. Vous aves veu ce que Broully vous aporte, mes je ne se sy vous are montere un lyste de seus quy sont mors, bleses ou prys, vous conneteries par la que nos jans onst este byen frotes (1) Jaryve yer en ce lyeu et ne fut sans y soueter l'oste : ayez autant de souvenance de moy que je de vous. Vostre bon mestre et amy ».

Cette lettre doit être du mois de juin, car le 26 Antoine de Bourbon écrivait au duc de Guise la crainte qu'il avait de se voir attaquer dans Montreuil.

XIX. — « Mon conpère, je resu se soyr une letre que m'aves

(1) Cette lettre nous semble faire allusion à la bataille de Renty, gagnée le 13 août 1554.

envoie que Monsyeur de Langeac vous a escrypte quy dyt que les ennemys doyvent venyr à Montereul se que je croy byen malaysement et me sanble que ne saryons soueter myeus que sela pour veu quele soyt pourveu de se quy luy faut et prynsypalement *dung bon chef de quoy ela se me sanble grant faute car Monsyeur d'Anguyen nest ase sage ny Langes ases ardy pour la garder*, et suys davys que le cas avenant vous y anvoye le maréchal Syntandré et ne permetre pour sela que tous ses jeunes seygneurs y allent ny seus que conneteres vous pouvoyr servyr an mon camp et à la campagne. Voyla mon amy se que je vous puys mander pour sete heure sy nest vous pryer vous byen garder afyn que ne soyes malade et avoyr souvenance de la personne de se monde quy vous ayme le plus et quy veut à james demourer sy vous playt vostre bon conpère et amy.

Je vous prye que les letres que je vous escryite de ma myn que les rompre afyn que personne ne les voye ».

XX. — « Mon compère parse que Estiene ma dyst, je doute que les ennemys ne veullent asyeger Marienbour (1) se que je croy malesement mes sy lestoit insy souvenez-vous quy ny a poynt de gendarmes ny dhome pour commander que Lose. Je se byen que aves plus de soyn de se quy me touche que moy mesmes quy me fera fynir sete letre. Je vous prye garde vous byen que ne soyes malade car vous me feries mourir.

Vostre bon conpère et amy.

Je man vays jeudy à Ofemont quy ne sera sans vous y soueter ».

XXI. — « Mon conpere et mon amy ancores quy ny ayt que ung jour que je vous aye veu sy ese que me trouvant le loysyr de vous pouvoyr escryre je ne veoulu fallyr à vous mande de mes nouveles et se que je aprys depuys que je ne vous vys quy est que je veu a nuyt une letre que Monsyeur de Vodemont escryt à Monsyeur de Guyse de son retour de Bruselles par ou il luy mande que encore sque lanpereur anvoye ses deputes pour treter de la pais quy nont nulle esperanse quy faset ryens, et dyst quy

(1) Le connétable avait pris Marienbourg le 28 juin 1554.

levet forse jans et font leur conte avoyr quarante myl hommes au coumansement de juyn. Voyla mon conpere se que contyent la letre de mot à mot. Il dyst ausy avoyr veu lanpereur quy se porte byen et pour vous dyre mon opynyon, je trouve fort estrange que Monsyeur de Vodemont soit allé an sy grande dylyganse covme il ala et que lon ne luy ayt dyt autre chose que se quy mande, car il ne noumepoynt quy sont les couronnes ny an quel pays on lyeve tant de jans, je ne foys poynt de doute que alant la ou vous ales nan saches byen tost la veryté. Je parle a nuyt a ung jantilloume napolitan quy est au prynse de Salerne quy ma dist quy sortit il y a eu ier quinse jours avec Monluc et tous les soudas ensegne deplie et anviron de deus à troys sans jantisonnes quy san aleret tous à Mont Alchine (1). Je ne vous fere plus longue letre pour se coup sy se nest vous pryer avoyr souvenanse de se luy quy est vostre H.

XXII. — « Mon compère, je vous anvoye Fumet qui vous dyra la ou je voys coucher demeyn et me deplayt byen fort que je puys fayre mylleure dylyganse pour le plesyr que je ares destre aveque vous. Je trouve ancore à nuyt l'artyllerye isy come se porteur vous dyra et sans 11 chevas que je e acheptes, les pons de bateaus estoyt demeures. Il me sanble veu les nouvelles que je vous e anvoyes tant d'Italye que des autres lieus quy lest nesesere que je parle à vous et pour sela je vous prye mandes moy le lyu la ou je vous trouvere et syl est besouin que je me hate. Je ne vous fayre plus longue letre vous priant de croyre que les jours me durent ans pour l'anvye que je de vous voir.

« Vostre byen bon amy et mestre.

« Je vous prye ne vous eforses poynt de me escryre de vostre meyn pour lamour de vostre rume ».

XXIII. — « Mon conpère je ne veus fallyr a vous avertir comme arrsoyr je vys une letre que la fame Dandouins luy escryvoyt l'avertysant de la mort du roy de Navarre (2). Je nan e ancores point de nouvelles et pour sela vous nan feres sanblant et

(1) Il s'agit évidemment de la capitulation de Sienne que Montluc dut signer le 21 avril 1555 après une magnifique défense.

(2) C'est le 29 mai 1555 que mourut Antoine d'Albret, roi de Navarre.

pour se que je ne se sy aves james parle à Monsyeur lamyral pour prandre le gouvernement de Pycardye et ausy quy voulut garder seluy de Lyle de Franse jusques a se que vostre fyls fut hors de pryson, car jay toujours fayt acroyre a tous seus quy sont auperes de moy que je nan vouloys fayre qu'ung gouvernemant et me sanble que vous devez toujours tenyr se langage la et me samble quy ny aura poynt de mal que an mandyes ung mot a Monsyeur l'amyral afyn quy soyt averti de tout quant je luy an parlere. Je ne vous fere plus longue letre pour se coup sy nest pour vous pryer avoyr souvenanse de la personne de se monde qui vous ayme le plus. »

La lettre suivante est relative à la bataille de Saint-Quentin, où le Connétable fut fait prisonnier. Le roi parle avec inquiétude de la tentative de d'Andelot pour pénétrer dans la place ; celui-ci put cependant y entrer avec 2,000 hommes, grâce à la fausse attaque faite par Saint-André et par Condé, du côté de Ham. Mais c'est alors malheureusement que le Connétable accourut dans le même but, de la Fère, avec 2,500 hommes et s'approcha si imprudemment du camp ennemi, qu'il dut engager la bataille dans les plus fâcheuses conditions.

XXIV. — « Mon conpère par les letres que je reseus se matyn de vous vous me mandes que je ne me meste an poyne des nouvelles que l'on me pouroyt dyre et que je me raporte a selles que vous me manderes. Je croy que vous ne (me) panses pas sy lourdaus que je ne me raporte plus tost a se que vous me mandes que au beruyt que lon saroit fere coure et quant a moy je ne puys panser quy vous a conte tant de nouvelles car je ne ryens seu de nouveau ny quy soyt contere a se que vous maves toujours escrypt sy nest que le jour de devant que Poi. revont il aryva de paysans anvyron les cinc heures du soyr quy conteret coume Andelot nestoyt peu anter et que lon ne savoyt sy lestoyt mort ou non. Je defendys incontynent que l'on nan parlast poynt de fason que personne nan na ryens seu juques à l'aryvée de Pot ny memes le cardynal de Chatillon que cregnoys plus quy le seut que nul autre. Voyla mon compere, tout se que je apris de nouveau depuis vostre partemant et vous prye panser que le plus grant

annuy que je est de savoir la poyne que vous prenez pour mon servise de peur que jé vous ne vous an trouvyez mal et vous prie vous conserver sein afyn de randre contant loume du monde quy vous ayme le plus, set vostre bon mestre et amy. »

Ces dernières lettres datent toutes de la période de la captivité du Connétable. Les trois premières nous semblent se rapporter aux premiers temps de sa détention : la quatrième du moment où l'on commença à parler de la possibilité de traiter : dans une autre on voit que Montmorency s'occupait de réunir des fonds pour payer sa rançon. Les dernières enfin sont du moment où, mis en liberté provisoire, le Connétable s'occupait de la conclusion de la paix à Cateau-Cambrésis avec Saint-André et le cardinal de Lorraine. Nous avons dit qu'il ne recula devant aucune concession et l'on reconnaîtra que le roi l'y poussait avec une aveugle passion de revoir son conseiller reprendre sa place auprès de lui.

XXV. — « Je vous prye, mon conpère, de croyre que je ne james eu byen depuys que je ne vous vys, ny nare que Dyeu ne me fase sete grase de vous revoyr an boune santé. Je luy suplie que se soyt ausy tost que je le desyre sera quant il luy plera et sepandant asures vous que autre ocasyon que sele de la mort ne me saroyt séparer daveque vous laquelle jestimeroys heureuse et mouroys contant quant je veroys une boune pays et loume du monde que jayme et estyme le plus et pour sela ne cregnes de vous mestre a ranson a quelque pris que se soyt, car je nepargnere chose quy soyt an ma puysanse pour vous ravoyr. Vous pouves fort byen fyer an se porteur, car il afayt fort bon ofyse isy pour vous et set montere fort vostre amy se que beaucoup ne pansoyt pas. Je vous prye quant vous ares la coumodité de ranvoier quelquun faites sanblant destre fort contant de seus quy sont auperes de moy : je ne le vous dys sans reson : vostre fame se porte byen ainsy sont tous vos anfans, jane les troys henes isy aveque moy ; asure vous que je leur servyray de père an vostre absanse. Nostre fylle nest point grose comme je pansoys. Je feroys tort à Madame de Valantinoys sy je ne vous temougnays quele amye elle vous

est, vos anfans et seus quy vous apartienet le vous dyront ung jour, sy Dyeu playt. Je ne vous mandere riens de tout le reste de la court de peur de ne vous mantir. Ne vous dounes poynt de poyne de ryens et gardes vostre santé, car la vye de vostre amy ne depant que de la vostre.

« Se porteur vous dira ung propos touchant Andelot : ne vous an faches poynt car tout ira byen. Je ne vous fere plus longue letre pour se coup ayant sy byen informe se porteur que je masure quy vous randera bon conte de toutes choses. Je prie à Dieu, mon amy, quy veulle ouyr mes prieres et les vostres. — Vostre bon amy. »

XXVI . — « Mon amy sete lestre fera lofyse que je ne peu fayre quant je vous edyt adyeu pour avoyr le ceur sy sere quy mestoyt imposyble de vous ryen dyre. Je vous prye de croyre que vous estes la persoune de se monde que jeme le plus et pour sela je ne vous saroys ryens oferyr, car puys que mon ceur est à vous je croy que vous panses byen que je nepargnere mes byens ny se quy sera an ma puysanse pour avoyr set heur que de vous ravoyr que je suplye a Dyeu et à nostre Dame que se puyse estre sy tost que je puyse estre hors de la poyne an quoy je suys, vous ayant perdu de veue je ne sares plus que vous dyre sy nest que je nore james byen que ne soyes an la lyberté et prye à Dyeu quy vous doynt se que desyres dausy bon ceur que se recommande à vous vostre bon et fydel amy. »

XXVII. — « Mon conpère je vous anvoye Lobepyne suyvant se que maves mande quy vous randera bon conte de toutes choses, quy me gardera vous an ryen mander par escrypt et manre metere du tout sur luy, vous vous pouves fyer an luy de se quy touche mes afayres pour mestre fydel et bon servyteur. Mes du reste asures vous que set le ceur (*sic*) de seus quy sont isy. Je m'asure que vous mantandes byen. Je voulderoys estre an sa plase pour le tans quy sera aveque vous : tous seus qny vous touchet se portet byen, ausy souaige-moy quant à ma santé mes aveque peu dayse ny de contantemant puys quy playt a Dyeu que je soys absant et elougné de vous, et vous prie de croyre que nule chose de se monde ne me saroyt detourner de l'amytie que je vous porte. Je vous prye an fayre autant an mon androyt pour contanter vostre bon mestre et amy. »

XXVIII. — « Mon amy, se porteur vous dyra les resons pour quoy je le vous anvoye et ausy quy ma sanble que par une lestre je ne vous sares sy byen fayre antandre mon intensyon comme il fera de vive voys, quy me gardera vous fayre plus longue lestre sy nest de vous pryer de croyre que vous maves anporté tout lese et le contantemant que je sares james avoyr et nespere poynt le recouver que je ne vous voye du tout an liberté qui ne sera james sy tost que le desyre

« Vostre bon et parfait amy.

« Madame de Valantinoys se recommande byen fort à vostre bonne grase. »

XXIX . — « Mon amy Rostin ma fayt antandre se que luy avez coumandé me dyre et a se que je voys messyeurs les deputes d'Espagne sont fort refroydys depuis la pryse de Montcalve. Je ne doute poynt quy ne vous veullent mestre les choses an longeur pour voyr se quy susedera de Casal, mes sy pour sela i quydet me fayre venyr a leur but, i se trompet byen fort et asure vous que je nuse james acorde à Monsyeur le cardynal se quy vous raporte de Pymont, neust esté que je veus byen fere connoytre à Dyeu premyeremant et a toute la cretyanté quy ne tyent a moy que une sy bonne euuere *(sic)* ne se paracheve. Se porteur vous dyra le demourant beaucoup myeus que je ne le vous saroys escryre quy me fera fayre fyn an me recommandant byen fort à vous.

« Vostre bon et leal amy.

« Beauregart et Rocancour mont dist a se matin que Têtu leur avoyt dit que vous estyes a ranson a sant mille escus an cas que la pays se fist, et si elle ne se fayt a deus sans mille. »

XXX. — « Mon amy je ne saroy vous dyre le regueret que je de vous voyr separer sans ryens fayre et ne se quant Dyeu permetera ung autre foys que vous rasamblyes et se byen que toute sete separasyon de deux moys nest pour autre chose que pour acoumoder leurs afayres an Angleterre et eseyer de pouser ceste nouvelle reyne : or il an sera se quy plera à Dyeu. Je masure que le cardynal de Châtillon vous ara escry de quy me samble que deves fayre pour vostre lyberté pour an avoyr communique aveque luy et me sanble que ne deves leser aller les choses an longeur,

mes sy lest posyble acordes de vostre ranson soyt pays ou guere proumetant leurs paiyer ung des termes au bou des deus moys de la suspansyon pour veu quy vous leset venyr isy et que soyes an liberté et ny peuvet ryen perdre. Je vous prye mescuser sy je vous inportune tant de vostre ranson mes lannuye que jay de vous voyr me le fayt fayre. Vostre bon mestre et amy.

« Je ne veux plus vyvre sy a se coup vous falles a venyr. »

XXXI. — « Mon conpère, arsoyr estant à mes afayres, Monsyeur de Guyse me dyst quy lavoyt resu des lestres de Monsyeur le cardynal de Lorene (1), et ancores que ledyst cardynal le pryat ne me les monterer poynt sy ese quy me dyst quy ne me vouloyt ryen seler et quy me pryoit les lyre et quy me suplyet nan parler a personne. Je fus fort esbay de sete grande fyance quy monteroyt avoyr an moy, car i na pas acoutumé me monterer toutes les lestres quy s'escryvet lun a l'autre et je soupesonne incontinant que sesy estoyt une chose fayte aposte. Pour vous dyre se que la lestre contenoyt que ledyst cardynal se scusoyt à son frère de quoy i mavet escrypt sy legerement par la marque de lespéranse quy lavoyt que la pays se fyt et du regueret quy lavoyt de voyr randre tant de plases et dysoyt que sy revenoyt sans ryens fayre que vous deus an eties cause, non pas quy veulent dyre que vous ny fysyes fort byen vos devoyrs an sete negosyasion, mes que les deputes de la se tenoyt sy fyers de vous tenyr prysonnyers que sela les randoyt plus durs et maleses, et que seus quy avoyt esté cause de vous fayre mestre tous deus dedans le pouvoyr navet guyere fayt pour mon servyse et que devoyt atandre que vous eusyes esté lybres, et dyt davantage que la dernyere negosyation qui aves eue aveque eus que vous deus luy pryates ne me ryens mander de la durete an quoy vous trouvyes ses seygneurs espagnols de peur de mannuyer et quy vouloyt navoyr gyer disant que le est de la le Pau et quy ne voulet poynt ausy que Vyleneuve me demourat et quy vous avoyt byen voulu complere an sela et ne man ryen mander et voyla se dysoyt il se que a porté la bataille Synt-Laurant. Je vous prye, ne prenez garde à tout sesy, mes faytes la pays sy vous pouves et lese les dyscouryr à leur fantesye.

« Vostre bon mestre. »

(1) Il avait été député pour le traité de paix.

XXXII. — « Mon amy je resu les lestres que maves escryptes par le Plesys et incontinant anvoye à Madame de Valantinoys selles que vous luy escrypvées et quant à se que me mandes pour savoyr sy je trouve la suspansyon d'armes boune ou non, je vous dys que je panse que set le myeus que vous puysyes fayre pour mon servyse et tant plus elle sera longue et plus sera avantajeuse pour moy pour les resons que monsyeur le cardynal vous poura dyre et pour se que je masure que tant an sela qu'an toutes autres choses, il vous ora randu bon conte. Je ne vous fere plus longue lestre sy nest de vous dyre que la plus grande anvye que je aye an se monde est de vous revoyr contant et coume le desyres.

« Vostre bon et leal amy.

« Au partir d'isy je man ire à Beauves et nan boujere que tout ne soyt fayt ou fally. »

XXXIII. — « Mon amy, se porteur san va devers vous otres pour vous randre conte de l'estat an quoy sont les fynanses et de lordre que lon i a doune depuis que je suys isy quy est tel que vous veres que pour l'année quy vyent je autant ou plus de moien que je ne an eu sete sy et croy que lon ne se fut pas esforsé de trouver ses moyens et sy se nust esté l'esperanse que lon a que vous ne feres rien et vous asure que Monsyeur de Guyse ne desyre la pays me remontrant tous les jours que je plus de moyen de fayre la guere que je nus james et que je nan saroys tant perdre fesant la guere que j'anrans sy vous venes dacort et je luy repons que je loue grandement se party fayt aveque les marchans pour se que sy nous avons la guere je se byen quy ly faut mestre le tout et sy Dyeu nous doune la pays, que ausy byen veu-je fayre se mesme party pour meder a quyter, de quoy Monsyeur de Guyse est cuyde désesperer; et pour sela faytes se que vous poures afyn que nous ayons la pays et ne monteres sete lestre que au mareschal Saynt André et la brules aperes. Le dyst personnaje que je vous noume dedans ma letre d'hyer a dyst isy a quelquun que tant que la guere durera pas ung de vous deus ne sortires james de pryson et pour se panse si coume chose quy vous touche. Je ne vous fere plus longue lestre sy nest de vous asurer que le plus grand plesyr que je saroys avoyr set davoyr une boune pays et vous voyr an lyberté comme le desyre vostre bon amy et mestre.

« Mon amy, quant à se que vous me mandes pour scavoyr sy je trouve la suspansyon darmes bonne ou non, je vous dys que je panse que set le myeus que vous puyssyes fayre pour mon servyse. »

XXXIV. — « Mon compère, je reseu ier une letre de vous par ou vous me mandyes que avyes anvoie devers Madame la Connetable pour avoyr tout larjant quele pourra recouvrer se nest de sete heure mon conpere que je connoys l'amitié et afecsyon que me portes et vous prie de panser que toute ma vye je m'estimeroys inguerat et maleureus sy je ne avoys le moyan ung jour de le reconnetre mes byen me puys je assurer que james mestre nematant servyteur que je vous ayme et pour sela je ne vous oferye ryens que se quy est vostre pouvant dysposer de moy comme du mylleur compagnon et amy que aies james.

« Vostre bon conpère et amy. »

XXXV. — « Mon amy, je reseu la letre que maves escrypte par Lansac et vous supplye de panser que je ne aultre byen que de scavoir de vos nouvelles et prye à Nostre Seigneur quy soyt toujours teles et sy bonnes que je vous les desyre et vous prye de vous byen garder, car je suys assuré que vous prenes tant de peyne que vous an seres malade. Au reste il me sanble que je feray tort à se porteur si je ne me remettay sur luy à vous dyre toutes choses et pour sela ne vous fere plus longue letre, pour sete sy si nest que je vous prye d'accepter mes recomandacyons ausy voulant panser que je les vous présante de bon ceur.

« Vostre bon frère et amy.

« Henry. »

XXXVI. — « Mon compere je vous anvoye se porteur auquel je coumande de vous dyre beaucoup de choses que je ne vous puys escrypre, et pour se je vous prye de le croyre coume moy même, qui me gardera de vous fayre que se petyt mot pryant Dyeu quy vous ayt en sa garde.

« Vostre bon conpère. »

A la fin des négociations, un incident vint tout compromettre et inquiéter assez le roi pour qu'il crût devoir affirmer son désir de voir conclure la paix qui fut signée

le 3 avril. Nous ne voulons pas raconter en détail l'histoire de ce traité si préjudiciable à nos intérêts et pour l'obtention auquel les Espagnols firent preuve d'une si grande habileté : car tandis qu'Henri II reconnaissait être dans une excellente condition pour continuer la guerre, Philippe II écrivait le 12 février 1559 à Granville : « Il m'est de toute impossibilité de soutenir la guerre.... La situation me semble tellement grave, que sous peine de me perdre, je dois en venir à un arrangement (1). » Mais ses diplomates surent dissimuler cette situation, exploiter le désir du Connétable de recouvrer sa liberté et ils obtinrent ainsi une paix des plus avantageuses pour l'Espagne. « Le roi, a dit Pasquier dans une de ses lettres, plus touché de la perte du Connétable que de toutes ses autres pertes, a traité une paix en de telles conditions que l'Espagne a voulu... Nous avons rendu par un trait de plume toutes nos conquêtes de trente ans.... C'est une tragi-comédie.... (2). »

XXXVII. — « Mon amy je envoye se porteur esperes pour scavoyr de vos nouvelles. Je resu les letres que Monsyeur le Cardynal et vous mavez escryptes et par la e veu la dureté de vos deputez sy ese que pour cela i ne se faut annuyer mes les veyncre de pasyanse et ne croy point quy demouraset sy longuement aveque vous autres sy navoyt anvye de fayre quelque chose. Je se byen que la pryse de Moncalve les fesoit estre plus redes, mes ausy quant ils entandront les nouvelles que je vous e mandés de Casal je panse que metront de lau an leur vyn. Je ne veux fallyr a vous mander que Burye ne fet poynt de doute de l'antrepryse de Fontarabye et Synt Sebastien. Comme je done charge à se porteur vous dyre je fere fyn a sete lestre et vous prye de croyre se que je vous e toujours asure quy est que je nare james byen que je ne vous voye.

« Vostre bon et léal amy. »

XXXVIII. — « Mon conpere ancores que se porteur vous

(1) Papiers d'Etat de Granville, v. 454.
(2) Lettres, II, 76.

sache randre bon conte de toutes choses et que je ne foys doute que noublies ryens pour mon servyse sy ese que je vous e byen voulu ancore escrypre se mot voyant le chemyn que l'anpereur prant qui me samble que se nepeut estre que pour troys choses quy est ou pour asyeger Mes ou Verdun ou antrer en France et pour se que Piere vous dyra mon opynyon sur tous ses troys poyns je ne vous an fere autre antre redyte sy nest que je vous prie byen de vous garder de vous mestre an lyeu que lanpereur ne vous puyse donner une venue. Je vous anvoye ausy les instrucsyons que Jeronyme de Pyse ma aportés quy contyenent sync poyns comme vous veres et me samble quy ny a que seluy du duc d'Urbyn quy soyt de conséquanse pour le moyen quy la de me fayre servyse a quoy je vous prye de byen panser et me mander vostre oppynyon. Je ne vous fayre plus longue letre pour sete heure si nest que je vous prye de vous souvenyr de la personne de se monde quy vous ayme le plus et qui nora james byen quy ne vous voyes.

« Vostre bon compère et amy. »

XXXIX. — « Mon compere je resus arsoyr la letre que mescryves par Rostyn et antandits de luy sa créanse, et quant a se que me mandez que counesez byen la grande anvye que je destre au camp je ne vous desavoure pas pour sela, vous asurant que je ne fuse venu sy avant ni neuse publye partout y devoyr aller si je nuseue sete voulanté laquele ne met poynt changée ny ne voy nule ocasyon pour la changer. Se porteur vous dyra le surplus masurant quy vous sara rendre bon conte de tout ; je ne vous fere plus longue letre pryant Dyeu quy vous ayt en sa garde.

« Vostre bon compere et amy. »

En terminant ce travail, qui est plutôt un recueil de pièces qu'une étude historique de la vie et des actes d'Anne de Montmorency, nous ne prétendons pas formuler un jugement sur le rôle politique et militaire du Connétable. Il put certainement commettre des fautes, abuser de sa suprême autorité : il se trompa gravement en croyant pouvoir se fier à Charles-Quint, ou du moins être plus fin que lui. A Saint-Quentin il compromit le sort de la France en

s'engageant avec une imprudence que ne comportaient ni son âge ni son expérience : il se montra déplorablement égoïste dans la négociation du traité de Cateau-Cambrésis. Mais malgré ces ombres, sa grande figure, ses services dominent le XVIe siècle et l'on ne peut refuser le respect au vaillant Connétable, qui vécut sous le règne de six rois, comme dit M. Decrue, fut toujours sur la brèche, prêt à lutter, à commander, à gouverner, et qui, s'il connut la disgrâce, c'est à peine si de son vivant il connut le repos.

Comte Ed. de BARTHÉLEMY.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

Livres et éditions rares ; bibliophiles et bibliothèques célèbres, etc.)

Les ouvrages illustrés de Jacques Leroy sur les Pays-Bas valent la peine d'être recherchés des rares amateurs qui ont de la place pour loger des in-folios. L'un des plus curieux est le recueil intitulé : *Castella et prætoria nobilium Brabantiæ*, imprimé à Anvers, dont la plupart des exemplaires portent la date de 1696. Il faut préférer ceux datés de 1694 ; les épreuves sont sensiblement plus belles. La plupart de ces figures sont d'Harrewyn, MM. Alphand et Ernouf ont reproduit quelques-unes des planches de ce livre rare, dans leur *Art des jardins*.

Grégorio Leti (1630-1701), écrivain cynique et déplorablement fécond, travaillait d'ordinaire douze heures par jour et à plusieurs ouvrages à la fois ; — exactement comme un romancier feuilletoniste, qui a eu de notre temps son heure de célébrité, Ponson du Terrail (celui-ci menait de front jusqu'à trois romans pour autant de jour-

naux, et parfois il envoyait à l'un, par mégarde, la copie destinée à l'autre, ce qui donnait lieu à d'étranges scènes). Leti était prédestiné à ce genre de littérature, mais venu au monde deux siècles trop tôt. La plupart de ses nombreux écrits composés en italien et traduits en français, ne sont recherchés de quelques curieux que pour les anecdotes scandaleuses dont elles foisonnent, et dont la plupart sont de son invention, ainsi qu'il s'en vantait lui-même. Telles sont ses *histoires* de Sixte-Quint, de Philippe II, de Charles-Quint, celles de la Grande-Bretagne (dont l'édition originale de Londres, 1682, est rarissime, ayant été supprimée), de Genève, de la maison de Bourbon en 7 vol. in-4 (1691-97), qui n'a d'autre mérite que les gravures, etc. Parmi ses écrits uniquement satiriques, l'un des plus violents et des plus rares est celui qui a pour titre : *Il putanismo romano* (Londres ou plutôt Genève, 1675), publié sous le pseudonyme de Sultanini. C'est un recueil de différentes pièces satiriques, publiées pendant le conclave après la mort du pape Clément IX. Leti avait abjuré le catholicisme pour le calvinisme, mais ses nouveaux coreligionnaires n'eurent pas lieu d'être fiers de cette recrue. A Genève, où il avait été d'abord très bien accueilli en haine de Rome, il ne tarda pas à se faire chasser comme diffamateur, et plusieurs de ses pamphlets furent condamnés au feu. Il n'en aurait probablement pas été quitte à si bon compte, si Calvin avait encore vécu.

Nous relevons, pour les amateurs de gravures, quelques-unes des plus rares et des plus belles pièces gravées par Lucas de Leyde. — *Mahomet égorgeant Sergius* (1508), première œuvre datée ; l'artiste n'avait que quatorze ans. — *Abraham renvoyant Agar*, à peu près de la même époque (rarissime). — Le grand *Ecce homo* (1510), composition contenant plus de 100 figures ; prodigieux tour de force pour un enfant de 16 ans. — *J.-C. entre les larrons* (1517),

pièce capitale, dont les bonnes épreuves sont des plus rares. — *La Danse de la Madelène* (1519), estampe représentant les divertissements, relativement honnêtes, de la Sainte avant sa pénitence. — *Saint-Christophe*, petite estampe in-12, l'un des chefs-d'œuvre de l'artiste. — *Le poète Virgile suspendu dans un panier.* — *Uylenspiegel,* dont on ne connaît qu'un très petit nombre d'épreuves. — *Portrait de l'empereur Maximilien* (1520), encore un des plus beaux ouvrages de Lucas, et des moins communs.

Jean de Liçanague, ministre protestant en Béarn, protégé par Jeanne d'Albret, traduisit, sur sa demande, le *Nouveau Testament* en langue basque. Cette version parut à la Rochelle en 1571 (in-8). C'est un volume fort rare et supérieurement imprimé. Il est précédé d'une épître, en français, à Jeanne d'Albret. De Thou, qui avait connu personnellement Liçanague, dit que c'était un homme si doux et si tolérant, que dans son village les catholiques et les protestants faisaient l'office dans la même église, à des heures différentes. A l'époque de la Saint-Barthélemy, ces habitudes pacifiques étaient des plus méritoires.

Delisle de Salles (1743-1816), fut un polygraphe aussi fécond que Leti, mais bien plus ennuyeux. Le seul de ses ouvrages dont on se rappelle le nom, est sa *Philosophie de la nature*, qui lui valut les honneurs d'une poursuite pour irréligion et immoralité ; il n'en fallait pas davantage alors pour devenir célèbre. Condamné d'abord à un exil perpétuel, il en fut quitte pour une admonestation des plus bénignes, et son ouvrage eut plusieurs éditions formidablement augmentées ; la dernière, celle de 1804, est en dix volumes in-8 ! C'était un de ces livres qu'on achète de confiance sans les lire, à cause du bruit qui s'est fait autour d'eux. Mais cette bonne fortune ne se renouvela pas. Delisle de Salles eut beau entasser volumes sur volumes ; —

Philosophie du bonheur, Histoire du monde primitif, Histoire des hommes, Œuvres dramatiques et littéraires, Mémoires en faveur de Dieu (sic)*; Sur les chars anciens et modernes,* etc. ; plus de cent gros volumes, par l'auteur de la *Philosophie de la nature,* ce rappel ne put vaincre l'indifférence du public. Il s'en consolait en disant qu'il avait travaillé non pour son siècle, mais pour les siècles.

Il dépensait tout son revenu, et par delà, à faire imprimer ses livres, et en acheter. Sa bibliothèque était des plus considérables pour un particulier. Elle comprenait environ 3,600 volumes, et encombrait quinze ou seize pièces d'une maison dont il avait bien de la peine à payer le loyer. On y voyait son buste avec cette modeste inscription de sa façon :

Dieu, l'homme, la nature, il a tout expliqué ;

à laquelle un de ses collègues de l'Institut ajouta, dit-on, ce second vers :

Mais personne avant lui ne l'avait remarqué.

Dans les dernières années de sa vie, il pensait à vendre ses livres à quelque riche amateur, et avait fait imprimer un catalogue abrégé de cette collection, qu'il estimait à 200,000 fr. Il avait fait imprimer un grand nombre de titres particuliers, pour se faire des *exemplaires uniques.* Mais il se faisait illusion sur la valeur de sa bibliothèque, comme sur la sienne propre. La vente de ses livres, qui eut lieu après sa mort, en 1818, ne produisit qu'une trentaine de mille francs.

Lisola, habile diplomate de l'Empire d'Allemagne au XVIIe siècle, est l'auteur de la *Sauce au verjus* (*Cologne,* in-12, 1674). Cet écrit, dirigé contre l'ambassadeur français de ce nom, donna lieu à une des bévues les plus comiques du rédacteur du Catalogue Filheul. Trompé par

le titre de ce livre, il le classa bravement parmi les ouvrages sur la cuisine.

Hamphrey Llwyd ou Lhoyd, célèbre antiquaire gallois, mort vers 1570, avait rassemblé un grand nombre de livres curieux et utiles pour son beau-frère lord Lumley. Cette collection fut ensuite achetée par Jacques Ier, et fait aujourd'hui partie du *British Museum*.

Nicolas de Locques, chimiste du XVIIe siècle, est l'auteur d'un livre extrêmement rare, les *Rudiments de la philosophie naturelle* (Paris, in-8, 1665), où l'on trouve de bonnes choses, pêle-mêle avec les rêveries de l'alchimie.

L'édition *princeps* de la Théologie de Pierre Lombard, « le maître des Sentences » (*Sententiarum Libri IV*), est celle de *Nuremberg*, 1474. Viennent ensuite les trois éditions de Venise, 1477, 1480 et 1486. Les réimpressions du XVIe siècle sont innombrables ; il y en eut encore quelques-unes du XVIIe. La dernière est, dit-on, celle de Rouen, 1657, in-4. Le nombre des commentateurs dépasse 400. — C'est aussi à Nuremberg que parut, en 1478, l'édition *princeps*, très rare, d'un autre ouvrage du même auteur : *Glossa in Psalterium Davidis*, dont il y a des éditions de Paris de 1533, 1537 et 1541.

L'édition *princeps* du commentaire de Pic de la Mirandole sur le premier chapitre de la Genèse, dédié à Laurent de Médicis (*Heptaphis de septiformi sex dierum Geneseos enarratione*) est celle s. d., imprimée à Florence aux frais de Robert Salviati (vers 1480). — La première (rarissime) des fameuses propositions de *omni re scibili* (*Conclusiones philosophicæ*, etc.) est celle de *Rome, Silbert*, 1486, in-fol. — L'édition originale (également très rare) de son apologie

pour les treize propositions signalées au Pape comme hérétiques, est de 1489. Ces trois volumes ont donc été publiés du vivant de l'auteur, qui mourut, comme on sait, le 17 novembre 1794, à Florence, le jour même de l'entrée de Charles VIII. La première édition de sa critique de l'astrologie en 12 livres, son meilleur ouvrage, fut publiée à Bologne en 1495. C'est aussi dans cette ville que parut, en 1496, la première édition, peu commune, de ses œuvres complètes. Elles furent réimprimées à Venise, en 1498. Suivant Tiraboschi, il en parut sept autres dans le XVIe siècle. La plus complète serait celle de Bâle, en 16 volumes in-folio. Et l'auteur était mort dans sa trente-deuxième année !!

La traduction anglaise de deux ouvrages de Mir Gholam Houcein Khan, historien persan du XVIIIe siècle, a été publiée à Calcutta en 1789. Cette version, qui forme 3 vol. in-4, est très rare, n'ayant été tirée qu'à un nombre fort restreint d'exemplaires. Le premier de ces ouvrages, intitulé *SeiriMoutakherin* (coup d'œil sur les dernières affaires), divisé en treize livres, est un récit très bien fait des événements politiques et militaires qui s'étaient passés sous les yeux de l'auteur dans l'Indoustan, et dans lesquels lui-même avait joué un certain rôle. On y rencontre bien des détails curieux, qui ne se trouvent pas ailleurs. Dans son second ouvrage, l'écrivain, très hostile aux Anglais, énumère les causes qui doivent, suivant lui, déterminer la chute prochaine de leur puissance. Ce sont précisément celles qui l'ont si violemment ébranlée en 1857. Ces deux écrits mériteraient d'être traduits en français.

Mirauld, célèbre médecin et astrologue du XVIe siècle (1520-1578), est auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont quelques-uns sont encore recherchés pour leur rareté et leur extravagance, comme le *Miroir du temps*, ou *Ephé-*

mérides perpétuelles de l'air. Paris, 1547, in-8. L'un des plus sensés est un traité latin sur les jardins, dont on recherche surtout la version française : *Le jardinage de Mirauld,...* par André de la Caille, *Paris,* 1578, in-8. Il y donne le conseil d'employer les simples dans le traitement des maladies, de préférence aux mixtures des apothicaires, ce qui naturellement le brouilla avec ceux-ci.

La *Vie de François René Molé, comédien français et membre de l'Institut de France* (par Etienne), *Paris*, an XI (1803), in-12 de 223 p. avec portrait, est un petit volume aujourd'hui très rare.

La première et la meilleure édition du *Comte Lucanor*, ouvrage des plus importants de l'ancienne littérature espagnole, est celle d'Argote de Molina (*Séville,* 1575, in-4), avec une vie de l'auteur (don Juan Manuel), et un essai sur la versification espagnole. C'est un livre des plus rares. La seconde, un peu moins rare et beaucoup moins bonne, parut à Madrid en 1642. C'est malheureusement sur celle-là qu'a été faite la réimpression moderne de 1839, à Stuttgard.

On doit aussi à Argote de Molina la publication d'un traité sur la chasse *(Libro de la Monteria)* rédigé sous la direction du roi Alphonse XI par ses grands veneurs. C'est un ouvrage technique assez ennuyeux, contenant la description des diverses espèces de chiens de chasse, de leur éducation, de leurs maladies, la nomenclature des endroits les plus giboyeux, des rendez-vous de chasse. Mais on peut dire que la sauce vaut mieux que le poisson. Elle consiste dans un long discours de l'éditeur, orné de curieuses figures sur bois, avec une description du palais du Pardo, tel qu'il était à l'époque où vivait Molina (sous Philippe II), de chasses au lion, de combats de taureaux, etc. Le tout forme un volume in-fol. de 91 ff. *Séville,* 1482.

Un autre livre curieux d'Argote de Molina a pour titre : *Noblesse de l'Andalousie* (*Séville*, 1588). Il contient notamment des fragments d'une chronique rimée, relative à des événements militaires du temps d'Alphonse XI, mais non contemporaine de ce prince.

On trouvera des détails sur ces trois volumes, et sur leur auteur, dans l'ouvrage de Ticknor.

C'est en 1588 (*Lisbonne*, in-4) que parut pour la première fois l'ouvrage du jésuite Molina qui devait donner lieu à de si longues et furieuses controverses : *De liberi arbitrii cum gratiæ donis... concordiâ*. Jamais *concorde* n'engendra plus de *discordes*. Il fut réimprimé presque aussitôt à Lyon (1593), à Venise (1594], à Anvers (1595) ; mais l'édition originale de Lisbonne est la seule recherchée.

Solger, ministre luthérien à Nuremberg au XVIIIe siècle, avait formé une bibliothèque particulièrement riche en manuscrits et en incunables dont il avait publié le catalogue en 3 vol. in-8. (*Nuremberg*, 1760-62). Elle fut achetée et réunie à la bibliothèque de la ville en 1766. Les articles les plus précieux de cette collection sont décrits dans l'ouvrage de Murr : *Memorabilia bibl. publ. Norimberg.* 1786, 3 vol. in-8.

On reparle beaucoup aujourd'hui de la révocation de l'édit de Nantes, sans se donner la peine d'étudier la question. Ceux qui voudront la connaître à fond devront consulter un livre très curieux et trop peu connu, l'*Histoire des édits de pacification*, par Pierre Soulier (*Paris*, Dezallier, in-12). Ce livre contient beaucoup de particularités extraites des documents originaux, et qui ne se trouvent pas ailleurs.

L'édition originale des poésies amoureuses de Gaspora

Stampa (*Venise*, 1554, in-8) était déjà d'une rareté insigne au XVIIIe siècle, quand elles furent réimprimées dans la même ville en 1738, avec quelques additions. Maîtresse du comte Collalto de Trévise, l'un des hommes les plus beaux et les plus braves de son temps, Gaspara mourut, dit-on, de chagrin à trente ans, en apprenant que son amant allait en épouser une autre. Il y a dans ses poésies de vifs élans de passion, exprimés avec beaucoup d'élégance, mais fort peu de modestie. Il existe des exemplaires en grand papier de l'édition de 1738.

Stocchi, astrologue calabrais, qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle, était un homme intelligent, d'un savoir peu commun, qui n'usa de sa science et de son intelligence que pour faire des dupes. Il fabriqua notamment pour un avocat anobli et enrichi, nommé Calà, qui avait pris le titre de duc de Diana, une fausse généalogie. Elle le faisait descendre en droite ligne d'un Jean Calà, proche parent de l'empereur Henri VI, qu'il avait puissamment aidé à conquérir le royaume de Naples, après quoi il s'était retiré dans un couvent, où il était mort en odeur de sainteté ! A l'appui de ce roman il avait fabriqué des documents d'archives, attestant les exploits et la mort édifiante de Jean Calà. Le lieu même de sa sépulture était indiqué. Le duc, ravi d'un pareil ancêtre, fit fouiller à l'endroit désigné. On y trouva des ossements qui semblaient avoir appartenu à un individu d'une taille au-dessus de l'ordinaire, ce qui correspondait aux indications des parchemins soi-disant exhumés par Stocchi. Le duc, de plus en plus enchanté, fit transférer solennellement les reliques de son grand ancêtre dans l'oratoire de son hôtel. Pour mieux accréditer cette imposture lucrative, Stocchi avait exhumé plusieurs chroniques de prétendus contemporains, dont deux furent imprimées : *De rebus fortiter gestis a Johanne II Calà, auctore J. Bonatio ;* et *Processus vitæ Beati Johannis Calà, auctore M. Schener ejus contuber-*

nate, *1643*. Dix-sept ans après, le duc de Diana, plus dupe que jamais, faisait imprimer à Naples sous son nom et à ses frais, deux volumes in-folio, rédigés en italien par Stocchi. L'un contenait l'histoire de la conquête de Naples, augmentée de la Vie du valeureux et bienheureux Calà, et l'autre la traduction de tous les documents soi-disant originaux sur cette vie. Ces deux volumes étaient publiés à l'appui de la demande de canonisation présentée par le duc. Malheureusement, ou plutôt heureusement, la même année, un individu, qui avait été complice de cette fraude, révéla en mourant à son évêque que, vingt ans auparavant, lui-même avait aidé Stocchi à enfouir les fameuses reliques, lesquelles n'étaient en réalité que les ossements de *deux ânes*. Une sentence du tribunal de l'inquisition déclara apocryphes toutes les publications faites sur ce sujet, et en ordonna la destruction ; aussi ces quatre volumes sont à peu près introuvables. Par égard pour le duc, il ne fut pas donné d'autre suite à l'affaire, mais Stocchi perdit tout crédit, et mourut misérablement l'année suivante.

L'*History of independency*, par Obadiah Walker, fut publiée en trois parties in-4, de 1648 à 1651. Le prénom d'Obadiah dit assez que l'auteur du livre était un fougueux covenentaire, aussi ennemi des indépendants que des royalistes. Cromwell ne sut quel était l'auteur de cet ouvrage que lors de la publication de la seconde partie, et fit mettre immédiatement Walker à la Tour ; ce fut là qu'il écrivit sa troisième partie et qu'il mourut, en 1651. En 1660, un anonyme désigné par les initiales T. M., ajouta une quatrième et dernière partie. Cet ouvrage rare est moins une histoire qu'un long pamphlet, mais il donne une juste idée des passions du temps.

Parmi les ouvrages du savant suédois Georges Wallin (1686-1760), l'un des plus curieux, et qui a en outre le

mérite de la rareté, est celui dans lequel il a consigné les souvenirs d'un séjour de deux ans fait à Paris : *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis, hoc est annorum hujus sæculi 21 et 22*, Nuremberg, 1722. Wallin avait fait imprimer ce livre à ses frais, et n'en fit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires pour ses amis. On y trouve des détails sur les savants avec lesquels il avait eu des rapports, sur les bibliothèques parisiennes et leurs conservateurs, les imprimeurs, les libraires, etc. Il avait été notamment très bien accueilli à la bibliothèque Sainte-Geneviève, mais il les paya assez mal de leur hospitalité en publiant en 1723 une dissertation dans laquelle il révoquait en doute l'authenticité de la vie de leur patronne. Ses assertions furent réfutées par le savant génévofain du Moulinet, dans un *Mémoire* qui est resté manuscrit.

On attribue au puritain Walsingham, l'un des plus impitoyables persécuteurs de Marie Stuart, un ouvrage intitulé *Arcana aulica*, ou *Manuel de Walsingham*, ou *Maximes prudentes*. Ce livre, qui a eu plusieurs éditions, est néanmoins devenu fort rare. Mais l'attribution à Walsingham est plus que douteuse.

Le *Kitab al Loghat*, dictionnaire arabe-turc de Mohammed ibn Moustapha Wan Kouli, fut le premier livre imprimé à Constantinople (2 vol. in-fol). Cet ouvrage, tiré à mille exemplaires, parut en redjed 1141 (janvier 1729). Cet établissement typographique, établi par Achmet III, sous la direction de Bosmadjy Ibrahim, fut abandonné à la mort de ce dernier, et rétabli par Osman III en 1757. Mais les nouveaux typographes n'imprimèrent pas autre chose qu'une seconde édition de ce dictionnaire, moins belle et moins complète que la première.

Parmi les ouvrages de l'historien hollandais Wassenaer,

mort en 1632, le plus rare est son poème de « l'Harlemiade, ou récit du siège de Harlem en 1572, » texte grec avec version latine ; Leyde, 1605, in-4. La Bibliothèque nationale en possède un exemplaire.

Jean Wild (en latin Ferus), cordelier allemand, prédicateur célèbre, contemporain de la Réforme, demeura catholique, tout en signalant avec une grande liberté les abus de la cour de Rome. Aussi les éditions originales de ses commentaires ou homélie sur saint Matthieu (*Maïence*, 1559), et saint Jean (*Mayence*, 1550 et 1559 ; *Louvain*, 1559) furent mises à l'index, et plusieurs passages supprimés dans les éditions ultérieures. On cite aussi comme très rare l'édition originale de son *histoire de la Passion* d'après les quatre évangélistes ; *Maïence*, 1555, in-8. Tous les ouvrages de Wild sont en latin.

Wilkins, écrivain savant et ingénieux, l'un des fondateurs de la Société royale de Londres, a été en bien des choses un précurseur. Son livre de la *Découverte d'un nouveau monde*, publié pour la première fois en 1638, et dont il parut en 1655 une traduction française sous ce titre : *Le monde dans la lune* (Rouen, 1655, in-8 rare), contient en germe la première idée des aérostats et des voyages imaginaires de Cyrano, de Swift, etc. Il eut aussi le premier, ou l'un des premiers, l'idée de la recherche d'une langue universelle ; idée qu'il développa dans deux ouvrages : *Mercure*, ou le *Messager secret et prompt* (Londres, 1641, in-8), et un *Essai sur la langue philosophique* (Londres, 1668), livre des plus rares, attendu qu'il n'a jamais été réimprimé en entier ; il n'en fut reproduit qu'un extrait dans le recueil de ses œuvres. C'est un ancêtre pour les adeptes du volapück.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

DEUXIÈME VENTE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE PARTICULIÈRE DE M. LÉON TECHENER

Voilà une vente qui marquera dans les annales de la bibliophilie par l'importance des ouvrages, l'élévation des prix obtenus et les luttes ardentes des amateurs. Il semblait que les hauts prix des ventes Turner, Didot et Beckford ne pussent jamais être dépassés ou même atteints ; toutes les fois que quelques livres de ces ventes fameuses avaient reparu à l'hôtel Drouot, ils avaient dû subir une notable dépréciation. Il en a été tout autrement à la vente Techener : les plus hauts chiffres des ventes précédentes ont été largement dépassés ; ainsi le Paul Jove de M. Didot, adjugé à 4,000 fr., a atteint 7,500 fr.; le Bessarion a été payé 5,500 fr.; l'Héliodore, 12,000 fr., le prix le plus élevé sans doute qu'un Grolier ait jamais conquis.

Outre cette triomphante plus-value des Grolier, d'autres livres non moins précieux ont été l'objet de surenchères analogues : *La Navigation du roy d'Escosse Jaques cinquiesme du nom*, cédée pour 3,500 fr. à la vente Beckford, s'est revendue 4,100 fr.; le *Petrus Victorius,* relié pour Maioli, acquis pour 1,500 fr. à la vente Didot, a doublé de prix ; enfin la *Gothorum Sueonumque historia,* aux armes de Henri II, de la bibliothèque Sunderland, a passé de 2,500 fr. à 6,350 fr. La série des livres d'heures manuscrits et des missels n'a pas fait moins bonne contenance :

le Livre d'heures de François II s'est payé 5,950 fr.; les *Preces piæ*, in-4° du XVI° siècle, provenant des bibliothèques Morel de Vindé et Labédoyère, 3,700 fr., et le Rituel de Saint-Germain-des-Prés, 3,050 fr.

Et ces résultats ont été obtenus malgré de graves complications extérieures et intérieures, au milieu des incertitudes de l'heure présente, en un mot dans des circonstances qu'on pouvait croire des plus défavorables. Que faut-il conclure de ce succès indiscuté, sinon que les beaux livres ont toujours leur prix, que les exemplaires vraiment précieux, rares entre les plus rares, trouvent encore des acquéreurs et que l'argent le plus défiant ne sait point résister aux séductions des merveilles de l'imprimerie et de la reliure ? Le combat s'est livré entre l'Amérique, l'Angleterre et les principaux libraires de France, non sans une entrée en lice de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque du Conservatoire. Bon nombre de ces livres, entre autres plusieurs Grolier et le Monstrelet sur peau vélin d'Anthoine Vérard (payé 28,000 fr.), ont pris le chemin de l'Amérique. Doit-on s'en plaindre ? Sans doute il y a quelque tristesse à voir partir pour le Nouveau Monde tant de belles choses qui jamais peut-être ne reviendront dans l'Ancien ; mais ces émigrations témoignent de la haute estime que la supériorité de nos relieurs a conquise chez l'étranger et popularisent au loin l'art français.

Cette vente accuse une évolution très remarquable dans les tendances de la bibliophilie. Pendant les dernières années, le goût des amateurs semblait s'être porté de préférence vers les livres à figures du XVIII° siècle et vers les éditions originales de nos romantiques. Nous avions prévu depuis longtemps que l'on reviendrait aux raretés incomparables de l'imprimerie naissante et aux chefs-d'œuvre de la reliure ancienne.

Ces deux ventes sont loin d'avoir épuisé la bibliothèque particulière de M. Léon Techener, qui garde encore une large portion de ses plus attrayantes richesses. Quant à la

librairie elle-même, elle demeure absolument intacte, avec son fonds demi-séculaire de livres anciens et modernes ; elle va être transportée prochainement dans un quartier plus central, rue Saint-Honoré, n° 219, au coin de la rue d'Alger.

2. La Saincte Bible francoyse. *Paris, par J. Richer et P. Chevalier*, 1621, 3 vol. in-fol. fig. mar. r. comp. à la Du Seuil, coins et dos fleurdelisés, doublé de mar. r. comp. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 225 fr.

Cette édition, dédiée à Louis XIII, est enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce d'une remarquable finesse d'exécution.

Exemplaire recouvert d'une reliure exécutée sans aucun doute pour Louis XIV, alors jeune; on y remarque des dauphins et des fleurs de lis.

3. Psalterium Davidis. Gr. in-8 de 117 ff. v. br. ant. — 640 fr.

Très beau manuscrit du XIIe siècle sur vélin fort et très blanc, d'une écriture ronde, d'une netteté remarquable, à grandes marges. Les marges du calendrier étaient ornées de vingt-quatre peintures en médaillons, mais il n'en reste plus que seize, attendu qu'on a enlevé les deux feuillets qui contenaient les mois de mai, juin, juillet et août ; c'est l'unique défaut du volume. Les autres parties sont d'une conservation parfaite. On y trouve dix miniatures peintes dans des initiales de six à sept centimètres carrés, et 186 grandes capitales, en or sur fond de couleur ; chaque verset commence par une initiale coloriée, alternativement rouge et bleue.

6. Les Sept Pseaumes de la pénitence réunis en un seul, par une explication littérale et suivie, en forme de Paraphrase, etc., par M. Sutil. *A Paris, chez Jean-Baptiste Garnier*, 1751 ; in-12, mar. r. dos orné, comp. sur les plats, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 430 fr.

Aux, armes de Louis Dauphin fils de Louis XV.

12. Psalterium et Horæ. In-4 de 270 ff. v. ant. fil. (*Rel. fatiguée*). — 1,500 fr.

Psautier à l'usage de l'église de Liège. Très curieux manuscrit sur vélin, daté de l'an 1155 et 1160. Bonne conservation ; vingt-quatre vignettes en médaillons, dans le calendrier ; trois grandes miniatures sans texte ; vingt-quatre miniatures peintes dans des initiales de 4 cent. carrés ; 371 grandes capitales en or, avec des appendices qui se prolongent en bordures sur la marge ; nombreuses initiales en couleur.

13. Horæ. Pet. in-8, velours vert. tr. dor. dans un étui en chag. vert. — 2,550 fr.

Superbe manuscrit de la fin du XVe siècle sur vélin, composé de 162 ff. et

contenant dix-neuf miniatures de la grandeur des pages. Ces miniatures, d'un goût exquis, diffèrent essentiellement de celles qu'on trouve ordinairement dans les manuscrits du XVe siècle. On y reconnaît le ton demi-grisaille adopté par les artistes de l'école d'Albi, qui n'a produit qu'un très petit nombre de livres d'heures. Les majuscules et les initiales, en or sur fond de couleur, sont élégamment ornées de fleurons et de feuillages.

14. Preces piæ. In-16. maroq. r. dent. tr. dor. *Reliure anc.)*.— 2,100 francs, pour M. le comte de Mosbourg.

Charmant petit manuscrit du XVe siècle, sur vélin très fin, composé de 208 ff. dont 13 pour le calendrier, et orné de treize grandes miniatures occupant, avec les ornements qui en dépendent, une page entière.

15. Livre d'heures de François II. In-8. mar. bleu jans. doublé de vélin blanc, tr. dor. fermoirs. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 5,950 fr.

Magnifique et précieux manuscrit sur vélin, du milieu du XVIe siècle, à grandes marges, écrit avec une grande perfection en lettres carrées imitant les caractères romains.

16. Officium beate Marie Virginis secundum curiam Romanam. Gr. in-8, mar. brun. comp. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 2,250 fr.

Beau manuscrit italien du XVIe siècle, sur vélin avec bordures et lettres initiales. Dix grandes pages ornées : la première servant de frontispice, avec un délicieux encadrement sur fond d'or et d'azur, composé d'arabesques et de camées.

Dix miniatures, dont cinq grandes.

17. Preces piæ cum calendario. Gr. in-4, car. goth. mar. r. dent. riches comp. tr. dor. étui (*Purgold*. — 3,700 fr.

Beau manuscrit sur vélin, du commencement du XVIe siècle, orné de cent quatre-vingt-trois miniatures, dont 38 de la grandeur des pages, et 145 plus petites et de diverses dimensions.

18. Prières chrétiennes. In-12, mar. citron, dosorné, large dent. avec sphères et emblêmes du Saint-Esprit aux angles, gardes de papier doré, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 825 fr.

Joli manuscrit de la fin du XVIIe siècle, sur vélin, comprenant 55 ff. et signé au recto du 53e fol. S. Le Couteux. Il est écrit en lettres romaines noires, dorées et en couleur, chaque page est encadrée d'un filet d'or. Le premier feuillet contient un superbe frontispice avec de riches ornements en couleurs sur fond d'or de tous les chapitres sont décorés au commencement ou à la fin de belles lettres initiales et de magnifiques dessins en or et en couleur.

19. Rituel de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prez les Pa-

ris, contenant les prières et cérémonies à faire, lorsque les Religieux de la dite Abbaye portent les reliques de la glorieuse Vierge et Martyre sainte Marguerite aux Reynes et princesses du sang. In-fol. mar. r. fil. et comp. tr. dor. (*Du Seuil*). — 3,005 fr.

Beau manuscrit sur vélin du XVIIe siècle composé de 31 ff. encadrés d'or avec en-têtes, vignettes, initiales, culs-de-lampes, dessinés en or et couleur.

Ce manuscrit a été offert en présent à Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, avec ses armes sur la reliure.

20. Hore beate Marie Virgi || nis ad usum parisiensem to || taliter ad longum sine requere. (Au recto du dernier f. :) *Finit officium beate Marie Virginis secūdū usum insignis ecclie parisiēsis impressū parisiis in sole aureo vici sorbonici opa Udalrici Gerīg et magistri Berchtoldi Renholdt sociorū. Anno dñi millesimo ccccxcviii die vero septimo Marcii* (1498), in-8 goth. fig. sur bois, mar. brun, comp. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 1,310 fr.

Beau livre imprimé sur vélin avec 12 grandes figures gravées sur bois, peintes en miniatures. On a ajouté, sur les marges qui étaient blanches, des bordures en or et en couleur.

Belle reliure du XVIe siècle, entrelacs mosaïqués de mar. rouge, brun et noir, fil. or et pointillé en argent.

21. Heures à lusaige de Rome. (A la fin :) *Ces presentes heures a lusage de Rōme ont esté imprimées par Philippe Pygouchet, Libraire de luniversité de Paris, demourāt en ladicte université en la rue de la Harpe devant Sainct Cosme*, in-8 goth. de 100 ff. figures et encadrements sur bois, initiales en or et couleur (almanach de 1488 à 1508, mar. noir, comp. tr. dor. (*Rel. du* XVIe *siècle*). — 615 fr.

Édition ornée de 19 grandes planches en bois et de bordures autour des pages; sur le premier feuillet recto se voit la marque de Ph. Pigouchet laquelle occupe la page entière.

Exemplaire imprimé sur vélin.

22. Heures à l'usage de Paris... (A la fin :) *Ces presentes heures furēt achevées à Paris le xxi iour de Juing L'an mil cinq cens et dix pour Anthoine Verard, demourāt devant nostre dame de Paris* (1510), in-8, avec encadrements et figures sur bois, mar. bleu, dos orné et mosaïqué de mar. citron, doublé de mar. r. foncé, avec comp. de mosaïque, tr. dor. (*Lortic.*) 2,040 fr.

Bel exemplaire imprimé sur vélin. Almanach de 1503 à 1520. Quatorze

grandes planches et encadrements représentent les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, la danse des morts, etc., toutes les lettres initiales sont rehaussées d'or.

25. Heures à lusaige de Romme tout au long || sans rien requerir. Avec les figures de la || vie de l'homme : et la destruction de Hierusa || lem. *Ces presentes heures. Ont esté achevées a Paris le huitiesme iour de mars. Lan mil cinq cẽs et neuf, par Gil* || *lel hardouyn. Imprimeur demourant au* || *bout du pont au change a lenseigne de la Ro* || *se au desoubz de la belle ymage* (1509), in-4 goth. de 92 ff. non chiff. (Almanach pour XIII ans, 1508 à 1520), fig. v. brun, comp. de fil. à froid, tr. dor. — 650 fr.

Exemplaire sur vélin renfermant 20 grandes planches, non compris celle du titre répétée à la fin, ni la planche de l'homme anatomique et de nombreux et jolis ornements variés ou bordures à chaque page; cet exemplaire contient à la fin, sur plusieurs ff. de garde, un registre de la famille d'Haussonville.

27. Las Horas de nue || stra senora segũ el uso || romano : en las quales || son añadidas muchas || oraciones muy devotas. || Y de nueuo el rosario || de nuestra señora : y son longũ esin require. *En Lyon, por Guillielmo, Rovillo.* 1551 (A la fin :) *Fueron impressas las presentes Horas enla ciudad de Leon de Francia en casa de Mathias Bonhomme*, in-8 de 12 ff. prél. non chiff. et 203 ff. chiff. car. ronds, fig. sur bois, encadr. à chaque page, mar. r. riches comp. à petits fers et au pointillé sur les plats et sur le dos, tr. dor. *(Le Gascon.)* — 570 fr.

Ouvrage orné de figures sur bois à pleine page, de vignettes et d'encadrements très variés.

28. Heures a lusage || de Lengres : au long || sans requerir. *Imprimé à Troyes* || *chez Jehan Lecoq* || (A la fin :) *Imprime a Troyes* || *chez Jehan Lecoq* || *s. d.* (Almanach pour XXIIII ans de 1544 à 1567), in-12 allongé, car. goth. rubriques, fig. sur bois, v. brun, comp. dorés sur les plats genre Grolier, tr. dor. et ciselée. *(Rel. du* XVIe *siècle).* — 730 fr.

Le titre porte la marque de *Jehan le coq*. Le volume a en tout 180 ff. non chiff. sign. a par 6 ff., b. par 12, A par 12, C par 12, d-g par 12, h par 6, i par 12, j par 6, A par 12, B par 6, C et D par 12, E par 6, A par 12, et B par 6 ff.

Les plats portent le nom de *Claudine Gelyot*.

Bel exemplaire de la bibliothèque Gosford.

29. Epistolæ et Evangelia totius anni, ex præscripto missalis Ro-

mani, S. Pontificis Clementis VIII. Jussu recogniti. Ex Reginæ Regentis mandato edita. *Parisiis, apud Sebastianum Cramoisy*, 1647, in-8 mar. r. dos orné, fil. à comp. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 350 fr.

Exemplaire en grand papier réglé, aux armes de la reine Anne d'Autriche.

30. Heures en vers françois, etc., nouvellement traduites, et composées par Messire Claude Sanguin. *A Paris, imprimé aux despens de l'autheur par Jean de La Caille*, 1660, in-4, mar. r. dos et plats fleurdelisés, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 305 fr.

Exemplaire de dédicace aux armes de la reine Anne d'Autriche.

32. Officium beate Marie Virginis secundum usum roman. (A la fin :) *Finit officium beate Marie qua diligentisime correctu. Impressum Venetiis : impensis nobilis viri Lucantonii de Giunta Florètini. Anno a salutis era incarnatione millesimo quingentesimo quinto pridie Kal. Maii* (1505), in-8, 196 ff. mar. noir (*Rel. anc.*). — 400 fr.

Impression en rouge et noir avec de jolies bordures et de grandes figures sur bois.

Exemplaire sur vélin.

37 ¶ Cy commence ung petit traicté intitulé le li || vre de Larre de Lespouse : compille par || maistre Hugues de Sainct Victor : || novellement imprimé a Paris : || pour Symō Vostre librai || re : demourant en la rue || Neufve Nostre-Dame || lenseigne sainct || Jehan levā || geliste. (Marque de Simon Vostre.) (A la fin.) *Cy fine le liure de maistre Hugues* || *de Saint-Victor. Intitulé le trai* || *ctie de Larre de Lespou* || *se ou de Lame. S. l. n. d.* pet. in-8 goth. de 36 ff. non chiff. — Traicté qui est dit l'arbre de la || croix : composé par Sainct Bon || aventure, docteur seraphique. *S. l. n. d.* pet. in-8, goth. de 60 ff. non chiff. marque de Simon Vostre au verso du dernier. — Ens. 2 ouvrages en 1 vol. pet. in-8, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 210 fr.

Exemplaire du duc de La Vallière, le seul cité par Brunet, il provient en dernier lieu de la collection Firmin-Didot.

39. Lettres du Père Malebranche. *A Rotterdam, chez Reinier Leers*, 1686, 3 tomes en 1 vol. in-12, mar. r. dos orné, tr. dor. (*Boyet.*) — 240 fr.

Bel exemplaire aux armes de Perrinet.

43. Le chevalier chrestien, composé en latin par Erasme, et puis traduict en langue francoyse. *Lyon, par Jean de Tournes*, 1542, in-16, mar. La Vall. dos orné, fil. dent. int. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 345 fr.

Petit livre de la plus grande rareté.

44. Disputation entre l'homme et Raison compose nouvellement a lonneur de la glorieuse vierge Marie, Mère de Dieu. *On les vend a Paris en la rue neufve Nostre-Dame a lēseigne sainct Jehan Baptiste près saincte Geneviesve des Ardans par Denys Janot libraire*, in-16 de 56 ff. chiff. figures en bois, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Padeloup*). — 225 fr.

Bel exemplaire d'un livre rare.

45. Chrestienne instruction touchant la pompe et excez des hommes débordez, et femmes dissolues, en la curiosité de leurs parures et attiflemēs d'habits qu'ils portent, contrevenans à la doctrine de Dieu, et à toute modestie chrestienne. Avec une brieve description d'orgueil et vanité de ce monde. Et le regard continuel et unique obiet, que tous vrais fideles et eleuz de Dieu, doivent avoir. Plus, l'Abus invétéré et diabolique invention des Dances. *Imprimé nouvellement*, 1551, in-16 de 45 ff. mar. brun jans. doublé de mar. r. avec fil. — 260 fr.

Volume extrémement rare attribué d'abord à Viret et ensuite à Farel; on y trouve une *Chanson contre l'abus damnable et détestable des danses.*

Bel exemplaire avec témoins provenant des bibliothèques Yemeniz et Bancel.

49. Sermon presché a l'ouverture de l'Assemblée générale du Clergé de France, le 9 novembre 1681 a la Messe solennelle du Saint-Esprit dans l'Eglise des Grands-Augustins, par Mre Jaques Benigne Bossuet, évêque de Meaux. *A Paris, chez Federic Leonard*, 1682, in-4, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Du Seuil*). — 200 fr.

Bel exemplaire de l'édition originale aux armes de François de Harlay-Chamvallon, archevêque de Paris.

50. Thomæ a Kempis, canonici regularis ord. S. Augustini de Imitatione Christi libri quatuor. *Lugduni, apud Joh. et Dan. Elzevirios, s. d*; pet. in-12, titre gravé, mar. r. dos orné, fil. dent. int. tr. dor. (*Derome.*) — 1,345 fr.

Très bel exemplaire. Hauteur : 133 mill. Reliure d'une grande fraîcheur.

57. Instruction || pour tous estats || en laquelle est sommairement

déclairé, com || me chacun en son estat se doit gou || verner, et vivre selon Dieu. || *A Paris* || *de l'imprimerie de Philippe Danfric et* || *Richard Breton, rue Sainct Jacques a l'escrevisse* || *m. c. lix* (1559), in-8, mar. r. dos orné, fil. dent. int. tr. dor. (*Duru*). — 305 fr. pour la Bibliothèque nationale.

Volume rare, imprimé en caractères cursifs, dits *de civilité*, il est très curieux au point de vue des mœurs du XVIe siècle.

67. Sentence decretalle et condemnatoire au fait de la paillarde Papauté : et punition de ses demerites, et forfaits, souz la sommaire narration de longues procédures. *Imprimé nouvellement*, 1561, in-8 de 23 ff. v. ant. marb. fil. — 130 fr.

Pièce très rare.

75. Bessarionis cardinalis Niceni, et Patriarchæ Constatinopolitani in calumniatorē Platonis libri quatuor... Metaphysicorum Aristotelis XIIII librorum trāslatio. Theophrasti metaphysicorum lib. I. (A la fin :) *Venetiis in ædibus Aldi et Andreæ soceri mense septembri M. D. XVI* (1516), 2 parties en 1 vol. in-fol. car. ronds, mar. fauve, riches comp. en mosaïque de différentes couleurs, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 5,500 fr.

Riche reliure, une des plus belles qui aient été exécutées pour Grolier avec son nom et sa devise sur les plats.

77. M. T. Ciceronis, de Amicitia Dialogus, ad T. P. Atticum, Ex Recensione J. G. Grævii. *Parisiis, apud A. V. Coustelier*, 1749, in-32, mar. blanc, dos orné, comp. en mosaïque, tr. dor. (*Monnier*). — 505 fr.

Curieuse et riche reliure en mar. blanc avec incrustations de mar. de diverses couleurs représentant sur chaque plat des fleurs, des feuilles et des branchages; elle est signée.

82. La Fontaine de || toutes sciēces || du philosophe || Sydrach. (A la fin :) ¶ *Imprimé à Paris, le* || *xx iour de fevrier mil cccc huitā* || *te et six* (1486) *pour Anthoine Verard libraire* || *demourāt a Paris, sur le pōt nostre dame* || (marque de Vérard), in-fol. de 185 ff. y compris 22 ff. prélim. à 2 col. de 36 lignes, car. goth. mar. r. foncé, comp. à froid, dent. int. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 375 fr.

Première édition de ce livre rare.

85. Réflexions, sentences et maximes morales de La Rochefoucaud. *A Paris, chez P. Jannet*, 1853, in-12, maroq. r. dos orné, comp. dorés sur les plats style XVIe siècle, doublé de

mar. r. bleu avec large dent. au pointillé, non rogné, étui en chag. r. (*Capé*). — 305 fr.

Exemplaire sur peau de vélin, revêtu d'une riche reliure.

87. Les caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les caractères ou || les || mœurs de ce siècle (par La Bruyère). *A Paris, chez Estienne Michallet, premier imprimeur du Roy, rue Saint-Jacques a l'image Saint-Paul*, 1688-1699, 10 v. in-12, mar. La Vall. jans. dent. int. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 3,000 fr.

Collection peut-être unique reliée par Trautz-Bauzonnet, des dix premières éditions des *caractères* de La Bruyère.

98. Francisco Petrarcha. || De los remedios con || tra prospera y adver || sa fortuna. (A la fin :) *Imprimido en la ciudad de Caragoça por Georgi Coci, Aleman*, 1518, pet. in-fol. goth. de 6 et 170 ff. mar. br. comp. à froid, doublé de mar. r. avec riches comp. (*Chambolle-Duru* et *Marius Michel.*). — 610 fr.

Bel exemplaire d'un livre très rare. Le titre, rouge et noir, est surmonté d'une vignette gravée sur bois, qui représente l'auteur écrivant son œuvre et paraissant être interrompu dans son travail, par un enfant qui porte un écureuil sur ses épaules. La marque de l'imprimeur est sur le dernier feuillet, en face de la souscription ; le dernier feuillet doit être coté 170 au lieu de 169, parce que les deux feuillets 165 et 166 sont chiffrés tous deux 165.

105. Le Favory de Court nouvellement traduict d'espaignol en francoys, par maistre Jaques de Rochemore, lieutenant particulier en la Seneschaucée et siège présidial de Beaucaire, et Nisme en Languedoc. *A Lyon par Guillaume Rouille à l'escu de Venise*, 1556, in-8, veau br. ant. à comp. dorés et en mosaïque, tr. dor. (*Riche reliure lyonnaise du XVIe siècle*). — 295 fr.

113. Première et seconde Partie des erreurs populaires et propos vulgaires, touchant la médecine et le régime de santé, refutez et expliquez par M. Laurent Joubert, conseiller et médecin ordinaire du Roy, et du Roy de Navarre, premier docteur régent. *A Lyon, par Pierre Rigaud*, 1602 ; 2 vol. in-16 mar. r. dos orné, large dent. ornée de cerfs, couronnes, fleurs de lis, coqs, levrettes, doublé de mar. r. avec dent. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 200 fr.

Exemplaire de R. Heber, de De Bure et du baron Pichon, recouvert d'une jolie reliure.

119. La manière pour || aprendre à cyfrer et compter par plumes || et gectz selon la vraie science de algoris || me en nombre entier et rompu. (A la fin :) *Imprimé en Anvers, par moy Martin Lempereur | pour Guillaume Vosterman l'an* || M ccccc xxix (1529), pet. in-8 goth. de 52 ff. non chiff. mar. r. jans. doublé de mar. bleu, avec large dent. tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 400 fr.

Livre de toute rareté, le dernier feuillet présente au verso la marque de l'imprimeur.

123. Le Grāt Kalēdrier || des bergiers nou || vellemēt imprimé || à Lyon. Ordonné || à la vérité auquel || sōt plusieurs aug || mētatiōs et correcti || ons nouvellemēt || adioustées aultre || ment qu'il nestoit || par avant. (Au bas de la seconde col. de l'avant-dernier f. :) *A Lyon.* 1510. *Dauril le* 8, pet. in-fol. goth. de 96 ff. fig. en bois, v. f. ant. — 365 fr.

125 † De Artifiū Pspcva . Viator terº.

O Bons amis, trespassez et viuenz,
Granz esperiz, zeusins, apelliens
Decorant France, Almaigne et Italie,
Geffelin, Paoul, et Martin de Pavye,
Berthelemi Fouquet, Poyet, Copin,
Andre Montaigne, et Damyens Colin,
Le Pelusin, Hans Fris, et Leonard,
Hugues, Lucas, Luc, Albert, et Benard,
Iehan Iolis, Hans Gru, et Gabriel
Vuastele, Urbain et Iange Micael
Symon du Mans...

(A la fin :) *Impressum Tulli Anno Catholice veritatis Qungētesimo vicesimo primo ad Milesimū VIIe idus septembres. Solerti opera Petri Iacobi pbri incole pagi Sancti Nicolai*, 1521, in-fol. goth. de 30 ff. avec gr. au trait, texte français et latin, mar. r. fil. (*Duru.*). — 505 fr.

Troisième édition, de l'ouvrage de Jean Pelegrin dit Viator, qui diffère notablement des précédentes pour le texte et pour le nombre des planches. Elle est aussi fort rare. Les vers ci-dessus, qui ne figurent pas dans les deux éditions précédentes, offrent un grand intérêt pour l'histoire de l'art. On ne connaît même pas d'œuvres de plusieurs des artistes qui y sont cités. Pour plus de clarté, nous avons mis, dans la transcription des vers, des majuscules aux noms propres.

Exemplaire restauré, de la bibliothèque Didot.

130. Opera nova chiamata Epulario || quale tracta il modo de cucinare ogni carne, ucelli, || pesci de ogni sorte. Et fare sapori,

torte, pastel || li, al modo de tutte le provincie : et moltre || altre gētillezze. Cōposta *p* maestro || Giovāne de Roselli. Frācese. *Venetia*, 1517, petit in-8 goth. à 2 col. 41 ff. chiffrés, plus 3 ff. pour la table, figure en bois sur le titre, mar. grenat jans. dent. int. tr. dor. (*Thibaron-Joly*). — 145 fr.

Une des plus rares éditions connues.

131. Recherches sur l'époque de l'équitation et de l'usage des chars équestres chez les anciens. *A Marseille et à Rome*, 1764, 2 vol. in-8, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 380 fr.

Exemplaire portant sur le dos de la reliure les armes de la comtesse du Barry.

132. Sensuyt le || liure du roy || Modus de et || la royne Racioqui || parle du deduit de la || chasse a toutes be- || stes sauuaiges cōme cerfz : biches : daīs : che || ureulx : lieures : sangliers : loups : regnardz : || et loutres, avec le stille de faulconnerie : ¶ *Cy finist cn p̄sēt liure* || *intitule le liure de Modus et de la Royne* || *racio. Nouuellement imprime a Paris en* || *la rue Sainct-Jacqs a lenseigne de la Roze* || *Blanche couronnee. Et fut acheue le Pre* || *mier iour du moys de mars mil cinq centz* || *vingtsix* || pet. in-4 goth., titre rouge et noir, fig. sur bois, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 660 fr.

Édition rare, imprimée par Philippe Le Noir, et comprenant en tout 98 ff.: 4 ff. prél. non chiff. pour le titre, la dédicace à *Charles duc de Vendosme* et la table (sign. a par 4 ff.), 94 ff. chiff. sign. A-V, par 4 ff. et AA-BB par 4 ff. et CC par 6 ff.

133. La venerie de Jaques du || Fouilloux... *A Poitiers, par les de Marnefz et Bouchetz frères, s. d.*; in-4, fig. sur bois, mar. r. jans. dent. int. (*Chambolle-Duru.*) — 395 fr.

Edition imprimée en caractères italiques. Bel exemplaire.

135. Le Parfait Chasseur, par M. de Selincourt. *A Paris, chez Gabriel Quinet*, 1683, in-12 allongé, mar. bleu, fil. dent. int. (*Bauzonnet.*) — 205 fr.

Bel exemplaire.

136. La noble et furieuse chasse du loup composée par Robert Monthois arthésien. En faveur de ceux qui sont portez à ce royal deduict. *Suivant l'édition imprimée à Ath, chez Jean Maes, imprimeur Juré*, 1642, in-8, figure gravée à l'eau-forte

par Jules Jacquemart. mar. r. large dent. sur les plats et dent. int. *(Belz-Niedrée.)* — 225 fr.

Réimpression publiée par les soins de M. Léon Techener en 1865.
Exemplaire sur peau de vélin.

137. Origen y dignidad de la caça y de los caçadores por Juan Mateos Ballestero. *S. l. (Madrid)*, 1634, in-4, fig. mar. bleu jans. doublé de mar. r. avec dent. *(Chambolle-Duru).* — 505 fr.

Volume composé d'un titre gravé, de 8 ff. prél. de 120 ff. de texte avec 4 ff. de table et 7 pl. représentant la chasse de l'ours.

138. La Fauconnerie de Charles d'Arcussia. Lettres de Philoierax a Philofalco ou sont contenues les maladies des oyseaux et les remèdes pour les guérir. *A Paris, chez Jean Houzé*, 1627, 409 pp. et 8 ff. de table, 11 fig. grav. sur cuivre. — La Fauconnerie du Roy avec la conférence des fauconniers. *A Paris, chez Jean Houzé*, 1626, 6 ff. et 48 pp. — Discours de chasse ou sont representez les vouls faits en une assemblée de faucon-niers. *A Paris, chez Jean Houzé*, 1627, 56 pp. — Ens. 3 ouvrages en 1 vol. in-4, mar. r. jans. dent. int. tr. dor. *(Chambolle-Duru.)* — 735 fr.

139. Code des chasses. Troisième édition. *Paris, Prault*, 1753, 2 vol. in-12, mar. r. dos fleurdelisé, fil. tr dor. (*Rel. anc.*) — 250 fr.

Vaste compilation sur le droit de chasse contenant toute sa législation ancienne, ainsi que celle de l'époque où l'ouvrage fut écrit.
Exemplaire aux armes du duc d'Orléans.

141. Les images ou tableaux de platte-peinture de Philostrate Lemnien Sophiste grec. Mis en françois par Blaise de Vigenere. *Paris*, 1578, in-4, mar. brun, riches comp. sur le dos et les plats, tr. dor. (*Reliure du XVIe siècle.*) — 340 fr.

Première édition de cette traduction.

142. Ymag. Figura, seu representatio || Ante-Christi: Pessimi. Apoca. XIII. Cap. *S. l. n. d.* (*Paris, Michel Lenoir, vers* 1500); in-4, goth. fig. sur bois, mar. brun jans. dent. int. tr. dor. (*Thibaron-Joly.*) — 610 fr.

Très bel exemplaire d'un livre singulier et de la plus grande rareté; il comprend 22 ff. non. chiff. sig. *a-e*, le 1er cahier à 6 feuillets, et les autres 4 feuillets, 21 pages seulement sont imprimées. Sur le verso du dernier feuillet imprimé on voit la grande marque de Michel Lenoir, imprimeur à Paris, de 1489 à 1520. Ses 22 figures xylographiques qui remplissent la page entière,

paraissent avoir été exécutées au quinzième siècle, et l'impression du livre peut être datée vers 1500.

Le recto du premier feuillet est occupé par la figure de la Bête de l'Apocalypse, avec cette légende: *ymag. Figura, seu representatio. Antechristi: pessimi. Apoca. XIII. Cap.* Cette figure est répétée sur le verso du premier feuillet et sur le verso du second feuillet. Les 19 autres figures sont placées sur le verso des feuillets suivants, et l'explication de chaque figure est imprimée sur le recto, en 2 colonnes, d'abord en latin, puis en huit vers français. Sur le recto du feuillet *e. iij.*, le texte latin est suivi de 32 vers français sur l'avènement de Jésus-Chrit, après le règne de l'Antechrist. Enfin, on lit sur le recto du dernier feuillet: *Sensuyvent les quinze signes précédens le jour du grant jugement de Dieu nostre créateur.*

L'exemplaire de la vente Lebœuf de Montgermont, vendu 430 fr. ne contenait que vingt feuillets.

143. Memorabiles evangelistar. figuras. *S. l. (Pforzheim)*, 1503, in-4, mar. r. dos orné, fil. et comp. dent. int. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 198 fr.

Ce livre rare et singulier est une copie de l'*Ars memorandi;* il se compose en tout de 17 feuillets et contient 15 figures en bois des plus bizarres. Le premier feuillet commence par l'*Hexastichon Sebastiani Brant in memorabiles evangelistar. figuras.* Au recto du second feuillet, se lit un avis de Georgius Relmisius, éditeur de l'ouvrage, dans lequel il explique l'usage des vers latins du moine Pierre Rosenheim (Simler) qui sont placés au nombre de douze vis-à-vis de chaque planche. Le verso du dernier feuillet contient une *Peroracio* dans laquelle l'imprimeur se nomme de cette manière: *Ista tibi tradidit Thomas Phorcensis, cognometo Anshelmi,* ce dernier avis est terminé par le mot *Vale* suivi de la date 1503.

147. Histoire sacrée en tableaux (par Finé de Brianville). *A Paris, chez Charles de Sercy*, 1670-71-75, 3 vol. in-12, fig. de Séb. Le Clerc, mar. r. dos orné, filets, tr. dor. (*Boyet*). — 455 fr.

Bel exemplaire du premier tirage.

149. Le Imagini con tutti i riversi trovati et le vite degli imperatori tratte dalle medaglie et dalle historie degli antichi. *S. L.* 1548, in-4, planches de médailles, v. brun, riches comp. et entrelacs de mosaïque avec fleurons azurés. (*Rel. lyonnaise du XVIe siècle.*) — 295 fr.

153. Funérailles et diverses manières d'ensevelir des Rommains, Grecs et autres nations, tant anciennes que modernes, descrites par Claude Guichard docteur es droits, et dédiées à très haut, très puissant et très magnanime prince Charles Émanuel, Duc de Savoie. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1581, in-4, fig. sur

bois, mar. vert, coquilles et marguerites sur le dos, fil. à comp. soleil au centre des plats, armes de Castellan ajoutées dans le haut, tr. dor. (*Reliure du XVIe siècle*). — 200 fr.

155. Scènes de chasse, par Antonio Tempesta. *Rome*, 1598, in-4 de 72 planches, parchemin: — 200 fr.

Jolies figures très curieuses représentant toutes sortes de chasses.

157. Recueil de figures. *A La Haye*, 1708, in12, mar. vert, dos orné, dent. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 300 fr.

54 planches de costumes gravées par Bernard Picart d'après les dessins de G. Duchange.

158. Hecatomgraphie, c'est-à-dire les deseriptiõs de cẽt figures et hystoires, contenans plusieurs appophthegmes, prouerbes, sentences dictz tant des anciens que des modernes. Le tout reueu par son autheur (G. Corrozet). *A Paris, chez Denys Janot, imprimeur et libraire*, 1543, in-8 de 112 ff. fig. et encadr. grav. sur bois, mar. r. jans. dent. int. (*Chambolle-Duru*). — 345 fr.

Très bel exemplaire grand de marges de la seconde édition qui reproduit les figures de la première.

159. Le Théâtre des || bons en || gins, auquel sont contenuz cent em || blemes moraulx. Composez par Guil || laume de La Perrière Tolosain || et nouuellement par ic | eluy limé, reueu || corrige. *De l'imprimerie de Denys Janot Imprimeur et libraire, s. d.* (1539), in-8 de 108 ff. dont le dernier blanc, fig. et encadrement gravés sur bois, mar. r. jans. dent int. (*Chambolle-Duru.*) — 270 fr.

Très bel exemplaire de la première édition.

160. Le Théâ || tre des || bons en || gins, || auquel sont contenuz cent || emblemes mor || aulx, || composé par Guillaume de || La Perrière Tholosain. || *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1545 ; in-16 de 56 ff. 100 fig. grav. sur bois, mar. r. jans. dent. int. (*Joly.*) — 180 fr.

Joli exemplaire réglé, très grand de marges et bien conservé.

161. Le Théâtre des bons engins, auquel sont contenuz cent emblemes moraux. Composé par Guillaume de La Perrière Tholosain. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1547 ; in-16 de 56 ff. non chiff. mar. vert, dos orné, fil. tr. dor. — 150 fr.

Édition rare. Chacune des pages renferme un bois représentant l'emblème et un dizain qui en est l'explication.

Exemplaire de De Bure.

162. Emblèmes d'Alciat, de nouveau trãslatez en frãcois vers pour vers iouxte les Latins (par Barth. Aneau). *A Lyon, chez Macé Bonhomme*, 1549, gr. in-8 de 267 pp. plus 4 ff. pour la table, fig. mar. r. dos orné, fil. dent. int. *(Duru)*. — 150 fr.

Traduction ornée des mêmes gravures en bois que l'édition latine de 1548 et qui sont attribuées au Petit Bernard. Elle est plus recherchée que cette dernière.

163. Ach. Bocchii symbolicarum quæstionum de universo genere, quas serio ludebat, libri quinque. *Bononiæ*, 1555, pet. in-4, fig., mar. brun, fil. et comp. dorés et à froid, tr. dor. (*Rel. du XVIe siècle*). — 175 fr.

Très bel exemplaire de la première édition.

164. J. Camerarii Medici Symbolorum et emblematum centuriæ tres. I Ex herbis et stirpibus. II Ex animalibus quadrupedibus. III Ex volatilibus et insectis. IV Ex aquatilibus et reptilibus. *S. l. (Norimbergae), Typis Voegelinianis*, 1605, in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 380 fr.

Ce volume dont le titre porte : *Editio secunda auctior et accuratior*, se compose de 4 parties qui avaient paru successivement et avec des titres particuliers.

Exemplaire au chiffre et aux secondes armes de De Thou.

166. Deliciarum Juvenilium libellus elegãtissimus variis huius seculi doluptatrum imaginibus illustratus nunc primum in lucem editus per Crispinum Passæum depictorem earundem et excusorem. *S. l. n. d.* in-4 obl. planches gravées, mar. r. fil. à fr. milieu doré et fleurons, dent. int. (*Duru et Chambolle*). — 480 fr.

Titre et 42 planches.

167. C'est l'ordre qui a esté te || nu à la nouvelle et joyeuse || entrée, que treshault, tresexcellẽt, et très-puissãt prince || le Roy tres chrestien Henry deuxiesme de ce nom, a fai || cte en sa bonne ville et cité de Paris..., le seizième jour de juin M. D. XLIX. *On les vend à Paris, chez Jacques Rosset dict le Faul* || *cheur, en la rue Gervais Laurẽs, a l'enseigne du souf* || *flet près Sainte-Croix en la cité, s. d.* (1549), in-4 de 38 ff. chiffr. pl. gravées, mar. r. jans. dent. int. (*Chambolle-Duru.*) — 930 fr.

Le plus beau livre d'entrée des rois de France qui ait été publié.

Exemplaire remarquable par la grandeur de ses marges et par sa belle conservation. Toutes les planches sont intactes.

170. La Voye de laict, ou le Chemin des héros au palais de la Gloire. Ouvert a l'entrée triomphante de Louys XIII roy de France et de Navarre en la cité d'Avignon, le 16 nou. 1622... *En Avignon de l'Imprimerie de I. Bramereau*, 1623, petit in-4, titre gravé, portrait et planches, mar. r. riches comp. sur les plats, tr. dor. *(Rel. anc.)* — 490 fr.

Bel exemplaire d'un volume rare complet de toutes ses planches recouvert jolie reliure genre Le Gascon et provenant des bibliothèque de Horace Walpole.

171. L'Entrée triomphante de leurs maiestez Louis XIV roy de France et de Navarre et Marie Thérèse d'Autriche son espouse dans la ville de Paris, au retour de la signature de la paix générale et de leur heureux mariage, enrichie de plusieurs figures, des harangues et de diverses pièces considérables pour l'histoire. *Paris, chez Pierre Le Petit* (1662), in-fol. planches par Chauveau et Jean Marot, mar. r. fleurs de lis sur le dos et les plats, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 605 fr.

172. Le sacre de Louis XV, roy de France et de Navarre, dans, l'église de Reims, le dimanche 25 octobre 1722 (rédigé par Danchet). *S. l. n. d.* in-fol. max. mar. r. dos orné, large dent. sur les plats, doublé de tabis bleu, t. dor. (*Padeloup*). — 1,205 fr.

Livre entièrement gravé, texte et planches. Il est fort recherché pour la beauté des 9 grandes planches, des nombreux portraits et des encadrements du texte dont il est orné.

Superbe exemplaire.

173. Description des festes données par la Ville de Paris a l'occasion du mariage de Mme Louise Elisabeth de France et de Don Philippe, infant et grand amiral d'Espagne, les vingt neuvième et trentième août mil sept cent trente-neuf. *A Paris, de l'impr. de P.-G. Le Mercier*, 1740, in-fol. max. 22 pp. de texte et 13 grandes planches gravées par J.-F. Blondel, mar. r. dos et dent. fleurdelisés, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 255 fr.

Superbe exemplaire aux armes de la Ville de Paris.

174. Description des Festes données par la ville de Paris les vingt-trois et vingt-six février mil sept cent quarante-cinq à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin avec madame Marie-Thérèse, infante d'Espagne. *S. l. n. d.* in-fol. max. texte gravé avec encadrement et 19 planches, mar. r. dos orné, large dent. sur les plats, tr. dor. (*Padeloup*). — 685 fr.

Superbe exemplaire aux armes de la Ville de Paris.

175. Fête publique donnée par la Ville de Paris à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin le 23 février 1747 (avec la princesse Marie Josèphe de Saxe). *S. l. n. d.* in-fol. max. texte et 7 grandes planches gravées, mar. dos r. orné, large dent sur les plats, tr. dor. (*Padeloup*). — 525 fr.

Superbe exemplaire aux armes de la ville de Paris.

176. Sacre et couronnement de Louis XVI. *A Paris, chez Vente et Patas*, 1775, in-4, titre gravé, frontispice, plan, figures et vignettes, mar. r. dos fleurdelisé, fil. tr. dor. (*Reliure ancienne aux armes de France*). — 580 fr.

184. Choderlos de Laclos. Suite de 8 figures in-18 de Le Barbier, gravées par Halbou, Simonet, Thomas, Delignon, etc. pour les *Liaisons dangereuses. Genève*, 1792. — 235 fr.

Epreuves avant la lettre sur papier vélin et 3 eaux-fortes. Belles pièces non rognées, sauf une eau-forte qui est plus courte.
Charmante suite.

191. — Suite de 1 portrait gravé par Delvaux et de 25 fig. gr. in-8, de Moreau, pour les *Aventures de Télémaque. Paris, Renouard*, 1811. — 306 fr.

Epreuves tirées à part en 2 états : avec la lettre et eaux-fortes, à toutes marges. Le portrait n'est pas dans ce dernier état.

196. Florian. Réunion de 71 fig. in-18 de Le Barbier, Regnault, Vignaud, Flouest, pour les *OEuvres*. — 320 fr.

19 pièces (9 de Le Barbier et 10 de Regnault), avant la lettre; 12 eaux-fortes, pour *Galatée*, et 40 pièces avec la lettre.
La plupart de ces pièces sont à toutes marges.

200. La Fontaine. 6 figures in-8 d'Eisen, pour les *Contes. Amsterdam (Paris)*, 1762. (Edition des *Fermiers généraux.*) — 1,065 fr.

1 figure pour la *Jument du compère Pierre*, épreuve à l'état d'eau-forte; 5 figures dans des états *particuliers*, pour le *Bât*, le *Diable en enfer, Joconde*, 2 pour le *Rossignol*.
Pièces très rares, avec marges.

201. — 48 vignettes en têtes, fleurons et culs-de-lampes de Choffard, pour les *Contes. Amsterdam* (*Paris*), 1762. (Edition des *Fermiers généraux.*) — 800 fr.

Pièces tirées à part sans texte, sur papier de Hollande, in-8, à toutes marges.

203. La Fontaine. 20 figures in-4 de Fragonard, pour les *Contes et Nouvelles en vers. Paris, Didot, an III* (1795). — 705 fr.

Belles épreuves avant la lettre, c'est-à-dire avant les numéros et sans les noms des artistes, à toutes marges.

206. Louvet de Couvray. Suite de 27 figures in-8 de Demarne, Dutertre, Mlle Gérard, Marillier, Monsiau et Monnet, gravées par Baquoy, Choffard, de Launay, Delvaux, etc. pour les *Amours du chevalier de Faublas. Paris, an VI* (1798). — 305 fr.

Belles épreuves avant la lettre sur papier vélin, la plupart à toutes marges.

209. Prévost (l'abbé). 6 figures (sur 8) in-18, de la suite de Lefebvre, gravées par Coiny, pour l'*Histoire de Manon Lescaut et du Chevalier des Grieux. Paris, Didot*, 1797. — 310 fr.

Epreuves à l'état d'eaux-fortes in-8, à toutes marges.

211. Rousseau (J.-J.). Suite de 1 portrait gravé par A. de Saint-Aubin d'après de La Tour et de 37 figures in-4, de Moreau et Le Barbier, pour la *Collection complète des Œuvres. Londres (Bruxelles)*, 1775-1783. — 300 fr.

Belles épreuves à toutes marges, sauf 2 qui sont plus courtes.

212. Rousseau (J.-J.). La même suite, sans le portrait. — 1,250 fr.

Epreuves avant les numéros (sauf 2 qui ont les numéros), avec marges.

214. — 3 figures (sur 4) in-18, dont 2 de Moreau et 1 de Vernet, gravées par Halbou et de Longueil, pour *Paul et Virginie. Paris, de l'Imprimerie de Monsieur*, 1789. — 525 fr.

Epreuves avant la lettre, tirées in-8, à toutes marges.

219. Voltaire. 73 figures in-8 de la suite de Moreau, pour les *Œuvres complètes. De l'Imprimerie de la Société typographique (Kehl)*, 1784. — 2,800 fr.

1 titre-frontispice avec le buste de Voltaire; 1 dédicace avec le portrait de Frédéric-Guillaume de Prusse; 19 figures (sur 21) pour la *Pucelle*; 8 (sur 10) pour la *Henriade*, 13 (sur 18) pour les *Romans et Contes*: 27 (sur 44) pour le *Théâtre*; et 3 portraits.

Epreuves à l'état d'eaux-fortes. La dédicace avec portrait est en deux états différents; 14 pièces sont remontées; les autres pièces sont avec marges.

221 — Réunion de 51 figures et portraits in-8, de Eisen, Cochin, Moreau, Monnet, pour les divers ouvrages de Voltaire. — 395 fr.

23 figures avec ou avant la lettre, 14 eaux-fortes; 13 portraits et un portrait de Catherine, dessin à la mine de plomb.

Belles pièces avec marges.

222. Alembert (d'). Portrait in-8, d'après Mlle Lusurier, gravé par Savart. — 66 fr.

Épreuve avant toute lettre et avant les mots : *à l'immortalité ;* grande de marges.

224. Bayle (Pierre). Portrait in-8, gravé par Savart. — 70 fr.

Très belle épreuve avant toute lettre, avec marges.

225. Corneille (Pierre). Portrait in-8 d'après Lebrun, gravé par Ficquet. — 120 fr.

Superbe épreuve, avant les noms des artistes, avec marges, rare.

226. Descartes. Portrait in-8, d'après Hals, par Ficquet. — 135 fr.

Superbe épreuve, avant les noms des artistes, grande de marges.

230. La Fontaine. Portrait in-8, d'après Rigault, gravé par Ficquet, dit au *Ruisseau blanc*. — 252 fr.

Épreuve en 2 états : avec la lettre, remontée, et avant la lettre sans les noms des artistes, avec marges.

233. Molière. Portrait in-8, d'après Coypel, gravé par Ficquet. — 335 fr.

Superbe épreuve avant les noms des artistes, avec marges.

235. Montesquieu. Portrait petit in-8 en médaillon, d'après Dassier, gravé par Grateloup. — 141 fr.

Belle épreuve à toutes marges.

241. Description historique des chateau, bourg et forest de Fontainebleau. *A Paris*, 1731; 2 vol. in-12, fig. mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 400 fr.

Exemplaire aux armes de Louis Bourbon duc du Maine, grand maître de l'artillerie de France.

244. La Fidelle Ouverture de Lart de Serrurier, ou lon void les principaux preceptes desseings et figures touchant les experiences et operations manuelles dudict Art. Ensemble un petit traicté de diverses trempes le tout faict et composé par Mathurin Jousse de la Flèche. *A la Flèche, chez Georges Griveau, imprimeur*, 1627; in-fol. titre et planches gravés, mar. r. fil. à froid, dent. int. tr. dor. (*Lortic.*) — 599 fr.

Bel exemplaire de ce livre rare.

251. Mottetz novvellement || mis en musique à quatre, cinq, six, sept et huit parties, || en quatre liures : par Barthelemy Beaulaigne, excellent Musicien. || Tenor. || *A Lyon*, || *de l'imprimerie de Robert Granjon*, || *M. V^e^. lix* (1559); in 8 obl. de 44 pp. — Proverbes de Salomon, || mis en Cantiques, et rime

françoise, selon la vérité Hebraïque: nouuellement || composés en Musique à quatre parties, par Clément Ianequin, || imprimés en quatre volumes. || Tenor. || *A Paris.* || *De l'Imprimerie d'Adrian Le Roy, et Robert Balard, imprimeurs du Roy,* || *rue s. Jean de Beauuais, à l'enseigne s. Geneuieue.* || 1558, in-8 obl. de 20 ff. — Chansons novvelles, || composées par Barthélemy Beaulegue, excellent Musicien. Et par luy mises en Musicque à quatre parties, || et en quatre liures. || Tenor. || *A Lyon,* || *de l'imprimerie de Robert Granjon. M. V^e. lviij* (1558); in-8 obl, de 24 ff. — Ens. 3 parties en 1 vol. vélin blanc, fil. tr. dor. (*Rel. du temps.*) — 330 fr.

Précieuse réunion de trois livrets rarissimes, cités au *Manuel,* et qui manquaient à la collection Fétis.

Les *Chansons* de Beaulaigue nous offrent un des premiers volumes imprimés en caractères cursifs, dits de *civilité,* inventés et gravés par Granjon (on ne connaît pas de livres imprimés avec ces caractères avant 1558, et sous cette date il y en a plusieurs, sans qu'on puisse leur assigner un ordre chronologique). Granjon est aussi le premier qui substitua pour les notes de musique la forme arrondie à la forme losangée.

256. Meslanges de la musique d'Orlande de Lassus, à 4, 5, 6, 8, et 10 parties. *A Paris, pour Adrian Leroy et Robert Ballard,* 1586. — Livre de chansons avec deux dialogues d'Orlande de Lassus. *Paris,* 1581. — Continuation du Mellange d'Orlande de Lassus. *Paris,* 1584. — Ens. 6 parties en 2 vol. in-4 obl. vélin, fil. couronne de feuillage sur les plats tr. dor. — 900 fr. à M. Parran.

Recueil précieux et très rare dans lequel se trouvent 150 pièces d'anciennes poésies françaises.

Cette édition est très belle, elle est ornée de titres encadrés et de lettres initiales d'une grande élégance; elle manquait à la collection de Fétis qui ne possédait du reste aucun recueil des chansons françaises d'Orlande de Lassus.

Bel exemplaire dans sa première reliure, très grand de marges.

268. Duodecacorde contenant douze Pseaumes de David, mis en musique selon les douze modes, approuvez des meilleurs autheurs anciens et modernes, à 2, 3, 4, 5, 6 et 7 voix par Claud. Lejeune compositeur de musique de la chambre du Roy. *A la Rochelle, par Hierosme Haultin,* 1598; 6 parties en 1 vol in-4 obl, portr. non relié. — 295 fr.

Bel exemplaire de cette œuvre complète et très rare.

273. Recueil des plus beaux airs accompagnés de chansons a

dancer (sic), ballets, chansons folastres et bachanales, autrement dites vaudevire, non encores imprimes. Ausquelles chansons l'on a mis la musique de leur chant, afin que chacun les puisse chanter et dancer, le tout a une seule voix. *A Caen chez Jacques Mangeant*, 1615. — Le Recueil des plus belles chansons de dances de ce temps (2me partie), 1615. — Recueil des plus belles chansons des comediens français. En ce comprins les airs de plusieurs ballets qui ont esté faits de nouveau à la cour. 1626, 3 parties en 2 vol. in-12, mar. r. fil. dent. int. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 870 fr.

Recueil des plus piquants très difficile à trouver ainsi complet.

Très bel exemplaire provenant des bibliothèques Duplessis, Solar, Chedeau et Bancel.

285. Medée et Jason, tragédie en musique (par l'abbé Pellegrin, sous nom d'Antoine de Laroque), dédiée au Roy par Monsieur Salomon, ordinaire de la musique de la chambre du roy. Cidevant organiste de la Reine. Représentée pour la première fois par l'Académie royale de musique le 21 avril 1713. *A Paris, chez Pierre Ribou, proche les Augustins à la décente du Pont-Neuf à l'image St Louis, s. d.*; in-4 obl. titre gravé, musique notée, mar. r. fil. tr. dor. — 300 fr.

Exemplaire aux armes de Mademoiselle de Nantes.

287. La Manière de || tourner en langue francoyse les || verbes actifz || passifz || gerundifz || supins et participes. (par Rob. Estienne). *On en trouveras a Rouen chez Jehāb*ur || *ges jouxte le Moulin* || *Saint Douen, s. d.*; pet. in-8, goth. de 11 ff. mar. r. fil. à fr. tr. dor. (*Duru.*) — 150 fr.

Edition fort rare imprimée avant l'année 1525 et qui est différente de celles publiées plus tard par les Estienne.

Bel exemplaire avec témoins et réglé.

295. (Homeri opera, græce). *Florentiæ, sumptibus Bern. et Nerii Nerliorum*, 1488; 2 parties en 1 vol. in-fol. à 39 lignes par page mar. La Vall. riches comp. tr. dor. (*Duru.*) — 2,500 fr.

Première et magnifique édition d'Homère.

300. Oppiani de Venatione Libri IIII. Joan. Bodino Andigavensi interprete. Ad D. Gabrielem Bouerium Andium episcopum his accessit commentarius varius, et multiplex, eiusdem interpretis.

Lutetiæ, apud Michaëlem Vascosanum, 1555; in-4, v. brun comp. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 1,750 fr.

Jolie reliure du XVIe siècle à compartiments en mosaïque et fers azurés et aux armes en mosaïque de Bouvier, évêque d'Angers.

306. Quinti Horatii Flacci opera. *Londini*, J. Piné, 1733-1737; 2 vol. in-8, texte gravé, frontispices, figures, vignettes et culs-de-lampe, mar. r. dos orné, large dent. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 405 fr.

Bel exemplaire du premier tirage.

307. (Ovidii metamorphoseon.) Quæ hoc volumine continentur. Annotationes in omnia Ovidii opera. Index fabularum, et cæterum, quæ insunt hoc libro secundum ordinem alphabeti. Ovidii metamorphoseon libri XV. *Venetiis, in ædibus hæredum Aldi et Andreæ Soceri mense septembri*, 1533; in-8, mar. fauve, comp. et entrelacs en mosaïque de mar. de diverses couleurs, fil. or, tr. dor. et ciselée. (*Rel. du* XVIe *siècle.*) — 1,150 fr.

Magnifique exemplaire réglé et recouvert d'une riche reliure à comp. dorés et à mosaïque de mar. vert, noir et blanc.

317. C. Julii Hygini Augusti liberti Fabularum Liber... Ejusdem Poeticon astronomicon. *Basileæ, apud Joan Hervagium*, 1535; in-fol. mar. brun, comp. tr. dor. (*Rel. du* XVIe *siècle.*) — 3,350 fr.

Édition originale des Fables attribuées au grammairien Hyginus. Belle et riche reliure faite pour D. Canevarius, médecin du Pape Urbain VII, avec le médaillon en or et couleur représentant le *Char du soleil*; ce volume provient des bibliothèques Libri, Solar, et en dernier lieu de Firmin-Didot, où il a été payé 2,660 francs sans les frais.

321. ¶ Petri de Blarrorivo (Pierre de Blaru) Parhisiani, insigne Nanceidos opus, de Bello Nanceiano. (A la fin:) *Finit feliciter Egregium ac insigne Nanceidos opus Petri de Blarrorivo parhisiani de bello Nanceiano. Impressum in celebri Lotharingii pago divi Nicolai de porta per Petrū jacobi pbrm̄ loci paganū. Anno christiāe incarnatiōis. M. dxviii Nonas Januar* (1518); pet. in-fol. fig. sur bois, mar. brun, comp. à froid, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 650 fr.

Poème rare, dont le sujet principal est la défaite de Charles le Téméraire, à Nancy. Ce volume est surtout recherché pour la beauté des gravures sur bois dont il est orné.

Très bel exemplaire en grand papier, le seul connu, provenant de la bibliothèque Turnier.

322. Poesis christiana autore Angelo Sangrino Coenobii D. Justinæ Pat. abbate. *Patavii, apud gratiosū Perchacinū*, 1565; in-8, mar. r. comp. dor. tr. dor. et ciselée. (*Rel. anc.*) — 340 fr.

Jolie et riche reliure exécutée à Rome au XVIe siècle, pour le cardinal Bonnelli, dont les armoiries en mosaique sont sur les plats du volume.

331. Le Champion des || Dames (par Martin Franc). *S. l. n. d.*; in-fol. goth. de 185 ff. à 2 col. de 36 lignes non chiff. fig. sur bois, mar. r. jans. doublé de mar. r. avec riches comp. dorés. (*Chambolle-Duru, dorure de Marius Michel.*) — 1,405 fr.

Première et précieuse édition, imprimée à Lyon vers 1485, par Guillaume Le Roy, avec les mêmes caractères que ceux employés pour le *Roman de la Rose* et le *Doctrinale de Sapience* de Guy de Roye imprimés en 1485.

336. ¶ Les Faictz et dictz de feu de bō || ne memoire maistre Jehan Molinet || *Nouvellement imprimez a Paris l'an* || *mil cinq cens trente et ung le* || *neufviesme iour de* || *Decembre. On les vend au Palais en la gallerie par ou on va a* || *chancellerie a la bouticque de Jehan Longis* || *et de la veufve Jehan Sainct Denys* (1531); pet. in-fol. goth. titre rouge et noir, mar. bleu à long grain, dos orné, comp. de fil doublé de mar. r. fil. et large dent. (*Bauzonnet.*) — 410 fr.

Bel exemplaire de la première édition.

337. Les loups ravissans || dit le doctrinal moral || contenant douze chapitres | ou chascun pourra facillement || congnoistre que cest de bien | et fuyr : mal avec les exemples || joinctes a chascun chapitre (par Robert Gobin). *On les vend a Paris en la grant rue Sainct Jaques* || *a lenseigne de la Rose blanche couronnee*, *s. d.* in-4, goth. de 206 ff. avec fig. en bois, marque de Philippe Le Noir au verso du dernier f. et au-dessus le chiffre XLVII, indicateur du nombre des cahiers, mar. r. fil. à fr. dent. int. tr. dor. (*H. Duru.*) — 305 fr.

Seconde édition, plus rare que la première, de ce livre en vers et en prose, un des plus curieux que nous ayons en ce genre.

340. Sensuyuent les || menus propos || mere sote nouuellemēt composee : par Pierre Grin || goire... *Cy finissēt les menus propos... Nouuellemēt imprime a paris par Philippe le Noir... Et fust acheue le septiesme iour de iuillet Lan mil cinq cens vingt et*

huit (1528), pet. in-8, goth. de 128 ff. non chiff. fig. sur bois mar. r. fil. riches comp. tr. dor. (*Niedrée.*) — 560 fr.

Bel exemplaire, dans une charmante reliure, provenant de la bibliothèque de Firmin-Didot.

346. Ladole || scence cle || mentine. || Ce sont les œuvres de Cle || ment Marot / nouvellemẽt || imprimées avecques plus de || soixante nouvelles || composi || tiõs, lesquelles iamays ne fu || rent imprimées cõme pour || rez veoir à la fin du livre || M. D. XXXIII. || *On les vend à Lyon / en la* || *maison de Francoys Juste* || *Demourant devant nostre* || *Dame de Confort*, 132 ff. goth. — La suyte || de ladolescen || ce Clementine / augmentée || de plusieurs dictez, qui ne || stoient encore imprimez, cõ || me pourrez veoir en la fin du || livre. || La mort ny mord || 1534. ¶ *On les vend à Lyon* || *en la maison de Frãcoys Juste Demourant devant nostre Dame de Confort* 62 ff. goth. Ens. 2 ouvrages en 1. vol. pet. in-8, goth. format allongé, mar. r., riches comp. style XVIe siècle, dent. int. tr. dor. (*Duru.*) — 1,050 fr.

Bel exemplaire d'une édition rare et précieuse, orné d'une riche et élégante reliure avec dorure à petits fers couvrant entièrement les plats.

347. Lenfer de Clement Marot de Cahors en quercy valet de chãbre du Roy. ¶ *A Lyon, en lan mil cinq cens quarante huict* (1548) ; pet. in-8 de 24 ff. non chiff. mar. r. dos orné, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 300 fr.

Exemplaire provenant des bibliothèques Solar et de Behague.

348. La doctrine et instru || ction q̃ baillent et monstrent || les bõs peres à leurs enfans. (A la fin :)

Qui ce liure voudra acheter
Autant de soir que de matin
Qui sans vienne droit marchander
Chez maistre Guillaume Balsarin.

Imprimé à Lyon M. ccccc. xxiii. (1523), pet. in-8, goth. de 8 ff. fig. sur bois. — Le Testament du père || Leq̃l il laissa à son filz : A la || fin de ces (sic) iours, pour lĩstrui || re a vertu, e fouir (sic) aux vices. (A la fin :)

Cy finist le testament du père
. . . . . .
Et a esté nouvellement imprimé
En papier non pas en parchemin
Qui le vouldra acheter
Vienne chez Guillaume Balsarin

Pet. in-8, goth. de 8 ff. sur bois. — 2 pièces en 1 vol. mar. vert, fil. à froid, doublé de mar. r. avec milieu doré, tr. dor. *(Bauzonnet.)* — 700 fr.

Cette *Doctrine et instruction* offre une rédaction modifiée et plus développée, d'un autre opuscule en vers, intitulé : *La Doctrine du père au fils,* dont on connaît plusieurs éditions. Elle se compose de 55 stances de 4 vers octosyllabiques, suivies d'une *Conclusion* en manière de Ballade, en 4 stances, et est terminée par une *Responce que baille le filz au père des enseignemes que luy a enseignes,* en 3 stances.

Le testament du Père est le complément de la pièce précédente, et on ne connaît, de l'une et de l'autre, que la présente édition.

Exemplaire Coste, Yemeniz et Firmin-Didot, le seul qui ait passé en vente.

350. Livre de la Fontaine perilleuse, avec la Chartre d'amours : autrement intitulé, le Songe du Verger. Œuvre très excellent, de poësie antique contenant la steganographie des mystères secrets de la science minérale avec commantaire de J. G. P. (Jacques Gohorry parisien). *A Paris, pour Jean Ruelle, libraire demeurant rue Sainct Iaques, à l'enseigne S. Hierosme,* 1572, pet. in-8 de 48 ff. chiff. titre avec encadrement, mar. r. fil. tr. dor. *(Derome.)* — 140 fr.

Livre rare. Double de la Bibliothèque royale.

351. Les || Ditz ioyeux des oiseaulx. *S. l. n. d.* in-4, goth. de 6 ff. mar. grenat, fil. à fr. dent. int. tr. dor. *(H. Duru.)* — 165 fr.

Impression lyonnaise du xve siècle.
Bel exemplaire avec témoins provenant de la bibliothèque Yemeniz.

352. Les || Souhaitz des hommes et des femmes. *S. l. n. d.* in-4 de 10 ff. mar. grenat, fil. à fr. dent. int. tr. dor. *(H. Duru.)* — 165 fr.

Impression lyonnaise (vers 1500).
Exemplaire avec témoins provenant de la bibliothèque Yemeniz.

355. L'Enfant || blasphemant Dieu || lequel morut || pourement. *S. l. n. d.* in-16 de 4 ff. car. goth. mar. La Vall. jans. dent. int. tr. dor. *(Duru et Chambolle.)* — 210 fr.

Poésie rarissime du xve siècle en dialogue et en vers.
Seul exemplaire connu provenant de la bibliothèque Potier.

356. Le tombeau de Marguerite de Valois Royne de Navarre. *A Paris, de l'imprimerie de Michel Fezandat et Robert Gran*

Ion, 1551, in-8 de 104 ff. non chiff. (A-N par 8 ff.) mar. vert, dos et coins ornés, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 440 fr.

Livre rare, dont le titre porte la marque des imprimeurs et au verso le portrait de Marguerite de Valois à l'âge de 52 ans gravé sur bois.

Exemplaire de Horace Walpole avec son *ex libris* à l'intérieur et une note de sa main sur le fileulet en regard du titre.

Hauteur : 166 1/2 mill.

359. Le Temple de Chasteté, avec plusieurs épigrãmes, tant de l'invention de l'autheur que de la traduction et imitation de Martial et autres poetes latins. Ensemble plusieurs petits œuvres poetiques, contenus en la table de ce présent livre. Le tout par Françoys Habert d'Yssouldun en Berry. *A Paris, de l'imprimerie de Michel Fezandat, au mont S. Hilaire à l'hostel d'Albret*, 1549, in-8 de 120 ff. non chiff. dont le dernier est blanc (A-P par 8 ff.), car. ital. mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 265 fr.

Sur le titre la marque de l'imprimeur (*Silvestre, Marques typogr.* n° 423) mais sans les initiales M. F.

Exemplaire du duc de La Vallière et du baron Pichon.

361. Repos de || plus grand || travail. (Par Guillaume des Autelz.) *A Lyon, par Jean de Tournes, et Guil. Gazeau*, 1550, in-8 de 141 pp. mar. r. dos orné, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 535 fr.

Le *Repos du plus grand travail* est un recueil de petites pièces de vers, à la suite desquelles se trouvent deux dialogues à personnages dont l'un fut joué à Valence le dimanche de la mi-carême 1549, devant le cardinal de Bourbon.

Superbe exemplaire d'un volume de toute rareté provenant de la bibliothèque de Behague. Hauteur : 168 mill. L'exemplaire de la vente Bancel adjugé 445 fr. ne mesurait que 160 mill.

364. Continuation des erreurs amoureuses, avec un chant en faveur de quelques excellens poëtes de ce temps. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1551, in-8 de 70 pp. mar. r. couronne dorée sur les plats, doublé de mar. bleu, avec dent. de feuillage. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 440 fr.

Première édition, extrêmement rare. Brunet attribue cet ouvrage à Du Moulin, mais il est réellement de Pontus de Thyard.

Exemplaire de M. de Béhague.

365. Livret de Folastries, à Janot parisien. Plus, quelques Epigrammes grecs (par P. Ronsard) et des Dithyrambes chantés au Bouc de E. Jodelle, poëte tragiq. (par Bertrand Rogier). *A*

Paris, chez la veufve Maurice de la Porte, 1553, pet. in-8 de 69 pp. et 1 f. pour l'Extraict du privilège, mar. r. comp. de filets genre Grolier, doublé de mar. bleu avec large dent. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 610 fr.

Ce volume, de la plus grande rareté, est, comme on le sait, un recueil presque entièrement composé de poésies de Ronsard.

366. Les || odes d'Oli || vier de Magny || de Cahors || en Quercy. *A Paris, chez André Wechel, rue Sainct Jean de Beau || vais à l'enseigne du cheval volant*, 1559 ; mar. r. jans. doublé de mar. bleu, riches comp. style XVIe siècle avec armoiries au centre, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 950 fr.

Très bel exemplaire, donné par l'auteur à un de ses amis, ainsi que le constate la mention suivante, écrite sur le titre d'une main du XVIe siècle : « *Donné par l'hauteur* (sic) *de Sainct Germain.* »

371. Les Quatrains du sieur de Pybrac, contenans une excellente morale, traduits en vers latins iambiques, dédiez à Monseigneur le Dauphin, par M F. Legal, ancien advocat au Parlement de Bretagne *A Paris, chez Charles de Sercy*, 1668, in-12 de 53 pp. mar. r. fil. tr. dor. (*anc. rel.*) — 340 fr.

Exemplaire de dédicace et aux armes de Louis, grand Dauphin, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche.

378. Les premiers exercices poétiques de Jan de Vitel, Avranchois. Contenans l'Hynne (*sic*) de Pallas, la prinse du Mont Saint-Michel... Discours, odes, elegies, etc. *Paris, Estienne Prévosteau*, 1588, in-12, réglé, mar. r. comp. de feuillage. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 555 fr.

Jean de Vitel est un des plus rares poètes du XVIe siècle; on ne connaît, dit M. Frère dans son *Manuel du Bibl. normand*, que quatre exemplaires de ces poésies. Cet ouvrage, qui manquait à la collection Viollet le Duc, se rattache à l'histoire de la Normandie par la description de la ville d'Avranche et le nom des personnages illustres qui ont honoré cette ville, ainsi que par le poème sur la *Prise du Mont Saint-Michel.*

Exemplaire avec témoins et réglé, mais avec un f. un peu court et quelques petites restaurations.

381. Réduction de la ville de Bone par Messire Charles Duc de Croy et d'Arschot, Prince de Chimay, etc. en l'an 1588. Et autres siens faits mémorables, descrits par Jean Bosquet Montois. *A Anvers, de l'imprimerie de Martin Nutius, aux deux*

Cigoignes, 1599, in-4, mar. r. dos orné, comp. à la Du Seuil, dent. int. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 520 fr.

Bel exemplaire d'un poème rare orné de 2 portraits et de 5 figures par Ant. Wierx.

384. Les Royales Couches ou les naissances de Monsieur le Dauphin et de Madame. Composées en vers françois par Claude Garnier Parisien. Et dédiées en étrennes a leurs maiestez par F. Jacques de Turricella, confesseur et prédicateur de la Royne. *A Paris, chez Abel l'Angelier, tenant sa boutique au premier pillier de la grand'salle du Palais*, 1604, in-8, mar. bleu, fil. à fr. dent. int. tr. dor. (*Capé.*) — 190 fr.

Bel exemplaire réglé d'un livre rare.

392. L'Espadon satyrique par le sieur d'Esternod revu et augmenté de nouveau. *A Cologne, chez Jean d'Escrimerie, à l'Académie de France*, 1680, pet. in-12, front. gravé, mar. or. dos orné, fil. milieu doré. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 385 fr.

Edition recherchée que l'on joint à la collection elzevirienne.

398. Le trésor et recueil des chansons amoureuses et récréatives. Recueillis des plus excellens airs de cour et augmentés d'une infinité de tres-belles chansons nouvelles. *Rouen*, 1631. — Le Banquet des Muses. *Rouen*, 1630. — Ens. 2 ouvrages en 1 v. in-12, mar. bleu, dos orné, fil. milieu doré avec rose au centre. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 305 fr..

Bel exemplaire provenant des bibliothèques Cigongne et Bancel de ces deux ouvrages très rares.

400. Le Parnasse des Muses. *A Paris, chez Charles Sevestre*, 1633, frontispice gravé. — Le Concert des enfans de Bachus. *A Paris, chez Charles Sevestre, sur le Pont-Neuf, vis à vis la Samaritaine*, 1633. — Le second tome du Parnasse des chansons a danser. *A Paris, chez Charles Sevestre*, 1633. — Le second tome du Concert des enfans de Bachus. Augmentés nouvellement au premier volume. *A Paris, chez Ch. Sevestre*, 1633. — Ens. 4 parties en 1 vol. in-12 mar. vert, dos orné, fil. et comp. doublé de mar. citron, riches comp. à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,210 fr.

Très bel exemplaire réglé de ce recueil qui est de la plus grande rareté; il provient de la bibliothèque Bancel.

410. La Gloire du Val-de-Grâce (par Molière). *A Paris, chez*

Jean Ribou, 1669; in-4 de 24 pp. fig. mar. r. dos orné, fil. (*Thibaron*). — 605 fr. à M. de Villeneuve.

Cette édition originale de la *Gloire du Val de Grâce*, le célèbre poème de Molière, est excessivement rare.

Cet exemplaire contient la grande figure-frontispice gravée par Chauveau d'après Mignard, un en-tête et un cul-de-lampe des mêmes, et une grande lettre initiale ornée. Il est suivi d'un poème manuscrit intitulé *La coupe du val de Grâce*, que, dans une longue note placée en tête du volume, M. Claudin attribue à Marc-Antoine Chalvet.

420. La Henriade, poème, suivi de quelques autres poëmes de Voltaire. *De l'Imprimerie de la société littéraire typographique (Kehl)*, 1789; in-4 papier vélin, mar. r. dos orné, dent. tr. dor. (*Reliure de l'époque*). — 1,370 fr.

On a remplacé dans cet exemplaire les figures de Moreau de l'édition, par la suite des douze vignettes de Queverdo dessinées et gravées à l'eau-forte et ornées de riches encadrements. Cette suite est en deux états: eaux-fortes et avec la lettre.

423. Euripidis tragœdiæ septidecim (18), ex quib. quædam habent commentaria. *Venetiis, apud Aldum*, 1503; 2 vol. pet. in-8, mar. r. fil. comp. dent. int. tr. dor. (*Duru*). — 175 fr.

Édition rare et recherchée, considérée comme la première complète de ce poète.

424. La Guirlande de Julie, offerte à Mlle de Rambouillet, Julie Lucine d'Angènes, par le marquis de Montausier; ornée de 30 gravures, dessinées et peintes par Mme Legendre. *Paris, Didot le jeune*, 1818; in-18, papier vélin, fig. mar. bleu, riches comp. dorés à petits fers à la rose, dos orné de même (*Trautz-Bauzonnet*). — 345 fr.

Bel exemplaire de la bibliothèque de Desq, auquel on a ajouté un portrait du duc de Montausier, épreuve sur Chine, et les signatures autographes de Julie d'Angènes et du duc de Montausier.

430. Comedia del divino poeta Fiorentino Dante Alighieri (con commento di Christoforo Landino)... *Fine del comento di Christoforo Landino Fiorentino sopra la comedia di Danthe poeta excellentissimo, et impresso in Venegia per Octaviano Scoto da Monza, adi XXIII di marzo M. ccccl.xxxiiii* (1484); in-fol. mar. r. fil. à comp. dent. et ornem. à froid (*Capé*). — 480 fr.

Ce volume en caractères semi-gothiques a 270 feuillets non chiffrés signatures A-Z et A-K, le dernier f. contient la marque de l'imprimeur tirée en rouge.

Très bel exemplaire d'une édition fort rare, provenant de la bibliothèque de M. Luzarche.

437. Terenti' cū Directorio vocabularū || Sententiarū || artis comice || glosa interlineali || Commētariis Donato || Guidone || ascencio. (A la fin :) *Immpressum in Imperiali ac urbe libera Argentina per ma* || *gistrum Joannē Gruninger Anno incarnatiōis dominice Millesimoquaterqzcentesimononagesimo sexto* (1496) ; in-fol. car. ronds, fig. sur bois, mar. r. jans. doublé de mar. bleu, comp. dorés (*Thibaron-Joly*). — 340 fr.

Bel exemplaire relié avec le plus grand soin et la plus grande richesse.

445. Le Premier (et le second) Volume du trium || phant mystère des actes des apostres. ¶ *Cy fine le neufviesme et* || *dernier livre des actes des apostres nouvellement* || *imprimez à Paris pour Guillaume Alabat* || *bourgeoys et marchant de la ville de Bour* || *ges par Nicolas Couteau imprimeur* || *demourant a Paris et furent ache* || *vez le XVe iour de mars lan* || *de grace mil cinq cens* || *XXXVII avant* || *Pasques* (1537); in-fol. goth. à 2 col. 2 fig. sur bois, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 350 francs.

Première édition connue.
Bel exemplaire.

456. Le théâtre de P. Corneille, reveu et corrigé par l'autheur. *Imprimé à Rouen, et se vend à Paris, chez Guill. de Luyne*, 1664; 2 vol. in-fol. portrait, mar. r. dos orné, fil. (*David*). — 285 fr.

Exemplaire bien conservé de la grande édition originale de Corneille.

457. Œuvres de Molière, précédées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages par M. Sainte-Beuve, vignettes par Tony Johannot. *Paris, Paulin*, 1835; 2 vol. gr. in-8, fig. mar. bleu à long grain, comp. de 9 fil. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 736 fr.

Bel exemplaire du premier tirage, sur papier de Chine.

466. Placide, tragédie (par le P. Joseph Romain Joly). *S. l. n. d.* in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 150 fr.

Manuscrit du XVIIIe siècle composé de 132 ff. orné de quarante-cinq curieux dessins à la plume et de nombreux fleurons et lettres ornées.
Aux armes de Emm. Joseph de Wignerot de Richelieu, abbé de Marmoutiers.

472. Œuvres complettes de Crébillon. *Paris*, 1785 ; 3 v. in-8, fig. de Marillier, mar. vert d'eau à long grain, dos orné, large dent. tr. dor. (*Bozerian*). — 300 fr.

Très bel exemplaire, provenant de la bibliothèque de Pixerécourt et contenant

2 portraits de l'auteur, gravés l'un par Ficquet, l'autre par Cochin, plus la suite des figures de Peyron en épreuves avant la lettre.

483. Celestine en laquelle || est traicté des deceptions des serviteurs envers leurs || maistres || et des macquerelles envers les amoureux : || nouvellemẽt translate dytalien en francoys. *On les vend à Lyon, en la maison de Claude Nourry* || *dict le Prince : près nostre Dame de Confort.* (A la fin :) *Imprimée nouvellemẽt à Lyon, par Claude Nourry* || *dict le Prince : Lan de grace mil cinq cẽs vingt et neuf. Le qurtorziesme iour de juillet* (1529); pet. in-4, car. goth. figures en bois, mar. vert, dos orné, fil. et comp. (*Trautz-Bauzonnet*). — 350 fr.

Bel exemplaire.

484. Esopet en francois || avec les fables de || Avian Delphonce. Et de Poge florentin. *Cy finissẽt les fables* || *desop* || *e avian* || *alphonce et aulcũes ioyeuses* || *de Poge florẽtin imprimées à Paris, par la* || *vefve feu Jehan trepperel et Jehan iehan* || *not libraire iure en l'université de Paris de* || *mourãt eu la rue Neufve nostre dame a lẽsei* || *gne de lescu de France, s. d.* (vers 1520); in-4 goth. de 74 ff. à 2 col., fig. sur bois, mar. olive, fil. tr. dor. — 330 fr. pour la Bibliothèque nationale.

Traduction de Jul. Marcho. Le verso du dernier f. présente la figure d'Esope avec les chiffres xv que Panzer interprète par la date de 1515, mais qui indiquent seulement le nombre des cahiers du volume.

Un des deux ou trois exemplaires connus.

485. Les fables du tres ancien Esope mises en rithme françoise (par Gilles Corrozet). *De l'imprimerie de Denys Janot*, 1544; in-8 mar. La Vall. jans. (*Chambolle-Duru*). — 350 fr.

Édition très rare et très recherchée.

486. Les Propos fabuleux moralyzez, extraits de plusieurs auteurs, tant grecz que latin : non moins utiles à l'Esprit, que recreatifz à toutes gens, nouvellement imprimez. *A Lyon, par Benoist Rigaud et Jan Saugrain*, 1556; in-16 de 158 pp. mar. citron, dos orné, fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 225 fr. pour la Bibliothèque nationale.

Le traducteur de ces fables est Guillaume Haudent, curé normand; les sujets des fables qui y sont contenues ont tous été traités, sous d'autres titres, par La Fontaine.

487. Heliodori Æthiopicæ historiæ libri decem, nunc primum ẽ greco sermone in latinum translati : Stanislao Warschewiczki

Polono interprete. *Basile, per Ioannem Oporinum*, 1552; in-fol. v. br. à riches compartiments dorés et mosaïqués, dos fleur-delisé, tr. dor. — 12,000 fr.

Superbe reliure exécutée pour Grolier, avec son nom et sa devise sur les plats. C'est l'exemplaire qui figurait en 1859, sur le catalogue Libri, ensuite à la vente de la bibliothèque de M. Léopold Double en 1863.

493. Meliadus de leonnoys. ¶ *Le present vollume des faitz et ge* || *sẽs du noble roi Meladius de Leon* || *noys fut achevé d'imprimer à Paris* || *le xx ioũr du moys de Mars. Lan* || *mil cinq cens xxxii* (1532); in-fol. goth. à 2 col., 6 ff. prélim. et 232 ff. chiff. mar. r. dos orné, fil. doublé de mar. vert avec large dent. au pointillé (*Chambolle-Duru*). — 640 fr.

Très bel exemplaire de la seconde édition, rare, complète en un volume malgré le titre courant.

494. Les Excellẽtes, magnifiques et triumphan || tes Croniques des treslouables et moult vertueux faictz de la saincte hystoire de bible du tres || preux et valeureux prince Judas machabeus ung des ix preux tresvaillant iuif. Et aussy de || ses quatre freres Jehan : Symon : Eleazar et Jonathas / tous nobles / hardyes vaillan macha / bées / filz du bienheureux prince et grand pontife Mathias. Lesquelz en diverses batailles / sièges || de villes, forteresses et assaulx de guerre ont subtillement et victorieusesement demonstrés plusieurs || grans et merveilleux faictz d'armes... *Le present vollume contenant les deux livres des Machabées nouvellemẽt translaté de latin en francois et imprimé par Anthoine Bonnemerre marchant libraire demourant à Paris, à lenseigne de sainct Martin rue sainct Jehan de Beaulvais*, 1514, in-fol. goth., fig. en bois, mar. vert, comp. de fil. tr. dor. (*Koehler*). — 405 fr.

Très bel exemplaire grand de marges de l'édition originale d'un roman dont le traducteur est Charles de Saint-Gelais.

497. Paris et la belle Uienne. ¶ *Cy finist lhystoire du tresuaillãt chevalier Paris et de la bel/le Vienne fille du daulphin de viennoys lesquelz pour loyau* || *ment aymer souffrirent mouls adversitez avant quilz pussent* || *iouyr de leurs amours. Imprimée a Lyõ sur le rosne pres nostre* || *dame de Confort par Claude Nourry alias le prince. Le xxvi. iour de Auril. Lan M. CCCCC*

xx. (1520); in-4, goth. de 40 ff. non chiff. fig. sur bois, mar. bleu, dos orné, comp. *(Bauzonnet).* — 400 fr.

Edition extrêmement rare.

Exemplaire d'Armand Bertin, l'un des deux que signale le *Manuel,* il provient en dernier lieu de la bibliothèque de Firmin-Didot.

498. Dis owenturlich Buch beweyset wie von einer || frouwen genant Melusina die ein Merfeye und || dar zu ein geborne Kūngin, und uff dem berg. || Awelon kommen was. Der selb berg leyt in || Frankreich... *S. l. n. d. (XVe siècle)*; in-fol. goth., fig. sur bois, lettres ornées, mar. r. dos orné, fil. doublé de mar. vert, comp. genre Grolier (*Chambolle-Duru* et *Marius Michel*). — 910 fr.

Traduction allemande du roman de *Mélusine* de Jean d'Arras, faite par Thuring von Ringoltigen de Berne, en 1456.

Cette édition du XVe siècle, non citée dans *Brunet* ni dans *Hain,* a 62 ff. à 37, 38 et 39 lignes par page pleine, et est ornée de 57 figures très curieuses et de nombreuses lettres ornées. Le cahier *a* qui n'a que 7 ff. est incomplet du premier feuillet; sur le f. *a* 2 commence la suscription que nous donnons ci-dessus. L'entête et la marge intérieure de ce f. *a* 2 sont ornementés. Les cahiers *b* à *g* sont par 8 ff.; le cahier *h* et dernier n'a que 7 ff. Le livre finit au verso du 7e feuillet qui a 25 lignes... *Hie mit nymbt das buch ein end. das got uns allen seinen | heiligen segen send. Amen.* |

Bel exemplaire.

499. Le Parangon || de Nouvelles, Hōnestes et delecta || bles. In-8 de 64 ff. chiff. titre rouge et noir, fig. en bois. — Les Parolles ioyeuses et dictz memora || bles des nobles et saiges hō || mes anciens redigez par || le gracieulx et hōneste || poète Messire Fran || coys Petrarcque. *Fin des dictz ioyeulx... Imprimez a Lyon par Denys de Harsy, pour Romain Morin libraire,* 1532; in-8 de 16 feuillets (chiff. LXV à LXXX), fig. en bois, mar. r. comp. doublé de mar. bleu, dent. (*Bauzonnet-Trautz*). — 410 fr.

Volume très rare, orné d'un grand nombre de jolies figures sur bois ; c'est un recueil de 47 nouvelles tirées de Boccace, Pogge et autres auteurs.

Exemplaire de MM. L. Tripier, Chedeau et de Behague.

500. La || plaisante, et || ioyeuse || histoyre du grand || geant Gargantua. || Prochainement reveue, et de beaucoup || augmentée par l'autheur mesme. *A Lyon, chés Estienne Dolet,* 1542; in-16 de 282 pp. 1 f. pour la souscription et 1 f. blanc, figures en bois. — Pantagruel, || roy des di || psodes, restitué || a son na-

turel : avec ses faictz et || prouesses espouventables : || composés par feu M. Alcofribas ab || stracteur de || quinte || essen || ce. || Plus || les merveilleuses navigations || du disciple de Pantagruel || dict Panurge. *A Lyon, chés Estienne Dolet*, 1542; in-16 de 350 pp. et 1 f. pour la souscription. — Tiers Livre des || faictz et dictz || heroiques du noble Patagruel, || composez par M. Franc. Ra || belais, docteur en mede || cine et calloier des Isles Hières. *Nouvellement imprimé à Paris*, 1547; in-16 de 293 pp. Ens. 3 parties en 1 vol. in-16, vélin à recouvr. — 14,100 fr. pour M. le comte de Mosbourg.

Précieux exemplaire à toutes marges et dans sa première reliure, des trois premiers livres en éditions rarissimes du célèbre roman de Rabelais. L'édition du *tiers livre* ci-dessus n'est pas citée. Hauteur : 122 mill.

506. Le Chois de plusieurs histoires et autres choses mémorables tant anciennes que modernes, apparisées, ensemble, pour la pluspart non encore divulguées (par Adrien de Boufflers). *A Paris, chez P. Mettayer*, 1608, 1 tome en 2 vol. in-8, mar. r. dos orné, comp. à la Du Seuil, tr. dor. *(Rel. anc.)*. — 245 fr.

Très jolie reliure molle à recouvrement, le dos porte des écureuils surmontés d'une couronne royale, des soleils, des flammes etc., le tout alternant.

513. Le caractère de la Princesse Silviane, par Madame la Marquise de Maintenon. *S. l. n. d.*; pet. in-4 de 28 feuillets, mar. r., large dent. sur les plats, tr. dor., étui de maroq. vert, aux armes de la maison de Saint-Cyr. (*Rel. anc.*). — 225 fr.

522. Histoire de Manon Lescaut et du chevalier Des Grieux, par l'abbé Prévost. *A Paris, de l'impr. de P. Didot l'aîné, se vend à Paris chez Bleuet jeune, libraire*, 1797 ; 2 vol. in-18, fig. de L.-J. Lefèvre gravées par J. Coiny, mar. r. à long grain, dos orné, dent. tr. dor. *(Bozérian jeune.)* — 640 fr.

Exemplaire en papier vélin, figures avant la lettre.

531. Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux (par Ch. Nodier). *Paris, Delangle fr.* 1830 ; gr. in-8, fig. cart. non rog. — 230 fr.

Cette facétie fantastique est ornée de 50 gravures sur bois de Porret d'après les dessins de Tony Johannot.

Exemplaire sur papier de Chine, rare.

535. Madame Putiphar, par Pétrus Borel (le Lycanthrope). *Paris,*

Ollivier, 1839; 2 vol. in-8, 2 vignettes sur bois, demi-rel. mar. jonq. avec coins, tête dor. ébarbé. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 395 fr.

Edition originale.

Exemplaire sur papier jonquille, les deux vignettes sont sur Chine.

536. Il Filocopo di M. Giovanni Boccaccio. Di nuouo riueduto, corretto, ed alla sua vera lettione ridotto da M. Francesco Sansovino. *In Venetia, appresso Giovan Antonio Bertano*, 1575; in-12 de 390 ff. chiff. y compris 2 ff. de table, car. ital. vélin. — 799 fr.

Le dernier feuillet de table, à la fin du volume, est chiffré par erreur 293.

Exemplaire aux armes de Henri III, roi de France et de Pologne, avec son chiffre aux quatre coins des plats et des fleurs de lis sur le dos du volume.

539. Los Trabaios de Persiles, y Sigismunda, historia Setentrional. Por Miguel de Cervantes Saavedra. *En Madrid, Por Juan de la Cuesta*, 1617; in-4, mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 360 fr.

Première édition de ce roman. Elle est d'une grande rareté.

Très bel exemplaire.

574. Capricciosi et piacevoli ragionamenti di M. Pietro Aretino. — La puttana errante, overo dialogo di Madalena e Giulia. *Stampato in Cosmopoli (Amsterdam, Elzevier)*, 1660. — Ens. 2 ouvrages en 1 vol. pet. in-8, mar. r. dos orné, riche dent. au pointillé sur les plats, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 340 fr.

Cet exemplaire est de la première et de la plus belle des deux éditions qui ont successivement paru en 1660. Il est rare d'y trouver jointe la *Puttana errante* qui se trouve en général avec la seconde édition.

Cet exemplaire est recouvert d'une magnifique reliure et enfermé dans un étui en mar. vert ancien avec dos orné, et dent. de Derome.

576. Les Abus du mariage, ou sont clairement representez les subtilitez des honnestes tant des femmes que des hommes dont ils usent pour se tromper l'un l'autre (En français, anglais, allemand et hollandais.) *Ghedruckt in't Jaer ons Heeren*, 1641; pet. in-4 obl. mar. La Vall. jans. (*Thibaron-Joly.*) — 535 fr.

Recueil rare composé de portraits gravés par Crispin de Pas.

580. Petri Victorii variarum lectionum libri XXV. *Florentiæ, Excudebat Laurentius Torrentinus*, 1553, in-fol. v. br. ant. comp. tr. dor. — 3,000 fr.

Première édition. C'est dans ce volume qu'on a imprimé pour la première fois une ode d'Anacréon.

Riche reliure exécutée pour Maioli avec son nom et sa devise sur les plats. Exemplaire provenant de la bibliothèque Firmin-Didot.

585. M. Tullii Ciceronis epistolæ, ad Atticum, ad Brutum, ad Q. Fratrem cum correctionibus Manutii verba græca latine reddita in easdem doctiss. viri Dionysii Lambini annotationes. *Antuerpiæ, ex officina Christoph. Plantini*, 1567; in-16, mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Padeloup*). — 355 fr.

Joli exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

600. La navigation du Roy d'Escosse Jaques cinquiesme du nom, autour de son royaume, et Isles Hebrides et Orchades, soubz la conduicte d'Alexandre Lyndsay, excellent pilote escossois. Recueillie et redigée en forme de description hydrographique, et representée en carte marine et routier ou pilotage, pour la cognoissance particulière de ce qui est necessaire et considérable a ladicte navigation, par Nicolay d'Arfeville. *A Paris, chez Gilles Beys*, 1583, in-4 de 6 ff. prél. 37 ff. chiff. et carte, vélin. — 4,100 fr.

Livre curieux, rare et recherché.

Exemplaire aux armes de J.-A. de Thou, provenant de la bibliothèque de Beckford.

608. Les voyages du sieur de Champlain, Xaintongeois. *A Paris, chez Jean Berjon, rue Saint Jean de Beauvais, au Cheval volant*, 1613; 10 ff. prél. 325 pp. et 2 ff. de table. — Quastriesme voyage du sieur de Champlain. *S. l. n. d.* — Ens. 2 ouvrages en 1 v. in-4, fig. mar. r. foncé jans. (*Chambolle-Duru*). — 500 fr.

Relation du premier voyage de Champlain.

Bel exemplaire bien complet d'une édition très rare, il contient six cartes et deux planches tirées hors texte.

609. Voyages et descouvertures faites en la nouvelle France, depuis l'année 1615 iusques à la fin de l'année 1618, par le sieur de Champlain. *A Paris, chez Claude Collet, au Palais en la Gallerie des Prisonniers*, 1619; in-8, front. gr. et fig. mar. viol. jans. dent. int. tr. dor. (*Duru*). — 570 fr.

Première édition de cette relation rare et recherchée du second voyage de Champlain.

611. L'Histoire notable de la Floride. Mise en lumière par M. Ba-

sanier gentil-homme François mathématicien. *A Paris, chez Guill. Auvray, rue Sainct Jean de Beauvais, au Bellerophon couronné*, 1586; in-8 vél. — 1,020 fr.

Bel exemplaire de l'édition originale.

620. Histoire de l'Église par M. l'abbé de Choisy. *A Paris, chez Jean Baptiste Coignard*, 1703-1706 ; 4 vol. in-4 mar. r. dos orné, fil. tr. dor. *(Rel. anc.)*. — 1,360 fr.

Bel exemplaire aux armes de Marie-Adelaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne.

622. Histoire de la mission des pères capucins en l'Isle de Maragnan et terres circonvoisines ou est traicté des singularitez admirables et des meurs merveilleuses des Indiens habitans de ce païs avec les missives et advis qui ont esté envoyez de nouveau. Par le R. P. Claude d'Abbeville, prédicateur capucin. *A Paris, de l'imprimerie de François Huby, rue St-Jacques à la Bible d'or et en sa boutique au palais en la gallerie des Prisonniers*, 1614, 1 tome en 2 vol. pet. in-8, titre gravé et fig., mar. r. fil. tr. dor. — 300 fr.

624. Pauli Iovii Novocomensis episcopi nucerini, de vita Leonis decimi Pont. Max. libri quatuor. *Florentiæ, ex officina Laurentii Torrentini*, 1549, in-fol. v. brun, riches comp. en or et en mosaïque, tr. dor. — 7,450 fr.

Exemplaire de Grolier, avec son nom et sa devise, provenant de la bibliothèque de Firmin-Didot. Riche reliure.

631. Les Miracles de || nostre Dame de Leyesse / et cõme elle fut trouvée || et nommée / comme pourrez voir cy après :

¶ Bons pelerins qui avez devotion/
Et voulez vivre sans douleur et tristesse/
Lisez ce livre par bonne affection/
Vous verrez comme fut trouvée Lyesse/
Dont la feste est le huictiesme de septembre/
Et ce jour la si est la dédicasse :
Tres grands pardons / ainsi que me remembre
Donnez y sont de tres grande efficace.

A Paris / pour la vefve Jean Bõfons rue neu || ve Nostre Dame / a lenseigne sainct Nicolas, s. d., pet. in-8, goth. de 23 feuillets non chiff. mar. brun à long grain (*Koehler*). — 145 fr.

Seul exemplaire connu.

633. L'Histoire et Recueil de trium || phante et glorieuse vic-

toire obtenue contre les seduyctz et abuser || Lutheriens mescreans du pays Daulsays et autres / par || très hault et tres puissant prince et seigneur Anthoi || ne par la grace de Dieu duc de Calabre / de Lorraine et de Bar et en deffen || dant la foy catholique / nostre || mere leglise / et vraye no || blesse / a lutilité et proffit de la cho || se publique (par Nicole Volcyre de Serouville). *S. l. n. d.* (*Paris, Galiot, du Pré*, 1526), in-fol goth. mar, bleu à long grain, dent, à froid, tr. dor. — 280 fr.

Cette édition est sans lieu ni date, mais le privilège est du 12 janvier 1526, et l'auteur se nomme dans une épistre latine à Guillaume Buéde daté, de Paris *tertio nonas novembris* 1526 ; le volume a 98 ff. chiffrés non compris les 10 ff. préliminaires. En tête de chacun des trois livres dont l'ouvrage se compose on voit une grande estampe gravée sur bois.

Bel exemplaire d'Audenet.

641. Les Gestes romaines. || Imprimé à Paris || pour Anthoine Verard marchant libraire || *S. d.*, in-fol. de 6 ff prél. non chif. et de 230 ff. chiff. pour le texte, fig. sur bois, lettres ornées, mar. r. jans. doublé de mar, r. dent. et fil. int. tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 600 fr.

Traduction de la troisième décade de Tite-Live, suivie des statuts et ordonnances concernant les hérauts d'armes et les tournois. Figures sur bois très curieuses ; la plupart sont répétées un certain nombre de fois à différents passages du texte. La numérotation des feuillets est fautive.

Au-dessous de la souscription se trouve la marque d'Antoine Vérard.

Bel exemplaire.

642. Sexti Aurelii Victoris Historiæ Romanæ breviarium... (accedunt de vita et moribus imperatorum romanorum excerpta cum notis integris variorum, opera Sam. Pitisci). *Trajecti ad Rhenum*, 1696 ; 2 parties en 1 vol. in-8, mar. r. dos orné, fil. doublé de mar. r. dent. tr. dor. (*Boyet*). — 485 fr.

644. Appian Alexandrin historien grec, des guerres des Romains, livres XI... le tout traduict en francoys par feu M. Claude de Seyssel. *A Lyon, pour Anthoine Constantin*, 1544, in-fol. v. br. ant. comp. tr. dor. et ciselée. — 4,100 fr.

Riche reliure à compartiments genre Grolier aux armes en mosaïque de Henri de Lorraine, duc de Guise, *le balafré*.

645. C. Crispi Sallustii de Conjuratione Catilinæ, de Bello Jugurthino, Oratio contra M. T. Ciceronem, M. T. Ciceronis oratio contra C. Crispū Sallustium... (A la fin :) *Venetiis, in ædibus*

Aldi et Andreæ Asulani Soceri mense aprili, 1509 ; in-8, car. ital. v. brun, comp. tr. dor. — 3,550 fr.

Première édition des Aldes.

Bel exemplaire grand de marges et aux armes de François Ier, avec la Salamandre et des F couronnés.

649. C. Cornelius Tacitus ex J. Lipsii accuratissima editione. *Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana*, 1634; 1 tome en 2 vol. in-12, mar. r. dos orné, fil. doublé de mar. r. dent. tr. dor. (*Boyet*). — 500 fr.

Première édition elzevirienne fort belle et très recherchée.

Hauteur : 125 mill.

655. Histoire des Gaules et conquetes des Gaulois en Italie, Grece et Asie, avec un abregé de tout ce qui est arrivé de plus remarquable esdites Gaules etc., par Messire Antoine de Lestang seigneur de Belestang. *A Bourdeaus, par Simon Millanges*, 1618, in-4 mar. r., dos fleurdelisé, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 955 fr.

Ouvrage curieux et rare, concernant surtout la partie méridionale de la France.

Exemplaire aux armes de Anne-Marie-Louise d'Orléans duchesse de Montpensier connue sous le nom de *Mademoiselle*.

656. Le Premier (second et tiers) volume des Croniqs || de France (appelées chroniques de Saint Denys). Nouvellement || Imprimez a Paris. || (A la fin du *tiers volume* :) Cy finist le tiers volume des grās || croniqs de france cōtenant Charles v. || vi. & vii. *Imprimé a Paris pour Anthoi* || *ne verard librare* (sic) *demourāt a Paris sus* || *le pont nostre dame a lymage saint ie* || *hā euangelist le dernier iour daoust. lan* || *M.cccc. quatre vingtz et xiii.* || (1493), 3 tomes en 2 vol. in-fol. goth. à 2 col. nomb. fig. sur bois, maroq. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 2,905 fr.

Belle et précieuse édition très bien imprimée et ornée de nombreuses et curieuses figures sur bois. La plupart de ces figures se trouvent répétées un certain nombre de fois à des passages différents du texte.

657. Le Premier (second, tiers et quart) Volume de l'histoire et cronique de Messire Jehan Froissart, reveu et corrigé sur divers exemplaires et suyvant les bons auteurs, par Denis Sauvage, de Fontenailles en Brie. *Lyon, par Jan de Tournes*, 1559-1561 ; 4 tomes en 2 vol. in-fol., mar. r. riches comp. du XVIe siècle, tr. dor. (*Duru et Chambolle*). — 400 fr.

Superbe exemplaire d'une édition très belle et très recherchée. La reliure dorée par Marius Michel est un véritable chef-d'œuvre.

658. Le Premier (le second et le tiers) volume de Enguerran de Monstrellet ensuyvant Froissart naguerres imprimé à Paris... (A la fin du tome III :) *Imprimez a Paris pour Anthoine Vérard demourant a Paris devant la rue Neufve Nostre Dame, s. d.* (vers 1500); 3 tomes en 2 vol. in-fol. goth., mar. vert foncé, comp. dor. et en mosaïque, doublé de mar. r. avec un semis de fleurs de lis d'or, gardes en soie moirée r. ant. tr. dor. et ciselée, étuis de mar. r. (*Lortic*). — 28,000 fr.

Exemplaire sur peau de vélin de la seconde édition sans date, contenant six miniatures de la grandeur des pages et cent-cinquante-neuf petites toutes parfaitement gouachées. Ce chef-d'œuvre de Vérard, destiné sans aucun doute à une tête couronnée, provient de la vente de Firmin-Didot de 1878 où il a été acquis au prix de 30,500 fr. plus les frais. On sait que ce précieux exemplaire était incomplet d'un f. remplacé par un f. sur papier; il a été refait sur vélin par M. Pilinski.

La reliure, chef-d'œuvre de Lortic, a figuré à l'exposition de 1878. Le dessin des plats offre une savante combinaison des plus beaux motifs d'ornements du XVIe siècle; on y voit des macarons, des rosaces, des oiseaux, des entrelacs de branches de chêne et de laurier sortant des cornes d'abondance, des cartouches mosaïqués avec fleurs de lis; au centre des plats se trouve l'écusson de France également en mosaïque.

661. Histoire de Charles VI, Roy de France, et des choses mémorables advenues durant 42 années de son Règne, depuis 1380 iusques a 1422 par Jean Juvenal des Ursins. *A Paris, de l'Imp. royale*, 1653; in-fol, mar. r. dos orné, dent. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 625 fr.

Superbe exemplaire aux armes de la Reine Anne d'Autriche, la dentelle ainsi que le dos sont ornés de son monogramme alternant avec des fleurs de lis.

664. Les Mémoires de Messire Philippe de Commines, s^r^ d'Argenton. Dernière édition. *A Leide, chez les Elzevier*, 1648; in-12, titre gravé, mar. r. fil. doublé de mar. vert, dent. tr. dor. (*Thouvenin*). — 490 fr.

Bel exemplaire provenant de la bibliothèque Cigongne, très grand de marges. Hauteur : 133 mill. 1/2.

665. ¶ Les Gestes ensemble la vie du || preulx chevalier Bayard : (Fig. en bois représentant Bayard à cheval.) Champier. ‖ *Cy finist les faictz et gestes du nomble chevalier* || *Bayard lieutenant du Daulphiné. Imprimé à* || *Lyon sur le Rhosne par Gilbert de Viliers. Lan de* || *grace. M. CCCCC. XXV. le XXiiij. de novembre* (1525); pet. in-4 goth. de 78 ff. chiff. pour le

texte, 2 ff. non chiff. pour la table des matières et 4 ff. non chiffrés pour la pièce suivante : *Compendiosa illustrissimi* || *Bayardi vita : una cum pane* || *gyricis epitaphiis : ac nonul* || *allis*. Figures en bois, mar. r. jans. doublé de mar. r. dent. à petits fers *(Joly)*. — 1,100 fr.

Rarissime édition de cet excellent livre qui manque à presque toutes les collections dauphinoises et lyonnaises.

Superbe exemplaire très grand de marges, auquel on a ajouté un beau portrait de Bayard gravé par P. Mariette.

666. Le Panegyric du che || vallier sans reproche (Louis de La Tremouille). (A la fin :) ¶ *Cy finist le chevalier sans reproche cõpose p maistre Jehan Bouchet Procureur es cours royalles de Poictiers. Imprimé p Jaques Bouchet demeurant aud. Poictiers à la celle. Et se vẽdẽt en la boutique du dit Bouchet et au Pellican près le Palais et fut achevé le xx viii iour de Mars mil cinq ce is xx vii* (1527) ; in-4 goth. mar. bleu, dos orné, comp. et fil. doublé de mar. La Vall. avec dent. (*E. Niedrée*). — 395 fr.

C'est de cet ouvrage que sont extraits les Mémoires de L. de La Trémouille qui font partie du tome XIV de la collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France publiée par Petitot.

Bel exemplaire.

667. Les Gestes de Francois de Valois roi de France. Premierement composé en latin par Estienne Dolet ; et après par luy mesmes translaté en langue francoyse. *A Lyon, chès Estienne Dolet*, 1540 ; in-4 mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet*). — 500 fr.

Première édition en français, fort rare.

Bel exemplaire provenant des bibliothèques Solar et de Béhague.

668. Les Mémoires de Mess. Martin du Bellay, seigneur de Langey. Œuvre mise nouvellemẽt en lumière et présenté au Roy par Mess. René du Bellay... *A Paris, à l'Oliuier de P. l'Huillier, rue S. Iacques*, 1569, *avec Preuilege* (sic) *du Roy*, in-fol. de 6 ff. prélim. non chiff. 352 ff. de texte chiffrés, et 6 ff. non chiff. pour la table et le privilège, mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 880 fr.

Bel exemplaire, en grand papier, réglé, aux armes et au chiffre de Jacques-Auguste de Thou et de Marie Barbançon sa première femme.

676. Caroli Lotharingi card. et Francisci Ducis Guysii, litteræ et arma in funebri oratione habita Nancij a N. Bocherio theologo,

et ab eodē postea latine plenius explicata. His accesserunt utriusque icones et ejusdem card. tumulus, atque concio... *Lutetiæ, ex officina Federici Morelli*, 1577; in-4 vél., comp. fil. tr. dor. — 2,720 fr. pour M. Parran.

Bel exemplaire réglé en grand papier et avec les deux portraits et la figure du tombeau qui manquent souvent.

Aux armes de Charles de Lorraine, évêque de Metz; jolie reliure renfermée dans un étui en chag. grenat.

678. Advis d'un françois à la noblesse catholique de France sur la remonstrance d'un ligueur, auquel le devoir des catholiques, à la mémoire du feu roy, et envers le roy apresent régnant, ensemble la conjuration de la ligue contre l'estat, ses traittez et alliances avec l'Espagnol sont declarez. *A Tours, chez Jamet Mettayer*, 1590 ; in-4 vél. fil. tr. d. — 2,000 fr. pour M. Parran.

Exemplaire aux armes du roi Henri IV.

682. Eloge historial de Marie de Médicis, reyne de France et de Navarre, régente du royaume, mère du roi, par Jean-Baptiste Matthieu : *Paris*, 1626 ; in-8 vél. tr. dor. — 800 fr.

Exemplaire de présentation aux armes de la reine Marie de Médicis entourées d'une cordelière de veuve. Le dos et les plats de la reliure sont couverts de fleurs de lis; le titre manque.

684. Le trésor des trésors de France, vollé à la couronne, par les incongneuēs faussetez, artifices et suppositions commises par les principaux officiers de Finance. Descouvert et présenté au roy Louys XIII. En l'assemblée de ses Estats généraux, tenus à Paris l'an 1615, par Jean de Beaufort, Parisien. Avec les moyens d'en retirer plusieurs millions d'or et soulager son peuple a l'advenir. *S. l.* 1615 ; in-4, vél. fil. tr. dor. — 950 fr.

Cet exemplaire paraît être celui du roi Louys XIII, le dos et les plats de la reliure sont couverts de fleurs de lis.

700. La grand'monarchie de France, composée par Mess. Claude de Seyssel, adressāt au roy tres chrestien François premier de ce nom avec la loy salicque, qui est la première et principale loy des François. *A Paris, par Vincent Sertenas, tenāt sa boutique au Palais en la galerie par ou on va en la Chancelerie*, 1557 ; in-8, mar. r. dos orné, fil. doublé de mar. r. dent. tr. dor. (*Boyet.*) — 780 fr.

Bel exemplaire réglé de J.-J. de Bure l'aîné.

705. L'histoire et cronique de Normandie. *A Rouen chez Martin*

le Mesgissier, libraire et imprimeur du Roy tenant sa boutique au haut des degrez du Palais, 1581 ; in-8, 2 cartes. — Description du Pays et Duché de Normandie, appellée anciennement Neustrie, faicte par feu maistre Jean Magerel. *A Rouen, chez Martin le Mesgissier, imprimeur du Roy*, 1581 ; in-8. — Ens. 2 ouvrages en 1 vol. in-8, mar. r. dos orné, fil. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 380 fr.

Première édition du second ouvrage.

706. Coustumes || du pays de Nor || mandie, anciens ressors || et enclaves d'iceluy. *A Rouen, de l'imprimerie de Martin Le Megissier || Imprimeur ordinaire du Roy, tenant sa Bouticque en haut des degrez du Palais*, 1588; in-4, mar. grenat, large dent. à froid, doublé et gardes de vélin. (*Chambolle-Duru.*) — 1,600 fr.

Précieux exemplaire imprimé sur vélin, ayant appartenu à Huet, évêque d'Avranches.

711. Recueil en forme d'histoire de ce qui se trouve par escrit, de la ville et des comtes d'Engolesme : Par Frãcois de Corlieu procureur du roy à Engolesme *A Engolesme, par Jean de Minieris*, 1566; in-4, v. f. ant. — 390 fr.

Première édition d'un livre rare.

Exemplaire aux deuxièmes armes de de Thou.

712. Description de la Limagne d'Auvergne, traduit du livre italien de Gabriel Syméon en langue françoyse par Antoine Chappuys du Dauphiné. *A Lyon, par Guillaume Rouille*, 1561 ; in-4, portraits et carte, mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 270 fr.

Cet ouvrage qui n'a pas été réimprimé en français est aujourd'hui d'une grande rareté.

Exemplaire aux armes du roi Louis XIV avec les L couronnés sur le dos de la reliure.

718. Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Brandebourg (par Frédéric II roi de Prusse). *Au Donjon du chateau*, 1750; in-8, mar. r. comp. tr. dor. *(Rel. anc.)* — 535 fr.

Curieuse reliure à comp. en mosaïque et dorés, et aux armes de la reine Marie Leczinska, en mosaïque dans un cartouche sur les plats.

722. Gothorum sueonumque historia, autore Jo. Magno Gotho archiepiscopo Upsalensi. (A la fin:) *Impressum Romæ apud Joannem Mariamde Viottis parmensem in ædibus S. Brigittæ anno a Christo nato MDLIIII* (1554); pet. in-fol. fig. sur bois,

lettres initiales avec vignettes, mar. La Vall. dos orné, comp. en mosaïque et large dent. au pointillé sur les plats, tr. dor. et ciselée. *(Rel. anc.)* — 6,350 fr.

Superbe reliure richement et finement dorée, portant dans un compartiment de maroquin rouge les armes et le chiffre de Henri II roi de France. Le chiffre se trouve répété dans la large dentelle qui entoure les plats, enfin quatre fleurs de lis aux quatre coins se détachent et terminent la dentelle. De la Bibliothèque Sunderland.

729. Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale avec l'histoire naturelle du Païs par Monsieur Denys, gouverneur lieutenant général pour le roy. *Paris*, 1672; 2 vol. in-12, planches, mar. olive, fil. tr. dor. (*Rel. anc. souple.*) — 565 fr.

Livre rare. « L'auteur de cet ouvrage était un homme de mérite, qui eût fait un très bon établissement dans la Nouvelle France, s'il n'eût point été traversé dans ses entreprises, et qui ne dit rien qu'il n'ait vu par lui-même. » (Le P. Charlevoix.)

732. Le livre des statuts et ordonnances de l'ordre Sainct Michel. *S. l. n. d.* (*Paris, vers* 1550); pet. in-4 v. f. ant. — 1,000 fr.

Exemplaire sur peau de vélin aux armes et au chiffre du roi Henri II.

733. Histoire des Ordres royaux, hospitaliers-militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem par M. Gautier de Sibert. *A Paris, de l'Imprimerie royale*, 1772; gr. in-4 front. et fig. mar. r. dos orné, fil. tr. dor. *(Rel. anc.)*.— 590 fr.

Très bel exemplaire en grand papier et aux armes de Marie-Antoinette, dauphine.

738. En ce present volume sont con || tenues les vyes de huict ex || cellens et renommez personnaiges grecs et romains, mises au pa || rangon lune de laultre : escriptes premierement en langue grecque par le tresveritable historien et grave philosophe Plutarque de || cherronnee et depvis translatees en françoys, || par feu reverend père en Dieu, messire Georges de Sel || ve, en son vivant evesque de la Vaur. || *Paris, Michel de Vascosan, M. D. X. L. III.* (1543) ; in-fol. de 4 ff. prél. non chiff. et 123 ff. chiff. v. f. ant. riches comp. en mosaïque et dorés, genre Grolier, tr. dor. — 1,500 fr.

Première édition de la traduction des vies de Plutarque ; le travail interrompu par la mort du traducteur, l'évêque de Lavaur, fut continué par Amyot.

Exemplaire réglé, couvert d'une belle reliure du XVIe siècle, dans le genre des reliures exécutées pour Grolier.

742. Valerii Maximi factorum dictorumque memorabilium ad Tiberium Cesarem liber primus incipit. In-fol. mar. vert, fil. et dent. à fr. (*Rel. claustrale de Thompson*). — 410 fr.

Magnifique manuscrit italien du XVe siècle composé de 125 feuillets à 2 col. 35 lignes à la page, exécuté sur vélin en beaux caractères semi-gothiques. Il est enrichi de miniatures, bordures et majuscules, et de notes marginales d'une jolie écriture fine du temps. Sur l'un des derniers feuillets, restés blancs, on lit la phrase suivante écrite de la même main : *Fuit completus anno* 1418. Cette date convient au manuscrit ; mais l'auteur des notes marginales a voulu peut-être indiquer l'époque de l'achèvement de son travail ; le texte serait alors un peu antérieur à l'an 1418 ; ce qu'on doit admettre, car ce manuscrit est évidemment des premières années du XVe siècle.

745. Apologia pro juramento fidelitatis, primum quidem anonymos, nunc vero ab ipso ructore principe Jacopo Dei gratia, Magnæ Britanniæ, Franciæ, et Hiberniæ rege... *Londini, excudebat Joannes Morton*, 1609 ; in-12 vél. fil. tr. dor. — 500 fr.

Très joli exemplaire aux armes de Jacques Ier roi d'Angleterre.

NÉCROLOGIE

Francisque Michel.

Ce savant littérateur, paléographe, archéologue et philologue, que la mort vient de frapper, a droit, à plus d'un titre, au souvenir des lecteurs du *Bulletin*. Par ses travaux originaux comme par la publication d'œuvres anciennes, la plupart inédites, il a puissamment contribué au progrès de l'étude du moyen âge.

Né en 1809 à Lyon, Francisque-Xavier Michel fit ses débuts littéraires en plein mouvement romantique. L'auteur de *Notre-Dame de Paris* avait mis le moyen âge à la mode. Ce n'était partout que damoiseaux, varlets et truands ; mais la plupart des imitateurs de Victor Hugo, tout en parlant à tort et à travers de cette époque, en savaient au fond

fort peu de chose. Francisque Michel fut du nombre des écrivains sérieux qui, dédaignant l'improvisation et la fantaisie en matière d'histoire, entreprirent d'étudier et de faire connaître le moyen âge véritable. De 1830 à 1833, il édita plusieurs opuscules français de cette époque, comme la *Chronique de Dugueselin*, les *Chansons de Coucy*, le *Lai d'Havelon le Danois*. Chargé en 1835 par M. Guizot de faire des recherches sur les monuments de l'histoire et de la littérature françaises dans les bibliothèques de l'Angleterre, Francisque Michel s'acquitta de cette mission avec autant de zèle que d'intelligence. Dans l'espace de huit ans, il publia à Paris ou à Londres, d'après les manuscrits originaux, une trentaine d'ouvrages français, saxons ou anglais, écrits du XIe au XIVe siècles. Les principaux sont : le *Roman d'Eustache Lemoine* (1834); les poèmes de *Tristan* (3 vol., 1835-39, publiés à Londres, puis acquis par la maison Techener); *Lais inédits* des XIIe et XIIIe siècles (1836); la *Chronique des ducs de Normandie* de Benoît (Imp. roy.); le *Roman du roi Flore et de la reine Jeanne* (1838); la *Chanson des Saxons*, une de ses publications les plus connues (1839-40, chez J. J. Techener). Il a donné depuis des éditions de *Mélusine*, de *Gérard de Rossillon*, du *Roman de la Rose*, de la *Chanson de Roland*, etc. Une de ses dernières publications a été celle des *Voyages merveilleux de saint Brandan* (1879).

Parmi ses travaux originaux, les plus importants sont : l'*Histoire des races maudites de France et d'Espagne* (1847), œuvre capitale et, sous bien des rapports, définitive ; — *Le livre d'or des métiers* (1851-54), en collaboration avec Ed. Fournier ; — l'*Histoire des tissus de soie au moyen âge*, travail remarquable, couronné par l'Institut, et justement recherché par les curieux ; — *Etudes de philologie comparée sur l'argot* (1856), également couronnées ; — *Le pays Basque* (1857) ; — *Les Ecossais en France et les Français en Ecosse* (1862, 2 vol. avec blasons et gravures), livre plein de recherches neuves et intéressantes ; — l'*Histoire*

du commerce et de la navigation à Bordeaux (1867-71) qui a obtenu un prix Gobert. On lui doit aussi plusieurs traductions anglaises, notamment celle des poèmes de Tennyson, publication de grand luxe de la maison Hachette, illustrée par G. Doré.

Francisque Michel était correspondant de l'Institut depuis 1854, membre du Comité des monuments historiques, de la Société des antiquaires et d'autres Sociétés savantes, et chevalier de la Légion d'honneur depuis 1838. Il a professé longtemps, avec distinction, les littératures étrangères à la Faculté de Bordeaux.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— A PROPOS DE LA FEMME ADULTÈRE (celle de l'Evangile). — De tous les passages du Nouveau Testament dont l'authenticité a été révoquée en doute, aucun n'a été plus contesté que l'admirable incident de la femme adultère. Il n'est pas de texte qui soit plus souvent marqué des signes du doute, ou même omis tout à fait dans les anciens manuscrits. Ces hésitations, ces réserves remontent aux premiers temps du christianisme, puisque saint Jérome, tout en maintenant ce passage dans la Vulgate, à l'exemple des anciennes versions italiques, s'en excusait en alléguant qu'après tout il se trouvait dans plusieurs manuscrits grecs et latins; — par conséquent, pas dans tous! A la même époque, il circulait beaucoup de ces copies *expurgées* parmi les chrétiens d'Afrique. Saint Augustin, dans un de ses traités, indique catégoriquement le véritable et unique motif de ce retranchement. « Des hommes de peu de foi, disait-il, ou plutôt ennemis de la vraie foi, craignant, je pense, de donner aux femmes l'impunité de pécher, ont supprimé de leurs manuscrits le trait d'indulgence du Seigneur envers la femme adultère; — comme si celui qui a dit: *Allez, et ne péchez plus*, avait donné l'impunité de pécher, ou comme si le divin médecin avait dû refuser à cette femme le pardon de sa

faute, pour ne pas scandaliser ces insensés! » Vouloir être plus catholique que le Pape, cela s'est vu quelquefois ; mais prétendre être plus chrétien que le Christ, c'est ce qu'on peut nommer un comble !

On a retrouvé, dans un manuscrit russe très ancien, une note marginale, dans laquelle cette appréhension signalée par saint Augustin est naïvement exprimée, au nom des maris, gens de *peu de foi*... dans la vertu de leurs femmes. C'est sans doute aussi pour ce motif qu'à Constantinople, où les dames de la cour d'Eudoxie étaient fort sujettes à caution, saint Jean *Bouche d'or*, qui a tant prêché sur le quatrième Evangile, reste bouche close sur ces versets-là.

Malgré cette défaveur intéressée, ce chapitre a été admis par tous les Pères et par les critiques modernes les plus habiles ; entre autres par Richard Simon, qui s'est complu à traiter la question en grand détail dans sa fameuse *Histoire critique* ; par Berger de Xivrey dans son *Étude* sur le texte du nouveau Testament, et enfin par M. Wallon. Suivant l'heureuse expression de ce dernier, cette scène, belle dans la Vie du Christ entre les plus belles, porte « sa marque d'authenticité intrinsèque. »

Le *Bulletin* a jadis consacré à Richard Simon un article spécial; il en valait bien la peine. C'est un des hommes les plus forts en exégèse biblique qui aient jamais existé ; les meilleurs critiques allemands lui doivent plus qu'on ne le croit ; — et qu'ils n'en conviennent.

Parmi les manuscrits aujourd'hui connus des Evangiles, qui remontent à la plus haute antiquité, on cite le Palimpseste de saint Ephrem, qui a été reproduit en fac-simile ; — et le *Codex* du Sinaï retrouvé par M. Tischendorf, qui le croit du quatrième siècle.

— L'Académie française vient de décerner, pour l'année 1887, le prix Marcellin-Guérin à l'ouvrage de M. l'abbé de Sicard : les *Etudes classiques avant la Révolution*, œuvre dont le *Bulletin du Bibliophile* a signalé, l'un des premiers, le mérite exceptionnel.

Un autre prix a été accordé à l'ouvrage de M. B. Wyse sur l'historique du percement de l'isthme de Panama. On sait que l'auteur de ce livre a été et reste l'un des principaux auxiliaires de M. de Lesseps dans cette grande entreprise.

— On sait que le curieux roman de M. Gilbert-Augustin

Thierry, *Marfa* (Paris, Librairie Académique), avait d'abord paru dans la *Revue des Deux-Mondes* sous cette seule dénomination : le *Palimpseste*. L'éditeur a jugé à propos de la reléguer en sous-titre, s'étant assuré que ce mot par trop scientifique produirait un effet répulsif sur bon nombre de lecteurs et surtout de lectrices, qui en ont oublié ou n'en ont jamais su la signification. Nous croyons devoir dire un mot de cet ouvrage, à cause du nom doublement illustre que l'auteur porte sans trop fléchir, et parce que plusieurs des scènes les plus importantes ont pour théâtre une précieuse bibliothèque d'amateur, où se trouve un palimpseste des plus importants, volé dans un monastère pendant la Révolution. Ce manuscrit, où l'on entrevoit sous les psaumes de l'office des morts quelques lignes d'un chef-d'œuvre perdu de l'antiquité, semble avoir été providentiellement conservé pour servir à la découverte d'un crime, qui sans lui n'eût pas même été soupçonné. Après quoi, cette relique vénérable et formidable du passé, bien que vendue au *British Museum*, disparaît, comme si sa mission suprême était accomplie en ce monde. Cette Étude appartient à l'école d'Edgar Poë, qui l'eût signée des deux mains ! L'auteur a voulu manifestement combattre les inductions qu'on prétend tirer aujourd'hui des expériences scientifiques sur la transmission héréditaire des vices et la suggestion par l'hypnose, inductions qui aboutiraient à l'irresponsabilité morale. La sollicitation au crime peut en être plus énergique, mais non irrésistible. On ne peut que le féliciter d'avoir préféré cette solution d'un tel problème.

— A propos d'une autre œuvre récente, *André Cornelis*, remarquable par la finesse, ou plutôt la ténuité de l'analyse psychologique, nous nous bornerons à citer cette critique d'un spirituel académicien : « M. P. B. coupe un cheveu en quatre ; et encore ce n'est pas un des siens, mais un cheveu pris à une perruque ! »

— Nous nous empressons de reproduire l'intéressant article que le *Courrrier de l'Eure* vient de consacrer à une publication qui intéresse, à plus d'un titre, les lecteurs du *Bulletin*. C'est une excellente analyse, faite par M. le docteur Semelaigne, du *Voyage dans le nord du Brésil*, fait en 1613 et 1614, par le père Yves d'Evreux, et réédité, il y a plus de vingt ans, par notre excellent et vénérable collaborateur Ferdinand Denis, d'après le seul exem-

plaire connu de l'édition originale, retrouvé par lui à la *Bibliothèque Nationale* (1).

Yves d'Evreux, ou Essai de colonisation au Brésil chez les Tapinambos, de 1612 à 1614, par le docteur Semelaigne. — Paris, Librairie des Bibliophiles, 1887.

Encore un des nôtres de retrouvé! Car il était bien perdu pour la postérité, le pauvre Père Yves d'Evreux. si l'œil perçant d'un érudit chercheur ne l'avait découvert dans un vieux bouquin et si le zèle intelligent d'un de nos compatriotes, M. le docteur Semelaigne, toujours passionné pour notre histoire locale, ne l'avaient fait revivre deux cent cinquante ans après sa mort.

« Je ne sais si le nom du père Yves d'Evreux est connu de « beaucoup de monde en Normandie : » ainsi commence la savante, quoique élégante, petite brochure qui, de l'imprimerie de Jouaust, a passé dans notre bibliothèque par une gracieuse largesse de son auteur. La forme dubitative de la phrase part d'un bon naturel ; mais ce n'est qu'une forme. Au fond, M. Semelaigne sait très bien que la monographie qu'il vient de publier est une véritable révélation pour les amateurs, même sérieux, du passé normand.

Ne nous apprend-il pas lui-même que la relation du *Voyage dans le nord du Brésil* fait en 1613 et 1614 par le Père Yves avait disparu de partout quand M. Ferdinand Denis découvrit, à la Bibliothèque nationale, le seul exemplaire qui eût survécu, et s'empressa de le rééditer?

C'est de cette réédition, qui remonte déjà à plus de vingt ans, mais n'en est pas pour cela, hélas ! plus répandue, que l'honorable M. Semelaigne a fait une étude et une analyse destinées à vulgariser enfin le nom et le souvenir d'un compatriote qui mérite une place d'honneur dans les fastes du département.

Yves d'Evreux paraît être né vers 1577 ; il est fort probable

(1) Le *Bulletin du Bibliophile* publiera prochainement une notice dont les matériaux lui ont été fournis par cet infatigable travailleur, sur un contemporain du P. Yves, digne émule de ses travaux apostoliques, le P. Bourdemare. Ce religieux est aussi auteur d'un livre sur le Brésil encore plus rare que celui du P. Yves, car on n'en a pas encore retrouvé d'exemplaire, tout en ayant la certitude de son existence.

que c'est vers 1632 qu'il mourut, dans le prieuré de Saint-Eloy, près de Gisors. Entre ces deux dates, se place une existence des plus aventureuses, mais aussi des plus utiles pour la propagation de la foi cathotique et pour le bien de l'humanité.

Le docteur Semelaigne a admirablement résumé et dépeint, en moins de cinquante pages, la vie si pleine d'activité et de traverses du zélé missionnaire, sa périlleuse besogne d'évangéliste et de civilisateur au milieu des plus sauvages peuplades du Nouveau-Continent, son retour en France et les déboires de ses dernières années.

L'histoire de la colonisation du Marahnam, qui fait pendant à celle du Canada, est mise en relief de façon à faire ressortir le côté patriotique de l'œuvre du Père Yves d'Evreux, et d'autre part, la description du pays et des mœurs si curieuses et si primitives des Tapinambos est d'un haut intérêt pour quiconque aime à s'instruire.

En somme, la lecture de ce petit volume, écrit d'un style aussi alerte que correct, serait par elle-même singulièrement attachante, encore qu'il ne s'y ajoutât pour nous l'attrait tout particulier d'une des plus intéressantes biographies normandes que nous possédions.

Il faut donc, à tous les points de vue, féliciter le savant auteur de l'*Histoire de Conches* d'avoir apporté cette nouvelle pierre à l'édifice de nos annales ébroïciennes, dont il aura été un des plus précieux collaborateurs.

A. T.

— La première série des lettres de Gustave Flaubert (1830-50) vient de paraître chez l'éditeur Charpentier. Il y en a de fort intéressantes, par exemple celles sur la mort de sa sœur, déjà publiées dans les Souvenirs de Maxime du Camp, et celles adressées à sa mère pendant le voyage d'Egypte. Il y a aussi de beaux élans de passion dans les lettres à Madame X... (1846-7). Mais ceux qui connaissent l'histoire intime de l'auteur de *Madame Bovary* savent qu'il y a beaucoup à rabattre de ce grand amour, et que Flaubert n'avait pas le cœur si bien pris dans ce *collet*... Nous dirons même en confidence à nos confrères, comptant sur leur discrétion, que ces épitres incendiaires n'étaient en réalité qu'un exercice de littérature ; le produit de la collaboration de Flaubert avec deux de ses meilleurs amis, dont l'un vit encore. Cette correspondance s'arrête à la fin de 1847 ; mais en réalité les relations

épistolaires de Flaubert avec la Muse en question se prolongèrent jusqu'en 1855. Au surplus, il reste bien des lettres inconnues de Flaubert, et aussi des œuvres inédites, dont sa famille ne soupçonne pas l'existence. Nous n'avons pas le droit d'en dire davantage.

— Dans son livre sur *Paulin Talabot*, M. le baron Ernouf a fait allusion aux archives saint-simoniennes, qui ne doivent être publiées qu'en 1896. Ces papiers, que l'ex-pontife Enfantin avait conservés jusqu'à sa mort, ont été déposés, conformément à ses dernières volontés, à la Bibliothèque de l'Arsenal. Il s'y trouve, dit-on, bien des correspondances féminines curieuses, sinon édifiantes, et qui ne pourront voir le jour que sous le voile de l'anonyme, et en supprimant de nombreux passages qui sentent par trop « la femme libre ».

— Le dernier article des *Contes du Palais*, recueil illustré, dû à la collaboration de tous les écrivains de la presse judiciaire parisienne (*Paris*, Marpon et Flammarion, 421 pages), n'est nullement un conte, mais une notice biographique très bien faite sur l'un des écrivains les plus féconds et les plus oubliés de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci : Des Essarts, avocat au Parlement, puis chroniqueur judiciaire, puis libraire, né à Coutances en 1744, mort à Paris en 1810. Son principal ouvrage, le recueil des *Causes célèbres, curieuses et intéressantes* (1773-89), forme 196 volumes ! auxquels il en ajouta plus tard dix autres contenant les procès de divers personnages ayant joué un grand rôle dans la Révolution (Bailly, C. Desmoulins, J. Lebon, Carrier, Danton, etc.) ; puis en 1798, 3 volumes sur *La vie et les crimes de Robespierre et de ses principaux complices* ; puis encore, en 1802, *Les Crimes du duc d'Orléans*, 4 volumes. En tout, 213 volumes !! Et ce n'est pas tout. On lui doit encore (dette bien profondément oubliée !) un *Essai* en six volumes sur l'*Histoire générale des tribunaux des peuples anciens et modernes* ; un *Tableau de la littérature ancienne et moderne* (3 volumes) ; un *Dictionnaire* de la littérature française (3 vol. 1800) ; — un *Abrégé historique* de l'établissement de la Comédie française, de la Comédie italienne et de l'Opéra ; — *Emile et Sophie*, ou *les époux désunis*, mélodrame en un acte ; — des *Mélanges historiques et politiques sur l'Angleterre*, et un *Tableau de la police de Londres*, ouvrages composés dans cette ville, où Des Essarts s'était réfugié pendant

la Terreur ; un livre sur Plutarque, un autre sur la prosodie française, des éditions du Code Pénal, de Gilbert, Saint-Evremont et Pélisson ; enfin, car tout a une fin ! plusieurs *Mémoires* judiciaires, dont un, « pour deux noirs qui réclamaient leur liberté en France contre un Juif » (1776), eut un certain retentissement. Des Essarts obtint gain de cause, et son Mémoire, qui a échappé à l'auteur de la *France Juive*, lui valut une lettre de Voltaire (26 février 1776), qui commence ainsi : « Je ne sais pas, Monsieur, si le Code Noir permet d'écrire le nom d'une négresse sur un de ses tétons, et celui d'un nègre sur une de ses fesses, etc ».

Nous relevons encore dans cet article, dû à un quasi homonyme, M. Davrille des Essarts, que la collection des premiers volumes de la *Gazette des tribunaux*, fondée en 1776, est aujourd'hui d'une insigne rareté. On en trouve toutefois un exemplaire dans les bureaux actuels de la *Gazette*, et un autre à la Bibliothèque des avocats.

— Un savant italien, M. Corrado Ricci, qui publie à Bologne, sous le nom de *Bibliotheca di curiosità storiche et literaria*, des pièces inédites tirées à petit nombre, vient de faire paraître dans ce recueil un document très curieux, mais légèrement scabreux, sur l'histoire monastique de l'Italie au XVIe siècle. C'est un manuscrit découvert à la bibliothèque de Ravenne, et daté de 1570 : « la vie de Felicia Rusponi, abbesse du couvent de Saint-André près de cette ville », composée par une de ses religieuses. Cette abbesse n'était pas tout à fait inconnue ; on a d'elle un Dialogue sur l'excellence de l'Etat monacal, imprimé à Bologne, en 1572, chez Pelegrino Bonardo. Celle de ses nonnes qui a écrit sa vie, bien certainement à l'insu de sa révérende Mère, se nommait *Séraphine*, mais n'avait absolument rien d'angélique. Comme bien d'autres filles de bonne maison sans fortune, Felicia Rusponi avait été condamnée au célibat sans la moindre vocation. Nous ne disons pas au cloître, car il n'y avait rien de moins cloîtré que ce couvent, où la flirtation prenait bien plus de temps aux religieuses que la récitation des offices. Felicia avait des scrupules ; néanmoins elle finit par suivre l'exemple de ses compagnes, et s'éprit pour un beau gentilhomme d'une passion qui dura trois ans. Cette liaison finit, parce qu'en dépit des mauvais exemples qui foisonnaient autour d'elle, la belle nonne prétendait retenir son amoureux dans les régions les plus éthérées du sentiment. Plus tard elle fut

élue abbesse et voulut soumettre ce couvent à une réforme bien nécessaire, mais dont le besoin ne se faisait sentir qu'à elle. Les récalcitrantes et leurs connaissances du sexe fort jetèrent les hauts cris, et l'autorité ecclésiastique, qui avait d'abord donné raison à Felicia, faiblit et la remplaça par une supérieure plus accommodante. Le manuscrit s'arrête à ce remplacement, mais on sait par d'autres documents que l'ex-mère Rusponi vécut jusqu'en 1579. Sainte-Thérèse avait aussi perdu la première manche en Espagne, contre les Carmélites *mitigées*. Mais celle-là était une réformatrice d'une autre trempe.

Le texte italien de cet opuscule n'a été tiré qu'à 120 exemplaires. On en trouvera une analyse gazée dans un volume intitulé *Portraits de femmes* (*Paris*, Hachette) par Arvède Barine (pseudonyme), qui contient plusieurs autres articles intéressants.

— Nous relevons dans le second volume des *Souvenirs* de M. E. Legouvé, qui vient de paraître chez M. J. Hetzel, une page intéressante sur M. Schœlcher, aussi bibliophile que négrophile :

Sur sa table de nuit, se voit un pupître en acier qui, grâce à un ingénieux déploiement de branches entre-croisées, lui apporte son livre dans son lit, devant ses yeux, sans qu'il ait la peine de tourner la tête. Ce que voyant, un de ses plus chers amis, le marquis de Parny (car il a des marquis pour amis, ce farouche radical), lui disait : « Victor, il manque quelque chose à votre pupître ; vous devriez lui apprendre à aller chercher les volumes dans la bibliothèque »...

« Sa bibliothèque contenait plus de 12,000 livres de choix. Aux livres il avait ajouté une multitude de curiosités, de costumes, de bronzes. Pendant ses vingt ans d'exil, à Londres, il avait réuni une collection complète des œuvres de Haendel ; enfin il avait ramassé un ensemble de 9,000 gravures... Eh bien ! toutes ces richesses ont disparu de chez lui. Comment ? par un vol ? par un incendie ? Non. Par sa volonté !... Il a envoyé ses livres à la Martinique, ses gravures à l'Ecole des Beaux-Arts, les chefs-d'œuvre de Haendel au Conservatoire. Pourquoi ? Pour fonder un commencement de bibliothèque dans une colonie, un commencement de Musée dans l'autre, pour fournir un sujet d'étude aux artistes, sacrifiant ses goûts les plus chers au désir d'être utile. »

Il y aurait, à ce propos, un sujet intéressant d'étude à faire sur les divers systèmes de pupître imaginés par de célèbres bibliophiles.

L'un des plus curieux est celui qu'à décrit M. Bonaffé dans son livre sur les amateurs du XVIIe siècle.

La Bibliothèque de Berlin, déjà l'une des plus riches de l'Europe en manuscrits arabes, puisqu'elle en possédait 6,500, vient d'en acquérir 250 d'une grande importance, *ex dono* de l'Empereur Guillaume, qui les achetés de ses deniers personnels à M. Glaser, voyageur bien connu, et en a fait cadeau à la Bibliothèque. Bel exemple de libéralité pour les souverains, Ces manuscrits sont d'autant plus précieux qu'ils ont été rapportés de l'Yémen, et que les manuscrits de cette provenance sont encore fort rares en Europe. On sait que cette belle région de l'Arabie du Sud a été longtemps à peu près inexplorée. C'était l'un des derniers sanctuaires du fanatisme mahométan ; les habitants de l'Yémen se refusaient absolument à vendre ou même à laisser voir des manuscrits aux infidèles. Le voyageur allemand Seetzen était parvenu à s'en procurer quelques uns ; ce sacrilège lui coûta la vie. Niebnhr et Botta, qui visitèrent ensuite quelques parties de l'Yémen, n'avaient rien pu rapporter. M. Glaser a été plus heureux ; la tolérance gagne du terrain là comme partout. La plupart de ces manuscrits étaient absolument inconnus ; plusieurs sont des grammaires ou des dictionnaires ; d'autres se rapportent à l'histoire, à la géographie et aux coutumes du pays ; quelques-uns remontent au VIIIe siècle de l'hégire. Presque tous sont malheureusement en mauvais état, mutilés ou détériorés par l'humidité! Néanmoins il y a là, probablement, d'intéressantes découvertes à faire.

— On annonce la formation, à Paris, d'une Société d'histoire diplomatique, ayant pour objet d'étudier, en remontant jusqu'aux origines, les questions internationales, et les relations de la France avec les autres nations. Parmi les membres fondateurs, on cite M. le duc de Broglie, président, M. le marquis de Beaucourt, M. le marquis de Vogüé, M. Geffroy de l'Institut, etc.

— Dans la vente qui a eu lieu le jeudi 12 mai de la belle collection d'estampes Feuillet de Conches, une épreuve avant toute lettre du *Concert*, Saint-Aubin a été vendue 2,890 fr., et une collection des 25 gravures d'après Eisen, épreuves d'artistes tirées à part, du premier volume des *Chansons* de Laborde, 5,600 fr. !!!

— C'est le lundi 16 mai 1887 qu'a eu lieu, sous la présidence de Mgr. Thomas, archevêque de Rouen, la solennité d'ouverture

de l'Exposition bibliographique organisée, dans les salles de la bibliothèque du chapitre de Rouen, par un comité de savants et de bibliographes normands, à la tête duquel est placé M. l'abbé Balavoine, chanoine, bibliothécaire du chapitre.

Cette exposition comprend cinq salles. La première est consacrée à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Rouen. Dans les vitrines sont groupés les livres relatifs aux archevêques de cette ville, depuis S. Victrice jusqu'à nos jours, et au chapitre métropolitain; à leurs écrits et à la liturgie rouennaise. Dans la deuxième salle, tendues de tapisseries appartenant au Trésor de la cathédrale, sont exposés des livres aux armes de papes et d'évêques, des documents sur les conciles tenus à Rouen, et la collection des ouvrages ayant trait à l'ancienne bibliothèque du chapitre. On y voit aussi un curieux lutrin en fer du XIIIe siècle. La troisième salle est consacrée en entier à Corneille, que l'archevêque de Rouen a loué en termes dignes de ce grand poète, dans son discours d'inauguration. On remarque dans cette salle un beau buste en bronze de Corneille, par Cottieri, et des documents du plus grand intérêt relatifs à l'auteur du *Cid*; — notamment le registre du Parlement qui contient les lettres de noblesse délivrées à Corneille en 1637; le contrat du mariage (en deuxième noces) de sa fille avec M. de Fercy, pièce signée de Pierre et de Thomas Corneille, de leurs femmes, et de la mariée qui a signé Marie *de* Corneille; — le prix obtenu par Corneille enfant au collège des jésuites de Rouen; la pièce autographe de lui, qui a été reproduite en fac-similé dans le beau volume imprimé par M. Cagniard, l'habile typographe Rouennais, sur les fêtes du deuxième centenaire; un exemplaire de ce même ouvrage, imprimé sur papier supérieur, etc. La quatrième salle contient une superbe collection des livres imprimés à Rouen depuis l'origine. Dans la vitrine des Incunables, on remarque notamment un livre imprimé en 1480, par Pierre Maufer, un roman de chevalerie de 1488, et le premier ouvrage imprimé par Martin Morin en caractères romains. Dans la dernière salle figurent cinq majestueux antiphonaires in-folio, exécutés en 1731 par Michel Le Forestier, prêtres rouennais, avec de beaux frontispices à la gouache, de Leprince.

Nous reviendrons en détail sur cette Exposition, à laquelle tous les bibliophiles émérites de la région ont bien voulu concourir; principalement sur la salle de Corneille et sur celle des imprimés

rouennais, qui rentrent plus particulièrement dans la spécialité du *Bulletin*. Elles valent, à elles seules, le voyage de Rouen à Paris.

— La mort récente de Prosper Faugère a ramené l'attention du public sérieux sur l'ouvrage inédit de Saint-Simon, le *Parallèle des trois Rois*, que Faugère a publié en 1880. Cette œuvre, quoique imparfaite, et empreinte d'une partialité excessive en faveur de Louis XIII, contient bien des pages dignes de l'auteur des *Mémoires*, comme celle-ci, dans laquelle il s'efforce de représenter Louis XIII comme égal, sinon supérieur à son père en qualités militaires. « Ne perdons point de vue l'extrême différence de leur éducation ; souvenons-nous sans cesse de tous les moyens du père à devenir tout ce qu'il a paru à la guerre, par nécessité, par instruction, par une pratique que les conjonctures rendirent presque continuelles, et du profond accablement du fils, sous le boisseau, qui n'eut que soy pour maistre et pour éguillon ; enfin sentons toute la différence des rayons qui se tirent d'un parti toujours renaissant de sa ruine, d'un royaume conquis l'épée à la main, de cette hydre de Ligue abatue, de ce *dévorateur de l'Europe* (Philippe II; cette qualification vaut bien celle du *Démon du Midi!* confondu dans ses projets et *abboyé de la mort*, plus pressé de conclure la paix à Vervins que celuy qu'il avoit été si souvent et par tous les moyens si fort à la veille d'accabler. Que de brillant, que d'éclat, que de gloire partis de si heureuses conjonctures, tandis que toutes celles dont partit le fils ne furent que ténèbres et une sorte d'unisson. Que d'avantages d'une part, que d'accablement de l'autre ! Si néantmoins tous deux sont parvenus au faiste de la vertu et de la gloire militaire, lequel des deux aura fait plus de chemin, et y aura acquis plus de couronnes ? » Et un peu plus loin, ces quelques lignes, où se trahissent l'impression cruelle et profonde causée par les désordres de Louis XV, le pressentiment des catastrophes qui devaient suivre : « la faiblesse qu'Henri IV eut toute sa vie pour les femmes, fut son plus grand et son plus funeste écueil. Il fut le malheur de sa vie, *il est encore celui de son royaume*. C'est ce qui a formé les monstres qui l'ont pensé perdre, et qui au moins l'ont déchiré ; *c'est ce qui d'âge en âge va toujours croissant, fondé sur cet exemple.* » Il y a dans ce livre bien des pages de la même force, entre autres le récit de la *Journée des dupes*.

— Nous n'avons guère occasion de signaler ici des publications

illustrées modernes. Toutefois en voici une qui fait exception, c'est la nouvelle édition du *Tartarin de Tarascon* d'Alphonse Daudet. Depuis les *Contes drôlatiques* de Balzac, nous n'avions pas vu d'illustrations mieux réussies. Les dessinateurs semblent avoir vécu dans l'intimité du Tarasconais légendaire; les gravures aussi méritent des éloges sincères. Il a été tiré de ce joli volume 100 exemplaires sur japon, qu'on peut, en toute sûreté de conscience, recommander aux bibliophiles.

— Le *Poème de la Vierge*, jolie plaquette de 73 pages in-8, qui vient de paraître à la librairie académique Perrin, est une des rares publications modernes qui méritent d'être signalées aux bibliophiles. Les vers de M. l'abbé Bernard de Montmélian ne manquent ni d'onction, ni d'élégance, et l'illustration de ce petit volume mérite d'être particulièrement signalée pour son caractère gracieux et original. C'est la reproduction de diverses œuvres de peinture et de sculpture relatives à la Vierge, choisies parmi les productions les plus intéressantes de maîtres anciens et modernes ; — comme la *Vierge à l'Etoile*, l'un des plus charmants tableaux de Frà Angelico ; — l'*Annonciation*, de Martin Schongauer (xve siècle), composition où sont exprimées avec une naïveté *magistrale* la pieuse soumission de Marie et la respectueuse admiration de l'Ange ; — comme aussi un dessin des plus remarquables d'Orsel, tracé d'une main tremblante l'un des derniers jours de sa vie. Ce chef-d'œuvre *in extremis* représente Marie près du berceau de son fils, ayant à ses côtés deux Anges porteurs des instruments de la Passion, et sentant son bonheur maternel s'abîmer en quelque sorte, dans la vision prophétique du Calvaire.

Disons encore que l'impression du *Poème de la Vierge* fait honneur à M. Dumoulin, auquel on devait déjà plusieurs des plus belles publications artistiques de la maison Didot, (notamment les trois volumes de notre regretté collaborateur le bibliophile Jacob), et le remarquable ouvrage de M. d'Héricault sur la Révolution.

— A ce propos, rappelons que la petite Bibliothèque in-32 illustrée, publiée par M. Charpentier fils, vient de s'*enrichir* (le mot est bien juste cette fois) d'un volume de *Contes choisis* de Nodier, avec de jolies vignettes. On retrouve dans ce petit volume *Trilbg*, *Inès de las Sierras*, *François les bas bleus*, *Trésor des Fèves* (du Perrault embelli), gracieuses et poétiques fantaisies dont la jeunesse et la

fraîcheur, persistantes après plus d'un demi-siècle, contrastent avec la décrépitude précoce de tant d'œuvres publiées bien longtemps après. Seulement, parmi les contes de Nodier, l'éditeur en a passé, et des meilleurs, auxquels il fera bien de revenir. *Smarra*, *Mlle de Marsan*, la *Fée aux Miettes*, *Adèle*, *Thérèse Aubert*, le *Nouveau Faust*, avaient aussi bien le droit d'être *choisis*, et il y aurait là la matière de deux autres volumes non moins intéressants que celui-ci.

X...

LE SONGE DE POLIPHILE

Le Songe de Poliphile est un de ces ouvrages, plus nombreux qu'on ne le pense, qui sont à la fois connus et inconnus. Tout amateur de livres curieux, de gravures rares sait au moins le nom de l'ouvrage de Francesco Colonna ; les plus hardis ont même entr'ouvert le livre, regardé les fameux bois qui en décorent les éditions italiennes ou françaises, puis, satisfaits de cet examen rapide, ont prudemment refermé le volume. En somme, *le Songe de Poliphile* n'est guère apprécié que par l'élite des bibliophiles, moins pour sa valeur littéraire qu'à cause de ses bois, de sa rareté insigne et des prix élevés qu'il atteint dans les ventes publiques. Un exemplaire de 1499, de la bibliothèque de lord Gosford, orné d'une très belle reliure du XVIe siècle, a été acheté plus de quinze mille francs par M. le comte de Masbourg.

Mais qui a jamais lu *le Songe de Poliphile ? Vel duo vel nemo.* Le texte italien est d'un style pénible et embarrassé, entremêlé de termes grecs et latins, syriaques même, et qui n'est abordable qu'aux érudits. Quant aux éditions françaises, outre qu'elles sont des plus rares et incomplètes, elles rebutent la curiosité par des difficultés qui ne le cèdent guère à celles de l'original.

C'est de nos jours seulement que l'étrange roman du frère Colonna se présente aux lecteurs français, intégralement traduit par M. Claudius Popelin dont il faut louer l'héroïque courage et admirer l'inépuisable érudition. Sa traduction (1), incomparablement supérieure à toutes les

(1) *Le Songe de Poliphile* ou *Hypnérotomachie* de frère Francesco Colonna, 1887.

précédentes, est accompagnée d'une très savante introduction, dans laquelle il étudie l'état des connaissances humaines en Italie au xve siècle. Nous ferons de nombreux emprunts à cet avant-propos qui est le commentaire presque indispensable d'une œuvre souvent obscure, quelquefois inintelligible. Le patient travail de M. Popelin a abouti à deux gros volumes in-8 formant ensemble plus de mille pages. Nous avons, non sans quelque frayeur, entrepris la lecture de ces deux gros volumes, nous l'avons achevée et malgré certaines fatigues dont le traducteur n'est aucunement responsable, nous avons été récompensé de notre peine.

I.

Quelle que soit sa valeur réelle, l'œuvre de Colonna est comme une encyclopédie des connaissances répandues de son temps dans le petit nombre des gens instruits *de omni re scibili et quibusdam aliis*. Le bon moine a jeté dans son livre, pêle-mêle, au courant d'une inspiration vagabonde, tout ce qu'il savait ou tout ce qu'on savait de son temps sur l'antiquité grecque et latine, sur les sciences et les arts, surtout sur l'architecture. Aussi, avant de nous présenter sa traduction, M. Popelin a-t-il jugé nécessaire de tracer le tableau du savoir humain vers la fin du xve siècle. Cette partie de son travail est sans contredit la plus intéressante et la plus instructive ; elle n'est point une simple analyse du livre, un avant-propos banal, une préface obligatoire, mais un aperçu large et pris de haut de la renaissance des lettres et des arts en Italie. M. Popelin remonte jusqu'aux ténèbres qui suivirent les grandes invasions et il nous montre siècle par siècle le goût de l'étude se dégageant peu

littéralement traduit pour la première fois avec une introduction et des notes par Claudius Popelin. — Figures sur bois gravées à nouveau par A. Prunaire. — Paris, Isidore Liseux, 1883.

à peu de la barbarie ambiante, triomphant des entraves de toute sorte et renouant la chaîne, un instant brisée, entre un glorieux passé et un radieux avenir. Suivons-le de près dans ce voyage à travers le moyen âge et les premières années des temps modernes ; ce sera la meilleure préparation à la lecture un peu alarmante du *Songe de Poliphile*, lecture qui demande une lente et convenable initiation.

Au lendemain des grandes invasions, une nuit profonde semble se répandre sur l'empire romain. On put croire, et cette pensée est souvent exprimée par les rares écrivains de ces temps malheureux, que toute culture intellectuelle était menacée de mort et que le précieux héritage de la Grèce et de Rome était irrévocablement perdu. Que pouvait-il en effet rester de la littérature et de l'art après ces passages successifs des trois races envahissantes, des Germains, des Slaves et surtout des Tartares, dont le seul génie semble avoir été celui de la destruction ? Que devait-il advenir des trésors de l'antiquité gréco-latine après les Alaric, les Genseric et les Attila ? Jamais depuis l'aurore des temps historiques la civilisation n'avait couru d'aussi mortels dangers. Et, cependant, malgré tant de chances d'anéantissement complet, le dépôt sacré ne périt pas ; sans doute il y eut de lamentables dispersions, des pertes irréparables, d'horribles saccagements ; mais, dans plus d'une partie de l'Empire si brutalement envahi, les lettres surent se ménager des retraites souvent troublées, mais protégées contre la destruction par leur caractère sacré et comme par une intervention providentielle. Chose étrange ! Des deux empires, le plus cruellement éprouvé par les invasions n'en fut pas moins celui qui conserva avec le plus de bonheur les précieuses reliques du savoir ancien. Tandis que l'Empire d'Orient défendu contre le torrent dévastateur par la ligne du Danube, un moment relevé par l'étonnante fortune de Justinien, prolonge son agonie jusqu'au milieu du xve siècle, l'Empire d'Occident a cessé d'exister dès la fin du ve. Et cependant, bien que devenu sitôt la proie des

barbares, il entretient le culte des bonnes lettres avec plus de persévérance et de succès que l'empire de Constantinople. Sur les rives du Bosphore, on ne profite guère du répit laissé par les Barbares que pour s'exercer sans fruit aux subtilités des discussions byzantines. Un seul écrivain, Procope, rappelle de très loin les historiens de l'ancienne Grèce. En Occident au contraire, sous le talon même des conquérants barbares, les lettres vivent encore ; abritées dans les monastères, cultivées et protégées par les évêques ; tolérées, quelquefois même honorées par les rois barbares, elles traversent, sans interrompre leur mission civilisatrice, la douloureuse époque qui s'étend depuis la chute de l'Empire d'Occident jusqu'à la Renaissance provoquée par Charlemagne. Le Visigoth Euric les admet à la cour de Tolède, l'Ostrogoth Théodoric nourrit de leurs enseignements sa fille, la belle et savante Amalasonte ; il a pour principaux ministres les deux meilleurs écrivains de cette décadence encore honorable, Boèce et Symmaque ; il inscrit sur ses étendards les quatre lettres qui, au temps de la république romaine, avaient fait le tour du monde, S. P. Q. R. (*Senatus populusque romanus*). En général les plus intelligents de ces chefs barbares ont été vivement frappés des restes imposants de la grandeur romaine ; à peine établis dans leurs conquêtes, durables ou précaires, leur première ambition est d'y fonder un système administratif calqué plus ou moins habilement sur la forte organisation de Rome. Charlemagne offre un frappant exemple de cet esprit d'imitation plus superficiel que raisonné. Les lettres profitèrent naturellement de cette fascination que l'ombre de la grande Rome exerçait sur ces spoliateurs. En Gaule, en Italie, en Espagne, dans la Grande-Bretagne, moins accessible aux invasions, elles demeurèrent ; les vieilles écoles de Lyon, d'Autun, de Bordeaux, d'Orléans, si florissantes sous l'Empire romain, ne furent pas entièrement fermées par les barbares. C'est ainsi que, depuis les premiers Mérovingiens jusqu'à Charlemagne, les lettres latines

jettent encore quelque éclat avec les Sidoine Apollinaire, les Grégoire de Tours, les Venantius Fortunatus et les innombrables écrivains des pieuses légendes. Tout au plus subissent-elles une éclipse presque totale après le règne de Dagobert, comme si cette obscurité d'un siècle et demi était nécessaire pour préparer leur brillante résurrection au temps de Charlemagne. Pendant cette période d'attente, la Gaule le cède, quant à la culture littéraire, à plus d'une contrée voisine. « Avant Charlemagne, dit fort bien J. J. Ampère (1), presque tous les pays de l'Europe occidentale étaient plus avancés que la France et, on peut le dire sans vanité nationale, un tel état de choses est une véritable anomalie dans l'histoire de la civilisation. Il en fut pourtant ainsi à l'époque de la barbarie et de la décadence mérovingiennes. Alors la France fut éclipsée par l'Espagne, par l'Italie, par l'Angleterre. L'Espagne eut au VIe siècle Isidore de Séville. En Italie, après Boèce et Cassiodore, ces derniers représentants de l'antiquité au moment où elle vient expirer au soleil des temps modernes, deux grands papes s'élèvent, saint Léon et saint Grégoire. Plus tard, tandis que les ténèbres les plus épaisses couvraient la Gaule, l'Angleterre produisit Bède le Vénérable, célèbre par l'étendue de ses connaissances. La France n'avait rien de pareil. Charlemagne replaça l'astre égaré de la civilisation moderne à son véritable foyer. »

C'est à la Bretagne que la Gaule demande alors le promoteur de sa renaissance intellectuelle. Alcuin est appelé d'York pour diriger, sous l'inspiration du grand empereur, les travaux de la fameuse école du Palais. Sans doute, aux yeux de la critique moderne, la science si vantée d'Alcuin semble un peu stérile et ces discussions théologiques qui forment le meilleur de ses œuvres sont un peu délaissées même par le lecteur curieux. Cependant un homme qui possédait une bonne partie de l'antiquité latine, qui cite

(1) *Histoire littéraire de la France avant le* XIIe *siècle, t. III, p. 60.*

volontiers Cicéron et Virgile, qui dans sa piquante conversation avec son disciple Pépin dit et fait dire à son élève tant de choses souvent profondes et parfois gracieuses, un maître expert en grammaire, en dialectique, en discipline canonique, ayant quelques notions d'arithmétique, de géométrie, de musique, d'astronomie, animé d'une infatigable ardeur pour le travail, est bien près de ce que nous appelons un homme universel. « Il fut, dit encore Ampère, le lieutenant et l'aide de camp de Charlemagne dans sa glorieuse campagne contre la barbarie. » On peut d'ailleurs mesurer sa valeur par la durée et le rayonnement de son influence. C'est de lui que découle cette scolastique si abondante en stériles travaux, que le grand nom de saint Thomas ne protège pas contre une réputation justifiée d'ennuyeuse lourdeur, mais ardente à l'étude, interprète consciencieuse d'Aristote, noble exemple d'opiniâtre assiduité. L'élan imprimé par Alcuin ne se ralentit plus ; de Gerbert à Abailard, d'Abailard à Gerson l'érudition gréco-latine, entretenue et avivée par l'illustre Université de Paris, se perpétue sans aucun sommeil, pendant que la langue nationale s'essaye à ses premières œuvres jusqu'au jour lointain encore où elle détrônera les idiomes anciens.

En Italie, le culte des lettres anciennes ne fut pas entretenu avec moins de zèle. Sans doute, beaucoup d'humanistes italiens allèrent demander la direction et le programme de leur enseignement à l'Université de Paris qui tenait évidemment la première place dans les corps savants de l'Europe. Elle accueillait libéralement ses élèves, déjà maîtres, qui venaient d'au delà des Alpes rendre hommage à son éclatante supériorité et lui demandaient les secrets du grand art d'alors, de l'argumentation : les saint Thomas d'Aquin, les saint Bonaventure, les Brunetto Latini, Dante lui-même, bientôt suivi de Pétrarque et de Boccace. Mais, avant et après ce commerce étroit avec la science française, l'Italie conserva fidèlement l'héritage de la vieille Rome. Le morcellement même du sol en un grand nombre de

petits états, les libertés des villes municipales favorisaient, par une rivalité généreuse, le développement des études. Bologne semble un instant victorieuse dans ces luttes pacifiques. Le droit romain y est expliqué par des interprètes savants et passionnés, formés à l'école de ce fameux Irnerius surnommé *lucerna juris*. Dans cette vieille Université qui voulait faire remonter sa fondation jusqu'à Théodose II, l'étude du droit ne se séparait pas de celle des lettres, et les œuvres de ces légistes abondent en citations de Cicéron, de Virgile, d'Ovide, de Perse.

A côté du latin, de la langue savante, l'italien se forme de très bonne heure, beaucoup plus tôt que le français en Gaule. Dès le VIIIe siècle on peut constater l'usage d'une langue vulgaire qui s'étend en peu de temps dans toute la Péninsule, non sans l'inévitable diversité des dialectes. Cette langue arrive si promptement à sa maturité que l'idiome du Dante et celui d'Alfieri et de Leopardi ne présentent pas de notables différences. Que l'on compare le *Roman de la rose* avec un de nos poètes du XVIIIe ou du XIXe siècle et l'on appréciera de combien d'années l'Italie nous a devancés dans la conquête d'une langue définitive. Cette rapide création d'un idiome national devait seconder la renaissance littéraire sans nuire au crédit des langues anciennes. Le grec, en effet, pénétra bientôt dans la Péninsule où il fit une active concurrence au latin. Les rapports réguliers de l'Italie et surtout de l'ancienne Grande-Grèce avec l'Orient aide puissamment ce retour à l'hellénisme. Des écoles de grec se fondent bientôt à Rome, à Ravenne et à Naples. Les efforts, malheureusement inutiles, de la papauté pour ramener à la foi romaine les schismatiques de Byzance rendaient nécessaires de fréquentes ambassades qui profitaient aux progrès de l'hellénisme en Italie. Les conciles mêmes, comprenant l'utilité de la connaissance du grec pour le succès de ces efforts, prescrivaient dans plusieurs universités italiennes l'étude de cet idiome qui, comme au temps de la Rome ancienne, allait devenir la

seconde langue maternelle de tout Italien lettré. Toutefois les difficultés qui entravent tous les débutants dans l'étude de cette langue si riche et si compliquée, arrêtèrent assez longtemps les philhellènes de la Péninsule. Pétrarque lui-même, le savant Pétrarque ne sut jamais le grec que très imparfaitement ; il avoue dans ses lettres familières n'être point parvenu à lire Homère. Boccace alla plus avant ; il installa à Florence dans une chaire de lettres grecques l'érudit Pilate dont il tira une version latine d'Homère et la traduction en la même langue de seize dialogues de Platon. Son biographe Manetti ne craint pas d'écrire : « Quidquid apud nos Græcorum est Boccacio nostro feratur acceptum, qui primus præceptorem et libros græcos a nobis per longa terrarum marisque spatia distantes propriis sumptibus in Etruriam reduxit. » Manuel Chrysoloras, arrivant de Venise où il avait déjà formé de bons élèves, remplaça Pilate. Florence devint le centre du mouvement hellénophile, grâce à son université d'Etat, magnifiquement dotée et pourvue de quarante chaires.

Bientôt les progrès des Turcs en Asie, la prise de Smyrne, d'Ancyre, puis l'invasion de la Thrace, de la Thessalie, de la Macédoine, enfin l'entrée de Mahomet II à Constantinople déterminent une continuelle émigration des savants grecs en Italie. Les noms abondent : Gemistus Pletho, Théodore de Gaza, Georges de Trébizonde précédant les Musurus, les Demetrius Chalcondyle, les Lascaris. Les chaires de grec se multiplient ; les traductions de grec en latin et de latin en grec sont innombrables. La recherche des manuscrits, déjà entreprise avec ardeur par Pétrarque et par Boccace, est poursuivie avec une enthousiaste passion. Les manuscrits acquièrent une valeur pécuniaire des plus considérables et sont un des plus importants éléments de la richesse mobilière : une noble dame allemande laisse à sa fille « certaine quantité de livres où estoit escript tout le corps du droict, formé et peinct en belle lettre de main sur parchemin, l'en chargeant que, au cas qu'elle vint à se

marier, elle eût à prendre un homme de robe longue, docteur jurisconsulte, et que à ces fins elle luy laissait ce beau et riche thrésor, cet exquis et précieux volume en diminution de son dot (1). » Le grammairien Fuscus, le maître de Pétrarque, engage pour payer ses dettes deux petits volumes de Cicéron. Louis XI, empruntant à la Faculté de médecine de Paris un manuscrit du médecin arabe Rasès, « le plus beau et le plus singulier thrésor de la dite Faculté », ne l'obtient qu'en fournissant un gage de douze marcs d'argent et vingt sterlings, sans préjudice d'une caution de cent écus d'or. Un seigneur lègue à l'Hôtel-Dieu de Paris un manuscrit du *Pèlerinage de la vie humaine*, à condition « d'avoir le pardon de ses péchés que le saint père le Pape a promis dans ses bulles octroyées audit Hôtel-Dieu... et en intention, sous la misericorde de Dieu, que luy sa femme et ses enfants, son père, mère, amis, bienfaiteurs présents, défunts et à venir et en espécial son parrain... soyent accompagnez et participans ès bons pardons. » Longtemps auparavant les dames de Modène s'étaient cotisées pour l'exécution d'un manuscrit des lettres de saint Jérôme que la Bibliothèque de la ville possède encore.

De tous côtés on rivalise de zèle pour la découverte et la copie des manuscrits. Dès 1412, Cosme de Médicis achetait des manuscrits, secondé par son frère Laurent qui arrachait au cardinal Orsini un Plaute dont l'apparition fut saluée à Florence par une joie bruyante. Le fils d'un riche marchand florentin Niccolo Niccoli, élève de Louis Marsigli et de Chrysoloras, forme une étonnante collection de manuscrits, de médailles et de pierres gravées ; il épuise bientôt sa fortune, mais Cosme et Laurent de Médicis le sauvent de la ruine ; leur caissier avait reçu l'ordre de remettre à Niccoli tout l'argent dont il aurait besoin et de

(1) L'histoire et chronique de Provence, de Cæsar de Nostradamus. Lyon, 1614, in-fol., p. 56.

l'inscrire au compte personnel des deux frères. Peu de temps avant sa mort, il institue pour héritiers seize de ses amis, avec obligation de consacrer ses livres au service du public. Léonard Bruni d'Arezzo (1369-1444), Ambroise Treversari, général des Camaldules, bien d'autres encore et surtout le Pogge, l'indécent Pogge, érudit de premier ordre en même temps que poète plus que léger, rivalisent de zèle avec Niccolo. Le Pogge trouve à Saint Gall les *Institutions* complètes de Quintilien, et Léonard d'Arezzo célèbre cette découverte sur le ton du plus lyrique enthousiasme : « Camille, écrit-il au Pogge, a mérité d'être appelé le second fondateur de Rome, car si Romulus a créé la ville, lui l'a relevée de ses ruines. C'est ainsi que tu es comme un second père pour ces ouvrages que ton zèle a tirés de l'oubli... Que la modicité de tes ressources ne t'arrête pas : nous viendrons à ton secours... Grâce à toi, Quintilien, jusqu'ici mutilé et informe, a recouvré tous ses membres. J'ai vu la liste des chapitres ; l'ouvrage est complet, alors qu'auparavant nous n'en possédions que la moitié et que le texte même de celle-ci était absolument corrompu et défectueux. Quelle bonne fortune, quelle joie inespérée ! O Marcus Fabius, est-il vrai que je puisse enfin te contempler tout entier ? » (1) Un des élèves les plus assidus de Chrysoloras, Polla Strozzi, montre un zèle égal pour le développement des études grecques et latines : « Il occupait sans relâche, nous dit son biographe Vespasiano, une nuée de copistes.... Tous les manuscrits qu'il pouvait se procurer, il les achetait, à quelques disciplines qu'ils appartinssent : son intention était de fonder à la Sainte Trinité une bibliothèque hors ligne, dans un bâtiment spécialement construit à cet usage ; il voulait qu'elle fût publique, que chacun pût y avoir accès. Il avait choisi la Sainte Trinité parce qu'elle se trouve au centre de Florence,

(1) Les Précurseurs de la Renaissance, par M. E. Müntz, pp. 106 et suiv. Paris, 1882.

à l'endroit le plus commode. » Ainsi, dès le xve siècle, de généreux esprits se préoccupaient d'assurer par d'utiles fondations la propagation des bonnes lettres, et un patricien d'alors concevait l'idée de ces bibliothèques publiques qui nous semblent une création toute moderne.

Bientôt le pape Nicolas V, qui laissa plus de cinq mille volumes, se met à la tête de ces chercheurs de livres anciens. Aussi que ne découvre-t-on pas ? Seize discours de Cicéron, quatre livres de Valerius Flaccus, Lucrèce, Celse, Silius Italicus, Manilius, Columelle, Vitruve et cent autres revoient la lumière. Les manuscrits trouvés, une légion de calligraphes les reproduit à l'envi. Au moyen âge, la transcription du livre, surtout du livre saint, est toujours regardée comme œuvre méritoire, parfois même comme œuvre expiatoire. Un frère avait commis de nombreux péchés, mais il avait copié tout un volume de la Divine Comédie : au jour du jugement, en même temps que les démons énuméraient ses fautes innombrables, de saints anges présentèrent le livre copié par le moine, comptant une à une toutes les lettres de l'énorme volume pour les compenser par autant de péchés. Une seule lettre dépassa le nombre des fautes et le moine fut absous. On comprend avec quelle ardeur les calligraphes se livraient à un travail si profitable au salut et d'ailleurs fort généreusement rétribué. Le savant libraire Niccolo Niccoli gouverne quarante-cinq copistes à la fois. A la porte du *Scriptorium*, un avis pressant adjurait les copistes de reproduire bien exactement les moindres détails de l'original.

Encouragée par les souverains pontifes, les plus puissants princes de l'Italie et même par les plus minces seigneurs, la culture des lettres antiques arrivait à son apogée au moment où Francesco Colonna écrit son étrange roman. Faudra-t-il s'étonner si l'on retrouve dans le *Songe de Poliphile* un reflet de ce savoir, confus encore, mal digéré, que n'avait épuré aucune critique, plus abondant que judicieux, plus avide de connaître l'antiquité que de l'apprécier saine-

ment, mettant volontiers sur la même ligne la plus belle harangue de Cicéron et la plus banale dissertation de Nonius Marcellus sur un point de grammaire? Cette confusion, suite inévitable de l'empressement même des humanistes, nous la retrouvons dans le livre de Colonna ; elle gagnera jusqu'à la langue de l'écrivain, mélange parfois hybride d'italien de divers dialectes, de latin étrange, de grec fantastique et de vagues souvenirs des idiomes de l'Orient.

II.

L'auteur même de ce singulier ouvrage a été fort peu connu de ses contemporains. Benoit de Court semble le premier Français qui parle de lui dans ses commentaires sur les *Arresta Amorum* de Martial d'Auvergne, édités à Lyon en 1533, où il le traite de *multiscius*, de *doctior frater Columna*. Rabelais, qui connaît les livres les plus ignorés, ne pouvait passer sous silence le *Songe de Poliphile* qu'il mentionne incidemment, à propos de l'écriture hiéroglyphique, au chapitre IX du premier livre de *Gargantua*.

Dans son histoire des illustres Dominicains, Sérafino Razzi s'exprime ainsi : « frater Franciscus Colonna Veneto, in uno suo libro, composto in lingua vulgare, dimostrò quanto egli valesse in erudizione, nell' oratoria e nella poesia. » Mais ce n'est guère qu'au xviie siècle que Colonna fut mis en quelque lumière par Bartolommeo Burchelato qui fait de Colonna un Trévisien et prétend gratuitement qu'il était servite ou chanoine régulier, par Félibien qui le place au-dessus de Vitruve pour la grandeur et la majesté de ses conceptions architectoniques, enfin par La Monnoye qui insère dans le *Menagiana* une dissertation sur le *Songe de Poliphile*.

D'autres écrivains français du xviie siècle connaissent, au moins de nom, le livre de Colonna. La Fontaine, pour justifier son invention du Songe de Vaux, invoque le précé-

dent de l'*Hypnérotomachie*. Se demandant quel artifice il emploiera pour célébrer les merveilles de Vaux, il n'en trouve d'autre que l'Enchantement, la Prophétie et le Songe. « Les deux premiers, dit-il, ne me plaisoient pas : car, pour les amener avec quelque grâce, je me serois engagé dans un dessein de trop d'estendue, l'accessoire auroit été plus considérable que le principal. D'ailleurs, il ne faut avoir recours au miracle, que quand la nature est impuissante pour nous servir. Ce n'est pas qu'un songe soit si suivi ni mesme si long que le mien sera ; mais il est permis de passer le cours ordinaire dans ces rencontres ; et j'avois pour me défendre, outre le Roman de la Rose, le Songe de Poliphile et celuy mesme de Scipion. » Ce n'est point un mince honneur pour l'*Hypnérotomachie* que d'être citée par La Fontaine entre le Roman de la Rose et le Songe de Scipion. Cette place honorable laisse croire que l'étrange livre jouissait au XVIIe siècle d'une réputation qu'il perdit assez vite. Furetière, lui aussi, a entendu parler du Poliphile, mais il le juge avec moins de bienveillance que la Fontaine. Dans l'inventaire qu'il dresse de la bibliothèque de Mythophilacte, il cite, au nombre des livres ridicules ou démodés, le suivant : « Illustrations et commentaires sur le livre d'Ogier le Danois, où il est montré par l'explication du sens moral, allégorique, anagogique, mythologique et œnigmatique, que toutes choses y sont contenues qui ont esté, qui sont ou qui seront ; mesme que le secret de la pierre philosophale y sont plus clairement que dans l'Argenis, le Songe de Poliphile, le Cosmopolite, et autres. Dédié à MM. les Administrateurs des Petites Maisons. » On voit que Furetière se rallie nettement à l'opinion du grand nombre qui ne voyait dans le *Songe de Poliphile* qu'un livre de tératologie banale.

Au XVIIIe siècle, sans parler de quelques indications fugitives dont une note d'Apostolo Zeno et un article du libraire Prosper Marchand dans son *Dictionnaire historique*, publié à la Haye, Temenza, ingénieur de la Sérénissime Répu-

blique, membre de l'Académie *Clémentina* de Bologne, de l'*Olympica* de Vérone, associé de l'Académie Royale de Paris et de celle de Toulouse, donne le premier une analyse critique de l'Hypnérotomachie et consacre à la biographie de l'auteur le début de son livre : *Vite dei più celebri architetti e scultori veniziani che fiorirono nel secolo decimo sesto.* D'après lui, Francesco Colonna serait né à Venise, d'une branche de la maison Colonna qui aurait fui Lucques pour échapper à la tyrannie de Castruccio Castracani. Temenza suppose, sans témoignage à l'appui, que Francesco parcourut toute l'Italie, séjourna à Rome et visita même la Grèce et Constantinople. Il identifie l'auteur et le héros du roman.

Le dix-neuvième siècle s'est aussi quelque peu occupé de Colonna. Quatremère de Quincy dans l'*Encyclopédie méthodique* (Architecture) range avec de grands éloges Colonna au nombre de ceux qui ont rendu le plus de services à l'art ; il s'accorde avec Félibien pour le féliciter d'avoir popularisé Vitruve en revêtant de riantes fictions les arides théories de l'auteur latin.

Fiorillo dans ses *Kleine Schriften* analyse longuement l'*Hypnétoromachie ;* ainsi que Temenza il croit que Colonna a été, comme beaucoup de Vénitiens, grand voyageur et qu'il a parcouru la Grèce et l'Egypte.

Le savant dominicain Vicenzo Marchesi croit avec Temenza que Francesco appartenait à l'illustre maison Colonna ; il suit l'auteur du *Songe* jusqu'à ses derniers moments et fixe la date de sa mort au 8 octobre 1527. Francesco avait atteint l'âge respectable de 94 ans.

Lassus, dans l'*Album de Honnecourt,* attribue au livre de Colonna une influence décisive sur la renaissance de l'architecture antique. De même dans une des très intéressantes notes dont il a enrichi cet album, M. Alfred Darcel regarde l'œuvre de Colonna comme une sorte de protestation contre le style gothique que l'auteur veut détrôner au profit des traditions classiques et des théories de Vitruve.

M. Albert Ilg, auteur d'une thèse très substantielle, présentée à l'Université de Tubingue, assigne au *Songe* sa place légitime dans l'histoire littéraire et artistique de la Renaissance.

Enfin Benjamin Fillon discute la provenance des gravures qui ornent le *Songe* et étudie l'influence de la traduction française sur certains monuments de l'art national.

L'idiome employé par Francesco Colonna ajoute encore une difficulté à toutes celles qui hérissent la lecture de son livre. Antonius Augustinus, archevêque de Tarragone, juge ainsi, dans un curieux dialogue écrit en langue espagnole, le style de Francesco : « *B.* En quelle langue est ce livre? Grecque, latine ou italienne? — *A.* En toutes ces langues et en aucune d'elles. — *B.* Comment cela? — *A.* Il semble qu'il voulût écrire ses songes et folies en italien, mais il y a mêlé tant de paroles grecques et latines et il est arrivé à une telle obscurité par le mélange de ces trois langues que nous pouvons dire qu'il ne l'écrivit en aucune. » La Monnoye n'est guère plus indulgent : « Le fond du langage est en italien lombard. L'auteur y mêle tant de mots écorchés, les uns du grec, les autres du latin, qu'il semble proprement, comme dit Antoine Augustin, dans son dialogue XI des *Médailles et Inscriptions,* ne parler aucune langue connue. C'est, sans exagération, un italien plus étrange que n'est le français de l'écolier Limosin de Rabelais ou du seigneur Philausone dans Henri Estienne. » L'éditeur même du roman, Leonardo Crasso, reconnaît cette confusion des langues, mais il en fait presque un mérite à Colonna et ajoute, avec une sorte d'orgueil, qu'un tel ouvrage n'est pas fait pour le vulgaire : *Non hic res sunt vulgo expositæ et triviis decantandæ.* Un Italien veut découvrir dans le *Songe,* outre les trois langues occidentales, une macédoine de termes hébraïques, arabes et chaldéens. M. Popelin, qui a étudié le texte d'un peu plus près, n'y relève qu'un seul mot d'origine orientale. En somme, la langue de Colonna est un italien *di terra ferma*

tout imprégné d'hellénismes et de latinismes plus ou moins bien fabriqués, rendus nécessaires peut-être par l'insuffisance de la langue italienne à exprimer les choses de l'art.

Le fond de ce style semble une lourde imitation de Boccace, surtout de l'*Ameto,* de la *Fiammetta,* du *Corbaccio*, en un mot, des petites œuvres de l'auteur du Décaméron. M. Claudius Popelin signale de curieuses analogies entre le *Songe de Poliphile* et ces opuscules de Boccace. C'est ainsi que Polia, regrettant d'être au monde, exhale sa douleur en des lamentations tout à fait semblables pour le fond à celle de Fiammetta, mais gâtées par le style laborieux et pédantesque de Francesco. De même Poliphile devant Polia se demande, comme Ameto devant Lia, s'il doit oser aimer une nymphe qui sans doute est fille d'un dieu. Les descriptions du soleil levant ou couchant, la coupe et les broderies des costumes, l'accord même des draperies avec la forme du corps, les arrangements des coiffures, mille autres détails trahissent chez Colonna cette préoccupation constante d'imiter Boccace en enchérissant sur le modèle.

Colonna dut terminer son bizarre ouvrage en 1467, ainsi que l'atteste cette déclaration placée par lui à la fin de son travail : *Tarvisii, cvm decorissimis Poliae amore lorvlis distineretvr misellus Poliphilvs, MCCCCLXVII Kalendis Maii.*

Cependant la première édition n'en fut publiée par Alde l'ancien qu'en 1499. Le long intervalle entre ces deux dates s'explique difficilement. Les nombreux bois dont le livre est orné, taillés avec un art tout particulier, la beauté de l'impression, le luxe de l'édition aldine ont pu retarder la publication de l'ouvrage. Mais ces raisons ne suffisent pas à motiver une si longue gestation. On peut croire que l'auteur, comme beaucoup d'autres en tout temps, ait eu peine à trouver un éditeur assez courageux pour entreprendre la publication de son livre. Aussi que de louanges ne décerne-t-on pas au Véronais

Leonardo Crasso qui se chargea généreusement de l'édition ! Un poète latin du temps, Jean-Baptiste Scytha, ne craint pas d'affirmer que le livre doit autant à Crasso qu'à l'auteur :

« A toi Crasso la grâce en soit rendue,
Le moins autant qu'à Poliphile on doit,
Car d'icelui si cette œuvre est issue
Extraite l'as d'un mortifère endroit (1). »

Crasso lui-même dit qu'il a fait imprimer et publier le livre à ses frais *ne in tenebris diutius lateret.* Il faut donc supposer que le *Songe,* une fois terminé, attendit longtemps le grand jour de la publicité. L'ouvrage d'ailleurs subit entre 1467 et 1499 une notable transformation : écrit d'abord en latin, il fut ensuite traduit en italien, comme l'établit le passage de la dédicace de Poliphile à Polia : « *lasciando il principiato stilo, et in questo ad tua instantia traducto.* » C'est à cette transformation que Scytha semble faire allusion quand il dit à Crasso :

Das hunc gentibus omnibus legendum.

Sans doute avant de se décider à faire les frais de la publication, Leonardo Crasso fit comprendre à Colonna que son livre publié en latin ne serait accessible qu'à un nombre très limité de lecteurs et qu'il convenait de suivre l'exemple donné par le Dante et suivi par tant d'autres. Du reste, les meilleurs esprits du xve siècle faisaient de louables efforts pour recommander l'idiome national à la préférence des écrivains. Léon-Baptiste Alberti ouvre en 1441 un concours pour les poésies écrites en italien. C'est en langue vulgaire qu'il rédige d'abord, sur l'invitation de Lionel d'Este, son traité d'architecture. Toutefois il le traduit bientôt en latin, avant de l'offrir, vers 1452, au pape Nicolas V, tant la vieille langue était encore l'organe

(1) Traduction de M. C. Popelin.

officiel des sciences et des arts(1). Aussi, en abandonnant le latin pour l'idiome national, Colonna se souvint-il, volontairement ou non, de son premier texte, à tel point que son italien a une allure tout à fait latine et que souvent même, sans prendre la peine de modifier les mots, il leur laisse toute la pureté de la forme ancienne.

Léonardo Crasso dit avec raison que, quoique l'auteur parle en langue vulgaire (nostrati lingua), le grec et le latin ne sont pas moins nécessaires pour l'entendre que l'idiome indigène, *quam tusca et vernacula.* Colonna se conformait au goût de l'époque et s'assurait un plus grand nombre de lecteurs, au moins dans la péninsule.

Alde l'ancien publie la première édition du *Songe* sous la forme d'un grand in-folio rempli de planches gravées sur bois. On a peu de renseignements sur le généreux éditeur qu'un écrivain appelle *clarissimum Leonardum Crassum, Artium ac Juris pontificii consultum* et qu'un autre qualifie de « *dottor verendo* et de *prelato exculto in l'arte liberale.* » Cette première édition était anonyme, mais le nom de l'auteur fut promptement découvert ; les lettres initiales des chapitres forment la phrase suivante qui révélait le mystère : *Poliam frater Franciscus Columna peramavit.* Ce procédé cryptographique était assez usité ; on le voit employé par l'auteur du *Zodiacus Vitae,* Marcellus Palingenius, et par Fernando de Rojas dans sa fameuse tragi-comédie intitulée *La Célestine.* Cette édition princeps eut peu de succès, comme le prouve une supplique de Crasso, mi-partie italienne mi-partie latine, demandant que son privilège lui soit prorogé pour dix nouvelles années, attendu le peu de débit d'une édition qui lui a coûté des centaines de ducats et qu'il a conservée

(1) Un érudit du xvie siècle, le Florentin Doni, dit *dans la Libraria,* en parlant d'Alberti : « Anchora che facesse molte opere latine, volse mostrare anchora quanto ci valesse nelli volgari, et lo mostrò quando egli scrisse il suo libro d'Amore. »

presque entièrement chez lui, surtout par suite d'*impedimenti bellici.* La seconde édition, également publiée à Venise en 1545, *in casa de figliuoli di Aldo,* n'est guère qu'une réimpression.

Quant à la traduction française du *Songe de Poliphile,* qui parut presque en même temps que la seconde édition italienne (1546), elle fut imprimée par Loys Cyaneus et publiée par Jacques Kerver, marchand libraire juré en l'Université de Paris. Le volume, un bel in-folio de 326 pages, s'ouvre par le titre suivant, encadré d'une bordure d'un dessin magistral: « Hypnerotomachie | ou | Discours du Songe de Poliphile | déduisant comme Amour le combat | à l'occasion de Polia. | Soubz la fiction de quoy l'auteur monstrant | que toutes choses terrestres ne sont que | vanité | traicte de plusieurs matières | profitables, et dignes de me | moire. Nouvellement traduict de langage Italien | en François | à Paris | Pour Jacques Kerver aux deux co | chets | Rue Saint-Jacques | MDXLVI | Avec privilège | Du Roy. »

Cette traduction semble due à un chevalier de Malte qui a voulu garder obstinément l'anonyme. L'éditeur Jean Martin dans son épitre dédicatoire et dans son avis aux lecteurs affirme que la traduction du *Songe* lui a été communiquée par un sien ami et qu'il se borna à quelques légères corrections. « Je n'ay jamais voulu amplifier ni diminuer aucune chose aux clauses qu'il avait faictes, sinon parfois muer leur ordre, afin de les rendre plus faciles. » Un personnage assez singulier, grand adepte de Nicolas Flamel, Jacques Gohory, dit le *Solitaire,* nous apprend en effet qu'il remit à Jean Martin l'œuvre du chevalier de Malte et que, sur la prière de Jacques Kerver, Martin *perpoliendi negotium suscepit.* Malgré tout, ce mystérieux chevalier de Malte ne serait-il point un personnage imaginaire et ne faut-il point attribuer plutôt la traduction du *Songe* à Jean Martin lui-même qui, pour des raisons demeurées inconnues, en aurait décliné la paternité? An-

cien secrétaire de Maximilien Sforza, Martin, très versé dans la langue italienne, a laissé beaucoup de traductions de cette langue et du latin en français, entre autres celles de Vitruve, de deux livres de l'*Architecture de Serlio* et de l'ouvrage d'Alberti *De re aedificatoria*. Quoi qu'il en soit, Martin constate, comme tous ceux qui ont abordé le *Songe*, que le livre de Colonna est d'une intelligence difficile, étant écrit en « langage Italien meslé de Grec et de Latin, si confusement mis ensemble, que les Italiens mesmes, s'ilz ne sont plus que moyennement doctes, n'en peuvent tirer construction ».

Deux éditions de la traduction de Martin parues en 1553 et en 1561 (ce qui prouve que le *Songe* eut en France un succès beaucoup plus vif qu'en Italie) furent suivies d'une troisième due au fameux Béroalde de Verville, l'auteur du *Moyen de parvenir*. Malheureusement Béroalde ne fit guère que reproduire, avec des modifications insignifiantes, les précédentes éditions. Toutefois il paraît avoir compris la véritable portée du livre et dégagé de la fiction romanesque les théories de science et d'art qu'il contient.

Son titre ne laisse aucun doute sur cette prétention ; il est ainsi conçu : » Le tableau des Riches Inventions couvert du voile des feintes Amoureuses, qui sont représentées dans le *Songe de Poliphile*, dévoilées des ombres du Songe et subtilement exposées par Béroalde. » Enfin on doit à J. G. Legrand, architecte des monuments publics, une traduction libre du *Songe de Poliphile* (P. Didot l'aîné, 1804), tellement libre en effet que le traducteur supprime une bonne moitié du texte original et interprète l'autre sans aucun souci de la moindre exactitude.

Néanmoins cette imitation si cavalière eut les honneurs d'une seconde édition (1811) sortie des presses de Bodoni et partant imprimée en superbes caractères, sur fort beau papier, dédiée à S. M. Marie-Annunciade Caroline, reine des Deux-Siciles. Citons encore, d'après M. Popelin, une traduction manuscrite appartenant à un érudit anglais,

M. Richard Copley Christie, chancelier du diocèse de Manchester, ainsi intitulée : « *Le Songe de Poliphile* ou roman mystérieux qui enseigne, sous un sens caché, ce qu'il y a de plus beau dans les Sciences et les Arts. Traduit de l'Italien par E. R. A. E. P. *Heu quam inania, somnioque similia, Terrestria sunt !* A *La Rochelle* MDCCIII. » Les initiales seraient celles d'Elie Richard, advocat en Parlement, dont l'ex-libris est collé sur le titre. Comme Béroalde, Élie Richard insiste sur le caractère scientifique et artistique du livre de Colonna.

Quel est l'auteur des gravures sur bois qui donnent aux éditions aldines et à l'édition française une si haute valeur ? La question a provoqué bien des controverses, comme si dans cet étrange livre tout devait être confusion et obscurité. On a fait aux gravures italiennes l'honneur de les attribuer à Raphael : « C'était assez l'habitude, dit M. Popelin, en des temps sans critique de donner au divin maître toute œuvre d'art sans nom d'auteur, alors qu'elle semblait belle. » Il serait oiseux de s'arrêter un seul instant sur le nom de Raphael, les planches en question étant évidemment d'un primitif vénitien.

On a prononcé ensuite les noms de Giovanni Bellini, de Carpaccio, de Mantegna auquel les bibliophiles les plus sagaces ont continué de les attribuer, hypothèse plus raisonnable, puisque les bois ont quelque chose du caractère particulier à l'école mantegnesque, ou au moins aux artistes contemporains qui ont subi de près ou de loin l'influence du maître mantouan.

Ambroise Firmin-Didot, dans son *Essai bibliographique et typographique sur l'histoire de la gravure sur bois*, nomme Benedetto Montagna, opinion adoptée sans discussion par le Dr Ilg, de Vienne, dans sa remarquable thèse sur le *Songe de Poliphile*, soutenue en 1872 devant l'Université de Tubingue, opinion du reste toute gratuite, puisque Benedetto Montagna ne put guère commencer à produire que vingt ans après la date du *Songe*.

M. Eugène Piot, dans son *Cabinet de l'Amateur*, se prononce en faveur d'un artiste anonyme qu'il appelle le *Maître au Dauphin* et qui serait l'auteur, non seulement des gravures de l'*Hypnérotomachie*, mais encore de celles de plus de deux cents ouvrages publiés de 1491 à 1520 par Alde, Luc-Antonio Junti, Gregorio de Gregoriis, Lorenzo Soardis et autres éditeurs célèbres. On retrouve selon M. Piot la main de ce maître dans le dauphin même qui sert de marque aux Alde, dans les planches du *Fasciculus Medicinae* publié en 1491, puis en 1493, dans le magnifique encadrement à fond noir de l'Hérodote latin de 1494, dans le Térence de 1499, dans le frontispice de Plaute de 1511, enfin dans les fables d'Esope du même temps.

M. Popelin, après une comparaison attentive, a constaté une ressemblance étroite entre plusieurs animaux de ces fables et ceux de l'*Hypnérotomachie* : « Il n'est guère possible, dit-il, de ne point les attribuer à un même dessinateur. »

Benjamin Fillon (1) voit dans l'*illustrateur* du *Songe* un artiste plus habile à manier l'ébauchoir que les outils du dessinateur et du peintre. Par suite il donnerait volontiers les bois controversés à un de ces modeleurs de médailles et de plaquettes en bronze qui ont produit tant de belles œuvres, à un élève de Sperandio, sinon à Sperandio lui-même, dont deux revers de médailles, celles de Catalono Casali et de Guido Pepoli, offraient une frappante analogie avec les gravures du roman. On trouve sur la dernière de ces deux médailles un roi des vents qui reparaît dans le livre.

Nous mentionnons sans y insister l'opinion de M. Scott, qui assigne les bois à l'orfèvre nielliste Peregrini, en s'appuyant sur une publication de M. Busch (2) dans laquelle

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, livraisons de juin et juillet 1879.
(2) *Die Bücherornamentik der Renaissance*, Leipzig, 1878.

sont reproduits le titre du Térence publié par Soardis, la bordure du *Supplementum supplementi chronicarum* publié par de Gregoriis et la bordure de l'Hérodote portant sur le cartouche inférieur les initiales suivantes S. C. P. I., qu'il faudrait traduire par *Stefano Caesenas Peregrinus Invenit.* M. Scott, aussi bien que M. Busch, reconnaît que les nielles de Peregrini sont d'un style tout autre que les bois du livre ; mais, dit-il « la manière de Peregrini a dû changer plusieurs fois ».

Tout récemment M. Lippmann (1) a mis en avant le nom de Jacopo de Barbary dont la manière bien connue condamne cette hypothèse et dont on ne retrouve le caducée ordinaire au bois d'aucun des bois du Poliphile et livres analogues.

Enfin on a voulu donner ces bois à l'auteur du *Songe,* à Colonna lui-même. Rien ne laisse croire que ce savant dominicain, entièrement livré à ses études d'humaniste, ait manié le crayon et l'échoppe avec une telle supériorité. D'ailleurs on a judicieusement remarqué (2) que certaines colonnes, ioniques dans la description, sont transformées dans les gravures en colonnes corinthiennes, contradiction qui serait inexplicable si l'écrivain et l'artiste se confondaient en une même personne.

Nous croyons qu'il faut renoncer à chercher dans ces bois la main d'un des Bellini, de Mantegna ou de quelque autre grand maître de la Renaissance. Ces admirables gravures semblent plutôt l'œuvre d'un artiste particulièrement voué à l'illustration des livres, d'un spécialiste, comme on dirait aujourd'hui. Dans les dernières années du xve siècle il s'est évidemment formé, surtout à Venise, un certain nombre d'ateliers xylographiques consacrés à l'ornement et au commentaire graphique des livres si

(1) *Der Italienische Holzschnitt im XV Jahrhundert,* Berlin, 1885.

(2) Fiorillo, *Kleine Schriften,* t. 1, p. 153 et s. Goettingue, 1803.

nombreux et si beaux qui sortaient alors des presses de Ragazo, de Benali, de Capcasa, de Soardis, des frères Gregorius, des Aldes et de tant d'autres.

A l'approche de 1490 ces illustrateurs se séparent assez nettement en deux écoles, l'une se bornant aux petites vignettes plus ou moins finement exécutées, aux frontispices élégants ornés de petites images, école remarquable par son sens juste du décor et de l'ornement, mais demeurant très loin du grand art et du style large ; l'autre, plus ambitieuse, donnant à ses gravures un cadre moins restreint où la figure humaine se déploie à l'aise avec sa valeur dominante. A la première appartiennent les petits bois des *Devote Meditationi sopra la Passione* tant de fois réimprimées (1), de la *Bible de Mallermi,* de plusieurs éditions de Dante, des *Décades* de Tite-Live, des Boccace, des *Vite di sancti Padri,* des *Novelline* vénitiennes et toutes les initiales ornées qui foisonnent dans les livres de cette sorte.

L'autre école a illustré les grandes et belles publications de l'époque, les *Pétrarques*, l'*Esope*, le *Térence,* l'*Almageste* et enfin le *Songe de Poliphile.*

La commune origine de ces bois ne se révèle pas à un examen superficiel et les différences des tailles déroutent et déconcertent au premier abord. Mais la similitude fondamentale n'échappe point à une étude plus approfondie : style des personnages, attitudes, mouvements et gestes, ordonnance générale, fonds d'architecture, sont animés du même esprit ; les différences ne proviennent guère que des inégalités de la taille, inégalités frappantes dans le trait, dans les détails du paysage, dans les accessoires, mais ne détruisant pas l'étroite parenté des dessous.

Ainsi, malgré les différences xylographiques, les grands

(1) Voir sur ce genre de gravures, le très intéressant essai de M. le Duc de Rivoli *A propos d'un livre vénitien à figures de la fin du XVe siècle.*

POLIPHILE DORMANT A LA LISIÈRE D'UN BOIS.
(*Songe de Poliphile*. Alde Manuce, Venise, 1499.)

bois du Térence de 1499, de l'année même où parut *l'Hypnérotomachie,* sont du même dessinateur que les bois du *Songe*. Un des personnages de la gravure du Térence représentant une salle de théâtre, personnages vus de dos, reparaît tel quel dans (p. 34) le chœur d'hommes et de femmes à double face dont Colonna décrit les danses bizarres. Et il ne s'agit pas ici, comme souvent, d'emprunts partiels, volontaires ou inconscients, d'analogies fortuites d'époque et d'école ; la ressemblance est intime et profonde, les deux compositions ont été conçues par le même esprit, et exécutées par la même main. Il y a ici une parenté bien autrement étroite que celle qu'on a signalée entre l'*Esope* et le *Songe*. Même parenté entre les bois du *Poliphile* et l'unique planche (*Sainte Catherine couronnée par deux anges*) des *Epistole devotissime di Sancta Catharina da Siena* publiées aussi par Alde Manuce en 1500 (1).

De toutes ces gravures, une seule, *Poliphile endormi à la lisière d'un bois,* porte une marque .b. (un b entre deux points). C'est cet énigmatique b qui a poussé les chercheurs à interroger successivement les maîtres contemporains dont le nom ou le prénom commence par la lettre b : Bellini, Barbary, Benedetto Montegna, Bernardus pictor, Buonconsiglio et autres. Nous avons établi qu'aucun de ces maîtres ne peut être l'auteur de nos gravures. A notre avis ce b n'est pas la marque ou d'un peintre ou d'un dessinateur, mais celle d'un xylographe ou d'un atelier xylographique.

Comme l'a si bien établi M. le duc de Rivoli (2), nombre de bois des dernières années du xve siècle sont signées soit du *.b.* et du *b,* soit de majuscules ou de minuscules, i. J,

(1) Bibl. Nat. Inv. Rés. D. 798. Admirable exemplaire de François 1er avec ses armes sur le plat.

(2) *A propos d'un livre à figures vénitien de la fin du XVe siècle. Gazette des Beaux-Arts.* Paris, 1886.

F, f, ia, N, : « Si les bois marqués de ces lettres, dit-il, accusaient une différence de composition et de dessin correspondant à la diversité des lettres, il serait légitime de chercher sous chacune de ces majuscules ou de ces minuscules un dessinateur distinct. Mais il n'en est pas ainsi. Tel bois signé b ou .b. semble d'un art plus développé que tel autre signé F ; mais cette supériorité lui est communiquée seulement par le soin plus minutieux et la plus grande habileté du tailleur en bois.

« Certaines vignettes signées de lettres différentes ont une telle ressemblance qu'il faut les attribuer à la main d'un

ÉPISODE DE LA VIE DE L'ABBÉ JOSEPH.
(*Vie des saints Pères.* Giovanni Ragazo, Venise, 1491).

seul et même artiste ; par exemple, un *Episode de la vie de l'abbé Joseph*, tiré des *Vite di Sancti Padri* (Giovanni Ragazo, Venise, 1491), est signé J, tandis qu'un autre bois du même livre, un *Épisode de la vie de saint Antoine*, porte la marque i ; or les deux bois sont de la même composition et du même style. D'autre part plusieurs vignettes de la *Bible de Mallermi* sont signées .b. ; ce .b. reparaît, agrandi vu le format même de la planche, à l'angle d'une des gravures du *Songe, Poliphile dormant à la lisière d'un bois*. Est-il possible de reconnaître le même dessi-

nateur dans les bois de la *Bible* et dans celui de *l'Hypnérotomachie?* Evidemment non. Donc, d'un côté, des bois signés de lettres différentes sont du même dessinateur; d'un autre côté, des bois signés du même .b. trahissent une composition et un dessin étrangement différents. Que conclure, sinon que ces lettres énigmatiques cachent non pas les noms des dessinateurs, mais bien ceux des xylographes? Et ce qui confirme cette conclusion, c'est que ni dans les tableaux, ni dans les dessins, ni dans les gravures au burin, on ne retrouve aucune signature analogue. Ces

ÉPISODE DE LA VIE DE SAINT ANTOINE.
(*Vie des Saints Pères.* Giovanni Ragazo, Venise, 1491).

marques sont donc exclusivement employées par les tailleurs en bois. On peut, en ce qui concerne le xylographe signant .b., s'étonner de la prodigieuse différence de taille entre les bois de la *Bible de Mallermi* et les gravures de *Poliphile*. En neuf ans (1490-1499), le xylographe a pu faire de notables progrès. La différence de dimension et de destination des deux ordres de gravures, — les unes n'étant qu'un commentaire populaire, les autres ornant et parant superbement le texte, — explique

encore l'écart entre les deux séries. Peut-être le prix beaucoup plus élevé alloué aux illustrations du *Poliphile* doit-il entrer en ligne de compte ; on sait combien à cette époque les différences de salaire influaient sur la qualité

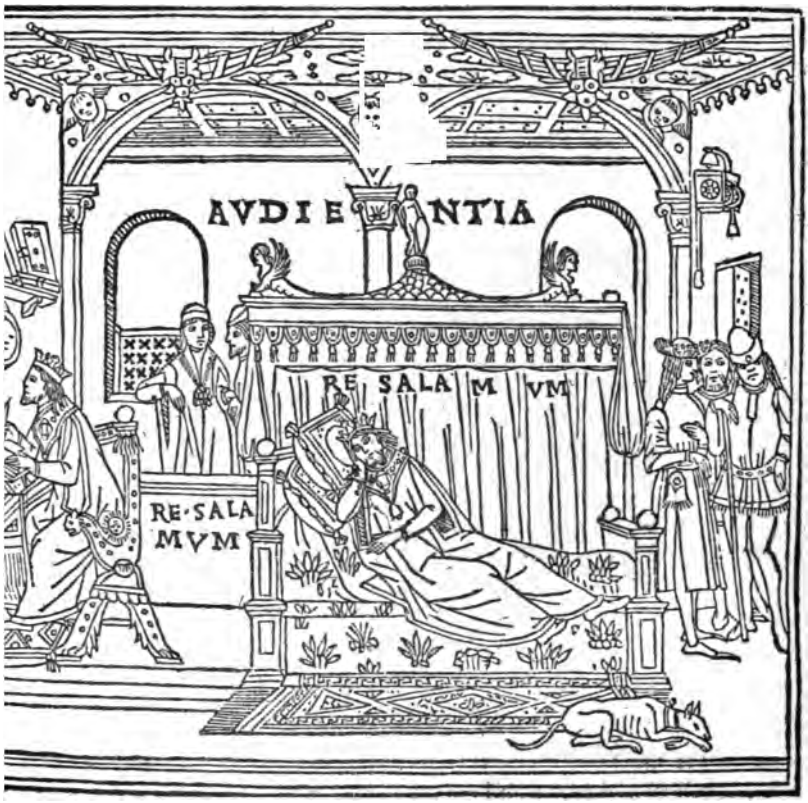

SALOMON DORMANT.
(*Bible de Mallermi.* Venise, 1490).
Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts.*

de l'œuvre produite. Peut-être aussi le xylographe, en présence des beaux modèles du *Songe,* fournis par un dessinateur habile à comprendre les exigences de la gra-

vure sur bois, s'est-il élevé, en les suivant de près, sans trop d'efforts, à la hauteur des originaux. Enfin il se peut que les lettres en question désignent non des individus, mais des groupes de xylographes formant autant d'ateliers distincts. »

Cette argumentation nous paraît décisive : elle tranche une question importante en faisant, dans l'aspect général de la gravure, la part du dessinateur et celle du xylographe.

Sans doute on voudrait pouvoir compléter cette lumineuse démonstration en désignant et le tailleur en bois

LE CHRIST GUÉRISSANT UNE FEMME INFIRME.
(*Bible de Mallermi.* Venise, 1490).

qui signe b ou .b. et surtout le dessinateur interprété par lui. Mais, jusqu'à la production de nouveaux documents, il faut se résigner à ces ignorances forcées. Que d'œuvres plus importantes encore sont restées et resteront, toujours peut-être, anonymes ! Dans ces temps de modestie et d'humilité, on travaillait beaucoup plus pour la bonne renommée et le profit de l'atelier que pour la célébrité individuelle. De là tant d'œuvres sans nom d'auteur ou à peine signées ; de là, comme le dit encore le duc de Ri-

voli, « mille obstacles encombrant la recherche de la paternité qu'il serait presque sage d'interdire en matières d'art, tant elle égare les meilleurs esprits ».

Contentons-nous donc d'établir 1° que les noms de Bellini, de Mantegna ou de tout autre peintre contemporain doivent être écartés ; qu'il n'y a entre ces maîtres et le dessinateur du *Poliphile* que les analogies inévitables de temps et de milieu ; 2° que les belles compositions du *Poliphile* sont l'œuvre d'un de ces illustrateurs voués exclusivement à l'ornement des nombreuses publications sorties alors des presses vénitiennes ; 3° que l'illustrateur du *Poli-*

SACRIFICE D'ABRAHAM.
(*Bible de Mallermi.* Venise, 1490).

phile, quel qu'il soit, marche à la tête de ses confrères, dépasse de beaucoup le plus grand nombre d'entre eux et, comparé même aux meilleurs, mérite d'être appelé *primus inter pares*.

Les bois des quatre premières éditions françaises sont une copie libre de ceux de l'édition italienne de 1499, employés de nouveau pour celle de 1545.

« Cette traduction, dit M. Popelin, d'un artiste italien de la fin du xve siècle, par un artiste français du milieu du xvie, éclaire d'un jour très net le caractère respectif du

dessin typographique en Italie et en France, à quarante-sept ans d'intervalle. Ce n'est qu'une belle infidèle, une interprétation... Les écarts des dessinateurs sont bien plus dans le style que dans le fond même des choses. C'est dans le canon proportionnel des figures qu'il a rendues plus sveltes, plus élégantes, c'est dans le parti pris moins simple des plis, dans la façon plus ingénieuse, plus décorative d'indiquer les ajustements, les coiffures, les accessoires, c'est dans l'envolée des étoffes, plus audacieuses, plus ornementales et plus libres, que s'accuse le caractère individuel de son dessin, marqué du sceau de la renaissance de notre art selon moi tout à fait charmant. »

Charmant sans doute, mais aux dépens du vrai style, de la grandeur simple, de la noblesse sans apprêt, qui caractérisent les bois des éditions italiennes. La rudesse même et la maladresse de ces bois, dédaigneux du joli et du séduisant, sont la forte marque de cet art primitif du XVe siècle si vigoureux dans sa naïveté, si attrayant jusque dans ses imperfections, si plein de brillantes promesses bientôt réalisées. Quelle différence entre cet art jeune, qui s'ignore lui-même, riche en fleurs à peine écloses, mais gonflé de sève et de vie, et cet art français du milieu du XVIe siècle, plus imitateur qu'original, élégant et fin, mais déjà un peu mièvre en son maniérisme et atteint de décadence ! Il ne faut point cependant reprocher à M. Popelin d'avoir préféré pour son édition française les bois français aux bois italiens. L'unité de son œuvre lui commandait cette préférence, et le format qu'il a adopté ne se serait pas prêté à une réduction des gravures italiennes.

L'auteur des bois français demeure non moins inconnu que l'auteur des bois italiens. On a cité Geoffroy Tory, Jean Goujon, Jean Cousin et même Etienne Delaune, c'est-à-dire quelques-uns des noms les plus glorieux du XVIe siècle.

Il ne peut être sérieusement question de Geoffroy Tory, mort en 1533, treize ans avant la première édition française. Quelques-uns des bois de l'*Hypnérotomachie* rap-

pellent plusieurs planches de l'*Architecture* de Vitruve, traduite aussi bien que le *Songe* par Jean Martin et imprimée en 1547, planches qui sont reconnues pour être de Jean Goujon. Mais des analogies non moins frappantes semblent évoquer le nom de Jean Cousin. Celui-ci, selon toutes probabilités, est l'auteur des charmantes gravures d'un livre fort rare : *L'ordre qui a été tenu à la nouvelle et joyeuse entrée, que treshaut, tres excellent et trespuissant Prince le Roy treschrétien Henry deuxième de ce nom, a faicte en sa bonne ville et cité de Paris, capitale de son royaume, le seizième iour de Juyn M. D. XLIX.*

Or, un assez grand nombre de ces gravures ont une parenté si étroite avec certaines compositions du *Poliphile* français, qu'on est très porté à les attribuer à un même auteur (1).

Notons que deux bois du *Songe* imités dans l'*Entrée* de Henri II ne se trouvent point dans la publication italienne et que certains détails de sculpture d'une grande porte qu'on voit à la fois dans le *Poliphile* et dans l'*Entrée* manquent dans l'édition aldine. Enfin, feu Benjamin Fillon croyait reconnaître dans quelques figures de *l'Entrée à Paris* la main d'Etienne Delaune, dont les œuvres bien connues ne sont point sans rapports avec les bois du *Poliphile* français.

Somme toute, Jean Cousin, ou l'auteur quel qu'il soit des bois de l'*Entrée* (d'aucuns ont nommé Philibert Delorme et Pierre Lescot), s'est évidemment fort inspiré des bois du *Poliphile* français, s'il n'est aussi l'auteur de ces derniers.

Du reste, ces analogies de motifs, de style, même de facture sont si fréquentes chez les artistes contemporains d'un même pays, interprétés par le graveur, qu'il est bien difficile de déterminer un nom précis avec quelque chance

(1) Surtout le Rhinocéros, portant une aiguille surmontée d'une figure allégorique de la France, n'est qu'une copie libre du bizarre éléphant de l'*Hypnérotomachie.*

de certitude, encore plus s'il arrive que les œuvres comparées aient été exécutées par les mêmes tailleurs en bois qui « impriment, comme le dit judicieusement M. Popelin, la griffe de leur talent personnel. »

CHARLES EPHRUSSI.

(A suivre.)

TRÉPIED TIRÉ DU *Songe de Poliphile.*
(*Venise, Alde Manuce,* 1499).

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES RELATIFS

A

JEANNE D'ARC

PAR

M. PIERRE D'ARC.

— 2. La Pucelle d'Orléans, poème divisé en quinze livres par M. de V···. *Louvain,* 1755, pet. in-8 de 161 p. plus un faux titre, un titre et 2 ff. non chiff.

Le volume se termine par trois lignes de points et les mots *cætera desunt ;* Voltaire, dans une lettre à l'Académie désavouant *la Pucelle,* supposait que cette impression était de Francfort.

Ventes Giraud, 31 fr. ; Solar, 17 fr. 50 ; Potier, 1872, maroq. par Trautz, 165 et par Chambolle, 77 ; Voisin, 26 ; Lebœuf de Montgermont, maroq. citr. par Trautz-Bauzonnet, 275.

— 3. Réimpression identique de l'édit. précédente, même lieu, même date, même pagination, mais in-12.

Vente Desq, maroq. vert, par Lortic, 30 fr.

— 4. Réimpression identique, mais sans lieu ni date, in-12 de 1 f. prélim. et 161 p.

Sans titre et sans préface, précédée seulement d'un faux titre qui porte « La P... d'O... poème divisé en quinze livres. » Vente R···, 1885, maroq. bl. par Lortic, 50 fr.

— 5. Réimpression identique. *Paris,* 1756, in-12 de 2 f. non chiff. pour le titre et la préface, 198 p. et un portrait de Voltaire « Père des poètes » couronné de lauriers et non signé.

— 6. La Pucelle d'Orléans ou Jeanne d'Arc, poème en XVI chants. *Imprimé à Tabesterahu, par Pyr Mandschanburgh* (Genève), 1756, in-8.

— 7. La Pucelle d'Orléans, poème héroï-comique. Nouvelle édition sans faute et sans lacune. Augmentée d'une épître du Père Grisbourdon, un jugement sur le poème de la Pucelle... en XVIII chants. *Londres,* 1756, pet. in-12 de 193 p.

— 8. Le même. *Londres,* 1756, in-32 de 2 ff. et 240 p.

Fut édité à Glascow, par Maubert, ex-capucin.

— 9. Le même. *Londres,* 1757, in-8 de II et 220 p. titre rouge et noir avec fleuron. A la page 207, un portrait de Voltaire.

— 10. Le même. *Amsterdam,* 1757, in-12 de 2 ff. prél. et 223 p.

— 11. Le même. *Londres,* 1757, avec figures.

— 12. La Pucelle d'Orléans, poème héroï-comique, par M. de Voltaire. *Genève,* 1757, 2 vol. pet. in-8 de 116 et 92 p.

Le poème est divisé en XXIV chants. C'est la première édition qui contienne le nom d'auteur. Le titre de chaque vol. est gravé, il porte comme épigraphe : « Desinit in piscem mulier formosa superne. » (val. 5 fr. 50).

M. de Berlaymont possède un exempl. identique, dont le titre seul (imprimé en rouge) est différent, il porte cette épigraphe spirituelle :

Heureux cent fois qui trouve un pucelage,
C'est un grand bien...

Paris, l'an des Pucelles, 1758. Mais c'est la même édition.

— 13. Réimpression de l'édit. de 1756, n° 7. *Londres,* 1758, in-18 de 178 p. avec portrait de Voltaire, gravé par Balechou, d'après de Latour.

— 14. Réimpression de l'édit. de 1756. *Londres,* 1758, in-18, portrait de Voltaire dans un médaillon.

— 15. Réimpression de l'édit. de 1756. *Londres, héritiers des Elzévirs Blœw et Vascosan,* 1758, in-18.

Cette édition qui est imprimée en caractères anglais est assez rare (val. 25 fr.).

— 16. Réimpression de l'édit. de 1756... avec de belles figures. *Londres, aux dépens de la Compagnie,* 1760, in-8 de II et 220 p., portrait de Voltaire en fleuron, frontispice, vignettes et 12 figures non signées.

— 17. Réimpression de l'édition précédente, même lieu, 1761, in-8 de 224 p. avec les mêmes gravures.

Vente de Béhague, 1880, maroq. or (par Hardy), 34 fr.

— 18. Réimpression du n° 15, même lieu, mais 1761, in-12 de 180 p.

— 19. La Pucelle d'Orléans, poème en vingt chants avec des notes, nouvelle édition corrigée, augmentée et collationnée sur le manuscrit de l'auteur. *Genève, Cramer,* 1762, in-8 de 2 ff. prél., VIII et 358 p.

Une estampe à chaque chant, attribuée à Gravelot. Une préface d'Apuleius Risorius, notes et 5 chants nouveaux. Cette édition est la première qu'ait avouée Voltaire.

Vente de Béhague, maroq. bl. fleurdelysé, 95 fr.

— 20. Réimpression de l'édit. précédente, sans lieu (Genève), 1762, in-16 de XVI et 303 p.

— 21. Id. 1771, in-8 de 366 p.

— 22. Id. *Orléans,* 1771, in-16.

Figure au *British Museum* sous le numéro 11474 A.

— 23. Id. *Londres, per Sempre,* in-12, 240 p.

— 24. Id. *Londres, aux dépens de la Compagnie,* 1764, in-8 de XVI et 384 p. avec portrait en fleuron de Voltaire et 20 figures.

— 25. Id. à *Conculix,* s. date (1765), in-24 de 264 p. 20 fig. et titre gravé.

Vente R···, 1885, maroq. r. par Petit-Simier, 75 fr.

— 26. Id. S. lieu (Genève), 1765, in-24 de VIII et 238 p. avec portrait de l'auteur, par Balechou, d'après de Latour.

— 27. Id. S. lieu, 1766, in-16, avec 27 figures non signées, et un frontispice portant : « recueil des estampes de la Pucelle, qui pourront être reliées dans toutes sortes d'éditions. A Londres, gravées par Drake. »

— 28. Réimpression de l'édition de 1756. Sans lieu, 1767, pet. in-8 de 247 p.

— 29. Id. *Londres,* sans date (1770), in-18, édition encadrée avec un frontispice et 18 gravures.

— 30. La Pucelle d'Orléans, poème héroï-comique, divisé en XXI chants, avec les notes de M. de Morza. *Londres,* 1771, in-8 avec 21 fig. non sign. attribuées à Gravelot.

— 31. Réimpress. de l'édit. de 1756. *Genève,* 1772, in-18, un frontispice de Marillier.

— 32. Réimpress. de l'édit. de 1771. *Londres,* 1773, pet. in-18.

Vente Grésy, 1867, 10 fr.

— 33. Id. sans lieu (Genève), 1773, in-8 de VIII et 352 p. édit. encadrée avec les XXI figures de Gravelot.

Vente R···, 1885, 15 fr.

— 34. Id. *Londres,* 1774, in-8.

— 35. Id. *Londres,* 1774, in-24.

Vente Germeau, maroq. par Derôme, 40 fr.

— 36. La Pucelle d'Orléans, poème divisé en vingt et un chants avec les notes de M. de Morza. Nouvelle

édition corrigée, augmentée d'un chant entier et de plusieurs morceaux répandus dans le corps de l'ouvrage. *Genève,* 1774, in-4 de 318 p.

Extrait du volume XXe de la *Collection complète des œuvres de M. de* ···. Volume intitulé *Poesies meslees, etc...* (sic) *tome troisième,* p. 141 à 459.

— 37. Réimpress. de l'édit. de 1773, n° 33. *Londres,* 1775, in-8 encadrée, frontispice allégorique et les 21 fig. n. signées, elles portent chacune un ou deux vers du poème, et le n° du chant.

Ventes de Béhague, 1880, maroq. r. 239 fr.; R···, 1885, veau, 130 fr.

— 38. La Pucelle... en XXII chants. *Paris, aux dépens de la Compagnie,* 1775, 2 vol. pet. in-12 avec les figures de Drake.

— 39. Le même. *Genève,* 1777, pet. in-18, portrait de Jeanne, frontispice représentant Voltaire assis, Jeanne debout. 18 figures. Ces gravures portent le nom de *suite anglaise ;* attribuées à Eluin et Borel, elles sont de Marillier et ont été gravées par Duflos. Le poème est en XVIII chants.

Cette édition est dite Cazin par erreur, l'éditeur-imprimeur est Aimé de la Roche de Lyon.

On trouve aussi des exempl. en XXI chants de la même édition, mais ils n'ont pas la suite de gravures.

Vente de C···, 3 fr. 50.

Il existe quelques exempl. grand in-12, mais ils sont rares.

— 40. La même. *Londres,* 1778, 2 tom. en 1 vol. in-18, texte encadré.

— 41. Réimpress. de l'édit. de 1773. *Londres,* 1779, in-8 de XVI et 365 p.

— 42. La Pucelle... nouvelle édition corrigée, augmentée d'un chant, d'une variante qui tient lieu du 23e chant, etc. *Genève,* 1780, in-12 de XII et 445 p. plus un f. pour la postface, figures.

— 43. La même. *Londres* (Paris, Cazin), 1780, in-18 de 252 p. portrait de Jeanne d'Arc.

Vente R···, 1885, maroq. r., 10 fr.

— 44. La même. *Londres* (Paris, Cazin), 1780, 2 vol. in-18 de 398 p. frontispice et 21 figures non signées (par Duplessis-Bertaux).

Ventes E. Quentin Bauchard, 1881, maroq. r., 520 fr.; Bordes, maroq. par Trautz, 260 fr.

On connaît quelq. exempl. tirés sur pap. in-8.

Ventes Grésy, 1867, par Petit-Simier, 220 fr.; Oct. de Béhague, maroq. fleurdelysé, 1060 (avec la suite anglaise, outre les vignettes de Duplessis).

— 45. La même... en dix-huit chants. *Londres*, 1780, in-24, portrait de Voltaire.

Vente de Béhague, maroq. r., 250 fr. (avec la suite anglaise avant la lettre).

— 46. La même... poème en XXI chants avec des notes. *Londres* (Paris, Cazin), 1780, 2 vol. in-32 avec les 22 fig. de Duplessis-Bertaux.

Vente R···, 1885, veau écaille, 50 fr.

— 47. La même, *en Suisse*, 1781, in-12, fig.

— 48. La même, *Paris*, 1782, pet. in-12, portrait et 20 fig.

— 49. La même, *Paris*, 1785, in-8, 25 fig.

— 50. La même, *Imprimerie de la Société littéraire et typographique* (Kehl), 1784-1785, in-8, avec les 21 fig. de Moreau.

Quelques exempl. sur vélin, datés de 1786.

— 51. La même. *A Buckingham*, s. date, in-8 avec les 21 fig. de Moreau.

Vente Roger-Portalis, 1882, maroq. citr. 820 fr.

— 52. La même. *Amsterdam*, 1788, in-12.

— 53. La même. *Genève*, 1788, in-12.

Vente C···, 1885, 5 fr.

— 54. La même. *Imprimerie de la Société littéraire et typographique* (Kehl), 1789, in-4, avec les fig. de Moreau.

Une des plus belles éditions de cet ouvrage.

Ventes Renard maroq. 82 fr. ; Lamy, 52 fr. 50 ; Guntzberger, par Lortic, 180 fr. ; Laferté Senecterre (fig. av. la lettre), 376 fr.

— 55. Réimpression, même lieu, 1789, 2 vol. pet. in-8 de 228 et 247 p. avec la suite anglaise.

Quelq. exempl. sur vélin et sur grand papier.

Ventes Méon, maroq. r., 30 fr. ; d'Ourches, 88 fr. ; R···, 1885, maroq. r., doublé de tabis, par Bradel-Derôme, 120 fr.

— 56. La même. *Londres* (Paris, Cazin), 1790, pet. in-18, frontispice, portraits de Jeanne d'Arc et de Voltaire, fig. à chaque chant. 24 fig. au lavis.

Vente C···, veau marbré, 45 fr.

— 57. La même. *Londres*, 1790, in-24 de 274 p. frontispice.

British Museum, n° 11475 aa.

— 58. La même. *Londres* (Paris, Cazin), 1790, in-24 de 274 p. frontispice, portrait et 21 fig.

Ressemble beaucoup à l'édit. précédente, en diffère par le frontispice et a de plus les gravures. Celles-ci sont imprimées à l'aquatinte. Chaque figure est suivie d'une légende de deux vers. Fort jolies, mais très libres, elles semblent avoir été faites par Moreau. (Voir, pour le détail, un article d'Emile Mahé dans *Le Livre*, Paris, *Quantin*, 10 juillet 1886, p. 207-212), valeur 100 fr.

On connaît d'autres éditions appartenant à la collection de Cazin et aussi des contrefaçons. Voir Coroenne, *Guide du Cazinophile*.

— 59. La même. *Paris*, 1792, in-8.

Edition due à Palissot. Fait partie des *Œuvres choisies de Voltaire* en 55 vol.

— 60. La même. *Paris, Didot jeune, an III* (1795), 2 vol. gr. in-4 pap. vélin. Portrait de Voltaire, par Ficquet, d'après Delatour, celui de Jeanne d'Arc, par Gaucher ; 21 pl. de Le Barbier, Marillier,

Monnet, Monsiau, gravées par Bacquoy, Choffard, Delignon.

Prix 40 fr. Ventes Quatremère, maroq. r., 66 fr. ; Bailly (fig. av. la lettre) 200 fr.; de Béhague, maroq. bl. fleurdelysé, fig. av. la lettre, 499 fr.

— 61. La même. *Paris, Crapelet, an VII,* 2 vol. gr. in-8.

Les figures sont les mêmes que celles de l'édit. précédente, mais on en a enlevé le cadre, vu la différence de format (prix 15 à 20 fr. et sur vélin, 20 à 30 fr.).

Ventes C···, 1885, veau porphyre, 50 fr. ; de Béhague, maroq. citron, par Capé avec 3 portraits de Jeanne, par Beisson, Gaucher et Delvaux, 1,900 fr.

— 62. La même. *Paris, Firmin Didot,* 1861, in-18 et aussi in-12 sur vélin.

Cette édit. stéréotype a eu un grand nombre de tirages.

— 63. La même. *Paris, J. B. Fournier, an XI* (1802), in-12 de 264 p.

Fait partie de la *Bibliothèque portative du voyageur.*

— 64. La même. *Paris, Sallior, an XII,* 2 vol. in-18, édition encadrée.

— 65. La même. *Paris,* sans date (an XII), 2 vol. in-18.

— 66. La même. *Paris, Gide et Nicolle,* 1808, in-18, in-12 et in-8. Edit. stéréotype, plusieurs tirages.

— 67. La même. *Paris, A. Belin,* 1812, in-8.

— 68. La même. *Paris, Nicolle et Belin,* 1813, in-12.

— 69. La même. *Paris, Gide et Nicolle,* 1813, in-18.

— 70. La même. *Paris, Stéréotype d'Herhan; Paris, Ant. Aug. Renouard,* 1816, in-18 avec les fig. de Moreau, pap. vélin (valeur 4 fr.).

— 71. La même. *Paris, Dabo,* 1818, in-18.

— 72. La même. *Paris, de Bure, d'Houry, Nepveu,* 1822, in-16, figures de Leprince.

— 73. La même. *Paris, Lequien,* in-8 de 406 p.

Forme le tome XI des *OEuvres complètes*, en 70 vol.

— 74. La même. *Paris, Nepveu,* 1824, in-32.

Tiré à 26 exempl. dont 6 sur vélin. La Bibl. nat. en possède un exempl. avec les figures de Duplessis-Bertaux.

Vente Gautier, avec les fig. 65 fr.

— 75. La même. *Paris, Verdière,* 1825, 2 vol. in-8.

Extrait des *OEuvres complètes.*

— 76. La même. *Paris, Dalibon,* 1825, gr. in-8.

Vente de R···, 1885, par Smeers, 85 fr. (avec un portrait, 3 frontispices, les 21 figures de Monsiau, Le Barbier, et trois états des fig. de Duplessis-Bertaux, soit 92 figures).

— 77. La même. *Paris, Roux-Dufort,* 1825, 1 vol. in-8.

Extrait des OEuvres complètes.

— 78. La même. *Paris, les Marchands de Nouveautés,* 1831, in-18 avec une figure.

— 79. La même. *Paris, Didot frères,* 1833, in-8.

Edit. due à M. Beuchot, les variantes et les notes sont de M. J. Ravenel. Dix exempl. sur vélin.

— 80. La même. *Paris, Lebigre frères,* 1833, in-18.

— 81. La même. *Paris, Fortin-Masson,* 1842, in-18.

Edition stéréotype, prix 0 fr. 50.

— 82. La même. *Paris, Borrani et Droz,* 1850, in-18.

Edition stéréotype.

— 83. La même. *Paris, Leclère,* 1865, 2 vol. in-18 ou 2 vol. in-8 avec les fig. de Duplessis Bertaux.

C'est la réimpression de l'édition Cazin de 1788. Tiré à 200 exempl. titre rouge et noir, prix 30 fr. Ce sont les tomes V et VI des *Conteurs français*. 2 exempl. sur vélin et 15 sur chine.

Ventes Desq, grand vélin, fig. en triples épreuves, 350 fr.; Em. Gautier, par Chambolle, 530 fr.; R···, 1885, par Smeers, sur chine, 50 fr.

— 84. La même. *Rouen, Lemonnyer,* 1880, 2 vol in-16 de VIII, 185 et 197 p., portraits-médaillons de Jeanne

d'Arc et de Voltaire sur les titres, frontispice et les 21 figures de Duplessis Bertaux, titre rouge et noir.

300 ex. sur pap. vergé, 4 ex. sur vélin et 50 sur chine.

Vente R···, 1885, dem. maroq. bl. par Lancelin, 20 fr., et sur chine, 60 fr.

— 85. La même. *Paris, Garnier frères*, 1881, in-18, prix 3 fr. 50.

— 86. La même. *Paris, Librairie anti-cléricale*, 1881, in-12.

La même librairie a édité le digne pendant de l'œuvre de Voltaire : « Jeanne d'Arc V... et brûlée par les prêtres » de Léo Taxil.

On trouve encore plusieurs édit. dans les *Œuvres poétiques*, *Poésies*, *Œuvres complètes* de Voltaire.

Sans vouloir être complet, citons les meilleures des éditions de *La Pucelle*, dans les *Œuvres complètes* ; nous ne croyons pas qu'il ait été fait de ces éditions un tirage à part pour le poème dont il s'agit :

87. — *Genève, Cramer*, 1768, 30 vol. in-4.
88. — *Lausanne*, 1770, 36 vol. in-8.
89. — *Neufchâtel*, 1772, 40 vol. in-12.
90. — *Genève*, 1775, 40 vol. in-8 (édit. encadrée).
91. — *Kehl*, 1785, 70 vol. in-8, fig.
92. — *Kehl*, 1785, 92 vol. in-12, fig.
93. — *Bâle*, 1784-1790, 71 vol. in-8.
94. — *Gotha*, 1790, 71 vol. in-8.
95. — *Lyon*, 1791, 100 vol. in-12.
96. — *Deux-Ponts*, 1792, 100 vol. in-12.
97. — *Paris, Palissot*, an VI (1798), 40 vol. in-8.
98. — *Paris, Desoer*, 1817, 12 vol. in-8.
99. — *Paris, Deterville et Lefèvre*, 1817, 40 vol. in-8.
100. — *Paris, Veuve Perronneau*, 1817, 56 vol. in-12.
101. — *Paris, Plancher*, 1817, 35 vol. in-12.
102. — *Paris, Renouard*, 1819, 60 vol. in-8.
103. — *Paris, Carez et Thomine*, 1819, 60 vol. in-18.
104. — *Paris, Touquet*, 1820, 75 vol. in-12.

105. — *Paris, Touquet,* 1821, 75 vol. in-12.
106. — *Paris, Esneaux,* 1821, 60 vol. in-8.
107. — *Paris, Chassériau et Dupont,* 1821, 70 vol. in-8.

Traductions Anglaises :

1. The Pucelle ; or the maid of Orleans a poem in XXI cantos from the french of M. de Voltaire ; with the author's preface and original notes. *London,* 1796-1797, 2 vol. in-8.

Cette traduction a été attribuée faussement à Lady Charleville. C'est lord Charleville qui en est l'auteur.

Tiré à 55 exempl. dont 5 sur grand papier. Rare, parce que la famille de Charleville fit disparaître un grand nombre d'exemplaires.

Vente Hanrott, maroq. 5 livr. 5 shill.

2. The maid of Orleans, translated in verse with notes by W. H. Ireland. *London,* 1822, 2 vol. in-8.

Le poème de Voltaire a donné naissance aux ouvrages suivants :

1°. Suite de la Pucelle d'Orléans en VII chants, poème héroï-comique, par M. de Voltaire, trouvée à la Bastille le 14 juillet 1789. *Berlin et Paris, Laurens junior,* 1791, in-8 de IV et 102 p.

2°. La Pucelle, chant XII, variante ou jouissance faite par *Louis-François Prault,* imprimeur libraire.

M. Beuchot dit qu'un exempl. de ce fragment de 36 vers fort plats appartenait à M. Eckard.

3° Corisandre, comédie en 3 actes et en vers libres, paroles de M··· (de Linière). *Paris, Delormel,* 1791, in-4.

— Le même, *au Magasin des pièces de théâtre,* in-8.

Tiré du XIVe chant de *la Pucelle* intitulé : Corisandre, qui ne se trouve que dans les éditions antérieures à 1762.

Voss (Jules de) de Brandebourg, officier, 1768-1832. — Die traverstierte Jungfrau von Orleans ; Posse in 2 Akten

mit Prolog und Epilog (s. n. d'auteur). *Berlin,* 1803, in-8.

Bouffonnerie en deux actes.

Vulson de la Colombière. — Abrégé de la vie et des actions miraculeuses de Jeanne d'Ark, surnommee la Pucelle d'Orleans souz le règne de Charles VII, gr. in-fol. de 2 pag. à 2 col. tiré de :

* Portraits des hommes illustres français, qui sont dépeints dans la galerie du Palais cardinal de Richelieu, avec leurs principales actions, armes, devises et éloges, desseignez et gravez par les sieurs Zacharie Heince et François Bignon... ensemble les abrégés historiques de leurs vies, composés par Vulson... *Paris, Pierre Sara, ou Edme Pepingué,* 1650, gr. in-fol. avec 27 portraits.

La feuille concernant Jeanne d'Arc est le folio H. Une seconde feuille est un portrait d'après le tableau de Simon Vouet, faisant partie de la galerie du cardinal de Richelieu. Jeanne est en pied, vêtue d'une longue robe et d'une cuirasse, cotte de maille, collier, chapeau à plumes. Une épée nue à la main droite.

On lit en tête : Puella Aureliaca, ce qui voudrait dire d'Aurillac.

L'encadrement est formé de 7 caissons représentant les principales phases de la vie de la Pucelle, au-dessus un écusson portant ses armes, quatre médaillons contenant des emblèmes allégoriques.

Ce portrait de Simon Vouet, aujourd'hui au musée J. d'Arc à Orléans, fut gravé bien d'autres fois. On en connaît une petite estampe de 20 c. sur 11 c. intitulée « Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, tiré de la gallerie des portraits des hommes illustres, peint pour le cardinal de Richelieu par S. Vouet, premier peintre du Roi Louis XIII, gravé par L. J. Cathelin, ci-devant membre de l'Académie de peinture et de sculpture. Chez Vaudet, marchand d'estampes au Louvre. »

Mercier, abbé de Saint-Léger, dit dans l'*Année littéraire* de Fréron, 1777, que l'encadrement de 7 caissons fut ajouté pour « l'abrégé des hommes illustres et grands capitaines, par Vulson de la Colombière, Paris, 1690, » car il en existe un exempl. sans entourage. Il a voulu dire sans doute pour l'édition de 1650.

— Le même... Histoire || des || hommes || illustres || fran-

çois qui ont vécu sous les règnes de nos || roys et qui par leurs vertus ont esté || esleves à toutes les charges dignitez || et emplois militaires, contenant leurs vies, actions, deuïses et eloges... *Chez I. Bapt. Loyson, au Palais, dans la gd salle, à la Croix d'or.* M. D. C. LXVII (1667), in-12, frontispice mais sans gravure. VI et 538 p.

A la p. 88, la vie de Dunois — où il est parlé de Jeanne — et aux p. 107 à 126 « La vie et les actions miraculevses de Ieanne d'Ark, surnommée la Pucelle d'Orléans. » A la fin du vol. le détail des gravures de l'édit. de 1650 et les devises.

— Le même. Les portraits des hommes illustres français, qui sont peints dans la galerie du palais du cardinal Richelieu. *Paris, F. Mauger,* 1668, in-12 sans les grav.

La partie relative à la Pucelle est aux p. 83 à 96.

— Le même. Edit. in-fol., avec gravures, citée par Mercier et autres, 1690, mais que nous n'avons jamais rencontrée.

— Le même, sous le titre de : Les vies des hommes illustres et grands capitaines français, qui sont peints dans la gallerie du Palais-Royal. *Paris, Nicolas Legras,* 1692, in-12 avec des portraits réduits, d'après ceux de l'édition in-folio de 1650.

— Et aussi 1699.

WAIBEL. — Voyez *Nelk.*

WAILLY (N. de). — Jeanne d'Arc, par M. Wallon. *Paris, Imprim. Lainé et Havard,* S. D. (1868), in-8 de 5 p.

Compte-rendu extrait de la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes,* 1868, p. 282-287.

WALKENAER. — Notice sur Jeanne d'Arc, dans la *Biographie universelle, ancienne et moderne. Paris, Michaud,* 1818, in-8 à 2 col. tome XXI, p. 491 à 519.

— Et aussi, deuxième édition. *Paris, Desplaces,* S. D. (1858), gr. in-8, tome XXI, p. 6 à 24.

Quicherat, qui avait été chargé de cette notice, lors de la refonte

de la Biographie universelle, s'est contenté de reproduire l'article de Walkenaer, en y ajoutant quelques notes, c'est dire qu'il était bien fait.

WALLON (Henri), professeur à la Sorbonne, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres ; ancien ministre de l'Instruction publique. — ✲ Jeanne d'Arc. *Paris, Hachette,* 1860, 2 vol. in-8 de LVIII, 333 et 358 p. (prix 12 fr.).

— Et aussi 1867, 2 vol. in-8 de LXXII, 376 et 456 p., 1875, 1876.

Ne pas juger de cette excellente étude, pleine de foi et d'enthousiasme, qui a été couronnée par l'Académie Française, par l'injuste compte rendu de Louis Veuillot.

— Le même. *Paris, Hachette,* 1882, 2 vol. in-16 (prix 7 fr).

— Jeanne d'Arc. Biographies nationales. Edition abrégée de l'ouvrage couronné en 1860 par l'Académie française (grand prix Gobert). *Paris, Hachette,* S. D., in-12 de XI et 290 p.

— Le même. Deuxième édition, 1869, aussi de 290 p.

Vente de Latour, 1885, dem. maroq. 2 fr. 50.

— Les mêmes. 1873 et 1876, même lieu et même pagination.

— ✲ Jeanne d'Arc. Edition illustrée, d'après les monuments de l'art, depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours. *Paris, Firmin Didot,* 1876, in-4 de VII et 549 p., illustré de 14 chromos et 200 grav.

Cet ouvrage est le plus complet et le plus artistique qui ait paru sur Jeanne. A n'avoir qu'une Histoire, c'est celle-là qu'on devra choisir ; elle est accompagnée d'éclaircissements, de fac-similés qui en font une œuvre unique. MM. G. Demay, Aug. Longnon, E. de Bouteiller, Sepet, G. Chouquet, Cl. Lavergne, ont collaboré à la partie littéraire ; quant aux reproductions et gravures, elles sont dues à nos premiers artistes. Ce vol. est un des mieux réussis de la collection Firmin Didot.

Voir les comptes rendus suivants :

C. Defrémery, *Revue critique,* 1869, p. 397 ; le P. Gazeau,

Etudes religieuses, historiques et littéraires, 1860, p. 450-465 ; A. Vallet, *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 1860, p. 285-287 ; de Wailly (voyez *suprà* ce nom).

= Note sur le nom et la nationalité de Jeanne d'Arc. *Paris*, 1866, in-8, 10 p.

Extrait des *Comptes-rendus de l'Académ. des Inscriptions et belles-lettres*, 1866, p. 423-431.

WALTER-BOWER, Ecossais du XVe siècle.

Parle de J. d'Arc dans le quinzième livre de son *Scotichronicon*, ouvrage de Fordun, que Bower ne fit que continuer. (*Oxford Hearne*, 1722, 5 vol. in-8, ou *Edimbourg Geodall*, 1759, 2 vol. in-fol. etc...) W. Ephinstone, religieux de Dumferling, plus tard évêque d'Aberdeen, qui complèta aussi Fordun, donna à son tour un extrait de la vie de la Pucelle. Voir Quicherat, t. IV.

WAWRIN DE FORESTEL, capitaine anglais qui combattit contre Jeanne d'Arc.

Parle d'elle dans ses *Chroniques d'Angleterre*, qui ne sont qu'une compilation de nos chroniqueurs français, faite avec déloyauté et parti pris. Wawrin est le premier qui ait fait de Jeanne un instrument de la politique ; c'est en somme un des écrivains qui lui sont le plus hostiles. Voir Quicherat, t. IV, publié d'après le manuscrit n° 6757 du fonds français à la Bibl. nation.

WEBER (Johannes). — La maison et les souvenirs de Jeanne d'Arc à Domrémy. *Paris, l'auteur*, 10, *rue St-Lazare*, 1875, in-16 de 30 p. (prix 1 fr. 50.).

Extrait du journal *Le Temps*.

WECHSZNER (Erdolf). — Johanna d'Arc. *Ulm*, 1871, in-8.

Vente de Crozet, 4 fr.

WETZEL (K. F. G.). — Jeanne d'Arc, Trauerspiel in V Aufz. *Altenburg*, 1817, in-8.

— Le même. Zweite Auflage. *Leipsig*, 1819, in-8.

— Le même. *Vienne*, 1825, in-8.

Voir l'étude de M. V. Collin, dans ses *Wiener Iahrbuchern*, 20 in-8, p. 173, suiv.

WILLEMIN (N. X.), 1766-1833. — Donne des détails intéressants sur les portraits de Jeanne d'Arc dans ses *Monuments français inédits, pour servir à l'histoire des arts... *Paris, l'auteur, Panckouke et Leblanc,* 1839, 3 vol. in-fol. de 302 planches (50 livraisons à 12 francs pièce.).

Donne aux pages 8 et suiv. des portraits de J. d'Arc coloriés. Ventes Fortia d'Urban, 289 fr.; Busche, 290 fr., etc.

ZAMORA (Don Antonio de). — La doncella de Orleans comedia famosa. *Madrid,* 1744, in-4.

Extrait des *Comedias,* 2 vol. in-4, prix 12 fr.

Cette pièce eut un grand succès, puisqu'on la jouait encore à Madrid en 1763. Elle avait déjà été imprimée en 1721. Voir la *Bibliotheca de Autores Españoles* ; Dramaticos posteriores a Lope de Vega, colleccion escogida y ordenada por Don Ramon de Mesonero Romanos, t. I, p. 47.

ZANTEN (L. van). — *Treur-Toonel per Doorluchtige Vrouwen. *Amsterdam,* 1699, 2 t. en 1 vol. in-4, fig. sur cuivre, de J. Luyken.

Un chapitre est consacré à J. d'Arc (valeur 5 fr.).

Z. B. — A Jeanne d'Arc, libératrice de la France, poésie par Mademoiselle Z. B. (Zénobie Boyer-Joly). En vente chez tous les libraires-éditeurs de Paris et de la province (1884), in-8 de 8 p. (prix 0 fr. 30).

Fut tiré à 800 ex. sur couvert. vertes, et 200 sur couv. bleues.

— Le même. Edition revue et augmentée, 1885, s. lieu (aussi Imprimerie Marseillaise, 39, rue Sainte, Marseille), in-8 de 12 p. (0 fr. 30).

La couverture et le titre de cette seconde édition portent gravée la bannière de J. d'Arc, la poésie y est précédée d'une lettre du curé de Domrémy.

ZELLER (B.) ET LUCHAIRE (A.) docteur ès lettres. — Charles VII et Jeanne d'Arc, extraits d'Enguerrand de Monstrelet, du journal d'un bourgeois de Paris, de Perceval

de Cagny, de Jean Chartier, des procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, des actes, ordonnances et lettres de Charles VII. *Paris, Hachette,* 1886, in-16, de 161 p., 20 grav.

Le faux titre porte : L'Histoire de France racontée par les contemporains (prix 0 fr. 50).

FIN.

DEUX LETTRES INÉDITES

D'EMERIC BIGOT

Le vol. 1436 des *Nouvelles acquisitions françaises* à la Bibliothèque Nationale contient, parmi d'autres de divers érudits (1), les deux lettres autographes suivantes d'*Emeric Bigot,* l'une adressée au P. *Labbe,* et l'autre à M. *Formentin,* docteur en théologie et grand-vicaire de l'Evêque d'Orléans.

M. Delisle dit, d'après le *Menagiana* (édit. de 1694, p. 109), dans l'étude si savante et si complète qu'il a consacrée à la Bibliothèque de la famille *Bigot* (*Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 321-329): « Il paraît même qu'il (Emeric « Bigot) avait formé le projet de dresser un catalogue « général des livres grecs tant imprimés que manuscrits. » Nous en avons la confirmation aujourd'hui par le témoignage de Bigot lui-même dans la seconde des lettres que nous publions.

Nous nous occupons en ce moment de la correspondance, si intéressante pour l'histoire littéraire du XVIIe s., du savant helléniste rouennais (2), contenue, pour la majeure

(1) Notamment une lettre de l'*abbé Galloys* à *Baluze* que nous publierons prochainement ici même.

(2) On sait qu'Emeric Bigot, né à Rouen en 1626, mourut dans cette ville en 1689.

partie, dans les volumes 13024 du *Fonds français* et 1343 des *Nouvelles acquisitions françaises* à la Bibliothèque Nationale.

Nous avons à peine besoin de mentionner l'erreur commise par le *Dictionnaire encyclopédique de l'Histoire de France* de Ph. Le Bas, donnant comme publiée cette correspondance, erreur répétée par la *Nouvelle Biographie générale,* qui a reproduit purement et simplement l'article *Emeric Bigot* du Dictionnaire *Le Bas.*

Mais on sait que des Extraits de cette correspondance ont été publiés par M. Delisle, tant dans l'étude précitée du *Cabinet des manuscrits,* que dans sa *Bibliotheca Bigotiana manuscripta* (Rouen, 1877, in-4. Société des Bibliophiles Normands).

Enfin M. Omont a donné, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France,* 1886, t. XXIII, p. 227-255, seize lettres, extraites des deux volumes 13024 et 1343 mentionnés, et adressées à *Ménage* et *Ismaël Bouillaud* par Bigot au cours d'un voyage qu'il fit en Allemagne pendant les années 1657 et 1658 lors de l'élection de l'Empereur Léopold Ier.

Emile Du Boys.

I. — BIGOT AU P. LABBE

Le 3 novembre 1664.

Mon reverend pere,

Il y a plus de trois mois que ie me donné l'honneur de vous ecrire pour vous remercier du liure que vous aues eu la bonté de me donner (1), i'envoié ma lettre à Mr Fleury valet de chambre de Mr Menage pour vous la porter. ie crains qu'elle ne vous ayt point esté rendue parce qu'il ne

(1) Probablement l'ouvrage que le savant jésuite fit paraître la même année, 1664 : *Bibliotheca Bibliothecarum, accedit Bibliotheca nummaria,* Paris. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de *1686.*

la peut recevoir que la veille du voiage de Mr Menage par Lorraine, ie luy ay ecrit plusieurs fois pour scauoir de luy s'il vous l'auoit donnée et il ne m'a jamais fait response la dessus ce qui me fait apprehender que ma lettre ne se soit egaree. dans cette apprehension ie vous ecris la presente pour vous remercier de rechef de vostre liure et vous prier de croire que ie me sens trop obligé a vos bontes pour auoir esté si long temps sans le faire. ie vous parlois dans la mienne d'une certaine preface que Mr le Cardinal du Perron dit auoir faite aux Conciles de Rome et qu'il se repentoit de n'y auoir mis son nom. Si vous le iuges a propos il ne seroit pas mauvais d'en advertir le lecteur, ie vous montrerai le lieu si vous en aves besoing dans les Perroniana du Pere Du Puy (1).

ie pense avoir ouï dire que le Pere Sirmond en avoit aussi fait une. C'est un nom trop venerable parmi les scavans pour ne leur en pas donner connoissance (2). Si vous aves un moment de loisir ie vous prie de me mander ou vous en estes presentement de l'édition de vos Conciles. i'attends que l'édition en soit achevée pour entreprendre la lecture des Conciles, sur la science certaine que i'ay que vostre edition sera meilleure que toutes les précédentes, si vous scaves qu'il s'imprime ou se soit imprimé quelque ouvrage curieux depuis que ie suis parti de Paris, vous m'obligeres de me le faire scauoir affin d'en faire part a quelques amis estrangers avec qui je conserve un commerce de lettres, depuis que ie suis sorti de Paris on ne

(1) C'est à l'article *Primauté du Pape* du *Perroniana* (édition de 1694), qui s'exprime ainsi : « ... J'ay fait cette remarque en l'édition des Conciles de « Rome, où j'ay mis une préface, à laquelle je ne voulus pas mettre mon nom ; « de peur que les hérétiques de France ne crussent que j'eusse mis la main à « ces conciles. Je voudrais maintenant y avoir mis mon nom. »

(2) Le P. Niceron, au tome XVII de ses *Mémoires*, faisant l'énumération des œuvres du savant jésuite, dit, sous le n° 50 : « Le P. Sirmond fit, pendant son « séjour en Italie, la préface de la collection des Conciles imprimée à Rome « en 1608 en 4 vol. in-fol. et eut la gloire d'être préféré pour cela à tous les « sçavans d'Italie. Cette préface se trouve dans le quatrième tome du Recueil. »

m'a point ecrit qu'il se soit rien imprimé ce que iay de la peine de croire. dans cinq ou six semaines i'aurai l'honneur de vous aller saluer a Paris cependant ie vous supplie d'aggreer les tres humbles respects de

Mon Reverend Pere

Vostre tres humble
et tres obeissant serviteur
BIGOT.

ie vous prie de faire mes tres humbles baisemains au R. P. Cossard.

Adresse :

Au Reverend
Tres Reverend Pere Labbe
Religieux de la Compagnie
de Jésus au College de Clermont
A Paris.

II. — Bigot à M. Formentin (1) docteur en theologie et grand vicaire de M. l'Evesque d'Orleans.

A Rouen le 21e decembre 1686.

Monsieur

J'ay esté bien aise d'apprendre de vos nouuelles et de voir que ie suis tousiours dans vostre souvenir. ie vous

(1) Au sujet de M. *Formentin*, que nous chercherions en vain dans nos grands recueils biographiques et même dans les *Hommes illustres de l'Orléanais*, Orléans, Gâtineau, 1852, 2 vol. in-8., nous avons reçu de M. Jarry, avocat à Orléans, membre de la Société Archéologique de l'Orléanais, et auteur de la substantielle étude intitulée: *Pierre Daniel, avocat au parlement de Paris et les érudits de son temps*, Orléans, Herluison, 1876, les renseignements biographiques suivants dont nous lui adressons ici publiquement notre reconnaissance et que nous reproduisons textuellement entre guillemets :

« *Raymond Formentin* naquit à Paris d'un habile chirurgien décédé en 1659. « Il se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique; c'est à Paris qu'il prit « ses premiers grades théologiques et qu'il connut *Mgr de Coislin*.

« Ce personnage, étant appelé à l'évêché d'Orléans, fit nommer M. Formentin « chanoine de son église cathédrale, puis successivement prévôt de Sologne et « sous-doyen. Mgr. de Coislin se l'attacha plus étroitement encore en qualité de

prie de me continuer cette grace et de me tenir tousiours au nombre de vos amis. ie fus fort mortifié cet automne de ne vous trouuer point a paris. est-ce que vous n'y reviendres plus. ie ne le puis croire. quand vous n'iries que pour y passer un mois ou deux. i'espere y retourner dans un mois et y demeurer iusque a Pasque, pleust a Dieu que vous y venies pendant ce temps la et que i'aye encore le bonheur de vous embrasser et de vous entretenir. ma tutelle me donne bien de l'exercice. mais ie ne laisse pas de prendre momens pour lire et manier les livres pour mon divertissement i'ay entrepris de dresser une *Bibliotheca græca* qui est un catalogue raisonné de tous les liures grecs de toutes les sciences a commencer par la bible en grec. ie marque toutes les editions et ce que chaque a de particulier. ie recherche pour cet effet toutes les premieres editions. i'en ai plusieurs mais il m'en manque

« grand-vicaire. C'était une charge d'autant plus importante que ses fonctions de « grand-aumônier retenaient souvent l'Évêque à la Cour.

« M. Formentin supportait donc presque tout le poids de l'administration du « diocèse pendant les fréquentes absences de Mgr de Coislin ; ce qui ne l'em- « pêchait pas de s'employer à des travaux accessoires, tels que la rédaction du « Bréviaire d'Orléans ; ou de se livrer, pendant ses rares moments de loisirs, à « des recherches sur l'histoire ancienne pour laquelle il avait un goût décidé.

« En 1700 Mgr de Coislin, qui venait de recevoir le chapeau de Cardinal, « offrit à son vicaire général de l'emmener à Rome. M. Formentin accepta bien « volontiers ; et leur séjour dans la Ville Eternelle fut prolongé par la mort du « pape Innocent XII. Pour l'élection du nouveau pape, M. Formentin servit « naturellement de conclaviste à son évêque.

« M. Formentin resta seize mois environ à Rome et put y satisfaire largement « son goût pour les antiquités. Il mourut peu après son retour, le 6 mai 1703.

« Son éloge se trouve, à propos de son père, dans l'*Index funereus chirur- « gorum Parisiensium*, etc. (Paris, 1714, in-12).

« M. Formentin n'a laissé aucun ouvrage imprimé ; mais la relation manus- « crite de son voyage à Rome est conservée à la Bibliothèque publique d'Or- « léans (mss. 387). »

*For*mentin est, dans le catalogue d'*Hœnel*, pour le manuscrit que nous venons de citer, appelé *Fro*mentin.

Il est question aussi d'un M. *Fro*mentin qui est certainement notre correspondant de Bigot, dans une lettre du même Bigot à Ducange, très belle lettre rapportée tout entière par M. Delisle dans l'étude mentionnée du *Cabinet des*

quelques unes. — i'aurai recours aux bibliotheques de Paris, car ie n'en veux parler d'aucune que ie n'aye veue et maniee. on est trop suiet a se tromper quand on n'escrit que sur la foi des catalogues et sur des Extraits ou citations. i'en voi trop d'exemples. vous pouues beaucoup m'assister ayant leu les originaux et fait de fort bonnes remarques. tous les interpretes latins entrent dans mon dessein, et peu de versions vulgaires parceque toutes ne sont faites que sur le latin. mandes moi vostre sentiment sur ce dessein. et faites moi tousiours l'honneur de m'aimer comme estant de tout mon cœur

Monsieur Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

BIGOT.

ie suis fasché que l'affaire de Mr Ioques ne va pas comme

Manuscrits, t. I, p. 326-27; M. Delisle, en imprimant le nom de *Fromentin*, a mis, remarquons-nous, un point *d'interrogation*.

Enfin dans une lettre de *Jean Durand* et *Claude Estiennot* à *Charles Bulteau* (*a*) datée du jour de saint Maur (15 janvier) 1686, publiée par M. *Valery* dans son édition de la *Correspondance de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie*, Paris, Labitte, 1846, t. I, p. 201, nous lisons :

« M. Fromentin m'a écrit et me marque ne vouloir pas donner sa bibliothèque qu'à quinze cents louis d'or; vous en avez le catalogue, et nous attendons votre réponse l'ordinaire prochain, pour la faire à M. Fromentin. Si vous croyez qu'elle vaille ce qu'il en demande, et que cette bibliothèque accommode Son Eminence, on conclura le marché, sinon on lui dira ce qu'on a envie d'en donner. »

Depuis les renseignements que nous a fournis si obligeamment M. Jarry, nous avons eu l'idée de parcourir la précieuse et volumineuse correspondance adressée à un autre savant orléanais du XVIIe siècle, Nicolas Thoynard (1629-1706), et conservée à la Bibliothèque Nationale, *nouvelles acquisitions françaises*, n°s 560 à 563.

Ces nombreuses et intéressantes lettres proviennent de la bibliothèque de M. Jacques-Charles Brunet, l'auteur du *Manuel du Libraire*, vendue le 19 décembre 1868 (il faut voir sur cette vente le *Bulletin du bibliophile*, 1868, 35e année, pp. 248-264).

Nous voyons figurer dans cette collection (n° 32 du catalogue de M. Charavay, vol. 561), *dix-neuf lettres autographes*, de M. Formentin dont trois seulement sont signées, Orléans et Rome, 1686-1701. Ces lettres sont précédées d'une notice abrégée de la vie de M. Formentin par le R. *Dom Fabre*, bibliothécaire de *Bonne-Nouvelle* à Orléans.

(*a*) V. la note suivante.

il le souhaitte. a entendre parler Mr Bulteau (1) ie ne crois pas qu'il en touche iamais rien. mes recommandations a M^r^ l'abbé Gendron. (2)

LETTRES INÉDITES

D'AMBROISE FIRMIN DIDOT

SUR LA CONTREFAÇON

Ces lettres, des plus intéressantes pour l'histoire de la librairie française, ont été écrites en septembre et novembre 1837 au baron Bignon, pair de France, membre de l'Institut, avec lequel MM. Firmin Didot étaient en pourparlers pour l'impression et la publication de la suite de son *Histoire de France sous Napoléon* (tomes VII à X). Les six premiers volumes de cet ouvrage, qui avaient paru

(1) Il s'agit de *Charles Bulteau*, frère du bénédictin *Louis Bulteau* secrétaire du roi de *1647* à *1661*; Charles Bulteau mourut en 1710, à 84 ans, doyen des secrétaires du Roi. (Valery, *op. cit.*, t. I, p. XXXI des Notices et *passim*); voy. aussi FRÈRE, *Manuel du Bibliographe Normand*.

(2) Dans sa notice imprimée sur Thoynard, contenue dans le vol. 560 des *Nouvelles acquisitions françaises*, notice rédigée pour la vente précitée et d'après les notes de M. Brunet, M. Etienne Charavay dit : « ..... l'abbé Gendron sur lequel Thoynard fit une notice ».

Voici comment s'exprime, au sujet de la mort de l'abbé Gendron l'abbé *Eusèbe Renaudot* dans une lettre à Thoynard du 3 avril 1868 (*Nouv. acquis. franc.*, vol. 563, fol. 126) : « Je commenceray, Monsieur, ma reponse à votre « lettre du 2e de ce mois en vous témoignant la part que je prens à votre « affliction sachant avec combien de bonnes raisons vous aimiez et estimiez feu « M. l'abbé Gendron. Sa vertu et sa grande charité envers les pauvres qui « font son plus bel éloge selon Dieu vous doivent estre un sujet de grande « consolation, et à tous ceux qui l'honoroient. Celle que vous souhaiteriez « dans un second genre, est une nouvelle marque de votre amitié dont je fais « tout le cas possible et sur laquelle je crois devoir conter au dela de tout ce « que je puis vous dire. »

en 1829 (imprimés par MM. Didot pour l'éditeur Ch. Béchet), n'avaient pas échappé au pillage effronté dont étaient alors victimes les libraires ; et, par contre-coup, les auteurs français de quelque valeur. Ils avaient été contrefaits à Bruxelles, en un *seul* volume grand in-8 à 2 colonnes. Cet incident désagréable avait donné au baron Bignon l'idée de proposer à MM. Firmin Didot, ses nouveaux éditeurs, de devancer la contrefaçon, en publiant eux-mêmes, pour l'étranger, une édition compacte, gr. in-8, des quatre derniers volumes, à l'intention des acquéreurs de l'édition contrefaite des six premiers. A. F. Didot répondait à cette proposition par la lettre suivante, en date du 30 septembre 1837, dont nous reproduisons la majeure partie, supprimant seulement quelques détails relatifs au projet de traité pour l'*Histoire de France*.

« .... En même temps que nous ferions l'édition conforme aux volumes précédemment imprimés, vous pensez qu'il serait possible d'en faire une grand in-8 en petits caractères, semblable à l'édition de Bruxelles. Mais outre que ce serait une dépense assez forte, il serait à craindre que les libraires belges qui maintenant roulent sur de gros capitaux, obtenus par leur mise en actions, n'en fissent une autre semblable, ne fût-ce que pour nous faire perdre de l'argent et nous décourager. Comme ils sont placés sur les lieux, et qu'ils ont établi des relations qui s'étendent dans toutes les parties du monde, même les plus éloignées, nous pourrions avoir la douleur de leur voir vendre leur édition, tandis que la nôtre resterait en magasin. Car nous ne pourrions vendre cette édition que par l'entremise des libraires belges ; et pour un qui serait bien disposé pour nous, nous aurions la masse des autres qui nous serait contraire. Nous ne pouvons songer à faire des éditions pour l'étranger qu'au moyen de puissantes associations de la librairie française, qui malheureusement n'est guère en état d'agir d'accord, et avec de puissants moyens pécuniaires. Il faut d'ailleurs des mesures législatives contre la

réimportation des livres, dont on n'a pu s'occuper dans la précédente session.

« Cet état de choses, déplorable pour les auteurs et les libraires, finira par ruiner complettement la librairie française, si le gouvernement ne s'y oppose pas. J'ai fait ce que j'ai pu pour attirer son attention sur ce point, car c'est à ma sollicitation que la Commission près le ministère de l'instruction publique a été instituée.

« Soit comme député, soit comme pair de France (1), nous comptons sur vous pour hâter une conclusion prompte, d'autant plus que, si on laisse s'établir le chemin de fer entre Bruxelles et Paris, sans que la reconnaissance réciproque des droits de propriété soit opérée en France et en Belgique ; — chaque jour des milliers de volumes entreront en France par les milliers de voyageurs que le chemin de fer amènera. On n'osera plus rien imprimer, et notre commerce, qui déjà souffre tant, sera complettement anéanti au profit du contrefacteur étranger ; ce qui n'est ni honorable pour la France, ni profitable aux lettres et à la morale publique.

« Nous comptons donc sur vous pour vous occuper, à l'une ou à l'autre Chambre, de cette grave question, et vous feriez bien d'en parler dans votre préface. Il serait à désirer que tous les auteurs en fissent autant, afin de contribuer à soulever l'opinion publique contre un fléau pire que le choléra.

« Agréez, etc.,

« Amb. Firmin Didot. »

Bignon répondit à cet appel en rédigeant un Mémoire sur les abus de la contrefaçon étrangère et les moyens d'y remédier. Il communiqua cet opuscule à M. A. F. Didot, qui lui écrivit à ce sujet une nouvelle lettre, que nous reproduisons *in extenso :*

(1) L'ordonnance royale qui élevait le baron Bignon à la dignité de pair de France, parut quelques jours après au *Moniteur.*

A M. le baron Bignon, pair de France.

Paris, 18 novembre 1837.

Mon cher Monsieur,

J'ai relu votre excellent article sur la contrefaçon, et je crois qu'il doit être imprimé en tête de votre ouvrage, afin de rester comme un monument, et une protestation aussi énergique qu'éloquente contre un désordre social qui ne peut être plus longtemps toléré.

« Je pense que vous pourriez l'insérer sous forme de lettre que vous nous auriez écrite de votre campagne en nous envoyant votre manuscrit, et comme une réponse à ce que je vous aurais écrit au sujet des mesures à prendre pour s'opposer aux contrefaçons belges, et hâter les démarches diplomatiques entamées par le gouvernement.

« Dès que les épreuves en seraient tirées, je les porterais aux principaux journaux, afin que l'insertion se fit simultanément. Ce serait une excellente annonce pour la publication prochaine de la suite de votre ouvrage. Il est très probable que les Belges ne contreferaient pas au moins cette partie de votre travail.

« Tout ce que vous dites au sujet de la Belgique doit s'appliquer à la Suisse. Toutes deux doivent être considérées comme des satellites de la France.

« Voici la partie délicate de votre projet. Vous dites :

1° p. 5 ; « que les impressions faites dans un pays qui ne parlerait pas notre idiôme, seraient peu avantageuses aux contrefacteurs ; »

2° p. 8 ; « que la Belgique consomme peu des impressions qu'elle fait ; »

3° p. 9 ; « que la Belgique vend ses contrefaçons aux cent millions de population européenne. »

« Or, on pourrait arguer de ceci, que si la Belgique consomme peu des réimpressions qu'elle fait chez elle, et qu'en en vendant aux cent millions de population européenne elle fait des bénéfices, il résulterait de là que de semblables

réimpressions faites dans un pays limitrophe tel que les bords du Rhin, la Hollande, etc., pourraient présenter aux spéculateurs à peu près les mêmes avantages que leur offre la Belgique ; — dans des limites moindres, il est vrai. Mais alors ce serait aux libraires réunis de la France et de la Belgique, à prendre les mesures commerciales nécessaires pour neutraliser et paralyser la spéculation.

« Pour les ouvrages d'un débit ordinaire, la consommation en Belgique est au moins de 300 exemplaires, ce qui paie une partie des frais de fabrication.

« Je retrouve quelques brochures relatives à la propriété littéraire et à la contrefaçon. Je vous les communique, et vous prierai de me les rendre lorsque vous les aurez parcourus.

« Agréez, etc.

« Ambroise Firmin Didot. »

Le Mémoire du baron Bignon parut en effet l'année suivante, en tête du tome VII de l'*Histoire de France sous Napoléon,* sous le titre de *Lettre à M. Ambroise Firmin Didot, sur la contrefaçon étrangère.* Plusieurs passages de cet écrit avaient été modifiés, conformément aux indications de notre regretté collaborateur. Les tomes VII à X de l'ouvrage du baron Bignon n'en furent pas moins contrefaits en un seul volume gr. in-8 à 2 colonnes, comme l'avaient été précédemment les six premiers. Seulement, comme l'avait prévu A. F. Didot, le contrefacteur se garda bien de reproduire l'épître préliminaire.

L'un des écrivains qui avaient eu le plus à souffrir de ce pillage, Nodier, était pourtant l'un de ceux qui en parlaient avec le plus de résignation. Nous lui avons entendu raconter, chez J. J. Techener, qu'ayant rencontré à Bruxelles l'un des éditeurs corsaires qui avaient fait la plus grosse fortune dans cette *course* terrestre (M.... e), il en avait reçu l'accueil le plus enthousiaste, et une invitation à dîner, que Nodier ne se fit aucun scrupule d'accepter ;

c'était autant de repris sur l'ennemi. Il ne se souvenait pas d'avoir jamais fait un meilleur dîner !

La contrefaçon belge n'en constituait pas moins, suivant l'expression d'Ambr. Firmin Didot, « un fléau pire que le choléra ». Il comprenait bien aussi que les « démarches diplomatiques » ne suffiraient pas pour détruire cet abus, qu'il fallait aussi, et surtout, que la librairie française s'aidât elle-même. Ce « puissant effort commun », dont il désespérait, allait pourtant se réaliser bientôt, grâce à l'initiative hardie et intelligente de l'éditeur Charpentier.

B. E.

QUAND ON RANGE SA BIBLIOTHÈQUE.

Nous trouvons sous ce titre, — précisément en rangeant la nôtre, — dans un volume de *Variétés morales et littéraires* par M. Deschanel (aujourd'hui sénateur), un article humoristique qui contient quelques traits dignes d'être recueillis dans le *Bulletin*.

..... « Lorsqu'il ne s'agit que de meubles, trois déménagements, dit le proverbe, valent un incendie; — lorsqu'il s'agit de livres, deux déménagements équivalent à tous les incendies du monde. Ni le patriarche Théophile ni le farouche Omar n'avaient besoin de faire brûler à deux reprises la bibliothèque d'Alexandrie ; ils n'avaient qu'à la faire déménager.

« Les plus graves événements pour Bayle furent ses déménagements (en 1688 et 1692), qui lui brouillaient ses livres et ses papiers.

« Quelle débâcle, en effet, lorsqu'on est forcé de faire voyager une bibliothèque ! que de volumes perdus ! que

d'exemplaires dépareillés! quelle ruine! Et pourtant il faut qu'ils nous suivent lorsque nous changeons de pays! On ne travaille bien qu'avec des livres à soi. Seulement, les livres à soi, on les prête; et les livres prêtés, on les perd! Livre prêté, livre perdu, c'est un proverbe. »

A cette occasion, M. Deschanel citait avec admiration la belle devise de Grollier (*lisez* Grolier); *Grollieri* (lisez *Groslieri*) *et amicorum,* comme exemple de générosité exceptionnelle. « Les bibliophiles, dit-il, n'aiment pas à prêter leurs livres. Un jour que Gaspard Schopp priait Gifanius de lui prêter un manuscrit de Symmaque, il reçut cette réponse: Me demander de prêter mon Symmaque, c'est comme si l'on me demandait de prêter ma femme! » N'en déplaise à M. Deschanel, il existe des bibliophiles prêteurs. M. Cigongne, par exemple, prêtait volontiers des livres (et quels livres!!) à ses confrères en bibliophilie.

M. Deschanel aurait pu citer, à ce propos, les agissements du fameux bibliomane Boulard. Quand on lui demandait à emporter un livre, il ne refusait jamais. Seulement, ne sachant où le prendre dans les monceaux de volumes qui constituaient sa bibliothèque, ou plutôt ses bibliothèques, — car il avait plusieurs appartements dans Paris, bondés de livres jusqu'à l'antichambre inclusivement, — il allait acheter un nouvel exemplaire du livre demandé.

« Etudier dans les bibliothèques publiques, c'est vivre à l'auberge. On a affaire aux livres de tout le monde;... on vit avec eux d'aventure, au jour le jour, dans un commerce banal et sans intimité. Mais, quand on retrouve ses livres à soi, ceux qu'on connaît depuis sa jeunesse, ceux qu'on a amassés peu à peu, — quel vrai plaisir! quelle joie vive! comme on les fête! comme on les reconnaît! On les a feuilletés cent fois, partout on a laissé quelque chose de soi, de son cœur ou de son esprit, un papier, un brin d'herbe, un parfum d'autrefois! On a retrouvé

parmi les feuillets mille souvenirs endormis, qui tout à coup se réveillent.

..... « Ils sont là, en monceau, sur le parquet : comment s'y reconnaître ? On les contemple longtemps ainsi, *mea regna !* Puis on commence à les trier peu à peu, à les grouper deçà delà. On fait le relevé de ses pertes. Pour aller des uns aux autres à travers la chambre, on en forme des plates-bandes, séparées par des allées. Ces allées n'ont pas la régularité ennuyeuse des jardins royaux de Le Nôtre; ce sont plutôt celles d'un jardin anglais, plein de mouvements et de caprices. Dans cette première opération, dans ce débrouillement du chaos, où l'on joue le rôle du démiurge, on ressent déjà des plaisirs bien vifs. On revoit successivement tous ces vieux compagnons..., on leur dit un mot à chacun, chacun vous répond quelques lignes.

« Les voilà groupés à peu près. Il faut, secondement, les ranger *en bon ordre.* — Mais qu'appelle-t-on le bon ordre ? et comment doit-on les classer ? Sujet important de méditation, qui se représente à chaque déménagement, et dont la solution, à chaque fois, varie. Donnera-t-on le pas à la littérature, ou à la science ? La littérature enchante la vie; la science l'explique; laquelle des deux mérite le premier rang ? Dans la littérature elle-même, qui placer d'abord ? La poésie, ou bien l'histoire ? Dans l'ensemble, quel ordre suivre ? L'ordre chronologique, ou l'ordre logique ? Mettrez-vous, par exemple, en vous asservissant aux dates et aux délimitations de pays, les Orientaux tout seuls, les Grecs tout seuls... et ainsi de suite, — rien que les textes ? — Ou placerez-vous à côté de chaque texte les volumes modernes qui en renferment la traduction, l'interprétation, les commentaires ? Mais cela vous mènera loin ! La littérature, en ce cas, a pour appendices la philologie et la critique, qui à leur tour tiennent par tant de côtés à l'histoire. Où sera la limite de ces divers royaumes ? Comment resterez-vous dans l'ordre

chronologique, si l'ordre logique vous entraîne ainsi? Comment garderez-vous les limites des genres? Et si vous ne les gardez pas, que deviendrez-vous? Mais, d'autre part, l'ordre chronologique pur et simple, c'est le morcellement, c'est l'isolement,... c'est le système cellulaire appliqué aux auteurs. En cela comme en toute chose il faut donc trouver la moyenne... »

Tout ceci est bien dit; mais, pour épuiser ce sujet du rangement, il resterait encore beaucoup à dire. Ainsi, il passe sous silence les difficultés d'espace, de hauteur de rayons, qui parfois interrompent, forcent de recommencer de fond en comble une tâche presque achevée, et les volumes oubliés, exhumés tout à coup, réclamant impérieusement une place sur des tablettes déjà bondées, sans compter les séries en cours de publication, qui exigent qu'on réserve de la place pour les volumes encore à paraître, et bien d'autres difficultés d'ordre psychologique ou purement matériel, qui feraient volontiers d'*arrangement* le synonyme d'*enragement*.

Mais M. Deschanel est plus optimiste. « Les heures, dans ce doux passe-temps, s'envolent sans qu'on y pense. Rien n'est plus attachant que cette occupation. Vous ne pouvez vous en déprendre; vous en perdez le boire et le manger; vous ne mangez que de la prose et ne buvez que des vers. On veut en rester là pour aujourd'hui; le dîner est prêt, votre femme attend... Bah! classons encore cet ouvrage! Encore ces deux volumes-ci, encore celui-là. ... Perché sur l'escabeau, comme maître Corbeau tenant dans son bec un fromage, on passerait une semaine entière dans cette position délicieuse autant qu'incommode. Quelquefois on oublie qu'on est juché si haut, tant la lecture qu'on fait ainsi en l'air est captivante! En admirant un beau passage, tout à coup on perd l'équilibre; on laisse tomber sa proie, on tombe soi-même avec le volume; on veut se rattraper, on s'agrippe au rayon; le rayon, trop chargé sur le devant, chavire à son tour; tous

les volumes déjà rangés s'écroulent ! C'est à recommencer. On ne s'en plaint pas, au contraire ! On se ramasse, on se reperche, on se remet à la besogne plus avidement que jamais, etc. »

Cette page est fort jolie ; seulement on voit de reste que l'honorable sénateur républicain est un lettré, mais non un bibliophile. (Il parle ailleurs de *cornes* faites dans ses livres favoris ; *proh pudor !*) Si le rayon qui fait la bascule était chargé de livres reliés en maroquin ou en veau fauve, l'incident serait moins agréable.

X.

A PROPOS D'UN LIVRE INTROUVABLE

C'est *introuvé* qu'il faudrait dire, si le mot était tant soit peu français.

Ce livre est encore introuvé, mais non pas introuvable, comme le bras du comte de Gormas était « invaincu, mais non pas invincible ». Mais il se retrouvera, car il a à ses trousses un investigateur émérite qu'aucune difficulté ne rebute, et qui a l'habitude des découvertes heureuses, notre collaborateur et ami, M. Ferdinand Denis. Il tient d'autant plus à faire celle-là, qu'elle formerait le corollaire et le complément d'une de celles dont il est justement fier, celle de l'ouvrage du P. Yves d'Evreux sur le Brésil, rappelée dans l'article du *Courrier de l'Eure* que nous avons reproduit dernièrement. Le livre que recherche M. Ferdinand Denis est dû à un autre religieux du même Ordre, contemporain et compatriote du P. Yves, le P. de Bourdemare, capucin, qui a pris part, comme lui, à l'évangélisation des tribus indiennes du Brésil, et qui a, comme lui

encore, publié la relation de ses travaux apostoliques, avec des détails qui ne peuvent manquer d'être intéressants, sur les Indiens, leurs mœurs et leurs coutumes dans les premières années du XVIIe siècle.

Voici d'abord, sur cet honorable missionnaire, tous les renseignements que M. F. Denis a pu se procurer jusqu'ici, et qu'il a bien voulu nous communiquer.

Une ancienne biographie des Capucins illustres, conservée en manuscrit à la Bibliothèque Nationale, donne sur le P. Bourdemare la notice que nous allons reproduire ; — notice d'un style incorrect, mais naïf et portant le cachet de la sincérité :

« Le vénérable P. François de Bourdemare étoit dans le siècle un gentilhomme bien qualifié ; — fut marié et eut un fils de sa femme ; — et, sa femme étant morte, il se fit capucin et fut un homme de nos grands exemples (des plus exemplaires de l'Ordre), et grandement vertueux. Il laissa à son fils toute sa fortune, pour ne songer qu'à son salut. Il fut un religieux si obéissant, qu'il ne voulait pas faire la moindre chose, qu'il n'eût eu la permission de son Gardien. Il ne voulut jamais être prêtre, et demeura diacre tout le temps de sa vie. Il était grand zélateur de sapience, et ne portait qu'un méchant et vieil habit tout rapiécé. Il était fort austère pour son vivre, ne mangeant quasi point et ne faisant qu'un repas par jour. Exact aux communautez (offices en commun), ne reposoit jamais après Matines, et restoit à l'oraison jusqu'à Prime. Il étoit très humble et très obéissant, s'humiliant devant le moindre des frères.

« Il fut un de ceux qui furent envoyés aux Indes occidentales, étant plein de charité pour le prochain. Et étant revenu, il obligea ses supérieurs, par ses instantes et pressantes prières, à le renvoyer avec ceux qui retournoient pour la seconde fois. Il donnoit le saint Baptême aux petits enfants ; et on en a vu qui étoient à l'extrémité, revenus et sauvés après (avoir reçu de lui) le saint baptême. Il partit de Paris et de France pour aller en Espagne s'y embarquer

pour les Indes. Mais Dieu, pour sa récompense et sa bonne volonté, lui en donna la récompense dans le ciel, où il loue Dieu dans l'éternité. »

« On voit, ajoute M. F. Denis, que l'existence du P. François de Bourdemare est parfaitement constatée par un biographe de son Ordre, qui semble même l'avoir personnellement connu. » Une notice en espagnol de la même époque, malheureusement inachevée, ajoute quelques renseignements complémentaires sur ce digne religieux. Dans cette notice il est appelé *Jean* François *Burdemar*, nom qui ne diffère de celui de l'article français que par l'orthographe, puisque *Burdemar* se prononce *Bourdemare*. L'auteur espagnol dit que Juan Francisco Burdemar, religieux capucin, était d'une noble famille, originaire de Normandie ; qu'il était déjà d'un âge mûr quand il embrassa la vie religieuse, et vint à Paris, dans l'un des convents de la *Province* de France. Pendant qu'il y faisait son noviciat, le Père Provincial, prenant en considération sa noblesse et son âge avancé, voulut le dispenser des travaux les plus pénibles, en le choisissant pour son *socius*. Mais ce ne fut pas sans une vive résistance de Bourdemare, qui aurait voulu être absolument traité comme les autres novices. L'article s'arrête là.

Il est évident qu'avant de se faire capucin, Bourdemare savait l'espagnol, assez bien pour le parler et même pour l'écrire. Ce fut sans doute la principale raison qui détermina ses supérieurs à le désigner, sur sa demande, pour la mission de l'Amérique du Sud ; et ce fut à Madrid qu'il fit imprimer son livre, rédigé en espagnol.

L'existence de ce livre est positivement affirmée par les bibliographes espagnols les plus autorisés, qui en parlent *de visu*. Léon Pinèle dit positivement dans son *Epitome*, que Juan Francisco de Burdemar, capucin français, est l'auteur d'une « relation sur les habitants du Brésil, leurs superstitions et leurs coutumes », en espagnol, imprimée à Madrid en 1617, et que l'auteur est mort dans cette

ville, dès 1618, peu de temps après la publication de son ouvrage.

On comprend qu'un tel livre a toujours dû être rare en France. Toutefois, il en existait certainement un exemplaire à Rouen ou au Havre au commencement du XIXe siècle. Gilbert, auteur d'un ouvrage sur les *Illustres Havrais*, publié en 1808, parle de celui du P. Bourdemare. Il loue son style, qui est, dit-il, assez pur, ainsi que « son grand respect pour l'exactitude des faits ». Comme le fait remarquer fort justement M. Ferdinand Denis, on ne parlerait pas dans ces termes d'un livre qu'on n'aurait pas sous les yeux.

Voici enfin, d'après le savant Antonio de Alcedo, qui en parlait également *de visu*, l'indication du nom de l'auteur et du titre de son ouvrage, concordant exactement avec celui qu'indique Pinele :

BURDEMAR (Juan Francisco), religioso capuchino.

Relacion de los pueblos del Brasil y otras cosas pertenecientes a los ritos y costumbres de quella gente. *Madrid,* 1617, in-4 (1).

On voit que l'existence de ce livre, si difficile à rencontrer, est prouvée d'une façon irréfragable. Mais n'oublions pas que de l'ouvrage du P. Yves, on ne connaît pas encore d'autre exemplaire que celui qu'a découvert M. Ferdinand Denis. Nous souhaitons à notre sympathique collaborateur une nouvelle bonne fortune de ce genre, dans la recherche d'un livre qui ajouterait sans doute des observations qu'il n'est plus possible de faire désormais, de nouveaux et curieux renseignements à ceux déjà donnés par Yves, Thevet, J. de Lévy, sur ces peuplades aujourd'hui presque disparues.

X... d'après M. Ferdinand DENIS.

(1) *Bibliotheca americana,* per Antonio de Salcedo, 2 vol. pet. in-4 ms. conservés à la bibliothèque de Madrid. La description du livre en question figure dans le t. Ier.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Livres et éditions rares; bibliophiles et bibliothèques célèbres, etc.)

Thierri de Werder, l'un des compagnons de Gustave-Adolphe, a traduit en allemand le Tasse et l'Arioste. Cette dernière traduction (*Leipzig*, 1632, in-4) devenue fort rare, est, dit-on, l'une des meilleures qui existent de ce poète dans aucune langue.

Tuppo, jurisconsulte napolitain, né vers 1445, devint, vers 1471, l'ami et bientôt l'associé de Riessinger, fondateur du premier établissement typographique qui ait existé à Naples. Tuppo se servit de ce nouveau procédé pour imprimer plusieurs livres de droit. Après le départ de Riessinger en 1479, Tuppo resta à la tête de l'imprimerie. Le seul ouvrage intéressant qu'il ait imprimé depuis est une traduction italienne de 66 apologues d'Esope, dont l'édition originale est de 1485. Cette traduction, accompagnée d'un commentaire, et ornée de 87 figures sur bois, est de Tuppo lui-même. L'édition originale et les réimpressions du xve siècle, faites à Aquila et à Venise, sont rares et recherchées.

Suson (Henri), célèbre ascétique allemand du xive siècle, est l'auteur du fameux *Dialogue* de la sagesse, écrit originairement en latin sous ce titre : *Horologium sapientiæ æternæ*, puis traduit en français sous celui-ci : *Cy commence l'éloge de Sapience*.On cite deux éditions de l'*Horologium* antérieures au xvie s., une s. d. que l'on croit la plus ancienne, est celle de *Paris*, 1480, in-4. Quant à l'*éloge de Sapience*, tous les bibliophiles connaissent, au moins de réputation, l'édition qu'en a donnée Vérard à

Paris, en 1493, et dont l'exemplaire de dédicace à Charles VIII sur vélin et orné de miniatures, a été décrit en détail par Van Praet (1).

Parmi les ouvrages les plus rares sur la danse, il faut citer l'*Orchésographie, traité en forme de dialogues*... Langres, 1589, par Thoinot Arbeau (anagramme de Jehan Tabouro, official de Langres, et oncle d'Etienne Tabourot, le facétieux *sieur des Accords*); et la *Chorégraphie ou l'art de décrire la danse par caractères, figures et lignes démonstratives*, par un nommé Feuillet, 1700, in-4 de 106 pages. (Le livre de l'official en a 104. Singulier sujet pour un official !)

Noël Taillepied, cordelier, écrivain du XVIe siècle, était un homme instruit, investigateur, mais crédule à l'excès. Plusieurs de ses ouvrages sont rares et curieux. Nous citerons : Les *Vies* de Luther, de Carlostadt et de Pierre Martyr. *Paris*, 1577, in-8. La vie de Luther fut réimprimée et jointe à celles de Calvin et de Th. de Bèze dans un rare volume intitulé : *Histoires des vies, mœurs, actes et morts des trois principaux hérétiques de notre temps.* Douai, 1616, in-12. L'*Histoire de l'Etat et République des Druides*, etc., *depuis le déluge (!) jusqu'à J. C.* (Douai, 1585, in-8), est recherchée, malgré les fables ridicules dont elle est remplie, ou plutôt à cause de ces fables. On recherche aussi le *Recueil des antiquités et singularités de la ville de Rouen*, où sont mentionnées bien des choses disparues depuis, et l'édition parisienne de 1602 (in-12), du *Traité de l'apparition des esprits*, où figurent plusieurs de ces phénomènes, supprimés dans les éditions ultérieures, comme par trop incroyables.

---

(1) L'une des gravures de la petite édition de 1673 de l'*Imitation*, à laquelle le *Bulletin* a consacré un article, représente Henri Suson ou Suso se traçant le nom de Jésus sur la poitrine avec un canif.

L'abbé Talbert (1729-1803), natif de Besançon, est un des hommes de lettres qui ont remporté le plus de victoires dans les concours académiques. En parcourant la liste de ses œuvres, on voit qu'il a été couronné à Dijon, à Pau, à Amiens, à Bordeaux, à Rouen, à Toulouse, à Villefranche, et même un peu à Paris. Il n'en était pas plus à son aise, et fut forcé de battre monnaie avec ses médailles académiques dans un moment difficile, comme il est arrivé à plus d'un lauréat. Parmi ses discours couronnés, on remarque celui qui remporta le prix en 1754, sur la question de l'*origine de l'inégalité parmi les hommes* proposée par l'Académie de Dijon. On sait que l'un des concurrents de Talbert était J. J. Rousseau. Le discours du vainqueur fut imprimé, suivant l'usage. C'est une brochure in-8 de 35 pages, aujourd'hui très rare, attendu que Talbert, dès qu'il eut connaissance du discours de Rousseau, s'empressa de retirer et de détruire la plupart des exemplaires du sien. Cet homme judicieux et modeste n'aimait pas, dit-on, qu'on lui rappelât ce triomphe immérité. On cite encore de Talbert, comme rarissime, une série de pamphlets publiés à l'occasion des querelles du parlement de Besançon avec l'intendant de Boynes. Ces petits écrits, au nombre de dix, mais dont on ne connaît pas un seul recueil complet, valurent à leur auteur trois ans de détention au château de Pierre-Encise. Le plus important est le poème intitulé *Langrognet aux enfers*. Ce Langrognet était un faux frère, un magistrat du parti de l'intendant. Il existe de ce petit poème une édition séparée, 1759, in-12, sous la rubrique *Antiboine, de l'imprimerie de Pincefilleux*, avec des estampes satiriques. Elle fut supprimée par arrêt du parlement, où de Boynes s'était créé une majorité en faisant exiler une partie des conseillers opposants. Peignot a même mis le Langrognet parmi les livres condamnés au feu, mais cette exécution n'est pas prouvée.

Tarnowski, l'une des figures les plus héroïques de l'his-

toire polonaise, vainqueur des Maures, des Russes, des Tartares, des Moldaves, était aussi bibliophile; un héros complet, comme on voit. Il avait formé à Tarnow une nombreuse bibliothèque d'ouvrages précieux, tant manuscrits qu'imprimés.

Thomas Tanner, évêque de Saint-Asaph, mourut à Oxford en 1735, ayant travaillé toute sa vie à préparer son grand ouvrage sur l'histoire littéraire de l'Angleterre, qui ne fut publié que treize ans après, par David Wilkins, chanoine de Canterbury : *Bibliotheca Britannico-Hibernica, sive de scriptoribus qui in Angliâ, Scotiâ et Hiberniâ, ad seculi XVII initium floruerunt.* Londres, 1748, in-fol. Cet excellent ouvrage est rare en France.

Un autre Tanner, jésuite de Bohème, né en 1630, a laissé plusieurs écrits en langue tchèque et en latin. Parmi ces derniers, les plus importants sont : une *Histoire* des martyrs de la Société de Jésus dans l'Ancien et le Nouveau Monde; *Prague,* 1675, in-fol. fig.; et une *Histoire* des hommes illustres de la même Société; *id.* 1694, in-fol. fig. Ces deux volumes sont écrits dans un latin très élégant, et ornés de portraits d'une exécution remarquable.

L'un des livres de polémique religieuse les plus rares et les plus singuliers des premières années du xvie siècle est le *Trialogue nouveau* du frère Jean Gochi, cordelier savoyard, *contenant l'expérience des erreurs de Martin Luther, les doléances de Hiérarchie ecclésiastique et les triomphes de Vérité invincible* (1524, in-8, goth.). Les trois interlocuteurs sont *Zèle divin, Hiérarchie* et *Vérité.* Ils s'expriment en vers, et l'auteur commente leurs propos dans une prose gallo-latine qui ressemble absolument à celle de l'Ecolier limousin de Rabelais. On ne sait rien sur ce frère Gochi, dont l'existence a même échappé à Wadding, le docte historien des frères mineurs.

L'Histoire de Lille, de Tirou ou Tiroux (*Lille*, 1730, in-12 ; 2e édition, 1732), se rencontrait déjà difficilement en 1764, époque où parut le premier volume de celle de Le Clerc de Montlinot, chanoine de S. Pierre de Lille, écrite d'un meilleur style et avec plus de critique, mais qui ne va que jusqu'en 1434, le second volume n'ayant jamais été publié. C'est seulement en 1838 qu'il a paru une nouvelle histoire complète de cette ville (par M. L. de Rosny, 2 vol. in-8), ce qui n'empêche pas celle de Tirou d'être encore recherchée, à cause des détails qu'il donne sur les anciens établissements de la ville, des traditions fabuleuses et des prodiges qu'il rapporte avec une naïveté imperturbable, etc.

Le P. Bernard Tissier, religieux de Cîteaux, prieur de l'abbaye de Bonnefontaine, est l'auteur du recueil intitulé : *Bibliotheca patrum cistercensium* (1660-69, 8 tomes en 4 vol. in-fol.), dont on rencontre très rarement des exemplaires complets ; il est vrai qu'on ne les recherche guère. Plusieurs des ouvrages qui figurent dans ce recueil ont été imprimés séparément ou dans d'autres collections, notamment l'ouvrage de Pierre de Vaux-Cernay sur la guerre des Albigeois et la Chronique d'Othon de Frisingue, mais il y en a plusieurs autres qu'on ne trouve pas ailleurs. La Bibliothèque Nationale en possède un exemplaire complet.

Tous les ouvrages du célèbre cardinal Turrecremata ou Torquemada (qu'il ne faut pas confondre avec l'inquisiteur, personnage à peu près contemporain) tiennent un rang distingué parmi les *Incunables*, et leurs premières éditions sont d'une rareté insigne. Il n'y a plus rien à dire sur celles des *Méditations* et leurs curieuses gravures, après la savante Etude de M. Claudin : l'édition *princeps* de Rome (*Ulrich Han*, 1467), est un des livres les plus rares qui existent. On cite aussi, parmi les incunables les plus estimés,

l'édition *princeps* de l'*Expositio brevis super toto psalterio* (Rome, 1470, gr. in-4); — la première édition du Traité de l'eau bénite (*Rome*, 1475); etc.

L'autre Torquemada, le mauvais, mettait autant de zèle à brûler les livres que les hérétiques ou présumés tels. Il sacrifia, dans un *auto-da-fé*, plus de 6,000 volumes, dont la majeure partie aurait mérité d'être conservée.

La première édition de l'ouvrage de la Tour d'Auvergne (*Nouvelles recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Bretons*, etc.), publiée en 1792 à Bayonne, est très rare, parce que l'auteur, mécontent de son travail, supprima tous les exemplaires qui lui restaient. Cette édition contient, de plus que les suivantes, un *Précis historique* sur la ville de Keroes (Carhaix). La seconde édition parut en 1795, encore du vivant de l'auteur, et la troisième l'année d'après sa mort. (Hambourg, 1801). Celle-là est ornée du portrait de l'auteur.

Le P. Toussaint de Saint-Luc, carme réformé, est auteur d'un ouvrage rare et encore recherché. *Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne*, Paris, 1691, in-8, 3 parties en 2 vol. Il faut s'assurer que tous les blasons des familles s'y trouvent, parce qu'ils ont été gravés sur des feuilles séparées. Ils manquent, en tout ou en partie, dans un grand nombre d'exemplaires.

Un autre Toussaint, nullement religieux celui-là, est connu, ou plutôt l'a été par son livre *Des Mœurs*, publié en 1748. C'est le premier essai de morale indépendante de toute croyance religieuse. Aucun obstacle ne fut d'abord apporté par l'autorité à la circulation de cet ouvrage ; mais l'auteur s'étant bientôt avisé de publier, sous le titre d'*Eclaircissements*, une prétendue apologie dont le véritable but était d'appuyer davantage sur les endroits les plus répréhensibles, le livre et l'apologie furent condamnés au feu, par arrêt du 6 mai 1748. Grimm dit dans sa correspondance

que ce livre n'est qu'un recueil de lieux communs, qui ne devait sa célébrité qu'au bonheur d'avoir été lacéré et brûlé ; ce jugement est un peu sévère. Disons encore que Toussaint fit une fin des plus édifiantes, demandant pardon du scandale qu'il avait causé, non par conviction, dit-il, mais par vanité, et pour plaire à une coterie.

Tristan, sieur de Saint-Amant et de Puy-d'Amour, n'a rien de commun ni avec l'auteur de *Moïse sauvé,* ni avec Tristan l'Hermite le poète dramatique, ses contemporains. Passionné pour la numismatique, il avait rassemblé, sous le règne de Louis XIII, la plus belle collection de médailles qu'on eût encore vue en France, ce qui lui donna l'idée d'écrire l'histoire des Empereurs romains par les médailles. Cet ouvrage, qui va d'Auguste à Valentinien, forme 3 vol. in-fol. dont le premier, paru en 1635, fut réimprimé dix ans après avec des corrections et additions, et accompagné des deux autres volumes. Tristan était un homme très érudit, mais irascible et ne supportant pas la contradiction. Aussi il se prit de querelle avec plusieurs savants qui avaient osé le critiquer, et leur riposta avec une vivacité extrême. Parmi ses contradicteurs, celui qu'il maltraita le plus fut le P. Normand, contre lequel il écrivit coup sur coup, en 1650 et 1651, trois pamphlets qui ne sont pas communs.

Un autre Tristan, frère du poète, était surtout connu comme grand fabricant et trafiquant de généalogies. On cite de lui un livre très rare : la *Ligurie française,* ou les Génois affectionnés à la France. *Paris*, 1657, in-4.

Il y a deux historiens espagnols du nom de *Salazar,* qu'on a quelquefois confondus, avec d'autant plus de facilité qu'ils avaient le même prénom. Pedro de Salazar y *Mardones,* qui vivait au XVIe siècle, a écrit l'histoire des guerres de Charles-Quint contre la ligue protestante d'Allemagne (*Séville*, 1552, in-fol. goth.) ; et contre les Barba-

resques (*Naples,* 1552, in-fol.), autre édition avec une suite jusqu'en 1565. *Medina del Campo,* 1570. Ces deux ouvrages sont rares et importants. — Pedro de Salazar y *Mendoza,* chanoine de Tolède, vivait dans le XVIIe siècle. Son principal ouvrage, la *Monarquia de España,* qui n'a été publié que longtemps après sa mort (*Madrid, Ibarra,* 1770-71, 3 vol. pet. in-fol.), est très rare en France. (V. le *Manuel du Libraire.)*

Guillaume Salicet de Plaisance, mort à Vérone vers 1280, fut, pour son temps, un habile médecin et un chirurgien plus habile encore. Sa chirurgie fut publiée d'abord en italien (*Venise,* par *Ph. de Piero,* 1474), puis en latin (*Cyrurgia, Plaisance,* 1476); ce qui donnerait à penser que l'ouvrage fut d'abord écrit en italien, puis traduit en latin, bien que la plupart des biographes disent le contraire. Ces deux éditions sont très rares, et les seules recherchées. Il y a aussi une traduction française, par Nicole Prevot, dont la première édition est de *Lyon,* 1492. Il y a dans ce livre des détails curieux de chirurgie militaire, comme la manière de panser les blessures faites par les flèches, encore assez fréquemment employées dans les guerres à cette époque, et les méthodes d'extraction des flèches barbelées; à langue de serpent; et autres raffinements barbares en usage dans ce temps-là pour *faire merveille,* comme les chassepots au XIXe siècle.

Sambrecus (1531-1584), fut un des plus laborieux savants de son siècle; on a peine à comprendre qu'il ait pu écrire autant dans une vie si courte. Celui de ses ouvrages qui obtint le plus de succès est son livre d'Emblèmes, dont il y eut six éditions, rien que de son vivant; la première est de 1564. Le plus rare est un recueil de 67 portraits de philosophes et de médecins dont la première édition parut à Anvers en 1574. On y voit d'abord ceux d'Apollon, d'Esculape, d'Homère, de Pythagore, etc. (ressemblance

non garantie); puis ceux, plus authentiques, de médecins contemporains de Sambrecus ; et enfin le sien. Il a donné en 1566 (*Anvers, Ch. Plantin,* in-16), une jolie édition de Plaute, véritable livre d'amateur.

La plus rare édition de l'*Arcadia* de Sannazar est celle de *Venise, Vercellese,* 1502, in-4. C'est celle qui fut exécutée clandestiment, sans l'aveu de l'auteur. L'édition qui a servi de modèle à toutes les autres, est celle de *Naples,* 1504, publiée par Summonte, ami de Sannazar. L'édition originale des *Sonetti* et *Canzoni, Naples,* 1530, est aussi très rare. Le fameux poème *De partu Virginis* avait paru pour la première fois à Naples, avec les églogues, en 1526, in-4. Il a été traduit en français par Colletet, sous ce titre : *Les Couches sacrées de la Vierge.* Paris, 1646.

Tusser, dit le *Varron anglais,* est l'auteur d'un livre d'agronomie publié en 1557, *Five hundred points of good husbandry* (500 objets de bonne agriculture), qui contient d'excellents préceptes. Mais, pendant qu'il faisait de bonne agriculture sur le papier, il en faisait de mauvaise dans la pratique, et se ruina complètement. Avant de se mettre fermier, il avait été enfant de chœur à Saint-Paul de Londres ; il se remit à la musique, et trouva une place de chantre à la cathédrale de Norwich. Plus tard il voulut reprendre une autre exploitation rurale, et ne réussit pas mieux. Son livre n'en eut pas moins une douzaine d'éditions dans l'espace d'un demi-siècle. Les meilleures sont celles de 1580 et 1585, mais elles sont rares.

Jacques Typoest (Typotius), écrivain belge d'origine, établi en Suède, où il avait été d'abord très bien accueilli, y fut ensuite emprisonné pour avoir, dans un ouvrage historique, attaqué la réputation de plusieurs personnages considérables, notamment du fameux comte de La Gardie.

Au lieu d'être décapité ou pendu, il fut, par grâce spéciale, enfermé dans la citadelle d'Abo en 1582, et n'en sortit qu'en 1594. L'ouvrage qui lui avait valu cette disgrâce n'était pas imprimé, du moins à cette époque. Mais suivant plusieurs savants, c'était le même qui fut imprimé à Francfort en 1605, in-8, sous ce titre : *Relatio historica de regno Sueciæ,* etc., après la mort de l'auteur. C'est un livre de toute rareté. Typoest a aussi rédigé en partie le texte d'un grand ouvrage à figures : *Symbola divina et humana pontificum, imperatorum et regum,* publié à Prague de 1601 à 1603, en 3 vol. in-fol., et recherché pour les belles estampes de Sadeler.

Uffenbach, de Francfort (1683-1734) bibliophile allemand, mérite une place d'honneur dans ces notes. Dès l'âge de vingt ans, pendant qu'il faisait ses études à Halle, il avait commencé à réunir l'une des plus belles collections qu'ait jamais possédées un particulier. De 1703 à 1711, il visita l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre, et rapporta un riche butin d'éditions précieuses et de manuscrits. Pendant plusieurs années, il s'occupa exclusivement du classement de ses livres, et du commerce de lettres qu'il entretenait avec les savants de toute l'Europe. En 1720, il publia le catalogue de ses manuscrits (*Halle,* in-fol.), précédé d'un avertissement, dans lequel il offrait aux savants de leur envoyer des copies de ceux dont ils auraient besoin pour leurs travaux. Ce premier travail fut refondu dans le catalogue complet qu'il fit paraître à Francfort, de 1729 à 1731, en 4 vol. in-8. Déjà malade à cette époque, il songeait à se défaire de sa bibliothèque, toutefois elle ne fut vendue qu'après sa mort prématurée (janvier 1734). Il n'avait que 51 ans. Cet homme, aussi instruit que modeste et généreux, fut le bienfaiteur de plusieurs savants, entre autres de Schelhorn (l'auteur du recueil des *Amœnitates litterariæ).* Il lui légua, par son testament, la collection des éditions aldines qui faisait partie de sa bibliothèque,

et la relation inédite de ses voyages littéraires, que Schelhorn publia longtemps après sous ce titre : *Voyage dans la Basse-Saxe, en Hollande et en Angleterre,* Francfort, 1753-54, avec une Vie d'Uffenbach (en allemand). Ce voyage, dans le genre de celui de Dibdin, contient des détails curieux sur les principales bibliothèques de l'Allemagne à cette époque, et mériterait d'être traduit, ou tout au moins analysé en français. Schelhorn a également publié un choix de la correspondance littéraire d'Uffenbach, que celui-ci lui avait libéralement communiquée *(Ulm,* 1753-56, 5 vol. in-8), avec une autre Vie de cet illustre bibliophile. Ce recueil, intéressant pour l'histoire littéraire, est rare, surtout en France. Uffen-bach avait un frère, également amateur de livres, mais quirecherchait surtout les ouvrages scientifiques.

Ulrich (Jean-Gaspar), l'un des nombreux théologiens protestants qui ont vu le jour à Zurich, est mort dans cette ville en 1768. Parmi ses ouvrages, on en cite un très curieux, probablement le seul qui existe sur ce sujet : l'*Histoire des Juifs en Helvétie* (1765).

Urceus Codrus (1446-1500), ce savant si acharné au travail qu'on a prétendu qu'il tenait l'Iliade sur ses genoux, tandis qu'il écumait la marmite d'une main, et tournait la broche de l'autre, doit être l'original de la caricature du docteur Mathanasius, le commentateur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu.* Du moins on est porté à le croire, en voyant que Saint-Hyacinthe a donné un extrait des œuvres de Codrus sous le nom de *Mathanasiana.* L'édition *princeps* de ces œuvres, publiée par Beroald *(Bologne,* 1502, in-fol.) est très rare et recherchée ; on en trouve la description dans Brunet. Plusieurs de ses discours *(Sermones)* sont

d'une telle liberté de langage, qu'on a peine à croire qu'ils aient jamais pu être prononcés publiquement.

Valeriano Bolzani (Valerianus, 1477-1553), littérateur italien, fut précepteur d'Hippolyte et d'Alexandre de Médicos (deux tristes élèves, du moins au point de vue des mœurs). Peu de lettrés du XVIe siècle ont mieux écrit en latin. Celui de ses ouvrages qui a le plus de succès est le traité, en deux livres, des misères des gens de lettres *(De litteratorum infelicitate)*, qui ne fut imprimé que longtemps après sa mort. Il contient un grand nombre d'anecdotes curieuses. L'édition originale *(Venise,* 1620, in-8), est très rare. La dernière est celle que sir Egerton Brydges a donné à Genève en 1821 (gr. in-8), tirée à 87 exemplaires.

Valletta, bibliographe napolitain (1636-1714), s'était composé en peu de temps une bibliothèque de 18,000 vol. bien choisis ; ce fut à ce tour de force qu'il dut sa réputation. C'était, comme Uffenbach, un bibliophile de la trempe de Grolier, toujours disposé à prêter ses livres. On dit aussi que c'était le seul Napolitain de cette époque qui parlât anglais.

Le sieur de la Valettrye, poète de cour du temps des derniers Valois, avait d'abord suivi le parti de la Ligue, et dédié une pièce au duc de Guise, en 1588 (in-4 de 10 ff., *Paris,* 1588) ; il était temps ! Mais il changea de parti avec la fortune, et ce fut à Sully qu'il dédia ses *Œuvres poétiques* (*Paris,* 1602, in-12, volume rare), bien légères pour être offertes à un si grave personnage. L'une des principales pièces est la *Chasteté repentie,* pastorale, dont la *moralité* est que les femmes peuvent s'amuser tant qu'elles veulent, pourvu qu'on ne s'en doute pas. Un célèbre diplomate disait aussi que toute la morale pouvait se résu-

mer dans ces quatre mots : *Ne soyez pas découverts !* Vanini, le fameux athée, torture et brûlé à Toulouse en 1619, était dans les mêmes principes ; il avait sans cesse à la bouche cet axiome italien :

Perduto e tutto il tempo
Che in amor non si spende ;

« Tout le temps qu'on n'emploie pas à faire l'amour est du temps perdu. » Ce Vanini, qui de son vrai nom s'appelait Ucilio, était un homme érudit, éloquent, un esprit subtil et dangereux. Les deux ouvrages qui l'ont fait condamner au feu sont naturellement rarissimes. L'un est l'*Amphitheatrum æternæ Providentiæ divino-magicum*. Lyon, 1615, dedié à l'ambassadeur espagnol Taurisano, in-8 de 336 pages ; l'autre, *De admirandis naturæ arcanis*, dédié à Bassompierre, *Paris*, 1616, in-8 de 495 p., divisé en quatre livres et soixante dialogues. Celui-là, dans lequel l'athée matérialiste lève complètement le masque, est plus rare encore que l'autre. On trouvera l'analyse de ces deux productions dans l'article Vanini du *Dictionnaire des Sciences philosophiques* de Franck. Toutes deux sont avec *approbation et privilège*, ce qui ne donne pas une haute idée de la surveillance ou de la perspicacité du censeur, surtout pour le second ouvrage. Vanini avait eu, dit-on, l'adresse de le faire passer pour une réfutation de l'athéisme, tandis que tout l'avantage du débat reste à l'athée, comme au sceptique Cotta dans le dialogue de Cicéron *De la nature des Dieux*. Mieux eût valu empêcher la publication de ce méchant livre, que de brûler l'auteur pour l'avoir fait. On remarque que ces Dialogues sont assaisonnés d'obscénités ; ce moyen de propagande antireligieuse a été souvent employé depuis.

L'édition originale de la célèbre *Histoire des Juifs* de Prideaux est celle de Londres, 1715-18, 6 vol. in-8. Le texte anglais contient des passages injurieux contre les

catholiques, qui ont été supprimés dans la traduction française anonyme, publiée à Amsterdam dès 1722, et dont il y a eu plusieurs éditions. On recherche les exemplaires en grand papier de celle de Paris en 6 vol. in-12, qui ne sont pas communs.

Quenstedt, savant théologien protestant, né en 1617, mort en 1688, est auteur de nombreuses dissertations qui sont énumérées dans le t. XXXII de Nicéron, et de plusieurs gros volumes, dont un assez intéressant et fort rare. *Dialogus de patriis illustrium doctrinâ et scriptis virorum*, etc. Wittemberg, 1654 et 1691, in-4. C'est une espèce d'histoire littéraire, classée par ordre de pays, depuis l'origine du monde jusqu'en 1600. Il y a de l'érudition, mais peu de critique.

Parmi les livres publiés à l'occasion du quiétisme, l'un des plus rares est l'*Histoire du Quillotisme*, soit-disant imprimée à Zell en 1713, in-4 de 434 pages (par Hubert Mauparty, procureur au présidial de Langres). C'était un libelle violent contre le prêtre bourguignon Claude Quillot qui, après avoir été condamné par contumace à la prison pour propagande quiétiste, avait été définitivement absous. L'*Histoire du Quillotisme* fut prohibée par l'évêque de Dijon, et condamnée par arrêt du parlement de Bourgogne à être lacérée et brûlée de la main du bourreau, comme fausse et calomnieuse.

Varin, écrivain bisontin (1610-1668), est auteur de deux opuscules rares, qui ne témoignent pas d'une constance politique inébranlable : *Besançon tout en joie*, à propos de l'élection de l'*invincible* Empereur Léopold Ier (*Besançon*, 1659, in-4 de 96 p.) ; et le *Narré fidel et curieux de l'heureuse prise de possession de la cité de Besançon* par le gouverneur espagnol Castel Rodrigo (*Besançon*,

1664, in-4 de 41 p.). Il ne vécut pas assez pour écrire le *Narré* de l'entrée triomphale de Louis XIV ! Ces opuscules contiennent des détails intéressants sur les mœurs et les usages des Bisontins à cette époque.

Vasselin, avocat avant la Révolution, puis journaliste modéré, s'était sagement éclipsé pendant la Terreur. Il est auteur d'un livre rare et trop oublié, le *Mémorial révolutionnaire de la Convention,* depuis le 20 septembre 1792 jusqu'au 26 octobre 1795 (Paris, 1797, 4 vol. in-12). Cet ouvrage a été outrageusement pillé par plusieurs historiens de la Révolution, qui ont eu l'attention délicate de ne pas même nommer Vasselin. Celui-ci n'avait garde de réclamer, étant mort jeune dès 1801.

Vattier, orientaliste distingué (1663-67), est auteur de divers ouvrages, dont quelques-uns très rares ; notamment *La Logique d'Avicenne,* traduite d'arabe en français (*Paris,* 1658, in-8) ; — l'*Onésicrite musulman,* ou Doctrine et interprétation des songes, traduit de l'arabe sur le manuscrit (*Paris,* 1664, pet. in-12), etc.

Le *Voyage de Sicile* de Ch. Gross, peintre et poète (*Stuttgard,* 1815, 2 vol. in-12, fig., en allemand), mérite d'être recherché, non seulement pour les figures, mais pour le texte, qui décrit avec beaucoup de talent les paysages siciliens. Cet artiste, qui promettait beaucoup comme paysagiste et comme écrivain, est mort en 1822, à peine âgé de quarante ans.

Parmi les Mémoires sur la Révolution, qui n'ont été réimprimés ni dans la collection Baudouin, ni dans la

nouvelle Bibliothèque Didot, les plus rares sont assurément ceux de Philippeau (*Œuvres posthumes, suivies de Mémoires historiques sur la guerre de la Vendée. Paris,* 1793, in-8). Ce ne sont pas, à proprement parler, des *Mémoires,* mais un *Mémoire ;* une courageuse protestation, — que l'auteur paya de sa vie, — contre les concussions des généraux sans-culottes, et le système de destruction à outrance, au moyen des colonnes infernales, imaginé par Carrier et Lequimo, et exécuté par Turreau. Ce volume de Philippeau est si rare que M. de Lescure l'avait cherché vainement, même à la Bibliothèque nationale. Il en a enfin découvert un à l'Arsenal, grâce à notre regretté collaborateur Paul Lacroix.

On n'a pas réimprimé non plus les *Mémoires* de l'amazone vendéenne Renée Bordereau dite Langevin, publiés à Paris, chez Michaud, en septembre 1814 (in-8 de 64 p.). Cet opuscule a paru à M. de Lescure légèrement *remanié*, « comme disait Nodier de certaines histoires ». Quand elle se vante, par exemple, d'avoir « haché, pour son propre compte, 21 *bleus* à coups de sabre » dans une seule affaire.

Publiés pour la première fois en 1806, réimprimés en 1814 et 1815, les *Mémoires* du comte de Vauban sur l'affaire de Quiberon étaient également devenus fort rares, parce que « la police royale avait mis à les supprimer non moins de zèle que la police impériale à les répandre ». Ces *Mémoires*, dont l'authenticité n'est plus contestée, ont été réimprimés dans la collection Didot. C'est un document de la plus haute importance, le tableau le plus exact des fautes stratégiques et autres qui ont amené la catastrophe, notamment cette mésintelligence entre les émigrés et les chouans, à laquelle la présence d'un des princes eût pu seule mettre obstacle. « Si S. A. R. va en Bretagne, répondez-vous de sa vie, demandait-on à Georges ? — Non, répondait-il, *mais je réponds de son honneur !!* » Shakespeare n'eût pas mieux dit !

Une autre plaquette rarissime, à peu près de la même époque, est la relation des événements qui eurent lieu en décembre 1798 à Viterbe, où un certain nombre de Français, bloqués par la populace insurgée, furent pendant vingt-six jours entre la vie et la mort. Ces Français, pour la plupart agents diplomatiques forcés de quitter précipitamment Rome au moment de l'invasion napolitaine, avaient eu la fatale idée de suivre, pour gagner la Toscane, la direction de Viterbe, la ville des Etats Romains où les Français étaient le plus haïs. L'un de ces fugitifs qui avaient cherché un asile dans la gueule du loup était Méchin, depuis préfet et baron sous l'Empire, député sous la Restauration, conseiller d'Etat sous Louis-Philippe. En 1798, il était citoyen et avait le titre de commissaire du Directoire, à Malte, où il ne put jamais arriver, à cause du blocus. Après bien des péripéties, Méchin, sa jeune femme et leurs compagnons des deux sexes, furent délivrés par les soldats de Championnet vainqueurs. A son retour en France, il apprit que le bruit de leur mort à tous, et à toutes, avait été répandu en France par les journaux, *avec des détails épouvantables*. A présent qu'il a passé plus d'un siècle sur ces événements, on peut, sans inconvénient, laisser au moins entrevoir quels étaient ces *détails épouvantables*. Plusieurs de ces prisonnières de la populace viterboise, à commencer par la femme du commissaire de Malte, étaient jeunes, remarquablement belles, et l'on prétendait qu'elles avaient été... traitées avec aussi peu d'égards par les insurgés que l'avait été la constitution de l'an III lors du coup d'Etat de fructidor. Ce fut principalement pour réfuter cette calomnie que Méchin rédigea et fit imprimer en 1808 à Laon, où il était préfet, l'opuscule dont il s'agit (in-8 de 108 pages), qui ne fut tiré qu'à *trente* exemplaires que l'auteur distribua à ses amis. On y voit que l'auteur et ses compagnons d'infortune durent plusieurs fois leur salut au vénérable archevêque de Viterbe, et au gouverneur de la ville, le comte Zelli, excellent homme

qui les avait reçus chez lui, et risqua plusieurs fois sa vie pour eux, bien qu'il eût eu fort à se plaindre de plusieurs de leurs compatriotes pendant l'occupation. Il recueillit d'abord les hommes, et plus tard les femmes, qui dans les premiers moments avaient trouvé un refuge dans... un couvent de cordeliers. Honni soit qui mal y pense! (1)

B. E.

(1) Nous avons donné autrefois des extraits de ce curieux opuscule, dans notre volume d'*Études* sur la Révolution française pour l'année 1798. (*F. Didot*, 1852).

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Le château de Sourches en Maine et ses seigneurs, par le duc des Cars et l'abbé Ledru, un vol. in-8, avec gravures. Paris, Lecène et Oudin, 1887.

Nous croyons qu'on ne peut pas rendre de plus grand service à l'histoire générale qu'en composant des monographies sur les localités les plus importantes d'une province. C'est dans ces travaux qu'on peut creuser plus profondément, plus particulièrement les annales locales, recueillir et insérer bien des faits intéressants qui ne sauraient trouver place dans une étude d'ensemble et qui souvent cependant éclairent les questions les plus importantes. A ce titre le livre que M. le duc des Cars vient de consacrer, avec le concours de M. l'abbé Ledru, à l'histoire du château de Sourches et à celle de ses seigneurs, ses ancêtres maternels, est digne de servir de modèle.

Sourches est un des plus beaux châteaux du Maine, reconstruit à la fin du siècle dernier : la famille de ces seigneurs remonte au commencement du onzième siècle et se partagea en diverses branches que M. le duc des Cars suit soigneusement. Mais la maison du Boucher, — depuis ducale sous le nom de Tourzel — ne date que de Jean, seigneur de Toussaint en Ségrie et de plusieurs autres terres au Maine, qui exerçait les fonctions de bailli de la châtellenie de Champagne-Hommet en 1138. Ses descendants s'élevèrent rapidement par leurs services et par leurs alliances. Honorat du Bouchet, qui avait épousé une Hurault, acheta le 30 août 1594 Sourches à Henri IV, qui en possédait la seigneurie. Son fils aîné fut choisi par lui pour la charge de grand-prévôt de sa maison qui devait devenir héréditaire dans la famille. Sa dernière descendante fut la nièce de l'historien de cette importante maison.

Le volume est complété par un choix précieux de documents inédits, et par une table des noms qui rend les recherches très faciles. C'est un beau et bon livre.

Comte E. de Barthélemy.

Traité théorique et pratique des archives publiques, par M. Gabriel Richou, in-8. — Traité de l'administration des Bibliothèques publiques, par M. Gabriel Richou, in-8; Paul Dupont, éditeur, 41, rue J.-J. Rousseau.

Il n'existait encore aucun travail d'ensemble sur nos bibliothèques et nos archives modernes. M. Richou s'est proposé de remplir cette lacune ; il y a parfaitement réussi. Ancien élève de l'Ecole des Chartes, conservateur habile de la belle bibliothèque de la Cour de cassation, il était, à tous les points de vue, compétent pour un pareil sujet. Ses deux livres seront très utiles aux savants, aux fonctionnaires, à tous ceux qui sont appelés à fréquenter les dépôts publics et à les administrer.

Dans le second de ces livres, l'auteur trace en traits rapides et saisissants l'histoire des principales bibliothèques de Paris depuis leurs origines jusqu'à nos jours ; histoire curieuse où nous les voyons fondées sous d'illustres patronages, entretenues par de généreuses libéralités, subissant, elles aussi, le sort des révolutions, les unes détruites par d'aveugles fureurs, les autres enrichies par d'injustes confiscations, puis, sous l'influence d'une longue paix, à l'instar de ces vieux établissements agrandis et embellis, se multipliant dans toute la France les bibliothèques municipales et communales, populaires et militaires, les bibliothèques des grands corps de l'Etat, des ministères, des académies, des facultés, des écoles, des hôpitaux et des prisons. M. Richou les passe toutes en revue ; il fait connaître leur organisation, leur fonctionnement et leur législation ; il donne les détails les plus circonstanciés sur le personnel,

sur le mode de classement, la tenue des catalogues, le mouvement des lecteurs et des livres. Rien n'échappe à son examen ; il signale les améliorations obtenues ; il indique celles qui sont encore à désirer.

Le volume consacré aux archives a une importance facile à comprendre. Dans ces vastes dépôts s'accumulent les souvenirs écrits du passé, les secrets de l'Etat, les titres des familles. Le public et les particuliers sont intéressés à la conservation de ces pièces innombrables ; mais il y en a qui ne pourraient sans inconvénient être livrées au premier venu, et le service des communications est nécessairement soumis à des règles spéciales, variées et d'une application souvent délicate. M. Richou a tout étudié et tout exposé avec méthode et avec clarté. Après avoir, dans une élégante introduction, rappelé ce qui est relatif à la constitution des archives, à leurs développements, à leurs transformations successives, il reproduit, non seulement les divisions principales de l'inventaire des Archives nationales, mais aussi les cadres de classement des archives de la guerre, de la marine, des affaires étrangères, etc., ainsi que des archives locales. Il analyse leurs règlements intérieurs et les conditions auxquelles on y est admis. Pour les archivistes et les lettrés, ce livre est un guide précieux qui apprend aux uns et aux autres leurs droits et leurs devoirs, les principes généraux et les dispositions législatives qui les régissent, et leur présente, discutées et résolues, une foule de questions de droit administratif, la plupart fort graves et qui ne sont pas traitées ailleurs.

Il en est une, par exemple, que je veux soumettre aux lecteurs du Bulletin. Je suppose un écrivain préparant un ouvrage historique. Il a été amené à penser que dans un dépôt quelconque se cachent d'utiles documents. Il s'adresse au conservateur du dépôt ; il lui révèle l'objet de son travail et lui donne tous les renseignements propres à faciliter des recherches. Ces recherches sont promises ; elles sont faites ; leur résultat est heureux, mais le conservateur pré-

tend garder pour lui-même ce qu'il a trouvé et l'imprimer sous son nom. Le peut-il ? Non, mille fois non. Qu'un archiviste publie ce qu'il a découvert par hasard ou à la suite d'investigations spontanées et personnelles, je l'admets ; mais ce qu'il a cherché à la demande et sur les indications d'un tiers ne saurait lui appartenir. Il ne soupçonnait pas, je le suppose encore, l'existence des pièces sur lesquelles sa main a été conduite ; il ne songeait pas au travail qu'elles devaient éclairer, et, abusant de la confiance nécessaire dont il est investi, il s'emparerait de l'idée qui lui a été communiquée et des moyens de la réaliser !

Voilà, entre bien d'autres, un cas de conscience professionnelle que les règlements n'ont point prévu, sans doute parce que l'occasion de l'examiner ne s'est pas présentée. Il faut pourtant que la victime d'un pareil procédé, si jamais il pouvait se produire, ne fût pas réduite à dévorer en silence le tort qui lui aurait été fait.

E. Dupré Lasale.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— La *Censure sous le premier Empire*, par M. H. Welschinger (in-8 de 400 p., *Paris, librairie académique Perrin*), contient un grand nombre de documents inédits, empruntés aux Archives nationales, à celles de la Comédie-Française, etc. L'un des plus curieux est une note, adressée au duc de Rovigo, par Esménard, auteur du poème de *la Navigation* et censeur impérial, en faveur d'un jeune écrivain « d'un excellent esprit et d'une littérature très étendue », qui sollicitait l'autorisation de publier un journal d'éducation, conjointement avec une demoiselle déjà mûre, « réduite par la Révolution à écrire dans les journaux, et faisant l'usage

le plus honorable de son talent ». Esménard affirmait que « l'un et l'autre écriraient dans les vues du gouvernement; que la protection qu'accordait S. Exc. aux écrivains fidèles à la dynastie impériale ne pouvait être mieux placée » (février 1811). Les deux écrivains dont Esménard garantissait le dévouement à l'Empereur étaient Mlle de Meulan, et son futur époux, M. Guizot !

L'auteur de ce livre, généralement très sévère pour les censeurs, les loue cependant d'avoir fait, en mars 1801, arrêter le trop fameux marquis de Sade, et saisir une nouvelle édition de ses deux abominables romans, dont il avait eu l'audace d'adresser au premier Consul un exemplaire en papier vélin, richement relié. Les choses ne se passèrent pas tout à fait comme le raconte M. Welschinger. De Sade, qui se posait en victime de la tyrannie de l'ancien régime, et ensuite du jacobinisme, ayant été emprisonné de nouveau pendant la Terreur, avait aussi offert des exemplaires de luxe d'une précédente édition de *Justine* et de *Juliette* aux cinq premiers Directeurs, y compris l'austère La Réveillère. N'ayant éprouvé aucun désagrément à cette occasion, il crut pouvoir recommencer impunément sous le Consulat. Mais Bonaparte prit fort mal ce cadeau. Il tenait à restaurer la morale publique, qui en avait bien besoin; et ce fut lui qui donna *directement* l'ordre de saisir l'édition et d'arrêter l'auteur. Celui-ci, prévenu à temps, s'était réfugié à Versailles, où il resta caché quelques mois sous un pseudonyme. Il allait tous les jours à un café voisin de sa demeure, et fréquenté par les élèves de l'Ecole militaire de cavalerie alors établie à Versailles. On fut bien surpris un soir de ne pas le voir paraître, et d'apprendre que ce vieillard d'apparence si respectable, si réservé dans ses propos, avait été arrêté le matin même, et que c'était cet abominable marquis de Sade (1) !

Il existe encore aujourd'hui, dans la bibliothèque du souffleur de la Comédie-Française, un exemplaire d'*Athalie*, expurgé par l'académicien censeur Lemontey. M. Welschinger a transcrit ces retranchements et remaniements (pp. 231 à 233); c'est un des

(1) Le père d'un de nos collaborateurs, alors élève-officier à Versailles, et qui depuis est devenu général, se rappelait parfaitement avoir vu plusieurs fois ce personnage, qu'on prenait pour un émigré nouvellement rapatrié. On était à mille lieues de deviner ce que c'était en réalité que ce bonhomme, qui semblait n'avoir d'autre passion que celle des dominos.

passages les plus amusants de son livre. Lemontey faisait ce petit travail à une époque où la France ne songeait guère aux Bourbons, en 1806 ! Néanmoins il avait biffé consciencieusement tout ce qui pouvait ressembler, même de très loin, à un vœu pour le retour du souverain légitime. Ainsi il avait fait disparaître presque toute l'allocution de Joad (scène 3, acte 4) ; et comme il n'y avait plus de rime pour marcher avec le dernier vers conservé :

Prêtres saints, c'est à vous de prévenir sa rage !

il en avait intercalé un de sa façon, des moins *raciniens* :

De proclamer Joas pour signal du carnage !

L'auteur de cet ouvrage a découvert aussi dans les Archives nationales, que le sujet de *Ninus II*, tragédie de Briffaut qui fit quelque bruit vers 1808 et 1809, avait été primitivement emprunté à l'histoire d'Espagne ; mais que les événements de Bayonne décidèrent la Censure à demander la transformation de ces Espagnols en Assyriens. Dans ce temps-là, auteurs et public ne se préoccupaient guère de la couleur locale ; aussi cette métamorphose fut accomplie en un tour de main.

Le ministre de la police impériale Savary, qui paraît rarement à son avantage dans ce volume (notamment à propos de Mme de Staël et de son livre sur l'Allemagne), n'était pourtant pas un méchant homme au fond. On peut citer de lui plusieurs bonnes actions, une entre autres dont il doit lui être tenu particulièrement compte ici. Le 23 novembre 1813, il appelait à la rédaction du *Journal de l'Empire* Charles Nodier, précédemment rédacteur des journaux d'Illyrie, privé de sa place par les événements de la guerre. Nodier lui était signalé par le directeur du Journal comme un écrivain très distingué et non moins dévoué à Sa Majesté. Savary avait oublié, — ou n'avait jamais connu — la *Napoléone*. Mais l'Empereur avait gardé quelque souvenir de Nodier. *Jean Sbogar*, publié en 1818, figurait parmi les livres demandés pour le prisonnier de Sainte-Hélène, et les journaux anglais annoncèrent qu'il avait passé une nuit à le lire, et quelques heures à l'annoter, sur un exemplaire qui resta entre les mains de Gourgaud. « Ce fut l'odyssée de ma renommée », dit Nodier, qui toutefois ajoutait « qu'il aurait renoncé volontiers à ce titre de gloire, s'il lui avait été permis d'en faire tort à son éditeur ». (V. les *Préliminaires* des nouvelles éditions de ses romans, publiées chez Charpentier en 1840.)

— On connaît la lettre de sir Hudson Lowe, adressée de Sainte-Hélène à lady Holland le 15 mai 1821, contenant la description de la tabatière donnée par Pie VI (et non Pie VII, comme Lowe le répète deux fois) à Bonaparte après la paix de Tolentino, et léguée par Napoléon à lady Holland en reconnaissance des attentions qu'elle avait eues pour lui, en lui envoyant des livres, etc., on peut consulter à ce sujet, le tome XXVII de la Bibliothèque des *Mémoires* relatifs à l'Histoire de France pendant le XVIIIe siècle, volume qui contient les *Souvenirs* de lord Holland, et le *Journal* de Mrs Elliot (Grace Dalrymple), maîtresse du prince de Galles, depuis Georges IV, ensuite du duc d'Orléans (Egalité), puis derechef du prince de Galles, quand elle retourna en Angleterre.

Lord Holland fit tirer à un petit nombre d'exemplaires, sur papier de Chine, une vignette représentant, de grandeur naturelle, cette tabatière, dont le dessus est orné d'un grand camée qui représente une chèvre avec son chevreau grimpé sur son dos pour grapiller dans une vigne. On y joignit le fac-similé de la carte dont il est aussi question dans la tabatière, et sur laquelle l'illustre captif avait écrit de sa main : l'*Empereur Napoléon à lady Holland, témoignage de satisfaction et d'estime.* Cette vignette ne fut pas mise dans le commerce ; toutes les épreuves furent distribuées par lord et lady Holland à leurs amis anglais et français.

— La *Bibliothèque de Barbé-Marbois à Sinnamari* — « Dans notre traversée, la *Vaillante* avait pris un navire anglais. Il y avait sur cette prise des assortiments d'outils de menuiserie. J'achetai les plus nécessaires et je m'occupe à fabriquer différents petits meubles qui me coûteraient beaucoup, et que j'estimerais moins que ceux que j'ai faits. Je commençai par un cadran. Je fis ensuite un niveau, des règles, des équerres, un pupître, une escabelle et beaucoup d'autres petits meubles. Mais un produit précieux de mon industrie fut une étagère, un vrai corps de bibliothèque, dont je fis toutes les pièces. Malheureusement, quand il fallut les assembler, tout Sinnamari ne put me fournir les quelques clous d'épingles nécessaires. Un faiseur de rébus me conseilla d'user de la ressource des mauvais poètes quand ils sont embarrassés. Le corps de bibliothèque fut donc assemblé par des *chevilles*. J'employais à ces ouvrages le baratta, les bois de lette, de satinet, l'acajou, le cèdre. Ils sont la plupart fort durs, et j'aurais donné vingt acajous, debout dans les forêts voisines, pour une seule planche de sapin. »

« Ce corps de bibliothèque vous surprend, car j'étais, en quittant la France, entièrement dépourvu de livres ; mais la fortune répara ce malheur. J'en trouvai partout à emprunter et à acheter. La prise anglaise fut la plus importante source de mes richesses. Il y avait un assortiment de livres anglais et latins ; et chacun de nous avait eu son lot...

« J'avais apporté quelques barriques de vin de Cayenne à Sinnamari. Mes camarades, mal approvisionnés, vinrent me demander de leur en vendre quelques bouteilles, et se montrèrent d'abord blessés de mes refus. Quelques jours se passèrent, et je vis arriver Pichegru avec une partie de ses livres. L'échange fut bientôt conclu ; je fis d'autres trocs, et c'est ainsi que ma bibliothèque fut plus que triplée.

« Pichegru était fort libéral du vin ainsi acquis. Nous étions quelquefois en contestation sur une bouteille de plus ou de moins, pour un Hérodote ou un Tite-Live. Ses convives se moquaient de ma simplicité, lorsqu'il leur disait : « Buvons un verre de mon « Virgile, sablons une strophe de mon Horace, une rasade à la « mémoire d'Homère. » Pour moi, je croyais sincèrement m'être enrichi. » (*Journal d'un déporté non jugé*, p. 144 et suiv. de la 1re édition, celle de 1834, imprimée par Firmin Didot frères, et tirée à un petit nombre d'exemplaires, que l'auteur distribua à ses amis. C'est ce que constate une *Note* placée en tête de cette édition, qui se distingue aussi de la seconde, publiée l'année suivante et mise dans le commerce, par une exécution typographique plus soignée.)

— Le nombre des Sociétés littéraires et des bibliothèques publiques s'accroît rapidement dans l'Inde. On comptait déjà 176 bibliothèques publiques en 1873, dans la seule présidence de Bombay. A la même époque, il y avait dans l'Hindoustan, y compris la Birmanie, 418 journaux, dont 255 dans les langues indigènes, 67 mixtes (idiome local avec texte anglais en regard); le reste en anglais. Plusieurs de ces journaux ont adopté des dénominations empreintes de l'emphase orientale. Il y a « la montagne de lumière » (Koh-i-noûr, réminiscence du fameux diamant du Grand Mogol) ; — « le jardin des nouvelles » (*Hadicat oulakhbár*); — « *le nectar des discours des poètes* » (*Kavi bastan soudhá*); — puis encore un titre qui mériterait d'être pris, et surtout justifié, par les journaux d'autres pays : *Hádi-i háquivat, le guide de la vérité.*

Nous empruntons ces détails à un livre récent, l'*Inde anglaise*, de M. Barthélemy-Saint Hilaire (Librairie académique Perrin). Cet honorable académicien est anglomane à outrance. Il croit que les Anglais ont reçu une *mission providentielle* dans l'Hindoustan ; peu s'en faut qu'il ne remercie Louis XV d'avoir facilité cette mission en abandonnant Dupleix ! Il paraît sérieusement convaincu que les Anglais « forgent à l'Inde une félicité qui la fait pleurer de tendresse ». Toute sa crainte est que la Russie ne vienne troubler la fête. Il ne nous paraît pas aussi sûr qu'à lui, que la substitution de la prépondérance anglaise à la nôtre, ait été pour l'Inde un si grand bonheur ! Dans tous les cas, ce n'est pas aux Français à le dire.

— Le Mémoire publié par feu Prosper Faugère dans la polémique fameuse des faux autographes, est un in-4 carré de 116 pages (*Paris, Hachette*, 1868), intitulé : « Défense de Pascal, et accessoirement de Newton, Galilée, Montesquieu, etc., contre les faux documents présentés par M. Chasles à l'Académie des sciences. » Faugère faisait habilement ressortir « tous les genres d'invraisemblance » que présentaient ces documents, ces prétendues relations de Newton enfant avec Pascal ébahi de ses facultés précoces ; et la correspondance de Jacques II avec Newton au sujet de Pascal, et Louis XIV écrivant à un abbé : *ma voiture ira vous prendre* (!) sans compter les barbarismes, les anachronismes, etc. Quand on examine aujourd'hui ces pièces de sang-froid, on a peine à comprendre que des hommes tels que l'historien du *Consulat et de l'Empire* aient cru à leur authenticité ! M. Faugère avait joint à son Mémoire des fac-similés de vrais et de faux autographes de Pascal, de ses sœurs et de Jacques II. Ces fac-similés avaient été exécutés avec une habileté remarquable par M. Th. Delarue, alors expert juré près la cour de Paris. A défaut d'autres preuves, la démonstration de la fraude ressortait suffisamment de la comparaison des pièces authentiques, provenant de la Bibliothèque Impériale, des collections Cousin et Feuillet de Conches, avec celles tirées de la « Collection de M. Chasles ».

LE SONGE DE POLIPHILE

III.

ANALYSE DE L'HYPNÉROTOMACHIE

Que signifie ce nom bizarre d'*Hypnérotomachie*, qui a été diversement interprété ?

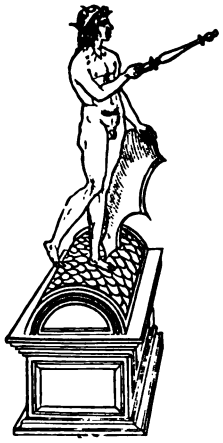

FIGURE D'HOMME NU SUR UN SÉPULCRE ANTIQUE.

Ce long vocable, étant composé des trois mots grecs ὕπνος, ἔρως et μαχή, sommeil, amour, combat, peut signifier soit combat du sommeil et de l'amour (comme *Batrachomyomachie* veut dire combat des grenouilles et des rats), soit combat de l'amour en songe. Cette dernière interprétation, quoique moins strictement grammaticale, est évidemment celle de l'auteur, comme le prouvent les premiers mots du titre italien de la seconde édition : *La Hypnerotomachia di Poliphilo cio è pugna d'amore in sogno.*

Quant à Polia, l'héroïne du livre, elle a, plus encore que le titre même, exercé la sagacité des commentateurs. Selon Temenza, elle ne serait autre que la nièce d'un monsignor Teodoro Lelio, évêque de Feltre, puis de Trévise, nommée Ippo-

lita, dont le diminutif populaire Polita a pris dans le livre la forme plus distinguée de Polia. Cette conjecture s'appuie sur une note manuscrite relatée par Apostolo Zeno et qui se termine ainsi : *Poliam frater Franciscus Columna peramavit. Adhuc vivit Venetiis in S. Johanne et Paulo* (1).

Francesco et Polia étaient fiancés, lorsque, la peste venant à décimer Trévise, la jeune fille atteinte du fléau fit vœu de prendre le voile en cas de guérison, vœu qu'elle accomplit après avoir recouvré la santé. Colonna, alors âgé de 31 ans, entra dans un couvent. Ce petit roman d'amour, qui a fourni à Charles Nodier le sujet de sa dernière nouvelle, parue en 1843, est malheureusement contredit par des témoignages officiels établissant que, dès 1455, Francesco, alors âgé de 22 ans, appartenait à l'ordre des Dominicains.

Que Polia ait été un être vivant ou une création purement imaginaire, ou, ce qui est plus probable, un mélange de réalité et de fiction comme Béatrix et Laure, nous croyons, et l'examen du livre justifiera notre interprétation, que Polia est avant tout la personnification allégorique de l'antiquité.

Ce qui est hors de doute, c'est que Poliphile signifie amant de Polia. Interrogé sur son nom par la nymphe Osphrésie, le héros du livre dit qu'il s'appelle Poliphilo Hera et il ajoute que sa *chara amorosa* se nomme Polia. Et la nymphe de s'écrier : « Ohe io arbitrava che il tuo nome indicasse molto amante, ma quello che al presente

(1) Dans les registres du couvent de Saint-Jean et Saint-Paul, de 1481 à 1527, Colonna est plusieurs fois nommé *Magister*. On comprend qu'investi de ce titre, fra Francesco n'ait point voulu signer une œuvre où le dieu Priape intervient fréquemment. Toutefois l'auteur des gravures, sans donner à Poliphile le costume de dominicain, laisse deviner son caractère religieux par la coupe ecclésiastique de ses vêtements. V. Fiorillo, *Kleine Schriften*.

io sento vuol dire : Amico di Polia. » Aussi doit-on s'étonner que certains auteurs, entre autres Vossius, aient persisté à écrire le nom du rêveur avec un Y, comme s'il était la traduction du grec πολύφιλος ; aucun doute sur la bonne orthographe ne peut subsister après l'étymologie fournie par le héros lui-même.

Quoique la forme romanesque donnée au *Songe de Poliphile* ne soit qu'un cadre destiné à recevoir la masse des connaissances encombrantes de l'auteur, cette fiction est d'une invention assez riche pour que les premiers éditeurs l'aient considérée comme le principal, en reléguant au second plan les théories d'art qu'elle recouvre.

Elle est évidemment empruntée à un des poèmes français les plus populaires du moyen âge, au *Roman de la Rose*. Une courte comparaison entre les deux œuvres ne permet aucun doute sur cette filiation, qui cependant n'a point encore été remarquée.

Le poème de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung n'est, comme le roman de Colonna, qu'un long rêve. Au début des deux fictions, le héros s'endort pour être transporté dans un monde imaginaire où il voit de si belles choses qu'il ne peut résister au désir de les raconter au lecteur :

« Au vintiesme an de mon eage,
Au point qu'Amour prend le peage
Des jones gens, couchiés m'estoie
Une nuit, si com je souloie,
Et me dormoie mout forment.
Si vi un songe en mon dormant,
Qui mout fu biaus et mout me plot
. . . . . .
. . . . . .
Or voil le conte rimoier
Por vos cuers plus faire esgaier
Qu'amours le me prie et comande. »

De même l'amoureux Poliphile, couché sur son lit

« secourable ami du corps fatigué », se laisse gagner par un doux et bienfaisant sommeil : « Ni plus ni moins qu'un homme brisé par les labeurs de la journée, tout pâle de la langueur d'amour, je me pris à souhaiter un repos opportun et naturel. Mes paupières rougies se fermèrent sur mes yeux humides et, sans être au juste ni dans une mort cruelle, ni dans une existence délectable, cette partie qui n'est pas unie aux esprits vigilants et amoureux se trouva envahie, dominée, vaincue par un long sommeil. »

Les deux héros se lancent également à la poursuite d'un idéal difficile à conquérir, séparé d'eux par des obstacles qui semblent insurmontables, surveillé par de farouches gardiens, reculant sans cesse devant eux. Cette Polia que Poliphile convoite avec une infatigable persévérance n'est pas moins bien défendue contre ses entreprises que la Rose désirée par les deux rimeurs français. Aux abords du palais où Polia se laissera voir pour la première fois, veillent des Argus non moins farouches que Jalousie, Faux-Semblant, Male-Bouche et autres. L'analogie sera encore plus frappante si l'on admet, avec quelques commentateurs, que la Rose merveilleuse dont la possession mérite d'être si chèrement achetée n'est autre que la Science Universelle de la Souveraine Sagesse. Dans ce cas, elle se confondrait presque avec cette Polia, emblème de la sainte et vénérable Antiquité, source inépuisable de toute science et de toute sagesse.

Dans les détails, l'étroite parenté n'est pas moins nettement accusée. Les vingt et un mille vers français et l'indigeste roman italien sont, sous des formes différentes, mais à un égal degré, une compilation des connaissances humaines, soit au moyen âge, soit dans les premiers temps de la Renaissance, un mélange de notions presque exactes et de fables étranges, un essai d'informe encyclopédie. L'état des sciences à ces deux époques y est fidèlement retracé en plus d'un endroit, et parfois presque dans le même esprit, sinon dans les mêmes termes.

POLIPHILE DEVANT LA REINE ELEUTHERILIDE
(Édition Aldine, 1499).

L'antiquité est largement mise à contribution, surtout par Colonna, tout brûlant encore de la ferveur gréco-latine de la Renaissance; cependant, quoique moins experts que lui en ces matières, Lorris et son continuateur font de fréquents emprunts à la mythologie et à l'histoire ancienne. Ils mêlent volontiers au tissu de leur poème les digressions d'érudition pédantesque qui seront si chères à Colonna. Ils racontent avant lui comment Narcisse se mira dans la fontaine et tant soupira qu'il en mourut; comment Jason alla outre-mer pour conquérir la toison d'or; comment la reine de Carthage s'occit pour l'amour de son ami Æneas.

Bien d'autres analogies pourraient être facilement relevées aussi bien dans le plan général que dans les divers incidents ou dans les nombreuses descriptions des deux ouvrages. La fin est la même; les deux fictions cessent au moment précis où le dormeur s'éveille; toutefois le poursuivant de la Rose cueille enfin la fleur tant désirée, tandis que Polia se dérobe à l'étreinte de son malheureux amant. Il n'est point étonnant que Colonna, cet emprunteur sans merci, ait pris à Guillaume de Lorris et à Jean de Meung leur cadre général et quelques-unes de leurs inventions secondaires. Nul poème n'eut pendant plusieurs siècles une réputation égale à celle du *Roman de la Rose*. Sa gloire dépassa promptement les frontières du pays natal : Chaucer en traduisit plus de sept mille vers; en Italie, même après la *Divine Comédie*, l'incomparable roman provoquait d'illustres admirations et comptait Pétrarque au nombre de ses lecteurs passionnés. Longtemps avant l'invention de l'imprimerie, d'innombrables copies l'avaient vulgarisé (1) et signalé à la curiosité éveillée de Colonna.

A peine endormi, Poliphile est transporté en une large plaine verdoyante où règne un silence absolu. « Je dirigeai droit mes pas vers une épaisse forêt où, à peine entré, je

(1) Paulin Pâris n'a pas relevé moins de soixante-sept de ces manuscrits dans la seule Bibliothèque Nationale de Paris.

m'avisai que, sans savoir comment, j'avais sans prudence perdu mon chemin. Voilà donc qu'une terreur subite envahit mon cœur en suspens et se répandit dans mes membres blêmes. Car il ne m'était pas donné de découvrir un moyen de sortir. Mais dans la forêt toute pleine de ronces et de broussailles, on ne voyait que scions touffus, qu'épines offensantes, que frênes sauvages. »

Ici l'auteur, abandonnant le *Roman de la Rose,* s'engage sur les traces de la *Divine Comédie.*

Ainsi que Dante, perdu dans une forêt obscure, sauvage, âpre et touffue, loin du droit chemin, Colonna se trouve transporté dans un site plein de mystère et d'épouvante; comme le Dante, il est saisi d'une peur invincible dont la pensée même le fait tressaillir (1); comme lui encore il rencontre de féroces animaux : le Dante a vu une panthère, un lion et une louve qui l'empêchent de s'élever jusqu'à la colline désirée ; Poliphile voit apparaître un loup affamé. Les monstres rencontrés par le Dante personnifient, d'après les anciennes interprétations, la luxure florentine, l'orgueil des princes de France et l'avarice des Guelfes. Que signifie le loup qui cause tant de frayeur à Poliphile? Peut-être l'Ignorance contemporaine qui arrête l'infatigable chercheur de la Science antique. Enfin, de même que Dante arrive au pied d'une colline éclairée par le soleil levant, c'est-à-dire par le savoir humain et divin, de même Poliphile, au sortir de la forêt désolée, entre « dans une aimable région toute parée d'une abondante verdure », dans un vallon où vont s'offrir à ses yeux les merveilles de l'art antique, une imposante pyramide terminée par un haut obélisque, une porte d'un admirable travail sous laquelle il s'engage. Là encore il se trouve en face d'un animal effrayant, un dragon monstrueux, autre symbole, sans doute, de la barbarie que l'auteur reproche si souvent

(1) « Che nel pensier rinuova la paura. »
Divine Comédie, Enfer, chant premier, vers 6.

à ses contemporains. « O exécrable et sacrilège barbarie, dit-il, dans un accès d'indignation lyrique, comment as-tu pu, spoliatrice, envahir la plus noble partie du trésor et du sanctuaire latin, avilir, offenser mortellement l'art, jadis si honoré, par cette ignorance maudite qui, jointe à l'âpre, à l'inassouvie et perfide avarice, a offusqué cette grande, cette excellente région qui fit de Rome la sublime impératrice universelle? » Et ailleurs, ce *laudator temporis acti* s'écrie encore : « Voilà le véritable art qui découvre notre épaisse ignorance, notre détestable présomption, notre erreur générale et très damnable. » Il s'emporte contre « la rapace avarice (1), destructive de toute vertu, obstacle maudit, extinction des esprits bien doués, ennemie mortelle de la bonne architecture ».

Colonna n'est ici que l'interprète fidèle de l'admiration contemporaine pour l'art antique et du dédain des maîtres pour la « détestable présomption » et « l'erreur très damnable » du vulgaire ignorant. Déjà, au XIVe siècle, Giovanni Dondi, surnommé le père de la Renaissance, proclamait la supériorité de l'art antique : « *Si illis hodierna contuleris, non latebit auctores eorum fuisse ex natura ingenio potiores et artis magisterio doctiores.* » Plus tard Ghiberti, dans ses *Commentaires*, ne peut se lasser d'exalter l'art grec : « Il faut voir, dit Rio (2), dans quelle extase le jette le souvenir de trois belles statues qui furent découvertes de son temps, et dont l'une (un Hermaphrodite) le fut pour ainsi dire sous ses yeux. C'était à Rome, près de l'église S. Celso. Telle était, selon lui, la perfection de l'ouvrage que le langage humain serait impuissant à en exprimer la beauté. L'autre statue, qu'il vit à Padoue, laissait deviner, dans son état de mutilation, les merveilles

(1) Allusion sans doute au pillage des matériaux antiques pour l'édification des palais modernes : *Quod non fecerunt barbari, fecerunt Barberini.*

(2) *De l'Art chrétien*, t. I, p. 348-50.

LA FUITE DE LOGISTIQUE
(Edition Aldine, 1499).

qu'elle offrait aux yeux dans son état primitif; et quand le regard avait tout mesuré et tout approfondi, le sens du tact, disait-il, lui découvrait encore des beautés nouvelles..... La troisième portait le nom du fameux statuaire Lysippe et elle en était digne par le travail exquis du ciseau. Cet artiste était une des idoles de Ghiberti et il ne mettait au-dessus de lui que Polyclète, dont il possédait lui-même ou croyait posséder plusieurs fragments, et dans lequel il vénérait en outre l'auteur de ce fameux canon qui avait été jadis la règle suprême de l'art dans les écoles, et qui fut plus tard un sujet de méditations et presque de tourment pour Léonard de Vinci. Cet enthousiasme pour l'art ancien inspire même à Ghiberti une curieuse sympathie pour le polythéisme gréco-romain aux prises avec le christianisme triomphant : « L'idolâtrie, dit-il, eut à souffrir sous Constantin les plus grandes persécutions, de manière que toutes les statues et les peintures qui respiraient tant de noblesse et de parfaite dignité furent renversées et mises en pièces, outre les châtiments sévères dont on menaça quiconque en ferait de nouvelles, ce qui amena l'extinction de l'art et des doctrines qui s'y rattachent. » Cette adoration de l'antiquité trouve son champion le plus original peut-être et le plus hardi dans le restaurateur du platonisme, Gémiste Pléthon, délégué byzantin au concile convoqué à Ferrare, puis à Florence, pour la conciliation des églises grecque et latine, maître du fameux Bessarion. Pléthon, dans son *Traité des lois,* rêve une étrange reconstitution du polythéisme : « Dans peu d'années, dit-il, tous les hommes embrasseront d'un commun accord une seule et même religion, à la première instruction qu'il leur en sera donné par une prédication unique ..... Et cette religion ne sera pas celle du Christ ni de Mahomet, mais une troisième qui ne différera point du polythéisme. » Et à la trinité chrétienne, Pléthon substitue, sans façon, une trinité formée de Jupiter, seul être incréé, de Neptune, le second après lui, exécutant les ordres

LES RITES DU TEMPLE DE VÉNUS
(Édition Aldine, 1499).

du Père, et de Junon, productrice de la matière, donatrice de toute puissance; au-dessous de cette bizarre trinité se groupent tous les dieux de l'antique Olympe, transformés, accommodés à la métaphysique néo-platonicienne, spiritualisés et n'ayant plus rien des passions humaines qu'Homère prête à ces divinités.

Sans doute on ne retrouve dans Colonna aucun écho de ces rêveries polythéistes; le pieux dominicain ne songe point à bâtir avec les débris de l'Olympe une religion nouvelle, mais il se complaît aussi bien que Plétho dans l'aveugle admiration de ces races anciennes qu'il proclame si supérieures aux hommes des temps nouveaux : « Bienheureux héros, s'écrie Gémistus Plétho, dont la nature est très divine et très supérieure à celle de notre race, qui, lorsque vous viviez sur cette terre, étiez pour la masse d'entre nous la source des grands biens sans cesse envoyés par les dieux, salut! » Ne croirait-on pas entendre Colonna célébrant les vertus des vieux âges et maudissant la barbarie des contemporains? On comprend que cette passion presque sacrilège, qui allait jusqu'à sacrifier le ciel du Christ à l'Olympe de Jupiter, ait provoqué la réaction irritée du fougueux Savonarole.

Colonna échappe au dragon comme au loup et parvient en un lieu très plaisant, orné d'une fontaine exquise de la plus grande beauté, habité par cinq gentilles demoiselles qui le rassurent charitablement, le convient à partager leurs ébats, et le conduisent devant la reine Eleuthérilide. Les cinq nymphes ne sont autres — leurs noms l'indiquent — que les cinq sens et la reine Eleuthérilide personnifie la libre raison. Ainsi, selon Colonna, interprète peut-être des idées contemporaines, Poliphile est conduit à olia par les sens accompagnés de la raison, et si, comme on n'en peut guère douter, Polia est bien la vénérable Antiquité, source de tout savoir, l'auteur semble vouloir que la porte de ces archives de l'art et de la science soit ouverte à la Renaissance par la Sensibilité

et l'Intelligence. L'insigne majesté de la reine éblouit le voyageur ; il ne tarit point en détails sur les magnificences de son palais ; à l'en croire, ce merveilleux édifice l'emporte sur les plus célèbres travaux de l'antiquité, même sur les deux cents colonnes de la villa Gordienne, même sur les gigantesque constructions de Titus César ; les pierres précieuses, béryl, saphir, émeraude y abondent, mais la richesse de la matière y est vaincue par l'art. Ainsi Politien, dans ses *Stanze* en l'honneur de Julien de Médicis, décrivant le splendide palais de Vénus, y accumule les plus riches matériaux :

« Mille e mille color forman le porte,
Di gemme e di si vivi intagli chiare,
Che tutte altre opre sarian rozze e morte,
Da far di se natura vergognare. »

et conclut comme Poliphile :

Ma vinta è la materia dal lavoro.

Ainsi, longtemps avant Politien, Dante, rencontrant dans sa promenade à travers le Purgatoire un escarpement circulaire de marbre blanc, le juge enrichi de sculptures si magnifiques

..... che non pur Policleto,
Mai la natura gli averebbe scorno.

Tant, à ces diverses époques, la Renaissance italienne, pleine de confiance dans son présent et dans son avenir, grosse de chefs-d'œuvre, plaçait orgueilleusement l'art au-dessus de la nature !

Colonna s'extasie surtout à la vue d'une fontaine parée de dalles carrées en marbre aux veines et aux couleurs variées ; il décrit des « mosaïques excellentes et d'un très agréable coloris, faites de petits morceaux de pierres ..... c'est au point que je ne puis exprimer la beauté, le brillant, le poli de cette superbe composition. » Il a un

éblouissement analogue à celui d'Aladdin parcourant le jardin enchanté et cueillant les fruits multicolores qui pendent aux arbres magiques. La richesse orientale des descriptions des *Mille et une Nuits* ne l'emporte pas sur la luxuriante fécondité de Poliphile. Son imagination se donne encore plus libre carrière quand se dressent les apprêts du festin que lui offre l'hospitalière souveraine et qui « dépasse l'humaine compréhension » : surtouts de ver-

FUITE DE LOGISTIQUE
(Gravure de M. Prunaire pour l'édition de M. Popelin).

meil et d'argent (1), vases d'émeraudes, tables en ivoire ou en bois d'aloès, conques d'or, arbustes de corail, admirables ciselures de feuillage, de monstres menus et de petites scylles, saphirs, hyacinthes, béryls, tissus précieux, rien en manque à ce régal où des mets plus recherchés que ceux du festin de Trimalcyon sont servis à Poliphile émerveillé. Où Colonna a-t-il puisé les multiples éléments de ce somptueux repas? Avait-il pris part à quelqu'une des

(1) Colonna décrit à cette occasion un surtout de table en forme de navire semblable à celui qu'Advogadro cite parmi les pièces d'orfèvrerie les plus riches du palais de Cosme de Médicis.

CHAR TRIOMPHAL DE VERTUMNE ET DE POMONE
(Édition Aldine, 1499).

fêtes brillantes données en ces temps d'ostentation luxueuse par les princes italiens? Avait-il vu la réception faite au pape Pie II en 1459 par la république florentine, ou les magnificences déployées en 1471 par Laurent de Médicis en l'honneur du duc de Milan, Galéas Sforza? Avait-il assisté au festin que le cardinal Riario, évêque de Trévise, offrit en 1473, à Rome, à Leonora d'Aragon? On pourrait le croire, tant l'exubérante narration de Colonna rappelle, en ses traits principaux, la description que donne Corio des agapes cardinalices.

Eleuthérilide remet Poliphile aux mains de deux belles jeunes filles Logistique et Thélémie (Raison et Volonté) qui, après l'avoir instruit en chemin de « quelques matières obscures », le laissent seul en un endroit où se présente à lui une nymphe fort élégante, la bien-aimée et tant désirée Polia. Il ne la reconnaît point encore, car l'antiquité ne se laisse pas pénétrer d'un premier regard; elle veut une lente initiation et de longues attentes; mais déjà il se sent pris pour l'inconnue d'un amour qu'il n'a encore ressenti pour aucune des autres nymphes. Tous deux se joignent à des Triomphes que l'auteur décrit avec une prolixité complaisante. Ici encore Colonna ne puise pas dans son imagination seule les matériaux de ses trop riches descriptions. Pétrarque, avec ses Triomphes de l'Amour, de la Chasteté, de la Mort, de la Renommée, du Temps et de la Divinité, avait mis à la mode dans les arts ces sortes de fêtes dont s'empara bientôt la réalité. En 1434, le pape Eugène IV, vainqueur de la faction de Colonna, après la chute de Palestrina, célèbre un triomphe à la façon antique; sous le pontificat d'Alexandre VI, en 1497, les rebelles d'Ostie, réduits par Gonzalve, sont chargés de chaînes comme les captifs des pompes romaines; en 1500, on promène à Rome, en l'honneur de César Borgia, un triomphe de César où figurent onze chars magnifiquement parés. Deux ans plus tard, dans la même ville, lors du mariage de la trop fameuse Lucrèce Borgia,

nouveaux triomphes d'Hercule, de Scipion, de Paul-Emile et de César; en arrivant à Foligno, Lucrèce rencontre un char portant Pâris et les trois déesses rivales. Soit en Italie, soit au delà des Alpes, la sculpture, la peinture et la gravure, avec Piero de la Francesca et Mantegna, avec Dürer et Burgkmair, s'emparent à l'envi de ces solennités pompeuses où le culte de l'antiquité se mariait aux aspirations contemporaines du grand style décoratif. Déjà Giotto dans la basilique d'Assise avait peint le Triomphe de la Chasteté; plus tard Donatello,

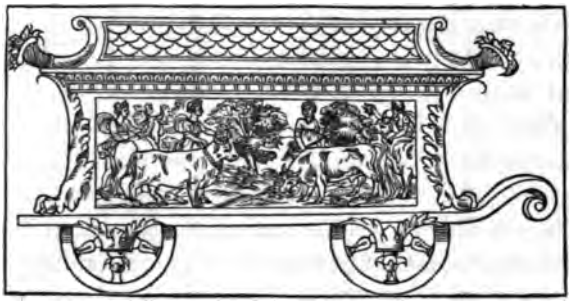

CHAR D'EUROPE
(Gravure de M. Prunaire pour l'édition de M. Popelin).

s'inspirant de pierres gravées antiques (passées des Médicis aux Farnèse, puis au Musée de Naples), représente dans un des huit médaillons du palais des Médicis le Triomphe de l'Amour. A Florence encore, dans le Musée national, on trouve un petit bas-relief en bronze de l'école de Donatello, dont le sujet est le triomphe de Bacchus. On connaît aussi la série des huit triomphes de Moderno. Enfin, dans la collection des Médicis, figurent deux tapisseries représentant le triomphe de la Renommée et le triomphe de l'Amour (1). Avant 1453, Ermolao, évêque

(1) On a pu voir à l'*Exposition de l'Union Centrale des Arts Décoratifs*, en 1882, des tapisseries flamandes représentant des sujets analogues.

de Trévise, avait fait peindre dans la grande salle de son palais épiscopal par Donatello di Trevigi, élève sans doute de Squarcione, quatre triomphes dont Federigi nous a laissé une description détaillée tout à fait conforme aux scènes triomphales de l'*Hypnérotomachie*. Originaire de Trévise, ami et protégé de la famille Ermolao, Colonna avait pu admirer souvent ces décorations de Donatello, et il est naturel qu'il s'en soit directement inspiré pour son propre usage; les bois mêmes qui ornent le chapitre de son roman se rapportent fidèlement à la minutieuse description de Federigi (1).

Après une longue série de sacrifices préliminaires, d'initiations minutieuses, d'offices divers, de pieuses stations devant les autels, souvenirs lointains, peut-être, des mystères éleusiniens de Cérès, ou du culte de la Bonne Déesse, Polia, éteignant sa torche virginale, se révèle enfin à son adorateur passionné : « très souhaité, très cher Poliphile, dit-elle, ton ardent, ton excessif désir, ton amour fidèle et persévérant, me retirant du chaste collège, m'ont totalement conquise et m'ont contrainte à éteindre ma torche. Désormais, bien que tu soupçonnasses qui je suis, et malgré que jusqu'à présent je ne me sois pas découverte — ce qui n'a pas été sans un grand trouble pour moi de te tenir la chose ainsi cachée et de dissimuler aussi longtemps, — sache-le, je suis cette Polia que tu aimes tant. Il est bien juste qu'un amour semblable et si méritoire soit exempt de vicissitudes et jouisse d'une réciprocité et d'une préoccupation équivalentes. C'est pourquoi me voici toute préparée à tes souhaits enflammés, c'est pourquoi je sens s'accroître et flamber en moi le feu qu'allume ton fervent amour. Me voici donc, moi le but de tes amers et fréquents soupirs, me voici, très cher Poliphile, comme un

(1) V. la très intéressante thèse de M. Albert Ilg sur l'*Hypnérotomachie* (Vienne, 1872), à laquelle nous empruntons ces renseignements et quelques autres.

salutaire remède offert à tes graves et fâcheuses douleurs ; me voici, compagne absolue de tes peines acerbes et amoureuses, pour y participer totalement ; me voici prête à éteindre de mes larmes l'incendie de ton cœur ; me voici résolue à mourir pour toi, t'appartenant tout entière (1). Alors, pour arrhes de ses promesses, me serrant contre elle, m'embrassant et m'accolant, elle me donna un pénétrant et savoureux baiser, divinement succulent. Ses yeux, pareils à des astres pleins de douceur singulière, répandirent des perles nombreuses en guise de larmes. Si bien qu'à ces caressantes paroles, d'une saveur et d'un charme délicieux, je me jetais à ses pieds, tout enflammé, tout altéré, je m'épanchais tout inondé des pleurs les plus doux et les plus amoureux. » La scène est, on le voit, empreinte d'un chaud coloris ; la passion y déborde et Polia semble disposée à se donner sans réserve. Malgré les arrhes de ses promesses, lorsque Poliphile, altéré d'amour, brûle de posséder « la nymphe divine et pure », Polia se dérobe encore. L'amant lui-même, dominant la violence de ses

(1) Cette scène rappelle de très près une des pages les plus colorées de l'*Histoire d'Euryale et de Lucrèce*, roman curieux d'amour écrit en latin (1443) par Æneas Sylvius, plus tard pape sous le nom de Pie II. Euryale adresse à Lucrèce des prières amoureuses dont Poliphile semble s'être souvenu : « *Vide quam macer sum, quam pallidus sum !... Ah ! mea Lucretia, mea hera, mea salus, meum refrigerium.....* » Lucrèce surtout s'avoue vaincue à peu près dans les mêmes termes que Polia ; comme elle, elle a lutté longtemps, mais la sincère passion d'Euryale finit par triompher : la défaite est complète, l'abandon sans réserve : « *Non possum tibi ultra adversari, nec te amplius, Euryale, mei amoris expertem habere : vicisti. Jamque sum tua..... Do me jam tibi, tuamque prosequor fidem, nec tua esse incipio, nisi ut sim perpetuo tua. Vale, meum præsidium, meæque ductor vitæ.* » Il y a toutefois cette différence, malgré l'analogie des sentiments et du langage, que le futur pape raconte complaisamment une bourgeoise histoire d'amour, tandis que Colonna reste toujours dans le domaine de l'allégorie.

désirs, lutte avec une héroïque abnégation ; il fait appel à la mythologie et à l'histoire de l'antiquité pour triompher des aiguillons de la chair : « Hélas ! Poliphile, que vas-tu faire ? Réfléchis à la malheureuse issue de la violence faite à Déjanire, de la violence faite à la chaste Romaine, réfléchis à bien d'autres cas semblables. » Et, calmé par ces souvenirs, tant les exemples d'autrefois ont de puissance sur ce respectueux servant de la sainte antiquité, il sent son âme s'apaiser heureusement « au milieu de ses flammes continuelles et de ses âpres brûlures ». Il sait que l'antiquité ne se livre pas d'elle-même, qu'elle veut de respectueux hommages, qu'on ne la possède jamais entièrement, qu'on n'arrive à la conquérir que par la soumission et la docilité.

On se rend à l'autel des Grâces, et Polia leur adresse une prière d'une saveur tout antique, qui rappelle les invocations d'Homère, de Théocrite et de Virgile à la Muse favorable : « Grâces divines, filles chéries du grand et altitonnant Jupiter et d'Eurynome, suivantes dociles et servantes fidèles de l'amoureuse déesse, quittez, bienveillantes et toutes ensemble, les ondes de la source Acidalie à Orchomène en Béotie, quittez votre heureux séjour où vous entourez le trône vénéré d'Apollon. »

Après de nouvelles oraisons à la divine Vénus, suivies de la germination miraculeuse d'un rosier chargé de fleurs et de fruits qui est peut-être l'arbre de l'art antique, les deux amants goûtent de ces fruits et parviennent à un temple en ruine. Là, sur le conseil de Polia, Poliphile emploie de longues heures à la lecture de nombreuses épitaphes. Initié ainsi aux mystères de l'archéologie, « il vit là d'admirables choses, mais, lisant en dernier lieu le rapt de Proserpine, il se prit à redouter que sa Polia ne fût perdue pour lui de la même façon » ; il revient à elle tout épouvanté. Heureusement le dieu d'Amour les invite à entrer dans sa nacelle : « Nymphe Polia et toi, Poliphile, vous vous êtes montrés serviteurs attentifs des fonctions

LES RITES DU TEMPLE DE VÉNUS
(Édition Aldine, 1499).

amoureuses, du culte sincère de notre vénérable mère, vous avez été des sectateurs intrépides de mes feux embrasés ; vos purs sacrifices, vos loyales garanties, vos très dévotes prières, votre service dévoué, vos chastes engagements sont parvenus jusqu'à elle.... entrez donc, compagnons inséparables, avec assurance dans ma nacelle. » Et Colonna saisit avec empressement une si séduisante occasion de décrire avec force détails la nacelle de Cupidon, les nymphes batelières, les enivrements de cette navigation « sous le commandement divin du puissant Amour dont l'extrême douceur est si austère, dont l'austérité est si douce, dont le charme est si amer, dont l'amertume est si charmante. » Puis, on rencontre, chemin faisant, tout le peuple des dieux marins, l'Océan, père des choses, Téthys, son épouse, Ino et Mélicerte, Alcyone pleurant son cher Ceyx, Protée et ses hippocampes, les dauphins porteurs d'Arion et autres « dieux aquatiques, nymphes, monstres qui se trémoussaient en l'honneur du divin enfant ». On arrive enfin à l'île tant désirée ; des nymphes porteuses de trophées viennent au devant des voyageurs et offrent à Cupidon une mystérieuse couronne, et alors se déroule, en l'honneur « de l'Enfant dominateur et triomphant », une longue procession que suivent les deux amants liés ensemble derrière le char. Toute la mise en scène de cette entrée à Cythère, d'une incroyable richesse d'imagination, semble le libretto animé et brillant de quelqu'un de ces ballets mythologiques qui servirent plus tard au divertissement du grand Roi.

Après avoir décrit « l'admirable artifice de la fontaine de Vénus », Poliphile contemple en sa majesté la Mère divine qui, bienfaisante et favorable, s'adresse ainsi à Polia : « Je veux que Poliphile, ton inséparable compagnon, qui brûle ici d'amour pour toi, soit compté parmi les amants sincères et heureux ; je veux que, dégagé de toute souillure plébéienne, lavé de toute sale impiété, si d'aventure il y était tombé, il soit purifié par ma rosée et se donne inces-

samment à toi. » Ainsi est consacrée l'union solennelle de l'amant passionné de l'Antiquité et de l'Antiquité même, sous les auspices de Vénus, mère de toutes choses. Purifié de la « souillure plébéienne et vulgaire », c'est-à-dire, sans doute, des ignorances et des fausses croyances du moyen âge, Poliphile est mûr pour la contemplation et l'initiation des merveilles de l'art ancien. Il reçoit bientôt, ainsi que Polia, « les pures eaux salées saintement puisées », et rajeuni par ce baptême, il est revêtu de vêtements blancs et magnifiques, symbole de la mystérieuse initiation. Mais voilà que survient un guerrier « musculeux et grand, les yeux clairs, perçants et farouches », qui n'est autre que Mars. Les deux amants, en gens discrets, se retirent devant le nouveau venu, comme si les paisibles études étaient mises en fuite par la passion charnelle et le fracas de la guerre.

Cette initiation dernière, qui précède l'union si désirée, est un souvenir direct de la *Divine Comédie*. Ici encore, comme au début de l'*Hypnérotomachie*, comme en beaucoup d'autres endroits du livre, Colonna suit d'assez près les traces du guide immortel, du grand Alighieri.

Au moment même où l'auteur du *Songe* achevait la première rédaction de son œuvre, Dante conquérait enfin la haute place qui lui était due. Les éditions de la *Divine Comédie* se multiplient dès les premiers temps de l'imprimerie : de 1472 à 1497 on en compte au moins dix-huit. Bernard Bembo, père du fameux cardinal, préteur de Ravenne pour la république de Venise, fait ériger au grand Florentin un superbe mausolée. Il semble que ce rayonnement de la gloire du maître ait ébloui Colonna. Sans parler des imitations des détails dont quelques-unes ont déjà été relevées, Colonna a fait suivre à son bizarre héros, à travers les pays imaginaires où il l'entraîne, une marche qui n'est pas sans analogie avec celle de Dante à travers les cercles de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis. Les trois étapes du poème se retrouvent presque dans le roman : Poliphile traverse d'abord tout un monde de surprises

effrayantes qui est comme son Enfer ; son Purgatoire commence lorsque, reçu dans le palais de la reine Eleuthérilide, il est initié, comme Dante par Mathilde, aux grandes vérités et que les deux nymphes, « en lui parlant d'une façon intelligible, l'instruisent libéralement sur le fait de quelques matières obscures ». Il entre dans son Paradis, au moment où il aborde enfin la divine Polia.

On se rappelle que Poliphile s'égare dans une forêt âpre et sauvage, toute semblable à celle que Dante rencontre,

Nel mezzo del cammin de nostra vita.

Les monstres qui le menacent sont de la même famille que ceux qui épouvantent le poète ; Poliphile n'est pas saisi d'une moindre terreur que Dante, et, comme lui, il nous décrit, sans affectation de vaine bravoure, ses angoisses et ses frayeurs. Dans sa course aventureuse, Dante est presque toujours en proie à l'inquiétude et à l'effroi, et s'il n'était rassuré par Virgile et Béatrix, il succomberait à l'excès de ses rudes émotions.

Poliphile exprime ses alarmes presque dans les mêmes termes, et si les nymphes ou Polia ne ranimaient son courage, il n'arriverait point au but de son long voyage. Béatrix n'apparaît à Dante qu'après une lente préparation ; autrement le poète ne pourrait soutenir l'éclat éblouissant de ses traits divins. Il faut que Mathilde lui serve d'introductrice auprès de sa *dame*, qu'elle l'invite à se purifier par les initiations nécessaires, à laver ses souillures humaines dans les eaux du Lethé et de l'Ennoé, avant de paraître devant celle qu'il cherche depuis si longtemps.

Tel, avant d'arriver à Polia, Poliphile passe par le palais de la reine Eleuthérilide ; celle-ci le remet aux mains des nymphes Logistique et Thélémie qui se chargeront de le préparer à la suprême entrevue. Elles lui expliquent les mystères triomphants et le divin amour, comme Mathilde décrit à Dante les merveilles de l'Eden et éclaircit les doutes théologiques du poète. Ainsi purifiés, instruits,

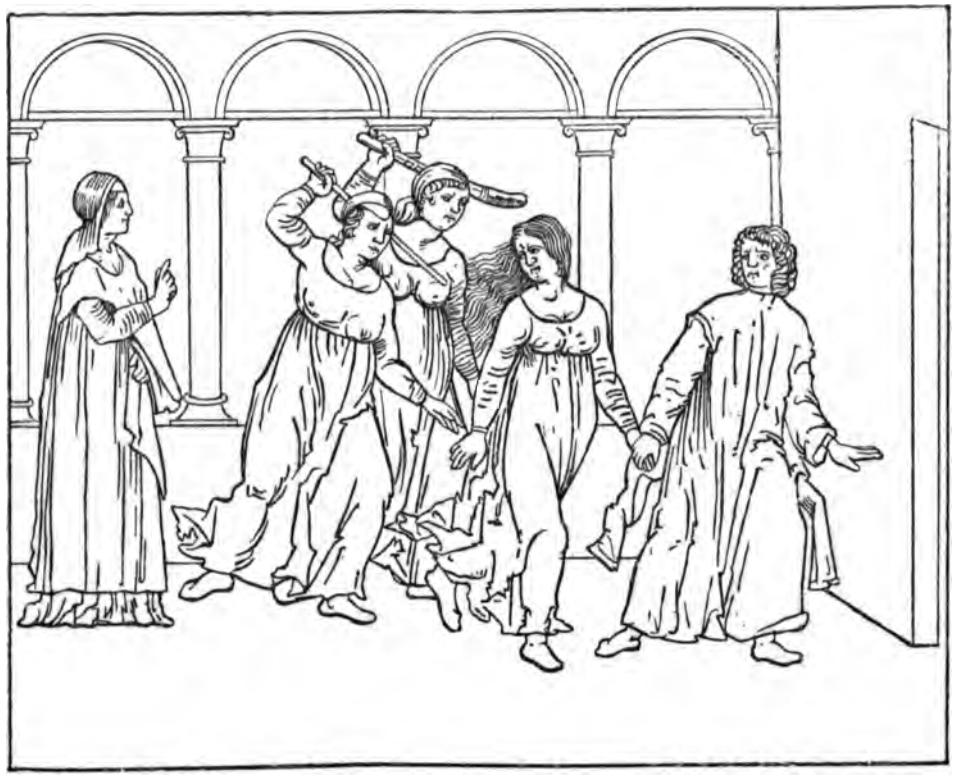

POLIPHILE ET POLIA CHASSÉS DU TEMPLE
(Édition Aldine, 1499).

catéchisés l'un et l'autre, ils sont enfin admis en présence de leurs idéales amantes.

Toutes les pompes allégoriques du monde chrétien, les sept candélabres étincelants, les vertus théologales, les vertus cardinales, le char de l'Eglise, traîné par un griffon, et le cortège entier du Père et des Apôtres ont défilé devant Dante ; les pompes du monde payen s'offrent ainsi aux regards étonnés de Poliphile : chars de triomphe, couverts de fleurs, autels richement parés, Vertumne et Pomone avec leur interminable suite, toute l'antiquité mythologique et les fêtes luxuriantes. En face des merveilles du Paradis, Dante se sent incapable de les traduire dans ses vers et confesse son impuissance.

Oh! Quanto é corto 'l dire, è come fioco
Al mio concetto! e questo a quel ch'io vidi,
E tanto, che non basta a dicer poco.

Tout semblable est le langage de Poliphile ébloui par les magnificences de l'art antique et se lamentant sur l'insuffisance du langage humain : « Je ne pus, dans l'agitation qui s'empara de moi, que soupirer en sanglotant.... Je ne me sens vraiment pas une science suffisante pour décrire parfaitement et complètement cette œuvre si considérable et si rare. »

Dante a aimé Béatrix enfant encore et reconnaît, lorsqu'il la rencontre au seuil du paradis, *i segni dell' antica fiamma*. Poliphile, épris des charmes naissants de Polia, n'a point de repos qu'il ne l'ait retrouvée après toutes les péripéties de sa longue odyssée. Tous deux, avant d'avoir contemplé l'objet de leur amour, sont avertis de sa présence par l'émotion qu'ils éprouvent ; tous deux écoutent avec résignation les reproches et les leçons qui sortent de la bouche aimée; tous deux enfin savent contraindre l'ardeur de leur passion, Dante avec tout le respect que lui impose l'auguste habitante du Paradis, Poliphile avec des retours de passion charnelle que sa raison ne domine pas sans

d'héroïques efforts, l'un s'inclinant devant sa Dame avec l'humilité discrète de l'amour mystique et sacré, l'autre poursuivant l'antiquité adorée avec toutes les ardeurs de l'amour sensuel et profane.

Certes ces analogies peuvent paraître quelque peu forcées, mais cependant, et par les rapprochements que nous avons signalés et par une foule d'autres indices indéfinissables, nous sommes convaincu que Dante a toujours été présent à l'esprit de Colonna écrivant son livre. Non pas peut-être le Dante d'aujourd'hui, le chantre de Françoise de Rimini, des tortures d'Ugolin, le poète dramatique entre tous, mais le Dante d'autrefois, *Theologus Dantes,* l'homme érudit en toutes matières, résumant dans son vaste cerveau tout le savoir de son siècle, véritable encyclopédie vivante. Comme lui et les yeux fixés sur lui (tout compte tenu de la distance qui sépare le génie créateur de l'érudition pédantesque), Colonna a voulu concentrer en un seul livre tout ce que l'on savait de son temps. De même que la *Divine Comédie* — surtout dans les dernières *cantiche* — est à certains égards un manuel de foi orthodoxe, un catéchisme de dogme chrétien, un abrégé des savantes discussions de la scolastique, de même le *Songe de Poliphile* veut être un *Enchiridion* de l'antiquité payenne, telle qu'on la comprenait au xve siècle, un *vade-mecum* des fidèles de la Renaissance, un tableau exact, dans sa confusion même, de l'érudition contemporaine.

Le second livre de l'*Hypnérotomachie,* beaucoup moins étendu que le premier, est aussi d'un moindre intérêt. Il ne contient guère que le long et monotone récit des amours antérieures de Polia et de Poliphile. On n'y rencontre plus ces descriptions architecturales, ces récits de fêtes et de triomphes prodigués dans le premier livre et qui avaient au moins le mérite de transporter le lecteur au sein des vagues aspirations de la Renaissance.

Sur l'invitation des nymphes de Vénus, Polia raconte

avec complaisance et orgueil sa noble origine et celle de la cité de Trévise, dont la fondation remonte aux premiers temps de la grandeur romaine.

Elle explique ensuite comment elle et son amant s'épri-rent l'un de l'autre, comment, en l'apercevant sur la terrasse de son palais, en voyant « ses blonds cheveux pareils à de l'or rutilant, Poliphile se laissa capturer, tel que l'oiselet naïf qui, pour un peu de nourriture, se laisse prendre dans les rêts emmêlés, tel que le petit poisson qui mord à l'hameçon recourbé ».

Mais, frappée d'une maladie pestilentielle — Trévise en effet fut dans la seconde moitié du xve siècle désolée par une peste terrible (1), — Polia se voue à Diane et résiste sans pitié à toutes les prières de Poliphile, qui meurt sous ses yeux. Bientôt, repentante de sa cruauté, elle se rend, sur les conseils de « sa prudente nourrice », au temple de Vénus, y trouve son amant, le presse entre ses bras et le ressuscite. Poliphile fait un récit analogue : il peint son amour extrême, il donne lecture de trois lettres qu'il écrit à l'insensible Polia : « O nymphe superbe et très digne de vénération, miracle unique, parfait exemplaire de beauté terrestre ! Ce n'est point avec de faibles paroles, c'est avec des larmes, effaçant l'écriture sur ce papyrus, que j'ai pris l'audace honnête et permise, sans témérité, mais vivement poussé par de continuelles stimulations, par l'invasion d'une tourmentante assiduité d'amour, de te découvrir et déclarer l'incroyable passion, la sincère affection que je te porte, à toi mon doux bien, ma douce espérance, rafraîchissement unique de mes tourments que tu ne connais pas, de mes langueurs dont tu ne te fais aucune idée. C'est avec une voix attendrie, avec de respectueuses paroles, avec d'humbles prières que je me recommande à toi..... » Ces élans d'éloquence amoureuse, visiblement

(1) En 1464, comme le constate une inscription dans l'église cathédrale de la ville.

imitée des *Héroïdes* antiques, des lettres de Pénélope à Ulysse, de Didon à Enée, de Pâris à Hélène, ne touchent point la cruelle Polia, et le malheureux amant raconte à son tour sa mort et sa résurrection. Les nymphes disparaissent après avoir entendu cette double narration de la même histoire, abandonnant à sa passion le couple amoureux. Polia embrasse tendrement Poliphile : « J'aperçus, provoqué par la douceur suprême de son émotion, de petites larmes qui brillaient dans ses yeux luisants, pareilles à des perles rondes, larmes plus belles que celles d'Euryale, que celles que l'Aurore distille en rosée sur les roses matinales. Soupirant, telle qu'une céleste image déifiée, comme une fumigation de musc et d'ambre qui, odorante, s'élève dans l'air, à la grande joie des esprits célestes, elle se résolut dans l'espace en une vapeur d'un parfum céleste, elle disparut de devant mes yeux en même temps que mon délicieux sommeil, me disant, dans sa fuite rapide : Poliphile, mon cher amant, adieu ! » Eurydice ne s'enlève pas autrement des bras du lamentable Orphée :

. . . . . Ceu fumus in auras
Commixtus tenues, fugit diversa. . . . .

Et Poliphile, tiré de son sommeil, regrette son beau songe et se plaint que le destin ne lui ait pas accordé la longue nuit concédée à Alcmène. « Poussant un soupir, sortant du doux sommeil perdu, je m'éveillai disant : Adieu donc, Polia ! »

CHARLES EPHRUSSI.

(*A suivre.*)

BIBLIOPHILES ET BIBLIOTHÈQUES RUSSES

Comme le disait en 1879 Paul Lacroix, notre regretté collaborateur, dans la préface du *Catalogue* de la bibliothèque du prince Galitzin, la Russie est riche en livres ; presque tous les hôtels de l'aristocratie russe recèlent de belles bibliothèques. *Recèlent* est bien le mot propre, car trop souvent elles sont inaccessibles aux amateurs. La plupart ne sont pas non plus méthodiquement ni complètement cataloguées. De plus, elles sont très souvent installées dans des locaux mal adaptés à leur usage.

Voici pourtant quelques renseignements, venus de bonne source, sur les bibliothèques d'amateurs russes les plus importantes.

Celle du prince Vorontzow, à Saint-Pétersbourg, contient environ 12,000 volumes se rapportant à toutes les branches de la littérature et des sciences, rassemblées en majeure partie par le feu prince Simon. Cette famille possède une seconde collection de livres à son château patrimonial d'Aloupka, en Crimée.

La bibliothèque de la princesse Lvow comprendrait d'après un catalogue rédigé en 1871, 5,796 articles, formant 12,790 volumes, provenant du prince Bibikow, père de la princesse. Presque tous sont des ouvrages sérieux ; les *Slavica* y tiennent une place importante, où figurent quelques manuscrits intéressants. La numismatique comprend à elle seule environ 600 tomes ; l'histoire, la politique sont également bien représentées. On y trouve aussi de nombreuses collections de journaux, de revues, soigneusement tenues au courant.

Le feu comte Panine, ancien ministre de la justice, s'était créé une bibliothèque de choix comprenant, en tout, environ 11,000 volumes. Elle n'était pas, comme celle de Grolier, pour *lui et ses amis;* il s'en était réservé rigoureusement l'usage exclusif. Un cruel accident, la cécité, étant venu le frapper vers la fin de sa vie, sa bibliothèque eut à souffrir de cet abandon. Les *Russica*, que Panine avait achetés fort cher au prince Labanow, le célèbre bibliophile, forment la meilleure part de cette collection. Presque tous les livres de cette catégorie sont revêtus de reliures de luxe aux armes du prince. Le comte Panine avait aussi rassemblé, en spécialiste expert, les ouvrages les plus estimés sur la législation des différents pays de l'Europe. Cette curieuse bibliothèque n'est pas cataloguée. La famille Panine en possède une autre en Crimée, qu'on a le projet de réunir à la première, et une troisième dans le château de Marfino, près de Moskou, avec une belle et nombreuse collection d'autographes.

La bibliothèque du comte Serge Schérémétiew se compose de plusieurs collections. Il y a d'abord celle du feld-maréchal comte Boris, mort le 17 février 1719. Elle comprend près de 25,000 volumes, dont un grand nombre d'incunables. Les catalogues conservés dans la famille attestent que cette collection est restée à Moscou au moins jusqu'à 1810. Dans tous les cas, elle n'aurait pas souffert en 1812, l'hôtel dans lequel elle se trouvait n'ayant pas été atteint par l'incendie. Vient ensuite la collection moins considérable, mais précieuse, du petit-fils du feld-maréchal, le comte Nicolas, mort le 2 janvier 1807. On y remarque surtout (comme dans la bibliothèque des princes Radziwill vendue à Paris il y a quelques années) tous nos beaux livres à figures du XVIIIe siècle, en exemplaires de choix et reliures du temps, en maroquin ou en veau ; le Voltaire de Kehl avec les premières figures de Moreau en belles épreuves, les idylles de Gessner avec les figures de Moreau, les œuvres de J.-J. Rousseau, etc. Le comte Ni-

colas était aussi grand amateur de gravures, et avait rassemblé environ 4,000 estampes des meilleurs artistes du siècle dernier. — A ces collections on en a joint une autre d'un caractère absolument différent : celle du comte Dmitri qui comprend 300 ouvrages; presque tous sont des œuvres de musique d'église que le comte aimait passionnément. Une quatrième bibliothèque est celle de la comtesse Anne, épouse de Dmitri, et bibliophile zélée. C'est à elle qu'est due la conservation des collections précédentes ; et elle y avait personnellement ajouté 2,500 volumes relatifs à la théologie, à la philosophie, à la littérature, aux sciences et aux arts. La comtesse Anne faisait elle-même relier ses livres par un habile ouvrier, nommé Nicolas. Il est facile de voir, en examinant ces ouvrages, qu'ils n'avaient pas été achetés seulement pour *la montre:* qu'ils ont été lus et relus. — Enfin, à cet ensemble de collections est venue se superposer la bibliothèque personnelle du comte Serge, aide de camp du grand-duc héritier et président de la Société des antiquaires. Celle-là comprend à elle seule environ 12,000 volumes d'ouvrages choisis, dont plus de 2,000 rien que pour l'histoire de Russie. Le comte Serge a commencé, dès l'âge de 14 ans, à s'occuper de réunir ces livres, relatifs pour la plupart à la théologie, à l'archéologie et aux littératures russe, française, anglaise et allemande. Il possède encore une autre bibliothèque, provenant des legs de deux de ses oncles, à son château de Mikhaïlowsky dans le district de Podolak (au moins 3,500 vol.).

Ce n'est pas tout encore. A toutes ces bibliothèques, formant ensemble plus de 45,000 volumes, il convient d'ajouter celle de l'épouse du comte Serge, la comtesse Catherine, née princesse Viazemsky, qui partage la noble passion de son mari pour les lettres. Cette collection, exclusivement littéraire, ne comprend que des ouvrages modernes anglais et russes, et s'augmente de toutes les œuvres importantes qui paraissent dans l'une de ces langues. En-

fin le comte Alexandre, frère de Serge, travaille avec ardeur, depuis 1877, à se former une collection spéciale de livres d'histoire, de géographie et de voyages. Il en possèdait déjà en 1880 plus de 10,000, achetés en partie à un bibliophile émérite, le prince Dolgorouki. Chez le comte Alexandre, les livres français sont des exemplaires des plus belles éditions, tirés sur papiers supérieurs ; grand vélin, Chine ou Hollande.

Les princes Viazemsky possèdent une bibliothèque qui s'augmente chaque jour, et dont le noyau est formé des collections conservées depuis le siècle dernier dans les divers châteaux qui appartiennent à cette famille, notamment dans celui du prince Paul, écrivain distingué, qui était, il n'y a pas longtemps encore, président du comité de censure. Ces collections formaient déjà un total de 22,000 volumes, quand elles ont été réunies, en 1873, au château d'Ostafiévo, dans le district de Podolsk. Le prince Paul a de plus, à Pétersbourg, une bibliothèque particulière qui compte plus de 10,000 volumes, et plusieurs centaines de manuscrits slaves.

La collection de livres français à figures du comte Bobrinsky est, dit-on, l'une des plus remarquables qui existent dans cette spécialité, pour la beauté des exemplaires et des épreuves.

La bibliothèque du comte L. de Pahlen, installée dans son château de Hotzumberg, près Mittau (Courlande), fruit du travail de plusieurs générations, est presque entièrement composée de livres anciens, de manuscrits du moyen âge, et d'ouvrages d'histoire en diverses langues. Parmi les articles les plus précieux de cette collection, il faut citer comme unique, ou à peu près, un exemplaire bien conservé de l'édition originale de 1549 des *Commentarii rerum moscovitarum* de Herberstein. Il ne manque à cet exemplaire que les feuillets des *errata*. Mais ce qui rend cette lacune moins regrettable, c'est que toutes les fautes sont corrigées à la main dans le texte, d'une écri-

ture du XVIe siècle, qu'on prétend être celle de l'auteur lui même!! Nous disons que ce livre est *à peu près* unique, parce qu'on n'en connaît qu'un second exemplaire, incomplet et en mauvais état ; — celui de la Bibliothèque publique impériale de Saint-Pétersbourg (1).

Le comte Lévachow possède une bibliothèque de 6,000 volumes, où l'on remarque une quantité considérable d'incunables, d'elzévirs, et d'ouvrages français du XVIIIe siècle.

La bibliothèque de Leuchtenberg, installée au palais du *Pont-Bleu* (Pétersbourg), dans un local élégamment décoré, est composée d'environ 14,000 volumes des meilleurs ouvrages sur les sciences, depuis la fin du siècle dernier. Celle de la défunte grande-duchesse Hélène (2) est un des joyaux de ce palais, où l'on conserve aussi l'ancienne bibliothèque de son oncle le grand-duc Michel Paulowitch. Cette dernière est principalement composée d'ouvrages français, et de manuscrits en grande partie inédits. Dans celle de la grande-duchesse, l'élément allemand domine. Ces deux bibliothèques restent jusqu'ici absolument inaccessibles.

La bibliothèque du comte Dmitri Tolstoy, ci-devant

(1) Sigismond, baron de Herberstein (1486-1566), fut chargé par Charles Quint de missions politiques importantes en Danemark en Russie et à Constantinople. Il alla deux fois à Moscou comme ambassadeur, en 1516 et 1526. — Voici le titre complet de son ouvrage : *Rerum Moscovitarum commentarii, quibus Russiæ et metropolis ejus descriptio, chorographicæ tabulæ, religionis indicatio, modus excipiendi et tractandi oratores, itineraria in Moscoviam duo, et alia quædam continentur.* L'édition de *Bâle*, 1556, in-fol. avec cartes et fig. sur bois, et celle d'*Anvers*, 1557, in-8, ont été longtemps indiquées comme les premières. La véritable édition *princeps* est celle de 1549, s. l., dont il s'agit ici. Ce livre a été plusieurs fois réimprimé en latin, en allemand et en italien dans le courant du XVIe siècle, et inséré dans le recueil de Francfort, *Rerum Moscovitarum auctores varii*, 1600, in-fol. — Tous les historiens de la Russie s'accordent à reconnaître qu'Herberstein est l'écrivain le plus autorisé, pour les commencements de cet empire.

(2) Fille du Czar Nicolas.

ministre de l'instruction publique, et procureur du Saint-Synode, renferme environ 12,000 volumes sur l'histoire de Russie, sur l'histoire ecclésiastique d'Occident, enfin et surtout sur la pédagogie et l'instruction publique. Les livres de cette dernière catégorie forment à eux seuls un bon tiers de la collection. Cette bibliothèque a été transférée il y a sept ou huit ans dans le château du comte (dans le gouvernement de Riazan).

Enfin on peut signaler encore, à Saint-Pétersbourg, les collections d'autographes de MM. Douchkow, du comte Tchapsky, du comte M. Korff et de feu de Brasch.

On voit que le goût des livres a fait quelques progrès en Russie, depuis ce *courtisan* de Catherine II, qui, pour flatter l'une des passions favorites de son impériale maîtresse, faisait installer des corps de bibliothèque dans une salle de son palais, et donnait commission de lui acheter des livres *sur n'importe quels sujets,* mais en nombre suffisant et de format convenable pour que toutes les tablettes fussent bien garnies (1).

X.

(1) V. Duperron de Castéra, *Hist. de Catherine II.*

BIBLIOGRAPHIE

DESCRIPTION DE L'ÉDITION ORIGINALE

ET DES

RÉIMPRESSIONS D'UN LIVRE INTITULÉ :

HISTOIRE DES AMOURS DV GRAND ALCANDRE

en laqvelle sovs des noms
empruntez, se lisent les advantures amoureuses
d'un grand Prince du dernier siècle.

A PARIS

De l'Imprimerie de la Veusve Jean Guillemot Imprimeuse ordinaire de Son Altesse Royale, rue des Marmouzets proche l'église de la Magdelaine.

M D C LII

PREMIERE PARTIE

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE SUR L'ÉDITION ORIGINALE DE L'HISTOIRE DES AMOURS DU GRAND ALCANDRE

« On n'aurait peut-être jamais publié l'*Histoire des amours du grand Alcandre*, en laquelle, sous des noms empruntez, se lisent les advantures amoureuses d'un grand prince du dernier siècle, écrit M. Paulin Paris (1), sans la liberté laissée durant les quatre années de la Fronde aux presses parisiennes.

(1) Notice sur deux romans anecdotiques : *les Amours d'Alcandre* et *les Advantures de la cour de Perse*. — *Bulletin du bibliophile*, publié par J. Techener, 1852, X^e^ série, pp. 815 et suivantes.

« Cette histoire fut criée parmi les rues, un beau jour de l'an 1652, comme elle sortait de l'imprimerie de la veuve de Jean Guillemot, imprimeuse ordinaire de Son Altesse royale, rue des Marmouzets.

« Cette première édition est devenue assez rare pour faire révoquer son existence en doute ; mais, grâce à Dieu, *j'en ai retrouvé il n'y a pas longtemps les deux premiers feuillets* au milieu d'autres in-4 de la même année. »

« La première édition des *Amours d'Alcandre* est donc une véritable Mazarinade, quoique M. Moreau n'ait pas cru devoir la signaler dans la curieuse bibliographie qu'il vient de nous donner de ce genre de publications.

« Malgré tout l'intérêt d'un pareil pamphlet, il semble que les exemplaires en aient été d'abord peu répandus et qu'on les ait promptement retirés de la circulation. Peut-être le bon Gaston se plaignait-il (doucement, comme faisaient les princes en cette année-là), et aura-t-il persuadé à son imprimeuse ordinaire qu'il y avait dans la publication du livre manque de respect, sinon abus de confiance. Au moins est-il certain qu'à cinq ans de là, en 1657, un des hommes les plus friands de petites chroniques et d'anecdotes, Gédéon Tallemant des Réaux, ignorait complètement l'existence de l'édition des *Amours d'Alcandre*. Nous en trouvons la preuve dans la note marginale de ses dignes Historiettes, note que, par un oubli singulier, les judicieux éditeurs ont négligé de reproduire et que j'ai lue de mes yeux sur le manuscrit original, aujourd'hui la propriété de M. le comte Lanjuinais, en regard du titre « Henry quatriesme ».

« Je ne me serviray pas, écrit des Réaux, d'un manuscrit intitulé : les Amours d'Alcandre, c'est-à-dire d'Henry quatriesme, dont j'ay la clef, car on le trouvera tout entier avec ce Recueil. »

Si des Réaux avait connu l'édition de la veuve Guillemot, il aurait négligé de mentionner son manuscrit, il ne l'aurait pas joint à ses Historiettes, il n'y aurait pas renvoyé ses lecteurs.

« Autre considération : la seconde, faite en Hollande, porte la date de 1660 et n'est peut-être que de 1662 ; si celle de la veuve Guillemot avait eu son cours régulier de vente, on n'aurait pas attendu huit ans pour la renouveler dans les Pays-Bas, terre à laquelle fut à jamais donnée toute-puissance de contrefaire les livres français. C'est donc, à le bien prendre, un point assez

obscur que l'histoire de cette première édition des *Amours d'Alcandre*. Il faut dire aussi qu'une des plus anciennes réimpressions hollandaises, celle de 1662, porte ce faux titre, au revers du principal : « l'Alcandre, ou les Amours du roy Henry le Grand, par « M. L. P. D. C., sur l'impression de Paris, l'an 1651.

« Mais M. Brunet, notre loi vivante, ne paraît pas le moins du monde avoir connu l'in-4 de 1651, et ceux qui en ont parlé l'ont fait uniquement d'après le faux titre de Pierre du Marteau ; je crois donc à l'erreur de Pierre du Marteau, il aura mal daté l'édition unique et rarissime de la veuve Guillemot. En tout cas, si la veuve a donné deux éditions successives, elle a probablement donné à toutes les deux la forme des Mazarinades, et il serait donc encore plus singulier que des Réaux, en 1657, n'eût connu ni l'une ni l'autre. Sauval, l'auteur des *Antiquités de Paris*, qui rassemblait les matériaux de son grand ouvrage, dans le temps même où des Réaux écrivait ses Historiettes, Sauval n'avait pas vu non plus l'édition ou les éditions parisiennes de 1651 et de 1652. Il est vrai qu'il copie un long passage du manuscrit dans son chapitre des Amours des rois de France ; mais, s'il avait connu le livre publié, il se fût contenté d'y renvoyer ses lecteurs, il n'en eût pas transcrit une page entière, ou du moins il nous aurait averti que c'était la citation d'un imprimé. Le plagiat eût été par trop facile à découvrir.

« Ainsi les *Amours d'Alcandre*, avant la première édition, couraient beaucoup en manuscrit ; des Réaux, Sauval et bien d'autres encore en possédaient des copies. »

Si M. Paulin Paris eut la bonne fortune de retrouver les deux premiers feuillets de l'édition de 1652 des *Amours du grand Alcandre*, nous fûmes encore bien plus favorisé en rencontrant, dans la remarquable bibliothèque d'un très noble et très illustre personnage, S. A. R. Monseigneur le comte de Flandre, un exemplaire complet de cette édition.

Ce prince, si connu dans le monde des savants pour sa profonde érudition, nous fit l'extrême honneur de mettre à notre disposition cet exemplaire, pour que nous puissions en donner la description

Qu'il nous soit permis d'adresser tous nos remerciements à M. A. Scheler, bibliothécaire de Sa Majesté le roi des Belges et du prince, pour l'excessive amabilité qu'il a eue pour nous en cette circonstance.

Voici la description exacte et détaillée de l'édition de 1652 :

HISTOIRE
DES AMOURS
dv
GRAND ALCANDRE
en laqvelle sovs des noms
empruntez, se lisent les advantures amoureuses
d'un grand Prince du dernier siècle.

A PARIS
de l'Imprimerie de la Veusve Jean Guillemot (1)
Imprimeuse ordinaire de Son Altesse Royale, rue des
Marmouzets (2) proche l'église de la Magdelaine.
M D C LII

Marque : Blason de S. A. R. Gaston d'Orléans (3).

Un faux titre, 2 ff. non chiffrés : « Au lecteur. » 1 f. non chiffré : « Autorisation donnée à l'imprimeur, signée Gaston de Fromont. »

(1) *La veusve de Jean Guillemot.* — On lit dans l'*Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, par Jean de la Caille : Jean Guillemot imprima quelques pièces volantes, comme l'*Entrée de la Reyne dans la ville de la Rochelle*, in-8, 1632. Il fut adjoint de la Communauté en 1637. La veuve Guillemot reçut un brevet d'imprimeur et de libraire du duc d'Orléans, le 1 décembre 1651. M. Moreau, dans sa *Bibliographie des Mazarinades*, écrit à la page XXXIII : « Les plus séditieux pamphlets, suivant Naudé, sont sortis des presses de la veuve Coulon. Robert Sara, au contraire, la veuve Guillemot et Cardon Besoigne n'ont pas imprimés de pires. »

(2) *Rue des Marmouzets.* — Le lecteur qui aurait le désir d'apprendre l'origine et l'historique du nom de cette rue pourrait consulter : A. *Description historique de la ville de Paris et de ses environs*, par Piganiol de la Force. Paris, 1765. I, p. 439. — B. *Tableau historique et pittoresque de Paris depuis les Gaulois jusqu'à nos jours*, par J.-B de Saint-Victor. (Paris, 1822, I, 454.) III, 646.

(3) *Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans*, troisième fils de Henri IV et de Marie de Médicis, frère de Louis XIII, né le 25 avril 1608, mort le 2 février 1660.

Gaston d'Orléans fut aussi l'un des plus « habiles curieux » de son temps, et aurait bien dû s'en tenir là. Il se connaissait à merveille en livres et en médailles. « Rien en ce genre ne lui échappe », dit un contemporain. Ce n'était pas comme en politique ! La

Au dos de cette autorisation, reproduction du blason de Gaston d'Orléans.

52 pp. en tout. — Pp. 1 à 34. *Histoire des amours du grand Alcandre.* — Pp. 34 à 45. Annotation à l'*Histoire des amours du grand Alcandre.* — Pp. 45 à 52. Clef des noms propres déguisez dans l'*Histoire des amours du grand Alcandre.*

L'exemplaire de l'*Histoire des amours du grand Alcandre*, que possède S. A. R. Monseigneur le comte de Flandre, se trouve dans sa première reliure, qui est en plein veau.

Sur un feuillet blanc, placé par le relieur en tête du volume, on lit, dans une écriture du siècle dernier : « Ce livre est rare et se trouve vendu assez cher dans plusieurs catalogues ; il a été poussé jusqu'à 19 livres chez M. l'abbé Rothelin (1). »

description de sa bibliothèque, installée en 1644 au Luxembourg, est des plus attrayantes. « Elle est placée, dit D. Jacob, au bout de cette admirable gallerie, où toute la vie de la feue reine Marie de Médicis a été dépeinte par l'excellent ouvrier Rubens. Or, cette bibliothèque n'est pas seulement remarquable par l'ornement de ses tablettes, qui sont toutes couvertes de velours vert avec les bandes de mesme étoffe, garnies de passements d'or et les crespines de mesme. Outre cela, les livres sont de toutes les meilleures éditions qui se peuvent trouver, et quant à leur relieure, elle est toute d'une mesme façon, avec les chiffres de son Altesse Royale. Ce prince fait tous les jours une grande recherche des meilleurs livres qui se peuvent treuver dans l'Europe, donnant des Mémoires pour ce sujet par la sollicitation de M. Brunier, sonmédecin et bibliothécaire qui travaille continuellement à la perfection de ce thrésor... » (*Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* de Léon Techener, 1884, p. 139.)

(1) *L'abbé Rothelin : Charles d'Orléans de Rothelin, abbé de Cormeilles, littérateur, membre de l'Académie française et membre en qualité d'honoraire de l'Académie des Inscriptions et des belles-lettres, né à Paris en* 1691, *mort le* 17 *juillet* 1744.

Nous lisons dans les Loisirs d'un ministre *ou Essais dans le goût de ceux de Montaigne composés en* 1736 [*par M. le marquis d'Argenson*], *Liège, C. Plomteux*, 1787, *t. II, p.* 150 :

« *L'abbé de Rothelin s'est attaché à deux genres de curiosité, qui tiennent également à l'érudition : les médailles et les livres. Il a déjà des premières une collection considérable de tout métal et de toute forme. Il a commencé cette collection à Rome, sous les yeux du cardinal de Polignac. Son Eminence en ayant rassemblé de son côté, l'abbé espère bien qu'il les lui laissera, et son cabinet deviendra ainsi un des plus beaux et des plus précieux qu'aucun particulier ait jamais possédé en France. L'Abbé ne sera point du tout insensible*

S'il faut en croire M. Paulin Paris, l'*Histoire des amours du grand Alcandre* serait une Mazarinade.

Nous ne sommes pas du tout de son avis et nous approuvons M. Moreau de ne pas l'avoir signalée dans sa *Bibliographie des Mazarinades*.

Il est bien vrai que la veuve Guillemot publia, en 1651, une Mazarinade intitulée :

Lettre de cachet du Roi envoyée à Messieurs du Parlement sur le sujet du plein pouvoir donné par Sa Majesté à Monseigneur le duc d'Orléans, pour traiter avec M. le Prince.

Paris. Veuve Guillemot, 1651. 6 pages,
datée de Bourges, le 11 octobre (1).

à la possession d'un beau domaine littéraire, car, quoiqu'il soit homme de qualité assez riche aimable et de bonne compagnie, on l'accuse d'aimer les médailles au point que, quand il en trouve une à l'écart et que personne ne le regarde, il n'hésite point à mettre la main dessus, à la faire passer dans sa poche, et de là dans son médailler.

« *Hors de là, dit-on, il n'est pas fripon, il n'est que tracassier.*

« *Le second des goûts de l'abbé de Rothelin, est celui des livres. Sa bibliothèque commence à devenir très considérable ; il la montre volontiers et avec faste, et fait remarquer aux curieux des ouvrages imprimés et que lui seul possède ; il explique en quoi consiste leur mérite, leur rareté ou les singularités qui les distinguent.*

« *Comme il parle communément à des gens bien moins savants que lui, on ajoute foi à tout ce qu'il dit et on le félicite de posséder de si belles choses, qui seront vendues bien cher après sa mort.*

« *Quelques gens sensés trouvent qu'il y a du charlatanisme dans cette démonstration, et je suis assez de leur avis.* »

Dans le catalogue de la vente de ces livres [1746, *à Paris, chez Gabriel Martin, libraire, rue Saint-Jacques, à l'Etoile*] *on trouve au* n° 3739 : Histoire des amours du grand Alcandre || Henry IV || *avec des annotations et la clef. Paris, veuve Guillemot,* 1652, in-4. *Vendu* 19 *livres* 2.

« *Le catalogue des livres de M. l'abbé Rothelin, écrit M. Paul Lacroix dans le* Bulletin du bibliophile *de M J. Techener* [1857, *XIII, mars, p.* 142], *est très estimé, et c'est peut-être le plus curieux et le meilleur de ceux de Martin. Il y a une belle préface et une table des auteurs.* »

(1) Moreau. *Bibliographie des Mazarinades*, II, p. 129, n° 1906. [*Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, publié par M. Léon Techener. Livraison d'août-septembre 1886.]

Mais, quant à notre histoire, elle n'a que les dehors d'une Mazarinade.

Recherchant les motifs pour lesquels l'édition de 1651 de l'*Histoire des amours du grand Alcandre* était inconnue à Tallemant, à Sauval et autres, M. Paulin Paris s'exprime en ces termes : « Peut-être le bon Gaston se plaignit-il (doucement, comme faisoient les princes de cette année-là), et aura-t-il persuadé à son Imprimeuse ordinaire qu'il y avoit dans la publication du livre manque de respect, sinon abus de confiance. »

Nous admettons parfaitement qu'un désir de la part de Gaston était un ordre pour son imprimeuse, mais il nous semble que ce furent plutôt et l'arrêt du Parlement du 20 juillet 1651, et l'arrêt du Conseil du 24 octobre 1652, qui durent déterminer la veuve Guillemot à retirer le plus prestement possible de la circulation les exemplaires de l'*Histoire des amours du grand Alcandre*.

L'arrêt du Parlement de 1651 fut rendu contre les auteurs, imprimeurs, colporteurs, distributeurs et acheteurs de libelles.

Cet arrêt stipulait que les colporteurs devaient avoir été reçus par devant le bailli du Palais ou le prévôt de Paris. Il prononçait la peine du fouet contre ceux qui auraient osé se soustraire à cette formalité. Les auteurs étaient passibles d'une amende de 16 livres parisis pour la première fois, et pour la seconde d'une amende arbitraire.

Quant aux auteurs et aux imprimeurs, ils continuaient d'écrire et d'imprimer à peine de vie.

L'arrêt du Conseil du 14 octobre 1652 portait : les imprimeries de ceux qui impriment des libelles seront vendues sur-le-champ.

De plus, la veuve Guillemot était parfaitement au courant de la façon on ne peut plus rigoureuse avec laquelle les arrêts contre les imprimeurs étaient mis à exécution ; aussi, après l'année 1651, n'imprime-t-elle plus aucune espèce de pamphlets.

M. Paulin Paris se méprend lorsqu'il présume que l'édition de 1660, du Recueil de diverses pièces servans à l'histoire de Henri III, n'est peut-être que de 1662. C'est là une chose facile à vérifier, on n'a qu'à consulter notre article :

Extrait de la Bibliographie des impressions portant l'adresse : A Cologne, chez Pierre du Marteau. Recueil de diverses pièces, etc.

« L'histoire de la première édition des *Amours du grand Al-*

candre est un point obscur, écrit encore M. Paulin Paris. La réimpression hollandaise de 1662 porte ce faux titre au revers du principal : « *Alcandre* ou les *Amours du roi Henry le Grand, par* « *M. L. P. D. C.*, sur l'impression de Paris. » Mais M. Brunet, notre loi vivante, ne paraît pas avoir connu l'in-4 de 1651, et ceux qui en ont parlé l'ont fait uniquement d'après le faux titre de Pierre du Marteau.

« Je crois donc à l'erreur de Pierre du Marteau, il aura mal daté l'édition unique et rarissime de la veuve Guillemot. »

Cette histoire de la première édition des *Amours du grand Alcandre* n'est, de loin, pas aussi obscure que M. Paulin Paris veut bien le dire. C'est ce que nous allons démontrer.

Il ne faut d'abord pas conclure avec lui du fait que M. Brunet, « notre loi vivante, » ne paraît pas le moins du monde avoir connu l'in-4° de 1651, que cette édition n'existe pas.

Il ne faut pas ensuite croire avec lui à l'erreur de Pierre du Marteau, qui aura mal daté l'édition unique et rarissime de la veuve Guillemot.

En effet, comment Pierre du Marteau aurait-il pu mal dater cette édition, puisqu'il n'a jamais existé ?

On peut lire à ce propos : Histoire de Pierre du Marteau. — sa biographie. — Nous avons inséré cet article dans le livre : *Revue du Monde littéraire*, 7e année, 10e livraison, 10 octobre 1886, n° 82.

Jean Elzevier, qui imprima, en 1660, le *Recueil des diverses pièces servans à l'Histoire de Henri III, roy de France et de Pologne*, eut certainement devant les yeux l'édition originale de l'*Histoire des Amours d'Alcandre*. Cette édition originale avait pour titre : l'*Alcandre ou les amours de Henry le Grand, par M. L. P. D. C.* A Paris, de l'imprimerie de la veusve de Jean Guillemot, imprimeuse ordinaire de Son Altesse Royale, rue des Marmouzets, proche l'église de la Magdelaine. MDCLXI.

Cela est de toute évidence, car si Jean Elzevier eût eu entre les mains l'édition de 1652, ayant pour titre : *Histoire des amours du grand Alcandre*, etc., il eût reproduit ce titre et ne se fût certes pas donné la peine de le modifier. A quoi bon ; il n'y avait du reste aucun intérêt ; du moins, nous n'en entrevoyons pas.

C'est donc la veuve Guillemot qui, en 1652, donna à la réimpression de l'*Alcandre* le titre d'*Histoire des amours du grand*

Alcandre, etc. Pourquoi le fit-elle ? Sans doute elle avait ses raisons pour agir de la sorte, mais ces raisons, il n'est plus possible de les saisir aujourd'hui.

Nous concluons donc qu'il existe une édition de l'*Alcandre* portant la date de 1651, pet. in-4°. Nous ne l'avons pas rencontrée, à notre grand regret ; mais il se peut fort bien qu'un jour quelque bibliographe la découvre et vienne confirmer notre assertion.

DEUXIÈME PARTIE

NOMENCLATURE DES DIVERSES ÉDITIONS DE L'HISTOIRE DES AMOURS DU GRAND ALCANDRE

1651.

I. — *L'Alcandre, ou les Amours du roy Henry le Grand*, par M. L. P. D. C. A Paris, de l'imprimerie de la veusve de Jean Guillemot, imprimeuse ordinaire de Son Altesse Royale rue des Marmouzets proche l'église de la Magdelaine. MDCLI.
Pet. in-4.

Cette rarissime édition que nous n'avons pu rencontrer jusqu'ici doit exister comme nous venons de le démontrer. Dans quelle bibliothèque publique ou particulière se trouve-t-elle renfermée ?

1652.

II. — *Histoire* || *des Amours* || *du* || *grand Alcandre* || *en laquelle sous des noms* || *empruntez, se lisent les advantures amoureuses* || *d'un grand Prince du dernier siècle.* A Paris, || de l'imprimerie de la veusve de Jean Guillemot, || Imprimeuse ordinaire de Son Altesse Royale, rue des || Marmouzets proche l'église de la Magdelaine || MDCLII.

Cette édition a été décrite plus haut.

1660.

III. — *Recueil* || *de* || *diverses pièces* || *servans* || *à l'histoire de Henry III*, || *roy de France* || *et de Pologne*, || *dont les tiltres se trouvent en la* || *page suivante.* || A Cologne ||, chez Pierre du Marteau ||. MDCLX.

Edition imprimée par Jean Elzevier à Leyde.

Deuxième pièce : *L'Alcandre, ou les Amours du roy Henry le Grand, par M. L. P. D. C. sur l'impression de Paris de l'an* 1651.

L'Alcandre qui est renseigné comme deuxième pièce dans le sommaire tient cependant la troisième place dans le corps de ce recueil. Il n'y a pas pour titre : *l'Alcandre ou les amours du roy Henry le Grand*, mais bien celui d'*Histoire des amours du Grand Alcandre*. Cette histoire s'étend de la 226e page à la 309e.

Avis. — L'Alcandre reparaît dans toutes les éditions du recueil qui vont être décrites.

IV. — *Recueil de diverses pièces servans à l'histoire de Henry III etc...* A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCLX.

Contrefaçon hollandaise de l'édition précédente.

1662.

V. — *Recueil de diverses pièces servans à l'histoire de Henry III...* A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCLXII.

Edition imprimée par Adrien Vlacq, de La Haye.

VI. — *Recueil de diverses pièces servans à l'histoire de Henry III...* A Cologne, chez Jean dv Castel. MDCLXII.

Edition imprimée par François Foppens, de Bruxelles.

1663.

VII. — *Recueil de diverses pièces servans à l'histoire de Henry III...* A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCLXIII.

Edition imprimée par Louis et Daniel Elzevier.

VIII. — *Recueil* || *de* || *diverses pièces* || *servans à* || *l'histoire* || *de* || *Henry III* || ... A Cologne || chez Pierre du Marteau || MDCLXIII.

Pet. in-4.

Edition imprimée par Louis et Daniel Elzevier.

IX. — *Histoire des Amours de Henry IV. Avec diverses lettres escrites à ses maistresses et autres pièces curieuses.* A Leyde, chez Jean Sambyx. MDCLXIII.

Marque : La Sphère.

Edition renseignée dans le *Bulletin du Bibliophile*, de J. Techener,

1846. Bull. nº 21. 1534.

Pet. in-12.

142 pp. dont l'avant-dernière est chiffrée par erreur 143. 1 f. bl. 46 pp. y compris un faux titre. 1 f. bl.

MM. Brunet et Willems prétendent que cette édition sort des presses de François Foppens, de Bruxelles.

1664.

X. — *Recueil de diverses pièces servans à l'histoire de Henry III...* A Cologne, chez Jean dv Castel. MDCLXIV.

Edition imprimée par François Foppens, de Bruxelles.

XI. — *Histoire des Amours de Henry IV. Avec diverses lettres escrites à ses maistresses, et autres pièces curieuses.* A Leyde, chez Jean Sambix. MDCLXIV.

Pet. in-12.

Bibliothèque de S. A. R. Monseigneur le comte de Flandre. 3809. 144 pp. et 46 pp.

Edition imprimée par François Foppens, de Bruxelles.

1665.

XII. — *Histoire des Amours de Henry IV et autres pièces curieuses suivie du Recueil de quelques belles actions et paroles du roy Henry le Grand.* A Leyde, chez Jean Sambix. MDCLXV. Marque : La Sphère.

2 Part. en 1 vol.

Catalogue des livres rares et précieux en vente à prix marqués à la librairie Claudin, à Paris. Juillet 1886, nº 26984.

1666.

XIII. — *Recueil de diverses pièces servans à l'histoire de Henry III...* A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCLXVI.

Edition imprimée par Daniel Elzevier.

XIV. — *Recueil de diverses pièces servans à l'histoire de Henri III...* A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCLXVI.

XV. — *Recueil de diverses pièces servans à l'histoire de Henri III....* A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCLXVI.

Édition imprimée par Daniel Elzevier.

1668.

XVI. — *Histoire des Amours du roy Henry IV. Avec diverses lettres escrites à ses maistresses et autres pièces curieuses.* A Leyde, chez Jean Sambix. MDCLXVIII.

Édition imprimée par François Foppens, de Bruxelles.

1671.

XVII. — *Histoire des Amours de Henry IV. Avec diverses lettres escrites à ses maistresses et autres pièces curieuses.* A Amsterdam, chez Abraham Wolfgang. MDCLXXI.

1693.

XVIII. — *Recueil de diverses pièces servans à l'Histoire de Henri III.....* A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCXCIII.

1695.

XIX. — *Les Amours de Henry IV, roy de France, avec ses lettres galantes et les réponses de ses maîtresses.* A Cologne. MDCXCV.

Édition signalée dans le *Bulletin du Bibliophile* de J. Techener, 1851. Bull. 18, n° 1709.

1699.

XX. — *Recueil de diverses pièces servans à l'Histoire de Henri III,.....* A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCXCIX.

1720.

XXI. — *Recueil de diverses pièces servans à l'Histoire de Henri III,...*

MDCCXX

Cette édition est signalée par le R. P. Niceron dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, t. XXXV, p. 3, mais il ne renseigne ni sur le lieu de l'impression ni sur le nom de l'éditeur.

1744.

XXII. — *Journal* || *de Henry III* || *roy de France et de Pologne* || *ou* || *Mémoires* || *pour servir* || *à* || *l'histoire de France* || par M. Pierre de l'Estoile.

Nouvelle édition || accompagnée de remarques historiques et de pièces || manuscrites les plus curieuses de ce règne. ||

A la Haye, || et se trouve à Paris, || chez la veuve de P. Gandouin || quay des Augustins, à la belle image. || MDCCXLIV.

5 vol. in-12 avec portraits.

L'*Histoire des amours du Grand Alcandre* est insérée au t. IV. Elle va de la page 336 à 433.

On lit dans la préface du t. IV : « C'est un ouvrage très connu, imprimé et réimprimé plusieurs fois. Il est étonnant de voir combien cette pièce qui est fort agréable et bien écrite se trouve défigurée dans toutes les éditions qui en ont paru jusqu'ici. Celui qui le premier l'a donnée n'avait qu'une copie tronquée : et je la rétablis ici sur le manuscrit 8943 de la bibliothèque de Sa Majesté parmi ceux de M. le comte de Béthune. »

1746.

XXIII. — *Journal* || *des* || *choses mémorables* || *advenues* || *durant le règne* || *de* || *Henry III* || *roy de France* || *et de* || *Pologne.* ||

Nouvelle édition, augmentée de plusieurs pièces || curieuses qui n'ont jamais été imprimées, et || enrichie de figures et de notes historiques. ||

A Cologne, || chez les héritiers de Pierre Marteau. || MDCCXLVI.

Marque : Un serpent qui se mord la queue. Au milieu, un chien dans un brasier. Au-dessous la devise : *Perseveranter.*

4 vol. in-12 avec portraits.

L'*Histoire des amours du grand Alcandre* est réimprimée ici d'après l'édition renfermée dans le Recueil de diverses pièces servant à l'*Histoire de Henri III*, etc. A Cologne, chez Pierre du Marteau, MDCLXIII, in-4°, elle se trouve au t. Ier, et s'étend de la 270e page à la 368e.

M. Émile Weller dans la IIe partie de son ouvrage : *Die falschen und fingirten druckkort* intitulée : *Dictionnaire des ouvrages français portant de fausses indications des lieux d'impressions et des imprimeurs*, nous signale des éditions du :

Journal des choses mémorables advenues durant le règne de Henri III. A Cologne, chez Pierre du Marteau. MDCLXII — MDCLXIII — MDCXCIX — MDCCVI, 2 volumes, enfin MDCCXX, 4 volumes.

Ces éditions sont inconnues à MM. Brunet, Barbier, Bérard, Pieters, Willems.

Toutes nos recherches pour les découvrir sont restées sans

résultat. Nous admettons toutefois leur existence, et nous nous empressons de demander si elles renferment l'*Alcandre*.

Qu'il nous soit permis de poser une question : De quelles presses ces éditions sont-elles sorties ?

1749.

XXIV. — *Bibliothèque de campagne.* La Haye et Genève. MDCCXLIX.

L'*Histoire des amours du Grand Alcandre* est renfermée au t. IX.

1754.

XXV. — *Histoire des Amours du Grand Alcandre.*

MDCCLIV.

2 vol. in-12.

Le style est rajeuni dans cette édition. L'auteur a ajouté une suite aux *Amours de Mademoiselle d'Entragues*.

1764.

XXVI. — *Amours de Henry IV, avec ses lettres galantes à la duchesse de Beaufort et à la marquise de Verneuil.* Amsterdam. MDCCLXIV.

2 volumes in-12.

1786.

XXVII. — *Les Amours* || *du* || *Grand Alcandre* || *par M*^{lle} *de Guise ;* || *suivies de pièces intéressantes* || *pour servir* || *à l'histoire de Henri IV.* A Paris || de l'imprimerie Didot l'aîné || MDCCLXXXVI.

2 tomes in-12.

T. Ier. 251. — 4 pp. pour l'avertissement ; pp. 4 à 114 *les Amours du grand Alcandre ;* pp. 114 à 150, notes. (Sous ce titre se trouve la clef) ; pp. 160 à 251. Discours prononcés dans un conseil tenu par Henri IV, pour discuter les raisons pour et contre la dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois.

T. II. — 297 pp. plus 2 pages non chiffrées à la fin ; pp. 1 à 213, Notice sur la vie de Henri le Grand. — Cette notice est précédée de la généalogie de la maison royale de France et de celle de Bourbon jusqu'à Henri le Grand. Elle est adressée au roi Louis XV : « Je vais, dit l'auteur, rassembler ici quelques traits de l'adorable bonté de Henri le Grand, votre aïeul bien-aimé.

Pouvois-je, ô mon maître chéri, m'occuper d'un tel soin sans parler de la vôtre ? de la vôtre, dont pendant tant d'années je n'ai cessé d'éprouver les effets presque tous les jours de ma vie. » ; pp. 213 à 266, Manifeste de Henri IV sur son divorce avec Marguerite de Valois ; pp. 266 à la fin, Poésies de Henri IV.

Cette édition des *Amours du Grand Alcandre* donnée par La Borde, valet de chambre du roi Louis XV, est renfermée dans la *Bibliothèque universelle des romans*, octobre 1787, II, p. 80 et suivantes. Elle est sans aucune valeur critique. L'auteur s'est contenté de copier le texte et de reproduire servilement toutes les erreurs contenues dans les clefs des éditions antérieures.

Nous demandons la permission de ne pas relever ces erreurs ici. La lecture en serait fastidieuse. Tout au contraire, si nous faisions une réimpression des *Amours du Grand Alcandre*, nous nous empresserions de les corriger.

Léonce Janmart de Brouillant.

LA LÉGENDE DE SAINTE ENIMIE

ET DE LA PERTE DU TARN.

Cette légende mérovingienne, aussi curieuse que peu connue, est rapportée dans le tome III des Bollandistes (édition de 1770), dans l'*Histoire du monastère et prieuré de Sainte-Enimie* de M. André, et dans un petit volume récent que nous recommandons néanmoins aux bibliophiles : l'ancien *Office* de la Sainte (en latin), publié par M. l'abbé Pourcher, en 1883, d'après un manuscrit du XIVe siècle, probablement unique, qui se trouve à la Bibliothèque nationale, fonds latin, n° 913. *Officium sanctæ Enimiæ, Saint-Martin-de-Boubal* (Lozère) ; petit in-16.

Enimie, fille de Clotaire le Jeune (?), et non moins noble que belle, avait fait vœu de virginité. Son père voulait absolument la marier ; elle fut, sur sa prière instante, attaquée de la lèpre, et devint à tel point hideuse, qu'à son aspect le prétendu s'enfuit pour ne pas revenir. Délivrée de l'appréhension du mariage, elle éprouva sans doute quelque regret intime de sa beauté perdue, et une vision céleste lui prescrivit d'aller demander sa guérison à une source merveilleuse, la fontaine de *Burle,* dans la région supérieure du Tarn. Elle s'y rendit avec un cortège digne de la fille chérie du Roi des Francs, et il suffit d'une seule immersion pour faire disparaître complètement la hideuse maladie. Mais, quand elle voulut repartir pour Paris, la lèpre reparut soudain. Elle céda à une nouvelle ablution, mais revint au moment d'un nouveau départ. Une troisième cure ne fut pas moins heureuse, mais, cette fois, la princesse n'essaya plus de s'éloigner. Elle vit dans ce miracle réitéré une manifestation non équivoque des desseins de Dieu sur elle. Il entendait qu'elle se consacrât à son service dans ce lieu illustré par sa guérison. Auxiliaires de son pieux dessein, son père et son frère Dagobert (?) lui firent parvenir une somme considérable qu'elle employa à construire et à doter richement un monastère de filles, dont elle fut la première abbesse.

Ce commencement de la vie de la Sainte doit avoir un fondement historique. Nous arrivons à la partie vraiment légendaire, relative à la perte du Tarn, qui, sur une longueur d'environ 400 mètres, disparaît sous un amas énorme de roches éboulées, au lieu nommé *le pas de Soucy,* l'une des merveilles de la France centrale, découverte il y a peu d'années.

La construction de ce monastère avait exaspéré un certain diable installé dans ce coin reculé et encore à demi païen du Gévaudan. Après avoir vainement essayé de se venger sur la Sainte elle-même, ce démon, sans doute de l'espèce des incubes, se rabattit sur les autres nonnes

et leur fit faire des rêves épouvantables, ou peut-être trop agréables. Enimie, comprenant d'où venait ce désordre, obtint de Dieu la puissance d'emprisonner le malin, s'il persistait à hanter le couvent. La difficulté était de mettre la main sur lui ! Un jour pourtant, surpris en flagrant délit, il s'enfuit le long du Tarn, poursuivi de près par l'abbesse. Il allait pourtant lui échapper, en plongeant dans un gouffre insondable, l'une des bouches de l'enfer, quand la Sainte, se jetant à genoux, appela, au nom du vrai Dieu, la montagne à son secours. A sa voix, avec la promptitude de la foudre, les rochers dégringolèrent à qui mieux mieux sur l'ennemi, et formèrent l'éboulement, d'une beauté grandiose et farouche, qu'on admire au pas de Soucy. L'une des plus grosses roches, celle de l'*Aiguille*, en train d'accomplir sa descente, s'arrêta à moitié chemin, voyant qu'il n'était plus besoin de secours, que le diable était pris, et bien pris. La Sainte alors fit un geste, et les rocs s'immobilisèrent pour des siècles. Plusieurs, penchés en avant, semblent prêter l'oreille à l'éternel rugissement du prisonnier.

Suivant une variante, ce miracle aurait été accompli non par la Sainte, mais, à sa prière, par un Saint-Ilère, ermite établi dans les environs. Ce remaniement provient évidemment d'une concurrence de pèlerinages ; chacun prêchait pour son saint.

Dans ce récit, comme dans la plupart de ceux du même genre, il est bien difficile de faire la part exacte de la vérité et celle de l'imagination. La vertu miraculeuse de la fontaine de Burle semble d'origine druidique, comme celle de la source célèbre de sainte Clotilde, aux Andelys ; toutes deux ont été accaparées, comme bien d'autres, par le christianisme vainqueur. Ce qu'il peut y avoir de vrai dans la vie de la Sainte a dû se passer vers la fin du VIe siècle ou le commencement du VIIe. Bien qu'on ne sache rien d'elle que par des traditions recueillies longtemps après, — les documents contemporains ayant péri ; — on

ne saurait révoquer en doute son existence, ni même son origine mérovingienne. Il est en effet constaté par un document qui remonte à 1306, qu'à cette époque le monastère de Sainte-Enimie était, de temps immémorial, considéré comme étant de fondation royale, et exempt de la juridiction des seigneurs du pays. Entre les princes mérovingiens du VIe ou du VIIe siècle dont elle a pu être la fille, on n'a que l'embarras du choix. On sait qu'ils ne se laissaient pas manquer de concubines.

Quant à l'explication légendaire de l'éboulement des rochers sous lequel disparaît le Tarn, les géologues ont constaté qu'il était de date relativement récente. Suivant une conjecture ingénieuse et très vraisemblable de M. Lequeutre, qui a publié récemment dans le *Tour du Monde* un excellent article sur cette contrée longtemps ignorée, cet écroulement pourrait bien avoir été déterminé par le tremblement de terre de 580, dont parle Grégoire de Tours, qui détermina plusieurs catastrophes du même genre, et plus considérables encore, dans les régions alpines et pyrénéennes. Dans cette hypothèse assez vraisemblable, il y aurait eu presque concordance entre la date de cet effondrement et l'époque à laquelle vivaient (dans le même pays) saint Ilère et sainte Enimie ; et il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que la tradition eût rattaché à la légende des deux saints un fait extraordinaire qui avait dû frapper vivement tous les esprits. (*Tour du Monde,* 1886, 2e semestre, p. 298.)

Il est également vraisemblable que les alentours de la fontaine de Burle étaient habités avant l'arrivée d'Enimie. On a même appliqué à cette localité, enfouie au fond d'un cirque de roches, un mot de Sidoine Apollinaire, qui pourrait, il est vrai, convenir à bien d'autres endroits : « J'ai vu une ville dans un puits. » Quoi qu'il en soit, soit que le démon, vaincu par la Sainte, eût trouvé moyen de se dégager, soit qu'il lui fût venu des vengeurs, il est certain que le relâchement s'introduisit bientôt dans ce

monastère, comme dans celui de Sainte-Radegonde à Poitiers (V. Grégoire de Tours) et dans bien d'autres. Toutes les nonnes avaient depuis longtemps pris leur volée quand le couvent fut restauré au xe siècle par un évêque de Mende, qui en fit prudemment un monastère d'hommes. Il a subsisté jusqu'à la Révolution, et son emplacement est aujourd'hui occupé par une institution de Frères des écoles chrétiennes, en pleine prospérité, et non encore laïcisés.

Les environs de Sainte-Enimie abondent en sites de premier ordre qui n'ont été découverts et décrits que depuis peu d'années. Il y a là d'admirables paysages de tous les genres, grandioses, gracieux et terribles : de superbes débris de castels féodaux, aussi fièrement campés que ceux du Rhin, ou entaillés dans les falaises du Tarn et de ses affluents ; une immense étendue de rochers dans lesquels la nature, à l'époque quaternaire, s'est amusée à sculpter par érosion toute une cité (dite aujourd'hui *Montpellier le vieux*) ; prodigieux entassement d'ébauches colossales de remparts, de tours, de palais, d'églises ; comme si elle eût voulu parodier d'avance les œuvres humaines. Toutes ces merveilles étaient inconnues hier, et sont encore à peine visitées aujourd'hui. Nous autres, Français, nous allons chercher bien loin à grands frais, et souvent à grand risque, des curiosités naturelles ou artistiques, négligeant celles que nous avons sous la main, qui valent autant pour le moins ; sinon beaucoup mieux. C'est l'histoire de bien des voyageurs ; et de bien des maris !

B. E.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

Les *Commencements d'une Conquête*, par M. Camille Rousset, de l'Académie française, paraîtront à la librairie Plon, dans le courant de ce mois. Cet ouvrage, qui fait suite au récit de la prise d'Alger en 1830, du même auteur, est l'histoire de la domination française en Algérie jusqu'à la bataille d'Isly. Une nouvelle édition d'un autre livre des plus remarquables de M. C. Rousset, *Le Comte de Gisors*, vient de paraître à la librairie académique Perrin. Le Comte de Gisors, fils unique du maréchal de Belle-Isle, tué en 1758 à la bataille de Crofeld, est une des figures les plus sympathiques du XVIIIe siècle. Quoiqu'il soit mort à l'âge de 26 ans, il avait déjà assez vécu pour fixer l'attention de ses plus illustres contemporains. « C'était, dit Voltaire, un jeune homme de la plus grande espérance, également instruit dans les affaires et dans l'art militaire, capable des grandes vues et des détails, d'une politesse égale à sa valeur, chéri à la cour et à l'armée. Cette Étude historique, l'un des meilleurs ouvrages de M. C. Rousset, a été rédigée d'après des documents inédits, recueillis au dépôt de la guerre et aux archives des affaires étrangères, notamment d'après le *Journal du comte de Gisors pendant son voyage en Angleterre et en Hollande*, et d'après sa correspondance militaire avec son père.

Parmi les autres publications nouvelles dignes d'être signalées dans le Bulletin, il faut citer encore les souvenirs de la première période de la guerre du Mexique, *Combats et retraite des six mille* (1862), par le prince Georges Bibesco, qui a fait cette campagne comme lieutenant d'état-major. Ce récit palpitant d'intérêt, d'un épisode glorieux et trop oublié de nos annales, forme un volume grand in-8 de 280 pages, imprimé avec un soin particulier par MM. Plon, et orné de plans et de gravures, d'après des croquis originaux exécutés par un compagnon d'armes de l'auteur. Nous recommandons tout spécialement à nos confrères cette œuvre à la fois patriotique et artistique.

— *Anciens manuscrits et livres sur l'artillerie.* Dans la cu-

rieuse étude historique sur ce sujet, qui vient de paraître chez MM. Hachette, M. le colonel Humbert cite plusieurs anciens traités spéciaux, tant manuscrits qu'imprimés, d'un très grand intérêt. Le plus ancien qui nous soit parvenu, le *Livre du secret de l'art de l'artillerye et canonnerye*, remonte à la première moitié du XVe siècle. L'auteur dit sagement, entre autres choses, que ceux qui pratiquent cet art doivent « honorer Dieu plus que autres gens de guerre, » à cause des dangers plus grands qu'ils courent à toute heure, en maniant de tels engins. — Martinus Jacobus, dit Taconale, donne de nombreux spécimens de l'artillerie du XVe siècle dans son livre *De machinis libri decem* (1499). — M. le colonel Hennebert cite encore: la *Fraye instruction de l'artillerye*, par Diego Ufano, trad. de l'espagnol par de Bry. *Francfort*, 1615; — la *Pratique de la guerre*, par le sieur Malthus, commissaire général des feux et artifices de l'artillerie de France, 1646; — Les *Discours et dessins* du capitaine Vasselieu pour Monseigneur Gaston de France, frère unique du Roy (Louis XIII), manuscrits (Bibliothèque nationale); — Casimir Siemienowicz, *Ars magna artilleriæ*, 1650. Ce dernier auteur donne des recettes variées et tout à fait ragoûtantes pour empoisonner les projectiles. En voici un échantillon: « Mêlez des menstruës de femmes brehaignes et de la cervelle de rats, de chats et d'ours, de l'escume de chien enragé, du sang de chauve-souris, de l'huile où vous aurez fait infuser quantité d'araignées. Vous emplirez de cette *liqueur* vos boulets et chargerez suivant la méthode accoutumée. » (Servez chaud.)

Parmi les illustrations du volume de M. Hennebert, on remarque la reproduction du beau portrait de Vauban, dessiné d'après nature par Ch. Lebrun, et qui appartenait au maréchal d'Hatzfeld, « dont la vente fut faite à l'hôtel Saint-Pouange, rue Neuve des Petits Chams (*sic*). »

LE SONGE DE POLIPHILE

IV

POLIPHILE ARCHITECTE

C'est surtout comme architecte que Colonna mérite d'être étudié. A-t-il pratiqué cet art de l'architecture auquel est consacrée la partie la plus précise de son livre ? On ne le sait ; le nom de Francesco Colonna ne se trouve associé ni directement ni indirectement à aucune des constructions italiennes du XVIe siècle. Il est donc plus que probable que l'auteur du *Songe* s'est borné au rôle de théoricien, alors que les contemporains qui ont écrit sur la matière, Ghiberti, Leo Battista Alberti, Léonard de Vinci et les autres, joignent aux vues théoriques une pratique assidue.

FIGURE DE PLANÈTE
(Gravure de M. Prunaire pour l'édition de M. Popelin).

Avant le XVe siècle, les ouvrages relatifs aux arts du dessin sont peu nombreux et d'importance secondaire. Sans parler des fugitives indications du médecin Aetius

(VIe siècle) et de l'anonyme de Muratori (VIIIe siècle), le moine Théophile (auquel on attribue la découverte de la peinture à l'huile) donne, au XIe siècle, des renseignements empiriques sur les différentes branches de l'art dans sa *Schedula diversarum artium*, qui ne manque ni d'ordre ni de méthode. La *Mappae clavicula* (XIIe siècle) n'est au contraire qu'une série monotone de simples conseils ; vers le XIIIe siècle, on publie le *De coloribus et artibus Romanorum* d'Héraclius, recueil, en pauvres hexamètres, d'une vingtaine de recettes sur l'emploi des couleurs, de la dorure, de la taille du cristal et des pierres précieuses, etc. Puis vient sous le nom de troisième livre d'Héraclius, en prose, un mélange de préceptes de source byzantine, arabe et française, avec certains souvenirs de Vitruve et de Pline. Après quelques traités italiens et français de médiocre importance, on arrive au *Trattato della pittura* de Cennino (XIVe siècle), livre tout pratique, écrit pour la *bodega*, sans aucun souci d'esthétique.

Le commentaire de Ghiberti appartient à une ère nouvelle, à celle de l'admiration enthousiaste pour l'antiquité à peine exhumée et déjà conquise par la Renaissance. A partir de ce moment, les traités sur l'art prennent de plus larges proportions. Ecrits par des savants doublés de lettrés, ils s'élèvent promptement au-dessus du niveau des indications pratiques pour l'atelier, et inspirés par les livres anciens que répandent les humanistes et par la vue studieuse des monuments antiques, ils joignent à l'éloquence de la forme de hautes conceptions d'art. Tel devait être l'ouvrage de ce Lombard, Vincenzo Foppa, qui passe pour n'avoir point été inutile à Bramante et à Raphaël. Tel est le manuscrit inédit d'Antonio Filarete, dédié à Pierre de Médicis en 1460 ; tels encore les traités de Piero de la Francesca interprétant Vitruve et Euclide, la *Summa arithmeticae* et la *Divina proporzione* de Luca Paciolo, et surtout les dix livres *De re aedificatoria* de Leo Battista Alberti et le *Trattato della Pittura* de Léonard

de Vinci, l'un et l'autre de 1485, postérieurs à la rédaction de l'*Hypnérotomachie*, terminée en 1467, mais antérieurs à sa publication définitive, qui n'eut lieu qu'en 1499.

La série, d'ailleurs assez courte, de ces traités sur l'art est continuée par l'étrange volume de Colonna. Mais, tandis que ses devanciers s'étaient enfermés dans le domaine sévère de la théorie, imprimant à leurs livres un caractère exclusivement technique, Colonna revêt ses idées architecturales du manteau de la fiction et donne à celle-ci une place si considérable que souvent elle se substitue aux préoccupations scientifiques. Quel parti Colonna tira-t-il de ses devanciers pour son *Hypnérotomachie*? Son principal inspirateur est évidemment Vitruve, dont les dix livres venaient d'être découverts par Poggio. D'abord la définition suivante de Vitruve : *Eurythmia est venusta species, commodusque in compositionibus membrorum aspectus*, domine toutes les conceptions architecturales de Poliphile. Bien qu'il mêle à cette eurythmie des souvenirs de l'art gothique et les libres caprices de sa propre fantaisie, il reste cependant foncièrement fidèle à ce respect des lignes, à cette loi souveraine des proportions régulières, à cette nécessité de l'accord des parties avec le tout que l'écrivain romain ne cesse de recommander(1). Décrit-il une ruine antique, il loue avant tout la noblesse des formes, la justesse des rapports, l'exactitude des mesures. Même dans ses conceptions les plus extraordinaires, quand il édifie ces colossales constructions qui coûtent si peu à son imagination luxuriante, il observe, avec une rigueur mathématique, les lois de sa fantastique harmonie.

(1) Dans sa très judicieuse note, déjà citée par nous, sur un passage de l'album de Villard de Honnecourt, M. Alfred Darcel a signalé nettement ce caractère classique et vitruvien du *Songe de Poliphile*. Selon lui et selon nous, l'œuvre de Colonna est la première où l'antiquité païenne reparaisse avec toute la splendeur de son architecture. La théorie des ordres anciens y est présentée comme une protestation contre la *barbarie* du style gothique.

« Si la proportion de ses monuments, dit avec raison M. Popelin, la richesse des matériaux dont ils sont construits ou revêtus tiennent plus du fabuleux que de la réalité possible, les inventions de son génie, le rapport des parties au tout, l'eurythmie, les détails de son architecture demeurent constamment soumis aux strictes lois de l'architectonique romaine. » Vitruve trace de l'architecte un portrait idéal, comme Cicéron de l'orateur : « Il faut qu'il soit ingénieux et laborieux tout ensemble..... il doit être lettré, savoir dessiner, être instruit dans la géométrie et n'être pas ignorant de l'optique, avoir appris l'arithmétique et s'être nourri de la lecture de l'histoire; avoir étudié avec soin la philosophie, connaître la musique et avoir quelque teinture de la médecine, de la jurisprudence, de l'astrologie et du mouvement des astres (1). » Colonna exige de l'architecte le même mélange de connaissances pratiques et d'érudition générale. Il y ajoute même un indispensable supplément de qualités morales : « ... et oltra la doctrina, sia bono, non loquace, benigno, benevolo, mansueto, patiente, faceto, copioso, indagatore curioso, universale et tardo. » Les termes mêmes de Vitruve, *symmetria, eurythmia, machinatio, venustas, concinnitas,* reviennent fréquemment dans l'italien latinisé de Poliphile. Beaucoup de ses constructions, surtout les théâtres et les thermes, sont évidemment conçus d'après les indications de l'architecte romain. Enfin c'est Colonna qui le premier a jeté quelque clarté sur ces mots tant discutés de Vitruve, *scamilli impares,* qui signifient selon lui ce *proclivio sopra il margine determinato alla cima..... della corona,* c'est-à-dire, d'après l'interprétation de M. Popelin, « cette inclinaison imprimée au plan de la cimaise de la corniche, afin que sa saillie ne masque pas le bas des sculptures exécutées au-dessus, vues de terre. » Au reste Vitruve est avec

(1) Vitruve, livre I, chapitre I, traduction C. Perrault, revue, de la collection Nisard.

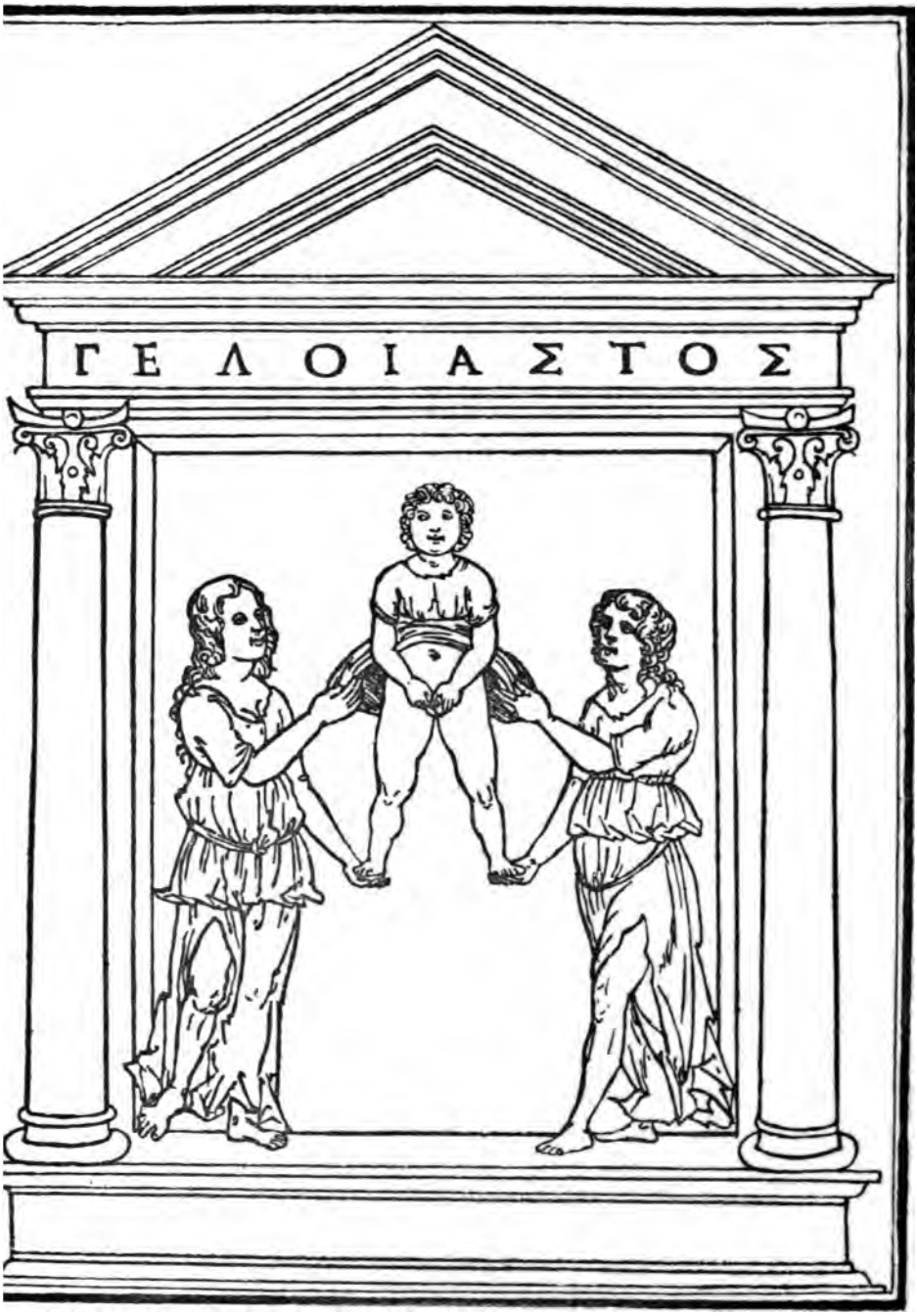

L'ENFANT FONTAINE (Édition Aldine, 1499).

Pline le grand instituteur de tous ces théoriciens d'art de la seconde moitié du xve siècle. Alberti les cite avec la même profusion et invoque leur témoignage avec la même confiance que Colonna. Les préceptes de Vitruve semblent avoir exercé sur l'art de cette époque une influence trop dominante et l'on retrouverait dans plus d'un monument l'excessive préoccupation des enseignements du maître vénéré. Trop souvent l'application minutieuse des principes de Vitruve a gêné la libre inspiration de ces dociles élèves, de Giuliano da San Gallo, entre autres, l'architecte favori de Laurent le Magnifique. Celui-ci du reste était, comme en témoignent les monuments élevés par lui, un partisan déclaré de l'architecture classique. Son biographe Valori dit en termes explicites : « *Architecturam amavit, sed illam praecipue quae antiquitatis aliquid redoleret. Quod facile apparet in Praetorio Caiano, priscam illam veterum magnificentiam repraesentante, quod Politianus elegantissimo carmine celebravit.* » Même les plus hardis champions de l'école naturaliste, Masaccio, Masolino da Panicale, Andrea del Castagno, Piero della Francesca, Paolo Uccello, tout en étant des plus modernes dans la conception et la composition de leurs œuvres, reviennent à Vitruve et à l'antiquité lorsqu'il s'agit du décor architectural dans lequel ils encadrent leurs scènes.

Poliphile connaît aussi les *Eléments* d'Euclide retrouvés en 1442. Il fait de beaucoup plus nombreux emprunts à l'*Histoire naturelle* de Pline l'ancien (publiée en 1469), riche et substantiel recueil des connaissances scientifiques de l'antiquité, abondant en anecdotes curieuses, en fabuleux récits, en multiples détails sur la peinture, l'architecture et la sculpture, qui reparaissent à chaque page dans l'*Hypnérotomachie*. C'est à Pline presque exclusivement qu'il doit ses notions sur les divers marbres, sur les pierres rares, sur les riches métaux de l'antiquité, soit qu'il rappelle les chambres d'or du palais de Séleucus, soutenues par des pilastres d'argent, ou l'Apollon capitolin

rapporté du Pont par Lucullus, ou le Mercure colossal et la grande statue de Néron, exécutée par Zénodore, ou enfin le Sérapis « œuvre incroyable en une seule émeraude de neuf coudées » ; soit qu'il compare les détours de son monument obéliscal avec le labyrinthe inextricable construit à Clusium par Porsenna.

Parmi les Italiens, ses prédécesseurs ou ses contemporains qui ont écrit sur l'art, Colonna a dû sans doute mettre à profit Gentile da Fabriano, dont l'ouvrage aujourd'hui perdu avait pu être communiqué à l'auteur du *Songe* par les disciples du maître vénitien. Plus probablement encore, il connut le traité *De divina proporzione* de Luca Paciolo, qui entretenait d'étroits rapports avec les Alde, futurs éditeurs de l'*Hypnérotomachie*. Quant au parti que Colonna tira du *De re aedificatoria* d'Alberti, on a plus que des conjectures. Comme Alberti, Colonna fait reposer toutes ses doctrines architecturales sur la géométrie. Parfois même les expressions des deux auteurs sont presque identiques. Leo Battista parle ainsi : « *Ergo* RIMARI OMNIA, CONSIDERARE, METIRI, *lineamentis picturae colligere nusquam intermittebam.* » La nymphe Logistique tient exactement le même langage à Poliphile : « *Poliphile, te in questa parte commando, perchè avido sei di tanta disquisitione, imperochè* OMNI COSA RIMARE, CONSIDERARE *et* METIRE *laudabile se presta.* »

Les monuments imaginés par Colonna sont avant tout les produits des libres caprices de son esprit inventif, et bien téméraire serait l'architecte qui, séduit par l'enthousiasme descriptif de l'auteur, voudrait donner un corps à ses conceptions. Toutefois, çà et là, quelque réalité se mêle à cette fantaisie déréglée. Ainsi on peut surprendre dans les constructions gréco-romaines de Poliphile une évocation inconsciente de gothique qui se dégage du style antique imposé par Colonna à tous ses monuments. Ce gothique involontaire, où l'a-t-il pris sinon dans ces hybrides et charmantes constructions de Venise qui mêlent l'impor-

tation de l'art antique par les maîtres lombards au vieux style indigène ? Il semble, comme l'a remarqué M. Ilg (1), que dans le monument obéliscal, le *capo d'opra* de Poliphile, le massif central avec les vaisseaux latéraux rappelle vaguement quelque base de Munster moyen âge, surmontée de l'obélisque en guise de flèche. De même les temples du *Songe,* entre autres ce temple de Diane si singulièrement nommé *Sancta basilica,* ne sont pas sans une lointaine analogie avec les cryptes chrétiennes. Ces figures debout sur des sarcophages, cet autel en bronze, ces peintures murales, ces lampes toujours allumées, tombant du sommet de la voûte, sont d'une inspiration religieuse toute moderne. Un pareil mélange du sacré et du profane s'explique d'ailleurs (2) : tout nourri du suc classique, humaniste profondément versé dans la connaissance des vieux auteurs, Poliphile veut être et croit être un architecte antique et païen ; mais malgré lui les souvenirs obsédants de l'art chrétien traversent son esthétique gréco-latine et viennent jeter au milieu de l'aménagement profane plus d'un détail involontairement emprunté aux traditions catholiques (3). C'est

(1) P. 64.

(2) Cette confusion du païen et du chrétien, en sens inverse, se rencontre fréquemment à ces époques : les églises se remplissent d'ornements empruntés aux temples ; un simple changement d'étiquette suffit pour transformer des statues de dieux en images de saints. Toutefois cette promiscuité souleva plus d'une protestation. Malgré son ardent amour pour l'antiquité, Pie II reproche à Sigismond Malatesta d'avoir introduit les symboles païens dans son église de saint François de Rimini, devenu, dit-il, au lieu d'un temple chrétien, un sanctuaire de tous les dieux ; il lui pardonne moins encore la fameuse inscription du mausolée d'Isotte : *Divæ Isottæ sacrum* (V. *Les Précurseurs de la Renaissance,* par M. E. Müntz, p. 223.)

(3) M. Alfred Darcel relève avec sa sagacité ordinaire ce mélange inconscient du style gothique dans les conceptions de Colonna. C'est ainsi qu'après une violente invective contre les gargouilles, qu'il remplace par des gouttières descendant dans l'intérieur des colonnes, il accepte dans le même édifice un système d'arcs-bou-

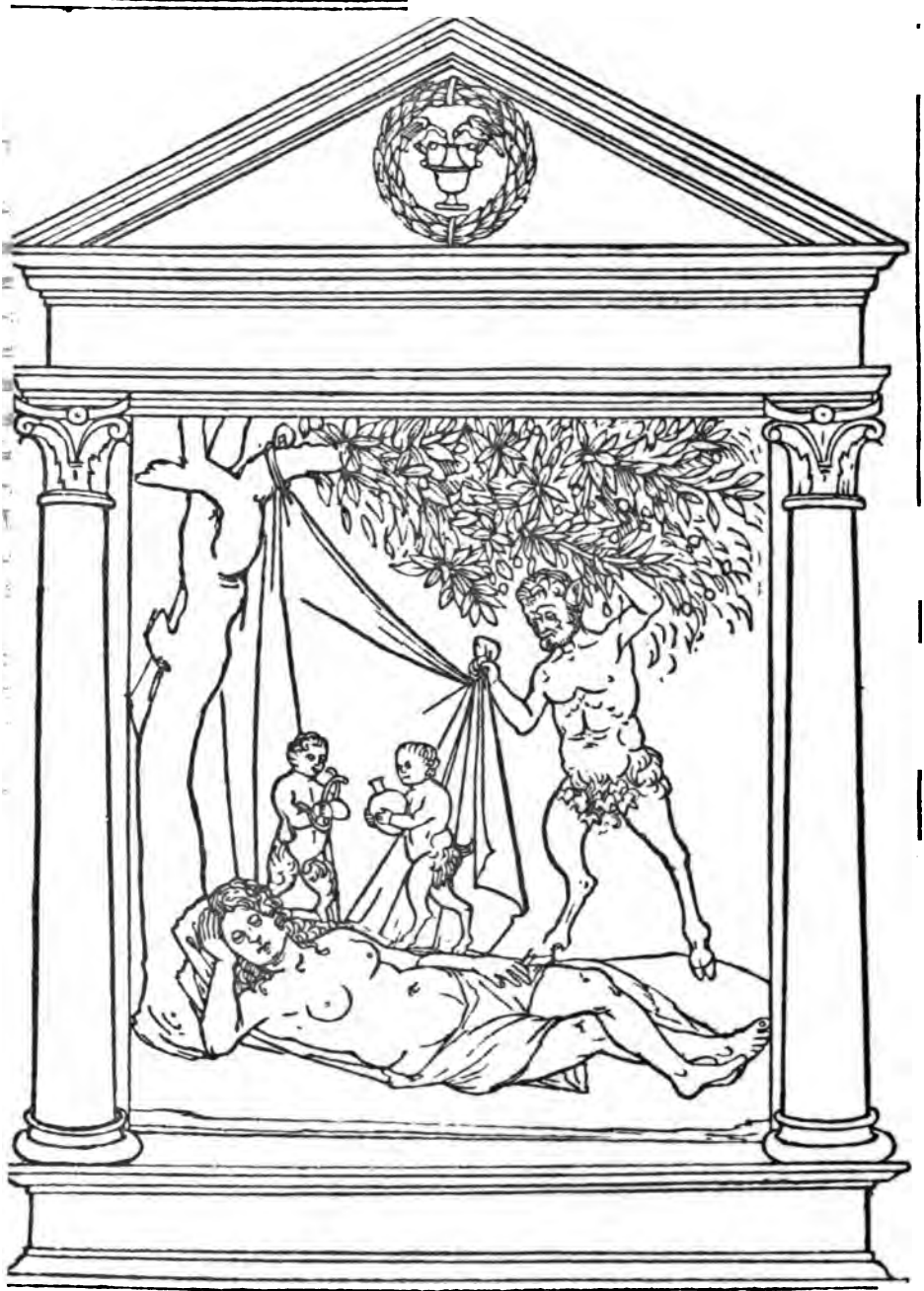

ΠΑΝΤΩΝ ΤΟΚΑΔΙ

LE SOMMEIL DE LA NYMPHE (Édition Aldine, 1449).

ainsi que Brunelleschi, dans son église de San Lorenzo à Florence, marie à la conception initiale d'une basilique une colonnade à toiture plate. C'est ainsi encore que, tout en croyant imiter avec une scrupuleuse exactitude les modèles anciens, nombre d'architectes et de sculpteurs restaient involontairement fidèles au style roman ou gothique. Seul peut-être Alberti demeure vraiment ancien ; dans son traité théorique il n'enseigne que les formes païennes et semble s'adresser à des fidèles du polythéisme grec. Longtemps auparavant, dès le XIIIe siècle, Nicolas de Pise s'était montré, plus que tous ses successeurs de la Renaissance, un sincère et naïf disciple des anciens. Certaines de ses œuvres sculptées rappellent les monuments romains des derniers temps de l'Empire. L'esprit nouveau n'avait pas encore troublé chez lui l'imitation docile de l'antiquité.

Dans quelle proportion la vue des monuments qui ornaient l'Italie du XVe siècle a-t-elle influé sur les capricieuses créations de Colonna ? Peu, en somme, et l'imitation même indirecte des chefs-d'œuvre réels se surprend très rarement dans les fictions artistiques de l'*Hypnérotomachie*. Toutefois dans le cheval ailé assailli par des enfants que renverse l'animal, Cicognara veut trouver une inspiration du cheval de Guatamelata à Padoue par Donatello, les deux montures étant également à l'amble. On pourrait aussi saisir dans ce Pégase quelques rapports avec le Colleone de Verrocchio, achevé et fondu en 1496 par Alessandro Leopardo et qui joignait alors à sa grandiose allure tout l'attrait de la nouveauté (1), ou encore avec le cheval de Marc-Aurèle dont Filarète venait de donner une copie en bronze et que le pape Sixte IV faisait restaurer en 1473. L'antiquité a aussi inspiré le dessin principal de

tants gothiques extérieurs, destiné à assurer la solidité de la construction.

(1) D'ailleurs il n'y a peut-être là qu'une ressemblance d'époque. Ainsi le Colleone et sa monture se voient déjà dans un dessin du recueil de Jacopo Bellini acquis par le Musée du Louvre.

la plus charmante fontaine du *Songe :* dans la partie supérieure, soutenues sur une base à feuilles d'acanthe, les trois Grâces harmonieusement groupées font jaillir l'eau de leurs seins ; chacune d'elles élève une corne d'abondance d'où l'eau s'échappe en jet puissant. Il semble que ce joli groupe ait été imité des Grâces nouvellement découvertes, exposées d'abord dans le palais du cardinal Piccolomini à Rome, transportées ensuite à Sienne, et popularisées plus tard par Raphaël. Sur un panneau d'un des nombreux chars de triomphe longuement décrits par Poliphile est représenté un Apollon delphien tenant l'arc, évidemment emprunté, comme le remarque M. Ilg, à un modèle antique. Une scène de vendange, où Poliphile montre une foule d'enfants dans des attitudes variées, se retrouve en grande partie dans une ancienne et rare gravure sur cuivre de l'école vénitienne citée par Passavant (1). Le temple merveilleux où l'amoureux Poliphile reconnaît enfin son adorée Polia est directement inspiré par le Panthéon dont, à la même époque, Alberti hasardait une libre imitation dans la chapelle Nunziata. Le magnifique « monument de la pieuse reine de Carie », que Poliphile contemple avec tant de vénération, est peut-être de toutes les créations imaginées par l'auteur et traduites par le graveur sur bois, celle qui présente le plus de *réalité*. On y retrouve en effet la composition ordinaire des dessus d'autel ou des monuments funéraires de la fin du xve siècle, telle que la comprirent et l'exécutèrent les Lombardi à Venise, les Rossellino et les Desiderio da Settignano à Florence ; on y retrouve aussi un visible emprunt à la partie centrale de l'arc de triomphe de Constantin ; les *Prodiges de sainte Hyacinthe* de Benozzo Gozzoli, au Vatican, montrent des ruines antiques semblables à celles qui sont si souvent décrites dans le *Songe*. Mantegna, qui, âgé de trente-trois ans en 1467, était alors dans la plénitude de son talent,

(1) T. V, p. 48, n. 121.

paraît avoir exercé sur Colonna une influence dont on relève au moins deux témoignages probants : une des fresques peintes à Padoue par le maître Mantouan, la *Guérison d'un aveugle par saint Jacques*, présente « un bel arc antique dont l'archivolte, l'architrave, la frise, les anses, le soffite ont une grande analogie avec les détails de la porte que Colonna décrit au cinquième chapitre du *Songe de Poliphile*. Les feuillages, les festons nombreux qui décorent l'architecture de Mantegna se trouvent indiqués dans le livre de Colonna ainsi que les ornements de l'arc et les colonnes corinthiennes qu'on voit dans la *Sentence de saint Jacques* du même peintre » (1). On peut encore surprendre dans les théâtres de l'*Hypnérotomachie* un assez vif souvenir des arènes si bien conservées de Vérone et de Pola ; et surtout dans le superbe amphithéâtre élevé au centre de l'île de Cythère, une imitation immédiate du Colisée qui, avant tous les restes de la vieille Rome, devait frapper l'ardente imagination des Italiens du xve siècle. L'amphithéâtre de Poliphile « est composé à l'extérieur de trois rangées d'arcades en plein cintre surélevé d'un septième du diamètre. Ces arcades sont séparées au rez-de-chaussée, ainsi qu'au premier étage, par des demi-colonnes, autrement dites colonnes nichées, au deuxième étage par des pilastres » (2). Cette disposition est conforme à celle du Colisée. Il se peut aussi que les trois portes du *Temple de la paix* élevé par Vespasien aient servi de lointain modèle à Poliphile pour les trois portes devant lesquelles il est conduit par les nymphes Logistique et Thélémic : même forme cintrée, même maçonnerie entre chacune des portes, enfin en avant et au-dessus de la triple ouverture se remarque, soit dans les anciennes gravures du *Temple de la paix*, soit dans le bois du *Songe*, un même aspect de paysage sauvage et pierreux.

(1) Introduction de M. Popelin, 138-139.
(2) *Ibid.*, p. 146.

La nymphe, tournant au gré du vent, qui surmonte le monument obéliscal de Colonna, est inspirée par une description de Vitruve (livre I, chapitre VI) : « Andronic Cyrrhastès, dit-il, bâtit à Athènes une tour de marbre de figure octogone, sur chacun des côtés de laquelle était l'image de l'un des vents, à l'opposite du lieu où il souffle. Sur cette tour qui se terminait en pyramide, il posa un triton d'airain qui tenait une baguette de la main droite et la machine était ajustée de sorte que le triton, en tournant, se tenait toujours opposé au vent qui soufflait et l'indiquait de sa baguette. »

Enfin, sous le portique où Poliphile aperçoit l'épouvantable dragon, les parois revêtues de marbre sont ornées de sculptures dont les motifs (petits monstres aquatiques, demi-hommes et demi-femmes aux queues de poissons, celles-ci assises sur le dos de ceux-là, les uns jouant de la flûte, les autres portant des vases remplis de fruits et de cornes d'abondance), sont certainement des copies de pilastres et de frises de monuments contemporains, pilastres et frises popularisés par les encadrements des innombrables livres à figures vénitiens de la fin du xve siècle.

« Dans la voussure de la porte je vis un travail très-soigné d'une mosaïque de verre doré et des couleurs les plus agréables..... j'étais là, l'esprit ravi, suspendu à ces sujets si bien peints, si bien disposés, composés avec tant d'art, rendus avec tant d'élégance, nullement dégradés, tant le ciment qui retenait les cubes de verre avait de résistance, à ce point qu'il les maintenait serrés l'un contre l'autre avec une cohésion telle que jusqu'ici ils étaient demeurés intacts et qu'aucun n'était tombé..... Je considérais les détails exquis, les eaux, les fontaines, les monts, les collines, les bois, les animaux, dont le coloris se dégradait avec la distance, et les oppositions de lumière, et les reflets dans les plis des vêtements, et tant d'autres qualités qui pouvaient rivaliser avec celles de la nature. » Evidemment c'est là une description faite de *visu*. Colonna

est allé maintes fois dans la patrie des mosaïstes, à Venise ou à Murano ; il a vu les délicats artistes enduire d'un ciment résistant les étincelants cubes de verre, ménager savamment les oppositions de lumière et les chatoyants reflets ; il a regardé de près ce minutieux travail et c'est *d'après nature* qu'il en a transporté le tableau exact dans son rêve poético-didactique. Notons qu'il s'agit ici non de la mosaïque de pierre, mais de la mosaïque de verre, essentiellement vénitienne, et que Poliphile avait pu admirer les chefs-d'œuvre de cet art fin et patient à Saint-Marc, où Michel Giambono venait de terminer, en atteignant à l'aide de ces cubes de verre la perfection de la fresque, sa splendide décoration de la chapelle des Mascoli, conçue entièrement dans le style de l'art nouveau, avec les savantes dégradations de tons et la justesse de perspective vantées par Colonna. Il insiste volontiers sur cet art minutieux qu'il appelle *opera vermiculata di exquisita tesselatura vitricularia, cum dorate superficie,* ou encore *opera colorifica di museaco subtilmente expressa.* C'est en mosaïque que Colonna imagine les panneaux qui ornent la voussure de la porte du fameux obélisque ; c'est en mosaïque encore qu'il compose un enfer, réminiscence évidente de celui que Giotto, s'inspirant du Dante, peignit à Padoue dans l'église de Santa Maria dell'Arena. L'auteur du *Songe* semble comprendre les précieux avantages de la mosaïque, mieux assurée que la peinture contre les injures du temps ; peut-être a-t-il entendu ce mot de Ghirlandajo, son contemporain, recueilli par Vasari : « La vera pittura per l'Eternità essere il mosaïco. »

Au total, on ne rencontre dans le *Songe* que quelques détails très secondaires d'architecture, suggérés par la vue des monuments de la Péninsule. Il semble qu'à son tour, le livre de Colonna soit resté sans influence notable sur les œuvres contemporaines de l'art italien. Tout au plus a-t-on voulu saisir çà et là quelques vagues souvenirs des

conceptions de Poliphile. Ainsi une Résurrection (1) de Raffaellino del Garbo, à l'Académie des Beaux-Arts de Florence, présente un sarcophage dans le goût favori de notre auteur. Ainsi encore à la Madonna del' Orto, Cima da Conegliano, dans le saint Jean avec quatre saints, a peint un édifice voûté en ruine où l'on retrouve un travail de ferronnerie ajourée, rappelant la toiture des thermes des nymphes décrites par Colonna dans son huitième chapitre.

LES RITES DU TEMPLE DE VÉNUS
(Edition Aldine, 1499).

Du reste, il n'y a pas lieu de s'étonner que l'action exercée par le *Songe de Poliphile* n'ait pas été plus puissante. Au moment même où paraissait l'*Hypnérotomachie,* l'évolution de l'art italien était déjà consommée : Colonna est resté essentiellement un *Quattrocentiste,* un féal du

(1) Voir l'Introduction de M. Popelin, pp. CXXXVIII et CXXXIX.

xve siècle, un archéologue sans merci, alors que le sentiment nouveau a déjà prévalu.

Les principaux chefs de la première Renaissance, les Brunelleschi, les Donatello, les Rossellino, les Filarete, les Alberti, meurent vers l'époque où Colonna enfante son volumineux ouvrage. Déjà on abandonne Squarcione, Mantegna et leur école. Giorgione et le Titien sont nés, Palladio et Sansovino se séparent des Lombardi et de leur école.

Le culte de l'antiquité est délaissé, l'art chrétien reprend ses droits. Représentant d'une génération qui s'éteint, Colonna ne pouvait montrer aux *Jeunes* le chemin nouveau.

Peut-être cependant leur a-t-il ouvert les yeux sur l'importance capitale du paysage. Pénétré d'un profond sentiment de l'harmonie nécessaire entre l'être vivant et le cadre animé qui l'entoure, entre la figure et le costume, il donne aux fonds une valeur jusqu'alors inconnue. Tous ces monuments imaginaires qu'il sème à travers l'*Hypnérotomachie* sont encadrés dans des paysages amoureusement décrits, mis en rapport avec la situation morale des acteurs, cessant d'être un accessoire pour devenir une partie intégrante de la scène générale. On peut croire que cette valeur nouvelle assignée par Poliphile à la nature a été remarquée utilement par la génération des artistes immédiatement postérieurs, qui comme le Giorgione dans son *Concert champêtre*, et surtout comme le Titien dans le *Saint Pierre martyr*, surent associer si puissamment le paysage à l'impression d'ensemble. Cette harmonie entre le paysage et l'action conduit Colonna à mettre la figure en accord avec le costume, à décrire le mouvement aisé des draperies dessinant fidèlement le corps, à préciser avec une curiosité de *réalisme* prématuré les moindres aspects de ses personnages.

Mais cette faculté d'observation minutieuse s'arrête trop à la surface; elle n'a rien de profond; elle habille les acteurs, elle ne pénètre pas jusqu'à leur caractère intime.

Dans cette féerie tourbillonnante qu'il déroule sous les yeux du lecteur, surtout en cette description exubérante des merveilles accumulées dans le palais de la reine Eleuthérilide, Colonna ne s'attache qu'aux côtés extérieurs ; c'est un décorateur qui dispose avec une profusion luxueuse le riche théâtre de l'action, qui sait y placer ses héros en groupes rythmés et leur communiquer le mouvement sans leur donner la vie ; la psychologie, l'étude des sentiments, la vie réelle est absente.

L'art italien des siècles suivants ne doit guère plus à Colonna. A peine rencontre-t-on dans l'obélisque hissé sur un éléphant de marbre par le Bernin en 1665, sous le pontificat d'Alexandre VII, un souvenir direct du colossal éléphant de Poliphile, souvenir constaté avec précision par un poète contemporain.

Houel, dans son *Voyage pittoresque de la Sicile* (t. II, p. 148), parle aussi d'un obélisque analogue à Catane : « Il y a quelque apparence que cet obélisque avait été placé sur le dos d'un éléphant de pierres de lave et que l'éléphant était posé sur un piédestal ; tout le monument a été renversé et brisé par la guerre ou par des tremblements de terre. »

En France, après la traduction de Martin, l'effet semble avoir été plus général. Dans la seule région de l'ouest, Benjamin Fillon, si bon juge en toutes ces matières, signale de nombreux emprunts faits aux bois du *Songe*.

« Le premier, dit-il, qui me vient à la mémoire est un bas-relief de médiocre exécution, encastré dans la façade d'une maison sise rue de la Juiverie à Nantes. C'est la copie presque servile de la figure emblématique de femme, portant une tortue d'une main et une paire d'ailes de l'autre, placée au feuillet 46 de l'édition de 1546..... Je citerai encore l'ancienne fontaine de la cour d'honneur du château de Vouvent (Vendée), imitée de celle reproduite au feuillet 30, mais dont il n'existe plus que la vasque supérieure en granit et deux des *Mélusines*, ayant

le corps terminé en queue de poisson, qui tenaient la place des quatre harpies figurées sur l'original..... Cette fontaine avait été probablement construite sous Henri II, pour le grand chambellan Longueville, apanagiste de Vouvent et de Mervent. Vient après un débris de bas-relief en pierre de Chauvigny près de Poitiers, recueilli aux environs de Thouars par Mlle Renard, marchande de curiosités à Niort ; bas-relief qui est la reproduction exacte de l'image du soleil, supporté par un aigle, gravée au feuillet 31. Il provient peut-être du château d'Oiron, bâti par les Gouffier. Dans la Collégiale, construite sur les dépendances de cette demeure princière, est le tombeau de l'amiral de Bonnivet, l'un d'eux qui, lui aussi, avait pris pour emblème, comme Alde Manuce, l'ancre entourée d'un dauphin et la devise *Festina lente*. Je ne dois pas oublier non plus un carreau de terre cuite émaillée, de fabrication poitevine du commencement de la seconde moitié du XVIe siècle, sur lequel se voit en relief le rébus gravé au folio 86, avec la légende (tirée de Salluste) : ***Pace ac concordia parvae res crescunt. Discordia maximae dilabuntur.*** Cette curieuse terre cuite a été récemment trouvée à Cholet (Maine-et-Loire). Il est un cinquième emprunt fait au *Songe de Poliphile :* marque typographique d'Antoine Dangicourt, le premier imprimeur qui se soit établi à Fontenay-le-Comte, vers 1550. Elle représente un génie ailé, recevant dans ses mains la manne céleste, avec la légende : *Ange y court.* L'amour perçant le ciel d'où descendent des gouttes d'or, placé au feuillet 59, en a fourni le modèle. Je terminerai cette nomenclature en rappelant le parti qu'a tiré Bernard Palissy, alors domicilié à Saintes, de certains passages du texte de Francesco Colonna pour la composition de ses

Marque de A. Dangicourt, imprimeur à Fontenay.

rustiques figulines. Ces passages ont été signalés dans l'*Art de terre chez les Poitevins,* p. 107. Il en est d'autres, relatifs à l'ornement des jardins et à l'usage que l'on peut faire des courants d'air pour produire des sons plus ou moins harmonieux à l'aide de *Flageols,* disposés à cet effet, qui n'ont pas été mentionnés dans cet ouvrage. Avant Bernard Palissy, le continuateur de Rabelais avait déjà fait son profit des conceptions architecturales de Francesco Colonna. »

Et le savant écrivain est persuadé, à juste titre, que la plupart des autres régions de la France donnerait après une exploration attentive des résultats identiques. Il constate en attendant que le goût des parterres à l'italienne, avec buis, cyprès, genevriers, myrtes et autres arbres verts taillés, et avec tonnelles et treillis, à l'imitation des jardins du *Songe,* se répandit par toute la France aussitôt après l'apparition de la traduction française.

Un plus éclatant hommage fut rendu en plein xviie siècle à l'auteur de l'*Hypnérotomachie.* Lesueur lui emprunta les sujets de huit de ses tableaux. Caylus parle en ces termes de cette suite peinte, dit-il, dans la manière de Simon Vouët : « Les derniers morceaux qu'il ait travaillés dans ce faire sont huit tableaux dont il avait pris le sujet dans un roman ingénieux qui porte le titre de *Songe de Poliphile.* Un de mes amis très éclairé dans l'art m'a dit les avoir vus dans sa jeunesse, qu'ils étaient peints fort clairs, d'une manière peut-être un peu trop vague et qu'ils paraissaient faits de pratique, mais que leur principal mérite consistait dans l'agrément des sujets et la façon dont ils étaient traités. Quoi qu'il en soit, ils furent très applaudis dans le temps qu'ils parurent et la manufacture royale des Gobelins les exécuta en tapisseries (1). »

Malgré de minutieuses recherches, nous n'avons pu retrouver la trace que d'un seul de ces tableaux, conservé au

(1) *Archives de l'art français,* t. I, p. 38 et 39.

Musée de Rouen ; il provient de la vente Robit où il était vendu cinq mille dix francs. Peut-être est-ce le même tableau qui se trouvait à Vienne dans le cabinet du comte de Fries : il a été gravé avec cette légende par J. Bouillard : « *Poliphile présenté à Eleuthérilide.* Poliphile, après avoir couru de grands dangers pour chercher Polia sa bien-aimée, arrive dans un pays enchanté de la domination d'Eleuthérilide et est présenté par trois Nymphes à cette Reine, qui l'accueille au milieu de sa Cour. Du Songe de Poliphile, Roman allégorique de Fr. Colonna, imprimé à Venise chez Alde Manuce, en 1499. Ce Tableau de trois Pieds de long sur quatre Pieds trois pouces de large est dans le Cabinet de M. Robit (1). »

Quant aux tapisseries exécutées d'après Lesueur, nous ne pouvons mieux faire que de donner ici les renseignements qui nous ont été communiqués à ce sujet par le savant directeur du musée de Cluny, M. Darcel, qui pendant de longues années a dirigé avec tant d'autorité la manufacture des Gobelins : « Je n'ai vu que trois des tapisseries de la tenture dont Lesueur avait fourni les modèles, et c'est parce qu'une de ces tapisseries reproduit le tableau du Musée de Rouen que j'ai reconnu que les deux autres appartenaient à la suite du *Songe de Poliphile.* On m'avait apporté, pour avoir mon avis, ces trois pièces de Dinan ; on m'a assuré qu'elles ont été vendues en Angleterre peu de temps après que je les avais vues. Une d'elles représente Poliphile arrivant à la porte du palais d'Eleuthérilide où des Nymphes le reçoivent. La seconde est la reproduction du tableau de Rouen. La troisième montre Poliphile et Polia dans un verger avec des Nymphes qui cueillent des fleurs dans l'herbe. Poliphile baise la main de Polia avec une ardeur qui justifie son nom. Malheureusement

(1) Une étude de la figure de femme debout, vue de dos, l'épaule découverte, à la pierre noire rehaussée de blanc, sur papier gris, se trouve dans la collection du marquis de Chennevières

je n'ai pu garder ces pièces qu'une demi-heure à peine, le temps de relever la marque très énigmatique de la lisière de l'une d'entre elles, réunissant la fleur de lys et le P. de Paris avec la marque de Beauvais et un serpent que j'ai retrouvé plus tard sur une tapisserie de la première époque de cette manufacture. Ces tapisseries ornées de riches bordures de fleurs m'ont paru fort belles et rappelant par la franchise de leur exécution les tentures du temps de Louis XIII. J'ai beaucoup regretté de ne pouvoir enrichir la collection des Gobelins de cette série qui a disparu trop tôt pour moi et pour tous les admirateurs de Lesueur. »

CHARLES EPHRUSSI.

(A suivre.)

DIEU DE LA TEMPÊTE ÉOLIENNE
(Gravure de M. Prunaire, pour l'édition de M. Popelin.)

L'ANACRÉON

DE L'ABBÉ DE RANCÉ

Cet opuscule, qui ne promettait nullement un ascète, avait été composé dès 1637 par le jeune Armand de Bouthillier, alors âgé de onze ans seulement, étant né le 9 janvier 1626. Il n'en était déjà pas moins chanoine de Notre-Dame, abbé commendataire de la Trappe, de Notre-Dame du Val, de Saint-Symphorien de Beauvais, prieur de Boulogne près de Chambord, et de Saint-Clémentin en Poitou. Cette accumulation, qui ne paraissait alors nullement scandaleuse, constituait, au profit d'un enfant encore incapable de rendre, si précoce qu'il fût, aucun service à l'Eglise, un revenu de quinze mille livres, dont son père jouissait pour lui.

Il avait appris le grec d'un pauvre gentilhomme attaché à la maison de son père. Ce gentilhomme, nommé *Bellérophon* (un nom prédestiné), était un helléniste consommé. L'illustre parrain du jeune Armand, le cardinal de Richelieu, avait, comme on sait, une faiblesse commune à beaucoup de grands hommes anciens et modernes, qui veulent à toute force exceller dans les choses les plus étrangères à leur spécialité. Ingres croyait manier l'archet aussi bien que le pinceau, sinon mieux, et l'historien du *Consulat et de l'Empire* disait en pleine Académie qu'il avait manqué sa vocation, qu'il était né pour être astronome et mathématicien, « qu'il lisait la *Mécanique céleste* de Laplace avec autant de facilité qu'un roman ».

De même Richelieu se piquait d'être hébraïsant, helléniste, musicien et poète. On décida donc que son filleul, pour lui faire sa cour, lui dédierait un opuscule grec, et l'on fit choix d'Anacréon, idée pour le moins singulière en pareille circonstance.

Tous les historiens de Rancé, jusqu'à l'abbé Dubois exclusivement, ont raisonné à tort et à travers sur ce livre, qu'il n'avaient pas vu. Selon les uns, c'est un prodige ; suivant d'autres, presque rien. Dom Gervaise dit que la dédicace à Richelieu est *en latin*. Suivant d'autres biographes, elle est écrite *en grec*, et cette assertion a été reproduite de confiance dans le *Dictionnaire des littératures* Vapereau. Or, cette dédicace est en *français !!*

L'abbé Dubois est le premier écrivain qui ait eu la curiosité bien légitime de voir le livre avant d'en parler, et c'est *de visu* qu'il l'a décrit, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale. C'est un in-8° de 145 pages, plus 6 feuillets liminaires. A la suite de l'intitulé imprimé en grec (Poésies d'Anacréon de Téos, avec scolies d'Armand-Jean de Bouthillier, archimandrite), on lit : *Parisiis, ex typographiâ Jacobi Dugast, viâ S. Joannis Bellovacensis, ad olivam R. Stephani,* 1639. Vient ensuite la dédicace, qu'on nous saura gré de reproduire, car elle ne l'a été encore que dans le volumineux ouvrage de l'abbé Dubois, moins connu qu'il ne mérite de l'être.

Au grand Armand-Jean, cardinal de Richelieu, Armand-Jean le Bouthillier, abbé ; le contentement et la santé.

« Dès mon enfance, se sont formés en moi, pour durer tout le temps que je resterai sur la terre, les sentiments de reconnaissance que je vous dois, pour les bienfaits dont j'ai été comblé par votre protection. Plus ces bienfaits ont devancé les années de l'adolescence, plus il m'a paru urgent d'entreprendre quelque chose qui pût justifier votre bonne opinion et votre bienveillance à mon égard. C'est pour cela que je me suis livré avec la plus sérieuse application à l'étude des littératures grecque et latine. J'ai cul-

tivé plus spécialement la langue grecque, d'autant qu'elle renferme presque tout ce qu'ont écrit les SS. Pères, ainsi que la règle des bonnes mœurs, l'enseignement des sciences, et ce qu'il convient à chaque homme de savoir pour vivre vertueux et heureux. Mais, parmi les auteurs grecs, je me suis surtout adonné à l'interprétation du poète Anacréon, qui florissait vers la 65e Olympiade. Je l'ai choisi, non pour les sujets qu'il traite, mais pour les charmes de sa diction. Les passages obscurs qui avaient besoin de quelque explication, je me suis efforcé de les éclaircir, autant que je le pouvais, au moyen de synonymes. C'est à l'âge de douze ans que j'ai effectué ce travail; il n'est pas étonnant qu'il soit si peu digne d'être offert à Votre Eminence. Ce sera, néanmoins, un monument public qui attestera combien je suis sensible à votre auguste amitié. C'est vous qui, m'ayant conduit comme par la main à la source de la lumière divine, m'avez transmis le don de la foi du salut, l'enseignement chrétien et jusqu'à votre nom. De là vient que je vous honore comme un père ; que dis-je? bien plus encore, autant que la vie surnaturelle de l'âme l'emporte sur la vie naturelle du corps. Je ne puis reconnaître tant de services, qu'en priant, qu'en conjurant à jamais le Seigneur qu'il vous conserve de longues années à la monarchie française, et qu'à la fin de votre administration, il vous appelle dans la région des bienheureux et vous admette au nombre de ses saints.»

Après la dédicace, viennent la vie d'Anacréon, tirée de Suidas, cinq pièces grecques anonymes à la louange du jeune éditeur, quelques vers de Henri Etienne; enfin, le texte des odes, au nombre de 55, suivies chacune des notes explicatives

Ce travail valut au jeune de Rancé les éloges des plus habiles hellénistes de son temps. Dans la préface de sa traduction italienne d'Anacréon, Regnier Desmarais s'exprime ainsi : « Ces scholies sont une preuve que leur auteur s'était déjà élevé, par la force de son génie, au-

dessus de la portée de son âge, comme dans la suite il s'est élevé, par la sainteté et l'austérité de sa vie, au-dessus de la condition humaine. » Un autre témoignage encore plus considérable est celui du savant Maittaire. Dans la dédicace de sa précieuse édition d'Anacréon (tirée à 100 exemplaires) au baronnet Richard Ellys, il parle de l'érudition précoce et *presque incroyable* du jeune Bouthillier.

Presque incroyable, en effet, si bien que beaucoup de gens prétendirent que cet opuscule était l'œuvre de son précepteur! Nous pensons toutefois, comme l'abbé Dubois, qu'un enfant né, comme celui-là, avec une grande vivacité d'esprit, la mémoire la plus heureuse, une fleur d'imagination qu'on retrouve jusque dans ses derniers ouvrages ascétiques, et dirigé par d'habiles maîtres, était bien capable d'un pareil travail. On trouve des faits plus étonnants dans l'histoire de Saumaise, de Charles Patin et d'autres enfants célèbres. Un jeune homme qui, à seize ans, devait soutenir des thèses grecques à la Sorbonne, au grand ébahissement des plus fameux professeurs, pouvait bien, à douze ou treize ans, comprendre et commenter Anacréon. Peut-être même ne le comprenait-il déjà que trop !

Enfin, — et ceci nous semble un argument sans réplique, — on a retrouvé récemment, dans la collection des lettres de l'abbé Nicaise, à la Bibliothèque nationale, une lettre écrite par l'abbé de Rancé à l'âge de 68 ans, c'est-à-dire à une époque où l'amour-propre d'auteur avait depuis longtemps fait place au mépris de toute vaine gloire. Dans cette lettre, il s'avoue l'auteur de ce commentaire. S'il l'avait écrit sous la dictée de son précepteur, il n'eût certes pas décliné cette occasion de s'humilier, en rendant témoignage à la vérité.

L'explication de la rareté excessive de ce livre se trouve dans un autre opuscule également rare, la *Relation* (anonyme) *d'un voyage fait à la Trappe vers 1686* (in-12). Ce voyageur ayant parlé à l'abbé de Rancé de son Anacréon,

celui-ci lui dit qu'à l'époque de sa conversion, il avait brûlé tout ce qui lui en restait d'exemplaires ; qu'il n'en avait gardé qu'un dans sa bibliothèque, et qu'il l'avait donné à M. Pellisson, lorsqu'il vint à la Trappe après son abjuration ; non pas comme un bon livre, mais comme un livre fort propre et bien relié. »

Nous avons rendu compte, en 1866, dans le *Bulletin du Bibliophile,* de l'excellent ouvrage de l'abbé Dubois, auquel nous empruntons ces détails. Il nous remercia avec effusion de cet article dans une lettre que nous avons précieusement conservée. Cet ecclésiastique aussi modeste qu'érudit — et c'est beaucoup dire — est mort le 22 mai 1875, après une longue et douloureuse maladie, supportée avec une résignation des plus édifiantes. J'avais demandé quelques détails biographiques sur lui à une personne qui vivait depuis longtemps dans son intimité. Voici ce qu'elle me répondit à ce sujet :

« A part ses deux livres (1), qui ont appris son nom à quelques lettrés, je ne vois rien de marquant dans cette vie si simple, si modeste. Le moindre succès l'embarrassait. Toute marque de distinction lui semblait mal placée chez un prêtre. L'ambition lui était inconnue ; il doutait tellement de son mérite !

« Ses parents étaient de simples cultivateurs propriétaires dans la Haute-Marne. Un oncle prêtre se chargea de lui, lui fit commencer ses études de latin, qu'il acheva au séminaire de Langres, se disputant les prix avec *l'abbé Darboy,* depuis archevêque de Paris. Dans une composition de concours, je ne sais par quelle circonstance, Dar-

(1) L'Histoire de l'abbaye de Morimond (œuvre déjà très remarquable), et celle de l'abbé de Rancé et de sa Réforme. Ce second ouvrage, fruit de plus de vingt ans de travail, forme deux volumes grand in-8° de plus de 1,500 pages, d'une impression très serrée. Sainte-Beuve, avec lequel j'eus l'occasion de parler de ce travail, en faisait le plus grand cas, et comptait lui consacrer un article spécial, qu'il n'a pas eu le temps d'écrire.

boy obtint un prix qui revenait en bonne justice à son camarade. Le digne archevêque ne l'avait point oublié! Par son testament, il laissa ce prix à son ami, *à titre de restitution*. Il lui fit encore d'autres legs.

« L'abbé Louis Dubois, ordonné prêtre, fut professeur de philosophie au grand séminaire de Dijon, puis successivement curé de Volnay et de Messigny. Voilà toute son histoire, bien pauvre en faits, mais bien riche en travaux d'érudition et en bonnes œuvres inconnues. Prêtre sans avoir eu une vocation particulière, il remplit ce ministère avec toute la perfection qu'on aurait pu attendre d'un enthousiaste. D'une nature timide, il sut braver les dangers des épidémies les plus graves, et ceux de l'invasion prussienne, pendant laquelle son village et son presbytère furent plus d'une fois criblés de balles. » (Dans les combats livrés aux abords de Dijon.)

L'abbé Dubois était un bénédictin de la trempe des Calmet, des Bouquet, des Mabillon, et dont le mérite était d'autant plus grand, qu'il n'avait pas les mêmes facilités d'investigation que ses illustres prédécesseurs. Il a dû accomplir à lui seul les travaux préparatoires pour lesquels ils disposaient d'auxiliaires intelligents et zélés; explorer les dépôts publics et privés; trier, analyser les pièces, poursuivre des livres souvent plus que rarissimes, dont on ne connaît qu'un ou deux exemplaires. Ajoutons que la mise en œuvre de ces matériaux, laborieusement amassés, offrait des difficultés graves et de plus d'un genre. Il lui fallait louvoyer incessamment entre des écueils, se tenir en garde contre les ennemis nombreux et divers de son héros, et contre ses maladroits amis, comme son biographe Maupeou, curé de Nonancourt, qui est allé jusqu'à affirmer que les relations de l'abbé de Rancé et de la duchesse de Montbazon étaient une de ces *amitiés innocentes* qui naissent de l'estime!! Il a dû user de précautions, de ménagements extrêmes, dans l'historique des négociations avec la Cour romaine, qui ne fut pas toujours favo-

rable à Rancé ; dans l'exposé des longs débats entre les Mitigés et l'Etroite Observance, des rapports de l'abbé de la Trappe avec les jansénistes, de sa polémique avec Mabillon sur les études monastiques. Au point de vue de la forme, il avait aussi à lutter contre la monotonie de tant de nombreux récits de morts édifiantes, après de longs égarements. Presque toutes ces difficultés, inhérentes au sujet, ont été heureusement surmontées ou tournées, et l'auteur aurait pu dire : *exegi monumentum !* s'il eût été moins modeste.

Voici l'indication de quelques-uns des livres et opuscules les plus rares et les plus curieux, cités dans l'ouvrage de l'abbé Dubois :

Portrait (*Imago*) du Rév. abbé de la Trappe, 1701, pet. in-8 de 97 pages, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Cette notice, rédigée aussitôt après la mort de Rancé, par l'évêque de Séez, son ami, est en latin, avec paraphrase française en regard. On n'en connaît jusqu'ici que deux exemplaires, l'un à la Bibliothèque nationale, l'autre à la Trappe de Septfons ;

Entretiens de l'abbé Jean avec le prêtre Eusèbe (par l'abbé du Suel). *Lyon, Anisson,* 1675 et 1684. C'est un panégyrique de Rancé, publié de son vivant et à son insu ;

Vie de M. du Hamel, curé de Saint-Méry, à Paris, par Treuvé, théologal et chanoine de Meaux, du temps de Bossuet. Longtemps persécuté comme janséniste, l'abbé du Hamel changea de sentiment vers la fin de sa vie, à la suite de plusieurs visites à la Trappe. Livre rarissime, dont la bibliothèque d'Amiens possède un exemplaire ;

Carte de visite faite à l'abbaye de N.-D. des Clairets par le R. P. abbé de la Trappe. Paris, Fr. Muguet, 1690, in-12 de 63 p., plaquette dont l'abbé Dubois n'a pu découvrir qu'un seul exemplaire à la Trappe de Port du Salut. Les Clairets étaient une abbaye de femmes. L'abbé de Rancé fut violemment attaqué, pour avoir dit dans son exhortation, en thèse générale, que la lecture de l'ancien Testa-

ment ne convenait point à des religieuses. Jamais on ne lui fit plus mauvaise querelle. « Il faut, répliquait judicieusement l'abbé, qu'ils ne sachent point ou ne veuillent point faire attention de quoi est capable l'esprit des filles retenues dans les cloîtres ; comme il est aisé que leur imagination se dissipe et s'échauffe, et qu'il n'y a rien à quoi l'on doive s'étudier davantage qu'à ôter de leur chemin ce qui peut exciter leur curiosité, et leur donner des pensées, des connaissances, et même de simples vues de choses qu'elles ne sauraient trop ignorer ! » On retrouve dans ces explications une ancienne et profonde expérience du sujet. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ces critiques lui venaient des autères jansénistes, notamment de Nicole. En dépit de toutes les interprétations symboliques et mystiques, c'était faire un singulier *Essai de morale* sur des personnes vouées à une chasteté perpétuelle, que de vouloir leur mettre en mains propres les histoires de Judith et de Suzanne, les épisodes de Juda et Thamar, de la tentation de Joseph, du lévite d'Ephraïm... ;

Explication de quelques endroits des Statuts des Chartreux, opuscule composé par le P. Le Masson, général de cet Ordre, pour réfuter ce qu'avait dit de sa décadence l'abbé de Rancé. C'est une plaquette petit in-4°, qui fut imprimée clandestinement et tirée à petit nombre, pour les dignitaires de l'Ordre et quelques amis, l'autorisation ayant été refusée par ordre supérieur. Les exemplaires de cet opuscule sont naturellement rares, surtout les exemplaires complets, qui doivent avoir 166 pages. Presque tous ceux qu'on trouve n'en ont que 122 ;

Un autre ouvrage plus rare encore, imprimé à l'insu de Rancé et à son grand déplaisir, est la réfutation du fameux libelle de Daniel de Larroque, *les véritables Motifs,* etc., dans lequel figurait pour la première fois la légende de la tête coupée (1). L'abbé Dubois n'est parvenu à dé-

(1) 1685. L'abbé Dubois n'est pas tendre pour l'auteur de ce

couvrir que deux exemplaires de cette réfutation, celui du président Bouhier qui est à la bibliothèque de Troyes, et un autre à celle du Mans, avec des notes marginales manuscrites qu'on attribue à l'auteur du livre. Cet auteur est le curé Maupeou, apologiste infatigable et compromettant de l'abbé de Rancé, dont il a aussi écrit la vie. C'est dans cette réfutation qu'il est question des *habitudes innocentes* de Rancé avec la duchesse ;

Il faut citer encore, parmi les plus insignes raretés, les *Lettres à M. l'abbé de la Trappe,* écrit anonyme connu aussi sous le nom des *Quatre Lettres,* qui fit grand bruit pendant la polémique entre Rancé et Mabillon sur les études monastiques. Il avait été imprimé, en 1692, non à *Amsterdam, chez H. Desbordes,* comme le porte l'intitulé, mais à Tours, chez Philippe Masson, ami de l'auteur. Celui-ci n'était autre qu'un Bénédictin de Saint-Maur, célèbre depuis par sa science, le P. Denys de Sainte-Marthe. Fort jeune alors, il était intervenu dans le débat avec une vivacité excessive, en faveur de Mabillon. Il finit par être obligé de se reconnaître pour l'auteur de cet écrit, après s'en être quelque temps défendu. De cet ouvrage, supprimé par ordre supérieur, on ne connaît aujourd'hui qu'un seul exemplaire, celui de la bibliothèque de Dijon.

C'est également à cette bibliothèque que l'abbé Dubois a retrouvé un exemplaire d'un autre livre qui n'est guère moins rare : la réfutation véhémente des *Quatre Lettres,* par l'abbé Thiers, l'un des fougueux partisans de l'abbé de la Trappe. Celui-là n'est rien moins qu'une plaquette.

livre ; mais il aurait dû ajouter que la seconde partie de sa vie valut mieux que la première. On voit, par la correspondance de Gabrielle de Rochechouart, abbesse de Fontevrault (sœur de Madame de Montespan), publiée par Pierre Clément, de l'Institut, que Larroque était dans les meilleurs termes, vers 1700, avec cette abbesse, la famille de Noailles, et le célèbre collectionneur et bibliophile Roger de Gaignières.

C'est un bon, ou plutôt un très méchant gros volume in-12 de 511 pages, bourré de personnalités grossières contre le P. de Sainte-Marthe. Ce pamphlet, clandestinement imprimé une première fois à Lyon, chez Plaignard, en 1694, fut saisi chez cet imprimeur et livré aux flammes. Mais les *Thiers* de toutes les époques sont tenaces. Celui-là recommença son livre, s'il n'en avait gardé copie, et parvint à le faire réimprimer et circuler en 1699, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. A cette date, ce libelle n'avait plus qu'un intérêt rétrospectif et de pure méchanceté, car la polémique était close depuis six ans, par la réconciliation de Rancé et de Mabillon, et par la décision du Chapitre général de tout l'Ordre des Bénédictins, tenu à Marmoutiers en mai 1693, qui avait prononcé la suppression des *Quatre Lettres,* comme imprimées sans autorisation. Leur auteur fut dépossédé de son prieuré de Saint-Jean de Tours, et *relégué* à Paris, pour administrer les sacrements dans la paroisse Saint-Germain-des-Prés. Cette punition, à vrai dire, était des moins rigoureuses, et bien des prieurs de province l'auraient sollicitée comme une faveur.

B. E.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Recorts del Rosselló, poème catalan, avec traduction française, par Pierre Talrich.— Perpignan, librairie Latrobe ; Paris, librairie Albert Savine.

Qui connaît en France la littérature catalane ? Qui sait qu'en deçà et au delà des Pyrénées, des bords du Tech à ceux de l'Ebre, jusqu'à Valence même et aux îles Baléares, il s'est produit, depuis un demi-siècle, une brillante renaissance de cette littérature, comparable à cet autre réveil de la Muse provençale, illustré par les noms de Mistral, de Roumanille et d'Aubanel ? Moins solennel que le castillan, plus riche en désinences que l'italien, tout imprégné de ses origines latines, l'idiome catalan se prête avec une rare souplesse à la succession des tableaux vigoureux et des scènes gracieuses. Inaugurée par Rubio, les deux Aguilo, Aribau, et bientôt vivement menée par Victor Balaguer, cette renaissance a son Homère, Jacinto Verdaguer, auteur de deux grandes épopées, *l'Atlantide* et *le Canigou*, dont la première a été traduite dans toutes les langues de l'Europe.

Une pareille littérature, qui intéresse la France par son côté roussillonnais, mériterait une étude approfondie. Nous ne voulons parler aujourd'hui que d'un aimable poème, *Recorts del Rosselló*, remarquable par un sincère accent de patriotisme local. L'auteur, M. Pierre Talrich, depuis longtemps exilé des rives du Tech, reporte, comme tous les vieillards, son cœur et ses yeux vers les horizons du pays natal et chante en des vers qui n'ont rien de sénile les souvenirs de la terre chérie :

Aixis com al trench del mati
Se veuhen las tendres poncellas
Del frigol et del romani

Obrint llur calze a las abellas,
Aixis, oh Rossello ! mon cor,
A plena tarde del meu dia,
T'obre son vas umplert d'amor,
En ton parlar, vera armonia.
Al peu del altiu Canigo
Es una terra embalsamada
Qui s'anomena Rossello ;
Es nostra terra ben amada,
Oh ! ben amada ! (1)

Quelle musique ! Et comme le poète a raison de dire, non sans quelque orgueil méridional, que son parler est une « vraie harmonie » ! Puis les stances se déroulent, pleines et sonores, promenées au hasard de l'inspiration à travers les multiples aspects de la belle contrée, effleurant çà et là les vieilles légendes du Roussillon, toujours animées d'un vif sentiment des souvenirs de l'enfance. Ces hommes de la montagne ont un plus profond amour du pays que les habitants des vallées : il semble que les rudes montées et les âpres descentes laissent dans la mémoire une plus forte empreiute que les routes unies de la plaine ; Ulysse préfère son rocher d'Ithaque aux grasses prairies des Phéaciens. Cette passion des hauts sommets inspire à M. Talrich quelques-unes de ses plus heureuses descriptions : le Carlit, les arides Corbières et surtout le géant Canigou, « avec les croupes arrondies de Mosset et de Costabone », reviennent volontiers sous sa plume ; il s'attarde à en peindre les sites changeants selon les saisons diverses, tantôt brumeux et sombres, tantôt ensoleillés et riants, à décrire la splendeur mélancolique des nuits pyrénéennes :

Al murmuri de tas rieras,
Al dols xiuxiu dels faigs, dels polls,
Dels castanyers, de las sureras,
Al cant dels grills en los rostolls,

(1) Ainsi qu'à la pointe du jour on voit les tendres boutons du thym et du romarin ouvrant leur calice aux abeilles, ainsi, ô Roussillon ! mon cœur, au plein soir de la vie, t'ouvre son vase rempli d'amour, dans ta langue, vraie harmonie. Au pied de l'altier Canigou est une terre parfumée qui s'appelle le Roussillon ; c'est notre terre bien-aimée, oh ! bien-aimée.

Quin pler, quina delicia m'era
Mirar ta nit, per temps suau,
Sembrant dels estels l'arenera
Sobre 'l desert de ton cel blau !
Nit estrellada, nit serena,
Nit amorosa, tan amena,
Qui no t'ha vist,
Per ell so trist. (1)

Les gloires du pays ne sont point oubliées : en première ligne, comme il convenait, *lo gran astronome Arago*, puis l'énergique sculpteur Oliva, qui vient d'orner l'église de Banyuls d'une Vierge fort admirée et qui va dresser devant l'Observatoire une statue de son illustre compatriote.

Outre sa valeur littéraire, ce joli livre se recommande à l'attention des bibliophiles par une impression élégante et de riches illustrations. Un très beau portrait de l'auteur, dû au vigoureux burin de M. Le Nain, et une suite de gravures de M. Teyssonnières, le Canigou, l'Allée des Platanes (l'orgueil de Perpignan), la Danse roussillonnaise et le Castillet, décorent brillamment les *Recorts del Rosselló*.

E. D.

(1) Au murmure de tes rivières, au doux chuchotement des hêtres, des peupliers, des châtaigniers, des chênes liéges, au chant des grillons dans les chaumes, quel plaisir ce m'était, quel délice de contempler ta nuit, par un beau temps, semant la sablière des étoiles sur le désert de ton ciel bleu ! Nuit étoilée, nuit sereine, nuit amoureuse, si belle, qui ne t'a pas vue, pour lui je suis triste.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Livres et éditions rares; bibliophiles et bibliothèques célèbres, etc.)

La première édition de l'*Examen de ingenios para las sciencias* (par Huarte, écrivain navarrais) est de 1580, et Gabriel Chappuis, l'infatigable traducteur, en donna la même année une version française (Lyon, 1580, in-16), qui eut plusieurs éditions comme l'original. Il y a dans ce livre des observations judicieuses, et nouvelles à cette époque, sur la manière de distinguer les dispositions naturelles des esprits pour les objets divers des connaissances humaines, sciences exactes, belles-lettres, etc. Mais, comme souvent il arrive, le succès du livre fut moins dû à ce qu'il renfermait de bon qu'à l'exposé d'un système bizarre de génération, pour produire à volonté des hommes ou des femmes, chez lesquels prédominent la fantaisie ou l'aptitude mécanique. Il y a dans l'exposition de ces procédés plusieurs passages scabreux, que Chappuis transcrivit sans les gazer aucunement, ce qui effaroucha nombre de lecteurs, à une époque où pourtant on n'était rien moins que bégueule. Cet ouvrage a été traduit en latin, en italien, et plusieurs fois en français depuis Chappuis. La plus estimée et la plus complète des ces traductions françaises est celle de Savinien d'Alquié, publiée à Amsterdam en 1672. Il faut avoir aussi, comme complément, la réfutation du système de Huarte, l'*Examen de l'examen des esprits*, par J. Guibelet, *Paris*, 1631.

Marie Huber, *théologienne* génevoise (1695-1753), est surtout connue par deux livres qu'elle fit paraître, en 1731 et 1739, où elle attaque le dogme de l'éternité des peines,

et réduit la religion à un petit nombre de préceptes moraux, en éliminant les dogmes et les mystères. L'exposition complète du système religieux de cette avant-courrière des Niboyet et des Auclert, se trouve dans son second ouvrage : *Lettres sur la religion essentielle à l'homme,* publié en 1739, et dont il parut en 1754 une édition augmentée de plus du double. Elle se flattait de concilier les théologiens catholiques et protestants, et ne réussit qu'à se mettre à dos les uns et les autres. Elle avait de l'érudition, et parfois des façons d'argumenter très subtiles, pour dénaturer le sens de passages des livres saints contraires à ses idées.

Nicole le Huen, religieux carme du xve siècle, confesseur et chapelain de Charlotte de Savoie, la seconde femme de Louis XI, fit en 1487 le pèlerinage de la Terre Sainte. Il publia, l'année suivante, à Lyon, une relation de son voyage, avec des détails historiques et autres. C'est le *Grand Voyage de Hiérusalem* en deux parties, bien connu des amateurs (in-fol.), et dont il existe une édition augmentée (*Paris,* 1517, in-4°).

Le savant Huet, après avoir donné sa démission de l'évêché d'Avranches pour se consacrer exclusivement à l'étude, passa les vingt dernières années de sa vie dans la maison professe des jésuites de Paris, auxquels il avait déjà fait donation de sa bibliothèque, par un acte daté du 18 avril 1691, qui a été publié dans le recueil de Schelhorn, *Amœnitates litterariæ,* V, 161. La bibliothèque des jésuites ayant été confisquée et réunie en partie à celle de la Ville de Paris, lors de la suppression de l'Ordre, les livres de Huet furent transférés avec les autres, en 1817, de la rue Saint-Antoine à l'Hôtel-de-Ville, où ils ont péri dans les incendies de 1871 ! Heureusement un certain nombre de ces volumes, et non des pires (comme on l'a pu voir à la dernière vente Techener) avaient pris une autre direction.

Le jésuite Herman Hugo, que Victor Hugo a classé de confiance et d'autorité parmi ses ancêtres, était un savant homme et un homme de cœur. Aumônier du célèbre général Spinola, il le suivit partout dans la guerre de Flandre, montrant sur les champs de bataille un sang-froid qui étonnait même les vieux soldats. Le typhus s'étant déclaré dans l'armée espagnole, il continua de prodiguer aux malades les secours spirituels et temporels, et mourut victime de son zèle, le 11 septembre 1629. Bien qu'il n'eût que quarante et un ans, il avait trouvé le temps de composer plusieurs ouvrages latins, dignes d'être recherchés des curieux. Les principaux sont : 1° une savante dissertation sur l'invention des lettres et des caractères, et sur les instruments dont se servaient les anciens pour écrire, publiée pour la première fois à Anvers en 1617, et dont il a paru une traduction française abrégée, à Paris, en 1774;

2° Un livre d'emblèmes pieux, avec des épigraphes empruntées aux Pères de l'Eglise, dont l'édition *princeps* parut en 1624 à Anvers, in-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions, dont les plus anciennes, celles de 1624 et de 1632, sont les plus estimées, à cause de la beauté des épreuves. On recherche aussi la traduction française, avec les mêmes figures, sous ce titre : *L'Ame amante de son Dieu, représentée dans les emblèmes sur les pieux désirs,* etc. *Paris,* 1627, in-8° (réimprimée en 1707 à Cologne);

3° Une relation en latin du siège de Breda, auquel Hugo avait assisté de très près. La première édition de ce livre, orné de belles figures, parut à *Anvers,* 1626, in-fol.; il fut aussitôt traduit en espagnol, en anglais, et en français par le P. Chifflet, l'un des confrères de l'auteur;

4° Une dissertation, aussi avec figures, sur la cavalerie chez les anciens et les modernes. *Anvers,* 1630, livre rare et recherché.

On a encore du P. Hugo un ouvrage de controverse contre le ministre luthérien Meisner (1620); des versions latines des Vies italiennes des PP. Ch. Spinola et Berckmann.

Enfin il a laissé en manuscrit une *Histoire* de Bruxelles, et le commencement d'un grand ouvrage contre l'athéisme.

Il était né à Bruxelles, mais sa famille était originaire du comté de Bourgogne, comme celle du général Hugo, père de Victor. C'est là, croyons-nous, le principal fondement de l'hypothèse émise par celui-ci dans les *Misérables,* par rapport à ce savant et vaillant jésuite.

Un autre Hugo, d'une famille lorraine, qui fut abbé d'Estival et évêque *in partibus* de Ptolémaïde, mort en 1739, était aussi un homme des plus érudits, et zélé pour l'instruction. Il avait transformé son abbaye en une sorte d'Université, y avait établi une imprimerie, et considérablement augmenté la bibliothèque. Il est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages pleins de recherches curieuses, parmi lesquels nous signalerons seulement une *Vie de S. Norbert* (1707), et deux ouvrages sur l'origine de la maison de Lorraine (*Nancy,* 1711 et 1712); condamnés par des arrêts du parlement de Paris, des 27 septembre et 17 décembre 1812. Il avait reproduit de bonne foi les erreurs de Baluze.

Bien qu'il ait été publié dans ce siècle deux éditions des œuvres complètes d'Ulric de Hütten, celle de Münch (*Berlin,* 1821-25, 5 vol.), et celle de Bœcking (*Leipzig,* 5 vol. in-8, plus 2 vol. de supplément, 1859-1870); les éditions originales de ses principaux ouvrages, pour la plupart rarisssimes, sont de plus en plus recherchées, au moins en Allemagne, et mériteraient de l'être en France. En voici l'indication sommaire :

Ars versificandi, Wittemberg, 1511, in-4°;

Nemo, seu satyra de ineptis sæculi studiis, etc. L'édition

princeps est celle d'*Augsbourg*, s. d.; on recherche aussi celle de *Bâle*, 1519, in-4°, et la transcription française anonyme : *Les grands et merveilleux faits de Nemo, Lyon, Macé Bonhomme*, s. d.

Epistolae obscurorum virorum. Cette satire éloquente et virulente est censée dirigée contre les théologiens de Cologne, qui accusaient Reuchlin de judaïsme. Mais en réalité, c'était une attaque générale contre les moines et les membres du clergé catholique. Ulric leur imputait à tous, l'ignorance et les vices qu'il n'avait pas eu de peine à découvrir chez bon nombre de prêtres et de moines allemands et italiens. Ce livre fit une profonde sensation; « ce fut, dit l'historien allemand Scherer, le plus rude coup porté à l'influence sacerdotale avant Luther ». L'édition originale est celle de 1516, in-4°, goth., indiquée comme sortant de l'imprimerie des Aldes. Mais cette désignation est apocryphe; l'auteur et l'imprimeur de ce pamphlet acerbe avaient tout intérêt à garder l'anonyme, et même à donner des indications propres à donner le change. On croit que cette première édition a été imprimée à Mayence même. Les éditions ultérieures, publiées en Allemagne et en Angleterre pendant le XVIe siècle, contiennent de nombreuses additions, qui ne sont pas d'Ulric, notamment la troisième partie entière, qui ne se trouve pas dans l'édition de 1516.

De guaici medicina et de morbo gallico liber; Maïence, 1519, in-4°. En traitant de ce que les Allemands et les Italiens nommaient le « mal français », le pauvre Ulric était, comme on dit, plein de son sujet. « Il en pouvait parler en maître », dit Bayle. De ses premiers voyages dans le nord de l'Allemagne et en Italie, pendant lesquels il n'avait pas seulement fréquenté les écoles et les bibliothèques, il avait rapporté, comme dépouilles non opimes, cette maladie qu'on a facétieusement qualifiée de *fructus belli* (des belles), dont il ne guérit jamais, et qui devait l'emporter à trente-cinq ans;

Super interfectione propinqui sui ... deplorationes; in arce Steckelberg, 1519, in-4°. (Edition originale des plus rares.) C'est le recueil des cinq harangues adressées à l'empereur Maximilien pour demander justice de l'attentat du duc de Wurtemberg, qui, amoureux fou de la jeune femme de Jean de Hutten, cousin d'Ulric, avait poignardé de sa propre main ce mari trop peu complaisant. Dans ces « déplorations », Ulric s'élève parfois jusqu'à la plus haute éloquence. Il consacra à la vengeance de ce meurtre, non seulement sa plume, mais son épée, en prenant part à l'expédition dirigée contre le meurtrier par l'armée des onfédérés sous les ordres du célèbre Sickingen, l'un des bons amis d'Ulric. Celui-ci, après l'heureuse issue de la campagne, adressa à ses compagnons d'armes un discours qui est encore un de ses plus beaux morceaux. Il les félicitait d'avoir châtié un coupable que son rang mettait au-dessus des lois. C'est un des épisodes les plus honorables de cette aventureuse existence d'Ulric, plus romanesque que bien des romans ;

Dialogi. — Trias romana. La première édition de ces fameuses satires en forme de dialogue contre la Cour de Rome est celle de *Mayence,* 1520. Ce qui lui donna l'idée de les écrire, ce fut, dit-il, la découverte qu'il avait faite dans la bibliothèque de l'abbaye de Fulde, d'un manifeste de l'empereur Henri IV contre Grégoire VII, dont la lecture exalta encore sa haine contre la tyrannie papale. Il ne remarquait pas la différence des temps, et qu'au XIe siècle le réformateur, c'était précisément Grégoire VII. Ces pamphlets, bondés d'injures et d'obscénités dans le latin le plus élégant, lui valurent des persécutions qui empoisonnèrent le reste de son existence ; — déjà cruellement empoisonnée d'ailleurs, à un autre point de vue. C'est à partir de la publication de la *Trias romana* qu'il jeta tout à fait le masque, et se rallia ouvertement à Luther, mais la *maladie française* ne laissa pas longtemps à la cause de la Réforme ce puissant auxiliaire. Il était déjà presque

mourant, quand, expulsé de Bâle où les partisans des idées nouvelles n'étaient pas encore les plus forts, il se réfugia à Zurich près de Zwingle. Celui-ci l'avait installé chez un de ses disciples, dans la petite île d'Ofenau près de Rapperschwyl, connue aussi aujourd'hui sous la dénomination de *Hüttens Grab,* tombeau de Hütten. Ce fut là, en effet, qu'il acheva de mourir, le 29 août 1523. Dans son épitaphe, qui subsiste encore, il est justement qualifié : *Carmine et ense potens.* Ses poésies latines ont été réunies pour la première fois quinze ans après sa mort (*Francfort,* 1538, in-12).

On ne prête qu'aux riches! Aussi l'on ne s'est pas fait faute d'attribuer à Ulric de Hütten bon nombre des pamphlets anonymes publiés en Italie et en Allemagne, de 1510 à 1520, entre autres le fameux « Dialogue entre saint Pierre et Jules II à la porte du paradis », dont le véritable auteur pourrait bien être Erasme, en dépit de ses dénégations réitérées. (V. *Bulletin du Bibliophile,* année 1884).

Nous empruntons à l'histoire toute récente de la littérature allemande du Dr Scherer, une page relative à Ulric de Hütten. M. Scherer, qu'il faut bien se garder de confondre avec son homonyne le sénateur français, a un mérite bien rare chez les Allemands, la concision. Bien que gallophobe, il a beaucoup lu Michelet et parfois résume heureusement, comme lui, l'œuvre d'un écrivain, la physionomie d'une époque, en quelques traits caractéristiques.

« L'avènement de Luther donna une impulsion prodigieuse à la production littéraire. Elle décupla presque en dix ans, de 1516 à 1526.

« Luther avait des adversaires de droite et de gauche. D'un côté les radicaux de la Réforme, les anabaptistes... De l'autre, les catholiques, qui comptaient dans leurs rangs des lettrés tels qu'Eckius, Emser, Cochlœus, Erasme; des poètes de talent comme Thomas Murner, qui, dès 1522, lançait sa vigoureuse satire contre « ces fous de

Luthériens. (1) » Mais il avait pour lui des écrivains populaires comme Hans Sachs, Eberlin, Nicolas Manuel, des humanistes comme Pirkheimer, et Ulric de Hütten, grand entre les plus grands (2). »

« Avant qu'il fût question de Luther, Ulric de Hütten s'était déjà fait remarquer par ses *Epistolæ obscurorum virorum*. Dès le commencement des luttes de la Réforme, il s'y jeta à corps perdu, faisant avec sa plume office d'épée. Il écrivit des épigrammes, des diatribes, des harangues, des épîtres, des élégies, des dialogues, le tout avec cette verve juvénile et chevaleresque qui est la caractéristique de son talent ; mais presque toujours en latin. Ce ne fut que vers la fin de 1520, trois ans avant sa mort misérable, qu'il commença à ne plus écrire qu'en allemand, pour faire œuvre de propagande populaire. C'est en alle-

(1) M. Scherer commet ici une erreur de date. Ce poème satirique, en vers allemands, intitulé *Narren Beschwerung* (exorcisme des fous), parut pour la première fois à Strasbourg en 1518 (in-4°). Il est vrai que cette édition *princeps* est très rare. Cet ouvrage fut réimprimé plusieurs fois dans le cours du XVIe siècle, traduit en latin, et outrageusement pillé par d'autres écrivains.

(2) Pirckeimer de Nuremberg composait en 1520 contre l'un des plus énergiques antagonistes de Luther sa satire latine; *Eccius dedolatus*, *Eck raboté*. Manuel de Berne, peintre, homme politique et soldat, écrivait un dialogue en vers, dont le sujet (réminiscence d'un des *Colloques* d'Erasme), était le refus d'une fille d'entrer au couvent; un dialogue en prose intitulé la *Maladie de la Messe* (1528), et d'autres compositions dramatiques dans le même esprit. Hans Sachs, le cordonnier dramaturge de Nuremberg, donnait en 1523 le *Rossignol de Wittemberg*, sorte d'hymne en l'honneur de Luther. L'ex-curé Utr. Eckstein publiait à Zurich, en 1526 et 27, de nombreux opuscules de controverse dialogués. Il y faisait combattre victorieusement Luther avec ses adversaires de droite et de gauche sous la figure d'animaux, l'anabaptiste Emser en bouc, le catholique Murner en matou, etc. On y voyait aussi des paysans convertissant des moines, le pape s'alliant à Lucifer pour prendre le ciel d'assaut, une relation de la diète de Worms, où Luther était assimilé au Christ, etc.

mand qu'il déclame contre le « despotisme antichrétien » du Pape, qu'il prend l'engagement solennel de ne jamais déserter la bonne cause. Tantôt, il adjure ses compatiotes de s'armer pour cette nouvelle croisade, celle pour la Vérité, la Liberté ; *Dieu le veut !* Tantôt, il s'adresse à Charles Quint et s'efforce de le rallier à la Réforme, en lui rappelant les combats que ses prédécesseurs ont livrés à la tyrannie romaine. Une des plus belles pièces : *Jch hab's gewagt mit sinnen* (j'ai été audacieux de sang-froid !) date de cette époque. Il traduisit aussi en allemand plusieurs de ses précédentes satires dialoguées. On y voit le duc de Wurtemberg, le meurtrier de son cousin, précipité dans l'enfer, parmi les plus odieux tyrans de tous les siècles. Un courtisan émérite compare la cour à une mer orageuse et remplie d'écueils. Un voyageur allemand, arrivant d'Italie, énumère et classe par catégories les scandales et les vices de Rome. Dans deux élégies sur ses mésaventures personnelles, financières et autres, Ulric trouve encore moyen de dauber sur le haut clergé. Dans un curieux entretien, qui est censé avoir lieu entre Hütten, son ami Sickingen et un commis de la maison Fugger, on distingue quatre classes de voleurs : les brigands proprement dits, qui ne sont pas les pires ; les gros marchands, les gens de loi et ceux d'église. Ulric omet, et pour cause, une autre catégorie de voleurs, les gentilhommes qui embrassaient le parti de la réforme par amour, non pour la vérité, mais pour les biens du clergé. Ailleurs, il décrit le heurt symbolique d'une bulle papale avec la liberté allemande. Le choc de ces deux forces fait éclater la bulle, dont tout le contenu se perd ; — une pacotille complète d'indulgences et de péchés capitaux ! Un dernier opuscule posthume, qui ne fut imprimé qu'en 1529, *Arminius* (Hermann), est un véritable éclair de génie. Cette pièce, où le vainqueur de Varus est représenté pour la première fois comme le vengeur de l'indépendance nationale contre le despotisme romain, inaugurait le culte d'Hermann

dans la poésie allemande. » Ulric a été le précurseur de Goethe en littérature, et du *Tugendbund*, en politique.

Savant, poète et guerrier, Ulric de Hütten, qui aurait pu être facilement l'un des hommes les plus remarquables de son temps, trouva moyen d'en être l'un des plus misérables. On peut admirer sans réserve ses talents, mais non son caractère. Jamais les esprits impartiaux n'admettront que ce grand zèle pour la Réforme fût pleinement désintéressé ; qu'il n'y eût pas chez lui, comme chez la plupart des nobles partisans de Luther, une arrière-pensée de convoitise. Sa haine pour le pape n'avait d'égale que sa passion pour les femmes, mais il n'avait pas été heureux dans le choix de ses affections ; il n'y parut que trop à ses infirmités et à sa mort prématurée. Malgré ces détails peu ragoûtants, il reste un un certain prestige autour d'Ulric de Hütten. C'était à la fois érudit (l'un des premiers latinistes de son temps, sinon le premier), un homme d'imagination et d'action ; — un chevalier sans peur, mais non sans reproche !

Ibarra, le fameux imprimeur, était né à Saragosse, en 1725. Il est mort en 1785, à Madrid, où il avait formé un établissement dont les produits sont encore justement recherchés. Deux surtout des ouvrages qu'il a imprimés ont pris place parmi les chefs-d'œuvre de la typographie : le *Don Quixote* de 1780, en 4 vol. in-4°, et le *Salluste*, traduit par l'infant D. Gabriel, 1772, petit in-fol. On cite encore de lui une superbe édition de la Bible, une du *Missel Mosarabe*, et un autre *Don Quixote* en 4 vol. in-8° (1782). Ce fut lui, dit-on, qui introduisit en Espagne l'usage de lisser le papier imprimé. On a prétendu qu'il avait inventé une encre d'imprimerie, dont il augmentait ou diminuait l'épaisseur à volonté. Ce qui paraît incontestable, c'est qu'Ibarra, conformément à la tradition des grands imprimeurs du XVIe et du XVIIe siècle, fabri-

quait lui-même son encre. On attribue à l'adjonction d'une certaine quantité de bleu de Prusse la beauté et la solidité exceptionnelle de cette encre espagnole.

Les impressions d'Ibarra, surtout le Don Quichote in-4°, se soutiennent toujours à un prix élevé dans les ventes.

Jacob Ilive, auteur, fondeur et imprimeur anglais, mort en 1763, imprimait lui-même ses ouvrages avec ses propres caractères. Il subit un long emprisonnement pour quelques livres contenant des opinions théologiques plus bizarres que dangereuses ; un notamment, le *Livre de Jasher,* censé traduit du breton, mais qu'en réalité Ilive avait écrit et imprimé clandestinement en 1756. Il prétendait entre autres choses que la terre est l'enfer ; les âmes humaines, des anges apostats faisant pénitence, etc. Le tout ne valait pas le diable !

Philibert Guide (1535-1595), connu dans l'histoire littéraire sous le nom d'*Hégémon,* qui est la traduction grecque de son nom de famille, était procureur du roi au bailliage de Châlon-sur-Saône, et poète bucolique dans ses moments perdus. On n'a de lui qu'un petit volume rarissime, *La Colombière et maison rustique...* avec quelques *Fables morales* et autres poésies ; *Paris,* 1583, in-8° de 75 f. Le P. Desbillons a transcrit en latin quelques-unes de ses fables, qui ne sont pas sans mérite. Sur la fin de sa vie, il avait embrassé le calvinisme, et il mourut en revenant de Genève, où il était allé faire son abjuration.

L'*Antidotum contrà pestilentiam,* par Hegendorf, l'un des disciples de Luther (*Leipzig,* 1539, in-8°), que plusieurs bibliographes ont classé, sur la foi de ce titre, parmi les livres de médecine, est un ouvrage de controverse. La peste est une métaphore dans le goût exquis du temps, pour désigner l'Eglise romaine.

Helman, l'un des graveurs les plus féconds du XVIIIe siècle, a publié notamment trois suites d'estampes, gr. in-4°, sur l'histoire de la Chine ; les faits mémorables des empereurs de la Chine (24 pl.) ; la vie de Confucius (24 pl.), et les victoires des Chinois sur les Olet ou Eleuths (16 pl.) Cette dernière suite est la copie réduite des planches gr. in-fol. exécutées à Paris de 1768 à 1774, sous la direction de Cochin, d'après les dessins envoyés de Pékin. Les planches originales furent expédiées en Chine, après qu'on en eut tiré seulement quelques épreuves ; aussi la suite du format in-fol. est très rare en Europe, et même la suite réduite d'Helman n'est pas commune. Il y a des détails très curieux dans ces compositions, où les adversaires des Chinois sont toujours battus à plate couture, et laissent la terre jonchée de leurs cadavres, sans qu'il y ait jamais un Chinois de tué.

Henniker, voyageur anglais, mort en 1825, est auteur d'un voyage en Egypte, en Nubie et en Palestine, publié à Londres, en 1824. Cette relation, dans laquelle il raconte avec agrément des aventures parfois tragiques, est ornée de planches très bien dessinées par l'auteur lui-même. Il avait été notamment dévalisé et grièvement blessé entre Jérusalem et Jéricho, précisément dans les parages où l'Evangile place la scène de la parabole du voyageur et du Samaritain. Le lendemain de l'accident, le pacha de Jérusalem fit dire à Henniker, qui était arrivé à Jéricho dans un état pitoyable, que toutes les mesures étaient prises désormais pour qu'il pût circuler sur cette route en toute sécurité.

Henri de Rimini, religieux dominicain, qui vivait au commencement du XIVe siècle, était renommé dans ce temps-là comme prédicateur. Il est auteur d'un traité en latin sur les quatre vertus cardinales, qui jouit longtemps

d'une grande vogue. Il fut imprimé à Spire, vers 1472, et reproduit peu de temps après à Strasbourg. Ces éditions, dont chacune forme un volume petit in-fol. de 147 feuillets, figurent l'une et l'autre parmi les incunables les plus rares. Les savants ne s'accordent pas sur les noms des imprimeurs. On attribue, mais sans preuve suffisante, l'édition de Spire à Pierre Drach ; et, avec plus de vraisemblance, celle de Strasbourg à Martin Flachen. Henri de Rimini a composé plusieurs autres ouvrages encore manuscrits, entre autres, un *Traité des sept têtes du dragon* (probablement les péchés capitaux), qui se trouve dans la bibliothèque Laurentienne à Florence.

Henrion, littérateur aussi fécond que médiocre, mort en 1808, à Charenton (pas à l'hospice, dans le bourg), a composé un grand nombre de pièces de théâtre, de romans, des livres de fantaisie et d'actualité, comme les *Incroyables et les Merveilleuses,* « ouvrage impayable » (1797), et même un poème à propos de la paix de Bâle (1795), sous ce titre grotesque : la *Champétreide*, ou les beautés de la paix et de la nature.

Il a paru, en 1825, un Choix de Mémoires et plaidoyers du célèbre Henrion de Pansey (mort en 1828, premier président de la Cour de Cassation) et de son frère Henrion de Saint-Amand. Ce recueil, extrait de la volumineuse collection des *Annales du barreau français,* n'a été tiré qu'à 25 exemplaires. On y trouve entre autres le *Mémoire* d'Henrion de Pansey pour Sébastien Mercier contre la Comédie française (1775), que Laharpe vante comme un chef-d'œuvre dans son cours de littérature. Henrion, déjà président de chambre en 1810, faisait partie d'une commission convoquée à Trianon par l'Empereur, sur divers points de la législation. Sur un de ces points, Napoléon émit une opinion que naturellement tout le monde s'em-

pressa d'adopter, sauf Henrion, qui fit si bien valoir l'opinion contraire, qu'il ramena l'Empereur, et, comme de juste, tout le monde avec lui. Après la séance, il dit à Daru : « Pourquoi ce vieux bonhomme n'est-il pas de mon conseil (le Conseil d'Etat)? Faites tout de suite le décret. » Par une exception singulière, et que justifiait pleinement son mérite, Henrion fut conseiller d'Etat, tout en conservant son siège à la Cour. Dans plusieurs autres circonstances, il osa encore être d'un autre avis que l'Empereur, qui ne lui en sut jamais mauvais gré, et le traita toujours, au contraire, avec une extrême bienveillance. Il lui demanda un jour, dans une réception aux Tuileries, pourquoi il ne s'était pas marié. Henrion répondit naïvement : « Ma foi, Sire, je n'en ai pas eu le temps ! »

Jean Henry, chantre de l'église Notre-Dame de Paris, écrivain ascétique, mourut en 1483. On a de lui les plaquettes gothiques qui suivent, toutes rares et recherchées : *Le pèlerinage de Notre-Dame et de Joseph de Nazareth en Bethléem ;* la Nativité, la venue des pastoureaux et des roys, etc. *Paris,* s. d. (vers 1506), pet. in-8°. — *C'est le livre du jardin de contemplation,* auquel l'âme dévote contemple le mystère de la Passion de J.-C. représenté en l'arbre de la croix plantée au milieu d'iceluy jardin. *Paris* (s. d.), pet. in-8°. — *Le livre de réformation* utile à toutes religieuses (s. d.), et *Le livre d'instruction* pour novices et professes (id.). — Ces deux derniers opuscules avaient été composés *à l'instance* des religieuses de Sainte-Claire.

LE SONGE DE POLIPHILE

V.

POLIPHILE ASTROLOGUE ET NATURALISTE

A ses connaissances spéciales en architecture, Colonna joint, comme tous les théoriciens d'alors, un ensemble assez considérable, mais trop peu digéré, de notions scientifiques. L'astrologie, l'alchimie, la botanique et la minéralogie lui sont également familières; il connaît, sur ces diverses parties du savoir humain, à peu près tout ce qu'on pouvait avoir recueilli de son temps dans les livres des anciens, répandus par la multiplicité des manuscrits et par l'imprimerie naissante, et tout ce qu'y avait ajouté l'expérience incertaine du moyen âge et des contemporains. Son principal guide en ces matières est Pline l'Ancien qu'il

FUT DE COLONNE : Satyres et nymphes. (Gravure de M. Prunaire pour l'édition de M. Popelin.)

traduit et commenté avec une complaisance particulière. Toutefois en ce qui concerne l'astrologie, qui d'ailleurs était publiquement professée à l'Université de Padoue, Poliphile a pu consulter encore le *De coelo et mundo* d'Aristote, traduit de l'arabe en latin par Michel Scot (réputé sorcier et offrant à ses convives des festins que des génies, non moins obéissants que ceux des *Mille et une nuits*, lui apportaient tout servis des cuisines des rois de France et d'Angleterre); l'*Almageste* de Ptolémée traduit en 1775 par Gérard de Crémone; la *Geomancia et pratica planetarum* de ce même Gérard; enfin quelques livres d'Averroès et les commentaires qu'ils avaient suscités. En somme, du mélange des opinions de l'école d'Alexandrie et des théories arabes sur les corps célestes, il résultait que le ciel, sans pesanteur, d'essence incorruptible et supérieure, servait d'intermédiaire entre Dieu et la terre et que les étoiles, intelligences pures, étaient la source de tout principe vital; par suite de cette influence, les astres exerçaient un empire direct sur les destinées humaines. On retrouve l'écho de ces croyances dans l'*Hypnérotomachie*. Ainsi Poliphile décrit, dans le palais de la reine Eleuthérilide, sept rangs représentant les sept triomphes de ceux qui sont soumis aux sept planètes. « Je vis les sept harmonies des planètes et le passage de l'âme accédant au corps, avec sa réception qualitative dans les orbes circulaires ainsi qu'une incroyable représentation des opérations célestes..... Dans les couronnes de pierreries symétriquement opposées à celles où étaient représentées les sept planètes, on voyait les vertueuses opérations qui en dépendent rendues sous la forme de nymphes élégantes, avec les titres et les signes de leurs effets. L'espace du milieu correspondant au septième intervalle, était occupé par le fronton ou faîte de la porte et se trouvait faire face à la septième couronne de gemmes qui contenait la planète Soleil. » On voit de reste, par cette description où l'architecture et l'astrologie s'associent dans un assemblage hybride, que le bon Colonna accepte avec

une crédule naïveté les énigmes cosmographiques de son époque et se borne à faire montre d'une science qu'il respecte sans la discuter et sans la comprendre.

Les connaissances de Colonna en botanique sont plus sérieuses ; là, plus encore, son principal guide, son autorité presque unique est l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien dans laquelle il puise avec une confiance imperturbable, sans distinguer les anecdotes fabuleuses des assertions véritablement scientifiques. Sans doute, il consulte aussi l'*Histoire des Plantes* de Théophraste, le disciple d'Aristote, le *De virtutibus herbarum* attribué à Emilius Macer, et le poème latin *Hortulus* du moine Strabo. Plus certainement il dut mettre à contribution l'herbier d'Ermolao Barbaro, évêque de Trévise, avec lequel il entretenait des relations suivies. Du reste l'art du jardinage paraît avoir été d'assez bonne heure florissant en Italie : Boccace décrit déjà des parcs savamment dessinés ; Alberti construit une serre dans les magnifiques jardins des Rucellaï à Florence.

A la suite de ces guides, Poliphile sème son roman d'interminables descriptions de bois et de jardins où la faune et la flore la plus riche s'étalent avec un luxe fatigant de dénominations grecques et latines ; les termes de Pline et de Cicéron, *topiarum*, *oluscularium* et autres, reparaissent sans qu'il prenne le soin de leur donner même une désinence italienne. A chaque page on rencontre « le houx aux deux espèces dont l'une est le smilax, dont l'autre comporte l'aquifolium et l'aculeatum », les troënes odorants et chargés de fleurs roses du côté du septentrion et blanches du côté du midi, le cyclame nuisible à Lucine, le polypode lascinié, la scolopendre tridentée, la verdoyante colocasie aux feuilles en forme d'écusson. Mais c'est surtout pour la description des parcs et des jardins de l'île de Cythère que Colonna réserve les plus rares trésors de son horticulture compliquée. Ici il appelle la géométrie à son aide, il trace des figures savantes, il divise l'œuvre en vingt

sections et tout à coup quittant le ton descriptif, il semble un professeur en sa chaire, enseignant à des élèves attentifs les secrets de son art : « Tu marqueras par un point le milieu d'un demi diamètre à ton choix..... tu obtiendras une section triangulaire qui sera ainsi le dixième du cercle. » Et mettant en pratique les leçons formulées sur ce ton impératif, il dessine avec toute la science linéaire d'un Le Nôtre et d'un La Quintinie, mêlée aux profusions d'une inspiration orientale, des bosquets et des parterres, des vergers et des taillis, des haies et des allées où se réunissent toutes les essences d'arbres et toutes les fleurs et qu'il déclare supérieurs à la forêt de Dodone, aux jardins de Chypre et de Samos, aux bois de palmiers de l'Arabie et de la Babylonie.

Toute cette horticulture tombe parfois dans la puérilité. On aimait alors et on aima même longtemps après à reproduire à l'aide de gazons et de fleurs et par la taille des arbres tantôt d'étranges figures, tantôt des scènes entières, parfois un ensemble de lettres composant une inscription. Ainsi un propriétaire de Westmoreland fait tailler une allée d'ifs représentant la reine Elisabeth avec son cortège de demoiselles d'honneur. Un autre anglais, lord Fairfax, édifie une forteresse flanquée de cinq bastions où roses, œillets et tulipes figuraient par le groupement des couleurs les drapeaux de divers régiments. Les parterres de Fontainebleau s'ornent de devises et de chiffres dessinés en fleurs. Colonna nous donne quelques curieux spécimens de ces fantaisies, entre autres des inscriptions en fleurs enfermées dans des méandres de verdure bizarrement disposés.

Dans ce cadre de plantations de tous les climats, Colonna ménage en vrai fils de l'Italie des portiques de marbres, des péristyles ioniques, doriques et corinthiens, des colonnades et des terrasses en pierres rares, des fontaines aux combinaisons multiples, des statues et des vases de marbre et de bronze, fidèle ainsi à la tradition antique et

reproduisant ces luxueux jardins de Lucullus, de Salluste et de Mécène où le jardinier cédait trop souvent le pas à l'architecte et au sculpteur. Au dire des anciens, les Grecs plantaient leurs jardins, les Romains bâtissaient les leurs ;

TRIOMPHE DE L'AMOUR (1re partie). (Édition française, 1546.)

Colonna est de l'école romaine. A côté de ces jardins classiques fleurissent des parterres tout de verre et de soie. Ceux-là doivent avoir été suggérés à l'auteur par les gracieuses œuvres des verreries de Murano. Quant aux jardins de soie, ils sont évidemment de provenance orientale :

dans l'*Adjâ-ib-al-Hind*, c'est-à-dire la Merveille de l'Inde, on raconte qu'un roi de la Chine fit voir à un voyageur son jardin de Rhanfou. Et comme l'étranger admirait les narcisses, les anémones, les roses et mille autres espèces de fleurs de toutes les saisons : « Comment trouves-tu cela ? dit le monarque chinois. — Je n'ai jamais rien vu d'aussi joli, d'aussi charmant. — Tout ce que tu vois, arbres et fleurs, est un ouvrage de soie ».

C'est surtout à ce prodigieux Orient que Colonna emprunte son exubérante horticulture ; peut-être à son tour a-t-il fourni quelques matériaux aux descriptions postérieures de jardins enchantés. Ne semble-t-il pas que les bosquets d'Alcine et les féeriques parterres d'Armide aient gardé certain souvenir des inventions du Poliphile ? Cette luxuriance de végétations débordantes, cette variété inépuisable de fleurs et de fruits merveilleux, cette profusion d'essences exotiques qui encombre l'*Hypnérotomachie* se retrouvent avec plus de calme et d'ordre dans l'Arioste et dans le Tasse.

Colonna, toujours à la suite de Pline, n'étonne pas moins son lecteur par l'opulence de sa minéralogie. Que de marbres et de pierres précieuses n'entasse-t-il pas pour bâtir le palais de la reine Eleuthérilide ! Le saphir, la topaze, la chrysolithe, l'émeraude, le jaspe, l'adamas cyprius, l'améthyste, la turquoise ne lui coûtent rien ; il les répand en masse fabuleuse, taillant dans une seule pierre une énorme colonne ou toute une paroi. Connaissait-il la traduction castillane d'un traité chaldéen où il est parlé des propriétés de trois cent soixante pierres, le *De generatione lapidum*, attribué à Albert le Grand, et tel ou tel autre livre sur les vertus des minéraux ?

Quoi qu'il en soit, Colonna croit avec une naïve bonne foi aux vertus miraculeuses des pierres : il croit que le saphir, pris en boisson, ranime les mélancoliques et guérit les piqûres des scorpions et des serpents, que l'hyacinthe

provoque le sommeil et préserve de la peste et du tonnerre, que l'améthyste liée sur le nombril empêche l'ivresse et excite les songes, que la chrysolithe apaise les passions de l'amour, qu'un dard frotté de diamants traverse les plus solides armures, qu'un anneau de turquoise garde l'homme de se blesser en tombant, que le sang de chevreau (Héraclius et Théophile répètent la même fable après Pline) amollit les pierres précieuses. Ne vit-on pas du reste au moment où Laurent de Médicis allait expirer, un médecin, envoyé par le duc de Milan, apportant à l'illustre malade un potion composée d'or, de perles et autres ingrédients précieux ? Il était trop tard. On raconte encore que le duc François Sforza Ier entretenait sa vigueur en buvant de l'eau distillée sur l'or et les perles.

Les mêmes propriétés merveilleuses, la même singularité d'attributs se retrouvent chez les animaux. Tout ce que Pline a raconté sur leurs mœurs, la Renaissance et Colonna l'acceptent sans discussion. Le lion attaque les hommes en tous temps, les femmes et les enfants seulement lorsqu'il est pressé par la faim ; encore se laisse-t-il émouvoir par les prières de ces êtres faibles. Ses yeux voient quand il dort, il reconnaît à des signes certains les infidélités de la lionne et en tire de terribles vengeances. Le tigre se donne la mort quand il a perdu ses petits ; l'éléphant remet en bon chemin l'homme égaré. La licorne aime les filles chastes et belles et se repose sur leurs seins. Le basilic tue l'homme de son regard. Le porc-épic fiche les pommes à la pointe de ses piquants et en porte encore une à la bouche ; une de ces pommes vient-elle à tomber, il jette à terre toutes les autres et recommence sa cueillette à nouveau. Colonna ne connaît pas moins bien les animaux qui peuplent la mer, les hippocampes qui traînent Protée, les hipposaures et les anthroposaures « tous plongeant à grand bruit leur formes extraordinaires dans les eaux soulevées et blanchissantes. »

Cette prédilection pour les sciences naturelles devait mener Colonna à l'anatomie et à la médecine ; on se rappelle que, suivant en cela son maître Vitruve, il demande à l'architecte une multiplicité infinie de connaissances parmi lesquelles les sciences médicales tiennent leur rang. Poliphile se révèle comme anatomiste dans deux curieux passages. Lorsqu'il décrit la *Gigantomachie* sculptée à l'intérieur du fameux obélisque, il insiste sur « une imitation de la nature si parfaitement rendue que les regards ainsi que les pieds semblaient s'efforcer violemment d'aller de côté et d'autre ». Au milieu de cette affreuse mêlée de géants, « on en voyait qui montraient leurs membres robustes, leurs muscles saillants, étalaient aux yeux le jeu de leurs os et les cavités où se trahissaient leurs nerfs contractés ». Ne dirait-on pas une description vivante d'après une sculpture de quelque Michel-Ange ignoré, ou ne semble-t-il pas que l'auteur ait eu comme le pressentiment de cette vigoureuse musculature qui nous étonne dans le *Jugement dernier*, ou encore qu'il ait presque entrevu d'avance les puissantes figures de la *Gigantomachie* de Pergame. Dans le même obélisque, inépuisable en merveilles, Poliphile rencontre encore un colosse couché dans le corps duquel il s'introduit par la bouche entrebaillée de neuf pas de large : « O conception surprenante ! J'admirais toutes les parties qui sont à l'intérieur du corps humain ; sur chacune d'elles étaient gravés en trois idiomes, chaldéen, grec et latin, les noms de tout ce qui constitue nos différents organes : intestins, nerfs, os, veines, muscles et chairs, aussi bien que les noms des maladies qui s'y engendrent, avec leur cause, leur cure et leur guérison... Nulle de ces parties ne le cédait à la nature. Lorsque je portai mon attention sur le cœur, j'y pus lire comme quoi les soupirs s'engendrent d'amour et voir le point où celui-ci fait de si cruelles blessures ». Et tout ému au souvenir de sa chère Polia, Poliphile pousse un long gémissement, auquel répond le colosse qui rend des sons harmonieux

« ne plus ne moins que la statue de Memnon ». Ainsi Colonna a étudié en passant l'anatomie du corps humain à un double point de vue ; il lui demande des renseignements pour le relief sculptural et d'utiles indications pour l'art médical. Poliphile, en effet, est médecin à ses heures ; il sait composer de précieuses mixtures qui guérissent les maladies les plus rebelles ; il parle d'un cordial miraculeux fait « de râclures de corne d'unicorne, de poudre des deux santaux, de perles pilées, cuites au feu dans de l'eau-de-vie et éteintes jusqu'à complète réduction, de manne, de pignolats, d'eau de rose, de musc, d'or moulu, le tout très parfaitement composé et pesé, avec du sucre très fin et de l'amidon en morceaux. » Et il déclare ce philtre propre à chasser toute fièvre nuisible comme à guérir n'importe quelle lassitude morose. Il émet sur les causes de la peste qui désole Trévise et qui menace les jours de sa chère Polia des conjectures assez semblables à celles de la science contemporaine : « Telle était l'extermination des populations qu'il y avait lieu de croire que les vents fétides du sud eussent apporté la peste de l'Egypte humide, alors que, par suite d'une crue excessive du Nil limoneux, des animaux innombrables transportés dans les champs, puis abandonnés par le retrait des eaux, ramollis et putréfiés, eussent infecté l'air. » N'y a-t-il pas une coïncidence assez curieuse entre les origines présumées de cette peste et celles que l'on assigne aux épidémies contemporaines. L'eau est le commun véhicule du fléau et les animaux innombrables dont parle Poliphile ont quelque air de parenté avec nos terribles microbes.

VI.

POLIPHILE HUMANISTE

Quoique l'*Hypnérotomachie* soit au fond un livre sur l'art, un traité théorique d'architecture, l'amour ou pour mieux dire la passion des lettres anciennes s'y répand avec une abondance si désordonnée que souvent l'humaniste fait oublier l'architecte. Enfant de la Renaissance, Colonna partage l'enthousiasme de ses contemporains pour les littératures de la Grèce et de Rome ; à cette époque de culte ardent pour les muses exhumées, il est un des plus fervents parmi ces adorateurs du paganisme ressuscité ; pour lui, comme pour ses contemporains, tout ce qui vient de l'antiquité est également beau ; au milieu de l'heureux encombrement des découvertes, on ne prend pas le temps de discerner, de choisir, de fixer les rangs ; le dernier poète est aussi bien accueilli que Virgile, le plus médiocre prosateur est mis sur la même ligne que Cicéron. De même que toute statue est de Praxitèle ou de Lysippe, que tout reste de peinture est d'Apelles ou de Zeuxis, toute œuvre littéraire est d'un maître en l'art d'écrire. Quel que soit le manuscrit nouvellement retrouvé et copié, il est aussitôt lu, relu, commenté et admiré.

Le *Songe* est, à ce point de vue, une fidèle image du xve siècle. Nulle part cet enivrement de l'antiquité ne se trahit avec plus de désordre ingénu. Si l'on pouvait douter que l'adorée Polia soit réellement la figure symbolique de l'antiquité, la lecture, même rapide, du bizarre livre suffirait à transformer cette conjecture en une sorte de certitude. Colonna pense, parle, sent, désire, aime, se lamente à l'antique : soit qu'il coure un danger de mort, soit qu'il

soupire après son invisible amante, soit qu'il la trouve pour la perdre bientôt, il ne traverse aucune de ces péripéties sans comparer son sort avec celui de quelque héros historique ou fabuleux. Quand il rencontre l'épouvantable

TRIOMPHE DE L'AMOUR (2e partie). (Édition française, 1546.)

dragon « traînant sa longue queue de serpent qu'il enroulait en nœuds serrés », sa fuite précipitée ne l'empêche pas de passer en une rapide revue les plus intrépides héros de la fable ancienne : « O mort de moi ! C'était à épouvanter Mars lui-même, le belliqueux cuirassé, c'était à faire

trembler Hercule, le terrible et le tutélaire, avec sa massue noueuse qu'il tenait de Molorchus, c'était à détourner Thésée de son entreprise et de sa téméraire expédition, c'était pour effrayer le géant Typhon, plus encore qu'il n'effraye lui-même les Dieux supérieurs, c'était pour anéantir n'importe quel courage, si farouche, si persévérant, si indomptable qu'il soit. Hélas ! C'était à faire quitter son poste à Atlas lui-même, le porte-ciel. » Craint-il de perdre sa Polia, cette terreur est éveillée en lui par le souvenir d'un tableau de Nicomaque qui représente l'Enlèvement de Proserpine, et aussitôt il évoque les héros légendaires brusquement séparés de leurs compagnes : « Déjà dans mon esprit troublé se présentait la pitoyable et lamentable aventure de celui qui, fuyant sa patrie en flammes, perdit sa chère Créuse pour n'y avoir pas pris garde. Un tel épouvantail me troubla d'autant plus que je me rappelai avoir laissé loin de moi, seule assise sur le sable du littoral désert, ma bien-aimée Polia. Je pensai que le porte-trident Neptune pourrait bien lui faire violence, comme il fit à Méduse. » Puis quand il croit avoir perdu Polia pour toujours, son unique consolation est de songer aux amants malheureux des âges passés et de mettre en parallèle leur infortune et la sienne.

Personne mieux que lui ne possède la mythologie gréco-latine, non pas seulement la mythologie courante, les histoires bien connues de Jupiter et de Junon et des autres grands dieux, mais les fables d'ordre inférieur, les aventures des plus minces divinités et des moindres héros. Habitants de l'Olympe et des Enfers, déités de l'air et de la mer, nymphes des montagnes et des sources, faunes, satyres, centaures, bacchantes, il connaît tout, il parcourt ce monde fabuleux avec l'aisance et la sûreté d'un mythologue ancien, plus riche même en sa verbeuse érudition que les spécialistes connus, que Nonnus ou Hygin ou que les modernes auteurs des dictionnaires de la fable. Cette science mythologique s'accuse dès le début même du

Songe : « Phébus, à l'heure où resplendit le front du matin candide, était déjà sorti des eaux de l'Océan ; il ne laissait pas apercevoir encore les roues suspendues et mobiles de son char, mais diligent, apparaissant à peine avec ses chevaux ailés, Pyroïs et Eoüs, il s'apprêtait à teindre en rose vermeil le quadrige blanchissant de sa fille que, rapide, il suivait. » Puis viennent Vents et Nymphes, et les Constellations et le reste, le glacial Eurus, les cornes du Taureau lascif, Orion le hardi, les sept Hyades, Héro et Léandre, en un pêle-mêle sans fin. Et tout le long du livre cette mythologie intarissable encadre les aventures de Poliphile et de Polia, et les conceptions artistiques de l'auteur.

Colonna a puisé son savoir diffus dans les poètes latins ; quant aux poètes grecs, il paraît, malgré l'affectation d'hellénisme que nous avons relevée dans son langage, les avoir beaucoup moins pratiqués. Les latins lui sont, au contraire, très familiers : il a surtout profité d'Ovide dont les *Métamorphoses* lui offraient un poétique résumé des trésors de la mythologie antique. C'est Ovide qui lui a appris que la racine noire de l'herbe Moly, dédiée à Mercure, est un remède contre tous les maux ; que Clymène, dédaignée par Phébus, sentit ses cheveux se métamorphoser en feuillages immobiles ; que l'inconsolable Cyparisse, pleurant sa biche percée d'une flèche, fut changée en un funèbre cyprès ; qu'Aesaque, fils de Priam, épris de la nymphe Hespérie, ne voulut point lui survivre et se précipita dans la mer où il fut transformé en plongeon ; que mille autres héros ou héroïnes des temps fabuleux subirent, à la suite de malheurs pareils, de pareilles métamorphoses. Lecteur moins assidu de Virgile, il emprunte cependant au poète de Mantoue la lamentable histoire d'Achéménide et sait avec lui que Tyrrhénus le Piséen inventa la trompette guerrière et que Dionée appliqua sur la blessure du pieux Enée, son cher fils, le dictame aux fleurs pourprées du mont Ida. Il appelle Horace à la dé-

fense de ses théories architecturales et, appliquant aux règles et aux proportions de l'art l'adage connu : *Virtus est medium vitiorum*, il s'écrie : « C'est une parole d'or, une parole céleste que celle du poète quand il affirme que là seulement gisent la vertu et le bonheur. » Il tire encore de Lucrèce, de Lucain, de Stace, de Martial et d'autres de nombreux détails sur les mœurs, les usages et les croyances de l'antiquité.

Colonna se montre très curieux d'épigraphie. Le goût des inscriptions s'était répandu dans toute l'Italie dès les premières années du XIVe siècle : les biographes de Rienzi nous le montrent parcourant les ruines de Rome et déchiffrant les inscriptions dont elles étaient couvertes (1). Cyriaque d'Ancône croit ne pouvoir mieux faire sa cour au patriarche d'Aquilée qu'en lui envoyant la copie d'une inscription antique; enfin, le Pogge, suivant l'exemple donné par Rienzi, publie un *Corpus inscriptionum* dont l'épigraphie de nos jours a tiré un très utile parti. Les inscriptions anciennes ne devaient pas être moins familières à Colonna ; on en retrouve un très vif souvenir dans un des plus curieux ou plutôt des plus bizarres chapitres de l'*Hypnérotomachie*. Au moment où il brûle des plus vives ardeurs pour sa Polia qui ne veut point se livrer encore, celle-ci « cherchant le moyen d'éteindre un incendie pareil » ne trouve rien de mieux que d'engager Poliphile à visiter un temple en ruine, une sorte de *polyandrion* où il rencontrera de nombreux tombeaux ornés d'inscriptions éloquentes : « Tu peux, lui dit-elle, aller admirer à ton plaisir ces monuments abandonnés que le temps rongeur, que la vétusté ont mis en pièces, que l'incendie a ruinés, que la vieillesse a dérompus ; tu peux examiner leurs nobles débris dignes de vénération. » Tant il

(1) M. de Rossi a retrouvé les traces de ces recherches dans un recueil d'inscriptions longtemps attribué à Signorelli.

est vrai que le seul remède à toutes les souffrances de Poliphile est le salutaire retour à l'antiquité ! Polia, liée par son vœu à Diane, redoute la passion croissante de son amant et, par une espèce de compensation, elle lui abandonne ces nobles débris, substituant ainsi, à la possession charnelle, les joies plus calmes d'une union mystique. Parvenu au milieu des ruines, Poliphile désaltère à longs traits sa soif d'archéologie : il court de tombeaux en tombeaux, recueillant et notant avec un soin scrupuleux toutes les épitaphes. « Ici repose Laodia Publia qui s'est tuée pour avoir résisté aux ordres de l'Amour. » Nombreuses sont les épitaphes, tantôt touchantes, tantôt bizarres et alambiquées, de ces victimes de l'Amour ; parfois à ces lamentations sur le sort des amants infortunés se mêlent des réflexions sur l'instabilité des choses humaines *(quo recidit humana voluptas)* où, à travers l'esprit païen, naturel en ces inscriptions de style antique, perce le sentiment du moine chrétien sur les vanités de ce monde. Quoique aucune de ces inscriptions ne soit copiée sur quelqu'un des tombeaux anciens que l'on rendait alors à la lumière, beaucoup ont un air de parenté avec les formules que la douleur, soit dans l'antiquité, soit au moyen âge, imaginait pour rendre un pieux hommage au mort regretté. Le latin de Poliphile est sans doute très inférieur en aisance et en pureté à celui des épitaphes de la bonne époque, mais, malgré l'abus des diminutifs précieux, des formes tourmentées, des antithèses travaillées, il n'est guère au-dessous du style tumulaire du moyen âge. Parfois même ces témoignages de regrets posthumes ont une saveur assez antique. Ainsi ces quelques mots ne sembleraient peut-être pas déplacés sur le tombeau d'une Romaine : *Trebiae Q. L. Trebii filiae amoris monumētum et pietatis A. Fibustius vir, cum quo cum summo desiderio deliciosè vixit mēsem vnum dies tres.*

Sauf le trop moderne *deliciosè*, ce bref et simple hommage est bien dans le ton ordinaire des épitaphes authen-

tiques de la vieille Rome (1). La pieuse veuve de Mausole ne pouvait être oubliée dans cette archéologie funèbre. Poliphile rencontre et admire son tombeau surmonté d'une inscription grecque et le décrit avec une minutieuse exactitude. Il se complaît du reste dans ces champs de la mort ; il y trouve l'occasion d'exercer à de puérils pastiches son ingénieuse et parfois suspecte latinité. Jeu frivole, en somme, peu digne de l'érudition sévère, mais bien conforme au goût contemporain qui aimait passionnément l'antiquité jusque dans la trompeuse imitation des copistes.

Quels que soient les auteurs inconnus des gravures de l'édition Aldine et de l'édition française, c'est certainement à eux que le *Songe de Poliphile* doit la meilleure part de sa nuageuse célébrité. Si galamment habillé par l'imprimeur et le graveur, le livre de Colonna est un des plus recherchés du XVIe siècle, en même temps qu'un des moins lus. Et cependant l'auteur mérite de ne pas être entièrement éclipsé par ces auxiliaires de sa renommée. Sans doute, la fiction romanesque imaginée par le bon moine est d'une monotonie rebutante ; sans doute, ses trop nombreuses descriptions fatiguent par leur confuse opulence ; on n'aborde pas sans effroi ce labeur de compilation indigeste, mais il y a malgré tout quelque profit à tirer de cette pénible lecture ;

..... *erat quod tollere velles.*

Très pénétré des idées qui traversaient alors la jeune

(1) Ces pastiches des épitaphes antiques ne sont pas rares au XVe siècle ; assez souvent les imitateurs copient sans trop de discernement : ainsi on lit sur le mausolée du comte Hugo, de Mino de Fiesole, à la Badia de Florence, la formule H. M. H. N. S. (hoc monumentum heredes non sequitur), formule conforme aux habitudes testamentaires des anciens romains, mais qui n'avait plus sa raison d'être au XVe siècle.

Renaissance, Colonna les a traduites avec un accent passionné et une richesse d'imagination qu'on chercherait en vain dans toute autre œuvre contemporaine. Un souffle lyrique anime la longue et laborieuse fiction; l'amour idéal qui pousse l'un vers l'autre les deux héros est exprimé avec une chaleur, le plus souvent factice, mais vraie parfois et traduite en des termes d'une saveur sincèrement antique. Les amoureuses cantilènes qu'échangent entre eux Poliphile et Polia respirent, tantôt une exaltation lyrique, qu'on dirait imitée de Pindare, tantôt une tendresse pastorale qui fait songer aux bergers de Théocrite. Dépassant même les études contemporaines en matière de mythologie, Colonna remonte, soit par la science, soit par l'imagination, aux temps primitifs du vieux culte hellène ; les lentes initiations auxquelles les deux amants sont soumis semblent ou un souvenir, ou une divination des anciens mystères grecs, antérieurs à la révolution qui substitua Jupiter et son cortège de divinités nouvelles à la dynastie des premiers dieux de l'Olympe. On peut affirmer sans témérité qu'avant Colonna et même après lui, jusqu'aux travaux de la symbolique moderne, peu de savants ont eu une connaissance aussi familière du système religieux de l'antiquité grecque. Nous faisons, à juste titre, un grand mérite à notre Rabelais de son inépuisable savoir ; Colonna, nommé par lui, ne lui cède guère en ce point ; il connaît Vitruve et Pline aussi bien que Rabelais possède Hippocrate et Galien ; il cite et traduit les anciens en homme qui les a pratiqués aussi intimement que le curé de Meudon. Comme celui-ci, il répand sa prodigieuse érudition à pleines mains, sans compter, un peu au hasard et pêle-mêle. Mais, tandis que Rabelais traite l'antiquité avec quelque irrévérence et la popularise en la raillant, Colonna ne sort jamais du cercle de la vénération et du respect ; il l'interprète avec une adoration fervente, une passion pieuse, tout analogue à celle que l'école roman-

tique mit au service de son interprétation du Moyen-Age ; il est ardent, convaincu et, faut-il lui en faire un reproche ? un peu naïf.

Insensiblement on se laisse gagner à cette chaleur communicative ; on oublie presque les longueurs et les digressions pédantesques pour suivre ce rêveur sincère dans sa course désordonnée à travers le monde antique qu'il veut ressusciter.

Dans ce xve siècle, si fécond en humanistes ardents et en théoriciens ingénieux, Colonna occupe une place à part. Il est, ce qu'on n'a pas assez remarqué, le seul qui ait condensé dans une œuvre d'ensemble à larges proportions la somme des connaissances de son temps. Chez les autres, même chez les plus érudits, on ne voit qu'un côté du savoir du xve siècle : ceux-ci, comme Ghiberti, Alberti, ou Luca Paciolo, écrivent des traités spéciaux sur les choses de l'art ; ceux-là, comme Gémiste Pléthon ou Marsile Ficin, interprètent et transforment les théories platoniciennes ; d'autres, comme Pic de la Mirandole ou le Pogge, étonnent par la variété de leurs connaissances et la facilité de leurs improvisations ; tous, en leur genre, sont de beaucoup supérieurs à Colonna, mais aucun n'a écrit un livre qui résume aussi pleinement que *le Songe* l'état de l'esprit italien d'alors.

Ils ont répandu leur abondante érudition dans des traités spéciaux ou dans des œuvres fugitives ; lui a, lourdement peut-être, pédantesquement, mais puissamment, élevé un monument complet, rédigé comme une sorte de testament de l'érudition du xve siècle : soif insatiable de savoir, adoration passionnée de l'antiquité nouvellement révélée, plus d'entraînement et de ferveur que de discernement et de goût, un étonnement et un trouble bien naturels en face de cette invasion soudaine de la science du passé, l'encombrement d'une fécondité déréglée, tout cela se retrouve dans le gros livre de Colonna.

Il est impossible de faire une enquête complète de la

Renaissance au xve siècle sans appeler en témoignage le vieux dominicain, et ceux qui ont abordé ce sujet si complexe, en négligeant d'étudier le *Songe de Poliphile,* ont omis le document écrit le plus important de cette étonnante époque, celui qui porte la marque la plus authentique du temps.

Aussi ne peut-on assez louer M. Popelin du consciencieux labeur qu'il s'est imposé et qu'il a mené à si bonne fin. Traduire l'œuvre de Colonna en un français qui lui conserve sa saveur italo-latine, suivre le texte en respectant même les archaïsmes capricieux et les bizarreries contournées de la phrase, rendre cette inabordable Hypnérotomachie accessible à l'érudition française, la parer sans l'altérer de toutes les grâces qu'elle comporte en notre langue, l'orner d'un savant commentaire, en un mot la rajeunir, la ressusciter presque, n'est-ce point un double service rendu aux amis de la Renaissance et au monde délicat des bibliophiles? Et ne doit-on pas dire de M. Popelin, comme Scytha de Leonardo Crasso, qu'il a donné au *Songe de Poliphile* une seconde vie?

CHARLES EPHRUSSI.

FIGURE DE PLANÈTE (Édition Aldine, 1499).

BIBLIOGRAPHIE

DES OUVRAGES RELATIFS A

JEANNE D'ARC

PAR M. PIERRE D'ARC.

JEANNE D'ARC

Statuette du XVe siècle qui a dû figurer dans un oratoire.

(Frontispice du *Culte de Jeanne d'Arc au* XVe *siècle*, par P. L. d'Arc, Orléans, Herluison.... La statuette fait partie de la collection de l'auteur.)

SUPPLÉMENT (1)

A. (A. H. d'). — Jeanne d'Arc. *Paris, Imprim. Bailly-Divry et Cie*, 1860, in-8 de 19 p.

Poésie.

Agez (Emile). — Jeanne d'Arc. Poésies diverses. *Paris, Léon Vanier,* 1887, in-16 de 130 p. (prix 1 fr. 50).

La poésie à Jeanne est contenue dans les 42 premières pages. Couverture en deux couleurs.

Aicart. — Jeanne d'Arc ; le rachat de la tour. *Rouen,* 1866, in-8.

* Allard (Paul). — Jeanne d'Arc, poème lyrique en trois parties, par Paul Allard, musique de Ch. Lenepveu. Seconde édition illustrée. *Rouen, Imprimerie nouvelle Paul Leprêtre,* 1886, in-8 de 24 p. 1 f. hors texte de variantes, 4 grav. hors texte.

Celles-ci représentent : un vitrail de Lobin ; les statues de Chapu, de Feuchère ; le tableau d'Ingres au Louvre. En vignette, le buste de Levéel (prix 1 fr. 25).

Voyez *suprà, Allard* (p. 6), pour la troisième édition de ce poème *Mgr. Thomas* (p. 190), et *infrà* pour la partition *Lenepveu.*

Arc (Pierre-Lanéry d'), avocat à la cour d'appel d'Aix, membre des Société. histor. de l'Orléanais, de Provence, etc... — Le culte de Jeanne d'Arc au xve siècle. *Paris, Oudin ; Grenoble, Baratier et Dardelet,* 1887, in-8 de 29 p., 1 grav.

Extrait de la *Revue des Institutions et du droit,* octobre 1887, p. 299-327.

(1) Les noms précédés d'une astérique sont ceux dont il a déjà été parlé, et dont nous ne faisons que compléter l'article.

— Le même. *Orléans, Herluison,* 1887, in-8 de 34 p. (prix 2 fr.).

Titre rouge et noir. Tiré à 100 ex. sur. pap. de Hollande. Nous donnons ci-joint la gravure du frontispice de cet opuscule, représentant une petite statuette de la Pucelle qui paraît par sa forme avoir figuré sur les autels au xve siècle.

Voir aussi sous la même signature : les *Annales de Provence*, 10 août 1883, p. 73 et suiv., du 5 février 1884, p. 36 et suiv., du 5 et du 20 juillet 1884, p. 478 et suiv.; *La Semaine religieuse d'Aix* du 17 janv. 1886, p. 28 et suiv.; l'*Echo des Bouches-du-Rhône* du 17 janv. 1886; le *Soleil du Midi* des 4 et 8 mars 1886; la *Bibliographie* de Bray et Rétaux, des 25 mars 1886, p. 215-221; 25 avril, p. 325-329; 25 décemb., p. 456-459; le *Citoyen*, du 12 avril 1886; *Gazette du Midi*, des 19 et 20 avril 1886; *La Revue des institutions et du droit*, de juin 1886, p. 475-480; d'août 1886, p. 130-137; d'octobre, de novembre et de décembre même année; la *Revue champenoise*, 1886, p. 100 et suiv.

Arrest du conseil d'Estat, rendu contradictoirement au profit des descendans de l'illustre Pierre d'Arc, surnommé le chevalier du Lys, frère puisné de la victorieuse Pucelle d'Orléans, le 19^ome^ may 1670, in-8 de 7 p. S. nom, lieu, ni date.

Cet arrêt est rendu en faveur de Claude François de Gratas, sieur de St-Jullien et de la famille de Hordal, dont Claude de Gratas avait épousé un des membres, Bastienne Hordal. Les Hordal descendent de Pierre d'Arc, par Hauvyx du Lys sa fille, qui avait épousé un Etienne Hordal, gentilhomme champenois.

La Biblioth. de Nancy possède un exempl. de cet arrêt fort rare.

A slight sketch of the life and character of Joan d'Arc. *London, Churton,* 1836, in-12 de 56 p.

Avec une carte du théâtre de la guerre au temps de Jeanne, où se trouve tracé le parcours de l'héroïne.

Augereau (l'abbé A.), professeur à Notre-Dame-des-Aydes, Blois. — Académie champenoise. Grand concours littéraire en l'honneur de Jeanne d'Arc. Jeanne d'Arc. *Blois, imprimerie de E. Moreau,* 1886, in-8 de 8 p.

(Voyez suprà *Pièces couronnées...* p. 152). C'est une réimpression de la poésie qui eut la médaille d'or, premier prix au concours Jeanne d'Arc à Epernay.

* Averdy (de l'). — Mémorial lu au comité des manuscrits concernant la recherche à faire des minutes originales des différentes affaires qui ont eu lieu par rapport à Jeanne d'Arc. *Paris, imprim. Royale,* 1787, in-4 de 19 p. sans titre.

Voyez suprà l'*Averdy* (p. 9).

* Avrigni (d'). — Autres éditions de sa *Jeanne d'Arc à Rouen* (voir *suprà,* p. 10) : *Paris, Ad. Rion,* in-8 de 64 pages.

Fait partie de la *Collection des bons livres;*

et aussi dans le *Lycée français ou mélanges de littérature et de critique,* etc... (*Paris,* 1819, 5 vol. in-8.)

Ce recueil comprend en outre l'*Elegie sur la mort de Jeanne d'Arc* de Casimir Delavigne et une *Etude sur les manuscrits de la biblioth. d'Orléans*, par Septier.

Voir le compte rendu du *Constitutionnel* des 7 et 21 mai 1819.

* Ayroles (le P.). — Le mois de Marie, mois de Jeanne d'Arc, in-18 de 12 p.

Extrait du *Messager du cœur de Jésus*, mai 1886, p. 541-552.

B*** (Mme) de Lyon. — Jeanne d'Arc aux Orléanais. Communication faite par Mme B..., médium, le 20 avril 1864. *Orléans, Vaudecraine,* 1864, in-16 de 7 p.

Lettre soi-disant dictée audit médium par l'esprit de Jeanne sur la concorde universelle et la paix des foyers!!

Baju (Henri), avocat à Limoges. — Conférences sur Jeanne d'Arc. *Limoges, Barbou,* 1878, in-12 de 142 p.

Conférences données à Limoges et à Aubusson. Elles sont divisées en trois parties : 1° le miracle historique, 2° les causes du triomphe, 3° la sainteté source de l'héroïsme. Voir le *Polybiblion*, l'*Union* du 12 décemb. 1878, l'*Univers*, le *Limousin et Quercy*.

= Jeanne d'Arc, drame historique en trois actes. *Limoges, Barbou,* 1886, in-18 de 105 p.

Quelques exemplaires ont quatre pages de musique notée par Joseph Baju. Ce drame, qui date de 1874, fut joué avec succès au cercle Montparnasse et à celui de la rue d'Assas à Paris, à ceux de Limoges, de Châteauroux et de Loos près Lille.

= Jeanne d'Arc, poème. *Paris, Lebailly,* S. date, in-12 de 8 p. (prix 0 fr. 50).

* Barante (de).

Voir le compte rendu des *Débats* du 20 mai 1825.

* Beaucourt (du Fresne de).

Voir le compte rendu de J. Cornély dans le *Clairon* du 3 janv. 1883 « Histoire de Charles VII, tome second. »

Bemberg (Henri), compositeur dramatique, prix Rossini. — La mort de Jeanne d'Arc, scène historique tirée des Messéniennes, poésie de Casimir Delavigne. *Paris, Alphonse Leduc,* 5, rue de Grammont (1885), in-4 de 49 p. de musique notée (prix 5 fr.).

Une gravure à la sanguine de Madeleine Lemaire représente Jeanne au bûcher. Le morceau est dédié à Madame G. Krauss, qui l'interpréta au concert Colonne. La première audition en fut donnée le 28 avril 1886 à la salle Albert-Le-Grand, dans une matinée donnée par les Dames du Monde, par Madame Saly-Stern, sœur de l'auteur.

Voir l'*Art musical* du 30 avril 1886, le *Figaro*, etc...

* Berriat Saint-Prix. — Académie des sciences morales et politiques, séance du 4 mai 1844. Communication d'une lettre de Jeanne d'Arc. *Paris, imprim. de Lacour* (1844), in-8 de 8 p.

Extrait du *Monde savant*. (Voyez *suprà* p. 19.)

Bertrand de Saint-Germain (le doct.) — * La psychologie morbide dans ses rapports avec la philosophie de l'histoire. *Paris, Germer-Baillière,* 1860, in-8.

Extrait de la *Revue médicale* de février 1860.

Voir sur le même sujet : Flourens, *De la raison, du génie et de la folie* (Paris, 1861, in-8); Moreau de Tours, *La Psychologie*

morbide ; Despine, *La Folie au point de vue philosophique* ; et *suprà*, *Boismont* (Brierre de).

Certains auteurs ont cherché à établir que rien ne devait étonner dans l'histoire de Jeanne, parce que celle-ci n'aurait pas eu tous les attributs et tous les sens de la femme. Cette thèse, alors même que son point de départ serait vrai, — ce qui est contraire à tous les témoignages historiques, — expliquerait-elle comment, même dans ces conditions, Jeanne a pu sauver la France ?

* Bertruch (C.). — Beitrag zur Geschichte der Johanna d'Arc genannt die Iungfrau von Orleans. (Matériaux pour servir à l'histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans.) *Weimar, Comptoir de l'Industrie,* 1804, in-8.

Extrait de *Paris et Londres*, VII, 6. (Voir *suprà* p. 20.)

* Bigot (Mlle Stéphanie), auteur de la fille de Jephté, tragédie.

Voir le compte-rendu de son poème en huit chants, in-12 de 132 p., dans le *Journal des villes et des campagnes* du 31 janv. 1846.

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.

Outre les études que nous avons citées lorsque l'occasion s'en est présentée, mentionnons : année 1841-42, p. 333 ; — 1842-43, p. 67 ; — 1843-44, p. 519, *Lettre de Jeanne d'Arc aux habitants de Riom* ; — 1847-48, p. 189, *Souscription pour la statue de Jeanne par Foyatier* ; — 1858-59, p. 463, *Lettre de M. Mantellier*, relative à une peinture allemande de la Pucelle (collection Martinengo), acquise au musée d'Orléans ; — 1883, p. 239.

Bonhomme (Jacques). — As-tu vu Jeanne d'Arc ? *Clichy, imprim. de Dupont* (1879), in-4 de 4 p.

Diatribe violent contre M. Paul Lecreux à propos d'une conférence qu'il avait faite à Bois-Colombe sur J. d'Arc. Il y est dit que les programmes de cette conférence étaient illustrés, nous n'avons pu en trouver.

* Braux (G. de). — Trois oraisons pour la délivrance de Jeanne d'Arc. *Nancy, Crépin Leblond* (1887), in-8 de 3 p.

Il n'y a que le titre de départ. Extrait du *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, juin 1887.

C'est la réédition de trois prières qui se disaient, pendant la messe en Dauphiné, pour la délivrance de la Pucelle. Ces trois oraisons ont été découvertes par M. Magnien et publiées par lui dans le *Bulletin de l'Académie Delphinale* en 1867-68, « Necrologe de la ville de Grenoble. »

Brettes (l'abbé).

Nous avons vu citer de cet auteur un panégyrique de Jeanne d'Arc, mais nous ne l'avons jamais eu entre les mains.

Campaux (Antoine), professeur à la faculté des lettres de Nancy. — Jeanne d'Arc et Mgr Dupanloup. Visite à Domrémy le 25 octobre 1878. *Nancy, N. Collin*, 1878, in-8 de 15 p.

Extrait de la *Semaine religieuse de Lorraine*. L'auteur, ancien élève de Mgr Dupanloup, ne pouvant se rendre à ses funérailles, se dédommage de cette privation en venant à Domrémy où il lui semble retrouver l'âme du grand évêque. Il s'unit à elle dans une de ses grandes passions : l'amour pour Jeanne d'Arc.

Caumel-Decazis (Roseline). — Jeanne d'Arc, poème. *Paris, Dentu*, 1885, in-12.

Cavalcade d'Hornoy. Jeanne d'Arc. S. nom. *Amiens, imprim. de Jeunet* (1880), 1 f. in-4 plano.

Courte notice à l'occasion d'une cavalcade historique en l'honneur de la Pucelle.

* Chabannes (Comtesse Armand de). — La vierge lorraine... Seconde édition honorée d'une lettre de Rome et de plusieurs approbations épiscopales. *Paris, Plon*, 1887, in-12 de 360 p. (prix 3 fr. 50).

Identique à la première édition (voyez *suprà* p. 32), sauf les XVI p. liminaires.

* Chapelain.

En 1756, à l'occasion des premières éditions du poème de Voltaire, Caux de Cappeval annonça une nouvelle édition de l'ouvrage de Chapelain — qui eût donc été la cinquième — mais ce projet

n'eut pas de suite. (Voir l'*Année littéraire*, 1756, V, 349 et VII, 279, 333).

* Chapellier (J. Ch.), instituteur, trésorier-archiviste de la Soc. d'émulation des Vosges, correspondant de l'Académie Stanislas, chevalier de la Conception de Portugal, officier de l'Instruction publique. — Etude sur la véritable nationalité de Jeanne d'Arc. *Epinal, veuve Gley*, 1870, in-8 de 16 p.

La couvert. sert de titre. Extrait des Annales de la *Soc. d'émulation des Vosges*, 1870, p. 228 suiv.

= Etude sur la véritable nationalité de Jeanne d'Arc. *Nancy, Crépin-Leblond*, 1886, in-8 de 15 p. et 1 carte.

Extrait du *Journal d'archéologie lorraine*, décembre 1885.

Quoique portant le même titre, cette étude ne doit pas être confondue avec la précédente. D'après M. Chapellier, Jeanne était non champenoise, mais barrisienne, c'est-à-dire lorraine. Ce second opuscule apporte un élément nouveau aux débats : les textes anciens nous disent que le ruisseau des Trois-Fontaines formait la limite entre la Champagne et le Barrois, que la rive gauche était champenoise, la rive droite étant du duché de Bar. Or, aujourd'hui la maison de Jeanne d'Arc étant située à gauche du ruisseau, nous soutenions qu'elle était champenoise. Mais de récentes recherches ont fait découvrir que le *ruisseau des Trois-Fontaines avait changé de lit*, qu'on l'avait détourné au milieu du XVIIIe siècle, lors de la construction de la route de Vaucouleurs à Neufchâteau, et *qu'aujourd'hui il coule à la droite de la maison d'Arc, tandis qu'autrefois il coulait à gauche*. Les preuves matérielles et les témoignages paraissent formels. Donc, Jeanne étant née sur la rive droite du ruisseau, et non pas sur la gauche, comme nous l'avions cru jusqu'ici, est bien barroise et non champenoise.

* Chaumont (Léon de). — Notice sur les fêtes d'Orléans, célébrées pour l'inauguration de la statue de la Pucelle, suivie de deux chansons nouvelles. In-8, S. D.

* Christine de Pisan.

Lire l'étude d'Ampère relative à sa poésie sur Jeanne ; cours professé par lui au Collège de France (*Revue des savants*, 1840, p. 196 suiv. ; le *Moniteur* du 15 sept. 1838, article de Jubinal).

Cosneau (E.), professeur agrégé d'histoire au lycée Henri IV, docteur ès lettres. — * Le connétable de Richemont (Artur de Bretagne), 1393-1458. *Paris, Hachette,* 1886, in-8 de xv, 712 p.

Quoique cet ouvrage ne consacre qu'une dizaine de pages spécialement à la Pucelle, il est on ne peut plus utile à la compréhension des rôles de bien des personnages de la cour de Charles VII. Il dévoile d'une façon certaine le hideux visage de la Trémouille, le plus funeste conseiller du roi, le mauvais génie qui contrebalança l'influence de Jeanne et qui écarta les hommes de cœur et de valeur comme Richemont. C'est là un volume des plus intéressants, une œuvre maîtresse sur le xve siècle. La valeur de la chronique de Guillaume Gruel, dont s'est surtout servi M. Cosneau, est cependant attaquée dans une série d'articles non convaincants de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* janvier, février, mars 1887.

Cuvillier-Fleury. — Le siège d'Orléans en 1429, par Madame la princesse de Craon. Compte rendu.

Extrait du *Journal des Débats* du 17 sept. et du 1er oct. 1844.

Voir sur le même sujet la *Quotidienne* du 18 juin 1843.

Danglas (Louis). — Jeanne d'Arc, grand opéra en quatre actes et cinq tableaux d'après Schiller, musique de G. Verdi. *Bruxelles, Lelong,* 1855, in-32 de 24 p.

Extrait du *Répertoire de la scène française,* 23e année.

Darmesteter (James). — Jeanne d'Arc jugée par les Anglais. *Paris, 23, boulevard Poissonnière,* 1883, in-8 de 34 p.

Extrait de la *Revue nouvelle,* 15 juin 1883, p. 883-916. Cette étude donne un aperçu de la littérature anglaise sur le sujet qui nous occupe et une histoire de la formation en Angleterre d'un véritable culte pour Jeanne d'Arc. (Voir *infra Lefrançais.*)

Delaporte (P. V.). — Le cœur de Jeanne d'Arc, in-18 de 4 p.

Poésie dédiée à Mgr Mermillod, extraite du ***Messager du cœur de Jésus,*** mai 1886, p. 552-556.

* Delvincourt (J.). Voyez *suprà,* ***Visite (une) au berceau de Jeanne d'Arc.***

Deschamps (Emile). — Jeanne d'Arc. (L'héroïsme.) ***Paris,***

Biblioth. univers. de la jeunesse (1835?), in-8 de 30 p., portrait.

Extrait des *Causeries sur quelques femmes célèbres*, p. 79 à 104.

* Desnoyers (Jules), de l'Institut. — Histoire du siège d'Orléans, par J. D. (sans nom). *Paris, imprim. de Crapelet* (1835).

Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de France.* (Voyez *suprà*, *Desnoyers* et *J. D.*)

Discours sur l'histoire du roy Charles VII. Jadis escripte par maistre Alain Chartier son secretaire. Ou se peut veoir que Dieu iamais n'abandonna ceste tres chrestienne invincible couronne en ses plus fort deplorez affaires. S. nom ni lieu, 1594, in-8.

D'après le P. Lelong, l'auteur serait Blaise de Vigenère.

— Le même, 1594, mais *Paris, Abel Langelier*, in-8.

* Dufour (Antoine).

Nous complétons ce que nous avons dit sur son manuscrit de la *Vie des femmes célèbres*. La 91e notice est consacrée à *Jeanne de Vaucouleurs*. Jeanne est représentée dans la miniature sur un cheval blanc, revêtue d'une armure dorée qui se rapporte complètement à l'indication du n° 31 de l'*Inventaire des vieilles armes du* château d'Amboise. « Si l'on réfléchit, dit Le Roux de Lincy (dans la *Biblioth. de l'Ec. des Chartes*, 1847-48, p. 418), que l'ouvrage d'Antoine Dufour a été composé pour Anne de Bretagne, on comprendra comment le peintre chargé d'exécuter le manuscrit a pu avoir à sa disposition l'armure qui était précieusement conservée dans le château d'Amboise sous le nom d'armure de Jeanne d'Arc. »

Cette armure a été reproduite par J. L. B. Carré dans *La panoplie* (in-4, pl. XXV et XXXI) et dans la collection d'armes et armures de Dubois et Marchais. (Paris, 1834, pl. IV et V.)

* Dumas (Alexandre).

Voir le compte rendu du *Journal des villes et des campagnes* du 10 mai 1843.

* Durand (Madame). — Mémoires secrets de la cour de

Charles VII, seconde édition. *Paris, Prault,* 1734, 2 tomes en 1 vol. in-12.

Faber (P. F.), correspondant du ministère de l'Instruct. publ. — Le chevalier de Jeanne d'Arc. Récits historiques et légendaires. *Tournai, Casterman; Paris, Lethielleux,* 1864, in-12 de 118 p.

* Fauvelle le Gallois (Auguste), le magnétiseur spiritualiste humanitaire (*sic*). — A Jeanne d'Arc, chant fait à l'occasion de l'inauguration de la statue équestre de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans. *Paris, imprim. de Boisseau,* l'auteur, 3 R. J.-J.-Rousseau, in-4 de 2 p. (prix 0 fr. 50).

* Fête solennelle. Voyez *suprà, Mgr Thomas.*

G···, officier démissionnaire. — Vers en l'honneur de Jeanne d'Arc. *Orléans, Gatineau,* 1855, in-12 de 12 p.

Gindre, de Nancy. — Jeanne d'Arc à la chapelle de Notre-Dame de Domrémy. Poésie. *Paris, Félix Malteste* (1860), in-16 de 16 p.

* Goerres.

Voir les comptes rendus de la traduction faite par Léon Boré dans l'*Univers* des 1er et 7 août 1843, la *Quotidienne* du 6 sept. 1843, le *Journal des villes et des campagnes,* 1er août et 4 sept. 1843, la *Mode* du 15 août 1844.

Gounod (Charles). — Jeanne d'Arc, musique de Gounod exécutée dans le drame de Jules Barbier. *Paris, E. Gérard et Cie,* 12, boulev. des Capucines, gr. in-4 de 115 p. (prix 12 fr.).

= A la mémoire de Jeanne d'Arc, libératrice et martyre : messe avec soli, chœurs, orgue d'accompagnement et grand orgue, précédée d'un prélude avec fanfare sur l'entrée dans la cathédrale de Reims. *Paris, Lemoine et fils,* 1887, in-4 (prix 7 fr. 50.).

Cette messe a été exécutée en grande pompe dans la cathédrale de Reims le 24 juillet 1887.

Voir un article d'Henry Hainie dans le *Figaro* du 2 juill.; le *Gaulois* du 25 juill., l'*Eclair* du 26, etc., donnèrent à propos de cette solennité une étude sur *Jeanne d'Arc dans l'art*. Plusieurs journaux, notamment ceux de Champagne, ont donné des comptes rendus de la cérémonie : *Revue champenoise* du 10 août 87, par Schwingrouber, etc.

GOUSSAINCOURT (de). — * Le martyrologe des chevaliers de sainct Jean de Hierusalem dits de Malte... *Paris, Noël,* 1643, nouveau titre en 1654, 2 t. en 1 vol. in-fol., fig. par Michel Van Lockan. (Rare.)

Au fol. 392 généalogie de François du Lys mort en faisant guerre aux infidelles, l'an 2580 (sic), une planche gravée de ses armes ; généalogie de la descendance de Jean et de Pierre d'Arc, jusqu'à la fin du XVIe siècle.

* GUILLEMIN (Alexandre). — Autre édition de sa *Jeanne d'Arc, poème. Paris, Palmé,* 1858, in-12 de 466 p., portrait (valeur 2 fr.).

En voir les comptes rendus dans l'*Orléanais* du 10 juill. 1844, le *Journal des villes et des campagnes,* 2 fév. 1844, la *Quotidienne* des 2 et 21 décembre 1844. Lire dans la *Quotidienne* du 3 juin 1845 une lettre de M. Guillemin sur une leçon de Michelet relative à l'inspiration de la Pucelle, et la réponse de Michelet, ainsi que dans l'*Univers* du 4 juin 1845, et l'*Orléanais* du 6 juill. 1845.

* HALDAT (du). — Sur la particule héraldique attribuée à Jacques d'Arc.

Extrait des *Mémoires de l'Académie Stanislas,* Nancy, 1852, in-8, p. 131-138.

HARDY (Michel), correspondant du minist. de l'instruct. publ., archiviste de la Dordogne. — La mission de Jeanne d'Arc prêchée à Périgueux en 1429, témoignage d'un contemporain. *Périgueux, A. Seigne,* 1887, in-8 de 8 p. et 1 fac-similé.

Extrait du t. XIV, 1re livraison, du *Bulletin de la Soc. archéolog. et histor. du Périgord.*

Hilaire (Félix), avocat, conseiller général à Castris. — Jeanne Darc, drame en cinq actes, en vers. *Paris, L. Bonhoure*, 1886, in-16 de 92 p. (prix 2 fr.)

Titre rouge et noir. Un des meilleurs drames par la force de l'expression et la facilité du vers..

* Histoire de Jeanne d'Arc, s. nom d'auteur. *Lille, Lefort*, 1844, 2 vol. pet. in-18.

— Le même, deuxième édition. *Lille, Lefort*, 1853, 1 vol. en 2 part. pet. in-18 de VIII et 215 p.

Une lithograph. représentant Jeanne au bûcher. La couverture, qui est la même que celle de la première édition, porte la date de 1844.

Ce sont les tomes 318 et 349 de la *Collection de la Biblioth. de Lille*.

Cette histoire est beaucoup plus complète que la suivante, avec laquelle il ne faut pas la confondre.

* Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi. S. nom. *Paris, Marchands de nouveautés, impr. de Bouchard Huzard*, 1839, pet. in-18 de 158 p.

Grossières gravures sur bois, le frontispice représente un château fort. A partir de la p. 149, un chapitre est consacré aux *Poètes de Jeanne d'Arc* ; *in fine* se trouve la reproduction de la Messénienne de C. Delavigne.

— Le même, sous le titre de : Histoire... d'après les anciennes chroniques de France et les manuscrits de la bibliothèque du roi. *Paris, Renault, imprim. de Moquet* 1843 (1842), in-18 de 108 p.

La Messénienne manque dans cette édition, ainsi que le chapitre final.

Les grav. sur bois, aussi grossières, sont cependant différentes de celles de la 1re édition ; dans les réimpressions suivantes, il en sera de même pour ces gravures.

— Le même, même lieu, 1844, imprimé par Henry.

On retrouve la Messénienne, ainsi que dans les édit. suivantes.

— 1845, imprimé par Henry.

— 1846, imprimé par Pommeret.

— 1850, *Librairie des villes et des campagnes.*

— 1852, imprimé par Pommeret.

— 1853, imprimé par Gardès.

— 1854, *Librairie des villes et des campagnes.*

— 1860, imprimé par Valder.

— Le même. *Epinal, Pellerin,* 1852, toujours in-18 de 107 p. et réimpression identique, 1856.

— Le même. *Imprimerie d'Arbieu à Poissy,* 1856.

— Le même. *Avignon, imprim. Peyri*, 1857, in-18 de 96 p.

Huot (l'abbé), vicaire de Saint-Quentin. — Autre édition du même *Discours sur l'étendard de Jeanne d'Arc,* à la suite des Lettres apostoliques de saint Ignace, martyr et évêque d'Antioche. *Paris, Dentu, V. Palmé,* 1865, in-8 de 175 p., dont 15 pour le discours.

Au profit des exilés polonais. Fut prononcé à l'occasion de la bénédiction du drapeau de J. d'Arc envoyé en 1863 par la ville d'Orléans.

Voir sur le même sujet la *Gazette du Midi* du 1er août 1871.

Iverneau (de Neufchâteau). — Jeanne d'Arc ou la bergère de Domrémy, poésie. *Neufchâteau, imprim. veuve de Mongeot,* 1849, in-18 de 8 p.

Poésie avec notes.

= La vallée de Domrémy. *Neufchâteau, veuve Beaucolin,* 1866, in-8 de 8 p.

Poésie avec notes historiques.

Voir sur le même sujet d'Henri d'Ydeville, un article intitulé Domrémy dans le *Figaro*, 26 juillet 1883.

Jadart (Henri), secrétaire général de l'Académie de Reims. — Jeanne d'Arc à Reims, ses relations avec Reims, ses lettres aux Rémois. Notice accompagnée de documents originaux et publiée à l'occasion du projet d'érection de

la statue de Jeanne d'Arc à Reims. *Reims, F. Michaud,* 1887, gr. in-8 de VII et 133 p., 16 grav. blasons et fac-similé hors texte, titre rouge et noir, pap. teinté (prix 3 fr. 50).

Voir le compte rendu de Tamizey de Larroque dans la *Revue des Questions historiques*, 1er juill. 87, p. 279. Cet ouvrage contient comme document original un extrait des mémoires de Pierre Coquault, extrait d'un manuscrit de la biblioth. de Reims.

JEANNE D'ARC et JEANNE HACHETTE, ou l'héroïne d'Orléans et l'héroïne de Beauvais. S. nom. *Paris, l'auteur,* 30, rue de la Harpe, 1855, 1 f. in plano imprimé par Desoye à Paris.

JEANNE D'ARC (S. nom). *Lille, imprim. de Ducolombier* (1878), in-32 de 4 p.

Publié au moment où la Chambre des députés agita la question d'une fête nationale en l'honneur de la Pucelle ; cet écrit ne veut que d'une fête purement religieuse.

JEANNE D'ARC, livre d'images. *Epinal, Pellerin,* 1875, in-8 de 31 p.

Voyez *Pellerin.*

JEANNE D'ARC, notice historique servant d'explication aux bas-reliefs du monument élevé sur la place du Martroi. *Orléans, Herluison,* 1869, in-8 de 16 p. (prix 1 fr.).

JEANNE D'ARC... *Paris, veuve Roger,* 22, rue des Ecouffes (1874), in-8 de 8 p.

Le titre de départ porte : Notice sur la vie de Jeanne d'Arc. En vignette, une grav. sur bois grossière « Jeanne d'Arc sur le bûcher » et à la fin la statue de la place des Pyramides. Épuisé.

JEANNE D'ARC, poème, par Mme *** (comtesse de Choiseul). *Paris, Delaforest,* 1828, in-8 de 500 p.

— La même, même lieu, 1829, in-8 de 501 p. Voir *suprà Choiseul* (Csse de).

Les ff. 67, 181, 243, 335, sont montés sur onglet. La 1re édit.

est imprimée par Boucher à Paris, tandis que la seconde sort de chez Pihan Delaforest-Morinval. Le poème est en douze chants.

JEANNE D'ARC ou la Pucelle d'Orléans, fait historique de l'histoire de France sous le règne de Charles VII. *Mantes, imprim. de Refay,* 1814, in-18.

— Le même. *Paris, Montaudon* (1815), in-18 de 105 p.

Bonne histoire de Jeanne, surtout étant donnée l'époque de sa publication.

JEANNE D'ARC, Quicherat, médaille frappée en l'honneur de la Pucelle, six dessins sur Jeanne d'Arc tirés d'un manuscrit du XVe siècle. 1 p. gr. in-folio.

Extrait de l'*Autographe* (3, rue Rossini), n° 24, 15 nov. 1864. Contient plusieurs extraits de Lavallée, Dupanloup, Vallet, etc... le fac-similé d'une lettre de la Pucelle, ainsi que la reproduction de plusieurs autres dessins ou miniatures relatives à Jeanne d'Arc.

Voir parmi les innombrables comptes rendus des fêtes de Jeanne d'Arc : *La Gazette de France* du 24 juin 1884 ; le *Moniteur universel* du 28 juin ; l'*Assemblée nationale* du 13 mai 1855 ; le *Petit patriote d'Angers* du 17 juillet 84 ; le *Pilote de la Somme* du 16 décembr. 1884 ; *La Patrie*, 12 et 30 mai 1884 (ces trois derniers articles de Ch. Lemire) ; *Soleil du Midi*, 8 juin 1887 ; le *Mercure de France*, avril 1722, février 1725, février 1726, juillet 1731, janv. 1734, mai, sept. et décemb. 1735, sept. 1739, mai et juill. 1745, mai et nov. 1746, décemb. 1747, juill. 1749, mai et juill. 1750, juill. 1753, juin 1754, nov. 1764, janv. 1765, juill. 1765, sept. 1776 ; la *Quotidienne* du 16 mai 1843, du 25 avril 1845, sur une leçon de M. Quinet relative à Jeanne d'Arc ; dans l'*Univers* du 10 mai 1840 ; *Journal des artistes et des amateurs*, 24 et 31 mai 1829, par Lenoir ; *Mercure galant*, novembre 1683, janv. 1684, p. 41 suiv.; le *Moniteur* des 19 et 20 sept. 1820, par Foucher ; *Journal des jeunes personnes*, 1er janv. 1834, p. 396-410, par Emile Deschamps ; le *Foyer*, 1843, n° 55, par Dom Augustin ; l'*Estafette* des 20, 21, 22 avril 1839, 7 janv. 1842, 24 juill. 1842 (séjour de Jeanne à Eu), 25 décemb. 1843 (hommage à C. Delavigne), 3, 4 fév. 18 mai 1844, 18 mars 1845 ; *Journal des villes et des campagnes*, 8 sept. 1829 (J. d'Arc devant la porte Saint-Honoré), 1er oct. 1836 (J. d'Arc à Compiègne), 17 août 1839,

13 mai 1840, 9 janv. et 17 mai 1842, 14 mai et 24 juill. 1843, 14 et 16 oct. 1844 (J. d'Arc devant Troyes); le *Narrateur de la Meuse* des 29 mai, 6 juin 1805, 20 mars 1812, 7 juill., 17 sept. 1813, 5 avril 1816, 8 août, 28 sept. 1817, 2 août 1818, 7 mai, 27 août, 15, 20, 24 sept. 1820 ; les *Débats* des 8 et 10 oct. 1817, par Charles Nodier ; des 4 mars et 13 mai 1842, du 15 mai 1843, 14 et 16 oct. 1844 ; le *Constitutionnel* du 7 août 1819, 15 sept. 1820 ; *Le Journal du Loiret*, 7 mai 1842, 10 mai 1843, 8 et 10 mai 1844 ; l'*Orléanais* des 8 mai 1831, 19 fév., 9 mai 1832, 9 mai 1837 (cantique d'actions de grâces en l'honneur de Jeanne), 6 mai 1840 (sur le nom du Lys), 8 mai 1842, 25 juin, 5, 16, 30 juill. et 4 oct. 1843, 17 et 24 janv. 1844, 13, 17 mars, 5, 19 mai 1844 (sur un prétendu autographe de Jeanne, communiqué à l'Académie des sciences morales et politiques, par Berriat-Saint-Prix), 15 sept., 23 oct. 1844 (Jeanne devant Troyes), 7 mai, 26 juin, 12 et 16 nov. 1845, 7 janv. et 3 juin 1846. *L'Express du Loiret*, tous les journaux de la région, publient fréquemment quelque article sur ce sujet, et les journaux comme les revues de toute la France s'occupent tant de Jeanne d'Arc — notamment au mois de mai à propos des fêtes anniversaires d'Orléans — qu'il est impossible de songer à les énumérer.

Joan of Arc an historical tale, by a young lady. *London, Shepherd et Sutton,* 1844, in-18.

* Jollois.

Voir le compte rendu des *Débats* du 24 oct. 1821.

* Lagrange. — Panégyrique... (troisième édition). *Paris, Douniol,* 1866, in-8.

Laigue (de). — La famille de Jeanne d'Arc. *Paris, imprimerie Royale,* 1818, in-8.

Extrait des *Familles françaises considérées sous le rapport de leurs prérogatives héréditaires,* in-8 de 430 p.

Lire sur le même sujet : dans le *Sport* des 17 et 24 mai 1868, trois articles du marquis de la Tour d'Arlendes relatifs à la noblesse féminine de la famille de la Pucelle ; le *Siècle* du 24 février 1855, « *Le nom de la famille de Jeanne Darc* », par Eugène Dauriac ; la *Gazette des étrangers* du 1er avril 1868, un article de Robert

l'Estrange ; le *Petit Journal* du 1er juin 1868 ; le *Figaro*, supplément du 9 juin 1886.

* Lebrun des Charmettes.

Voir les comptes rendus de sa *Jeanne d'Arc* dans les *Débats* d'août 1817 ; la *Gazette de France* du 17 octob. 1817 et de son *Orléanide*, dans le no du 19 sept. 1819.

* Lecler (Mlle Antonine). — La 1re édition est de 1848 et porte pour titre : Jeanne d'Arc, ou la jeune fille inspirée. *Limoges et Paris, Martial Ardant,* 1848, in-12 de 264 p. et 1 grav.

— La seconde édit. est du même lieu, 1851, in-12 de 216 p., 1 grav.

Ces deux édit. font partie de la *Biblioth. religieuse, morale, littéraire pour l'enfance et la jeunesse.*

Une édition in-32 parut en 1860, même lieu, de 63 p. et 1 grav.

Lecot (l'abbé), chanoine honoraire de Beauvais, curé de Saint-Antonin de Compiègne, aujourd'hui évêque de Dijon. — Jeanne d'Arc, panégyrique. *Noyon, imprim. d'Andrieux* (1880), in-8 de 32 p. (prix 1 fr.).

Ce discours fut prononcé le 10 octobre 1880 à Saint-Jacques de Compiègne, à l'occasion d'une fête en l'honneur de la Pucelle. Il porte sur ce texte : « Universi, adorantes Deum, dixerunt ad eam : Benedixit te Deus in virtute sua quia per te ad nihilum redegit inimicos nostros. » (Judith, XIII, 22.)

Lécuyer (J. L. Victor). — Jeanne d'Arc à Reims (juillet 1429). *Reims, imprim. de Regnier,* 1853, in-8 de 12 p.

Poésie couronnée par l'Académie de Reims le 30 juin 1853.

Lefrançais (J. D.), pseudonyme de M. James Darmesteter. — Jeanne d'Arc. Extrait des lectures patriotiques. *Paris, C. Delagrave* (1883), in-18 de 35 p. 2 grav. sur bois dans le texte. (30 c.)

Biographies illustrées. La couverture imprimée sert de titre. Court récit de la vie de Jeanne se terminant par ces mots : « C'est ainsi que vécut et mourut la plus héroïque, la plus pure, la plus

divine créature qui ait jamais paru sur terre, en aucun temps et chez aucun peuple. »

LÉGENDE MERVEILLEUSE et véritable de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, avec le portrait de l'héroïne, ses trois statues et une complainte sur ce sujet. *Orléans, imprim. de Pagnerre,* 1855, 1 f. in plano.

LENEPVEU (Charles), commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire, professeur au conservatoire de Paris. — Jeanne d'Arc, drame lyrique en trois parties, poème de Paul Allard, réduction de piano par l'auteur, Ch. Lenepveu. *Paris, A. O'Kelly,* s. date (1887), in-4 de 142 p. de musique notée (prix 12 fr.).

Une gravure représente la première audition dans la cathédrale de Rouen le 1er juin 1886, par 400 exécutants. (Voyez *suprà, Allard* et Mgr *Thomas.*) Couverture illustrée.

* LENGLET DUFRESNOY.

La Biblioth. nationale (Lb 26, 28 réserve) possède l'exempl. de l'auteur avec notes manuscrites. Une édition fut annoncée dont il ne parut que le titre : *Paris, Guillyn,* 1754, in-4.

LEROY (Paul). — Conférence sur Jeanne d'Arc, rectifications historiques, son supplice et ses voix. *Rouen, Espérance Cagniard,* 1886, in-8 de 40 p.

Tiré à 100 ex. hors du commerce. C'est la réunion de divers articles détachés sur quelques questions controversées de la vie de la Pucelle. On aurait souhaité que l'auteur citât les documents sur lesquels il s'est appuyé et indiquât les sources où il a puisé.

LESUEUR (A.). — La statue de Jeanne d'Arc à Reims sur la place du parvis. Rapport à l'Académie de Reims. *Reims, F. Michaud,* 1886, in-8.

* LIS (Charles du).

Voyez *suprà,* p. 110.

La quatrième édition du *Traitté* | *sommaire* | *tant du nom et des armes* | ... est de *Paris, Edme Martin, au soleil d'or, MDCXXXIII* (1633), in-4 de 2 ff. non numérot. et 60 p.

La seconde édition du *Recueil* | *de plusieurs inscriptions* | *pour*

les statues du Roy | ... | *et* | *de diverses poésies faites à la* | *loüange de la mesme Pucelle, de ses frères et leur postérité* : | *dont la Table sera en la huitiesme page suivante.* | Paris, Edme Martin, au soleil d'or MDCXXVIII (1628), est une nouvelle impression. Elle contient les trois gravures de la première édition. P. 3, en tête de la gravure du monument de l'ancien pont, se trouve cette mention qui faisait défaut dans la première édition : « Pourtrait et représentation au vray du simulacre qui est eslevé sur le pont d'Orléans. » La pagination manque des p. 98 à 105, c'est pour permettre de placer la reproduction, gravée par Poinssart, de la tapisserie dans le goût allemand représentant l'entrée à Reims.

Cette estampe a été reproduite dans le *Wallon* illustré, fig. 55 ; dans l'*Histoire de France d'après les monuments* de Bordier et Charton, 1859, I, p. 520 ; dans *Jeanne d'Arc à Reims* de Jadart, 1886 ; enfin elle a été éditée à part en 1879, par Armand Durand chez Herluison à Orléans (100 exempl.).

Lombard (A.) — Jeanne d'Arc, poésie d'après la chronique de la Pucelle. *Nancy, impr. Berger-Levrault,* 1876, in-8 de 47 p.

Extrait des *Mém. de l'Académ. Stanislas,* 1875. Poésie en trois chants. On trouve des exempl. avec la couverture datée de 1882.

Loth (l'abbé Julien), curé de Saint-Maclou de Rouen. — Jeanne d'Arc et le clergé de Rouen.

Extrait de la *Semaine religieuse de Rouen*, 15, 22 et 29 mai 1886, in-8, p. 477-483 ; 500-508 ; 527-533. A pour but de prouver que le clergé de Rouen ne doit pas être rendu responsable de la mort de Jeanne.

Voir *suprà*, Mgr *Thomas*.

* Luce (Siméon) de l'Institut, chef de section aux Archives nationales. — Nouvelle édition de *Jeanne d'Arc à Domrémy*. *Paris, Hachette,* 1887, in-16 de XIX et 335 p. (prix 3 fr. 50.).

C'est, sans aucune modification, la première moitié de l'édition originale, c'est-à-dire le texte sans les documents qui l'accompagnaient et sans la table analytique de M. Stein.

En voir le compte rendu dans le *Correspondant,* 25 juill. 87, p. 382, par Douhaire.

Mansion, inspecteur primaire. — Jeanne d'Arc et Marie d'Orléans, in-8 de 3 p.

Poésie extraite des *Annales de la Soc. d'émulation des Vosges*, 1840, p. 314 et suiv.

* Martin (Henri). — Autre édition de sa *Jeanne Darc* dans le Livre d'or, Dante etc... en li chapitres. *Paris, impr. Paul Dupont,* s. date, fig. de Loudet et Lesestre, p. 1 à 180.

= Au profit des Polonais. Jeanne Darc, étude lue à la salle Barthélemy le dimanche 21 février 1864. *Paris, Furne,* 1864, in-8 de 48 p.

Identique à la première édition. Dédié « aux amis de la Justice et de l'humanité. »

Memoirs of Jeanne d'Arc, surnamed la Pucelle d'Orléans, with the history of her times. S. nom (W. H. Ireland). *London, R. Triphook,* 1824, 2 vol. in-8.

Voyez *suprà*, *Ireland*.

Mémorables (Les) journées des François, où sont décrites leurs grands batailles... (*sic*). *Paris, veuve Bobin,* 1682, 2 tom. in-12.

Le chapitre xvii, p. 269-286, est consacré à la « Bataille journée de Patay où les Anglois furent vaincus par la Pucelle d'Orléans » C'est une histoire sommaire de Jeanne.

* Mesnardière (de la).

Lire l'analyse de sa Pucelle d'Orléans (1642), dans le *Parti national* du 24 août 1887, par Victor Fournel.

* Michelet. — Jeanne d'Arc avec dix dessins de Bida, gravés par Boilvin, Champollion, Mouziès. *Paris, Hachette,* 1887, in-8.

Voir le compte rendu du *Constitutionnel*, 30 oct. 1842.

Mollat (G.). — Jeanne d'Arc. *Nantes, imprim. de Bourgeois* (1879), in-18 de 16 p.

Extrait de l'*Ami de la Vérité*. Sans titre, courte notice.

* Monblis (pseudonyme de Simon Blocquel). — Histoire de Jeanne d'Arc... seconde édition. *Lille, Blocquel-Castiaux,* 1841, in-18.

* MONTROND.

La seconde édition est de *Paris, Sagnier et Bray*, 1844, in-12 de 276 p. La troisième de *Lille, Lefort*, 1850.

* MOUROT (V.), curé de Saulcy-sur-Meurthe. — Jeanne d'Arc, modèle des vertus chrétiennes. *Lille, Soc. de Saint-Augustin, Orléans, Herluisson* (sic), *Domrémy*, 1887, 2 vol. in-12 de XXVIII, 323 et 346 p. avec frontispice gravé (prix 4 fr.).

C'est l'ouvrage le plus mystique sur la matière. Le tome I traite des vertus théologales, et le tome II des vertus cardinales personnifiées en Jeanne.

Une partie de cet ouvrage avait déjà paru dans la *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1886 (Saint-Dié, Humbert), sous le titre de « Jeanne d'Arc et le tiers-ordre de Saint-François », p. 753-756 ; 787-790 ; 801-804 ; 817-820 ; 835-837.

* NÉON (le P. Lejeune). — Seconde édition : L'amazone francoise, poème nouveau, contenant l'histoire de Jeanne d'Arc surnommée la Pucelle d'Orléans. Revu et corrigé sur l'imprimé à Orléans ... *A Rouen, chez Pierre Cabut*, 1729, in-8 de 47 p., portrait de Jeanne.

NOTICE BIOGRAPHIQUE sur Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans, née à Domrémy (Vosges), brûlée vive à Rouen (Seine-Inférieure), le 30 mai 1431, à l'âge de 19 ans. (Extrait des Petits Bollandistes). *Bar-le-Duc, typ. des Célestins, Guérin*, 1874, gr. in-8 de 31 p. compactes.

Courte, mais bonne histoire de Jeanne ; les 4 dernières pages sont consacrées à l'étude de ses principaux monuments. Épuisé.

NOTIN (l'abbé Eugène), curé de Saint-Pryve-Saint-Mesmin. — Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé dans l'église de Chécy, le dimanche 29 avril 1877. *Orléans, Ch. Constant*, 1879, in-16 de 16 p.

Récit de la vie de l'héroïne.

NOUGUIER père, avocat à Paris. — Jeanne d'Arc, grand opéra en cinq actes. *Montpellier, imprim. de Boehm*, 1852, gr. in-8 de 28 p.

ORCET (Grasset d'). — Les collaborateurs de Jeanne

d'Arc. *Paris,* Bureaux *de la Nouvelle Revue,* 1884, in-8 de 30 p.

Extrait de la *Nouvelle Revue,* 15 sept. 1884, p. 225-253. Article bizarre tendant à prouver que la Pucelle ne fut que l'instrument d'une secte de charbonniers ou de francs-maçons. L'auteur compare l'héroïne à Garibaldi et à Cromwel, c'est pour lui l'idéal de la louange !

Perraud (Mgr), évêque d'Autun, Châlon et Mâcon, de l'Académie française. — Jeanne d'Arc message de Dieu. Discours prononcé dans la cathédrale de Sainte-Croix, le dimanche 8 mai 1887, pour le 458e anniversaire de la levée du siège d'Orléans. *Orléans, Herluison,* 1887, in-8 de 40 p. (prix 1 fr.)

— Le même. *Paris, Jules Gervais* (Douniol), 1887, in-8. (prix 1 fr.).

En voir le compte rendu par Douhaire dans le *Correspondant* du 25 juill. 87, p. 382.

* Pigault Lebrun.

Son *Histoire de Charles VII* est de Paris, Barba, 1827.

Postel (Raoul). — Jeanne d'Arc. *Paris, Librairie mondaine, Degorce-Cadot,* 1887, in-12 de 190 p., 6 grav. et 2 cartes (prix 3 fr. 50).

Fait partie de la *Biblioth. de l'adolescence.* En voir le compte rendu par Maurice Peyrot dans la *Nouvelle Revue* du 1er novembre 1887. Bonne histoire au courant des dernières publications sur la matière, mais rien d'original, si ce n'est que l'auteur, considérant Jeanne comme une hallucinée, la juge digne « *du service de Charcot* » (sic).

* Précis de l'histoire de Jeanne d'Arc à l'usage de la jeunesse. S. nom, est de *Toul, veuve Bastien,* 1843, in-18.

Premier (l'abbé J. A.). — Préludes poétiques au poème de Jeanne d'Arc. *Epinal, imprim. de V. Collot,* 1885, in-8.

* Quicherat (J.). — Fourniture d'un habillement à Jeanne la Pucelle.

Article signé J. Q., extrait de la *Bibl. de l'Ecole des Chartes,* 1844-45, p. 546-549.

SALMON (A.). — Chronique du siège d'Orléans et de l'établissement de la fête du 8 mai 1429.

Biblioth. de l'Ecole des Chartes, 1846-47, p. 500-509. D'après le manuscrit 891 de la Vaticane, fonds de la reine de Suède (f. 51-55); XVe siècle.

SAUSSOIS (A. du). — Biographie populaire de Jeanne d'Arc. *Paris, l'auteur,* 17, rue d'Uzès, 1886, in-16 de 110 p., portrait et 3 grav.

Imprimé à Lyon, chez Gaillet. *Galerie des hommes utiles*. C'est une très courte histoire populaire.

* SCHILLER. — Jeanne d'Arc, tragédie publiée avec une notice et des notes par A. Lange. *Paris, C. Delagrave,* 1887, in-12.

SEMMIG, ancien professeur d'allemand au lycée d'Orléans. — La Pucelle d'Orléans et ses contemporains. *Leipsig,* in-8.

SENAULT (le P.), oratorien. — Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans l'église Sainte-Croix d'Orléans, le dimanche 8 mai 1672. (S. nom d'auteur). Publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Henri Stein. *Orléans, Herluison,* 1887, in-8 de XII et 24 p. (prix, 2 fr.).

En frontispice le fac-similé de la bannière J. d'Arc du musée historique d'Orléans. XVIe siècle.

Ce discours fait partie du manuscrit 24719, fol. 593-598 du fonds français à la Biblioth. nationale. C'est le plus ancien panégyrique dont le texte nous ait été conservé. Cependant voici le nom des orateurs qui firent des discours aux fêtes annuelles du 8 mai à Orléans, que nous connaissons, sans que toutefois leurs discours nous soient parvenus :

1460. Jean Martin, docteur en théologie.

1474. Jean Berthier, doct. en théol., prieur du couvent des Augustins.

1483. Jean-Robert Salmon, doct. en théol., provincial des Carmes.

1501. Antoine Dufour.

1504. Laurent Bureau, carme, évêque de Sisteron.

1511. Jean Parent, prieur du couvent des Augustins.
1604. Gauthier, prieur de Saint-Maclou d'Orléans.

Voici la liste des orateurs dont les panégyriques n'ont pas été imprimés :

1777. Cahoue, chanoine, ancien prieur de Saint-Euverte.
1785. Piart, chanoine de Paris.
1790. Pierre Ladureau, ancien curé de Saint-Jean-Le-Blanc.
1803. J. Corbin, ancien curé de Sainte-Croix.
1804. Colignon, curé de Montargis.
1806. Bernet, plus tard cardinal-archevêque d'Aix.
1807. Desnoues, curé de Saint-Paul.
1808. Abbé Corbin.
1809. Nutein, vicaire de Sainte-Croix.
1810 et 1812. L'abbé Ladureau.
1813. Pineau, curé de Meung-sur-Loire.
1814. Nutein.
1815. Desnoues.
1816. Ladureau.
1818. Desnoues.
1820. Gouzargues, curé de Briare.
1822. Pisseau.
1824. Landrieux, vicaire de Sainte-Elisabeth.
1827. Parisis, plus tard évêque d'Arras.
1841. Maréchal, vicaire de Saint-Paterne.
1843. Chesnard, aumônier de l'Ecole normale.
1846. De la Taille, vicaire de Sainte-Croix.
1847. Desbrosses, aumônier du collège d'Orléans.
1848. Canillac, secrétaire de l'archevêque de Paris.
1849. Duchesne, professeur de rhétorique au petit séminaire de Paris.
1851. Mège, curé de Morestel.
1852. Maréchal.

Sepet (Marius). — Autres éditions de sa *Jeanne d'Arc*. *Tours*, *Mame*, S. date, gr. in-8 de 352 p. et 13 grav. (prix 2 fr. 40, dem.-rel. 5 fr. 50.)

Fait partie de la *Bibliothèque des familles et des maisons d'éducation*. Voir le compte rendu d'A. Bruel dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1869, p. 704.

— Edit. abrégée. *Tours, Mame,* S. date, in-12 de 288 p. 4 grav. (prix 0 fr. 80, dem.-rel. 1 fr. 60.).

Fait partie de la *Biblioth. de la jeunesse chrétienne.*

Société des souvenirs meusiens de Jeanne d'Arc. *Bar, imprim. de Bertrand* (1877), in-8 de 5 p.

C'est un acte de fondation d'une société ayant pour but de relever plusieurs monuments historiques dans la vallée de la Meuse qui ont trait à la Pucelle, 30 mai 1877.

Solignac (Armand de), A. de L. P. — Jeanne Darc, libératrice de la France, vierge et martyre, 1410-1431. *Limoges Paris, Ardant frères* (1879), in-8 de 142 p. et 3 grav. s. bois.

Ouvrage pour la jeunesse.

* Soumet.

Nous avons annoncé une réimpression de : *Jeanne d'Arc, tragédie en cinq actes.* Paris, Michel Lévy, 1846, in-8 de 18 p. (prix 0 fr. 60), comme ayant le même titre que celle de *Tresse* de la même année. C'est par erreur, le titre en est en effet :... représentée pour la première fois sur le théâtre royal de l'Odéon le 14 mars 1825 *et sur le théâtre français, le* 4 *mars* 1846.

De plus cette édition sort des presses de Lange-Lévy, tandis que la précédente sortait de celles de Boulé.

Voir le compte rendu de la Trilogie de Soumet, dans la *Quotidienne* des 1er, 5 et 9 mai 1846.

* Trippault.

Après avoir cité l'édition de *L'Histoire et discours au vray*, d'Orléans, 1576, Saturnin Hotto, nous disions que nous n'avions vu nulle part l'édition de 1577, citée par Lenglet. Aujourd'hui nous avons trouvé l'explication. Ce n'est pas une édition nouvelle, mais la même avec une autre feuille de titre ; celle-ci est bien en effet de Paris, mais elle est datée 1576. En voici le titre :

L'histoire | et discovrs av | vray du siège qvi fvt mis | devant la ville dOrleans | par les Anglois, le mardy 12 iour doctobre 1428 (en chiffres arabes) | regnant alors... trouue en la maison de la dicte ville dorleans. | Plvs | vn echo contenant les singularitez de | la dicte ville par M. Léon Tripault conseiller en icelle ville. | *Imprime a*

Paris | pour Saturny Hottot libraire et imprimeur iuré de la ville | dorleans... M C LXXVI (1576), in-4 de IV et 50 ff. numérot.

Armes d'Orléans en vignette sur le titre ; la dédicace aux échevins d'Orléans est signée Saturny Hottot.

— Même édition, avec une nouvelle feuille de titre : L'histoire | et discovrs av | vray du siège qvi fvt mis | devant la ville dorleans, | par les anglois | le mardy XII iour doctobre | M CCCC XXVIII regnant alors Charles VII | de ce nom Roy de France | ... prise de mot à mot... | plvs | un écho... A Orleans | par Saturnin Hotot.... M D LXXVI (1576), in-8 de IV et 50 ff. numérot.

Ce sont seulement les quatre feuillets liminaires qui ont été réimprimés. La dédicace aux échevins d'Orléans est différente, et elle est signée Nicolas Rousseau. Comme elle est moins longue que celle de l'édit. précédente, on a mis à la suite deux petites poésies, l'une « sur l'anagrammatisme dorleans », l'autre « A M. Trippault. »

La Biblioth. nat. (réserve Lb. 26 12 a) contient un bel exemplaire sur vélin avec les ff. 6 à 19 refaits à la main.

— Edit. de 1621 : L'histoire | et discovrs av | vray du siège qui fvt | mis devant la ville d'Or | leans par les Anglois, le mardy XII iour | doctobre M CCCC XXVIII regnant alors | Charles VII roy de France... *A Orleans, chez Robert Hotot, imprimeur et libraire au cloistre Saincte Croix,* M D CXXI (1621), in-12 de 147 ff. non numérot. sans chiffre ni réclame.

Au verso, portrait sur bois d'après le tableau de l'hôtel-de-ville, mais beaucoup moins fin que la jolie gravure de Gaultier de l'édit. de 1611. Le titre est rouge et noir. La dernière édition est d'*Orléans, Herluison,* 1887, in-32, caractères microscopiques, de VIII f. non numér. et 122 p., plus une eau-forte représentant le pont des Tournelles. Voir *suprà, Trippault.*

VAUTRIN (Félix). — Jeanne d'Arc était champenoise. *Neufchâteau, imprim. de Beaucolin,* 1883, in-8.

VEDRENNE. Dates mémorables sur Jeanne Darc. *Montpellier, imprim. de Cristin* (1871), in-8 de 1 f. sur pap. teinté.

LETTRES INÉDITES

DE

CONDORCET A LORGNA.

M. Charles Henry, bibliothécaire à la Sorbonne, nous communique ces quatre lettres inédites de Condorcet au géomètre italien Lorgna, qu'il a copiées à Vérone, au cours d'une mission scientifique en Italie.

La troisième est un document scientifique et historique vraiment important : il en ressort en effet que c'est dans l'état de Venise, un des premiers, que les paratonnerres, encore appelées *barres,* ont été employés et que l'Académie des sciences de Paris a recouru à l'expérience de Lorgna pour ses premières instructions, bien perfectionnées depuis, sur l'usage des paratonnerres.

On peut considérer ces lettres comme le complément de la *Correspondance de Condorcet et de Turgot* du même éditeur. (Paris, Perrin.)

I.

A Paris, ce 8 septembre 1779.

M. de La Lande s'est chargé, Monsieur, de vous faire mes remerciements des ouvrages que vous avez bien voulu m'envoier. Ils prouvent combien vous êtes digne des places importantes qui vous sont confiées, et que la sagesse du Sénat de Venise ne se montre pas moins dans les choix qu'il fait, que dans le zèle avec lequel il sait emploier au bien les nouvelles vérités de la physique.

Je prends la liberté de vous adresser M. des Meuniers, c'est un jeune homme de lettres français, à qui nous devons déjà de bons ouvrages, et des traductions anglaises très utiles. Il veut voir l'Italie et est encore plus curieux des hommes que des statues. C'est pour cela que je dois l'adresser à vous. Oserais-je vous prier en même tems de vouloir bien lui indiquer à Venise quelqu'un de vos amis, à qui il puisse avoir recours pour satisfaire sa curiosité.

Daignez agréer, Monsieur, les assurances de mon inviolable attachement et de mon respect.

Le Marquis De Condorcet,
Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

Extra

A Monsieur,
Monsieur Lorgna
à Vérone.

II.

Ce 24 août 1783.

Permettez-moi de vous recommander, Monsieur, M. de Fer, ingenieur français qui voiage en Italie dans l'intention d'observer le cours du Pô et les travaux faits sur cette rivière. Vos lumières lui seront très utiles. Vous trouverez en lui un homme éclairé dans la théorie et dans la pratique, qui a beaucoup d'esprit et de sagacité. Daignez agréer, Monsieur, que je profite de cette occasion pour vous renouveller les assurances de mon estime et de mon dévouement.

Le Marquis De Condorcet,
Secrétaire de l'Académie royale des sciences.

Extra

A Monsieur,
Monsieur Lorgna,
Colonel des ingénieurs au service de la République de Venise,
Et directeur de l'Ecole militaire,
à Vérone.

III.

Paris, ce 26 janvier.

Permettez-moi, Monsieur, de m'adresser à vous pour avoir des éclaircissemens détaillés sur la manière dont on a emploiés les conducteurs électriques dans l'état de Venise, soit pour les magasins à poudre de cette ville, soit pour l'observatoire de Padoue.

Je désirerais de connaitre principalement: 1° la forme, la grosseur, le nombre des barres emploiées pour chaque édifice relativement à son étendue.

2° La manière dont on a placé l'extrémité inférieure de ces barres.

3° Comment on a remédié aux accidents qui peuvent arriver lorsque la barre n'étant pas continue, il s'échappe au point de jonction de deux barres une partie du fluide électrique.

4° Si l'extrémité supérieure de la barre a été frappée de la foudre ou en a été fondue, ce que le bâtiment a éprouvé alors, enfin tout ce qui peut servir à prouver que le bâtiment a été préservé par les barres.

Si vous avez la bonté de me procurer, Monsieur, un mémoire sur ce sujet, come je l'espère de votre zèle pour le progrès des sciences et pour l'humanité, je vous prie de le faire remettre à Venise, au ministre chargé des affaires de France, en le priant de me l'envoier sous le couvert de Monsieur le comte de Vergennes.

Il serait à désirer, Monsieur, que ce mémoire pût être prêt assez tôt pour que notre Gouvernement qui se propose de faire usage de ces barres put profiter cette année même des lumières qu'il attend de vous sur cet objet.

Recevez je vous prie, Monsieur, les assurances de mon inviolable attachement.

Le Marquis De Condorcet,
Secrétaire de l'Académie royale des sciences.

IV.

Permettez-moi, Monsieur, de recommander à vos bontés un de mes parens qui voiage en Italie. Il aura l'honneur de vous pré-

senter un ouvrage sur le calcul des probabilités que je viens de publier, et pour lequel je vous demande votre indulgence. Je crois que le sujet en est important et qu'il peut être très utile de tourner les yeux des analistes vers les objets de ce genre (1).

Le volume où l'Académie des sciences a rassemblé les ouvrages sur le salpêtre, est imprimé et paraîtra avant la fin de cette année. Votre mémoire en sera un des plus beaux ornements.

Daignez agréer, Monsieur, les assurances de mon inviolable et respectueux dévouement.

Le Marquis de CONDORCET.

M. de Lorgna,
Colonel au service de la république de Venise
Directeur de l'Ecole du génie. Avec un livre.

(1) Voir mon travail : *Sur les méthodes d'approximation pour les équations différentielles, mémoire inédit de Condorcet, publié avec une notice sur ses écrits mathématiques*. Rome.— Paris, Gauthier-Villars, 1884, in-4.

DESCRIPTION RAISONNÉE

DE

L'ÉDITION ORIGINALE

ET DES

RÉIMPRESSIONS

d'un livre intitulé :

HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES

PAR

ROGER DE RABUTIN, COMTE DE BUSSY

I. — *Les Annales amoureuses des Gaules.*

Grâce aux travaux d'un éminent savant français, il nous a été donné de signaler cette édition.

A l'article *Bussy,* dans son *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire,* M. Jal nous apprend que dans le manuscrit 361, pièce 472 (Bibl. imp. de France), il a lu dans une lettre du 27 juin 1694 : « On a dit au roy qu'on a imprimé depuis peu à Paris, un livre auparavant imprimé en Hollande, intitulé : « Les Annales amoureuses de France », Sa Majesté m'ordonne de vous en avertir, affin que vous taschiez de descouvrir où cette impression a esté faitte, d'en faire saisir les exemplaires et d'en punir l'imprimeur ». « A M. de la Reynie. »

« Ni M. Barbier (*Dict. des anonymes,* 1823), ni M. Brunet (*Manuel du libraire,* 1842), écrit M. Jal, ne mentionnent cette « Edition parisienne » du livre de Bussy-Rabutin publié en Hollande sous ces deux titres : « *Histoire amoureuse des Gaules* », « *Histoire amoureuse de France* ». Ou la police parvint à faire disparaître tous les exemplaires de cette réimpression, ou l'introduction

en France de quelques exemplaires d'une édition hollandaise donne à croire qu'une presse clandestine reproduisait à Paris le livre proscrit du royaume. »

Quant à nous, nous sommes dans l'impossibilité absolue d'admettre ou de réfuter ces opinions. Tout d'abord, nous nous demandons si vraiment cette édition a existé? Elle n'est portée sur aucun des nombreux catalogues que nous avons lus et nos démarches réitérées près des Conservateurs des dépôts publics, des Bibliothécaires des collections particulières les plus précieuses et des gérants des librairies anciennes de tous les pays, pour nous procurer un exemplaire de cette édition, sont, à notre plus grand regret restées infructueuses.

Heureux mortel, que l'amateur ou le collectionneur de raretés bibliographiques qui possède cet unique joyau!

De quelle reconnaissance ne serions-nous pas pénétré si ce détenteur était généreux jusqu'au point de bien vouloir avoir l'excessive complaisance de tenir à notre disposition son exemplaire !

L'extrême faveur qu'il nous accorderait aurait le double résultat de nous permettre de la décrire dans ses moindres détails et de la comparer avec celle renfermée ci-après sous le n° II, qui jusqu'à présent a toujours passé pour l'originale.

Il y aurait moyen alors de résoudre la question de savoir si elle est la copie littérale, c'est-à-dire la reproduction mot à mot de l'édition originale, ou si elle a été faite d'après une copie manuscrite.

Au cas où les textes présenteraient des altérations considérables dénaturant la pensée de l'auteur, des suppressions de passages enlevant le cachet d'originalité dont est empreinte l'œuvre de Bussy, nous nous déciderions à donner une nouvelle édition accompagnée d'un nouveau commentaire.

Néanmoins, chemin faisant, si nous nous engageons dans la route de l'hypothèse de l'existence de cette édi-

tion, nous acquérons la conviction qu'elle vit le jour en Hollande.

Reportons-nous un instant, si vous le voulez bien, lecteur, au temps de Louis XIV, auscultons l'état de la liberté de la presse durant le grand siècle.

Jamais elle ne se trouva dans une situation aussi précaire.

Toutefois ces jours de brouillards pour les imprimeurs français étaient considérés comme jours de bonne fortune par les imprimeurs hollandais. Franc-maçonnerie de pirates, escrocs pleins d'ardeur, ces imprimeurs s'efforçaient d'attacher un clou à la roue de la fortune ; pareils aux bassets qui suivent le gibier à la piste, ils suivaient les traces d'un ouvrage parcourant les ruelles des beautés à la mode.

L'histoire des Amours des Gaules, où les secrètes amours des plus grandes dames de France étaient dévoilées, devait, comme bien on le pense, éveiller tous les désirs de nos limiers, car ils savaient parfaitement que ce livre était appelé aux plus grands succès, à d'immenses bénéfices. Ce qui vient confirmer notre opinion que l'Histoire amoureuse fut publiée pour la première fois en Hollande, c'est que nous ne pouvons nous imaginer qu'il se fût rencontré dans toute la France un imprimeur assez téméraire pour oser publier ce livre, étant admis qu'il eût certainement joué le rôle du pot de terre et du pot de fer, qu'il se fût heurté à des influences invincibles qui eussent amené sans aucun doute son incarcération à la Bastille.

Bien plus, il nous est avis que, si le hasard avait fait que le manuscrit de l'Histoire amoureuse fût tombé entre les mains d'un éditeur français, celui-ci se serait empressé de la faire imprimer en Hollande.

Enfin, nous voyons qu'à cette époque toutes les pièces satyriques françaises sont publiées dans ce pays, et cela avec des précautions inouïes de la part des éditeurs, qui, dans la crainte qu'ils éprouvaient d'être découverts, ne se servaient d'aucune des marques typographiques dont ils avaient coutume d'user pour leurs publications ordinaires.

Nous pouvons prendre pour preuve de cette assertion un livre intitulé l'*Histoire du Palais Royal* (pet. in-12, 96 pages, publié en Hollande en 1667). On consultera avec profit sur ce livre : Lettre à Jubinal, renfermée dans le Pêle-mêle philosophique et littéraire de J. Grille (Paris, 1850); les Mémoires de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, publiés pour la Société de l'Histoire de France, par le comte Jules de Cosnac (Paris, 1852, 2 vol. in-8), I, pp. 317-321-322-364; — II, 66-67; — les Mémoires de l'abbé de Choisy, II, pp. 215-218; — et les Mémoires du duc de Saint-Simon, II, 248-249.

II. — *Histoire amoureuse des Gaules. A Liège.* Marque : croix de Malte. Pet. in-12, 1 f. titre, 190 p., 69 p., 3 p., pour la clef, rarissime.

Nous avons rencontré des exemplaires dont la IIe partie n'avait que 68 pages. M. le baron Walckenaer en possédait un en pareille condition. Voyez son catalogue n° 1819.

Sommes-nous en présence de l'édition originale de l'*Histoire Amoureuse des Gaules* ?

M. Walckenaer, dans ses *Mémoires touchant la vie et les écrits de Madame de Sévigné* (t. II, p. 401), l'affirme.

Toutefois, dans la suite, le doute le prit et il revint sur sa première assertion. Il déclara être sans preuves suffisantes pour se prononcer (t. II, p. 422). Si nous prenons l'avis de M. J.-Ch. Brunet, il nous dira que c'est l'édition donnée sous la rubrique : *A Liège*, 1665, que nous décrivons sous le numéro VI, qu'il considère comme la première.

Nous ne transcrirons pas ici les diverses opinions émises à propos de cette édition. Qu'il nous suffise de constater que l'imprimeur a fait tous ses efforts pour qu'on ne puisse parvenir à découvrir l'origine de son livre et qu'à cet effet il n'a fait usage ni de fleurons ni de lettres grises, éléments qui eussent indubitablement pu servir de point de repère aux chercheurs.

Il faut bien le reconnaître, les peines que cet imprimeur s'est données ne sont pas demeurées sans résultat, car il n'est de bibliographe, aussi expérimenté qu'il puisse être, qui soit à même de nous apprendre avec certitude de quelles presses sortit ce livre.

Pour notre part, l'examen minutieux dont cette édition a été l'objet n'a pu nous amener à donner une solution catégorique à la question de savoir quel était le véritable imprimeur de cet ouvrage.

Quant à affirmer si cette édition, qui au dire de Bussy dut être imprimée vers le mois de mars 1665, est l'édition originale de l' *Histoire amoureuse des Gaules,* disons-le bien vite, nous en sommes persuadé.

C'est aussi l'opinion de M. Willems (Les Elzeviers, n° 2012) dont nous relatons ici les raisons concluantes :

« Ce volume réunit tous les caractères d'une édition faite sur copie subreptice. Le texte commence au haut de la première page, sans que le titre soit répété ; la pagination se suit jusqu'à la page 190, puis elle recommence brusquement, et cette seconde partie est intitulée, on ne sait trop pourquoi : Suite de l'Histoire d'Ardélise.

« Toutes ces anomalies, ou, pour mieux dire, tous ces tâtonnements seraient inexplicables de la part d'un éditeur qui ne ferait que reproduire un livre précédemment imprimé ».

III. — *Histoire amoureuse des Gaules.* A Liège. Marque : la croix de Malte. Pet. in-12, 136 p., 58 p., 1 f. pour la clef.

IV. — *Histoire amoureuse des Gaules.* A Liège. Marque : croix de Malte. Pet. in-12, 2 ff. 259 pages.

V. — *Histoire amoureuse des Gaules.* A Liège. Marque : grand fleuron triangulaire. Pet. in-12, 208 p., 1 f. pour la clef. Catalogue Walckenaer, 1820.

VI. — *Histoire amoureuse des Gaules.* A Liège, 1665.

Marque : la Sphère. Pet. in-12, 260 p., y compris le titre, 1 f. pour la clef. Bibliothèque de Leyde.

VII. — *Histoire amoureuse des Gaules*. S. L. N. D.

Marque : une Renommée. 246 pages, la page 241 est cotée par erreur 141. Cat. de Villestreux.

Le cantique : « Que Déodatus est heureux » se trouve à la page 196.

Les Maximes d'amour sont à la page 238, et précédées d'un feuillet blanc non coté.

Le titre gravé représente une Renommée, à la trompette de laquelle est attachée un drapeau portant l'inscription : *Histoire amoureuse des Gaules*. Tout autour on voit cinq amours, dont l'un décoche des flèches sur la partie d'un globe terrestre figurant la Gaule.

Au-dessous de la gravure on lit : Bus. inv. Rabut. exc.

Cette édition ne renferme pas de clef, pour la raison que les noms propres sont rétablis dans le texte.

Avant d'aller plus loin, faisons remarquer que c'est la première édition dans laquelle on rencontre le cantique : « Que Déodatus est heureux ».

C'est donc à tort que le baron Walckenaer, dans ses « Mémoires tovchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, dame de Bourbilly, marquise de Sévigné, durant la régence et la fronde » (Paris, Didot, 1842, II, p. 142), écrit : « La première édition où le fameux cantique « Que Déodatus est heureux » se rencontre est celle de 1710. » Elle sort des presses de François Foppens, de Bruxelles.

MM. J. Chenu (1) et A. Willems (2) sont du même avis.

Deux syndics de libraires avaient porté à la connaissance de Bussy que l'imprimeur Foppens de Bruxelles allait

(1) *Bulletin du Bibliophile* publié par J. Techener, 1847, VIII, n° 12, pp. 578-579.

(2) Willems, *Les Elzevier*, n° 2012.

donner cette édition de son *Histoire amoureuse des Gaules*.

Bussy, ne se dissimulant pas que plus on donnerait de publicité à son œuvre, plus la haine de ses ennemis deviendrait implacable, plus leurs griefs contre lui gagneraient de poids auprès du Roi, s'empressa d'envoyer les deux syndics chez Colbert avec une lettre dans laquelle il « le supplioit d'interposer le Roy en cette rencontre, et d'en écrire à Bruxelles ». (Mémoires de Bussy, édit. de 1711, II, p. 372.)

La démarche de Bussy n'aboutit pas. L'édition parut, et c'est celle que nous venons de décrire.

VIII. — *Histoire amoureuse des Gaules*. S. L. N. D. Marque : Renommée. Pet. in-12, 244 pages chiffrées, 12 pages non chiffrées. Cat. Walckenaer, 1823.

Le cantique « Que Déodatus est heureux » est imprimé sur le feuillet coté 197-198.

Les 12 pages non chiffrées renferment :

Copie d'une lettre au duc de Saint-Aignan par le comte de Bussy, le 12 novembre 1665.

Cette édition a été imprimée par Foppens de Bruxelles.

La Renommée est celle décrite par nous dans l'édition renseignée sous le n° VI.

IX. — *Histoire amoureuse des Gaules*. A l'hôpital des fous, chez l'auteur, 1666. Pet. in-12, 190 p., 1 f. pour la clef.

Cette édition ne renferme ni les Maximes d'amour, ni la copie d'une lettre au duc de Saint-Aignan.

Voici comment M. Leber, au n° 2196 du catalogue de ses livres cherche à justifier l'emploi de l'adresse : *A l'hôpital des fous, chez l'auteur*. « Bussi, qui avait été mis à la Bastille le 18 avril 1655, en sortit pour cause de maladie au mois de mai 1666, commis aux soins et à la surveillance du docteur Dalancé.

« Le bruit courut alors, et C. Patin répète dans ses

lettres qu'il fut conduit aux petites maisons, où l'on renfermait les foux.

« C'est à cette circonstance du moment que fait allusion l'adresse : *A l'hôpital des foux, chez l'auteur.* »

X. — *Histoire amoureuse de France,* par Bussy-Rabutin avec ses Maximes d'amour. S. L., 1666. Pet. in-12, 237 pages, non compris les Maximes d'amour qui commencent le volume. Il n'y a pas de clef, les noms propres ayant été rétablis dans le texte.

C'est la première édition qui porte le nom de « Bussy ».

XI. — *Histoire Amoureuse de France.* S. L., 1666, Marque : la Sphère. Pet. in-12, 258 p., 2 ff. prélimin. y compris un frontispice gravé.

Le cantique « Que Déodatus est heureux » se trouve à la page 196. Les Maximes d'amour se trouvent à la page 239. La lettre au duc de Saint-Aignan est placée à la page 247.

XII. — *Histoire amoureuse des Gaules.* Edition nouvelle. Liège, 1666. Marque : la Sphère. Pet. in-12, 260 p., 1 f. pour la clef.

XIII. — *Histoire amoureuse des Gaules.* P. M. de Bussy. S. L. N. D. Marque : un Salon. Pet. in-12, 258 p. Titre gravé qui représente un salon de la Bastille. Cat. Walckenaer, 1822.

XIV. — *Histoire amoureuse des Gaules,* par Bussy-Rabutin. S. L. N. D. Marque : quatre couples d'amants surmontés par l'Amour. Pet. in-12, 258 p.

Les dix dernières pages contiennent la Lettre au duc de Saint-Aignan.

XV. — *Histoire amoureuse de France.* Amsterdam, Isaac van Dyck, 1671. Marque : la Sphère. Pet. in-12, 258 pages chiffrées, y compris la Copie de la lettre au duc de Saint-Aignan. Le cantique « Que Déodatus est heureux » se trouve à la page 196. Bibliothèque de l'auteur.

XVI. — *Histoire amoureuse de France.* Amsterdam, Isaac van Dyck, 1677. Petit in-12.

XVII. — *Amours des dames illustres de notre siècle.* A Cologne, chez Jean Leblanc, 1680. Cat. Walckenaer, 1825. Nyon, 22,834.

M. J. Ch. Brunet décrit trois exemplaires de cet ouvrage qui diffèrent sensiblement entre eux.

Le premier, daté de 1680, avec un frontispice gravé sous la date de 1681, lequel contient le *Passe-Temps royal* ou les *Amours de Madame de Fontanges.* Cologne, 1681.

L'*Histoire amoureuse des Gaules* s'y trouve sous la rubrique : Liège, S. D.

Le second n'a pas de frontispice gravé. Il a 384 pages, y compris 5 feuillets préliminaires non chiffrés.

Le troisième a 384 pages. Dans celui-ci on ne rencontre ni l'*Histoire amoureuse des Gaules,* ni le *Passe-Temps royal.*

XVIII. — *Recueil des histoires galantes.* A Cologne, chez Jean Le Blanc. S. D. Pet. in-12, 545 pages chiffrées, 4 non chiffrées.

Détail des pièces renfermées dans ce volume :

1. L'histoire amoureuse de France.

2. Recueil de quelques pièces servant d'éclaircissement à l'histoire de la vie de la reine Christine.

3. Histoire du Palais-Royal.

4. Histoire galante de M. le comte G··· (Guiche), de M··· (Madame la duchesse d'Orléans).

5. Relation de la cour de Savoye ou des Amours de Madame Royale.

6. Comédie galante de M. de Bussy.

7. La déroute et l'adieu des filles de joye de la ville et des faux-bourgs de Paris.

XIX. — *Amours des Dames illustres de notre siècle.* A Cologne, chez Jean Le Blanc, 1681. Cat. Sensier.

XX. — *Amours des Dames illustres de notre siècle.* A Cologne, chez Jean Le Blanc, 1682. Cat. Claudin, 1859.

XXI. — *Amours des Dames illustres de notre siècle.* A Cologne, chez Jean Le Blanc, 1685. Cat. Bérard.

XXII. — *Amours des Dames illustres de notre siècle.* A Cologne, 1690, Cat. Lacour.

XXIII. — *Amours des Dames illustres de notre siècle.* A Cologne, chez Jean Le Blanc, 1691. Cat. Martin.

XXIV. — *Amours des Dames illustres de notre siècle.* A Cologne, chez Jean Le Blanc, 1694. Cat. Renouard.

XXV. — *Histoire amoureuse des Gaules.* S. L. 1696. Pet. in-12.

Détail des pièces renfermées dans ce recueil :

1. Histoire amoureuse des Gaules.
2. Maximes d'amour.
3. Copie d'une lettre au duc de Saint-Aignan.
4. Histoire du Palais-Royal.
5. Histoire galante de M. le comte de Guiche et de Madame.
6. Les Amours de Mademoiselle avec le comte de Lauzun. *Cologne, 1673.*
7. Relation de la cour de Savoye ou les amours de Madame Royale.
8. Le Catéchisme des courtisans, contenant diverses questions de la cour.
9. Carte géographique de la cour.

XXVI. — *Histoire amoureuse de France,* par M···. A La Haye, chez Adrien Moetjens, 1700. Marque : la Renommée. Pet. in-12.

XXVII. — *Amours des Dames illustres de notre siècle.* A Cologne, chez Jean Le Blanc, 1700. Marque : la Sphère. Pet. in-12, 576 pages, plus 5 feuillets limin. Cat. Leber, 2199.

XXVIII. — *Amours des Dames illustres de notre siècle.* A Cologne, chez Jean Le Blanc, 1703. Cat. Claudin, 1866.

XXIX. — *Histoire amoureuse de France.* A Bruxelles, chez Pierre Dobeleer, 1708. Pet. in-12.

XXX. — *Amours des dames illustres de France* sous le règne de Louis XIV. A Cologne, chez Pierre Marteau, 1708. Cat. Scheible.

XXXI. — *Amours des dames illustres de France* sous le règne de Louis XIV. A Cologne, chez Pierre Marteau, 1709. Cat. Scheible, Marc-Carthy,

XXXII. — *Histoire amoureuse de France.* A La Haye, chez Adrian Moetjens, 1710.

XXXIII. — *Histoire amoureuse des dames de France,* par M···. A Bruxelles, 1713. Marque : la Sphère. Pet. in-12. Cat. Leber, 2197.

XXXIV. — *Amours des dames illustres de France.* A Cologne, chez Jean l'Amoureux. In-12, 1717, 700 p., front. gravé et figures. Claudin, cat. de livres en vente à prix marqués, juin 1886, Bull. 228, n° 24597.
Cette édition est rarissime.

XXXV. — *Amours des dames illustres de France* sous le règne de Louis XIV. A Cologne, chez Pierre Marteau, 1717. Cat. Labédoyère.

XXXVI. — *Histoire amoureuse,* par le comte de Bussy-Rabutin. A Cologne, chez Pierre Marteau, 1722. In-12, 355 p. Cat. Solar.
Cette édition, qui est très rare et inconnue des Bibliographes, est signalée dans le Bulletin du Bibliophile publié par J. Techener, 1859, XIV, mars n° 70.

XXXVII. — *Amours des dames illustres de France* sous le règne de Louis XIV. A Cologne, chez Pierre Marteau, 1728, Cat. Renouard.

XXXVIII. — *Amours des dames illustres de France* sous le règne de Louis XIV. A Cologne, chez Pierre Marteau, S. D. (1737). Bibl. de l'auteur. 2 vol. pet. in-12.

Détail des pièces renfermées dans ces deux volumes :

Le Ier tome :

Histoire amoureuse des Gaules.

Maximes d'amour avec une lettre.

Alosie, ou les amours de Madame de Montespan.

Le Palais-Royal, ou les amours de Madame de la Vaillière.

Histoire de l'amour feinte du Roy pour Madame. (Pamphlet inachevé.) Dans l'*Histoire amoureuse des Gaules* (édition Jannet), il a été complété à l'aide d'un manuscrit du temps.

Lettre de Bussy-Rabutin qui se félicite d'être réfugié en Hollande.

Le IIe tome :

Le Perroquet ou les amours de Mademoiselle avec le comte de Lauzun.

Junonie, ou les amours de Madame de Bagneux.

Les Fausses Prudes ou Madame de Brancas.

La déroute et l'adieu des filles de joye de la ville et des fauxbourgs de Paris.

Le Passe-Temps royal ou les amours de Mademoiselle de Fontanges.

Les Amours de Madame de Maintenon.

Les Amours de Monseigneur le Dauphin avec la comtesse du Rourre.

XXXIX. — Cologne, 1740. 4 vol. in-12

XL. — *Histoire amoureuse des Gaules,* par le comte de Bussy-Rabutin. Paris, 1754, 5 vol. pet. in-12. Cat. Veinant. Cette édition sort des presses de Grangé.

Détail des pièces contenues dans ces 5 volumes :

Le tome I^or^ :

vj p. Au lecteur, 2 p. non chiffrées pour la Table des matières renfermées dans le volume. 368 pages.

P. 297-342, Maximes d'amour.

P. 243-357, Questions, sentiments et préceptes.

P. 357-368, Traduction de plusieurs épigrammes choisies de Martial.

Le tome II, 283 pages :

Le Palais-Royal ou les amours de Madame La Vaillière, 1 à 79.

Histoire de l'amour feinte du roi pour Madame, 79 à 99.

La Princesse ou les amours de Madame, 99-148.

Lettre de Bussy-Rabutin, 148-156.

Le Perroquet ou les amours de Mademoiselle, 156-274.

Fable, l'Aigle, le Moineau et le Perroquet, 274-283.

Le tome III, 390 pages :

1-86, Junonie ou les amours de Madame de Bagneux.

86-109, Les Fausses Prudes, ou les amours de Madame de Brancas et autres dames de la cour.

109-131, La déroute et l'adieu des filles de joye de la ville et fauxbourgs de Paris, avec leurs noms, leur nombre, les particularités de leur prise et de leur emprisonnement et la requête à M. D. L. V.

131-134, Requête des filles d'honneur persécutées à M. D. L. V.

134-166, Le Passe-Temps royal ou les amours de Mademoiselle de Fontanges.

166-217, Triomphe de l'Amour sur le cœur d'Iris.

217-390, La France galante ou histoires amoureuses de la cour.

Le tome IV, 319 pages :

1-109, Suite de la France galante ou les derniers déréglemens de la cour.

109-217, Les Vieilles amoureuses.

217-319, Histoire de Madame de La Ferté.

Le tome V, 314 pages :

1-249, La France devenue italienne avec les autres désordres de la cour.

249-286, Divorce royal ou guerre civile dans la famille du Grand Alcandre.

286-314, Les Amours de Monseigneur le Dauphin avec la Comtesse du Rourre.

XLI. — *Histoire amoureuse des Gaules,* par Bussy-Rabutin. Londres, 1777, 5 vol. pet. in-12. *Bulletin du Bibliophile* publié par J. Techener, 1838. Bulletin 7, n° 795.

XLII. — *Histoire amoureuse des Gaules,* par Bussy-Rabutin. Londres (Paris, Cazin), 1780-1781. 6 vol. in-18. Cat. Aubry-Bignon, Scheible.

XLIII. — *Histoire amoureuse des Gaules,* par le comte de Bussy-Rabutin. Paris, Bossange, 1823, 4 vol. in-32.

XLIV. — *Histoire amoureuse des Gaules,* par le comte de Bussy-Rabutin. Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1829. 3 vol. in-8.

XLV. — *Histoire amoureuse des Gaules,* par Bussy-Rabutin, revue et annotée par M. Paul Boiteau, suivie des Romans historico-satiriques du XVIIe siècle, recueillis et annotés par M. C. L. Livet. Marque : la Sphère. A. Paris, chez P. Jannet, libraire, MDCCCLVI. De la collection elzévirienne. 3 vol. in-12.

Détail des pièces renfermées dans les trois volumes.

Le tome Ier :

XXIV-416 p., contient les quatre livres de l'ouvrage de Bussy, savoir :

L'Histoire de Madame d'Olonne.

L'Histoire de Madame de Châtillon.

Suite de l'Histoire de Madame d'Olonne.

Histoire de Madame de Sévigné.

P. 345, Maximes d'amour. Questions, sentiments et préceptes. Suite de petites pièces en vers libres.

P. 399, La Carte du pays de Braquerie.

Le tome II :

1-25, Les Agrémens de la jeunesse de Louis XIV ou son amour pour Mademoiselle de Mancini.

25-97, Le Palais-Royal ou les amours de Mademoiselle de la Vaillière.

97-113, Histoire de l'amour feinte du Roi pour Madame.

113-143, La Déroute et l'adieu des filles de joye de la ville et des fauxbourgs de Paris, avec la requête à Madame La Vaillière, pièce en vers.

143-283, La princesse ou les amours de Madame P.

283-335, Le Perroquet ou les amours de Madame de Bagneux.

335-359, Les Fausses Prudes ou les amours de Madame de Brancas et autres dames de la Cour, pièce en vers.

359-fin, La France galante, ou Histoires amoureuses de la cour (Madame de Montespan, Mademoiselle de Montpensier).

Le tome III contient :

1-59, Le Passe-Temps royal, ou les amours de Mademoiselle de Fontanges.

59-155, Suite de la France galante ou les derniers déréglements de la cour (Amours de Madame de Maintenon).

155-183, Le Divorce royal ou guerre civile dans la famille du Grand Alcandre.

183-205, Les Amours de Monseigneur le Dauphin avec la comtesse du Rourre.

205-277, Les Vieilles Amoureuses.

277-343, Histoire de la Maréchale de La Ferté.

343-fin, La France devenue italienne, avec les autres désordres de la cour, les duchesses d'Aumont, de Ventadour, de La Ferté.

XLVI. — *Histoire amoureuse des Gaules*, par le comte de Bussy-Rabutin, suivie de la France Galante, romans satiriques du dix-septième siècle, attribués au comte de Bussy. Edition nouvelle avec des notes et une introduction par M. Auguste Poitevin. Paris, Adolphe Delahays

éditeur, rue Voltaire, 4-6, 1857. 2 vol. in-12. De la collection intitulée « Bibliothèque gauloise ».

Détail des pièces renfermées dans ces volumes.

Le tome Ier, 376 pages, contient :

vij, Lettre apologétique du comte de Bussy au duc de Saint-Aignan.

II p., Avis de l'Editeur.

LXIII, Introduction.

Histoire amoureuse des Gaules, 1-171.

1-70, Histoire d'Ardélise.

70-123, Histoire d'Angélie et de Ginolic.

123-139, Fin de l'histoire d'Ardélise.

139-152, Histoire de Madame de Cheneville.

152-166, Histoire de Bélise et de Bussy.

166-171, La clef.

La France Galante. Romans satiriques du XVIIe siècle attribués au comte de Bussy-Rabutin.

171-217, Le Palais-Royal.

217-227, Histoire de l'amour feinte du Roi pour Madame.

227-244, La Déroute et l'adieu des filles de joie.

244-247, Requête des filles d'honneur.

247-271, La Princesse ou les amours de Madame.

271-310, Junonie.

310-329, Les Vieilles Amoureuses.

329-331, Avis au Lecteur.

331-374, Les Amours de Madame de Lionne.

375 et 376 pp., Table des matières.

Le tome II, 481 pages :

La France galante, suite :

1-49, Les Amours de la Maréchale de la Ferté.

49-89, Les Amours de Madame de Montespan.

89-143, Le Perroquet ou les Amours de Mademoiselle.

143-147, Fable. L'Aigle, le Moineau et le Perroquet.

147-151, Réponse du Moineau au Perroquet.

151-199, Le Passe-Temps royal, ou les Amours de Mademoiselle de Fontanges.

199-267, Les Amours de Madame de Maintenon.

267-285, Le Divorce royal ou Guerre civile dans la famille du Grand Monarque.

285-415, La France devenue italienne, avec les derniers déréglemens de la cour.

415-457, Les Amours de Monseigneur le Dauphin avec la comtesse de Rourre.

457-481, Index.

XLVII. — *Histoire amoureuse des Gaules,* par le comte de Bussy-Rabutin, suivie de la France galante, Romans satiriques du dix-septième siècle, attribués au comte de Bussy, IIe édition revue et augmentée des Maximes d'Amour et de la Carte géographique de la cour. A Paris, chez Delahays, 1858, 2 vol. gr. in-18.

XLVIII. — *Histoire amoureuse des Gaules,* par Bussy-Rabutin, suivie de la France galante, Romans satiriques du xviie siècle, attribués au comte de Bussy. Nouvelle édition contenant : Maximes d'Amour et la Carte géographique de la cour, précédée d'observations par M. Sainte-Beuve. Paris, Garnier frères, 1868, 2 vol. in-12.

Léonce JANMART de BROUILLANT,
Membre de Sociétés savantes.

CARNET D'UN BIBLIOPHILE

(Livres et éditions rares; bibliophiles et bibliothèques célèbres, etc.)

Héraudel, conseiller du duc de Lorraine, est l'auteur de deux opuscules publiés en 1660, chez Charlot, à Nancy, *Deploratio de Lotharingiæ statu;* et *Elégie de ce que la Lorraine a souffert depuis quelques années par la peste, famine et guerres.* Celui-ci est la traduction libre du premier, et tous les deux sont devenus fort rares, parce que les Français, contre lesquels ces écrits étaient dirigés, en détruisirent, quelques années plus tard, tous les exemplaires sur lesquels ils purent mettre la main. Le style de ces deux écrits est médiocre, mais la version française est préférable, parce qu'on y trouve, dans des notes marginales, l'indication des lieux où se sont passés les événements que l'auteur rapporte, et dont plusieurs ne sont mentionnés que dans cet ouvrage. C'est un document curieux du particularisme lorrain, alors déjà bien malade.

Guillaume Héris, de Liège, plus connu sous le nom du P. Herman de Sainte-Barbe, est l'auteur d'un des livres les plus bizarres qui existent, le *Carmelus triumphans* ou recueil, par ordre alphabétique, des panégyriques des saints ayant appartenu à l'ordre des Carmes. *Louvain,* 1688, in-8° de 400 pages. Tous les mots de chaque panégyrique commencent par la première lettre du nom du saint qui en est l'objet. L'auteur appelle cela donner des éloges *cum extraordinario methodo.* Cette méthode, en effet, n'est guère usitée; — heureusement. Dans ses *Amusements philologiques,* G. Peignot a inséré, comme spécimen de ce procédé, quelques extraits du *Panégyrique de saint*

Louis, dont ce bon P. Herman a fait un Carme, ainsi que de plusieurs autres grands hommes qui, suivant lui, ont appartenu à son ordre; — sans s'en être jamais douté.

Antoine Heroet de la Maison-Neuve, poète français du XVIe siècle, fut l'ami de Marot, qui le cite deux fois : la première, dans l'églogue de 1539 à François Ier, où il établit *Thony* (Antoine), juge de son combat pastoral contre Saint Gelais; — la seconde, dans l'épître contre Sagon. Heroet, qui avait embrassé l'état ecclésiastique, renonça de bonne heure à la poésie. Il fut nommé évêque de Digne en 1552. Ses vers font partie du recueil intitulé : *Opuscules d'amour; Lyon, J. de Tournes,* 1547, in-8° de 346 pages, très rare. Ses meilleures pièces sont *La parfaite amie,* l'*Androgyne*, la *Complainte* de la dame nouvellement mariée, etc. Heroet est aussi l'auteur du *Blason de l'œil*, qui fait partie des *Blasons anatomiques du corps féminin,* Paris, 1550, in-16, petit volume aussi très rare.

Jean de Hese, prêtre du diocèse d'Utrecht, fit à la fin du XIVe siècle le pèlerinage de Jérusalem, d'où il alla en Egypte et pénétra jusqu'en Ethiopie. De retour en Europe, il écrivit une relation de son voyage, qui contient bien des fables. C'était un de ces voyageurs crédules et menteurs, qui transcrivent de confiance les récits les plus incroyables et en ajoutent d'autres de leur invention. Cet itinéraire jouit pourtant d'une certaine vogue dans le XIVe siècle, car on en connaît plusieurs éditions anciennes, qui semblent avoir été faites sur des copies différentes. La première est un petit in-4° s. l. n. d. Viennent ensuite une édition de *Paris, Gourmont,* in-4°, s. d.; une de *Deventer,* 1504, in-4°; et une d'*Anvers,* 1565. Cette dernière diffère sensiblement des trois autres; l'éditeur, Nicolas Mameranus, y a fait de nombreuses corrections. Plusieurs

pièces jointes à cette relation, comme la correspondance du Pape avec le Soudan, et la lettre du prêtre Jean, empereur et patriarche d'Ethiopie et des Indes, sont manifestement apocryphes. Le seul mérite de cet ouvrage est son extrême rareté.

Le Loyer (1550-1634), conseiller au présidial d'Angers, était un des plus savants hommes de son temps, sauf en ce qui concernait sa profession. Il composait des comédies, des idylles, savait ou croyait savoir l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, les mœurs et les usages des peuples préhistoriques, mais ignorait les coutumes de sa province. La première édition, fort rare, de ses mélanges poétiques est de *Paris*, 1576, in-8°; la seconde, très augmentée, aussi de *Paris*, 1579, in-12. On y trouve notamment deux comédies, le *Muet insensé* et la *Néphélococugie*, imitation libre d'Aristophane, et très libre dans tous les sens du mot.

Son ouvrage le plus connu, qui l'a fait classer parmi les démonographes, est intitulé : *Quatre livres des spectres ou apparitions*, édition originale, *Angers*, 1586, in-4°. On y trouve beaucoup d'érudition, et force histoires curieuses et singulières. Il est auteur d'un autre ouvrage qui semble attester un certain dérangement d'esprit, *Edom*, ou les colonies iduméennes, dédié à Jacques Ier, roi d'Angleterre ; *Paris*, 1620, in-8°. Il y soutient gravement que les habitants de l'Anjou descendent d'Esaü, et le prouve par des noms de hameaux et de métairies, soi-disant dérivés de l'hébreu.

Henlit (Conrad) était Mayençais comme Fust et Schœfer, dont il devint le collaborateur. Il travailla avec eux à l'impression des Epitres de S. Jérôme en 2 vol. in-fol., l'un des plus beaux incunables connus. La bibliothèque de Saint-Victor, de Paris, en possédait un exemplaire sur vélin, acheté vers 1470, moyennant 12 écus d'or, et les

trois imprimeurs figuraient dans le nécrologe de l'abbaye comme bienfaiteurs, à la date du 30 octobre.

Heydon, écrivain anglais du XVIIe siècle, publia à Londres, en 1664, un gros volume in-12 intitulé *Theomagia* ou le *Temple de la Sagesse,* en trois parties, spirituelle, céleste et élémentaire, etc., par John Heydon, gentilhomme serviteur de Dieu et secrétaire de la nature. Suard, qui connaissait ce livre, a dit que c'était une des productions les plus bizarres qui fussent jamais sorties de la main des hommes. Le titre promet!

Himbert de Fleigny (Louis-Alexandre), préfet des Vosges sous le premier Empire, donnait d'excellents dîners, mais en abusait d'ordinaire, pour faire avaler à ses convives, au dessert, des fragments d'une tragédie inédite de sa composition, *la Mort de Henri de Guise.* Ayant perdu sa position à la chute de Napoléon Ier, il se consola en faisant imprimer sa tragédie à un petit nombre d'exemplaires, qu'il distribua à ses amis. La flèche du Parthe!

Ceci nous rappelle qu'un très honorable diplomate auquel la République de 1848 avait fait des loisirs, les avait employés à perpétrer une comédie en cinq actes et en vers, dont il infligea un beau soir la lecture à ses amis. Les événements se passaient au XVIIIe siècle. Le sujet était une querelle, engagée depuis plusieurs années, entre deux régiments, *Auvergne* et *Piémont.* Le général, pour opérer une réconciliation, invitait à dîner chez lui les officiers de ces deux corps. Mais ceux de Piémont, plus rancuneux, se présentaient chez le général en grande tenue, *avec le hausse-col,* pour indiquer qu'ils ne venaient là que par obéissance, et comme pour un service commandé. Cette attitude était naturellement considérée par Auvergne comme une aggravation d'injures. Il s'ensui-

vait une recrudescence de la querelle, et le mot peu poétique de hausse-col revenait indéfiniment dans cette scène, dont l'auteur était très fier. « Vous allez voir, nous disait Ancelot, l'académicien, qui était assis à côté de nous, qu'ils vont se dévorer entre eux; il ne restera que les hausse-cols! » Nous étions menacés d'une seconde lecture; heureusement, dans l'intervalle, la République s'effondra, et le baron de X..., redevenu ambassadeur, ne songea plus ni à lire sa pièce, ni à la faire imprimer. Il publia, quelques années après, des *Souvenirs diplomatiques* en prose, qui valaient infiniment mieux que ses vers.

Sir Richard Heber (1773-1833) est un de ces bibliophiles — bibliomanes, si l'on veut, — *di primo cartello,* dans le souvenir desquels il est bon de se retremper de temps à autre. Il était le fils aîné de lord Reginald Heber, l'un des grands propriétaires du Shropshire, où il possédait les manoirs de Marton et de Hodnet. Le jeune Richard était né bibliophile, comme Mozart et Listz sont nés musiciens; dès l'âge de huit ans il commença à se former une bibliothèque, en achetant des livres dans les ventes. Pendant son séjour à l'Université d'Oxford, il se prit aussi de passion pour la politique et la littérature. Il lui arriva plus d'une fois, quand Pitt, Fox ou Burke devaient prendre la parole dans une discussion importante, de partir d'Oxford à midi, d'assister aux séances parlementaires du soir et de la nuit, et d'être de retour le matin à Oxford pour assister aux cours. En même temps, il s'occupait avec ardeur des classiques et de l'ancienne littérature anglaise. Il avait à peine dix-huit ans quand il eut l'idée de publier, dans le même format et avec des caractères analogues, les poètes latins non compris dans la collection Barbou. Il débuta par une jolie édition de Silius Italicus en deux volumes (1792). Il fit ensuite imprimer un Claudien, du même format, mais ne le publia

pas. En 1804, la mort de son père le mit en sa possession une fortune considérable, qu'il employa à peu près exclusivement en acquisitions de livres. Il recherchait de préférence les ouvrages relatifs à la philologie, les anciens poètes anglais, les poètes dramatiques anciens et modernes de tous les pays, les livres espagnols, dont il put acquérir un grand nombre, apportés en Angleterre pendant les guerres du premier Empire. Il fit aussi une ample moisson d'anciens livres français, épaves de la tempête révolutionnaire. Mais, tout en affectionnant certaines spécialités, il accueillait avec empressement les beaux ouvrages de tous les genres, pourvu que leur condition fût irréprochable. Aussi l'estampille de Richard Héber est aujourd'hui, pour les livres, un véritable titre de noblesse.

La chute de l'Empire fut pour lui l'événement le plus heureux, au point de vue spécial de sa passion ; dès 1815, il fit un long voyage *bibliophilique* sur le continent. Cependant les fonctions publiques, pour lesquelles il avait eu autrefois quelques velléités, lui arrivèrent quand il ne s'en souciait plus. En 1821, il fut obligé d'exercer les fonctions de sheriff de son comté. La même année, il fut élu représentant de l'Université d'Oxford à la Chambre des Communes. Il avait vivement ambitionné cette position dans sa jeunesse, et fait de grands sacrifices pour l'obtenir. Mais, pendant cette longue attente, ses idées avaient pris un autre cours. Bien qu'il s'exprimât avec élégance et facilité, il ne prit jamais la parole dans les discussions publiques. En 1825, il quitta l'Angleterre pour plusieurs années, envoya en 1826 sa démission de membre du Parlement, et ne s'occupa plus que de livres. Jusqu'en 1830, il séjourna tantôt en France, tantôt en Angleterre, suivant les ventes avec une assiduité redoutable pour ses confrères, car il ne reculait devant aucun sacrifice pour se procurer les ouvrages qui le tentaient. Plusieurs lui ont coûté des prix énormes pour le temps, mais qui paraissent aujourd'hui fort ordinaires. Ainsi que la vertu

et le crime, la passion des livres a ses degrés; Richard Heber les avait tous franchis ! Heureux quand il possédait un livre rare, il l'était encore bien davantage quand il était ou croyait être seul à le posséder. Aussi on l'a vu souvent payer des prix exorbitants un second, un troisième exemplaire d'ouvrages précieux; non, comme d'autres amateurs, pour les comparer et garder le plus beau, mais pour en jouir exclusivement. Il est vrai que, suivant lui, un vrai bibliophile ne peut se passer de trois exemplaires du même livre; le plus beau pour le montrer, un autre pour son propre usage, le troisième pour être à la disposition de ses amis. Avec une telle théorie, on va loin; et aucun bibliomane, en effet, n'est allé aussi loin que celui-là. On a souvent raconté que Meyerbeer, ordinairement plus qu'économe malgré sa grande fortune, ne regardait ni à la distance ni à la dépense pour ce qui intéressait l'art musical et son amour-propre de compositeur; faisant sans hésiter des centaines de lieues, à une époque où les voyages étaient autrement longs et dispendieux qu'aujourd'hui, pour se rendre compte par lui-même de la sonorité d'un instrument nouveau, des dispositions d'un artiste qu'on lui signalait comme capable de faire bonne figure dans un de ses ouvrages. Richard Héber agissait de même pour la conquête d'un livre précieux. Un jour, étant à Bruxelles, il reçoit au dernier moment, par extraordinaire, le catalogue d'une vente qui allait commencer à Paris dès le lendemain, à la salle Sylvestre, et dans la première vacation il aperçoit un livre d'une édition qu'il cherchait en vain depuis longtemps. Il prend de suite la poste; en y mettant toute la célérité imaginable dans ce temps-là, il n'a que le temps d'arriver rue des Bons-Enfants pour l'heure de la vente. Le livre pour lequel il a fait le voyage est mis sur table; mais Héber s'aperçoit que l'indication du catalogue est inexacte, que le livre n'est pas de la meilleure édition. Furieux, il se lève, s'en va sans rien acheter, sans rien regarder, et repart im-

médiatement pour Bruxelles. Nous donnons pour ce qu'elle vaut cette anecdote, que nous avons entendu raconter souvent par des bibliophiles contemporains d'Héber. Mais il doit y avoir là de l'exagération pour le moins. Héber était un tel client pour les libraires, qu'on lui envoyait les catalogues longtemps d'avance, en épreuves ; et par conséquent nous avons peine à croire qu'il ait jamais été pris de si court. Voici d'autres traits plus authentiques. Au rebours de ses confrères, il rejetait les exemplaires en grand papier, prétendant qu'ils tenaient trop de place. Faisant lui-même ou faisant faire par commission des achats sans relâche, tant en Angleterre que sur le continent, il en était arrivé à transformer, au pied de la lettre, en bibliothèques son hôtel de Pimlico-street à Londres, ses deux châteaux du Shropshire, plus une maison à York, une autre à Oxford, bondées de livres depuis le sous-sol jusque dans les combles. Il avait aussi formé des dépôts à Paris, à Bruxelles et dans d'autres villes de Belgique, dans des appartements soigneusement clos, et où lui-même n'allait presque jamais. Il a possédé environ 140,000 volumes, dont les deux tiers étaient en Angleterre ! !

La conversation de sir Richard Heber était aussi spirituelle qu'instructive. Il savait à fond le grec et le latin, et dès son enfance s'était essayé à faire des traductions d'Homère, d'Horace et de Virgile. Mais il n'a écrit aucun livre, et son profond savoir n'était connu que par ses entretiens, et par sa recherche intelligente et passionnée des curiosités bibliographiques. Cependant, outre ses éditions de Silius Italicus et de Claudien, il en a publié une du recueil d'Ellis, *Specimens of early english poets*, augmentée d'un grand nombre de pièces de sa bibliothèque. Il fit aussi imprimer à ses frais la traduction de Perse par Brewster, avec le texte latin. Il fut l'un des membres fondateurs du célèbre club de Roxburgh, dont les membres étaient obligés, par les statuts, de faire réimprimer,

à tour de rôle, un ouvrage devenu rare. Heber s'exécuta en publiant en 1815 le *Coltha poetarum or the Bumble bee*, livre condamné au feu en 1599 par l'autorité ecclésiastique. Cette réimpression, faite à 32 exemplaires seulement, n'est pas moins rare aujourd'hui que l'édition originale.

Après la révolution de juillet, Heber revint à Londres pour n'en plus sortir, mais sa santé et son humeur étaient gravement altérées; on ne le voyait plus que chez les libraires ou dans les salles de vente. Il s'éteignit, à peine âgé de soixante ans, dans son hôtel-bibliothèque de Pimlico, où l'on découvrit, après une année de recherches, son testament derrière plusieurs rangées de bouquins. Il y réglait l'emploi de sa fortune montant à 200,000 l. st., non compris ses livres, dont, par un dernier trait d'originalité, il ne disait mot! On en fit en Angleterre sept ventes successives, pendant plus de quatre mois; plusieurs à Paris aussi. Malgré ses bizarreries, sir Richard Heber était un homme d'une érudition étendue et profonde, d'une portée d'esprit peu commune; son nom rayonne d'un éclat impérissable dans le petit monde délicat des bibliophiles, non loin de ceux de Grolier, de de Thou, de d'Hoym, de Nodier. En abjurant toute ambition politique pour s'absorber dans l'amour des livres, il avait peut-être choisi la meilleure part! Il était intimement lié avec plusieurs de ses compatriotes les plus célèbres, notamment avec Canning, avec Walter Scott, qui a fait de lui un magnifique éloge dans le prologue du sixième chant de *Marmion*. De telles amitiés suffiraient pour prouver que sir Richard Heber n'était pas un homme ordinaire.

Son frère consanguin, Reginald Heber, évêque de Calcutta, voyageur et poète (1783-1826), mort d'une congestion dans un bain à Tritchinapaly, à l'âge de 43 ans, était aussi un personnage des plus distingués sous tous

les rapports. Ses principaux ouvrages sont : un poème de la Palestine qu'il composa à vingt ans, et qui eut un tel succès d'enthousiasme, que son père en mourut, dit-on, de joie ; un autre poème sur la Péninsule ; des notes très remarquables prises pendant une excursion qu'il fit en Russie en 1805, et qui ont été imprimées en 1823 avec les voyages de Clarke, et surtout la relation posthume de ses promenades dans l'Inde, publiée par sa veuve à Londres (1827, in-4°, et 1828, 3 vol. in-8°, avec fig.).

Jean Hiret, curé de Challain dans le diocèse d'Angers, fit imprimer dans cette ville, en 1605, ses *Antiquités d'Anjou* (in-12), avec épître dédicatoire au fameux Guillaume Fouquet de la Varenne, alors gouverneur des ville et château d'Angers pour le roi (Henri IV), dont il avait gagné les bonnes grâces par des services très particuliers. En 1618, Hiret donna une seconde édition de son livre, « tellement augmentée, qu'elle pouvait être considérée comme une nouvelle entreprise ». Cette seconde édition, aussi rare que la première, et bien plus digne d'être recherchée, forme un volume in-12 de 608 pages, non compris les préliminaires. Comme la Varenne était mort dans l'intervalle, cette seconde édition fut dédiée à son fils, alors évêque d'Angers. Dans l'épître dédicatoire, Hiret parle d'un autre ouvrage inédit de sa façon, sur les lois criminelles des Juifs. Il se vante d'avoir pour patron saint Jean, « l'un des douze gentilshommes ordinaires de la Chambre de J. C. ». Les *Antiquités d'Anjou* sont, à proprement parler, les annales abrégées de cette province depuis le déluge, car Hiret remonte jusque-là. Il peut être consulté utilement pour tout le XVI° siècle. Il note les hivers rigoureux, les étés très chauds, le prix des denrées dans les années de disette, les crues extraordinaires de la Loire, et généralement tous les faits remarquables. Il raconte naïvement, par exemple, qu'en 1593, on arrêta

en Anjou un grand nombre de sorciers. Pour ne pas commettre d'erreur, les juges leur firent faire un plongeon dans la Loire. S'ils avaient été innocents, ils auraient été au fond. Mais comme ils surnageaient, il y avait manifestement de la sorcellerie dans leur affaire!! Toutefois, comme on ne trouva pas d'autres preuves contre eux, on finit par les relâcher.....

Deux siècles justement plus tard, les prisonniers vendéens, jetés à leur tour dans la Loire, n'en devaient pas être quittes à si bon marché!

Hirschfeld, écrivain allemand du siècle dernier, professeur de philosophie et de beaux-arts à Kiel, puis conseiller à la Cour de cette ville, est surtout connu par sa *Théorie de l'art des jardins,* en 5 vol. in-4° avec figures, publiée à Leipzig, de 1779 à 1785. Il en paraissait en même temps une traduction française, du même format et avec les mêmes gravures. Ce qui explique la dimension vraiment par trop majestueuse de cet ouvrage, c'est qu'Hirschfeld y avait refondu divers travaux sur le même sujet. Il avait fait une étude approfondie de l'art des jardins, dans ses rapports non seulement avec les autres arts, mais avec les plus hautes considérations philosophiques. Ces élucubrations eurent un succès de vogue en Allemagne, mais ne réussirent pas en France. Partisan fanatique du style irrégulier ou paysager, Hirschfeld prétendait fabriquer des jardins assortis à la condition sociale, et même au tempérament des propriétaires! Il fallait, suivant lui, qu'en parcourant un jardin, le visiteur devinât par le choix des essences, par les combinaisons et les teintes de feuillages, s'il allait avoir affaire à un homme gai ou mélancolique, avenant ou misanthrope! Ce qu'il y a de mieux dans ces volumes, ce sont les gravures dessinées et très bien exécutées en taille-douce par un artiste nommé Brandt. Plusieurs de ses paysages sont charmants.

Hirtzwig, recteur du gymnase de Francfort-sur-le-Mein, dans les premières années du XVIIe siècle, est auteur de deux drames dans le genre des pièces populaires à grand spectacle (*Massendramas*) dont quelques-unes ont été analysées dans le *Bulletin ;* mais avec cette différence que les pièces d'Hirtzwig sont en latin. Son drame de *Luther,* composé à l'occasion du premier jubilé de la Réforme, fut représenté à Wittemberg aux frais de l'électeur de Saxe, en 1617 ; — précisément la même année qu'on représenta à Soleure, en allemand, le drame de *Tobie,* l'un de ceux dont nous avons parlé. (V. *Bulletin du Bibliophile,* année 1885.) Les acteurs principaux dans celui de Luther sont au nombre d'environ 80 ; et il faut y ajouter, comme comparses, tous les Pères du concile de Trente, les étudiants de Wittemberg, la Cour de Charles-Quint, des belligérants des deux partis, etc. La pièce est mal composée, médiocrement écrite, mais elle renferme des détails piquants qui la font encore rechercher aujourd'hui. Les catholiques, comme de juste, y sont bafoués sans miséricorde, comme dans le drame de *Noé,* joué à Berne en 1547. Les exemplaires de *Luther* sont aujourd'hui fort rares, même en Allemagne.

Le célèbre homme d'Etat, Benjamin Hobhouse, n'avait que 26 ans quand il fit un voyage en France et en Italie, pour rétablir sa santé compromise par un excès de travail. Il écrivit, sous forme de lettres, une relation de ce voyage sous ce titre (en anglais) : *Remarques sur différentes parties de la France et de l'Italie,* faites pendant les années 1783, 1784 et 1785, par Benjamin Hobhouse, avocat, petit in-8°. Cet ouvrage ne fut tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires non mis dans le commerce et qui sont aujourd'hui fort recherchés. A la vente de la bibliothèque du dernier marquis de Lansdowne, un exemplaire du voyage d'Hobhouse, avec envoi autographe, fut vendu six guinées, et il se vendrait probablement bien plus cher aujourd'hui.

Hobier, financier et littérateur, mort vers 1644, était grand ami de Balzac, qui parle de lui à diverses reprises dans ses lettres. Il existe de lui : un *Traité de la construction d'une galère. Paris*, 1622, in-8°; une traduction de la *Vie d'Agricola*, de Tacite; *Paris*, 1639, pet. in-12, opuscule fort rare, avec une préface dont Balzac a fait un grand éloge; — des traductions de deux ouvrages de Tertullien (1640); — et une de l'Imitation (1644). Cette dernière, qui a eu plusieurs éditions, n'est qu'une révision de celle de Marillac, dont Hobier a gâté le style en voulant le rajeunir. L'épître dédicatoire de ce travail à Henri de Mesmes, au nom de l'imprimeur, la veuve Camusat, est de Guy Patin, et a été insérée par Richelet dans le « Recueil des plus belles lettres des meilleurs auteurs ».

La première édition des fameuses chroniques d'Hollingshed est celle de *Londres*, 1577, in-fol. C'est aussi la seule qui ait paru du vivant de l'auteur. Mais les amateurs anglais recherchent de préférence celle de 1586, 2 vol. in-fol. divisés en 3 tomes. Cette édition renferme des additions nombreuses de différents auteurs, et une continuation de l'histoire générale qui va jusqu'en 1586. Une quarantaine de pages, contenant des particularités sur Henri VIII et ses femmes, désagréables pour Elisabeth, avaient été retranchées dans cette édition : elles ont été réimprimées dans le xviiie siècle (V. Brunet). On sait que ce livre est un de ceux qui ont fourni le plus de sujets à Shakespeare.

Il a paru à Londres, en 1808 et 1809, une fort belle édition de ces *Chroniques*, en 6 vol. in-4°.

Henri Holland, écrivain et libraire anglais, était né vers la fin du xvie siècle, mais on n'a sur lui que des rensei-

gnements très incomplets. Protestant zélé, il eut l'idée de publier une sorte de Keepsake, monument artistique en l'honneur de ceux de ses compatriotes qui avaient le plus contribué à l'émancipation religieuse de son pays. C'est ce qu'il fit, en éditant à grands frais le volume aujourd'hui très rare et recherché, intitulé « *Heroologia anglica,* contenant les portraits d'un certain nombre de savants et illustres anglais qui ont vécu depuis l'an 1500 jusqu'à la présente année 1620, avec leurs biographies. » (Nous traduisons l'intitulé latin.) Il va sans dire que les défenseurs du catholicisme, comme Thomas Morus et le cardinal Pole, sont exclus de ce recueil. L'*Heroologia* forme un volume petit in-folio de 240 pages, imprimé à Arnheim, qui contient 64 beaux portraits, supérieurement gravés par Crispin de Pas. L'ouvrage est divisé en deux parties; la première est dédiée au roi d'Angleterre Jacques Ier; la seconde aux académies d'Oxford et de Cambridge. Holland y témoigne le regret de n'avoir pas étudié dans ces célèbres Universités. Il a que trop raison, car sa prose est des plus médiocre, et de plus très incorrectement imprimée; aussi ce livre n'est recherché que pour les gravures. Holland a édité un second ouvrage encore plus rare que l'autre, intitulé *Bazilioologia, a book of Kings,* etc. C'est un recueil sans texte, de 24 beaux portraits des rois d'Angleterre depuis la conquête normande. Il en est longuement question dans Brunet.

Nicolas Honinger, philologue allemand qui vivait au XVIe siècle, a donné en 1585, à Bâle, une édition revue et corrigée du Dictionnaire grec de Bude. Il a publié aussi plusieurs traductions latines d'ouvrages d'histoire et de théologie polémique, aujourd'hui oubliées. Le seul livre de lui qui soit recherché des curieux est son *Propugnaculum custitatis et pudicitiæ,* publié à Bâle, et dont il existe deux éditions également rares l'une et l'autre, de 1554 et

de 1575. Ce sont des préceptes pour sauvegarder la vertu des filles et des femmes, qui risqueraient plutôt de produire l'effet inverse, par suite de la naïveté de certains détails.

L'abbé Hooke, d'origine irlandaise, docteur de Sorbonne et professeur de théologie à Paris, est surtout connu par les persécutions que lui valut la fameuse thèse irréligieuse de l'abbé de Prades (1751), soutenue sous sa présidence, et qu'il avait eu le tort grave de signer de confiance sans la lire. Bien qu'il l'eût ensuite hautement désapprouvée et se fût empressé d'en solliciter la condamnation, il fut, non sans quelque raison, considéré comme responsable de ce scandale, et forcé de renoncer à l'enseignement. C'était d'ailleurs un homme fort savant, et sincèrement religieux. Il le fit bien voir en 1791, en préférant perdre sa place de conservateur de la bibliothèque Mazarine, plutôt que de prêter le serment. Il mourut quelques années après dans l'indigence, à l'âge de quatre-vingts ans.

Michel Hoyer, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, professa avec succès la rhétorique dans plusieurs collèges des Pays-Bas. Il faisait les vers latins avec une facilité remarquable. On a de lui des tragédies de *Suzanne,* de *Common,* de *Sainte Théodore* et plusieurs autres qui ne sont pas sans mérite. Tout cela est bien oublié; on ne recherche plus aujourd'hui qu'un seul opuscule du P. Hoyer, la première édition de ses *Flammulæ amoris S. P. Augustini,* choix de maximes de S. Augustin, paraphrasées en vers latins; *Anvers,* 1629, pet. in-12; à cause des jolies gravures de Collaert dont cette édition est ornée.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

CUVILLIER-FLEURY.

L'Académie française, déjà cruellement éprouvée dans le cours de cette année, par la mort de Caro, l'éminent penseur spiritualiste, par celle de Viel-Castel, l'un des meilleurs historiens de la Restauration, vient de faire une nouvelle et cruelle perte dans la personne de CUVILLIER-FLEURY, mort le 18 octobre dernier. Ecrivain d'un grand talent et du plus honorable caractère, CUVILLIER-FLEURY, qui fut l'intime ami de deux hommes dont la mémoire nous sera toujours chère et sacrée, Silvestre de Sacy et Armand Bertin ; — CUVILLIER-FLEURY, l'ancien précepteur et depuis le collègue de Mgr le duc d'Aumale, — avait plus d'un droit à un hommage funèbre dans le *Bulletin du Bibliophile*.

Il était né à Paris, le 18 mars 1802. Son père, Louis Cuvillier-Fleury, était alors chef du Cabinet topographique du premier Consul. Cinq ans auparavant, en 1797, étant aide de camp de Clarke, depuis duc de Feltre, il avait tenu la plume lors de la signature des préliminaires de paix de Léoben. Ce fut au Cabinet topographique qu'il fut connu de Louis Bonaparte, qui le prit en amitié, en fit son secrétaire intime, puis l'emmena en Hollande et le nomma membre de son Conseil d'Etat. Louis CUVILLIER-FLEURY mourut prématurément en 1810. Il n'y avait plus à compter, pour sa famille, sur la protection de l'ex-roi de Hollande, tombé, pour les plus honorables motifs, dans la disgrâce de son terrible frère. Mais il lui restait la protection de Clarke, qui n'avait pas oublié son ancien aide de

camp. Grâce à lui, une bourse fut accordée au jeune Cuvillier-Fleury au lycée Louis-le-Grand, dont il fut un des plus brillants élèves. Après avoir remporté le prix d'honneur de rhétorique au concours général en 1819, il fut appelé en Italie par l'ex-roi Louis, auprès duquel il reprit les fonctions de secrétaire qu'avait remplies son père dans des temps bien différents. Il s'esseyait ainsi à ce noble rôle de courtisan du malheur, auquel il demeura toujours fidèle.

De retour en France (1823), Cuvillier-Fleury fut chargé de la direction des études au collège Sainte-Barbe. Il contribua beaucoup à la prospérité de cet établissement célèbre, qui a donné à la politique, aux sciences et à la littérature tant d'hommes de premier ordre. En 1827, le duc d'Orléans lui confia l'éducation de son quatrième fils, le duc d'Aumale. Cette éducation terminée (1839), on sait avec quel succès il resta attaché à la personne du jeune prince, comme secrétaire des commandements, titre qu'il a conservé jusqu'à la révolution de février 1848.

Dès 1834, il était entré au *Journal des Débats*. Il y fit partie, pendant bien des années, de cette brillante pléiade d'écrivains qui avaient donné à ce journal une importance et une autorité exceptionnelles, et dont plusieurs, notamment de Sacy, Jules Janin, etc., ont été pour nous de précieux collaborateurs ; et mieux que cela, des guides et des amis.

Nous ne saurions être suspects d'exagération en affirmant que Cuvillier-Fleury, comme écrivain politique et critique littéraire, fut des premiers parmi les premiers. Après avoir défendu avec autant de zèle que de dévouement la monarchie de juillet pendant les bons et les mauvais jours, il demeura, après sa chute, fidèle au culte des souvenirs.

Il avait débuté dans la presse par des *Etudes* sur les poètes latins, insérées dans les premières livraisons de l'ancienne *Revue de Paris*. Ses nombreuses œuvres de cri-

tique d'histoire et de littérature, publiées en onze volumes sous différents titres (V. ci-après), resteront comme des modèles de travaux de ce genre, dans lequel il n'a guère été égalé que par Sainte-Beuve, et surpassé par personne. Son Etude sur Camille Desmoulins, dans les *Portraits politiques et révolutionnaires,* est, selon nous, son chef-d'œuvre ; — et un chef-d'œuvre !

Membre de l'Académie française depuis 1866, Cuvillier-Fleury fut désigné, comme on sait, pour recevoir, le 3 avril 1873, un nouveau collègue, qui n'était autre que son ancien élève, le duc d'Aumale. Peu de solennités académiques ont été aussi touchantes que celle-là !

Une communication obligeante de la famille de Cuvillier-Fleury nous permet de joindre à cet article la liste *complète* de ses écrits, qui ne se trouve dans aucune des notices biographiques publiées jusqu'ici.

1° *Notes* historiques sur le général Allard et sur le royaume de Lahore, *Paris, Fain,* 1836, in-12 de 124 p. (*Journal des Débats*). — 2° *Neuilly, Notre-Dame et Dreux*, par C. F., *Paris, Le Normant,* 1842, in-8. (*Id.*). C'est l'article sur la mort du duc d'Orléans, qui fit une sensation si profonde. — 3° *Portraits politiques et révolutionnaires, Paris, Lévy frères,* 1851, in-18 ; 2e édit. très augm., 2 vol. 1852. — 4° *Voyages et voyageurs* (1837-54, *Paris, ibid.*, 1854, in-18). — 5° *Etudes historiques et littéraires, ibid.*, 1854, 2 vol. in-18. — 6° *Nouvelles Etudes historiques et littéraires, ibid.*, 1855, in-18. — 7° *Dernières Etudes historiques et littéraires, ibid.*, 1859, 2 vol. — 8° *Historiens, poètes et romanciers, ibid.*, 1863, in-18. — 9° *Etudes et portraits,* 1re série, *ibid.*, 1865, in-18. — 10° *Discours* de réception à l'Académie française (11 avril 1867), *F. Didot,* in-4. — 11° *Discours* prononcé aux funérailles de Ponsard (juillet 1867), *ibid.*, in-4. — 12° *Etudes et portraits* (2e série), *Lévy fr.*, 1868, in-18. — 13° *Discours* prononcé pour la réception de J. Autran (réponse), *F. Didot,* in-4. — 14° (Notice nécrologique sur)

Marie-Caroline-Auguste de Bourbon, duchesse d'Aumale (1822-69), *Paris, Ch. Lahure,* 1870, in-18. — 15° 16° et 17° Discours (réponses) prononcées à l'Académie pour la réception de M. M.-X. Marmier (7 déc. 1871), *Duvergier de Hauranne* (29 février 1872), et de Mgr le duc d'Aumale (3 avril 1873), *Paris, F. Didot,* in-4. — 18° *La Réforme universitaire* (réponse à la circulaire de M. J. Simon sur l'enseignement secondaire, avec un appendice intitulé l'*Université et le roman,* réponse au roman d'A. Karr, intitulé : *Raoul Desloges ou un fort en thème*), *Lévy frères,* broch. in-18. — 19° *Discours* prononcé aux funérailles de J. Janin (22 juin 1874), *F. Didot,* in-4. — 20° *Rapport* sur les prix de vertu (séance annuelle de l'Académie du 13 août 1874), *F. Didot,* in-4. — 21° *Discours* prononcé pour la réception de M. John Lemoinne, *ibid.,* in-4. — 22° *Un libre-penseur dans le grand monde* (Ximenès Doudan), lu dans la séance annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1876, *ibid.*, in-4. — 23° *Posthumes et revenants, Paris, C. Lévy,* 1879, in-18. — 24° *Notice* sur Silvestre de Sacy (*Journal des Débats* du 27 février 1879, et *Bulletin du Bibliophile*). Il en a été fait un tirage à part (1).

L. T.

(1) Un grand nombre d'articles de CUVILLIER-FLEURY, publiés dans la *Revue de Paris* et dans les *Débats,* n'ont pas été réunis en volumes. Plusieurs de ses ouvrages, et des meilleurs, sont aujourd'hui épuisés et recherchés dans les ventes. Il y a quelques années, il se défit généreusement d'un dernier exemplaire qui lui restait des *Portraits politiques et révolutionnaires,* en faveur d'un jeune écrivain de nos amis, M. V. du Bled, auteur d'une *Histoire du règne de Louis-Philippe,* couronnée par l'Académie.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— Les Portraits de Pascal. — Un article de M. L. Lalanne, inséré dans une des dernières livraisons de l'*Art*, contient des renseignements intéressants sur les derniers moments de Pascal, d'après le récit inédit d'un témoin oculaire. Il est aussi longuement question, dans cet article, du seul portrait *absolument* authentique qu'on ait de l'auteur des *Provinciales*. Il provient du moulage fait peu d'instants après sa mort, moulage dont se servit le peintre Quesnel (frère du trop célèbre auteur des *Réflexions sur le Nouveau Testament*), pour composer le portrait qui fut ensuite gravé par Edelinck.

Une estampe du XVIIIe siècle, exécutée d'après ce portrait, est accompagnée de l'inscription bien connue de d'Alembert, qui débute par ce vers malencontreux :

Il joignit l'éloquence aux talents d'Uranie (!!).

On ignore ce qu'est devenu ce tableau de Quesnel, mais le masque existe encore. Il fut retrouvé, dit-on, dans la *Boîte à Perrette*, ce fameux reliquaire des jansénistes, ainsi dénommé, parce que Perrette, la gouvernante de Nicole, en aurait été la première dépositaire. Avant la Révolution, il appartenait à un bénédictin qui en fit cadeau à Duvivier, graveur en médailles et membre de l'Institut, mort en 1819. Il est depuis 1880 la propriété de la ville de Clermont-Ferrand, patrie de Pascal, *ex dono* de M. Bardoux, ancien ministre et député.

L'article de M. Lalanne est accompagné d'une reproduction, par l'héliogravure, d'une photographie de ce masque de Pascal.

Nous disons que ce masque et les gravures faites d'après le portrait de Quesnel sont les seules effigies *absolument* authentiques. On connaît en effet deux autres portraits de Pascal, en faveur desquels il existe au moins de très fortes présomptions d'authenticité. Ils ont été l'un et l'autre reproduits dans le *Magasin pittoresque*, en 1845 et 1871. Le premier est le fac-simile d'un portrait de Pascal à l'âge de vingt à vingt-cinq ans, dessiné à la sanguine par le célèbre jurisconsulte Domat, son compatriote et son contemporain. (Domat, né à Clermont-Ferrand en 1625, est mort en 1696.) Il

avait fait ce dessin sur la couverture d'un Digeste. Le fils de Domat, qui fut conseiller à la Cour des aides de Clermont-Ferrand, avait écrit au-dessous de ce dessin : « Mon père s'est servi de ce corps de droit pour son ouvrage des lois civiles. » Et plus bas : « Portrait de M. Pascal fait par mon père ».

Ce volume doublement précieux, retrouvé en 1840 dans un vieux bahut provenant de la succession d'une non moins vieille demoiselle Domat, faisait partie, à l'époque de sa reproduction dans le *Magasin pittoresque*, de la bibliothèque d'un conseiller à la Cour royale de Riom, Féligonde de Villeneuve. Il ne serait pas impossible, ni peut-être même difficile d'en retrouver la trace.

L'autre portrait, inséré en 1871 dans le même recueil, était la reproduction d'une photographie faite d'après un tableau retrouvé en Auvergne et appartenant à un médecin d'Aurillac. Sur le fond sombre du tableau, dont l'exécution rappelle, dit-on, le style des frères Lenain, se détache, en plus noir encore, le chiffre 1658. (De plus noir en plus noir, c'est bien là tout le jansémisme !) Au dos de la toile, on aperçoit cette inscription à demi effacée, conforme à la date du tableau : Portrait de Pascal à l'âge de trente-cinq ans, et au-dessous, une signature indéchiffrable. Cette image serait donc contemporaine de la grande vogue des *Provinciales*, et il n'y aurait en effet rien d'étonnant qu'à cette époque, Pascal eût fait ou laissé *tirer* son portrait, comme on disait alors.

Une circonstance qui plaide aussi pour l'authenticité de ces portraits, c'est que dans tous les deux, surtout dans le second, on retrouve les grandes lignes du masque reproduit dernièrement dans l'*Art*.

Disons encore, à propos de ce grand homme, qu'un article de M. Bouquet, inséré dans le *Rouen illustré* de M. Augé, contient des renseignements précis sur le séjour de Pascal à Rouen, de 1640 à 1647. C'est pendant cette période de sa vie qu'il fit ses fameuses expériences sur le vide, et construisit sa machine à calculer. Ce fut alors aussi que Jacqueline Pascal (la future sœur Sainte-Euphémie), encouragée par Pierre Corneille, composa une pièce de vers qui fut récompensée par l'Académie des Palinods. Elle figure en appendice dans le recueil des poésies religieuses d'Antoine Corneille, frère de Pierre et de Thomas, et prieur du Mont-aux-Malades. Une réimpression de ce volume rarissime a été faite il y a quelques années, à un petit nombre d'exemplaires, par Espérance Cagniard, l'habile typographe rouennais.

Depuis quelques années déjà, l'une des rues de Rouen a reçu le nom de Blaise Pascal.

B. E.

TABLE DES MATIÈRES

LETTRES INÉDITES. Deux lettres inédites d'Emeric Bigot, publiées par M. E. Du Boys..... p. 355-361
— Lettres inédites d'Ambroise Firmin-Didot sur la contrefaçon. p. 361-366
— Lettres inédites de Condorcet à Lorgna, p. 551-555
MÉLANGES HISTORIQUES, BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES : Bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc, par M. Pierre d'Arc (suite). p. 1-21
— — Suite..... p. 49-60
— — Suite..... p. 145-160
— — Suite..... p. 193-214
— — Suite..... p, 339-355
— Supplément..... p. 525-550
— Montaigne au Parlement de Paris, par M. Dupré-Lasale.... p. 23-25
— Deux capitaines poètes du XVIe siècle..... p. 25-32
— Une guerre entre chanoines (1647-1650), par le baron Ernouf. p. 32-37
— Le Connétable Anne de Montmorency d'après sa correspondance inédite, par M. le comte E. de Barthélemy..... p. 61-83
— — Suite..... p. 161-174
— — Suite..... p. 215-233
— A propos de quelques pièces rares relatives au règne de François Ier. p. 84-108
— Messaige du herault d'Angleterre.
— Regrez de Picardie.
— Abouchement de N. S. Père le Pape.
— Double de la publication d'une lettre du discord de François Ier et Charles-Quint.
— Deffaicte du comte Guillaume.
— Publication de la Paix.
— Le Songe de Poliphile, par M. Ch. Ephrussi..... p. 305-338
— — Suite..... p. 401-429
— — Suite..... p. 457-477
— — Fin..... p. 505-523
— Quand on range sa bibliothèque. p. 366-370
— A propos d'un livre introuvable. p. 370-373
— Bibliophiles et bibliothèques russes. p. 430-435
— Bibliographie, description de l'édition originale et des réimpressions du livre intitulé : *Histoire des amours du grand Alcandre,* par Janmart de Brouillant. p. 436-450
— La légende de sainte Enimie et de la perte du Tarn, par M. B. E. p. 450-454
— L'Anacréon de l'abbé de Rancé, par M. B. E. p. 478-487
— Description raisonnée de l'édition originale de l'histoire amoureuse des Gaules de Bussy-Rabutin, par Janmart de Brouillant. p. 555-571
CARNET D'UN BIBLIOPHILE.
— Balinghem (Antoine de)... p. 123
— Bandello (Vincent de).... p. 123
— Barat..... p. 124
— Barbe (Philippe)..... p. 124
— Barbieri..... p. 124
— Bardon de Brun..... p. 125
— Barre (Lefèvre de la).... p. 125
— Barruel-Beauvert (Comte). p. 126
— Basinio de Basanii..... p. 125
— Baudot, archéologue. p. 125-126
— Baume, marquis d'Yennes (Philippe de La)..... p. 126
— Bec Crespin (Jean du). p. 127-128
— Béchet..... p. 128
— Beffroi du Reigny..... p. 128
— Behourt (Jean)..... p. 129